LIBRARY

Date 30th November 1933

Class Mark KUE 71 Accession No. 20257

NORRIS & CO. BINDERS, LONDON, N.W.1.

Tropical Medicine

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/b21354029

RECHERCHES CHRONOLOGIQUES

ET HISTORIQUES

SUR L'ORIGINE ET LA PROPAGATION

DE LA FIÈVRE JAUNE

DANS LES ANTILLES

ET SUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

RECHERCHES CHRONOLOGIQUES

ET HISTORIQUES

SUR L'ORIGINE ET LA PROPAGATION

DE LA FIÈVRE JAUNE

DANS LES ANTILLES

ET SUR

LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

PAR J.-J.-J. CORNILLIAC

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
DOCTEUR EN MÉDECINE, MÉDECIN DE LA MARINE EN RETRAITE
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE RIO-JANEIRO (BRÉSIL)
CORRESPONDANT NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS
DÉLÉGUÉ DE LA MARTINIQUE AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES AMÉRICANISTES
MÉDECIN DE L'HOSPICE CIVIL DE SAINT-PIERRE.

« Les épidémies sont, dans l'histoire médicale des « peuples, les événements principaux, les accidents les « plus remarquables. Il faut en perpétuer le souvenir, afin « que les tristes leçons de ces étranges calamités ne soient « pas entièrement perdues pour les générations qui suivent, « afin que les médecins n'entrent pas tout neufs dans la « pénible carrière de ce genre d'études. » *Instructions relatives à l'étude et à la description des épidémies*, rédigées par l'Académie de médecine. (FLEURY, *Cours d'hygiène*.)

FORT-DE-FRANCE (MARTINIQUE)
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

1886

20257

A MONSIEUR

Le Docteur JULES ROCHARD

INSPECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

Hommage de reconnaissance, de respect et d'affection au Maître dont j'ai suivi naguère les savantes leçons, et au Chef distingué qui m'a toujours honoré de sa bienveillante sympathie.

A MONSIEUR

LE DOCTEUR CHARLES WALTHER

MÉDECIN INSPECTEUR DE LA MARINE
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

Souvenir d'une longue et inaltérable amitié

Vers le mois de décembre 1864, une dépêche émanée du bureau de la direction des colonies, à la date du 27 avril de la même année, fut communiquée au conseil de santé de la Martinique.

Cette dépêche était ainsi conçue :

« Monsieur le Gouverneur,

« M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux « publics a exprimé le désir d'obtenir, par les soins des adminis- « trations coloniales, un ensemble de renseignements sur la fièvre « jaune, ses différentes apparitions, son origine locale ou importée, « son extension, le mode de propagation, le nombre et la popu- « lation des victimes, les mesures prises, etc.

« J'ai l'honneur de vous remettre ci-joint le questionnaire « préparé, à cet effet, par M. le docteur Mélier, inspecteur général « du service sanitaire, en vous priant de vouloir bien me le renvoyer « par urgence, après y avoir fait mentionner, par les soins du « service de santé de la colonie, tous les renseignements néces- « saires.

« Recevez, etc.

« *Le Ministre de la marine et des colonies,*

« de CHASSELOUP-LAUBAT. »

Je venais de terminer la publication d'un ouvrage intitulé : *Études sur la fièvre jaune à la Martinique, de* 1669 *à nos jours.*

Deux exemplaires de ce travail, imprimé aux frais de la colonie et par décision du conseil général, furent expédiés au ministère par le conseil de santé, en réponse à la dépêche du 27 avril.

Il me parut, pourtant, que ma tâche n'était pas encore terminée.

M. le Maire de Saint-Pierre venait de mettre à ma disposition

une collection de près de trois cents volumes, rassemblés avec soin par M. A. Dessales et qui, tous relatifs aux colonies, lui avaient servi à rédiger son *Histoire générale des Antilles*.

Cette bibliothèque avait été donnée par notre compatriote à sa ville natale.

C'est à l'aide de ces précieux documents que je pus rassembler les renseignements qui constituent la partie historique de ce travail, que d'autres, mieux placés et plus à même de puiser à des sources certaines, pourront compléter et achever.

J.-J.-J. CORNILLIAC.

RECHERCHES CHRONOLOGIQUES

ET HISTORIQUES

SUR L'ORIGINE ET LA PROPAGATION

DE LA FIÈVRE JAUNE DANS LES ANTILLES

ET SUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

LES ANTILLES.

TOPOGRAPHIE.

Considérations générales sur les Antilles.

L'océan Atlantique forme les deux grandes méditerranées, Arctique et Colombienne, ainsi que le golfe de Saint-Laurent.

La méditerranée Colombienne est entourée par la côte méridionale des Etats-Unis, celle de la Confédération mexicaine de l'Amérique centrale et de la république de Colombie; les grandes îles de Cuba, Haïti, Porto-Rico, la Jamaïque et les petites Antilles en complètent le contour.

La presqu'île de la Floride, l'île de Cuba et la péninsule ouverte du Yucatan la partagent en deux mers secondaires : le golfe du Mexique et la mer des Antilles. Le premier com-

prend sa partie septentrionale et méridionale, la seconde toute la partie méridionale et orientale (1).

Opinion de M. de Humboldt sur la mer des Antilles.

« Peut-être, dit M. de Humboldt, la mer des Antilles « fut-elle jadis, comme la Méditerranée, une mer intérieure « qui soudainement se réunit à l'Océan. Les îles de Cuba, « de Saint-Domingue et de la Jamaïque renferment encore « les hautes montagnes de schiste micacé (2) qui bornaient « cette mer dans le nord. C'est une chose remarquable que « dans les points où ces trois îles sont les plus rapprochées « les unes des autres se trouvent les cimes les plus élevées; « on pourrait supposer que le principal noyau de cette « chaîne de montagnes est entre le cap Tiburon (3) et la « pointe Morant (4); les montagnes de cuivre (*Montanas « de Cobre*) n'ont pas encore été mesurées, mais elles sont « vraisemblablement plus élevées que les montagnes Bleues « de la Jamaïque, dont la hauteur surpasse celle du passage « du Saint-Gothard (5). »

D'après ce savant, lors des premiers temps qui précédèrent le bouleversement du globe, l'océan Caraïbe était un grand lac, une méditerranée située entre les montagnes de la chaîne Caraïbe, qui fut transformée en îles, la chaîne de Sierra de la Parima, celles de Mérida et de la Pampalona et les autres montagnes de cette portion de l'Amérique

(1) M. Moreau de Jonnès pense qu'il existe un grand courant qui vient du sud de la ligne et qui pénètre jusque dans la mer des Antilles, au travers de ces nombreux détroits qui séparent les îles du Vent : une bouteille vide, jetée à la mer, par le 5° 12' de latitude sud et par le 26° 60' de longitude à l'ouest de Paris, a été portée en dix mois, par les courants, entre la Martinique et Sainte-Lucie.

(2) Roche composée, classée parmi les roches feuilletées composées de quartz et de mica.

(3) Haïti.

(4) Jamaïque.

(5) A. de Humboldt, *Discours sur la nature des steppes, des cataractes de l'Orénoque*, dans ses *Tableaux de la nature*.

méridionale dont les montagnes côtières de Cumana auraient été la chaîne secondaire.

Les eaux, qui couvraient les plaines immenses aujourd'hui situées entre Rio de la Plata, les Amazones, l'Orénoque et peut-être aussi la Basse-Louisiane, rompirent la digue puissante qui les enchaînait dans leur bassin et dont les îles Caraïbes formaient les cimes principales.

« Le rivage de la mer, continue M. de Humboldt, « présente partout des traces de dévastation; on reconnaît « partout l'effet du grand courant dirigé d'orient en occi- « dent, et qui, après avoir morcelé les îles Caraïbes, a « creusé le golfe des Antilles. Les langues de terre d'Araya « et de Chiparipari, et surtout la côte entre Cumana et la « Nueva-Barcelona, offrent au géologue un assemblage « très remarquable. Les îles de Borecca, de Caracas et de « Chimanas sortent de la mer comme des tours et attestent « la redoutable puissance des flots destructeurs sur la « chaîne des montagnes décharnées. »

La longue traînée des Antilles et leurs monts affectent la direction *est et ouest*; elle serait donc le résultat du morcellement du système Antillien (1), à l'exception de l'île Margarita et des autres plus à l'ouest, que l'on a rangées, avec leurs dépendances géographiques, dans celui des Andes. Son chaînon principal partirait de la pointe nord des Florides pour se rattacher à la pointe sud de Cumana. Sa forme est celle d'une courbe parabolique qui relie l'Amérique septentrionale à l'Amérique méridionale.

---

(1) Toutes les montagnes du nouveau monde ont été classées en huit systèmes, dont trois appartiennent au continent de l'Amérique du Sud, deux au continent de l'Amérique du Nord, et les trois autres aux trois grands archipels qui se développent à l'est de la partie centrale du nouveau continent et à ses deux extrémités boréale et australe; ce sont : 1° le système des Andes ; 2° le système de la Parime ou de la Guyane ; 3° le système Brésilien ; 4° le système Missouri mexicain ; 5° le système Alléghanien ; 6° le système Arctique ; 7° le système Antillien ; 8° le système Antarctique.

Archipel des Antilles, archipel Colombien.

Cette chaîne, que l'on nomme encore archipel Colombien, et sur les principales divisions de laquelle les géographes ne s'accordent pas, s'étend du golfe du Mexique aux côtes de la Guyane, du 10° 3' au 27° 50' de latitude nord, du 61° 53' au 87° 18' de longitude ouest.

Corneille Wilfliet et Herrera les ont appelées îles Antilliennes, archipel des Antillaires, îles d'Antilla.

Linschot, en 1592, donnant la description de cette chaîne d'îles, la nommait archipel des Antilles.

« Des peuples de Gomère et des Açores, dit Fernand « Colomb (1), assuraient qu'ils voyaient tous les ans quel- « ques îles flottantes du côté du couchant, et en l'année « 1484 un capitaine vint de Madère en Portugal demander « une caravelle pour aller découvrir un pays qu'il disait « toujours voir en la même saison. On a mis comme fermes, « dans les anciennes cartes, ces îles qu'ils prenaient pour « l'Antilles, dont parle Aristote dans son livre *des Choses* « *naturelles.* »

Ainsi le nom d'Antilles vient de cette dénomination, et non de la préposition latine *ante* et du substantif *île*, qui, réunis ensemble, paraîtraient indiquer que ces îles sont placées avant le continent que Colomb n'avait point encore découvert lorsqu'il aborda à Cuba (2).

Archipel des Antilles, divisé en Lucayes et Antilles proprement dites.

L'archipel des Antilles est composé de trois cent soixante îles ou îlots. On le divise en deux archipels secondaires, celui des Lucayes et celui des Antilles proprement dit.

---

(1) Fernand Colomb, *Vie de Christophe Colomb*, t. 1, page 34.

(2) Cette orthographe se retrouve dans le premier volume de Dutertre, qui, dans plusieurs endroits, écrit *Ant-istes* pour Antilles.

L'archipel des Lucayes, le premier découvert par Christophe Colomb le 12 juin 1492, ne comprend que les îles placées au nord de Cuba. Il occupe un espace de plus de quatre-vingts lieues de l'est à l'ouest et constitue avec la presqu'île de la Floride le canal de Bahama.

Quelques auteurs ont compris sous le nom de grandes et petites Lucayes, non seulement les groupes placés au nord de Cuba, mais encore toutes les îles au nord de Saint-Domingue, telles que les Caïques, les îles Turques, Mogane, Inaque et autres, qui forment le débouquement de Kroked; ces dernières ne doivent pas être rangées sous cette dénomination.

Les grandes et les petites îles se séparent en trois catégories : la première compte Guanahani, jadis San-Salvador, aujourd'hui Cat-Island, Ethéra, Bahama, la grande Lucaye, la Providence, les îles Saint-André, Exuma et Isla-Longa.

La seconde, qui est celle des moyennes, comprend les îles Bimini, les Mimbres, la Tortue-Verte, l'île Mangrou, l'île du Havre, l'île Moor, etc.

Enfin la troisième catégorie se compose de petits îlots en très grand nombre, près de deux cents.

Les Espagnols, qui, les premiers, explorèrent les Antilles proprement dites, appelèrent *Islas de Barlovento* (îles du Vent) celles situées à l'est et qui forment un arc entre la Colombie et Porto-Rico; elles sont presque constamment rafraîchies par les vents alizés qui règnent dans la zone des Tropiques et soufflent de l'est à l'ouest. Ils nommèrent *Islas de Sotavento* (îles sous le Vent) les autres qui se trouvent à l'ouest.

Archipel des Antilles proprement dit; divisé en grandes et petites, ou îles Caraïbes.

L'archipel des Antilles proprement dit a été divisé par les navigateurs en grandes et petites, qui forment une chaîne d'environ deux cents lieues.

Les grandes Antilles, au nombre de quatre, sont situées sous le vent: 1° Cuba, 2° Haïti, 3° la Jamaïque, 4° Porto-Rico.

Les petites Antilles, que l'on désignait aussi sous le nom d'îles Caraïbes, à cause des indigènes qui les habitaient, sont: celles du vent, 1° le groupe des Vierges, au nombre de plus de soixante îles, tant grandes que petites, formant un archipel qui s'étend environ à vingt lieues de l'est à l'ouest; les principales sont: Saint-Thomas, Saint-Jean, Spanish-Town (Vierge-Gourde, Tortole); 2° Sainte-Croix; 3° Saba; 4° Saint-Eustache; 5° Saint-Martin; 6° l'Anguille; 7° Saint-Barthélemy; 8° la Barboude; 9° Saint-Christophe; 10° Nièves; 11° Redonde; 12° la Barbade; 13° Antigue; 14° Montserrat; 15° la Guadeloupe; 16° les Saintes; 17° la Désirade; 18° Marie-Galante; 19° la Dominique; 20° la Martinique; 21° Sainte-Lucie; 22° Saint-Vincent; 23° la Grenade et les Grenadins; 24° Tabago; 25° la Trinidad.

Les petites Antilles sous le vent sont: 1° la Marguerite, 2° Curaçao, 3° Bonaire.

OROGRAPHIE.

Montagnes de la chaîne des Antilles.

Les montagnes de la chaîne des Antilles courent de l'est à l'ouest, depuis Saint-Christophe jusqu'à Cuba. Elles sont dirigées du nord au sud, depuis la Trinité jusqu'à Nièves; elles sont toutes situées au centre de ces terres et leurs chaînes s'affaissent en se rapprochant de la mer.

Le noyau de ces montagnes paraît être de granit surmonté de basalte prismatique. Les basaltes de la Grenade sont les plus caractérisés; là, comme partout ailleurs, cette roche s'élève en montagnes jumelles dont les cimes sont tronquées, aiguës, tandis que les croupes des mon-

ticules de la Trinidad sont très arrondies ; néanmoins l'inclinaison de ceux-ci est plus rapide.

La chaîne de Cumana, la Trinidad et Tabago diffèrent essentiellement des autres Antilles, en ce qu'elles n'ont pas ces masses calcaires qui constituent des roches et même des montagnes où l'on trouve plusieurs espèces de coquillages agglomérés et pétrifiés formant des couches soit au sommet, soit à une grande profondeur, dont le nombre n'est pas en rapport avec la distance de ces montagnes à la mer, ainsi que le remarque Moreau de Saint-Méry (1) pour les montagnes de Saint-Domingue.

La chaîne schisteuse de Paria et de Cumana, parallèle à la chaîne granitique des îles Caraïbes, se coordonne au système de Pallas (2), qui croyait avoir observé que les montagnes granitiques sont toujours côtoyées par une chaîne de montagnes schisteuses. M. de Humboldt avait observé, il y a longtemps, qu'il existe une certaine régularité dans la direction et l'inclinaison des couches, que cette inclinaison ne dépend guère des inégalités du sol, extérieurement, et que les couches sont le plus souvent parallèles à une chaîne de montagnes très éloignées.

Les observations de ce savant sur les Andes, sur les montagnes schisteuses de Cumana, Cuba, Saint-Domingue et la Jamaïque, lorsqu'on les compare à la direction des îles Caraïbes proprement dites et des Apalaches, font voir qu'il avait deviné une loi de la nature.

L'absence des montagnes calcaires et même de masses considérables de cette substance est un des caractères géologiques par lesquels la chaîne de Cumana, la Trinidad et Tabago diffèrent essentiellement, comme nous l'avons déjà dit, de celles des autres Antilles.

---

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, t. 1, page 12.

(2) Pallas, *Discours sur la formation des montagnes*, t. 9.

Du reste, dit M. Dauxion-Lavaysse (1), auquel nous empruntons ces remarques, tout annonce que ces deux îles ne sont qu'un démembrement de la rive gauche de l'Orénoque, et que cette séparation a été causée par les eaux de la mer dans quelque irruption. Les couches de terre sont les mêmes, les roches identiques, les végétaux, les animaux et les fossiles sont semblables.

La chaîne des montagnes du nord de la Trinidad court de l'est à l'Ouest; c'est la direction des montagnes côtières de Cumana. Les cimes les plus élevées sont celles qui appartiennent aux montagnes les plus voisines de la mer; leur noyau est du schiste argileux très compact.

La Trinidad et Tabago auraient donc été séparées des pays qui avoisinent aujourd'hui l'Orénoque et de la chaîne côtière de Cumana à une des époques les plus reculées de notre globe.

Les tremblements de terre qui se firent ressentir si violemment à la Guadeloupe et aux Antilles dans la nuit du 26 au 27 septembre 1797, ne firent éprouver aucune secousse dans l'île de la Trinidad ni dans la province de Cumana; mais quand, quelque temps après, des tremblements de terre désolèrent cette province, on s'en ressentit, quoique faiblement, à la Trinidad, mais point aux autres Antilles.

Les montagnes de la Trinidad diffèrent de celles des autres îles Caraïbes par leur constitution géologique et par leur élévation; toutes ces dernières îles ont, du reste, des volcans en activité ou éteints.

Il y a une grande différence entre le règne animal et végétal de l'archipel antillien et ceux de la Trinidad et des pays qui avoisinent l'Orénoque.

C'est une opinion très répandue sur les côtes de Cumana

---

(1) Dauxion-Lavaysse, *Voyage aux îles de la Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et au Vénézuéla*, Paris, 1815, t. 1.

et à l'île de la Marguerite que le golfe de Carriaco doit son existence à un déchirement des terres accompagné d'une irruption de l'Océan. La mémoire de cette grande révolution, ainsi que nous l'apprennent dans leurs observations MM. de Humboldt et Bonpland, s'était conservée parmi les Indiens jusqu'à la fin du XVe siècle, et l'on rapporte qu'à l'époque du troisième voyage de Christophe Colomb les indigènes en parlaient encore comme d'un événement assez récent. En 1530, de nouvelles secousses effrayèrent les habitants des côtes de Paria et de Cumana; la mer inonda les terres, et le petit fort que Jacques Castellon avait construit à la Nouvelle-Tolède s'écroula entièrement; il se forma une énorme ouverture dans les montagnes de Carriaco, où une grande masse d'eau salée mêlée d'asphalte jaillit du schiste micacé. Les tremblements de terre furent très fréquents à Cumana; la mer inonda souvent les plages et s'éleva jusqu'à 15 ou 20 toises de hauteur. Les points culminants du système antillien sont:

Cuba. — Le mont Petrillo, près de Trinidad.. 2,800^{m}
Idem. — Le point culminant de la Sierra de Cobre..... 2,800
Jamaïque. — Le point culminant des montagnes Bleues..... 2,276
Haïti. — Anton-Sepo ou pic de la Grande-Serrania..... 2,800
Idem. — Mont de la Selle..... 2,310
Saint-Christophe. — Le mont de Misère..... 1,163
La Guadeloupe. — La Soufrière..... 1,557
La Dominique. — Le point culminant..... 1,900
La Martinique. — Le piton du Carbet (le plus élevé des trois)..... 1,207
Idem. — La montagne Pelée..... 1,350
Idem. — Montagne du Vauclin..... 505
Idem. — Piton de la Soufrière..... 700
Idem. — Diamant..... 478

Saint-Vincent. — Morne Garou..... 1,580^{m}
Saint-Eustache. — Point culminant..... 2,000

Des îles de l'archipel des Antilles, selon M. Moreau de Jonnès.

Les îles de l'archipel des Antilles, selon M. Moreau de Jonnès, n'appartiendraient point à une formation identique générale et simultanée. Rejetant complètement les théories que nous venons d'exposer, il ne reconnaît dans leur origine que l'action phlégréenne et les divise en deux classes: les unes sont calcaires, les autres volcaniques. Les premières sont situées en dehors de l'enceinte que forment les secondes à la mer Caraïbe, à la limite de l'océan Atlantique équatorial.

Des Antilles volcaniques.

Les Antilles volcaniques sont de hautes montagnes insulaires, conoïdes, pyramidales, dont les sommets se perdent dans les nuages; les îles de cette espèce sont: Saint-Eustache, Saba, Saint-Christophe, Montserrat, la Guadeloupe, les deux Saintes et leurs îlots, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les dix Grenadins, la Grenade et la Trinidad. Elles constituent une chaîne qui s'étend dans un espace de deux cents lieues. Leur territoire a été formé entièrement, et comme de toutes pièces, par des foyers primitivement sous-marins. Le massif minéralogique de leurs montagnes ne forme point, comme on l'a dit, une chaîne continue; il est divisé en plusieurs groupes projetés par autant de volcans principaux, qui formaient anciennement autant d'îles séparées.

Les grandes vallées qui gisent de l'est à l'ouest, à travers les îles, sont les vestiges des canaux qui divisaient primitivement le territoire des différents foyers volcaniques.

Les principaux ports, ainsi que nous le verrons tout à

l'heure, sont l'entrée de ces canaux qui, maintenant comblés par des alluvions et des déjections volcaniques, ont cessé de former des détroits, mais dont les deux extrémités constituent encore, sur les deux côtés opposés, ces baies profondes que les premiers habitants européens ont appelées *culs-de-sac*.

Les ports d'une étendue considérable ont pour origine l'intervalle sous-marin que laissent entre eux deux courants de laves sortis du même foyer.

L'action des feux souterrains s'étant propagée identiquement avec la direction magnétique du sud vers le nord, ce gisement est non seulement celui de l'archipel américain en général, mais encore, dans chaque île, celui de la plus grande étendue des diamètres de chaque aire volcanique, d'où il suit que la figure de leur périmètre est un ellipsoïde et non un cercle.

Les volcans des Antilles ont cessé de projeter des laves fluentes; ils lancent seulement des éjections arénacées et laissent échapper, sous la forme de fumerolles, des vapeurs sulfureuses plus ou moins abondantes.

Des Antilles calcaires.

Les Antilles calcaires sont des plateaux ondulés divisés en larges terrasses et atteignant à peine, dans leur plus grande élévation, la moindre hauteur des reliefs volcaniques.

Les Antilles calcaires ont une origine volcanique évidente.

Ces îles ont pour base, et leurs montagnes pour ossature, des roches volcaniques semblables et analogues aux laves éructées par les principaux foyers des Antilles dont l'origine est phlégréenne.

Cette base pyrogène est recouverte par deux grandes superpositions calcaires, l'une de calcaire ancien contenant un petit nombre de coquilles dont les familles sont éteintes, l'autre de calcaire très postérieur contenant une

multitude de débris de mollusques testacés dont les espèces vivantes habitent encore les mêmes mers et se trouvent dans d'autres parages. Cette dernière superposition n'a pas été formée d'un seul jet, et les dépôts pélagiques qui la constituent ont eu lieu à plusieurs reprises différentes.

La découverte de la base volcanique des Antilles calcaires établit que l'existence des formations pyrogènes, et conséquemment de leur cause, remonte au delà de celle des dépôts pélagiques qui ont eu lieu quand l'Océan n'était habité que par un petit nombre de tribus de mollusques testacés.

L'ensemble des faits qui précèdent conduit M. Moreau de Jonnès à cette conclusion, en ce qui concerne la genèse des Antilles calcaires :

Sur le prolongement sous-marin de l'une des chaînes de montagnes primitives du nouveau monde, la puissance volcanique a projeté, dans l'enfance du globe, des reliefs qui forment ces îles. Leur base fut couverte d'une superposition calcaire lorsque l'Océan n'était encore habité que par des familles de mollusques testacés peu nombreuses à cette époque et aujourd'hui éteintes. Une autre superposition fut formée par un ou plusieurs cataclysmes lorsque les mers furent peuplées d'une multitude de tribus testacées dont les analogues existent encore. La végétation ornait déjà ces terrains formés dans le sein des eaux, lorsqu'une nouvelle irruption de l'Océan balaya leur surface, fractura leur rivage et divisa leur massif minéralogique. Enfin la puissance volcanique qui avait élevé les premières assises de l'archipel vint en multiplier les îles, et ces phénomènes, dont l'existence avait précédé, dans cette partie du globe, celle de la plupart des races animales, déploient encore de nos jours les mêmes effets que dans cette antiquité reculée.

Des volcans des Antilles.

Dans la chaîne des Antilles, l'activité volcanique se

borne aux petites seulement; trois ou quatre volcans éteints ont été soulevés par une faille (1) dirigée du sud au nord et un peu arrondie en arc à peu près parallèle aux failles volcaniques de l'Amérique centrale; ils sont situés depuis le 13° jusqu'au 16° 1/2 et se succèdent du sud au nord ainsi qu'il suit:

1° Le volcan de Saint-Vincent, auquel on a attribué une hauteur, tantôt de 3,000 pieds, tantôt de 4,740, depuis 1718 n'avait pas vomi de laves, lorsque le 27 avril 1812 il y eut une immense éruption de ces matières.

Le volcan de l'île Saint-Vincent avait été visité en 1805 par M. Moreau de Jonnès.

Le cratère, dit ce savant, qui fut en 1812 le centre de l'éruption volcanique, s'ouvrait fort au-dessous des sommets de la montagne, à environ 600 mètres seulement au-dessus des eaux de l'Atlantique. Il formait un grand bassin elliptique dont la circonférence pouvait avoir 900 mètres et la profondeur environ 150. Sa capacité contenait deux grandes flaques d'eau dont l'une était alimentée par une source thermale et alumineuse. Entre ces deux flaques situées au nord et au sud du cratère, à une centaine de mètres l'une de l'autre, s'élevait un piton conoïde dont la hauteur était plus grande d'un tiers que le diamètre de sa base; la circonférence de celle-ci était de 220 mètres. Des mélastomes, continue M. Moreau de Jonnès, permettaient de grimper presque au sommet; cette opération n'était pas sans danger, à cause des fissures du massif minéralogique du piton qui donnaient issue à des fumerolles plus ou moins abondantes. Toutes les surfaces, pourtant, étaient couvertes d'humus

(1) D'après M. Ch. Deville, il y aurait deux failles, qui sembleraient indiquées par la direction des diverses secousses de tremblement de terre, dans la chaîne des Antilles: l'une qui suivrait de l'O. 35° N. à l'E. 35° S.; l'autre qui couperait celle-ci sous un angle assez considérable, et qui scinderait ainsi la ligne entre Sainte-Lucie et la Martinique.

et de plantes robustes qui dénotaient un grand repos, datant au moins d'un siècle et demi (1).

Dans l'état où se trouvait cette solfatare, elle parut à M. de Jonnès devoir bientôt s'éteindre, comme celle de la Dominique et la montagne Pelée à la Martinique; elle ressemblait à celle de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie.

Déjà, en 1811, trois mois après que l'île de Sabrina eut été soulevée de la mer, du milieu des Açores, des premiers ébranlements avaient commencé près de son cratère; au mois de décembre de la même année on ressentit de faibles secousses dans la vallée montagneuse de Caracas, à 3,280 pieds au-dessus de la mer; la destruction de cette grande ville eut lieu le 26 mars 1812; elle paraît avoir été provoquée par la réaction d'un volcan situé aussi dans les Antilles, mais plus au sud du volcan de l'île Saint-Vincent.

Le 27 avril 1812, il y eut une violente secousse du sol à Saint-Vincent; aussitôt une immense colonne de sable, de pierres et de fumée se projeta du sommet de la montagne et s'éleva perpendiculairement à une grande hauteur. Ce sable obscurcit l'air en se répandant dans l'atmosphère; il couvrit les plantes et le sol.

Ces phénomènes durèrent quatre jours, variant d'intensité.

Le 30 avril, alors qu'on entendait dans les vastes prairies de Calabozo et sur les rives du Rio-Apure, à 48 milles géographiques avant sa jonction avec l'Orénoque, un bruit souterrain (2), des flammes s'élancèrent du cratère et formèrent, au milieu de la colonne de fumée, une pyramide immense, d'où sortaient des feux électriques. Quelques heures après, la lave incandescente projetée par-dessus l'orbe du cratère s'écoula vers le N. O. de la montagne et se divisa en deux

---

(1) La dernière éruption datait de 1718.

(2) *El gran ruido*, comparable à une décharge d'artillerie, entendu sur un espace de dix milles géographiques carrés, sans aucun ébranlement sensible.

courants, dont la rapidité fut si grande que dans l'espace de quatre heures ils atteignirent le rivage de l'Atlantique. Au moment où un second courant descendait de la soufrière dans une direction opposée, un tremblement de terre se fit sentir et la pluie de sable volcanique redoubla : elle dura depuis trois jusqu'à six heures du matin et était mêlée de pierres ponces fort volumineuses.

Deux heures après le lever du soleil et la cessation de cette pluie, l'air était encore obscurci par les sables, et ce ne fut que vers le 1er mai, dans l'après-midi, que les détonnations du cratère de la montagne devinrent plus éloignées et s'affaissèrent progressivement.

Dans la nuit du 1er mai, on entendit à la Martinique et à la Guadeloupe, où on ignorait ces phénomènes, un bruit lointain qui se prolongea jusqu'au jour et qu'on prit pour celui d'un combat naval ou de l'attaque d'une des forteresses de l'archipel. A la Dominique cette erreur fit mettre sous les armes la garnison de Roseau, et au fort Bourbon, à la Martinique, on rassembla les troupes et on les tint prêtes à se mettre en marche. A Bridgetown, à la Barbade, ce fut vers sept heures et demie du matin que des nuages peu élevés qui se portèrent vers l'île remplirent l'atmosphère de ces éjections cinéréiformes que la solfatare de Saint-Vincent avait vomies dans la nuit; leur chute eut lieu à Fort-de-France (Martinique) à une heure de l'après-midi, et à la Guadeloupe vers le soir seulement.

Il y a à remarquer, dans cette projection des matières volcaniques, leur expansion à la Barbade, à trente-trois lieues à l'ouest de Saint-Vincent, dans une direction opposée à celle des vents alizés; ce qui porterait à établir des courants d'air supérieurs à ces vents qui soufflent uniformément de l'est, et sans interruption, pendant les mois d'avril et de mai, si l'on n'avait remarqué que des brises australes, qui troublent le calme des nuits et soufflent quelquefois pendant une grande partie de leur durée, ainsi

que cela a été observé à cette époque, pouvaient être l'agent de ces transports.

Des marins qui s'étaient trouvés placés pendant l'éruption aux environs de Saint-Vincent affirmèrent que le bruit du volcan était plus fort en pleine mer que près des côtes de cette île.

2° Le volcan de Sainte-Lucie, habituellement désigné comme une simple solfatare, n'a que 1,200 à 1,800 pieds de haut. Dans le cratère se trouvent beaucoup de petits bassins remplis périodiquement d'eau bouillante. Une éruption de scories et de cendres fut observée, dit-on, en 1766; ce qui serait, ainsi que le remarque M. Humboldt (1), un phénomène rare dans une solfatare.

3° L'activité volcanique de la montagne Pelée à la Martinique, haute, d'après Dupugnet et Leblond, de 4,416 pieds, et de 1,600 mètres, d'après M. Moreau de Jonnès, du Vauclin et des pitons du Carbet, dans la même île, est douteuse; pourtant il y eut une grande éruption de vapeurs, le 22 janvier 1792, décrite par Chisholm, et une pluie de cendres qui couvrit tous les toits des maisons de la ville de Saint-Pierre le 5 août 1851 (2).

4° La soufrière de la Guadeloupe, haute, d'après Deville, de 4,567 pieds, s'est révélée le 28 septembre 1797, soixante-dix-huit jours avant le grand tremblement de terre qui détruisit Cumana; elle rejeta de la pierre ponce.

Cette montagne, qu'on appelle Soufrière à cause de son état habituel, ne paraît jamais avoir laissé échapper de coulée de laves, ni du cratère placé au sommet, ni d'ouvertures latérales; mais les cendres provenant des éruptions de sep-

---

(1) *Cosmos.*

(2) Le 16 mai 1851, on ressentit à la Martinique des secousses de tremblement de terre qui agitèrent plus fortement la Guadeloupe : elles se reproduisirent à la fin de juillet. Les 4 et 5 août, plusieurs autres secousses, accompagnées d'un bruit souterrain venant de la montagne Pelée, se firent de nouveau sentir, et dans la nuit du 5 au 6, une pluie de cendres couvrit la ville de Saint-Pierre et ses environs.

tembre 1797, de janvier 1836 et février 1837, ont été examinées par Dufrénoy et ont été reconnues pour des fragments de laves pulvérisés, dans lesquels on a constaté la présence du pyroxène et des minéraux feldspathiques.

Eruption volcanique dans la région du lac Bouillonnant (Dominique).

Un témoin oculaire qui a observé la récente éruption de la soufrière, à la Dominique, donne les détails que nous reproduisons ici :

Le dimanche 4 janvier 1880, un peu après onze heures du matin, des signes subits indiquaient qu'une violente tempête s'annonçait. L'atmosphère, qui auparavant était douce et agréable, grâce aux légères pluies qui tombaient depuis le matin de bonne heure, devint tout à coup presque étouffante par son excessive chaleur. Le bruit lointain d'un orage se faisait entendre et le ciel se chargea de nuages lourds et épais, le temps se couvrit et bientôt le grondement du tonnerre se fit entendre de plus près et avec force.

Les éclairs, d'une couleur bleue et rouge, devinrent plus fréquents et plus brillants, et la pluie, qui s'était manifestée tout d'abord par quelques gouttes, commença à tomber par torrents.

En un moment, le temps s'assombrit comme s'il faisait nuit; une odeur forte et presque accablante de soufre se répandit, et ceux qui se trouvaient dans les rues sentirent les gouttes de pluies tomber sur eux comme des grêlons. On pouvait se rendre compte de ce phénomène en observant les gouttières d'où les eaux se précipitaient pareilles à autant de cataractes de plomb fondu, tandis que dans les canaux des rues coulait en abondance une boue épaisse ne ressemblant en rien à ce qu'on avait vu jusqu'ici.

Pendant ce temps, la rivière de Roseau débordait avec furie, emportant quantité de roches et de grands arbres et menaçant de détruire les ponts sous lesquels elle passe et les maisons d'alentour.

Quand la tempête eut cessé, — elle avait duré jusqu'à midi, — les toits et les murs des bâtiments de la ville, le pavé des rues, le seuil des portes, les arrière-cours, étaient couverts d'un dépôt de cendres volcaniques compactes comme de l'argile et d'une couleur gris foncé. Dans certains endroits, on trouvait de petits morceaux de métal de l'épaisseur d'un pouce, brillants à la surface, et qu'on pourrait assez exactement comparer à du sulfure de plomb.

En grattant un peu cette matière, on pouvait, à la suite d'un léger examen, déterminer les principaux éléments qui la constituaient : du sable et de la magnésie, une légère addition de sulfure métallique et une quantité encore moindre d'argent. C'est, en effet, la composition de la boue volcanique jetée par les soufrières Watton Wavin et dans la région du lac Bouillonnant. C'est aussi la solution qu'on trouve dans les eaux du lac.

La Table de Billard du Diable (the Devil's Billiard Table), qui occupe un demi-mille du lac Bouillonnant, est entièrement formée de cette substance qui, en cet endroit, prend le caractère d'une pierre en formation.

Les informations établirent le lendemain matin que, sauf du côté du sud-est, la pluie de boue ne s'était pas étendue au delà des limites de la ville. Du côté du nord-ouest, dans la direction du Fond-Colé et du Morne-Daniel, il n'était tombé rien que de la pluie, et ni Loubière ni Pointe-Michel n'avaient eu à subir aucun désastre volcanique. La direction du vent pendant la tempête et quelque temps après — de l'est à l'ouest et au sud — montre assez clairement combien le nuage de poussière avait voyagé ; mais, chose étrange, Shanford, qui se trouve dans le courant du vent et qui aspire la plupart des pluies qui se ramassent sur le sommet du Micotrin, avait été ménagé par la tempête, et les arbres de Cunningham semblaient, vers une heure de l'après-midi, couverts de gelées blanches. Les navires qui étaient à l'ancre en face de la ville (sud-ouest) furent tous

abondamment couverts de boue. Un petit bateau faisant voile dans le canal de la Martinique, au sud de l'île, en reçut un peu sur son pont. Dans le village de la Soufrière, cependant, à l'extrémité de Scot's-Head, d'où l'on découvre la Martinique sur le canal et derrière lequel se trouvent de nombreux jets de soufre et quelques monticules, rien d'extraordinaire ne fut observé, le ruisseau d'alun qui court à à travers le village et qui déborde toujours quand l'action volcanique se produit dans l'intérieur ne s'était pas élevé d'un pouce au-dessus de son niveau normal.

Mais ce qui arriva à la Pointe-Mulâtre nous permet d'apprécier à quel endroit l'éruption s'est produite. Pointe-Mulâtre se trouve au pied de cette rangée de montagnes au haut desquelles le lac Bouillonnant s'agite violemment.

La seule issue du lac est une cascade qui tombe dans une des branches de la rivière de la Pointe-Mulâtre, dont la couleur et la température, de temps à autre, annoncent l'existence ou l'activité volcanique dans la région du lac. Nous ferons observer en passant que la chute d'eau de ce lac est semblable en apparence aux chutes qui existent sur les côtes de Boairama, dans l'intérieur de la Guyane anglaise; il n'y a pas de ruisseau à écoulement continu, mais l'eau franchit son bassin comme une chaudière bouillonnante, et descend en cascades qui se détachent de la partie supérieure. N'y aurait-il pas un lac bouillonnant sur le sommet innaccessible du Boairama?

Le phénomène observé à la Pointe-Mulâtre, le samedi, a été semblable à celui dont nous avons été témoin à Roseau, avec des caractères plus fortement marqués: la chute de la boue était plus lourde, couvrant tous les champs, le désordre atmosphérique était plus considérable, et le changement dans l'aspect de l'eau courant à travers la place plus surprenant. De la rivière de la Pointe-Mulâtre commença soudainement à couler une boue volcanique mêlée d'eau, puis la boue prédomina et enterra le courant sous

son poids, et l'odeur du soufre dans l'eau devint positivement accablante. Bientôt les poissons qui étaient dans cette eau — le brochet, le camoo, le méye, le crocro, le mulet, et jusqu'à l'anguille, l'écrevisse, la loche, — moururent et furent jetés sur le rivage.

La boue emportée par la rivière a formé à l'embouchure un banc qui arrête le courant et menace de le rejeter sur les terrains bas de la Pointe-Mulâtre.

Les rapports du quartier Laudat au sujet du lac Bouillonnant sont curieux. Les rivières Batchelor et Admiral et les nombreuses sources minérales qui courent dans cette partie de l'île charrient toute une masse liquide blanche et épaisse ressemblant à la crème de lait. La face du pays entier, de la rivière Admiral, a subi de nombreux changements que les gens de la campagne qui apportent les nouvelles à Roseau semblent absolument incapables de décrire; cependant l'activité volcanique continue toujours (1).

Idée générale de la configuration des côtes des Antilles.

Les côtes des Antilles offrent rarement une pente douce et une hauteur médiocre; elles sont en général escarpées et d'une grande élévation, ou bien elles sont basses, noyées et ceintes d'une forêt marécageuse de palétuviers. Dans le premier cas, elles sont baignées par une mer libre et profonde, et le rivage, qui est extrêmement déclive, n'est jamais praticable qu'à une petite distance de la rive, où on trouve un fond de roches et de sable fin; dans le second cas, un fond de vase est annoncé par les sondes qui diminuent progressivement; ordinairement ce fond est parsemé de bancs de coraux plus ou moins élevés sous l'eau, qui obligent, par leurs chaînes étendues, le navire à se tenir éloigné de la côte.

---

(1) Traduit du *Dominican*.

Cette disposition des formes est identique pour toutes les îles de l'archipel ; la même ressemblance s'observe entre les rivages des grandes et des petites Antilles, et parmi ces dernières, entre les îles calcaires et les îles volcaniques.

D'après M. Moreau de Jonnès, dont les opinions sur la formation de l'archipel des Antilles sont diamétralement opposées à celles que nous avons exprimées au commencement de ce travail, les foyers ignivomes auxquels ces îles doivent leur origine ayant ouvert dans les plateaux antérieurs leurs diverses bouches plus près de la côte occidentale que de celle du vent, cette dernière est moins rapprochée des points culminants ; elle présente moins d'élévation dans la coupe de son rivage, et une pente plus douce dans les versants qui viennent y aboutir. La côte occidentale, plus rapprochée du centre de l'ancienne conflagration, semble plus tourmentée. Toutes ces surfaces sont heurtées violemment, et la multitude des accidents présente l'aspect du désordre et de la confusion. Les reliefs qui forment cette côte sont plus élevés et plus abruptes ; ils sont en grande partie composés de substances erratiques et pulvérulentes que lançaient les volcans et que les brises de l'est portaient sous le vent des cratères. Les tuffas qui en sont résultés ont enfoui les coulées de laves, mais ils en ont modelé la structure, excepté vers la croupe de leurs hautes collines, où, n'opposant aux vagues de l'Atlantique qu'une résistance égale à celle des basaltes, leurs éboulements ont produit et produisent encore des escarpements dont les parois verticales s'élèvent du fond des eaux et montrent dans leur coupe effrayante la constitution minéralogique de ces rives phlégréennes.

La Peyrouse avait observé la différence qui existe entre les côtes orientales et occidentales des Antilles. En prolongeant les rivages des îles volcaniques du grand océan Pacifique, il fut frappé de leur configuration identique avec celle des côtes de l'archipel américain, et il remarqua que là, comme aux petites Antilles, l'un des versants se termine

par une pente peu déclive, tandis que l'autre, plus rapide et plus accidenté, est coupé brusquement par des escarpements qui s'élèvent d'une mer profonde.

Lorsqu'on examine avec attention la longue chaîne des îles volcaniques de l'archipel, continue M. Moreau de Jonnès, on découvre que c'est toujours dans l'intervalle de deux anciens foyers dont les aires d'activité ne sont jointes que par un point de leur circonférence que l'on trouve les plus grands rentrants du rivage qui forment les baies et les ports les plus vastes. Telle est, à la Martinique, la baie de Fort-de-France, dont le bassin est formé par l'espace qu'ont laissé entre eux les volcans du Carbet, des Roches-Carrées, du Vauclin, du Constant, du Goamab et du morne de la Plaine; telles sont encore, dans la même île, les baies du Marin, du Robert et de Saint-Pierre, qui s'ouvrent dans l'intervalle de deux volcans, la montagne Pelée et les pitons du Carbet, et dont le peu d'étendue est le résultat de la proximité de ces deux foyers limitrophes, parce que les éjections lancées par les bouches ignivomes se joignant et se confondant, elles ont fait disparaître la vallée sous-marine qui formait la borne des deux aires, ou bien elles ont prolongé les rivages de manière qu'ils n'offrent point ces vastes rentrants où les vaisseaux trouvent un abri.

Telle est, à Saint-Christophe, la baie Frégate, qui sert de rade à la ville de la Basse-Terre et que forme le rentrant de la côte occidentale de l'île au point de jonction du périmètre du morne Saint-Patrik et de ceux des Salines; c'est aussi à la proximité du morne Saint-Patrik et du mont Misery qu'est dû le médiocre enfoncement de Old-Road-Bay.

Tel paraît être, à la Jamaïque, le port de Kingstown, qui gît entre l'aire volcanique des montagnes Bleues et celle des montagnes du Borgne.

Telle paraît être l'anse du Choc à Sainte-Lucie, etc.

Généralement aux Antilles, les rentrants les moins considérables des rivages doivent leur origine aux courants de

lave qui, descendus des cimes volcaniques, se sont avancés jusqu'au milieu des eaux de l'Océan, et dont les hauts promontoires laissent entre eux des anses et quelquefois même des havres assez profonds pour recevoir, comme les ports de la Trinité et du Galion de la Martinique, des bâtiments de guerre de premier rang.

Il y a pourtant deux exceptions à la règle générale à laquelle le gisement des ports est soumis dans l'archipel. Dans l'intervalle des volcans éteints on ne trouve point de havres lorsque des rivières considérables y ont leur embouchure, car alors les troubles qu'elles charrient comblent les bassins et les changent en de vastes plaines d'alluvions. Les terrains d'alluvions formés à la Martinique, dans le bassin de la baie de Fort-de-France, à l'embouchure de la rivière Monsieur, et de celles de l'Acajou, de la Jambette, du Lamentin, du Lézard, de la Manche et de la Rivière-Salée, annoncent, par leur extension progressive et rapide, qu'il ne faut qu'un petit nombre de siècles pour produire l'effet qu'on observe à la Trinidad, où l'entrée des vallées qui séparent les différentes aires d'action des anciens volcans ne présente aucun port aux navigateurs; d'immenses marais les remplacent; tels sont celui d'Oropuche, formé par les dépôts du Muro, celui de la Grande-Savane que les eaux du Caroni ont élevé à l'embouchure de cette rivière, celui de la Branche qu'on trouve à l'ouvert de la vallée de Guaturano, et le grand Lagon, dont les inondations occupent la place de la baie qui, sans doute, existait primitivement à l'entrée de la vallée de la Guaraca.

Dans la partie la plus reculée de ces rentrants, on trouve toujours une plage de sable ou de galets volcaniques, ou bien un marais couvert de palétuviers. Dans le premier cas, il y a souvent un marigot, espèce de gué que rendent dangereux les sables mouvants qui sont charriés par la rivière à son embouchure et repoussés par les eaux de l'Atlantique; dans le second, on est presque certain qu'au delà des palé-

tuviers s'ouvre une vallée dont le fond est formé par les terres d'alluvions inondées ou marécageuses dans la saison des pluies. Mais quelle que soit la nature du terrain, partout où il y a un rentrant de rivage, il y a un mouillage, une plage et une vallée arrosée par une rivière ou un torrent.

Par une singularité remarquable, l'entrée des ports situés au vent des îles, quoique leurs bassins soient sûrs et commodes, est obstruée presque partout par des bancs de coraux qui ne permettent pas aux navigateurs de les franchir sans une complète connaissance de leurs dispositions, tandis que l'ouverture des havres formés sur la côte opposée est entièrement libre.

Ces récifs, qu'on trouve sur le prolongement sous-marin du rivage occidental, sont tous des rochers volcaniques sans continuité et dont le gisement ne laisse point d'incertitude, puisqu'ils s'élèvent constamment dans la direction des courants de laves dont les extrémités forment les saillants de la côte.

De tous ces rochers calcaires, le plus célèbre est un banc de carbonate de chaux assez dur, d'un kilomètre de long, situé sur le bord de la mer, au quartier du Moule, à la Guadeloupe. Ce banc calcaire est à fleur d'eau et est recouvert pendant la haute marée. En 1804, M. Gérard, naturaliste de Bruxelles, envoyé par M. le général Ernouf, ami zélé des sciences, y fit des fouilles. On trouva un bloc renfermant un squelette humain parfaitement incrusté dans la pierre. M. Dauxion-Lavaysse, auquel nous empruntons ces détails (1), fit aussi des recherches, et, dans les blocs, ne rencontra que des bras, des jambes, des têtes séparées et des vertèbres disjointes: faute de monde, il ne put compléter ses travaux. Tous ces anthropolites étaient placés est et ouest, suivant l'antique coutume des Asiatiques et des

(1) Dauxion-Lavaysse: *Voyage aux îles de Trinidad, de Tabago, de la Martinique et au Vénézuéla*, Paris, 1813, t. 1.

Américains; à côté des squelettes, et incrustés dans la pierre, on trouvait des pilons, des mortiers, des cognées, des casse-tête d'une pierre basaltique ou porphiritique, des instruments, enfin, semblables à ceux des sauvages actuels. Cette masse contient du quartz blanc à petits grains. C'était sans doute, dit l'auteur, un cimetière que le temps et d'autres circonstances ont changé en une roche calcaire.

Les grands rochers, dont l'aspect est si frappant et si pittoresque et qui se projettent à quelque distance des rivages des îles, ne doivent pas être rangés parmi ces écueils, car quoiqu'il y en ait plusieurs ayant la même origine et le même gisement, la plupart paraissent devoir leur formation à des bouches sous-marines et n'avoir aucune corrélation géologique avec les reliefs de la côte dont ils sont voisins. Les plus remarquables sont : le Gros-Ilet, à Sainte-Lucie; l'ilet à Ramiers, le Diamant, la Table-au-Diable, l'ilet Saint-Aubin, la Caravelle et la Perle, à la Martinique; l'ilet à Goyave, la Caouenne, à la Guadeloupe; enfin l'ilet des Ramiers, situé au midi de la pointe des Salines, et l'ilet Haut, qui s'élève dans le prolongement du morne des Sauteurs, à la Grenade.

HYDROLOGIE.

Des rivières des Antilles.

Les rivières des Antilles, qui tirent leur origine des nuages dont les sommets des montagnes sont toujours environnés, descendent de cascade en cascade des hautes régions de chaque point culminant où les feux souterrains avaient jadis leur foyer, et, comme autant de rayons, elles s'étendent du centre à la circonférence de chaque aire phlégréenne. Quand leur lit n'a pas été creusé par leurs eaux dans des substances arénacées, ponceuses ou furfuracées, il est dans l'intervalle de deux courants basaltiques et se

trouve alors profondément encaissé entre des escarpements de rochers qui ont depuis 20 jusqu'à 100 mètres dans la région des bois. Dans l'un et dans l'autre cas, il n'offre qu'un petit nombre de courbures légères, mais il devient tout à coup sinueux s'il arrive qu'avant de s'ouvrir sur le rivage de la mer il ait à traverser ces plaines horizontales et marécageuses que les dépôts successifs ont élevées sur les bords des bassins tranquilles qu'on trouve quelquefois dans l'aire de deux volcans voisins.

Ces rivières, dont le cours n'est souvent que de 2.400 mètres et n'excède jamais 6 à 7 lieues, selon M. Moreau de Jonnès (1), sont pendant la saison des fraîcheurs, du renouveau et surtout pendant la phase estivale de mars et avril, de tranquilles ruisseaux qui peuvent être traversés à gué et même à pied sec, en passant sur les quartiers de lave dont leur lit est parsemé, car leur profondeur est alors à peine de deux à trois pieds; mais lorsque viennent les pluies diluviales de l'hivernage, produites par l'immense évaporation de l'Atlantique, due à la proximité du soleil, ces rivières presque desséchées, gonflées par les eaux du ciel après un de ces orages si fréquents dans les Antilles à cette époque de l'année, deviennent tout à coup des fleuves impétueux, dévastant tout sur leur passage, dégradant le terrain que minent leurs eaux, entraînant d'énormes blocs de basalte qu'elles roulent, des arbres qu'elles charrient et qui, sur leurs parcours, dans les lieux habités, démolissent en passant, à la manière des béliers, les ponts et les maisons qui disparaissent dans la débâcle (2).

La pente de ces torrents peut faire juger quelle doit être

---

(1) *Essai sur la topographie des Antilles*, par M. Moreau de Jonnès. (*Annales maritimes et coloniales*, 2e partie, 1816, page 278.)

(2) Dans la nuit du 22 au 23 avril 1865, un orage épouvantable, dont le dernier de ce genre avait eu lieu le 3 septembre 1781, éclata sur la ville de Saint-Pierre. De minuit et demi à quatre heures du matin, la pluie, par torrents précipités, ne cessa de tomber. Les averses étaient poussées par un vent violent,

leur rapidité : elle est de six à neuf pouces par toise, ainsi que le constatent les travaux de l'auteur que nous venons de citer. « Des observations barométriques soigneusement « faites, dit-il, ne laissent pas douter qu'à la Martinique la « rivière de Case-Navire n'offre vers sa source une diffé- « rence de niveau de plus de 150 pieds (1) par 25 toises (2), « d'où il résulte que, dans la partie supérieure de son lit, « elle a autant de chute que de cours. »

Les berges de ces cours d'eau, lorsqu'ils s'enfoncent dans les forêts et coulent dans un encaissement, sont quelquefois d'une hauteur de 400 à 500 mètres ; elles sont alors à peu près impraticables ; elles présentent ces difficultés à leur embouchure, sur le rivage de la mer, où leur hauteur atteint encore 50 à 67 mètres.

Dans l'intervalle de deux coulées basaltiques où les versants latéraux des collines sont plus ou moins rapides et rapprochés l'un de l'autre, on trouve presque toujours entre eux, sur le littoral, une vallée étroite et fertile, au milieu de laquelle est une sorte de cuvette où les eaux sont renfermées tant qu'elles sont médiocrement abondantes, et d'où elles débordent aussitôt que les grandes pluies tombent dans les montagnes. Quand les massifs minéralogiques projetés par les feux souterrains se composent d'éjections erratiques, pulvérulentes et arénacées au lieu de laves fluentes divisées en vastes courants, les versants concentriques des montagnes n'ayant offert aux eaux pluviales aucune solution de continuité, de grandes tranchées qui

---

le ciel sillonné d'éclairs semblait en feu, le tonnerre grondait dans les montagnes, les décharges électriques se succédaient avec rapidité. Toutes les rivières qui viennent déverser leurs eaux dans la rivière Roxelane, qui traverse la ville, se gonflèrent, la crue de celle-ci fut terrible. Ses flots, charriant des blocs de pierre, des arbres, la terre des escarpements de ses bords qu'elle entraînait, détruisirent sur leur passage les ponts qui leur faisaient obstacle et les villas qui bordaient ses rives. Cette débâcle fut rapide et ne dura que quelques heures.

(1) 50 mètres.

(2) 50 mètres.

ont été creusées par elles leur servent de lit; le passage en est alors impraticable partout où l'on n'a pas taillé péniblement des chemins en corniche et en tourniquet dans la hauteur de leurs parois verticales, qui s'élèvent souvent à 66 ou 67 mètres.

Formation des marigots à l'embouchure des rivières.

Les sables qui proviennent des détritus des laves et que charrient les eaux pluviales, lorsque les rivières ont leur embouchure sur quelque rivage de la côte orientale des iles constamment battue par une mer furieuse, étant repoussés par les flots de l'Atlantique, s'accumulent à l'entrée de ces rivières et y forment ce que dans l'archipel on appelle des marigots : ce sont des battures qui présentent à l'œil toute l'apparence d'un gué sûr, mais dont les sables, minés par l'infiltration des eaux courantes, s'affaissent tout à coup sous les pieds du voyageur confiant que leur aspect a trompé et l'engloutit presque toujours, quelle que soit son adresse.

Formation des forêts noyées qui longent les rivières.

Lorsque l'embouchure des rivières est au fond de quelque bassin, les troubles que les eaux transportent, se déposant latéralement à leurs courants, élèvent lentement ces plaines dont l'existence est annoncée par de vastes *forêts de palétuviers;* ces bois sans cesse inondés s'étendent souvent le long des deux rives dans un espace de plusieurs lieues, et l'on ne peut franchir ces nappes d'eau que dans les endroits où d'étroites chaussées conduisent jusqu'à leurs bords submergés, à travers d'immenses marécages; le mélange de leurs eaux avec celles de la mer les rend *saumâtres.*

La végétation de ces lieux est toute spéciale et leur communique, de loin, un aspect particulier d'un vert sombre qui tranche sur la teinte plus claire des forêts voisines. Plusieurs familles bien différentes se partagent ces tristes domaines. Le *Brachypteris borealis*, de la famille des mal-

pigliacées, qu'on ne rencontre guère autre part, y croît en grande quantité; plusieurs plantes de la famille des légumineuses, qu'à cause de leurs fruits on appelle Mangles à médaille: 1° le *Ecastophyllum monetaria* D. C.; 2° le *Ecastophyllum Brownei* D. C.; 3° le *Pterocarpus suberosa;* 4° le *Drepanocarpus lunatus* D. C., y croissent aussi.

Une apocynacée caractéristique des palétuviers, l'*Echites biflora,* se mêle à d'autres plantes de familles différentes, telles que : le *Rizophora mangle* (risophorées), *l'Avicennia nitida,* le *Bondia daphnoïdes,* le *Conocarpus erecta.*

Parmi les bignoniacées on trouve le *Bignonia incarnata.*

Parmi les aroïdées: le *Philodendron arboreum,* Kunth.

Parmi les fougères, l'*Acrosticum aureum.*

Enfin les cypéracées fournissent le *Scirpus autumnalis,* le *Scirpus palustris,* le *Schœnus clarium,* le *Cyperus viscosus,* le *Cyperus elegans,* le *Cyperus triangularis.*

Telles sont les plantes qui croissent dans les palétuviers et qu'il est exceptionnel de rencontrer ailleurs.

Parmi les animaux qui habitent les palétuviers, on remarque: le *Gelatinus vocans,* qui crible la bourbe de ses trous, le *Grapsus cruentatus,* le *Sesarma Pisonii,* le *Cardisoma carnifex,* le *Unauca.*

Ces espèces animales, de même que les plantes que nous venons d'énumérer, sont spéciales aux palétuviers et à leurs environs.

Rivières saumâtres des Antilles.

Ces rivières sont les seules, aux Antilles, qui soient navigables pour les embarcations du pays et même pour de petits bateaux à vapeur, qui peuvent remonter à une certaine distance de leur embouchure; à la Martinique, on compte, parmi celles de ce genre, la rivière Salée et le Lamentin; à la Trinidad, le Caroni, navigable à plus de six lieues: elle se jette dans le golfe de Paria.

Causes de la multiplicité des rivières dans les Antilles.

C'est à l'action exercée sur les nuages par les hautes montagnes des Antilles et les forêts qui les couvrent qu'est due l'abondance singulière des eaux fluviatiles qui multiplient le nombre des cours d'eaux dans ces îles. Dans les grandes, telles que Cuba, Haïti, Porto-Rico et la Jamaïque, il en est un grand nombre dont la plupart ne sont que des torrents et des ruisseaux, et l'on n'en trouve pas un seul navigable à trois ou quatre lieues de son ouverture dans la mer: tels sont, à Cuba, le Rio-Canto, qui prend sa source dans la Sierra-de-Cobre et qui débouche à quelques milles au-dessous de Manzanillo; le Rio-de-Guines, remarquable par le projet qu'on a eu, en 1798, de l'unir au canal de petite navigation qui devait traverser l'île dans le méridien de Batabano; le Ay, ou Rio-de-los-Negros, qui s'élance de la caverne de Sumidero par bonds qui forment plusieurs cascades de 60 à 65 *varas* de hauteur, passe ensuite sous un pont gigantesque et naturel et vient reprendre son cours paisible au-dessous de Pueblo-Viejo.

Tels sont encore, à Haïti, la Neiba (Neiba, Neive), qui traverse la vallée de Saint-Jean, qui court vers le sud; le Yuna, vers l'est, qui arrose la plaine de la Véga, le Yayn (Yaqui, Yaque, Saint-Yaque et Monte-Christi), vers le nord: il traverse la plaine de Santiago; l'Artibonite, qui est le courant le plus considérable de la partie occidentale de l'île, et prend sa source dans le Cibao, pour entrer dans la mer, à quelques milles au sud des Gonaïves, après avoir traversé toute la partie autrefois française; l'Ozama, d'un cours moindre, mais dont le lit est profond: c'est sur ses bords que s'élève Santo-Domingo; d'autres courants, enfin, très bornés dans leur étendue, qui se déchargent dans le vaste étang salé, ou Laguna-Enriquilo, qui forme un bassin intérieur.

Les rivières de la Jamaïque sont très nombreuses; celles

qui se jettent dans la mer, le long de la côte méridionale, de la pointe Morant à la pointe Négrill, sont : la rivière Morant, la rivière Jaune, de Spanishtown, le Mino, la rivière de Milk, de Cabrito, le Black-River, etc.

Celles qui ont leur embouchure sur la côte septentrionale, de la pointe Négrill à la pointe Morant, sont : le Great-River, la rivière de Montica, de Martha-Brea, l'Ocho-Rios (les Huit-Rivières), la rivière Anotto, la Grande-Rivière, le Plantain-Garden-River, etc.

Porto-Rico, cette île plus montagneuse que les trois autres, est arrosée d'un grand nombre de ruisseaux, le Coamo, le Manatti, los Angeles, l'Ancesco, le Guanahibo, l'Arrecibo, l'Arroyoto, la Loïza, los Descalabrados, qui la sillonnent en tous sens.

Le système hydrographique des petites Antilles est aussi développé que celui des grandes : à la Guadeloupe proprement dite, on compte plus de cinquante rivières, dont les principales sont : au vent, celle du Petit-Carbet, des Bananiers, du Grand-Carbet, de Sainte-Marie, de Sainte-Rose, de la Petite et de la Grande-Goyave, de la Moustique, de la Lézarde, de Madame-du-Coin et de la Capesterre ; sous le vent, celle du Galion, des Pères, du Plessis, des Habitants, du Beau-Gendre et de la Grande-Rivière.

A la Martinique, il en existe soixante-quinze, qui descendent de six points culminants, élevés par les feux souterrains, et que grossissent une foule de ravins moins considérables par l'étendue de leur cours ou par le volume de leurs eaux. On remarque parmi ces rivières : au vent de l'île, le Lorrain, le Galion, la Grande-Capote et la Falaise ; sous le vent, la rivière Salée, le Lézard, la Jambette, la rivière Monsieur, celles de d'Énambuc et du Carbet et la rivière de Case-Navire.

Les îles calcaires, telles qu'Antigue, la Barbade et la Grande-Terre de la Guadeloupe, n'ayant point de reliefs dont l'élévation excède neuf cents pieds, et étant, d'ailleurs,

totalement dépouillées d'arbres qui puissent exercer quelque action sur les vapeurs de l'Atlantique, sont presque entièrement privées d'eaux fluviatiles, et l'on n'y trouve guère que quelques ravins ou plus souvent encore des flaques stagnantes où pénètrent fréquemment les infiltrations de la mer.

« Il n'y a dans l'ile d'Antigue, dit l'auteur de la *Description des îles Antilles possédées par les Anglais*, aucune « rivière ni source; les recherches que les habitants ont « faites avec grand soin dans tous les cantons en ont fait « cependant découvrir quelques-unes, mais si faibles qu'on « en tire peu d'utilité; ce qui les a obligés d'avoir des ci- « ternes; mais il arrive que dans les grandes sécheresses « les citernes manquent, alors ils sont obligés de faire venir « de l'eau fraîche des îles voisines (1).

« Il n'y a dans l'île de la Barbade que deux petites ri- « vières ou ruisseaux qui sont dans la partie de l'est; la plus « considérable s'appelle la rivière d'Ecosse, et l'autre la « rivière de Saint-Joseph. Cette dernière n'est proprement « qu'un petit ruisseau qui n'a pas une demi-lieue de cours, « qui se jette dans la mer, à une lieue au sud de la première; « il n'y a pas d'eau les deux tiers de l'année, mais on trouve « partout des fontaines et des sources de très bonne eau (2). »

Les lacs.

Les lacs qu'on voit dans la plupart des îles de l'archipel ont encore moins d'importance que n'en peuvent avoir, dans les Antilles calcaires, les ruisseaux presque toujours desséchés qu'on y rencontre; ils sont presque tous situés au centre des îles et au milieu des forêts; leur origine appartient à deux causes différentes : ils sont les vestiges du

(1) *Description géographique des îles Antilles possédées par les Anglais*, par le sieur Bélin, ingénieur de la marine et du dépôt des plans, censeur royal de l'Académie de marine et de la Société royale de Londres. Paris, 1757, page 84.

(2) Même auteur, page 57.

cratère d'un ancien volcan, ou bien ils ont été formés par la jonction des rameaux latéraux de deux courants basaltiques dont la direction était parallèle. Dans le premier cas, ils occupent le sommet d'une montagne conoïde ou pyramidale, leur bassin est elliptique et se présente aux regards comme un vaste amphithéâtre; dans le second cas, l'enceinte des lacs est un grand polygone irrégulier, soumis, ainsi que la masse des eaux qu'il renferme, au versant général de l'aire phlégréenne où il est situé. Quelle que soit l'origine de ces lacs, ils déchargent leur trop-plein soit par-dessus les bords, soit par les brèches que les grandes eaux ont faites, soit enfin par des fissures souterraines, et ils alimentent, comme autant de réservoirs, les rivières dont le lit s'ouvre au-dessous d'eux. A la Guadeloupe on en trouve plusieurs qui sont désignés sous le nom de Grand-Étang, de l'Étang-Zombi et de l'As-de-Pique. A la Martinique il y en a deux : l'un, au sommet de la montagne Pelée, est l'ancien cratère du volcan éteint; l'autre, aux pieds des pitons du Carbet, porte le nom de Rivière-Lor, dont il est la source; il doit son origine à la jonction des contre-forts latéraux de deux courants basaltiques parallèles. A la Dominique, à environ deux lieues de la ville de Roseau, on trouve, au sommet d'une montagne volcanique très-élevée, un lac qui couvre un espace de quelques arpents et donne naissance à plusieurs rivières; il en est ainsi du grand étang de la Grenade, etc.

Les étangs.

Les étangs qu'on trouve assez ordinairement dans la partie méridionale de plusieurs des îles de l'archipel n'ont ni le même aspect, ni la même origine que ceux dont nous venons de parler : ce sont de grandes flaques d'eau sans profondeur, communiquant presque toujours avec la mer, dont elles sont peu éloignées, et provenant d'affaissement du sol, soit par l'effet des commotions volcaniques, ou,

plus souvent encore, paraissent être d'anciennes mines des eaux de l'Atlantique sur les appendices calcaires formés dans son sein par les mollusques testacés et coralligènes et superposant les rochers basaltiques ou porphyritiques qui constituent le massif minéralogique des Antilles. Ces flaques sont nommées salines parce que la chaleur du soleil y forme naturellement du sel marin (*chlorure de sodium*) par l'évaporation rapide qu'elle produit; telle est, au sud de la Martinique, la grande saline située près de la Table-au-Diable; telles sont encore celles de Saint-Christophe, qu'on trouve dans un pareil gisement, celles de Saint-Martin, etc.

CLIMATOLOGIE.

Tandis que nous voyons les animaux et les plantes provenant des climats tempérés se dégrader sous celui des Antilles, les espèces animales et végétales originaires de l'Afrique, transportées dans les îles de cet archipel, y trouvent des conditions de prospérité, comme dans leur ancienne patrie. Les cannes à sucre, qui couvrent aujourd'hui leurs campagnes, viennent primitivement des îles du Cap-Vert; une partie de leurs plantes alimentaires appartiennent à la côte de Guinée; les meilleurs fourrages de leurs savanes et les plus belles fleurs de leurs jardins ont la même origine (1). Leurs dattiers sont ceux de l'Atlas, et c'est du Sénégal qu'on a transplanté dans la chaîne Colombienne ces tamarins qui, par leur ombre épaisse, étouffent les arbustes qui les entourent. C'est à l'aide d'un courant qui viendrait du pied de la ligne que M. Moreau de Jonnès explique, dans les îles de l'archipel, la présence de plantes indigènes communes avec celles d'Afrique, et

(1) M. Moreau de Jonnès trouve, dans l'analogie de la constitution atmosphérique de l'archipel avec celle de l'Afrique tropicale et dans son opposition avec celle de l'Europe, les causes de cette singulière protection. (*Tableau du climat des Antilles.*)

dont les graines auraient été portées par la mer sur leurs rivages féconds.

HUMIDITÉ.

L'influence de l'humidité domine la météorologie des Antilles, elle a une puissance plus grande que celle de la chaleur; le terme moyen de cet état de l'atmosphère est indiqué entre le 86° et le 87° de l'hygromètre de Saussure. La situation de ces îles au milieu d'une vaste mer, dont l'évaporation est journellement de plus de trente-trois millions de tonnes par degré carré (1); leur proximité les unes des autres dans un espace de deux cents lieues, où elles forment une courbe qui coupe à angle droit la ligne de direction des vents dominants; l'évaporation de leurs eaux fluviales, estimée annuellement à $2^{m}83$; l'étendue de leur massif minéralogique, qui est assez considérable pour leur permettre d'exercer sur l'atmosphère une influence que ne peuvent avoir les îles circonscrites et entièrement isolées; l'élévation de leurs montagnes, dont les sommets se projettent de 6 ou 800 mètres au-dessus de la région des nuages, qui, pendant la saison humide, commence sous le quatorzième parallèle, à moins de 666 mètres au-dessus du niveau de la mer; leur structure conoïde ou pyramidale, qui semble augmenter leur action sur les nuées électriques; enfin les bois qui les couvrent depuis leur base jusqu'à leur cime aiguë, et qui absorbent le calorique sans le réfléchir comme les sables et les rochers du rivage et les terrains dépouillés de la région des cultures, ont pour propriété de condenser les vapeurs atmosphériques par l'effet d'un abaissement local de température. La transpiration de ces bois est approximativement de $3^{m}40$ entre le littoral et les limites des forêts, et peut-être le double dans ces dernières.

(1) M. Moreau de Jonnès évalue à 33 pieds au moins l'épaisseur de la couche d'eau enlevée annuellement à la mer des Caraïbes par l'évaporation diurne et nocturne.

VENTS.

Quoique l'humidité de l'atmosphère des Antilles soit toujours très grande, quels que soient les vents régnants (1), son intensité varie cependant d'après leur direction. Lors-

(1) Ainsi que nous l'apprend M. Lartigue, dans son *Exposition du système des vents* (*Annales maritimes*, 1841, t. 1, page 84), le vent est un courant d'air ou une partie de notre atmosphère mise en mouvement par quelque altération dans son équilibre.

Les températures inégales auxquelles sont constamment soumises les diverses régions de l'atmosphère raréfient chacune de ses parties d'une manière différente: quand l'air est échauffé, sa pesanteur diminue et il tend à s'élever, tandis que l'air froid, qui est moins raréfié, détermine, en venant prendre sa place pour rétablir l'équilibre, un courant d'air que l'on nomme *vent*.

Le soleil est la cause première de ces raréfactions inégales. Comme il se meut entre les tropiques, il y raréfie par sa chaleur les colonnes d'air et les élève au-dessus de leur véritable niveau; elles doivent donc retomber par leur propre poids et prendre diverses directions dans la partie supérieure de l'atmosphère; mais il doit survenir en même temps, dans la partie inférieure, un nouvel air frais qui, arrivant des climats situés vers les pôles, remplace celui qui a été raréfié entre les tropiques; il s'établit ainsi, à la surface de la terre et dans chaque hémisphère, des courants qui, des pôles, se dirigent vers l'équateur.

Ces courants, qu'on appelle *vents polaires*, mais qui peuvent être nommés *vents naturels* ou *primitifs*, soufflent: 1° dans la zone tempérée de l'hémisphère boréal du nord-ouest au nord, inclinant vers l'ouest à mesure qu'ils approchent de la zone torride, où ils prennent la direction du nord-est à l'est et forment ce que l'on appelle aussi des *vents alizés du nord*, qui sont la continuation des *vents polaires;* 2° dans la zone tempérée de l'hémisphère austral du sud-ouest au sud, inclinant vers l'ouest à mesure qu'ils approchent de la zone torride, où ils prennent la direction du sud-est à l'est et forment les *vents alizés du sud*.

Les vents polaires et les vents alizés paraissent être les seuls vents naturels; car là où ils règnent le temps est beau, l'air pur et le ciel sans nuages, et lorsqu'ils cessent le ciel se couvre, bientôt après tombe une pluie d'autant plus abondante qu'on est plus près de l'équateur; alors le cours de l'air est troublé, car il est à remarquer que dans les pays où les vents polaires et alizés ne règnent pas ou cessent momentanément on est sujet à des coups de vent et à des ouragans, et que c'est toujours par une réaction souvent violente que les vents polaires se rétablissent.

Leur vitesse et leur intensité, qui dépendent de la position du soleil, paraissent même avoir des limites; s'ils sont plus ou moins forts que la saison ne le comporte, le ciel devient nuageux et quelquefois la pluie les accompagne.

Les vents polaires n'occupent qu'un certain espace; mais ils règnent en même temps dans plusieurs endroits. Il existe, dans l'intervalle qui les sépare, d'autres courants d'air, qui, des tropiques, se dirigent vers les pôles: ces courants, que

que le soleil a passé l'équateur et qu'il a atteint à peu près la moitié de sa course vers le tropique du Capricorne, la raréfaction qu'il produit par sa présence dans l'atmosphère de cette partie du globe y fait affluer les vents de la région boréale; ils soufflent dans les Antilles ordinairement pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février. Leur variation la plus commune a lieu du nord vers l'est. Leur empire est marqué par la cessation des phénomènes

---

l'auteur nomme *vents tropicaux* ou *vents secondaires*, suivent des directions telles, qu'ils forment avec les vents alizés et les vents polaires des courants circulaires d'une étendue plus ou moins considérable.

« Les vents alizés soufflent dans la plus grande partie de la zone torride et ne « forment qu'un courant d'air dans chaque hémisphère; ils ne parviennent à « l'équateur que dans les mers libres; ils sont séparés, à l'ouest des continents, « par d'autres vents que l'on appelle vents variables de la zone torride; l'éten- « due, en longueur et en largeur, qu'occupent ces derniers, de même que leur « direction et leur vitesse, dépendent entièrement de la force et de la direction « des vents alizés de l'un et l'autre hémisphère.

« *Les vents polaires alizés et tropicaux et les vents variables de la zone torride* « sont les seuls vents réguliers qui règnent sur la surface du globe.

« *Les vents primitifs* sont froids; ils le deviennent moins à mesure qu'ils « s'éloignent de leur origine. Quand ils sont un peu forts, ils paraissent en- « traîner l'atmosphère dans leur mouvement, ils sont secs et amènent toujours « le beau temps. Le baromètre monte aussitôt qu'ils commencent à souffler, il « atteint sa plus grande élévation lorsque ces vents ont une grande intensité et « qu'ils ont dispersé l'humidité et l'électricité occasionnées par les vents secon- « daires. Ils sont très-sains, l'air est pur là où ils règnent. Lorsqu'ils sont dans « leur plus grande force, ils soufflent quelquefois pendant trois jours consécutifs « sans éprouver d'altération, souvent moins longtemps, jamais au delà. Ces vents « sont plus denses que les vents secondaires et se forment d'abord dans les couches « inférieures de l'atmosphère; ils sont plus intenses à leur origine et le de- « viennent moins à mesure qu'ils s'en éloignent et que leur direction s'écarte de « celle qu'ils avaient lorsqu'ils se sont formés.

« Les vents secondaires commencent à souffler dans les couches supérieures de « l'atmosphère; ils sont faibles à leur origine et ils augmentent de force à mesure « qu'ils s'en éloignent et que leur direction s'écarte de celle qu'ils avaient lors- « qu'ils se sont formés. Ces vents ne paraissent jamais entraîner l'atmosphère « dans leur mouvement; ils sont chauds et le deviennent moins à mesure qu'ils « s'éloignent du lieu où ils ont pris naissance; ils sont pluvieux et d'autant plus « orageux que la température est élevée; ils sont très pluvieux, beaucoup moins « en pleine mer que sur les côtes, lorsqu'ils soufflent du large vers la terre, « mais ils sont quelquefois secs, lorsqu'ils soufflent de la terre vers la mer; dans « ce cas, le baromètre se tient un peu plus élevé que dans le premier. »

électriques des nuages, par la dispersion des vapeurs de l'atmosphère, par la diminution des eaux pluviales et fluviales et surtout par la salubrité de l'air.

Vent du nord.

Le vent du nord, en traversant l'Atlantique équatoriale, adoucit l'âpreté qu'il avait contractée sous les hautes latitudes, et en conserve pourtant assez pour paraître sec et froid quand il atteint les rivages de l'archipel; il souffle pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février; il fait tomber quelquefois le mercure du thermomètre centigrade au 15° (69° de Fahrenheit), tandis qu'il fixe l'aiguille de l'hygromètre entre le 60° et le 70°, pendant les heures de la journée où la brise produit par sa force et sa vélocité le dernier terme de la sécheresse relative du climat.

Le mouvement de translation du soleil au zénith ou au nord des îles détermine l'affluence des vents du sud, mais l'action de cet astre est encore augmentée par le concours de deux autres causes : 1° l'élévation des montagnes de l'Amérique méridionale abaissant la température au-dessous de la glace, on conçoit avec quelle rapidité doivent s'élancer vers le nord les courants qui s'établissent dans leur atmosphère lorsque la chaleur solaire des Antilles fait monter le mercure au delà de 30° centigrades; 2° un effet semblable est produit par les eaux du golfe du Mexique : cette mer, dont le bassin est le récipient du grand courant de l'Atlantique équatoriale contient, à l'époque de l'hivernage, une immense masse d'eau qui, ayant suivi le soleil dans son cours, s'est échauffée au point que sa température est alors en équilibre avec celle de l'air, et que même elle lui cède, pendant la nuit, une partie de son calorique. La puissance de cette cause produit dans l'atmosphère du golfe une raréfaction qui fait affluer les vents du sud-est et de l'est-sud-est.

Vent du sud.

Le vent du sud est chaud et humide; il souffle pendant les mois de juillet, août, septembre et octobre, mais avec moins de force et de continuité que ceux du nord et de l'est; il fait monter le thermomètre à 35° centigrades (95° Fahrenheit) et cause presque toujours une telle abondance de vapeurs dans l'atmosphère, que l'horizon demeure voilé par une sorte de brume et que l'hygromètre reste stationnaire au terme de l'humidité radicale, ou à peu de degrés au-dessus. A l'époque où il domine dans les Antilles, il passe sur les eaux de l'Orénoque, qui montent de *trente-neuf* à *quarante et un pieds*, inondent une étendue de pays de deux cents lieues de l'est à l'ouest, et se chargent des exhalaisons qui s'élèvent de ces plaines liquides.

Vent d'est.

Le vent d'est règne pendant les mois de mars, avril, mai et juin; il participe des propriétés du vent du nord dont il se rapproche par sa direction. Cependant il souffle avec moins de force et de rapidité. Il n'est ni aussi sec, ni aussi froid, quoique en traversant l'Atlantique il perde, avant d'atteindre le rivage des Antilles, une partie de la chaleur qu'il avait acquise par la réfraction des sables vitreux des déserts de l'Afrique. Dans ce passage à travers une mer dont la largeur excède douze cents lieues, l'intensité de son calorique est continuellement atténuée; car les eaux qui sont en contact avec ses courants inférieurs ne peuvent lui communiquer la chaleur qu'elles en ont reçue, puisque, cessant d'exister comme fluide aussitôt qu'elles ont atteint le degré de la vaporisation, elles laissent les eaux du fond se porter à leur place à la superficie de l'Atlantique et absorber une nouvelle quantité de calorique de l'atmosphère.

D'après les observations météorologiques faites par Golbéry dans les contrées de l'Afrique situées sous une parallèle identique, il résulte que la perte de calorique

éprouvée par le vent d'est en traversant l'Atlantique est de six degrés réaumuriens. Pendant la domination des vents d'est, il s'établit dans l'archipel une constitution tempérée rarement troublée par des perturbations atmosphériques.

Vent d'ouest.

Le vent d'ouest est celui de tous qui est le plus rare; il est aussi le moins constant dans sa durée, et il est remarquable que dans ses variations il s'éloigne toujours beaucoup plus du nord que du sud; aussi participe-t-il dans ses propriétés de celles des courants d'air provenant de ce dernier point de l'horizon; comme eux, il pousse vers les îles de l'archipel une brume blanchâtre accompagnée d'une odeur de varech, et ses bourrasques orageuses sont aussi entrecoupées de calmes plats.

L'élévation verticale des régions terrestres au-dessus du niveau des eaux agit sur les vents d'ouest par une action mécanique. C'est par l'effet de cette cause géologique que les Antilles, soumises à l'action des vents du nord et du sud, échappent à la domination de ceux de l'ouest.

Il est essentiel d'observer que les périodes qu'on vient d'assigner à la domination des principaux vents peuvent être réduites à deux: pendant la première, qui forme ce que l'on appelle la saison sèche et qui dure depuis le mois de novembre jusqu'à celui d'avril, les vents soufflent de l'hémisphère boréal, en passant successivement du nord vers le sud; pendant la seconde, qui constitue la saison humide et qui dure depuis le mois de mai jusqu'en octobre, les vents soufflent de l'hémisphère austral et varient entre l'est et l'ouest, en passant par le sud.

Vents alizés.

Les vents d'est, dont la domination s'étend sur l'une et l'autre saison, soufflent pendant environ les trois quarts de

l'année; néanmoins, ils ne règnent avec constance dans l'atmosphère que pendant les deux derniers mois de la première période et les deux premiers de la seconde: ce sont ceux qui portent le nom de vents alizés.

SAISONS.

Les deux saisons, sèche et humide, qui se partagent l'année dans l'archipel des Antilles, peuvent être subdivisées, la première, en deux périodes secondaires: celle des fraîcheurs, comprenant les mois de novembre, décembre, janvier et février, et celle de la sécheresse, vulgairement appelée du carême, s'étendant de mars à avril; c'est pendant la première que dominent les vents du nord, tendant toujours à incliner vers l'est; c'est durant la seconde que soufflent les vents d'est, qui se prolongent jusqu'en juin, aux limites de la saison humide. Ces vents d'est, frais et secs, sont les plus favorables à la santé des Créoles et des Européens, à qui nuisent également les brises froides et violentes du nord et les vents chauds et orageux du sud.

La saison humide, qui succède à la phase estivale de mars et d'avril, peut être aussi partagée en deux périodes: celle du renouveau, qui s'ouvre en mai et s'étend jusqu'à la mi-juillet, et celle de l'hivernage, qui date de cette époque et se termine en octobre.

Période des fraîcheurs.

La période des fraîcheurs se montre après les pluies torrentielles de l'hivernage; « c'est à cette époque, dit « Dutertre, que le soleil venant à s'éloigner de la ligne et « tirer vers le tropique du Capricorne, tout le temps qu'il « y a jusqu'à son retour au-deçà de la ligne (ce qui dure, « pour l'ordinaire, depuis le mois de novembre jusqu'au « mois d'avril), il ne paraît quasi point de nuages dans

« l'air, et il ne se lève que fort peu de vapeurs et d'exha-
« laisons (1). »

Toujours régulière, on la voit apparaître avec son beau soleil et sa douce haleine des brises du nord-est ou de l'est; elle est plus marquée dans les montagnes que sur le littoral.

Des pluies légères, fines et glacées, viennent par intervalles tempérer la chaleur solaire et augmenter l'humidité de l'atmosphère. Les nuits sont froides, les matinées rappellent parfois celles du printemps: c'est à cette époque que la campagne est plus agréable et que le séjour sur ces vastes plateaux qu'on rencontre dans les Antilles retrempe la vie dans une atmosphère douce et chargée, aux premières heures du jour, des senteurs balsamiques qui s'exhalent de toutes les plantes. Aussi, sous cette influence, la respiration est plus facile, l'hématose plus complète et l'organisme se relève et s'épanouit, ravivé par cette action bienfaisante du climat alors paré de toutes ses séductions.

Le thermomètre centigrade descend la nuit de 17° 5' à 18° 5' le matin, il atteint à peine 20 ou 22° 5'; de midi à 4 heures, il s'élève à 27° 5' ou 28°, pour revenir le soir de 21 à 22° 5'; mais l'hygromètre de Saussure varie de 90, 95 à 100°.

Cette variation dépend des localités et des sites plus ou moins élevés de chacune des Antilles, puis des bois et des eaux qui les avoisinent.

Epoque de la sécheresse aux Antilles.

L'époque de la sécheresse succède à la phase des fraîcheurs; elle a lieu lorsque le mouvement terrestre qui s'accomplit par degrés vers le sud favorise la transition vers une élévation de température qu'il serait dangereux de subir tout à coup. Cette transition, du reste, est facilitée par le

---

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Paris, 1567, t. 2, page 67.

passage graduel des vents du nord à l'est-nord-est et au nord-est, où ils se maintiennent et soufflent avec force. Rarement se montre le vent du sud pendant cet intervalle, qui comprend les mois de mars et d'avril.

Les pluies deviennent plus rares, le soleil domine par l'éclat éblouissant de sa lumière que la vue peut à peine soutenir et par le calorique qu'il dispense à grands flots dans cette atmosphère fulgurante.

Le hâle de la nature se produit et s'accroît sous l'influence des brises qui soulèvent des nuages de poussière et augmentent la sécheresse d'une température qui est, le matin, de 18 à 19°, dans la journée, de 24, 25 et 26°, et rarement 27°, et qui, le soir, retombe à 20 et à 19°.

Le ciel est pur, sans nuages; on dirait une coupole d'azur qui reflète l'onde calme et miroitée des rives de la mer Caraïbe. Des nuages ramassés en légers flocons courent de l'est à l'ouest, s'abaissent et se réunissent vers l'horizon comme un rideau léger, au coucher du soleil; leurs groupes colorés par ses derniers feux affectent mille formes capricieuses.

Les plantes sont flétries et brûlées, les arbres, échevelés par le vent et desséchés par la chaleur, perdent une partie de leurs feuilles, plusieurs s'en dépouillent entièrement, d'autres revêtent une couleur jaune paille et corrigent un peu la monotonie de la teinte vert foncé des massifs environnants; les rivières se réduisent à de minces nappes d'eau, sous lesquelles on voit leur lit de sable et de cailloux roulés; dans les plaines exposées à l'action torréfiante de la température, la terre aride s'entr'ouvre par de nombreuses fissures qui semblent autant de bouches béantes prêtes à absorber les premières ondées. La verdure ne se rencontre que dans les gorges humides, les lieux boisés ou très élevés; le long des côtes, les versants sont dépouillés et laissent voir les roches nues et quelques plantes étiolées entre leurs anfractuosités.

La lumière des nuits est parfois éclatante au moment où la lune atteint le zénith; c'est dans cette période qu'on peut admirer la splendeur de ce ciel constellé, dégagé de tout nuage, lorsque cet astre verse ses lueurs d'opale qui descendent avec mystère sur la nature endormie.

Époque du renouveau dans les Antilles.

Vers les derniers jours d'avril, ou au commencement de mai, les pâturages brûlés changent alors leur aspect brunâtre en une verdure fraîche et délicieuse; le printemps des Antilles s'annonce; des pluies quelquefois rares, d'autres fois fréquentes, viennent féconder la terre, et la végétation renaît en peu de temps; de fortes averses chassées par les vents abreuvent le sol aride et tempèrent la chaleur de l'atmosphère, les premiers orages retentissent au loin: c'est l'époque du renouveau, qui s'étend jusqu'à la mi-juillet, et pendant laquelle les variations de la température ont lieu fort souvent.

La sève circule avec rapidité et énergie, les arbres se couronnent en même temps de fleurs et de fruits; des productions végétales s'emparent de toutes les surfaces; des mousses, des lichens, des saxatiles, couvrent les murs; des bignonées, des capraires, des zinnias, se groupent sur le faîte des édifices; de hautes herbes qu'abreuve sans cesse l'humidité de l'atmosphère enchâssent de toutes parts les pavés basaltiques des cités; des stramoines, des euphorbes purpurescents, de grandes urticées, des apocynacées, s'élèvent le long des rues infréquentées; des plantes buissonneuses, telles que l'argemona mexicana, les solanées, les légumineuses, envahissent les places publiques, les fortifications et tous les terrains que les travaux des hommes cessent de défendre un instant contre l'exubérance de la végétation; enfin des agarics gigantesques croissent dans l'intérieur des appartements habités, et des bissus paraissent spontanément sur toutes

les eaux dont le sol est inondé par des pluies diluviales.

Saison de l'hivernage aux Antilles.

La saison des pluies, ou l'hivernage, qui continue sans gradation sensible celle du renouveau, s'est à peine montrée que la chaleur devient étouffante, les ondées se succèdent, gonflent les rivières qu'elles remuent ainsi que les étangs, les bourbiers et les marigots; les vents du sud et du sud-ouest soufflent par bouffées chaudes et humides, les brises fraîches des vents alizés ne tempèrent plus que rarement l'ardeur du soleil, et des miasmes putrescibles, favorisés par les chaleurs et la saturation de l'air par la vapeur d'eau, s'élèvent et se concentrent autour des lieux boisés et marécageux et le long du rivage de la mer, lorsqu'elle découvre ses plages pendant le reflux.

Tantôt il règne un calme morne et silencieux, on dirait de l'attente de quelque cataclysme; c'est alors que se préparent les ouragans, les tremblements de terre et les raz de marée; tantôt le ciel se couvre de nuages épais et pluvieux: ce dégagement fréquent, surtout pendant l'hivernage, est le résultat de la tendance du calorique à se mettre en équilibre, lorsque deux courants opposés et d'une intensité de chaleur différente viennent à se rencontrer, sous l'influence des variations que les grandes causes astronomiques et géologiques font annuellement éprouver aux vents dans leur direction; une pluie à gouttes fortes et larges tombe subitement et s'arrête de même, jetée qu'elle est par une force électrique: dans ces moments l'éclair sillonne la nue, la foudre éclate avec un bruit formidable, et les échos, des montagnes à la plaine, retentissent longuement de ses grondements prolongés (1).

---

(1) D'après M. Clavier, l'influence solaire déterminant les époques et les durées des saisons, on conclura le fort de l'hivernage d'un lieu situé entre les tropiques

Pendant le stade caniculaire, les pluies alternent avec un soleil mordant, dont les rayons déterminent sur la peau, déjà rendue plus irritable par son imbibition continuelle et l'exaltation de ses fonctions, une sensation de picotement désagréable. La chaleur et l'humidité, déjà si grandes, se font sentir plus péniblement sur les côtes et dans les gorges exposées au midi. On peut éviter la trop grande intensité de cette action climatérique de la saison en se retirant sur les plateaux élevés, où la densité de l'air et la fraîcheur des grands bois et des cours d'eau modifient l'ardeur de la température et la rendent plus supportable.

Il est cependant quelques journées de calme et de fraîcheur, de belles soirées qui viennent raviver l'organisme fatigué de cet excès de chaleur humide et reposer la nature de ses secousses continuelles.

Le thermomètre est, le matin, de 20° à 22°, dans la journée, de 25°, 26°, 27°, 28°, 29° et même 30°, rarement au delà; quelquefois la chaleur ressentie n'est pas en rapport avec la hauteur qu'occupe la colonne de mercure: elle est

---

par la coïncidence de sa latitude avec la déclinaison du soleil la plus rapprochée de cette latitude lorsque cet astre revient du solstice.

Le fort de cet hivernage sera durant un mois après le jour où la déclinaison du soleil, en revenant de l'hémisphère où l'on se trouve, sera égale ou à peu près égale à la latitude du lieu; et les trois principaux mois de cette mauvaise saison seront celui qui aura été trouvé pour le fort de l'hivernage, le précédent et le suivant.

Ainsi, d'après cette règle générale, sujette cependant à quelques exceptions, si l'on veut savoir quels seront les mois principaux d'hivernage à Port-au-Prince en 1831 (île Saint-Domingue):

Latitude N..... 18° 33'
Le 30 juillet 1831, déclinaison N..... 18° 36'

Août en entier sera le plus fort de l'hivernage et les principaux mois seront: juillet, août et septembre.

L'hivernage, dans cette partie de Saint-Domingue, se fera sentir en avril, mai, juin et surtout en juillet, août et septembre.

(*Annales maritimes*, 1829, page 25, t. 2.)

insoutenable alors qu'elle marque 29°, lorsqu'à 30° et 32° on a pu la supporter facilement. Cette action de la température peut tenir à la pression atmosphérique et au degré de saturation de l'air par la vapeur d'eau. L'hygromètre de Saussure varie entre 95° et 100°.

La même distribution dans les saisons existe dans toutes les Antilles ; partout on rencontre les deux grandes périodes de sécheresse et d'humidité ; l'intensité de leur influence est soumise aux modifications apportées par la situation des diverses régions et leur exposition.

Ainsi, à Haïti, les habitants ne conviennent pas encore entre eux de ce qu'ils doivent appeler hiver ou été. Dans les départements de l'Ouest, du Sud et de l'Inganno, on appelle hiver le temps des orages, depuis avril jusqu'en novembre. On ne connaît ni printemps ni automne. Dans les départements du Nord et de Samana, l'hiver commence en novembre et finit en mars. C'est alors que se font sentir les vents de la région boréale appelés *les nords* ; ils sont accompagnés d'un temps nébuleux, pluvieux, durent trois à quatre jours de suite et reviennent deux à trois fois le mois ; alors les nuits et les matinées sont fraîches et même froides ; les plantes végètent peu quoique ce soit le temps des pluies. Le printemps naît et se continue jusqu'à la fin de juin ; c'est le moment où toutes les richesses de la nature se déploient ; les végétaux sont parés de fleurs, beaucoup d'arbres sont chargés de fruits, l'air est embaumé de toutes parts. Juillet arrive et amène avec lui les chaleurs dévorantes, les sécheresses accablantes, les vents du sud étouffants : c'est l'été de la zone torride.

Du reste, pendant les six mois que le soleil passe entre l'équateur et le tropique du Cancer, des brises viennent régulièrement chaque jour rafraîchir l'atmosphère dans les grandes Antilles ; l'une, la brise du large, commence à se faire sentir vers les 9 à 10 heures du matin, croît en force à mesure que le soleil s'élève sur l'horizon, décroît à

mesure qu'il s'éloigne du méridien, et tombe à son coucher; la brise de terre lui succède et dure jusqu'au lendemain matin. Ces deux vents réguliers sont interrompus en hiver par les vents du nord, qui sont pluvieux; en été par ceux du sud, très orageux.

Les pluies contribuent aussi à tempérer la chaleur; elles augmentent en fréquence et en force à mesure que le soleil s'avance vers le zénith. A l'équinoxe d'automne les orages sont terribles, surtout dans les départements du Sud et de l'Ouest; ils cessent au mois d'octobre. Des pluies fines, fraîches, qui rappellent plutôt celles de France que ces ondées diluviales qui tombent par torrents pendant l'hivernage, leur succèdent, mais n'ont pas lieu annuellement dans les mêmes endroits.

Température dans les Antilles.

La température moyenne aux Antilles a pour terme 27° 24'; elle est deux fois trois quarts plus élevée qu'à Paris; les variations journalières sont moindres qu'en France de moitié, leur maximum n'a lieu que deux à trois heures après le passage du soleil au méridien; leur minimum a pour époque l'instant le plus éloigné du coucher de cet astre.

Les variations mensuelles suivent le même ordre que dans les climats tempérés.

La différence de la température moyenne de deux mois qui se suivent n'est parfois que de deux centièmes, elle est seulement de deux à trois degrés dans le passage d'une saison à l'autre.

La configuration accidentée du sol des Antilles fait naître une foule d'irrégularités dans la distribution de la chaleur à la surface de ces îles.

L'influence de la direction des vents produit dans la température moyenne d'un même lieu une différence qui s'élève parfois à trois degrés centésimaux.

La présence des eaux pélagiques et leur influence constituent ce que l'on nomme le climat des îles. Leur effet ne diminue pas la quantité de la chaleur atmosphérique, mais il la distribue avec plus d'égalité dans toute l'étendue de l'année.

Durée des jours. — Phénomènes électriques. Aurores boréales.

L'étendue des jours les plus longs aux Antilles est de 12 heures 56 minutes ; l'étendue des jours les plus courts est de 11 heures 14 minutes ; il n'y a conséquemment qu'une différence de 1 heure 42 minutes entre les jours du mois de janvier et ceux du mois d'août.

Le passage du jour à la nuit a lieu presque sans gradation. Le crépuscule n'ajoute qu'un moment à la longueur du jour, et la nuit couvre le ciel presque aussitôt que le disque du soleil est au-dessous de l'horizon.

Il résulte de la différence qui existe entre le méridien de Paris et celui des îles une différence de temps qui, pour la Martinique, par exemple, est de 4 heures 14 minutes 4 secondes. Ainsi lorsque le soleil a atteint sa plus grande hauteur dans la métropole, il est à la Martinique 7 heures 45 minutes 56 secondes.

Pendant huit mois de l'année, depuis avril jusqu'en novembre, il s'établit de grands foyers électriques dans les nues stationnaires sur le sommet des montagnes.

Il tonne ordinairement aux Antilles pendant le quart des jours de la saison pluvieuse. Le terme moyen des jours où la foudre gronde et éclate est de trente-huit.

Le mois de septembre, qui est l'époque de la plus grande accumulation du calorique et des vapeurs dans le bassin de la mer des Antilles, est aussi la période pendant laquelle le tonnerre se fait entendre le plus souvent.

Il est rarement observé dans les mois de décembre, jan-

vier, février et mars, quoique alors la température soit égale à celle de la saison où il se fait entendre dans les climats tempérés.

Il tombe très rarement dans les villes et dans les régions des cultures. Les montagnes sont presque exclusivement exposées à ce fléau.

Il y a, chaque année, plusieurs aurores boréales visibles de la partie septentrionale des îles et dont l'époque semble être plus particulièrement la saison sèche.

DES PLUIES ET DE LA GRÊLE.

Les pluies dont le minimum a lieu en février ou en mars et dont le maximum, qui varie du mois de mai à celui d'août, est de $2^{m}25$ chaque année, au niveau de la mer, sont deux fois plus nombreuses aux Antilles qu'à Rome et quatre fois plus qu'à Paris et à Londres.

Entre les années pluvieuses et les années sèches, la variation n'excède pas 333 millimètres; elle est de $1^{m}13$ dans les îles calcaires, où la quantité de pluie est moindre du quart.

Il tombe deux fois plus d'eau dans les montagnes que sur le littoral. Cet effet est dû aux immenses forêts qui s'élèvent jusqu'aux sommets les plus hauts; et comme la durée des pluies est la même, on est conduit à croire que leur rapidité et le volume de chacune des gouttes sont plus considérables sur les montagnes.

La congélation de l'eau dans la moyenne région de l'atmosphère et sa transformation en grêle est un phénomène rare, mais non pas étranger aux Antilles. En décembre 1860 j'ai vu tomber la grêle à bord de l'*Achéron;* nous étions alors à un demi-mille du François (Martinique); les grêlons étaient de la grosseur d'un grain d'orge; aussitôt qu'ils touchaient le pont ils se liquéfiaient.

Relevé par millimètres de la quantité de pluie tombée à Saint-Pierre (Martinique) du 1er janvier 1835 au 31 décembre 1839. — 5 ans (1).

MOIS.	1835.	1836.	1837.	1838.	1839.	TOTAL.	RÉCAPITULATION par saison.
Janvier....	180	162	54	270	135	801	1,230, fraîcheurs
Février....	95	74	71	81	108	429	
Mars.....	198	135	17	108	54	512	821, sécheresse.
Avril.....	62	27	71	135	14	309	
Mai.....	156	81	162	108	29	536	1,903, renouveau
Juin.....	450	162	324	216	215	1,367	
Juillet.....	740	270	270	162	251	1,693	4,718, hivernage.
Août.....	162	217	189	27	236	831	
Septembre.	297	189	351	28	251	1,116	
Octobre....	162	217	234	245	220	1,078	
Novembre..	136	135	189	378	156	994	1,380, fraîcheurs.
Décembre..	27	135	54	135	35	386	
Totaux...	2,665	1,904	1,986	1,893	1,704	10,052	10,052

OBSERVATIONS. — Le mois de juillet de l'année 1835 présente le maximum du chiffre de hauteur d'eau, le mois d'août 1839 le minimum.

La hauteur d'eau tombée pendant les quatre mois des fraîcheurs est de..... 2,610
Celle de l'hivernage est de..... 4,718

Ce qui donne une différence de..... 2,108

Relevé par millimètres de la quantité de pluie tombée à Fort-de-France du 1er janvier 1840 au 31 décembre 1844.

MOIS.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	RÉCAPITULATION par saison.
Janvier....	80	80	80	275	87	602	1,223, fraîcheurs.
Février....	196	88	90	90	157	621	
Mars.....	40	65	63	55	95	318	962, sécheresse
Avril.....	166	100	105	83	190	644	
Mai.....	25	85	120	63	300	593	1,437, renouveau
Juin.....	210	140	63	161	270	844	
Juillet.....	160	162	110	140	254	826	4,564, hivernage.
Août.....	255	231	267	110	200	1,063	
Septembre.	205	275	303	402	142	1,327	
Octobre....	400	373	215	170	190	1,348	
Novembre..	65	147	175	375	245	1,007	1,720, fraîcheurs
Décembre..	170	188	80	145	130	713	
Totaux....	1,972	1,934	1,671	2,069	2,260	9,906	9,906

OBSERVATIONS. — Le mois d'octobre 1840 a présenté le maximum du chiffre d'eau tombée à Fort-de-France, et le mois de mai 1840 le minimum.

La hauteur d'eau tombée pendant les quatre mois des fraîcheurs a été de..... 2,945
Celle de l'hivernage de..... 4,564

Différence..... 1,62

(1) Au Cap français, à Saint-Domingue, il tombe par an 0m308, à la Grenade 0m284, à la Havane 0m270, à la Guadeloupe 0m337.

DES OURAGANS DANS LES ANTILLES.

De toutes les tempêtes qui ravagent les contrées du globe l'ouragan des Antilles est le plus redoutable; son étymologie vient de *hurrita*, mot indien qui veut dire *diable* (1).

« Les ouragans, dit Dutertre, sont de très horribles et « très violentes tempestes, qu'on pourrait nommer de « vrayes images de l'incendie finale et de la destruction « générale du monde; ils n'arrivoient autrefois que de « sept ans en sept ans, et de cinq ans en cinq ans; mais « ils sont devenus bien plus fréquens depuis que les An- « tilles sont habitées, car il y en eut un en 1651, un autre « en 1652, deux en 1655 et deux en 1656 et presque « toujours sur la fin de l'hiver, c'est-à-dire depuis la fin « de juillet jusqu'à la my-septembre (2). »

« J'ai déjà remarqué qu'ils n'arrivent que depuis le « vingtième de juillet jusqu'au vingtième d'octobre, » écrit Labat (3) à propos de ces phénomènes.

L'ouragan se développe exclusivement dans la mer des Caraïbes, ses ravages s'étendent sur tout l'archipel; mais les rives du continent n'y sont pas soumises, ni même les îles qui en sont à peu de distance, comme la Trinidad et Tabago; Dauxion-Lavaysse (4) en fait la remarque: « J'ai « très rarement observé, dans l'atmosphère de la Trinidad « et des pays situés près de la mer, dit-il, entre la rive « gauche de l'Orénoque et les vallées de Cumana et de Ca- « racas, ce conflit de vents et de nuages, si remarquable « dans l'atmosphère turbulente des Antilles et du golfe du « Mexique, lorsque pendant l'hivernage les vents d'ouest « chassant et refoulant les nuages inférieurs contre leurs « cours ordinaires produisent ces coups de vent, ces *hurri-*

(1) *Histoire de la Jamaïque*, page 89.
(2) Dutertre, t. 2.
(3) Labat, t. 2.
(4) Dauxion-Lavaysse, t. 1.

« *canes*, ces ouragans, qui ont si souvent désolé cet ar-
« chipel. Ces ouragans sont inconnus à la Trinidad, à Ta-
« bago et dans le continent voisin. La nature semble leur
« avoir donné pour barrière les montagnes côtières de Cu-
« mana, qui, étant beaucoup plus élevées que la Trinidad,
« Tabago et la Guyane, et étant placées à l'occident de ce
« pays, les protègent et leur servent de rempart contre la
« violence des vents d'ouest, par où les coups de vent com-
« mencent, après avoir parcouru dans quelques minutes
« tous les points de l'horizon. Peut-être aussi le choc du
« courant d'air opposé ne se fait-il jamais sentir au delà
« de dix degrés de latitude boréale, dans cette partie de
« l'Amérique, parce que ces vagues d'air, en suivant la
« direction des courants du golfe du Mexique, viennent
« se briser contre les côtes opposées de Cumana et des
« Florides.

« Il est bien remarquable que la Grenade, qui est la plus
« méridionale des Antilles et qui n'est qu'à trente lieues du
« continent, est aussi sujette aux coups de vent que les
« autres Antilles. Serait-ce parce qu'elle n'est pas située
« de manière à être garantie des terribles coups de vent
« d'ouest par la chaîne côtière de Cumana? Il est tout aussi
« remarquable que l'île de Tabago, qui, comme la Trinidad,
« est située à l'est de la chaîne côtière, n'a jamais éprouvé
« de coup de vent. »

Dans beaucoup de cas, l'ouragan des Antilles est accompagné de tremblement de terre, et l'on peut soupçonner, à raison de la simultanéité de ces phénomènes, qu'il y a entre eux quelques rapports, et qu'ils dépendent peut-être partiellement de ceux qui s'établissent entre l'électricité terrestre et celle de l'atmosphère.

D'après l'abbé Reynal, « les premiers habitants des An-
« tilles croyaient avoir de sûrs pronostics de ce phénomène
« effrayant. Lorsqu'il doit arriver, disaient-ils, l'air est
« troublé, le soleil est rouge, et cependant le temps est

« calme et le sommet des montagnes clair; on entend sous « terre ou dans les citernes un bruit sourd comme s'il y « avait des vents enfermés; le disque des étoiles semble « obscurci d'une vapeur qui les fait paraître plus grandes; le « ciel est au nord-ouest d'un sombre menaçant; la mer rend « une odeur forte et se soulève même au milieu du calme; « le vent tourne subitement de l'est à l'ouest et souffle avec « violence par des reprises qui durent deux heures chaque « fois. »

L'ouragan, d'après l'observation de Labat, « est précédé « ordinairement par un grand calme, un ciel serein et un « temps fort doux. Peu à peu l'horizon se charge de nuages « et devient gras, comme on parle dans le pays; on voit « ensuite la mer briser sans qu'on sente le moindre vent; « on voit les oiseaux, dans une espèce d'inquiétude, qui « volent de tous côtés, qui s'approchent des maisons et des « falaises, comme s'ils cherchoient des endroits pour se « mettre en sûreté; les bêtes à quatre pieds s'assemblent « et se mettent en troupes, comme j'ai dit qu'elles font quand « elles sentent les approches d'un tremblement de terre; « elles frappent des pieds et meuglent avec quelque sorte « d'effroi; le vent se lève peu à peu et souffle enfin avec « une impétuosité extraordinaire. Quand il est accompagné « de pluye, on a sujet de craindre davantage, parce que « l'eau humectant la terre qui soutient les arbres, les « cannes, le manioc et les autres choses qui sont sur la « terre, la rend molle et donne par conséquent au vent « plus de facilité de les arracher que quand le terrain est « sec, et, par conséquent, plus ferme. »

Dutertre, Rochefort, Labat, Thibault de Chanvallon, l'abbé Reynal, furent témoins de ces terribles phénomènes de la nature, contre lesquels l'intelligence et les forces humaines sont impuissantes, et qui portent avec eux la désolation, la ruine et la mort. Les tableaux saisissants qu'ils nous en ont laissés dans leurs ouvrages, les détails

dont ils les éclairent, semblent stéréotypés du même fléau et empruntés au même cataclysme.

On assigne pour causes aux ouragans :

1° La longue durée de la présence du soleil au zénith de la mer Caraïbe et du golfe du Mexique ;

2° La configuration du bassin de ces mers d'où le courant équatorial sort par des issues infiniment moins vastes que celles qui leur servent d'entrée ;

3° Le refoulement de ces courants, pendant l'hivernage, par les vents du nord-ouest, qui, soufflant entre les caps Catochi et Saint-Antoine, accumulent les eaux les plus chaudes dans le bassin de la mer des Antilles ;

4° La haute température que les eaux de cette mer acquièrent par cette circonstance ;

5° La raréfaction de l'air qui en résulte et qui s'augmente par sa conversion en pluie, aussitôt que la condensation des vapeurs pélagiques et l'extrême chaleur de l'atmosphère ont fait naître ou développer les grands phénomènes de l'électricité ;

6° Le vide relatif qui est produit par ces causes dans l'atmosphère de la mer Caraïbe, et dont l'effet est d'attirer les vents fougueux des parages où nulle influence locale n'a diminué l'intensité de l'air ;

7° Enfin le contre-courant pélagique qu'établit le vent du nord, en soufflant entre Cuba et Yucatan, et qui fait rétrograder les eaux supérieures du courant des tropiques, les accumule dans la mer des Antilles, les élève tumultueusement sur les rivages de ces îles et forme les raz de marée.

Depuis la découverte des Antilles, en 1493, jusqu'à nos jours, le nombre des ouragans a été de soixante-sept.

On en compte un à la fin du XVe siècle, six dans le XVIe, dix-huit dans le XVIIe, trente-deux dans le XVIIIe, et dix depuis le commencement du XIXe jusqu'à nos jours.

M. Moreau de Jonnès estime que ce fléau a ravagé la Martinique vingt-neuf fois seulement de 1635 à 1817; ce qui

confirmerait l'observation de Dutertre que cette île serait moins sujette aux ouragans que les autres : il faudrait ajouter à ce nombre le dernier ouragan du 21 septembre 1818 (1).

Les observations météorologiques ne prévoient aucun signe précurseur de l'ouragan. « Le baromètre, dit Thi-« bault de Chanvallon, est entièrement inutile à la Marti-« nique pour indiquer les variations du temps. »

Pourtant M. Moreau de Jonnès, qui a suivi de près celui du 2 septembre 1804, s'exprime en ces termes :

« On savait par une tradition qui n'était appuyée d'aucun « fait positif, qu'aux approches de l'ouragan le mercure du « baromètre éprouvait un abaissement considérable..... « Aucune perturbation ne se fit remarquer dans ses « périodes ordinaires d'ascension pendant les jours qui « précédèrent le fléau; mais, environ dix heures avant « qu'il éclatât, il y eut une pression subite de près de 7 milli-« mètres, et le mercure ayant continué à s'abaisser dans « les deux heures suivantes, il parvint à un terme extrême, « différant de son maximum d'élévation de 13 à 14 milli-« mètres. Il tomba de 763 millimètres à 750, variation qui « est trois à quatre fois plus grande que celle qui a lieu « journellement aux Antilles et égale la variation annuelle « la plus étendue. En tenant compte de la température, « elle indiquerait une différence de niveau ou un raccour-« cissement de la colonne d'air d'environ 177 mètres. Ce phé-« nomène sembla se lier à l'ouragan de la manière la plus « intime, car il eut lieu simultanément avec ceux qui en « furent les précurseurs immédiats. »

A la Guadeloupe, pendant l'ouragan du 6 septembre 1865, dont les phases ont été rigoureusement tracées par M. le docteur Walther, le baromètre est tombé jusqu'à

---

(1) De huit ouragans que nous comptons pour la Martinique, il y en aurait un en juillet, deux en août, deux en septembre et trois en octobre.

717 et même 710 millimètres. — (Docteur H. Rey, médecin principal de la marine.)

D'après l'estimation du commandant Pardon, l'impétuosité du vent porte sa vitesse, pendant l'ouragan, jusqu'à 100 mètres par seconde, tandis que le vent de nos orages atteint rarement 40 mètres par seconde.

Tableau des principaux ouragans qui ont eu lieu dans les Antilles.

SIÈCLES.	ANNÉES.	ÉPOQUES.	COLONIES OÙ ILS ONT EU LIEU et auteurs qui en parlent.
XVI	1502	.....	Destruction de Santo-Domingo, couvert en paille. — (Herrera.)
XVIIe.	1642	Trois ouragans dont le second dura 24 h.	Guadeloupe, Saint-Christophe, Barbade (1). — (Dutertre.)
	1651	Mi-juillet à mi-septembre.	Guadeloupe. — (*Idem.*)
	1652		Guadeloupe. — (*Idem.*)
	1655		Guadeloupe. — (*Idem.*)
	1656	4 août, 6 heures soir.	Guadeloupe (2), Saint-Christophe. — (*Idem.*)
	1664	22 au 23 octobre....	Guadeloupe. — (*Idem.*)
	1666	4 avril.....	Guadeloupe (les Saintes) (3), Martinique. — (*Idem.*)
	1695	3 octobre.....	Guadeloupe (4). — (Labat.)
XVIIIe.	1723	Hivernage.....	Martinique. — (Labat.)
	1724	9 novembre.....	Martinique (5). — (Archives.)
	1738	Hivernage.....	Guadeloupe. — (*Idem.*)
	1740	Hivernage.....	Guadeloupe. — (*Idem.*)
	1756	12 septembre.....	Martinique (6). — (Thibault de Chanvalon).
	1758	23 août.....	Sainte-Lucie, Martinique. — (*Idem.*)
	1758	12 septembre.....	Martinique, Sainte-Lucie. — (*Idem.*)
	1766	13 au 14 août.....	Guadeloupe, Martinique (7). — (*Idem.*)
	1776	Hivernage.....	Guadeloupe. — (*Idem.*)

(1) Désastre de la flotte de Ruyter.

(2) En quinze mois, dit Dutertre, il y en eut trois (1655 à 1656) à la Guadeloupe : à la suite du dernier, il survint une éruption de chenilles « si prodigieusement longues et grosses, que jamais on n'en a vu de pareilles dans l'Europe. » La Martinique fut exempte de ces fléaux.

(3) Destruction de la flotte de mylord Willoughby; les effets de l'ouragan furent moins désastreux à la Martinique. De 1666 à 1695, les détails manquent sur les ouragans des Antilles.

(4) De 1695 à 1723, il ne paraît pas qu'il y ait eu de coups de vent : l'histoire n'en parle pas.

(5) Crue considérable des eaux : à la Rivière-Salée, à la rivière Lézard, au Trou-au-Chat, au Marin et à la Rivière-Pilote; elles passent par-dessus les magasins qu'elles détruisent; à Saint-Pierre, le pont des Pères fut emporté.

(6) Thibault de Chanvalon, qui nous donne les détails de cet ouragan, y perdit ses collections d'histoire naturelle, ses notes, sa bibliothèque.

(7) Dans la force de l'ouragan, dit le conseiller Dessalles, qui raconte l'épisode terrible auquel il assista, on vit sortir du sein de la mer des gerbes de feu qui se dissipaient aussitôt.

SIÈCLES.	ANNÉES.	ÉPOQUES.	COLONIES OÙ ILS ONT EU LIEU et auteurs qui en parlent.
XVIIIe (suite).	1779	3 octobre.....	Martinique. — (Thibault de Chanvalon.)
	1780	12 octobre.....	Martinique, Sainte-Lucie, Dominique, Guadeloupe, Saint-Eustache, Barbade, Saint-Vincent, Saint-Christophe, Porto-Rico, Jamaïque (1).— (Hilliard d'Aubreteuil, Breen.)
	1788	14 août.....	Martinique. — (Documents publics.)
XIXe.	1804	6 septembre.....	Guadeloupe.— (*Idem.*)
	1809	9 août.....	Guadeloupe.— (*Idem.*)
	1813	22 au 23 juillet.....	Martinique. — (*Idem.*)
	1817	20 octobre.....	Guadeloupe.— Martinique. — (*Idem.*)
	1818	21 septembre.....	Martinique.— (*Idem.*)
	1819	21 septemb., 8 h. m.	Saint-Martin.— (*Idem.*)
	1821	1er septembre, midi	Guadeloupe (les Saintes).— (*Idem.*)
	1824	7 août.....	Guadeloupe (les Saintes).— (*Idem.*)
	1825	26 juillet.....	Guadeloupe (les Saintes, Marie-Galante). — (*Idem.*)
	1865	6 septembre.....	Guadeloupe (les Saintes, Marie-Galante). — (*Idem.*)
	1867	29 octobre.....	Porto-Rico.— (*Idem.*)

(1) Ce fut surtout sur la Barbade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie et la Martinique que se portèrent les ravages de l'ouragan Selon M. Breen, il périt dans ces îles plus de 22,000 âmes. Le 14 octobre il y eut à la fois, à la Jamaïque, tremblement de terre, coup de vent et raz de marée Les trois villes principales furent détruites ainsi que les campagnes et les plantations. A Savannah, petite ville de cette île, la mer s'éleva en une trombe, qui, comme un nuage, vint fondre sur cette cité et la noyer entièrement. Elle monta à plus d'un mille au delà de sa borne ordinaire et entraîna plusieurs navires, dont un fut trouvé à un demi-mille dans l'intérieur des terres.

TREMBLEMENTS DE TERRE AUX ANTILLES.

Dans ces grandes commotions où la nature semble renoncer pour quelques secondes à l'harmonie de ses lois, où le sol bouleversé s'entr'ouvre en profondes fissures, et, secouant les cités, engloutit ce qu'il n'a pu écraser sous leurs débris, aucun signe précurseur, aucun phénomène n'annoncent non plus la catastrophe. Un bruit sourd quelquefois le précède, mais sans jamais l'indiquer, et ce n'est que lorsque la secousse a cessé qu'on s'en souvient.

Temblores et *Terremotos.*

Les habitants de l'Amérique du Sud appellent *temblores* les tremblements de terre qui ont une certaine

analogie avec les frissonnements du corps humain. Ils produisent tantôt une espèce de bourdonnement, tantôt un bruit comparable à une explosion lointaine. Ces frémissements sont semblables à ceux qui se manifestent dans les volcans pendant les éruptions et dont la sphère d'activité se borne au cône volcanique ou tout au plus au voisinage immédiat. Ce sont des frémissements de ce genre qu'on ressent à Marseille et qu'on a éprouvés quelquefois à Paris : leurs effets sont sans importance et offrent rarement du danger.

Les violentes secousses qui se manifestent par des oscillations verticales, horizontales et giratoires ou circulaires sont désignées sous le nom de *terremotos*. Humboldt est le premier observateur qui ait étudié ces divers mouvements. L'action verticale de bas en haut produit des effets comparables à ceux d'une mine qui éclate. C'est ainsi qu'au moment du tremblement de terre du Riobamba, en 1797, des cadavres furent lancés sur une colline haute de plusieurs centaines de pieds et située au delà du ruisseau de Lincan.

Un mouvement semblable se fit sentir en Espagne le 21 mars 1829; il renversa plus de 3,500 maisons dans la seule province de Murcie.

Selon Hamilton, lors du terrible tremblement de terre qui ravagea la Calabre en 1783, les montagnes s'élevèrent et s'abaissèrent tour à tour, les maisons furent transportées sans dommages importants à des endroits plus élevés; d'autres, au contraire, furent arrachées de leurs fondements et renversées. Quelques habitants furent enlevés soudainement et déposés sains et saufs sur les hauteurs voisines, et une personne qui se trouvait sur un citronnier se vit portée sur le sol sans avoir éprouvé aucun mal.

Le troisième mode d'agitation, le mouvement rotatoire, est le plus rare, mais il est aussi le plus dangereux. On n'a jamais pu observer bien distinctement ce mouvement

du sol, mais on le conjecture d'après les effets de certains tremblements de terre.

Pendant ces oscillations giratoires, la surface de la terre paraît liquide ; elle est semblable à une mer agitée par des vagues irrégulières.

Il arrive parfois aussi que la terre tremble dans plusieurs directions opposées ; la surface tournoie en même temps qu'elle s'agite de haut en bas et horizontalement.

Le tremblement de terre de la Jamaïque, en 1692, nous en offre un exemple bien remarquable. A Port-Royal, les oscillations du sol étaient si rapides, que toute la surface de la terre paraissait être à l'état liquide ; les objets furent renversés pêle-mêle avec les habitants, qui, roulés dans tous les sens, furent horriblement meurtris. Quelques-uns d'entre eux furent lancés, dit-on, du centre de la ville jusque dans le port, où ils purent se sauver à la nage.

Durée des secousses.

Il est difficile de préciser la durée des secousses du tremblement de terre ; il est rare qu'une forte oscillation se prolonge plus d'une minute, elle ne dure ordinairement que quelques secondes. On peut admettre, en général, que la durée des oscillations est en raison inverse de leur violence ; il est rare qu'un tremblement de terre se compose d'une secousse unique.

Le plus souvent, une série d'oscillations agitent le sol, et, parmi ces secousses, il y en a toujours une qui, plus forte que les autres, est celle qui produit le désastre. On comprend facilement qu'un tremblement de terre puisse durer des heures, des semaines, des mois, pendant lesquels on compte des centaines de pulsations, ainsi que cela s'est vu à Lisbonne en 1755, à San-Salvador en 1856 et à Saint-Thomas en 1867.

Propagation des commotions souterraines.

Les commotions souterraines ébranlent parfois simulta-

nément et violemment des contrées distantes. En 1827, le terrible fléau ravagea tout le magnifique plateau de Santa-Fé-de-Bogota, et à la même heure, de violentes secousses ébranlaient la ville d'Ochotok, en Sibérie, à une distance de 3,000 lieues environ. Un tremblement de terre eut lieu le 19 janvier 1850 à Schuscha, ville située dans les montagnes du Caucase, et au même instant on ressentit de fortes secousses en Italie, au Chili et en Californie.

Le tremblement de terre de Lisbonne nous offre un exemple frappant de cette puissance de propagation dans les couches terrestres et à des distances énormes de la commotion qui ébranle fortement un point quelconque de la surface du globe. Toute la péninsule Ibérique fut atteinte le même jour, sinon à la même heure. M. Pelassou assure que la secousse ébranla les Pyrénées. Une partie des Alpes la ressentit; le littoral italien fut atteint également, et l'on assure que le Vésuve en éruption cessa tout à coup de gronder et que la colonne de fumée qui s'en échappait fut soudainement refoulée dans l'intérieur du cratère. En Allemagne, le tremblement de terre donna des signes non équivoques de sa propagation. La Norwège et la Suède ne furent pas à l'abri de ce mémorable événement. Le Danemark vit la mer s'élever sur ses côtes. Les Iles Britanniques furent encore plus agitées que la partie septentrionale du continent.

Le fléau ébranla le littoral africain, les îles Canaries, les Açores et l'île de Madère; la mer monta sur les côtes de cette dernière île à 15 pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

Lors du tremblement de terre qui renversa la Pointe-à-Pitre, ville de la Guadeloupe, en 1843, le 8 février, la secousse se fit sentir à Saint-Thomas à 10 heures 30 minutes, à la Barbade, à Tortole, à 10 heures 30 minutes; à Saint-Christophe, à Nièves, à Montserrat, à Antigue, à 10 heures 40 minutes; à la Dominique, à 10 heures

35 minutes; aux Saintes, à Saint-Martin, à la Martinique, à Sainte-Lucie, à la même heure. Elle se prolongea dans toute la Guyane anglaise et hollandaise, dans le nord de la chaîne de Puerto-Rico, aux Etats-Unis, à Washington, à Charlestown, le Vermont.

D'autres fois cette propagation se trouve restreinte par des circonstances inconnues et le mouvement n'affecte qu'une île ou un petit nombre d'entre elles. Le désastre de Vénézuéla, en 1812, dans lequel cinq villes considérables furent détruites, n'eut pas de retentissement dans les îles de l'archipel colombien.

Les tremblements de terre dans cette chaîne sont aussi désastreux que dans aucune autre contrée, et plusieurs de ceux que certaines Antilles ont éprouvés (1) ne l'ont cédé qu'aux horribles catastrophes de Lisbonne et de Messine. Ils sont moitié moins communs à la Martinique, dont les volcans sont éteints depuis longtemps, qu'à la Guadeloupe, où les foyers souterrains conservent encore quelque activité.

Agitation de la mer. — Flux et reflux des eaux.

L'agitation de l'Océan et de la terre ferme fut très intense en Amérique, et tout le groupe volcanique des petites Antilles furent ébranlées quelques heures avant la catastrophe de Lisbonne. Partout les flots submergèrent les côtes, et l'on remarqua que l'eau de la mer était noire comme de l'encre. Humboldt attribue ce phénomène à l'agitation du sol sous-marin où se trouvent dans ces parages des gisements considérables de bitume.

Le tremblement de terre de Lisbonne se fit sentir, moins de huit heures après, à la Barbade et à la Martinique, qui en sont à plus de onze cents lieues, par des mouve-

(1) La Jamaïque en 1692, les Saintes en 1832, la Martinique en 1839, la Dominique en 1841, Saint-Domingue en 1842, la Guadeloupe en 1843.

ments subits des eaux de la mer : c'est une vitesse six fois plus grande que celle du vent le plus violent. Dans cette dernière île, à la Trinité, située au nord, la mer, sans grande agitation et par la seule crue de ses eaux, monta sur la côte, en peu de temps, à 0.666 au-dessus des hautes marées ; tout à coup elle se retira vers le large avec une telle rapidité, qu'en moins de quatre minutes elle mit à sec une étendue de deux cents pas ; quelques instants après, elle revint, submergeant des noirs qui avaient eu l'imprudence d'aller chercher le poisson qui était échoué sur le fond.

Une seconde fois elle remonta de nouveau pour recouvrir encore le terrain qu'elle venait de mettre à nu.

Enfin, une troisième fois la mer revint plus menaçante, refoulant les eaux de la rivière l'Epinette et inondant le bourg jusqu'aux maisons, dont elle enfonça les portes : ce flux plus considérable et plus violent que les deux premiers, avait porté le flot à près d'un mètre trente centimètres de sa limite ordinaire. Le reflux fut relativement aussi étendu.

Chaque mouvement de la mer, pour monter et descendre, avait lieu dans l'espace de quinze minutes. On calcula que la crue fut de quatre mètres au-dessus des plus hautes marées. Le phénomène continua à se manifester, mais en diminuant graduellement, jusqu'à six heures du soir. Chose singulière, la mer resta calme au Galion, à Sainte-Marie et au Robert, situés à une lieue pour les deux premiers, et à quatre pour le troisième, de la Trinité ; mais dans la partie opposée de l'île, aux embouchures des rivières de Fort-de-France et du Lamentin, la mer monta d'un mètre de plus qu'à l'ordinaire.

Le tremblement de terre qui eut lieu à Saint-Thomas le 18 novembre 1867, à trois heures de l'après-midi, nous fournit de nouveaux exemples de ce genre. On entendit d'abord un bourdonnement sourd qui augmenta bientôt,

et une première secousse, ayant une durée de quarante secondes environ, eut lieu. Des maisons en pierre s'effondrèrent; d'autres furent lézardées; la population fuyait affolée dans toute les directions; ceux qui étaient ensevelis sous les décombres cherchaient à s'en dégager, lorsque tout à coup les eaux de la rade, soulevées à une hauteur que les personnes de sang-froid estiment n'être pas moins de 20 mètres, formèrent une montagne d'écume blanche qui s'avançait comme pour s'abattre sur la ville. La vague monstrueuse, ayant une très grande force de propulsion, se déroula sur les quais qu'elle inonda, entraînant avec elle les embarcations de toute sorte qui s'y trouvaient, faisant irruption dans les magasins, et jetant à la côte les navires qui étaient mouillés dans le port. Ce phénomène se produisit dix minutes après la secousse. La terre continua à trembler de cinq minutes en cinq minutes pendant vingt-quatre heures, puis les oscillations devinrent moins fréquentes et moins fortes. Cette crue des eaux, qui eut lieu à Saint-Thomas le 18 novembre, fut observée, mais dans des proportions moins inquiétantes, à la Trinité et à Fort-de-France (Martinique), ainsi que sur beaucoup d'autres points du littoral de cette île. La secousse se fit sentir à la Guadeloupe, à la Jamaïque, à Puerto-Rico, à Saint-Domingue, à Cuba et à Matamoras sur la côte du Mexique, à Antigue, à Saint-Christophe, à la même heure qu'à Saint-Thomas, mais le flux violent de la mer n'eut lieu que deux heures après et se renouvela plusieurs fois dans la soirée.

Rapports entre les tremblements de terre et les éruptions volcaniques.

Les tremblements de terre, ces fléaux plus terribles encore que les ouragans à cause de l'instantanéité de leur action et du nombre de leurs victimes, tiennent en général

à des causes d'une nature volcanique. Bien que la terre tremble souvent sans qu'il y ait d'éruption, chaque éruption est accompagnée d'un tremblement du sol. Leur propagation, ainsi que nous l'avons vu, a lieu quelquefois à des distances immenses et de la manière la plus rapide.

L'action volcanique présente deux tendances bien marquées : par l'une, elle centralise ses effets autour d'un point, d'un pic plus ou moins élevé; par l'autre, elle les répartit suivant des alignements déterminés. C'est d'après ce double point de vue que M. de Buch distingue les volcans centraux des chaînes volcaniques. Il faut aussi admettre la coexistence de ces deux conditions et considérer qu'une ou plusieurs bouches centrales peuvent s'établir sur un alignement donné. Enfin, si l'on remarque que le petit nombre de volcans centraux peuvent presque tous se rattacher à quelque ligne sur laquelle on suivrait les traces de l'action volcanique, on en conclura que la première de ces deux conditions, qui constitue, pour ainsi dire, l'individualité d'un volcan, est loin d'être aussi importante que la considération des alignements. De telle sorte, qu'on pourrait définir un volcan central, un point singulier qui, sur une faille volcanique donnée, établit une communication permanente entre l'intérieur du globe et l'atmosphère.

On a remarqué depuis longtemps que la direction d'une faille volcanique était toujours en relation de superposition ou de parallélisme avec l'un des grands cercles de soulèvement établis par M. Elie de Beaumont : c'est ainsi que les volcans des Andes s'alignent sur une haute crête formée de calcaires et de grès secondaires; que la chaîne volcanique du Haut-Pérou, celles des îles de la Grèce, suivent les couches relevées de schiste argileux ou micacé de l'époque de transition; que d'autres enfin, comme celles des Canaries ou des îles du Cap-Vert, se sont fait jour au milieu de roches ignées relativement aussi modernes, mais qui se sont déposées dans des circonstances tout à fait

différentes de celles qui président aux éruptions volcaniques actuelles.

D'après les recherches de M. Ch. Deville, auquel nous avons emprunté les considérations qui précèdent, lors du tremblement de terre du 8 février 1843, à la Guadeloupe et dans les îles de l'archipel, ce savant a tracé plusieurs alignements parallèles suivant lesquels les effets du fléau avaient paru se coordonner.

En examinant ces lignes, à l'exception d'une seule qui paraissait s'éloigner de la direction commune, il les trouva parallèles à un grand cercle courant de l'O. 35° N. à l'E. 35° S. Cette direction coïncide avec les secousses qui ébranlèrent toutes les Antilles et les côtes du continent; elle suit également, en outre, celle suivant laquelle paraît s'être soulevée la formation du calcaire moderne des Antilles et ne diffère pas non plus, sensiblement, de la ligne des côtes orientales de l'Amérique du Sud, où toute la Guyane ressentit la secousse; elle forme enfin le trait dominant depuis le cap San-Roque jusqu'à la pointe septentrionale des Florides.

En 1812, le tremblement de terre de Caracas offre quelque chose d'analogue: M. de Humboldt rapproche les dates, qui semblent établir une ressemblance dans les causes entre le soulèvement de l'île Sabrina, aux Açores, le tremblement de terre de Saint-Vincent, l'éruption du volcan et la destruction de Caracas. Ainsi: 1° le 30 janvier 1811, apparition de l'île Sabrina aux Açores, elle augmente surtout le 13 juin; 2° en mai 1811, commencement des tremblements de terre à Saint-Vincent, qui durèrent jusqu'en mai 1812; 3° le 16 décembre 1811, commencement des commotions dans la vallée du Mississipi et de l'Ohio, qui durèrent jusqu'en 1813; 4° en décembre 1811, tremblement de terre à Caracas; 5° le 26 mars 1812, destruction de Caracas, tremblements de terre qui durèrent jusqu'en 1813; 6° le 30 avril 1812, éruption de Saint-Vincent, et le

même jour, bruits souterrains (*el gran ruido*) à Caracas et sur les bords de l'Apure.

M. Deville pense que cette direction appartiendrait à une seconde ligne qui viendrait couper sous un angle assez considérable celle qu'il signale à propos du tremblement de terre du 8 février 1843, et qui scinderait ainsi la chaîne des Antilles en deux failles dont la rencontre se ferait entre Sainte-Lucie et la Martinique. C'est ainsi qu'on pourrait expliquer, ajoute-t-il, les apparences de rayonnement et de divergence que présente le phénomène; ainsi s'expliquerait enfin la propagation plus facile et plus complète du choc suivant certaines crêtes montagneuses, au travers de plaines sans relations géologiques avec le premier lien géométrique des oscillations.

INFLUENCES COSMIQUES.

Des saisons.

La croyance que le nombre ou la force des tremblements de terre dépend des saisons est très ancienne et très universellement répandue. Nous la rencontrons non seulement chez les indigènes de la côte occidentale de l'Amérique du Sud, mais encore aux Antilles et au Kamchatka.

Les habitants des Kouriles et du Kamchatka sont convaincus que *le moment des équinoxes* est le plus dangereux de toute l'année. Cette opinion est répandue dans toute l'Amérique méridionale, et on la retrouve même en Sicile.

Une telle concordance exigeait des recherches laborieuses, car on ne pouvait se borner à une fin de non-recevoir, en présence d'une croyance populaire se rattachant à une question aussi intéressante. Des relevés ont été faits avec beaucoup de soin par Hoff et Merian, et plus récemment par MM. Perrey, Volger et Kluge, et ces travaux

n'ont pas peu contribué à faire avancer la science sur ce point.

Les tremblements de terre que l'on a pu étudier dans le siècle dernier et la première moitié de celui-ci se répartissent, pour les petites Antilles, de la manière suivante :

	Janvier.	Février.	Mars.
Dix-huitième siècle.....	3	3	4
Dix-neuvième —	9	6	10
	Avril.	**Mai.**	**Juin.**
Dix-huitième —	2	1	2
Dix-neuvième —	9	9	7
	Juillet.	**Août.**	**Septembre.**
Dix-huitième —	3	4	5
Dix-neuvième —	4	11	11
	Octobre.	**Novembre.**	**Décembre.**
Dix-huitième —	8	3	3
Dix-neuvième —	9	11	7

Au dix-huitième siècle, nous comptons 41 grands tremblements de terre et 103 dans la première moitié du nôtre, ensemble 144. Sur ce nombre total, 33 ont eu lieu en hiver, 31 au printemps, 39 en été et 41 en automne.

Influence du jour et de la nuit.

Des travaux de M. Volger ressort aussi le fait curieux que les tremblements de terre sont moins fréquents le jour que la nuit. Sur 502 secousses, 182 eurent lieu pendant le jour et 320 pendant la nuit, à savoir :

De minuit à 6 heures du matin..... 180
De 6 heures du matin à midi..... 101
De midi à 6 heures du soir..... 81
De 6 heures du soir à minuit..... 140

Tous les observateurs dans l'Amérique centrale s'ac-

cordent à dire que les tremblements de terre sont nombreux et violents au commencement et à la fin de la saison sèche et de la saison des pluies, c'est-à-dire vers la fin d'octobre et le commencement de novembre, d'une part, et de l'autre, vers la fin d'avril et le commencement de mai; c'est surtout après les grandes pluies, dans les derniers jours d'octobre, qu'on les a trouvés plus forts et plus fréquents.

« Il est certain que les seuls chocs que j'ai ressentis, dit « M. Squier, se sont produits aux périodes désignées, et « il est certain aussi que presque toutes les secousses « surviennent pendant la nuit (1). »

---

(1) *Relevé des tremblements de terre observés à la Martinique, de 1745 à 1758, pendant une période de quatorze années.*

1745. 2 avril;
1747. 7 juillet, six heures trois quarts du matin;
6 octobre, dix heures un quart du matin;
25 décembre, une heure après minuit;
1748. 8 février, une heure après minuit;
21 avril, deux heures après midi;
5 mai, une heure un quart après minuit;
25 septembre, deux heures et demie après minuit;
1749. 16 avril, cinq heures après midi;
8 septembre, cinq heures trois quarts du matin;
21 décembre, onze heures du soir;
22 décembre, deux heures et demie après midi;
1750. 11 janvier, onze heures et demie du matin;
1751. 15 septembre, deux heures et demie après midi;
16 septembre, quatre heures et demie du matin;
1er octobre, sept heures du matin;
1752. 10 février, cinq heures trois quarts du matin;
2 avril, trois heures trois quarts après midi;
10 avril, huit heures et demie du soir;
30 juillet, cinq heures el demie du matin;
26 novembre, onze heures du matin;
22 décembre, quatre heures et demie du matin;
25 décembre, une heure après minuit;
Idem, deux heures trois quarts après minuit;
1753. 2 février, dix heures et demie du matin;
10 février, trois heures et demie après minuit;
11 février, deux heures et demie après minuit;

Influences de la lune.

Grâce aux belles recherches de M. Perrey, on ne saurait douter aujourd'hui que la lune n'exerce une influence très

---

1753. 18 février, minuit ;
Idem, quatre heures et demie du matin ;
Idem, huit heures trois quarts du matin ;
Idem, sept heures et demie du soir ;
19 février, dix heures et demie du matin ;
20 février, dix heures du soir ;
10 mars, huit heures et demie du matin ;
Idem, minuit ;
13 mars, cinq heures et demie du soir ;
Idem, dix heures trois quarts du soir ;
18 mars, une heure du soir ;
19 mars, trois heures après minuit ;
Idem, neuf heures trois quarts du soir ;
11 avril, deux heures et demie après minuit ;
Idem, neuf heures du matin ;
Idem, quatre heures après midi ;
Idem, sept heures du soir ;
Idem, sept heures trois quarts du soir ;
12 avril, quatre heures et demie du matin ;
Idem, sept heures du matin ;
27 avril, trois heures trois quarts après midi ;
Idem, sept heures et demie du soir ;
Idem, 11 heures trois quarts du soir ;
30 avril, trois secousses la nuit ;
3 mai, dix heures et demie du soir ;
5 mai, quatre heures du matin ;
10 mai, huit heures du matin ;
12 mai, onze heures du soir ;
14 mai, six heures du soir ;
16 mai, sept heures du matin ;
Idem, dix heures du soir ;
Idem, onze heures du soir ;
20 mai, quatre heures et demie du soir ;
Idem, sept heures un quart du soir ;
Idem, minuit ;
21 mai, onze heures trois quarts du matin
24 mai, onze heures et demie du soir ;
15 mai, midi un quart ;
Idem, midi trois quarts ;

sensible, sinon sur l'intensité, du moins sur la fréquence des tremblements de terre. Les précieuses investigations

---

1753. 1er juin, six heures un quart du matin;
6 juin, six heures du matin;
8 juin, six heures du soir;
22 juin, quatre heures trois quarts de l'après-midi;
Idem, onze heures du soir;
3 août, huit heures et demie du soir;
5 août, midi et demi;
6 août, huit heures du matin;
2 octobre, six heures du matin;
Idem, sept heures et demie du matin;
3 octobre, midi;
10 octobre, quatre heures du matin;
Idem, huit heures du matin;
29 octobre, dix heures du soir;
1754. 4 février, quatre heures du matin;
8 février, deux heures du matin;
Idem, huit heures trois quarts;
Idem, neuf heures et demie du matin;
12 février, sept heures et demie du matin;
14 février, onze heures et demie du soir;
19 février, cinq heures du matin;
22 février, cinq heures du matin;
4 mars, quatre heures de l'après-midi;
14 mars, quatre heures et demie de l'après-midi,
8 avril, minuit trois quarts;
16 avril, cinq heures et demie du soir;
18 avril, huit heures du matin;
6 mai, quatre heures trois quarts du matin;
Idem, sept heures et demie du matin;
27 mai, quatre heures et demie du matin;
20 août, cinq heures et demie du soir;
30 août, onze heures trois quarts du soir;
30 octobre, minuit trois quarts;
1755. 7 avril, six heures et demie du matin;
12 avril, quatre heures un quart de l'après-midi;
Idem, cinq heures de l'après-midi;
30 juin, quatre heures trois quarts du matin;
30 juillet, cinq heures de l'après-midi;
Idem, sept heures et demie du soir;
1er août, quatre heures du matin;
Idem, onze heures du soir;

de cet observateur dont on ne saurait assez apprécier la persévérance, ont porté sur 7,000 secousses constatées pendant la première moitié de ce siècle. Or, il en résulte que la grande majorité des commotions eurent lieu pendant la pleine lune et surtout pendant le périgée, c'est-à-dire à l'époque où la lune est le plus rapprochée de la terre.

Mais il y a plus : ces mêmes observations ont conduit à ce curieux résultat, que les secousses ont été fréquentes surtout lorsque la lune se trouvait dans le méridien des endroits où elles avaient lieu.

1755. 27 septembre, six heures du soir ;
1er novembre ;
15 décembre, une heure et demie du matin ;
1756. 8 juin, onze heures et demie du soir ;
26 août, minuit ;
12 octobre, onze heures du matin ;
1757. 29 juillet, midi un quart ;
11 novembre, huit heures du matin ;
Idem, onze heures du soir ;
1758. 10 août, minuit ;

De 115 tremblements de terre, dont l'heure est fixée, de 1745 à 1758 :
13 ont eu lieu de midi à six heures du soir ;
33 de six heures du soir à minuit ;
10 de minuit à quatre heures du matin ;
46 de quatre heures du matin à midi ;
6 à minuit ;
1 la nuit,
5 à midi.

Sur 117, dont les époques ont été notées, de 1745 à 1758 :
1 a eu lieu en janvier ;
19 en février ;
9 en mars ;
22 en avril ;
19 en mai ;
7 en juin ;
5 en juillet ;
9 en août ;
5 en septembre ;
10 en octobre ;
4 en novembre ;
7 en décembre.

Influence des taches du soleil.

D'autres observateurs, et notamment M. R. Wolf, ont démontré, par des recherches pénibles et d'une incontestable valeur, qu'il existait une curieuse et constante relation entre la fréquence des tremblements de terre et celle des taches du soleil.

Rapports entre les tremblements de terre et les variations atmosphériques.

D'autres observateurs remarquent qu'il n'existe aucun rapport certain entre les convulsions du sol et les phénomènes de l'atmosphère : ni les saisons, ni l'heure du jour, ni les phases de la lune n'ont de corrélation avec ce redoutable fléau.

« Huit secousses plus ou moins fortes que j'ai éprouvées « en trois ans de séjour dans les Antilles, dit M. Ch. De- « ville, ne m'ont rien offert de constant, ni dans l'heure, ni « dans le mois auxquels elles ont eu lieu, ni enfin dans les « circonstances météorologiques qui les accompagnaient. « J'ai presque toujours alors observé le baromètre et le « thermomètre, et ces instruments ne m'ont jamais rien « présenté de particulier avant et après le mouvement (1). »

Pourtant si l'on admet avec certains auteurs cette hypothèse de la pression atmosphérique sur les agents souterrains, on se trouve d'accord avec les faits observés et qui montrent que les tremblements de terre prédominent pendant la saison d'hiver et surtout à l'équinoxe d'automne, époques où les oscillations des baromètres sont toujours considérables.

A l'époque du tremblement de terre de la Calabre, en 1783, on avait remarqué avec surprise qu'en Allemagne,

(1) Ch. Deville, *Observations sur le tremblement de terre éprouvé à la Guadeloupe, le 8 février 1843.*

malgré un temps superbe, le baromètre indiquait toujours une violente tempête. Pendant le tremblement de terre du 20 février 1835, au Chili, M. Cadeleugh remarqua que le baromètre baissait avant chaque oscillation, et malgré les observations contraires de Humboldt, MM. Kluge et Volger et un grand nombre d'observateurs contemporains admettent une influence marquée de la pression atmosphérique sur la fréquence des tremblements de terre. M. Volger, ayant comparé la périodicité des tremblements de terre avec les oscillations du baromètre, trouva que certaines heures, durant lesquelles les oscillations du baromètre sont très brusques, se distinguaient aussi par la fréquence des secousses.

Dans le Valais, par exemple, en 1855, les tremblements de terre les plus nombreux et les plus violents eurent lieu pendant la nuit.

Souvent un ouragan, que le tremblement de terre accompagne, vient renverser ce qu'il n'a pu abattre; mais selon certains auteurs, une augmentation d'électricité se manifeste aussi presque toujours, et ils sont généralement annoncés par le mugissement des bestiaux, l'inquiétude des animaux domestiques, et chez l'homme par cette espèce de malaise qui, en Europe, précède les orages chez les personnes nerveuses.

HYPOTHÈSES ET THÉORIES.

Dilatation des gaz et des vapeurs.

Dans cette théorie, les volcans et les tremblements de terre sont des effets du feu central.

Ce seraient les gaz et les vapeurs qui, se dégageant de la masse en fusion et se condensant par l'effet du refroidissement graduel de l'écorce terrestre, produiraient, par leur force d'expansion, des secousses plus ou moins vio-

lentes, jusqu'à ce qu'ils puissent s'échapper à la surface par des crevasses et des fissures. D'autres adhérents de cette théorie enseignent que les eaux de la mer pénètrent par des gouffres profonds jusqu'au foyer central, et s'y transforment en vapeur qui, soumise à une énorme tension, produit en brisant l'écorce du globe, les volcans et les tremblements de terre. M. Volger, dans un récent ouvrage, soumet cette hypothèse à une critique sévère (1), et, s'attachant à prouver combien elle est en désaccord avec les faits, il démontre, principalement, qu'une telle agitation du feu central devrait amener à la surface des effets infiniment plus désastreux que ceux que l'on a observés pendant les plus grands tremblements de terre.

Pulsations de la matière en fusion.

M. Rogers, le célèbre géologue américain, pense que les tremblements de terre sont dus à une pulsation de la matière fluide sous la croûte terrestre, pulsation qui se propagerait comme une grande vague de translation. Ce serait le mouvement des parties rocheuses qui produirait l'oscillation de l'écorce. On voit que, dans la pensée de ce naturaliste, l'intérieur de la terre est composé entièrement d'une matière en fusion, et que l'enveloppe qui la recouvre est très mince; or, n'est-il pas évident que les vagues enflammées d'une masse rocheuse en fusion qui s'agiteraient sous cette écorce, devraient en bouleverser toute la surface simultanément, et y produire des effets autrement désastreux que ceux observés pendant les secousses qui caractérisent les tremblements de terre?

Eruption des volcans sous-marins.

M. Mallet, qui a consacré à l'étude des tremblements de terre une longue série d'années, voit, dans l'éruption

---

(1) O. Volger, *Recherches sur les tremblements de terre.*

des volcans sous-marins, la cause des secousses les plus violentes. Il pense qu'une éruption de matière en fusion, se manifestant sous la mer, doit ouvrir dans le fond rocheux d'énormes fissures, à travers lesquelles l'eau arrive à la surface de la lave incandescente; à la suite de ce contact, une immense quantité de vapeur s'échappe avec explosion et disparaît dans l'eau froide et profonde de la mer, dans laquelle elle se condense. Une secousse formidable serait dès lors imprimée au foyer volcanique, et cette commotion, se répandant dans toutes les directions, serait ressentie comme tremblement de terre à la surface.

Tourbillons de vents.

M. André Poly pense que l'agitation de la masse solide du globe serait due à l'action de tourbillons de vents qui en tourmentent la surface (1); et il cite, comme exemple, la secousse qui ébranla, en 1844, l'île de Cuba, pendant qu'un ouragan sévissait à la Havane. Cet observateur croit à la possibilité de la propagation, dans le sol, du mouvement rotatoire de la colonne d'air, et il en conclut que de violentes secousses peuvent agiter le sol sur le parcours de ces tourbillons.

Electricité.

Plusieurs observateurs, et notamment M. Hœfer, attribuent la cause des tremblements de terre à l'électricité. Puisque les phénomènes électriques accompagnent presque toujours les commotions souterraines, M. Hœfer en conclut que ces convulsions du sol sont comme autant d'orages qui se manifestent dans l'intérieur de la terre. Partant de ce principe, il divise les orages en trois classes : les orages atmosphériques, les orages terrestres et les orages atmosphérico-terrestres ou mixtes; pendant ces derniers, l'élec-

(1) Comptes rendus, 1855.

tricité terrestre, en se déchargeant dans l'atmosphère, causerait les tremblements du sol.

Ecroulements des rochers souterrains.

Dans sa magistrale étude sur les tremblements de terre, M. Volger établit que les secousses produites par les rochers souterrains qui s'écroulent subitement, ont une grande analogie avec celles que détermine la chute des blocs. Il fait observer que, dans ce dernier cas, le spectacle qui s'offre à nos yeux nous fait perdre de vue la commotion plus ou moins violente que nous ressentons. Mais lorsqu'un phénomène semblable se passe au-dessous de la surface du sol, tout l'intérêt se porte sur les effets extérieurs qu'il produit, les seuls qu'il nous soit permis d'observer, et le phénomène devient, sous le nom de tremblement de terre, un important sujet d'étude. Les diverses parties de l'écorce solide du globe sont sillonnées de larges crevasses où s'écroulent, dans des circonstances favorables, les masses rocheuses dont la chute doit nécessairement produire un mouvement dans les couches souterraines. Or, M. Volger pense, et on ne saurait le contredire, qu'une semblable commotion, à quelque profondeur qu'elle se produise, doit se propager à la surface du sol et y provoquer des effets variés et analogues à ceux qui ont lieu au-dessous de cette même surface. « Une conclusion semblable n'est point une hypothèse, dit M. Volger; elle a la valeur d'un fait certain. »

L'eau des sources, par son action érosive, finit par séparer, à de grandes profondeurs, les couches friables ou faciles à dissoudre et par former des cavités qui peuvent acquérir de grandes proportions, avant que les couches supérieures s'écroulent. Or, pour peu qu'une montagne minée à sa base, par des sources, vienne à s'affaisser de quelques centimètres seulement, elle produira, nécessairement, de violentes secousses à la surface. C'est ainsi qu'en 1840, lors-

que, dans le Jura, une haute colline s'affaissa pendant un tremblement de terre, les habitants attribuèrent cet ébranlement du sol à une source qui avait disparu une vingtaine d'années auparavant, et qui pendant ce temps avait miné la base de la montagne.

Chute des rochers, affaissement des cavernes souterraines.

Le déplacement, la commotion, le soulèvement, le crevassement, constituent le caractère essentiel du phénomène qui nous occupe.

D'après les travaux de M. Charles Darwin, M. Verlet, M. Volger et M. Boussingault, le manque de cohérence dans les masses de trachyte ou de doléryte, qui constituent les volcans soulevés dans la chaîne des Andes, doit être considéré comme la cause principale d'un grand nombre d'ébranlements qui se sont fait sentir à de vastes distances. D'après cette conjecture, on n'admet plus que les cônes gigantesques et les sommets en forme de dômes des Cordillères aient été soulevés lorsque la substance était pâteuse encore et dans un état de demi-fluidité; ce sont d'immenses fragments angulaires amoncelés les uns sur les autres après qu'ils étaient déjà parvenus à un état de solidité complète. Cet amoncellement a dû, de toute nécessité, laisser subsister des intervalles et des cavernes profondes. Lorsque ces voûtes s'affaissent subitement, lorsqu'un point d'appui trop faible vient à manquer sous ces masses solides, c'est alors que se produisent les éboulements (1).

Ces phénomènes, qui résultent de l'inégale déperdition de la chaleur entre les couches centrales et celles plus voisines de la surface, amèneraient ces fréquents et légers changements d'équilibre, ces déplacements qui prendraient naturellement lieu suivant les grandes lignes de soulèvement. Une telle cause, gisant à une grande profondeur, explique-

(1) *Cosmos*, pages 190 et 191, t. 4.

rait parfaitement comment et le choc et le bruit souterrain seraient presque instantanés sur une portion considérable du globe. En même temps, le mouvement intérieur pourrait agir par compression sur des gaz et produire dans certains points ces effets de trépidation qui semblent localisés; enfin, il ne serait pas improbable qu'une telle commotiom déterminât sur toute la ligne un grand développement d'électricité : celle-ci, bien qu'un des effets du phénomène, pourrait réagir à son tour et donner lieu aux manifestations qui lui sont propres.

Diminution de la pression atmosphérique.

M. Kluge, dont les travaux sont trop peu connus en France, conclut, après de longues et difficiles recherches, que les tremblements de terre peuvent résulter de causes diverses, et il admet parmi ces causes la diminution de la pression atmosphérique. Selon lui, ces brusques variations de l'atmosphère peuvent occasionner des tremblements de terre directement, ou du moins les favoriser en amenant des pluies qui font écrouler des cavernes dont la chute agiterait la surface du sol. Mais pour expliquer les grands tremblements de terre, cet observateur revient à la théorie du feu central, et il pense que les grandes commotions sont dues aux fluctuations de la matière en fusion.

Influence des phases de la lune.

Dans ces derniers temps, et grâce aux belles et patientes recherches de M. Perrey, de M. Volger, de M. Kluge et de M. Mallet, on a été frappé surtout de la simultanéité qui existe entre les phénomènes du monde souterrain et certains phénomènes du monde céleste.

Aussi, M. Perrey, dont les travaux sur les tremblements de terre se distinguent par la précision des faits et la grande valeur des conclusions qu'il en tire; M. Perrey, disons-nous, reconnaît avec M. Volger qu'il n'est point

facile d'assigner une cause, un principe unique à tous les tremblements de terre; mais tenant compte de ce fait que les secousses sont beaucoup plus fréquentes au moment où la lune est dans son plein et aussi lorsqu'elle est au périgée, il pense que cet astre exerce une influence réelle sur les agitations du sol en agissant sur les matières fluides qui se trouvent dans l'intérieur du globe.

Conclusions.

Considérées isolément, aucune de ces hypothèses n'est vraie d'une manière absolue, mais l'hypothèse qui paraît le plus se rapprocher de la réalité est celle qui admet que les tremblements de terre peuvent être provoqués par des causes ou des forces multiples. On peut dire, en général, que les secousses dont le cercle d'action est restreint sont dues, le plus souvent, à des causes diverses, parmi lesquelles M. Volger range en première ligne les éboulements souterrains. Les éboulements, quelque considérables qu'ils soient, ne suffisent pas pour expliquer les commotions qui agitent puissamment et simultanément une grande surface du globe. Celles-ci, d'après M. Boscowitz, sont dues à une cause générale, au même agent, à la même force qui produit l'éruption du volcan: cette force, c'est la chaleur terrestre.

« Toutefois, qu'on le remarque bien, ajoute le savant « auquel nous empruntons ces détails (1), je ne parle pas « du feu central, parce que j'ignore s'il existe. A vrai dire, « on ne sait même pas si la chaleur est plus grande au « centre du globe que dans certaine autre région souter- « raine. Ce que l'on peut affirmer, c'est que des effluves « de calorique circulent dans la terre; mais, on ignore « comment cette chaleur se distribue dans le corps gigan- « tesque de la planète.

---

(1) Boscowitz, *les Volcans*, page 600.

« Ces effluves de chaleur, quelle que soit la source d'où « ils émanent, liquéfient les masses souterraines; celles-« ci, en se dilatant, finissent par déchirer, par briser les « rochers supérieurs, par s'épancher à travers les fissures, « et enfin par faire éruption : c'est la crise volcanique avec « ses laves et ses nuages de vapeur. Lorsque le calorique « souterrain, en se propageant diversement dans les « couches de rochers, les dilate ou les ébranle, ou lorsque « la masse liquéfiée les presse, sans néanmoins les ouvrir, « alors le sol oscille violemment à l'endroit du choc, et la « vibration se propage au loin : c'est le tremblement de « terre. »

Nous croyons, continue l'auteur que nous venons de citer, que les corps célestes sollicitent les forces souterraines, et nous considérons les faits observés par M. Perrey, comme suffisants pour établir que la lune surtout exerce une action décisive jusque dans les profondeurs de la terre où, par sa puissance attractive, elle produit au sein des fluides élastiques et des masses liquéfiées une agitation comparable à la marée qu'elle fait naître au sein de l'Océan, et, lorsque sous l'influence de l'astre qui gravite dans le ciel se produit la marée souterraine, alors les volcans mugissent plus fortement, le sol tremble avec violence. Si nous avions la vue assez puissante nous verrions la surface terrestre toujours agitée et vibrante. La terre n'est point isolée dans son activité; si elle est féconde, si elle agit puissamment, c'est qu'elle se trouve engagée dans un incessant échange de force et d'influence avec les astres qui habitent, comme elle, l'espace éthéré.

Quiconque a été témoin de ces terribles commotions, aura pu s'assurer combien Humboldt avait raison de dire que l'impression profonde et inexprimable que laisse en nous une pareille catastrophe, n'est nullement causée par le souvenir des scènes auxquelles on a assisté. Ce qui nous saisit d'une manière si frappante, c'est surtout l'ébranle-

ment, la destruction de notre confiance dans l'immobilité de l'écorce terrestre. Une puissance occulte, inconnue, agite mystérieusement le sol sous nos pieds, et aussitôt s'écroule cette confiance qui nous était chère, qui nous était innée, et que nous croyions la vérité même. Désormais, le moindre bruit, le plus léger frémissement de l'air, tout attire notre attention, et nous n'osons plus nous fier au sol qui nous porte.

Des marées dans les Antilles.

Il y a flux et reflux deux fois en vingt-quatre heures sur les côtes de l'archipel américain comme dans les zones tempérées, mais cet espace de temps n'est pas partagé pareillement. Quinze jours avant et après les deux équinoxes, la mer baisse de minuit à neuf heures du matin; elle monte de neuf heures à midi, elle descend de midi à neuf heures du soir, et enfin elle s'élève de neuf heures du soir jusqu'à minuit, de sorte qu'elle baisse pendant dix-huit heures sur vingt-quatre et ne hausse que pendant six seulement; cette inégalité de partage subsiste dans les autres temps de l'année, mais autrement distribuée: elle semble varier selon l'âge de la lune.

La hauteur des marées ordinairement n'excède pas 0^m405 à 0^m486; elle se réduit à quelque chose de moins à l'époque des solstices; elle est tout au plus de 0^m999 pendant les équinoxes.

L'élévation ordinaire des marées est, en conséquence, huit fois moins grande sur les côtes des Antilles que sur celles de France.

Phosphorescence de la mer aux Antilles.

La mer des Antilles présente, comme quelques autres mers du globe, le singulier phénomène de la phosphorescence des eaux, qui a lieu à certaines époques avec une très grande intensité.

« Dans la nuit du 2 septembre 1820, dit M. Artaud, au « travail duquel nous empruntons cette observation (1), « une heure après le coucher du soleil, la mer, devant notre « rade, parut tout à coup ceinte, à l'horizon, d'une écharpe « lumineuse et chatoyante, comme les ondulations d'une « étoffe enrichie d'or et de pierreries. La lame qui battait « le rivage dessinait aussi le contour des côtes d'une lumière » argentée très vive et très agréable à voir. Tous les objets « flottants ou mouvants sur l'eau ou dans l'eau déterminaient, autour d'eux, la même phosphorescence. Les « bateaux ainsi que les poissons semblaient traverser un « liquide enflammé. Les câbles des navires, en mollissant « et en se raidissant alternativement, suivant l'ondulation « des flots, étaient comme des barres luisantes qui s'étendaient du rivage aux navires, autour desquels régnait « aussi une ceinture lumineuse; les pierres lancées dans « cette eau y produisaient des jets de feu; tout corps, enfin, « qui déplaçait de ce liquide en faisait jaillir la lumière.

« M. le contre-amiral Duperré, revenant à cette même « époque de Cayenne à la Martinique, nous assura que le « déplacement considérable des flots, occasionné par la « rapidité de sa marche, à l'aide d'une forte brise, produisait autour de sa frégate une clarté si brillante la nuit, « qu'elle permettait de lire jusque dans les hunes. Les « caboteurs arrivant des colonies voisines nous disaient « tous avoir été étrangement surpris, sinon épouvantés, « de cette lumière jaillissant de toutes parts autour de leurs « embarcations.

« Cette propriété phosphorescente de l'eau de la mer « portée à son maximum, et qui s'étendait au moins à trois

(1) J.-B.-L. Artaud, pharmacien chimiste et naturaliste, membre de la société médicale d'émulation de la Martinique, correspondant de la société Linéenne de Paris et de la société des lettres, sciences et arts de Rochefort, communiqué par M. Repey, chirurgien de la marine royale. *Annales maritimes et coloniales*, 1825, t. 2, page 364 : *Essai sur la phosphorescence de l'eau de la mer.*

« cents lieues à la ronde de notre centre d'observation, a « duré près d'un mois devant la rade de Saint-Pierre ; mais « le phénomène n'a pas eu constamment le même degré « d'intensité durant cette période. Il m'a paru que la dis- « position du temps, ou pour m'exprimer plus correctement, « la constitution météorique de l'atmosphère, influait en « plus ou en moins sur la vivacité de cette phosphorescence « extraordinaire. Elle fut très forte dans les nuits des 2, 3 « et 4, les jours qui les avaient précédées ayant été beaux « et secs, et surtout la chaleur excessive ; les quatre jours « suivants ayant été, au contraire, humides et pluvieux, « l'eau de la mer parut moins phosphorique. Du 9 au 12, « le temps étant redevenu très beau, le soleil très ardent et « le vent de nord-est soufflant la nuit avec assez de vio- « lence pour couvrir la mer de petites vagues, en faisait « paraître la surface toute illuminée. Depuis le 13, les « effets lumineux diminuèrent jusqu'au 16, époque à la- « quelle le phénomène s'éclipsa pour reparaître encore « quelques jours après, et se prolongea en diminuant gra- « duellement jusqu'à la fin du mois. »

Après de nombreuses recherches et un grand nombre d'expériences que nous ne rapporterons pas ici, M. Artaud en arrive aux conclusions suivantes :

1° Que la phosphorescence de l'eau de mer n'est point une propriété inhérente à ce liquide ;

2° Qu'elle ne doit cette propriété ordinaire ou extraordinaire qu'à la présence de corpuscules lumineux étrangers à sa nature et à sa composition chimique ;

3° Que ces corpuscules sont des êtres organisés, vivants, doués du mouvement volontaire, phosphorescents à la manière des lampyres, sensibles à l'agitation de l'eau, irritables par la douleur, au contact d'un caustique quelconque, de même qu'à celui du calorique, brillant de la plus vive lumière aux premières atteintes de la souffrance et s'éteignant aussitôt qu'ils ont cessé de vivre ;

4° Que la filtration de l'eau, en la privant de ces corpuscules phosphorescents, lui enlève sa faculté lumineuse.

Des recherches faites par M. Gilbert, officier du génie maritime, sur les eaux de la rade de Cherbourg et du cap la Hogue, en mai 1817 et publiées dans la même année (1), donnaient aussi pour cause à cette phosphorescence des eaux de la mer, la présence de petits corps qu'on peut considérer comme de véritables animalcules doués de la propriété de devenir phosphorescents par le frottement: quand l'eau qui contient ces animaux est agitée, ils reçoivent du mouvement et par conséquent éprouvent un frottement quelconque, ce qui développe en eux la propriété phosphorescente (2).

ANTHROPOLOGIE DES ANTILLES.

Races autochtones (3).

Lorsque Christophe Colomb découvrit les îles de l'archipel américain, deux populations distinctes par leurs mœurs, leur langage et même leur aspect extérieur, habitaient ces terres tropicales.

Celle des Grandes-Antilles, descendants d'une colonie d'Arrouaks, ou d'Arrawaques, provenant de la Guyane, était moins foncée en couleur que leurs voisins des Petites-Antilles, les Caraïbes: quoique appartenant tous deux à la grande famille des Caribes-Tamanaques, leurs traits étaient

(1) *Annales maritimes*, 1817, page 390.

(2) La phosphorescence des eaux de la mer est due à la lumière phosphorescente que dégagent des myriades de *Noctiluca miliaris* (Suriray classe des acalèphes), à chaque contraction volontaire ou déterminée par une irritation quelconque. (Nysten, 10e édition, *Phosphorescent.*)

(3) Nous étudierons ces races dans un chapitre spécial.

moins réguliers, leur taille moins élevée que chez eux, ils avaient les cheveux longs, les dents sales et les yeux écarquillés; leur aspect parut hideux aux Européens, qui, pourtant, ne dédaignèrent pas leurs femmes.

Ces aborigènes furent complètement détruits par les Espagnols dans l'espace de quelques années.

Les Caraïbes des Petites-Antilles, ceux de la Martinique surtout, étaient un peuple guerrier et entreprenant. C'étaient des hommes féroces, se défendant jusqu'à la mort lorsqu'on voulait les faire esclaves et portant la terreur dans les grandes îles par leurs expéditions maritimes à plus de *trois cents lieues* de leurs carbets. Impitoyables dans leur vengance, ils ne croyaient l'avoir complètement satisfaite qu'après avoir dévoré leurs ennemis.

En 1500, une résolution du conseil des Indes, rendue sous l'autorité royale de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, et confirmée en 1525, déclara leur population *esclave* et la destina à remplacer celle des Indiens qui avait succombé dans les mines de Cibao. Il était plus facile au conseil de rendre cette sentence de proscription que de l'exécuter, car l'Espagne avait déjà perdu la moitié de ses colonies des Antilles et de l'Amérique du Nord, quand les Caraïbes vivaient encore libres et indépendants à Saint-Vincent et à la Dominique, que la France et l'Angleterre, en 1660, leur reconnurent pour demeures.

Des races qui habitent aujourd'hui les Antilles.

Les Européens et les Africains qui formèrent le noyau primitif de la population de toutes les Antilles, outre les métis résultant de leur croisement, ont nécessairement produit le créole blanc et le créole noir, procédant chacun de leur souche respective, renouvelée, pour les premiers, par l'engagement qui dura jusqu'en 1730, pour les seconds, par la traite qui fut abolie en 1828. Aujourd'hui, *la population sédentaire* comprend: les créoles proprement dits,

blancs, métis et noirs; la population flottante est formée de deux groupes distincts : l'un, tout européen, composé de l'effectif des garnisons, des fonctionnaires et des Européens amenés et retenus par leur intérêt; l'autre, constitué par des *immigrants*, subissant un engagement à temps, tels que : *l'Africain*, le Chinois de race jaune et les coolies du Bengale, presque tous dravidiens et tenant, par conséquent, du jaune et du nègre mélanésien et des madériens représentants de la race blanche sémitique.

Races métisses.

A la suite des Européens qui vinrent s'établir dans les Antilles, furent introduits *les noirs de la côte d'Afrique*. Deux populations nouvelles s'implantèrent sur ce sol, et de leurs rapports résulta une variété désignée sous le nom de *mulâtres* ou *métisses*.

« On sait, dit M. le Dr Rufz, notre illustre compatriote, « dans son remarquable discours prononcé à la société « d'anthropologie de Paris en 1868, que par la rencontre « des deux races africaine et européenne, *noire et blan-* « *che*, la Martinique est depuis trois cents ans un grand « théâtre du croisement de ces deux races.

« Il en est résulté un produit appelé *mulâtre ou homme* « *de couleur*.

« Dès l'origine de la colonie (1635), nos premiers histo- « riens, Dutertre et Labat, ont signalé le mulâtre comme « étant bien développé, fort, alerte, plus apte que le nègre « aux applications industrielles, et très sagace.

« Le *mulâtre*, en tant que classe, s'est donc reproduit « sans dégénérescence et *s'est même, on peut le dire,* « *perfectionné par l'éducation et par l'amélioration des* « *institutions sociales*. Cette classe d'hommes jouit aujour- « d'hui, dans les colonies françaises, de plus de dignité, « d'influence et de considération : elle est aussi plus nom- « breuse. La population de la Martinique étant de

« 120,000 âmes (1), on estime que les blancs y sont pour « 8,000, les mulâtres pour 20,000 et les noirs pour « 92,000.

« Des considérations politiques s'opposent à ce qu'on « ait, sur cette question de la couleur, des statistiques « exactes.

« Le vrai mulâtre, le mulâtre type, est le produit d'une « *négresse* et d'un *blanc*. L'inverse est très rare, c'est-à- « dire que très rarement les femmes blanches se sont unies « à des nègres.

« Dans un pays où pendant longtemps, les institutions « sociales, non seulement ne favorisaient pas les unions « entre *mulâtres*, mais encore les contrariaient, et où, par « conséquent, régnait une promiscuité indéfinie, on con- « çoit, après quelques générations, quelle confusion a dû « se faire dans le croisement des races.

« *La reproduction du mulâtre type, par lui-même*, est « impossible à suivre, car le produit de ce croisement-là « s'est recroisé tantôt avec le blanc, tantôt avec le noir, ou « bien avec l'un et l'autre successivement, et il est résulté « de ces mélanges des nuances, qui, des deux côtés, n'ont « pu être notées par des noms que jusqu'à la quatrième « génération.

« Passé la quatrième génération, suivant que l'élément « blanc ou l'élément noir a été de plus en plus dominant, « le mulâtre redevient blanc ou noir (2).

« J'ai cru remarquer que deux mulâtres types qui se repro-

---

(1) Le chiffre de la population en 1872 était de 150.695 âmes, non compris la population flottante dont le nombre était de 2,639 individus.

(2) D'après le système de Francklin, développé par Moreau de Saint-Méry, et rappelé en tête des *Mémoires sur Saint-Domingue*, par le général Pamphile Lacroix, les gens de couleur sont supposés former *un tout* de 128 parties blanches et 128 noires.

L'individu qui n'a pas 8 parties blanches est réputé noir.

On distingue *neuf souches* principales, que nous nous contenterons de désigner,

« duisent entre eux (la mère de la femme et de l'homme « ayant été des négresses, ce qui a lieu le plus ordinaire- « ment) *la nuance de leur enfant est plus noire que la « leur* et semble tendre naturellement vers le retour au « nègre. C'est ce qui expliquerait la suprématie des noirs « à Haïti, où, après quarante ans, ils ont fini par prédo- « miner.

« Le mulâtre ne peut exister que par le croisement « incessant du blanc et du nègre. Passé la quatrième géné- « ration, il rentre dans l'une ou l'autre de ces souches. « Cette remarque avait été déjà faite par de Paw.

« En résumé, quoiqu'il soit impossible d'isoler et de

---

quoiqu'il existe entre elles bien d'autres variétés, selon le plus ou moins de parties qu'elles retiennent de l'une ou l'autre couleur :

	PARTIES	
	BLANCHES.	NOIRES.
1° Le *sacratra*, le plus rapproché du nègre, est le résultat de 5 combinaisons et peut avoir.....	8 à 16	112 à 120
2° Le *griffe*, résultat de 5 combinaisons.....	21 à 32	96 à 104
3° Le *cabre* ou *marabou*, résultat de 5 combinaisons.....	40 à 48	80 à 88
4° Le *mulâtre*, résultat de 12 combinaisons.....	56 à 70	58 à 72
5° Le *quarteron*, résultat de 20 combinaisons....	71 à 96	32 à 57
6° Le *métif*, résultat de 6 combinaisons.....	104 à 112	16 à 24
7° Le *mamelouc*, résultat de 5 combinaisons.....	116 à 120	8 à 12
8° Le *quarteronné*, résultat de 4 combinaisons...	122 à 124	4 à 6
9° Le *sang-mêlé*, le plus rapproché du blanc, avec lequel on peut le confondre, est le résultat de 4 combinaisons.....	125 à 127	1 à 3

Le *sang-mêlé*, en continuant son croisement avec le *blanc*, se confond entièrement avec cette couleur; et il est évident qu'arrivé à un certain degré de combinaison il n'y a plus de traces de sang africain. (Extrait de l'ouvrage du colonel Boyer Peyreleau, intitulé : *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au* 1er *janvier* 1823. Paris 1823, t. 1, page 123.)

« suivre le problème dans chacun de ses éléments, en s'en « tenant aux résultats généraux actuellement existants, on « peut dire que *le croisement du blanc et du nègre* a « donné naissance à une classe d'hommes (le mulâtre con- « sidéré dans toutes ses nuances), qui, depuis qu'elle « existe, n'a pas dégénéré, s'est au contraire améliorée « par l'éducation et les institutions sociales et se montre « certainement plus apte à la civilisation que l'un de ses « éléments : le noir.

« Voilà, je crois, tout ce qu'il est possible d'établir.

« Il est aussi reconnu que la race créole de couleur aujour- « d'hui existante, et qui résulte des mélanges multiples « dont je viens de donner une idée, est plus intelligente, « plus perfectible, que l'africaine pur sang. »

Ces croisements modernes ne remontent seulement qu'à trois siècles environ, et les résultats qu'ils ont produits mettent hors de doute que des races, remarquables à tous les points de vue, peuvent sortir du *métissage:* les habitants de la province de Saint-Paul au Brésil en sont un exemple frappant: ces *Mamalucos* forment une population dont les hommes sont beaux, forts et vigoureux, d'un courage indomptable, résistant aux plus dures fatigues. Leurs femmes, dont la beauté est proverbiale, sont supérieures aux autres par la pureté et la finesse de leurs formes. Les Paulistes sont les premiers qui ont planté la canne à sucre au Brésil, et y ont élevé d'immenses troupeaux. Il est vrai que les unions primitives, grâce aux Pères Nobrège et Anchiéta, furent régulières et leurs enfants acceptés d'emblée comme les égaux des blancs : ainsi l'avait voulu le grand roi Louis XIV, dans son célèbre édit de 1685, auquel ses sujets d'outre-mer n'obéirent pas! Le croisement des Paulistes, accompli dans des conditions toutes normales, est un fait unique dans l'histoire des colonies, et les éloges donnés à cette population contrastent avec les reproches adressés par l'immense majorité des voyageurs aux métis

américains. Tout en leur accordant, comme aux autres, la beauté physique et souvent une intelligence prompte, on leur refuse à peu près toute moralité.

« Ailleurs, en effet, dit M. de Quatrefages (1), le métis-
« sage a eu pour point de départ les plus mauvaises passions;
« les préjugés du sang ont fait regarder les métis comme
« entachés d'un vice originaire qui les mettait hors classe,
« on pourrait dire hors la loi. Eh bien, quel rameau de race
« blanche pure, naissant, grandissant, vivant dans le mé-
« pris et l'oppression, conserverait un caractère élevé et
« moral! Les pères blancs donnaient-ils d'ailleurs des
« exemples capables d'influer, en bien, sur les enfants qu'ils
« abandonnaient? Qui ne sait le contraire? Débauche sans
« frein d'une part, soumission servile de l'autre, voilà ce
« que les parents apportaient dans la création de la race
« métisse. En fait de caractères moraux, que pouvait
« transmettre l'hérédité aux produits d'unions semblables?

« Si quelque chose doit surprendre, c'est que des métis
« produits dans des conditions aussi détestables aient déjà
« pu se relever. Or, c'est ce qui est arrivé, même pour les mu-
« lâtres, partout où le préjugé du sang moins fortement
« enraciné, a pu être vaincu par le mérite personnel. Au
« Brésil, la plupart des peintres et des musiciens sont
« mulâtres, disent MM. Troyer et de Lisboa. En confirmant
« ce témoignage, M. Lagos ajoutait que la capacité poli-
« tique et l'instinct scientifique ne sont guère moins accusés
« chez eux que les aptitudes artistiques. Plusieurs sont des
« docteurs, des médecins praticiens d'une grande distinc-
« tion. Enfin, M. Torrès Caïcédo me citait, parmi les
« mulâtres de sa patrie, des orateurs, des poètes, des
« publicistes et un vice-président de la Nouvelle-Grenade,
« qui est en même temps un écrivain distingué.

---

(1) *L'Espèce humaine*, pages 210 et 211.

« Si rien de pareil ne se manifeste, là où une réprobation « sociale pèse sur l'homme de couleur, c'est que pas plus « que le milieu physique, le milieu moral et social ne perd « jamais ses droits; mais ce qui précède suffit, je pense, « pour prouver que, placé dans des conditions normales, « le métis du nègre et de l'Européen justifierait, sans doute, « ces paroles de notre vieux voyageur Thevenot : « Le « mulâtre peut tout ce que peut le blanc, son intelligence « est égale à la nôtre. »

Action du climat des Antilles sur les diverses races.

« Le climat des Antilles, dit Leracher (1), présente en « sa faveur qu'il n'est point de ceux où le physique a tant « de force et tant d'épaisseur, que le moral en est réduit « presqu'à l'impuissance; l'homme y est inondé des flots « de la lumière et les rayons du soleil l'y animent avec une « généreuse libéralité. »

Les formes sveltes, gracieuses, les tailles flexibles et élancées, la grâce et la facilité des mouvements, la finesse des perceptions, l'aptitude intellectuelle à tout ce qui flatte et récrée l'imagination surtout, l'exquise sensibilité, enfin l'élégance native : tels sont les traits d'une esquisse rapide. « Son caractère, dit Edward Bryan (2), en parlant du « créole, dont il dépeint le type, est aussi généreux que « ses manières sont franches et indépendantes. Il n'a point « de fausseté, de bassesse ni de réserve dans le caractère, « et jugeant des hommes par lui-même, il ne leur soup- « çonne pas des dispositions si peu aimables. »

Le rachitisme et les scrofules, avec leurs claudications, leurs infirmités et leurs manifestations repoussantes, s'y voient bien rarement, on n'y trouve presque jamais le goître

---

(1) Leracher, *Guide médical des Antilles*, page 33.

(2) Ed. Bryan, *Histoire civile et commerciale des Antilles anglaises dans les Indes occidentales*, Paris, an IX (1801), page 178.

ni le crétinisme. L'action débilitante du climat, plus vive à mesure qu'on s'avance vers la race caucasique, est moins active chez le noir créole, qui paraît braver toutes ses influences. On dirait qu'elle ne s'exerce que sur l'homme adulte et qu'elle réserve toute sa sollicitude pour l'enfant et le vieillard, auxquels elle rend moins difficiles ces deux extrêmes de la vie.

Sur les âges.

Si les Antilles sont les pays par excellence de l'enfance et de la vieillesse, à cause de leur température, elles ne sont pas certainement celui de l'âge mûr : on y naît et l'on y meurt, mais on n'y vit pas, à moins d'une organisation spéciale et de conditions hygiéniques particulières. Dans ce milieu, dont l'insalubrité, commune à toute la chaîne, relève des marécages fluvio-maritimes de ses parties alluvionnaires, les populations qui habitent le littoral de la mer et dans le sud de ces îles, surtout, où l'on trouve ces marécages, sont nécessairement soumises à l'influence des agents délétères du climat, qui agissent sur elles d'une manière plus active que sur celles qui habitent les lieux élevés de 400, 500 et 600 mètres, où cette influence s'amoindrit et où il existe un certain rapprochement avec le climat du midi de l'Europe.

Sur le sang.

L'action destructive porte principalement sur le sang, dont elle diminue la plasticité et auquel elle enlève les qualités nécessaires pour communiquer au système nerveux l'incitation normale.

L'anémie en est le résultat.

L'anémie et le cortège nombreux des maux qu'elle entraîne le frappe impitoyablement : c'est la pierre de touche du tubercule pulmonaire ; aussitôt qu'elle a lieu, ils sup-

purent presque immédiatement, et leur évolution est non seulement favorisée, mais hâtée, quoi qu'en aient dit quelques médecins, par les tendances pernicieuses de ce climat énervant. L'anémie facilite l'épuisement nerveux, qui trouve des auxiliaires dans les pertes sudorales, l'action du calorique, de l'électricité, de l'humidité, de la lumière solaire et dans tous les abus, ceux des femmes surtout.

Aussi l'appareil digestif est le premier et le plus sûrement atteint dans cette lutte incessante entre la force de résistance de l'individu et les agents délétères qui tendent à la diminuer ou à la détruire : les dyspepsies stomacale et intestinale, la diarrhée chronique, minent sourdement et lentement l'organisme, jusqu'au moment où il s'affaisse pour ne plus se relever. De même qu'on voit ces arbres tristes, rabougris, sans verdeur et sans force, qu'on a plantés dans les terrains bas et humides, où les spongioles atrophiées de leurs racines, plongeant dans une vase infecte, ne trouvent pas d'éléments capables de fournir à leurs tissus la sève nourricière : de même dans les zones paludéennes, et parfois en dehors, l'on voit aussi ces hommes au visage pâle, courbés et blanchis avant l'âge, qui ne peuvent trouver dans le milieu qu'ils habitent cet air vivifiant qui nourrit et tonifie le sang et chez lesquels l'atonie digestive rend toute assimilation impossible.

Pourtant, hâtons-nous de le dire, dans ce climat où l'homme combat chaque jour la destruction, l'organisme de la femme, plus flexible ou plus fort peut-être de sa faiblesse, paraît en éluder les attaques. S'il la pare à treize ans de tous les trésors de la beauté nubile, avant l'époque où, dans les pays tempérés, elle brille encore du vif éclat des derniers jours de son été, il l'a dépouillée de ces dons précoces : elle s'étiole et se flétrit rapidement, comme ces brillantes fleurs qui ne s'épanouissent qu'à l'aube du matin et que les premiers feux du jour voient pencher sur leur tige pour se faner et mourir.

Longévité.

On observe dans toutes les races, soit indigènes, soit exotiques, des exemples de longévité, peu nombreux il est vrai, chez des octogénaires et même des centenaires. Ce contraste avec la brièveté de l'existence du plus grand nombre, prouve en faveur de l'organisation de ceux qui, entourés de toutes les vicissitudes du milieu qu'ils habitent, peuvent atteindre cet âge.

Prolixité des races.

Le nombre des enfants dans chaque famille est en moyenne de cinq; il n'est pas rare d'en rencontrer douze et quatorze, plus souvent sept et huit; des chefs de famille ont pu réunir autour d'eux jusqu'à soixante enfants et petits-enfants. Ce chiffre ne paraîtra pas exagéré, lorsqu'on se rappellera que, dans ces régions, on rencontre des grands-pères de 36 à 38 ans, des grand'mères de 32 ans et des lignées dont l'aîné a 26 ans et le dernier 1 an.

Reste le croisement du blanc et du nègre. C'est à propos de celui-ci que l'on a cité quelques faits tendant à prouver que les métis ne peuvent se propager eux-mêmes.

Edwick et Long, dans leurs histoires de la Jamaïque, ont assuré que les mulâtres ne se reproduisent pas dans cette île au delà de la troisième génération. Le docteur Yvan a signalé un fait analogue à Java. Le docteur Nott a trouvé que, dans la Caroline du Sud, les mulâtres sont peu féconds, qu'ils ont la vie plus courte qu'aucune race humaine et meurent fréquemment en bas âge. Sans aller aussi loin, le docteur Simonnot attribue à ces métis une sorte de neutralité ethnologique, « qui ne leur assure qu'une durée éphémère dès qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes. »

Hombron déclare que, dans nos colonies, les négresses et les blancs offrent une fécondité médiocre, les mulâtresses et les blancs sont extrêmement féconds ainsi que les mu-

lâtres et les mulâtresses. D'après M. Audain, dans la République dominicaine, à Saint-Domingue, « il y a un tiers de nègres, deux tiers de mulâtres et une proportion insignifiante de blancs. » Depuis longtemps, cette population n'est alimentée par aucun arrivage nouveau; elle s'entretient donc bien par elle-même.

ACCLIMATATION.

Malgré cette longévité possible, malgré cette prolixité de l'espèce, malgré enfin sa marche rapide vers les modifications qui concourent à la perfectionner, on peut établir que *les races indigènes et exotiques qui habitent la chaîne des Antilles, non seulement ne s'y acclimatent pas, mais encore qu'elles tendent à disparaître du sol.*

« *L'acclimatation*, dit M. Simonot (1), *est l'accommo-*
« *dation des êtres vivants à l'état d'un lieu autre que*
« *celui où ils ont pris naissance*, qu'elle soit, du reste,
« spontanée ou effet d'une éducation appropriée.

« *L'acclimatement* désigne *les résultats positifs de*
« *cette accommodation* alors qu'elle est accomplie.

« Il y a acclimatation, continue le même auteur, toutes
« les fois que, par son énergie vitale ou ses actes hygié-
« niques, une masse immigrante mettra en équilibre les
« exigences de sa constitution organique et les influences
« du nouveau milieu où elle se trouve transplantée; au con-
« traire, l'acclimatement ne lui est acquis qu'alors qu'elle
« peut se maintenir par la succession de ses générations
« dans un état de prospérité au moins analogue à celui dont
« elle eût bénéficié en restant à son lieu d'origine. »

Une égale propension à émigrer n'est pas dévolue à toutes les races humaines, *la nostalgie* en fait foi. Il n'en est pas

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie*, nov. 1864, page 784.

moins vrai que, pour toutes, la migration est facultative et volontaire. Cette volonté obéit souvent à un mobile assez sérieux pour dominer toute autre considération.

Acclimatation de la race européenne.

Lors de la colonisation de la Martinique, ainsi que de toutes les autres îles de l'archipel, les Européens se trouvèrent en présence de conditions climatériques toutes nouvelles pour eux. Après la conquête, il fallut procéder au défrichement des terres et à la culture du sol; le nombre des travailleurs étant insuffisant on dut l'augmenter par des immigrations fréquentes. Les unes furent pratiquées à l'aide de la persuasion, à cette époque où les récits merveilleux sur la richesse des Indes et la facilité de les acquérir enflammaient l'imagination de chacun; les autres furent exercées comme un trafic réel, sur les côtes d'Afrique, entre des marchands et les chefs nègres dont les prisonniers, hommes, femmes, enfants de tout âge, formaient la cargaison de chaque navire.

La traite des blancs et la traite des noirs, ces deux abominables moyens d'exploitation de l'homme par l'homme, s'imposèrent alors comme condition majeure de colonisation.

Dans le premier cas s'établit *l'engagement*, dans le second *l'esclavage*.

La position de l'engagé qui venait *aux îles ne différait de celle de l'esclave que par la durée de la servitude :* pour l'Européen, elle était de trois ans; de là le nom de *trente-six mois* qu'on leur donnait par dérision; pour l'Africain, cette servitude n'avait de terme probable que la mort.

L'engagement, d'après Dutertre, était une véritable branche de commerce, il était fait par les marchands de Dieppe, du Havre et de Saint-Malo; ils faisaient passer des jeunes garçons *engagés*, que leurs affidés embauchaient, et « *les vendaient aux habitants propriétaires*

« *de la colonie pour les servir comme esclaves;* » leur prix était de 1,000 à 1,200 livres de petun (tabac).

De cette époque datent d'effroyables mortalités qui furent attribuées à l'insalubrité du climat.

« En voyant, dit l'abbé Reynal (1), la *consommation* « *d'hommes* qui se faisait dans ces régions, lorsqu'on « commença à les occuper, on pensa assez généralement « qu'elles finiraient par dépeupler les Etats qui avaient « l'ambition de s'y établir. »

Les dangers de la navigation d'alors, ses longueurs, l'entassement, dans les cales des navires de faible tonnage et encombrés de marchandises, d'un nombre considérable d'immigrants qui, jetés pêle-mêle, étaient, après quelques jours de traversée, en proie aux maladies résultant de la viciation de l'air confiné, aux privations de tout genre et aux mauvais traitements, durent augmenter le nombre des victimes de ces tristes expéditions commerciales.

Au rapport de Dutertre, sur 70 engagés embarqués avec M. de Rossy, sur la patache *la Cardinale*, il n'en arriva que 16 à Saint-Christophe; la plupart de ceux-ci étaient à demi morts, et si faibles, qu'à peine pouvaient-ils se soutenir.

Le pouvoir du maître sur l'engagé allait jusqu'aux coups de liane, témoin un arrêt de 1664 qui défend à ceux-ci de débaucher les négresses, à peine de vingt coups de liane pour la première fois et quarante-quatre pour la seconde, de cinquante et la *fleur de lys* sur la joue pour la troisième.

L'inhumanité avec laquelle les colons propriétaires traitaient les engagés, explique assez la mortalité provenant de l'anémie profonde dans laquelle ils ne tardaient pas à tomber, maladie que Dutertre est le premier à décrire, et sur-

---

(1) *Histoire politique et philosophique des établissements du commerce des Européens dans les deux Indes.* Genève, MDCCLXXXI, t. 3, page 160.

tout des fièvres paludéennes de mauvais caractère et de la fièvre jaune dont il nous donne les relations les plus exactes.

Jusqu'en 1738, les immigrations européennes eurent lieu à la Martinique. A mesure que leur temps s'accomplissait, les engagés recevaient à titre de *provision*, jusqu'à ce que le Roi leur en eût accordé la propriété définitive, des concessions de terres dont l'étendue était de 200 pas de large sur 1,000 de longueur.

A partir de cette époque, l'on n'y transporte plus que des Africains; aussi la population blanche, dont le mouvement ascensionnel est en 1731 de 11,957, en 1734 de 12,705, en 1736 de 13,917, en 1738 de 14,969, descend en 1751, treize ans après cette suppression de la traite des Européens, à 12,068, en 1769 elle est encore de 12,069; en 1790 de 10,635, et enfin, si l'on consulte les relevés de 1835, on voit que son chiffre n'est plus que de 9,000 seulement, estimation qu'on retrouve encore en 1848, et pourtant elle se renouvelle chaque jour par cette immigration insensible qui a constamment lieu dans chacune des Antilles; plus ou moins considérable selon son importance commerciale.

Le même mouvement de fluctuation que nous avons indiqué pour la Martinique et qui s'est produit aussi pour la Guadeloupe, c'est-à-dire augmentation de la population blanche par l'immigration, décadence du nombre à partir de l'époque où elle cesse, indiquerait un certain degré d'inaptitude à l'acclimatation de la race européenne et surtout de l'élément français dans les Antilles (1). Elle peut se livrer aux travaux du sol, ainsi que nous avons vu souvent nos militaires les exécuter sans résultat trop fâcheux

(1) Cette population était pour la Guadeloupe :
En 1738, de 9,338; — en 1740, de 8,750; — en 1742, de 9,027; — en 1743, de 8,601.

pour la santé des travailleurs; mais, il faut le dire, les soldats, entourés de tous les soins et de toute la sollicitude de l'administration, ouvraient ces routes stratégiques, élevaient ces ouvrages de fortification à des altitudes plus ou moins élevées, mais presque toujours en dehors de la zone paludéenne et dans les hauteurs volcaniques où ses influences n'avaient contre eux aucune action.

« A Cuba, dit M. Ramon de la Sagra, la race européenne « dépérit progressivement; elle ne doit la conservation « d'un reste de vigueur qu'au mélange incessant qui « s'opère par l'immigration de nouveaux Espagnols venant « de la Galice, de la Catalogne, des Asturies et de la « Biscaye. »

Acclimatation des noirs d'Afrique.

La race noire importée d'Afrique est celle qui a le moins d'aptitude à l'acclimatement. A la Martinique et à la Guadeloupe, la population noire esclave est tombée: de 86,299, en 1831, à 76,517, en 1838, dans la première colonie; et de 99,464, en 1832, à 93,349, en 1838, dans la seconde. La traite avait été abolie à partir de 1830.

« Le nègre, dit M. Laure, ancien médecin en chef de la « marine à Cayenne, subit à la Guyane une plus grande « mortalité que l'Européen; il aura disparu du sol dans un « temps qu'on pourrait calculer (1). »

M. Ramon de la Sagra s'exprime en des termes à peu près semblables lorsqu'il dit: « La race nègre aurait « entièrement disparu du sol de Cuba et de toutes les An- « tilles, par l'effet naturel de l'équilibre rompu entre la « naissance et les décès, si cet équilibre n'eût sans cesse « été rétabli par la traite. » M. Berchon, médecin de la marine, nous apprend que « l'acclimatation des noirs est « certainement plus difficile au Sénégal que celle des

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie*, août et décembre 1864, page 834.

« blancs, et les essais d'immigration des noirs aux Antilles, « ajoute-t-il, fournissent des preuves à l'appui de cette « idée (1). »

Selon M. de Humboldt, les Antilles ont reçu, de 1670 à 1825, environ 5 millions de nègres ; le même auteur estimait la population noire des Antilles à cette époque, y compris Saint-Domingue, à 1,960,000 âmes.

En 1847, M. Mac-Grégor ne trouvait plus que 1,300,000 nègres dans tout l'archipel.

Cette faiblesse de la race noire dans l'archipel a été rendue plus manifeste encore par la terrible épidémie de choléra de la Guadeloupe de 1865 à 1866, qui, dans l'espace de huit mois, a moissonné 12,000 victimes sur une population de 149,000 habitants.

On comprendra la terrible préférence du fléau pour des hommes en général anémiés, dont la nourriture, spécialement composée de morue et de farine de manioc, constitue une alimentation insuffisante qui les mine à la longue et dont ils complètent chaque jour le contingent nécessaire à l'aide de l'alcool de sucre, dont certains d'entre eux font souvent un abus pernicieux.

De juillet 1857 à août 1862, on a importé, de la côte d'Afrique à la Martinique, 10,521 noirs ; en juillet 1865, il en restait 6,955 ; pourtant il y avait eu 427 naissances : 4,037 étaient morts pendant ces huit années.

De 1862 à 1869, le mouvement de cette population est à peu près le même :

Décès	3,720
Naissances	1,393
Excédent	2,327

(1) *Bulletin de la Société d'anthropologie*, août et décembre 1864, pages 835 et 836.

Au 31 décembre 1869, il ne reste plus que 6,462, près de la moitié a succombé pendant ces sept ans.

Acclimatation des noirs créoles.

Les descendants de la race africaine (*créoles noirs, nègres créoles*) présentent, physiquement, un type supérieur à celui de leurs parents; remarquable quelquefois par la parfaite élégance de ses formes, par l'originalité et la vivacité de son esprit, le noir créole est doué d'une forte organisation qui permet un libre développement de son activité et le rend apte aux travaux de l'esprit et surtout à la culture des arts; sa sobriété, à l'endroit de l'alimentation, relevant d'un régime peu animalisé, lui assure, en temps ordinaire, une force de résistance plus considérable aux fatigues et aux vicissitudes atmosphériques.

Les descendants des noirs nés aux Antilles sont ceux qui qui paraissent les plus aptes à l'habitation dans ces régions.

Acclimatation des créoles blancs et des métis.

La race caucasique venue d'Europe subit à peu près les mêmes vicissitudes dans sa transplantation que la race noire d'Afrique, ses descendants (créoles blancs), nés dans le pays, résistent un peu plus que leurs parents à l'influence destructive des agents climatériques.

L'habitation dans les régions tempérées les rend, comme leurs ascendants, susceptibles de contracter la fièvre jaune lorsqu'ils viennent séjourner dans ses foyers, aux époques des épidémies.

Les métis résultant du croisement des deux premières races ont une aptitude à l'acclimatement qui est en raison inverse de la prédominance de l'élément blanc et en raison directe de celui de l'Africain. Plus ils s'en rapprochent et moins ils sont accessibles aux atteintes de la fièvre jaune et des maladies du tube digestif, si communes chez les enfants et les vieillards surtout.

Tandis que la population blanche et la population noire tendent à décroître dans les Antilles, celle des métis reste stationnaire, et pourtant, ces derniers subissent à peu près, au même degré que le blanc, lorsque leur organisation dermale est similaire, toutes les vicissitudes du climat.

Acclimatation des races exotiques actuelles.

En ce qui concerne l'immigrant, il est clair que la conduite et le caractère de l'engagiste entrent pour beaucoup dans les chances de vie et de mort qu'il a à subir ; sans se croire inhumain, on peut lui demander plus de travail que ne comporte sa nature, on peut violenter ses instincts, dont le jeu libre est nécessaire à la santé. On tire indubitablement de cet homme tout le parti possible, sauf à le renouveler plus souvent. Les Indiens, en outre, sont très économes, la passion de la thésaurisation l'emporte, la plupart du temps, sur les exigences impérieuses de leurs besoins. On sait qu'à cet égard, on les a appelés *les juifs de l'Asie*. La somme de travail qu'ils fournissent, chaque jour, est bien rarement en rapport avec la réparation qu'ils peuvent obtenir d'une alimentation insuffisante, la plupart du temps. Aussi sont-ils de bonne heure en proie à l'anémie, aux maladies d'entrailles, beaucoup sont atteints de phtisie pulmonaire. Toutes ces affections sont compliquées d'ulcères phagédéniques qui les rendent impropres au travail. Notre ami, le docteur Walther, médecin-inspecteur du service de santé de la marine, en parlant des immigrants, a donné ces chiffres relevés, seulement, dans une seule colonie.

A la Guadeloupe, dit-il, la mortalité annuelle pour les créoles est, en moyenne, de 3,28 pour 100 ; celle des *immigrants* est de 9,66 pour les *chinois*, de 7,68 pour les *nègres*, de 7,12 pour les *hindous*, de 5,80 pour les *madériens*.

Il y a ce fait grave à constater en ce qui concerne l'habitat

des hindous dans les Antilles, c'est que le séjour qu'ils y font pendant la durée de leur engagement yd élabre tellement leur constitution, que lorsque ces malheureux, après bien des attentes déçues, finissent par obtenir leur rapatriement, la mortalité, pendant la traversée de retour, est plus considérable que durant celle de l'introduction. En fixant chacune d'elles à quatre-vingt-dix jours, on voit que pour l'arrivée, elle n'est que de 1,21 pour 100, tandis que pour le retour cette léthalité atteint la triste moyenne de 10 pour 100.

D'après les documents les plus sûrs, la Réunion comptait, en novembre 1862, 72,594 immigrants, ainsi répartis :

	Hommes.	Femmes.
Indiens	38,225	5,603
Chinois	413	"
Africains	18,875	5,437
	57,513	11,040

Vingt ans après, en 1882, malgré l'immigration continue des Indiens, pendant ce laps de temps, il n'en restait plus que 50,000. (Rambosson, *les Colonies françaises*, page 223.)

A la Martinique, du commencement de 1852 à la fin de 1882, il a été introduit 24,584 immigrants indiens, les naissances ont été de 3,605, ce qui porte le nombre de ces immigrants à 28,189. Pendant la même période, le chiffre des décès s'est élevé à 10,808 et le nombre des rapatriés a été de 4,260. Au 31 décembre 1882, il restait dans la colonie 13,111 immigrants.

Les colonies anglaises n'offrent pas de chiffres plus rassurants : de 1843 à 1872, les colonies de Guyane, Tri-

nidad, Jamaïque, Saint-Vincent et Grenade ont importé 161,539 Indiens.

16,938 sont rentrés dans leur pays,
96,053 habitent encore les cinq colonies,
48,548 étaient morts.

161,539

(Joseph Cooper, *un Continent perdu*, page 153, traduction française.)

Résumé.

Du reste, lorsqu'on considère le mouvement de la population en général dans les Antilles, on constate qu'il y a un excédent peu considérable des naissances sur les décès. A la Martinique et à la Guadeloupe (1) on est frappé de cette tendance à la stabilité; à Cuba, à Porto-Rico, à la Jamaïque, dans les petites îles appartenant à l'Angleterre, les mêmes résultats ont été observés.

ANNÉES.	MARTINIQUE.			GUADELOUPE.		
	POPULATION.	DÉCÈS.	NAISSANCES.	POPULATION.	DÉCÈS.	NAISSANCES.
1846...	122,691	3,687	4,003	129,778	3,927	3,604
1847...	121,130	3,641	3,948	129,109	4,395	3,758
1848...	120,357	2,851	3,298	129,050	3,461	3,202
1849...	121,478	3,728	3,863	128,472	4,145	3,949
1850...	122,820	2,876	3,927	128,985	3,690	4,203
1855...	135,514	3,326	4,459	130,120	3,641	4,059
1856...	136,460	3,938	4,605	131,557	4,138	4,262
1857...	137,513	4,037	4,839	133,092	3,382	4,225
1858...	137,544	4,572	4,480	134,160	2,811	4,381
1859...	137,455	4,836	4,737	139,055	4,508	4,296

(1) *Tableau de population, de culture, de commerce et de navigation,* formant pour l'année 1850 la suite des tableaux insérés dans les Notices statistiques sur les colonies françaises. — Paris, imprimerie impériale, décembre 1853.

INFLUENCE DU CLIMAT DES ANTILLES SUR L'EUROPÉEN.

Le souverain maître de toutes choses, en distribuant les hommes sur la surface de la terre, les a placés par groupes dans les différentes régions du globe et leur a donné, outre les caractères physiques qui doivent les distinguer entre eux, une organisation en rapport avec le milieu dans lequel ils devaient vivre.

Il a donc établi, dans sa sagesse, un équilibre parfait entre les forces de résistance de l'organisme humain et les forces incessantes de destruction des agents des divers climats affectés à cet organisme.

Si l'homme, par son intelligence et par les moyens dont elle dispose, a pu impunément se soustraire à ces lois du Créateur en franchissant les limites climatériques qu'il lui a plu de poser entre les êtres vivants, l'animal et surtout la plante ne peuvent jouir du même privilège; l'abâtardissement, la stérilité et la mort, mort plus ou moins prochaine, sont les résultats de ce déplacement; des maladies inconnues jusqu'alors, toujours produites par les agents atmosphériques et de causes ignorées, se révèlent tout à coup et frappent, soit endémiquement, soit d'une manière épidémique, ces organisations soustraites à leur climat natal.

Ces agents de destruction exercent, on le conçoit, une action différente sur l'individu né au milieu d'eux et sur celui qui subit pour la première fois leur influence; ils triomphent alors aisément des faibles forces de ce dernier, surtout lorsque chez lui l'équilibre fonctionnel est rompu.

Ainsi, sous cette influence de la chaleur débilitante d'un climat de feu, d'une atmosphère embrasée, saturée d'électricité et chargée de vapeurs d'eau, qui est propre à la zone intertropicale, l'Européen, nouvellement arrivé dans ces régions, éprouve des modifications importantes qui le

préparent à subir graduellement et avec plus de facilité l'action des causes délétères du milieu dans lequel il est transporté.

Il s'aperçoit bientôt que l'organisme est, chez lui, dans un état de langueur qui exige un repos fréquent, que ses facultés intellectuelles perdent de leur énergie, que sa mémoire s'affaiblit, que les opérations du cerveau sont lentes et molles, qu'elles nécessitent une tension et des efforts continuels pour les relier entre elles. Ceux qui sont appelés à s'occuper des travaux de l'esprit savent combien, sous les climats chauds, son activité diminue, combien il est difficile de se livrer à une étude soutenue et productive.

Vers les heures chaudes de la journée, il ressent une grande disposition au sommeil accompagné d'accablement et de pesanteur de tête, le soir, il s'endort avec peine : le nouvel arrivé dort mal en général, pendant les premières nuits, son sommeil est souvent interrompu par une soif ardente avec saveur amère et sèche de la bouche ; l'air froid du matin achève de ramener le calme, il se sent frais et dispos jusqu'à neuf ou dix heures du matin, et à partir de ce moment, il voit, à mesure que la journée s'avance, se développer, chez lui, les mêmes phénomènes que la veille.

Les courses et l'exposition plus ou moins prolongée au soleil auxquels l'obligent souvent ses travaux ou ses affaires lui rendent plus sensible l'action de la chaleur ; il éprouve une sensation de picotement incommode sur toute la surface de la peau, qui se couvre de moins de sueurs qu'à l'ombre, des élancements vagues, douloureux, vers tous les points de l'encéphale, une compression pénible aux tempes, des douleurs pongitives dans les orbites, avec cuisson des yeux et injection du réseau vasculaire des conjonctives ; la face, elle-même, est rouge, turgescente ; un sentiment de chaleur intérieure, très vive, rend inextin-

guible la soif, qu'augmente encore la sécheresse de la muqueuse buccale et pharyngienne.

Ces troubles, quelque légers qu'ils soient, ne se dissipent point entièrement sous l'influence du sommeil de la nuit et du repos qu'en général ils commandent : on s'en ressent encore le lendemain.

L'action de la radiation solaire est du reste une des plus intenses et des plus dangereuses, surtout sur l'organisme de l'Européen qui s'y soumet pendant les premiers temps de son séjour dans les climats chauds; car, outre les modifications que la chaleur entraîne spécialement avec elle et dont nous parlerons tout à l'heure, elle peut encore produire des érythèmes douloureux avec phlyctènes et desquamations de l'épiderme, quelquefois compliqués de fièvre et d'accidents cérébraux, érythèmes qui sont plus intenses lorsque l'insolation a lieu par l'intermédiaire d'un vêtement mouillé étendu sur la peau, des céphalites, des méningites, des syncopes et l'asphyxie elle-même; enfin, elle concourt puissamment à favoriser l'invasion des maladies endémiques et épidémiques régnantes, telles que la dysenterie, l'hépatite, les fièvres pernicieuses et la fièvre jaune.

L'influence de la chaleur est toujours celle qui prédomine dans ces journées de calme où la nature est immobile, où les couches d'air raréfiées par l'élévation de température deviennent de plus en plus chaudes à mesure que le soleil s'approche du zénith : le mercure s'élève alors jusqu'à 31 et 32° du thermomètre centigrade.

Les forces nerveuses, exaltées et stimulées, éprouvent des pertes considérables qui sont en raison directe de cette exaltation et de cette stimulation. La lumière solaire, répandue avec profusion dans l'atmosphère, excite le cerveau par l'intermédiaire des nerfs optiques et réagit encore sur l'arbre nerveux; aussi, les organes sont débilités, leurs ressorts distendus, les contractions du cœur sont faibles,

la circulation capillaire languissante. Le sang, ne trouvant plus dans l'air raréfié une suffisante quantité d'oxygène, arrive plus noir aux poumons et ne porte plus aux organes l'incitation normale; il en est de même lorsque les couches d'air sont condensées par l'abaissement des nuages, la respiration est plus pénible; le sang, à cause de cette difficulté, est encore renouvelé dans des proportions insuffisantes.

La respiration dans les climats chauds, si elle n'augmente pas de fréquence, est plus large et plus profonde, les inspirations sont complètes, presque suspirieuses, elles sont en général de 14, 15 ou 16 par minute.

La quantité d'acide carbonique expulsé dans l'expiration est moindre que dans les climats tempérés, aussi, à cause de cette prédominance du carbone, voit-on diminuer la plasticité du sang.

Les expériences de M. Le Tellier démontrent que plus la température ambiante s'élève, plus la quantité d'acide carbonique exhalé, diminue.

La lenteur de la respiration et l'alanguissement de la circulation veineuse favorisent la réplétion continuelle du système de la veine cave inférieure et de la veine porte; ce sang s'accumule dans les parenchymes riches en vaisseaux et particulièrement dans le foie, la rate et les intestins.

C'est alors au foie, déjà dans un état d'hypérhémie, qu'est confiée la mission d'éliminer l'acide carbonique qui surcharge l'économie; il devient à la fois organe de sécrétion et organe d'hématose, il supplée à l'activité du poumon, et la sécrétion bilieuse augmentant, le carbone est évacué dans l'intestin sous forme de bile.

De ce surcroît de résidus excrémentiels dans la glande hépatique, il résulte que les fonctions de sécrétion restent difficilement dans les limites de leur cercle ordinaire; de là, ces états bilieux et cette tendance à la putridité qui compliquent toutes les maladies des pays chauds.

Les pertes que subit l'organisme par l'intermédiaire de la peau sont considérables. Celles-ci sont plus abondantes, surtout lorsqu'à l'élévation de la température ambiante vient se joindre l'augmentation de la pression atmosphérique; à mesure que la transsudation s'accroît, l'évaporation diminue à cause de la couche d'eau qui recouvre la peau.

Le moindre travail, la plus légère fatigue provoquent ces sueurs que l'on voit sourdre à travers les pores, surtout immédiatement après l'ingestion copieuse des boissons froides.

L'exhalation pulmonaire est aussi exagérée que la sécrétion liquide du tégument qui, si elle a pour but de faciliter la décharge du système veineux et d'enlever à l'économie une surabondance de calorique, réagit sur l'appareil digestif et en perturbe les fonctions.

L'inertie de l'appareil digestif n'est pas due seulement à la suractivité fonctionnelle de la peau, mais encore à l'afflux du sang vers la périphérie, à la diminution de la sécrétion intestinale, à la modification apportée dans la bile, qui, privée d'une suffisante quantité d'eau, est en général poisseuse.

La soif est vive, incessante, la bouche sèche, pâteuse, la diminution de la sécrétion salivaire rend incomplète la lubréfaction des papilles gustatives et obtuse leurs sensations ; la saveur est émoussée et l'appétit irrégulier; on recherche, de préférence, des boissons glacées, acidulées et alcoolisées à divers degrés, les fruits aqueux. L'ingestion de ces boissons et de ces fruits, fréquemment renouvelée, fatigue l'estomac et alanguit les fonctions digestives.

Pour exciter l'appétit, stimuler l'organe gastrique, les substances aromatiques, les épices, les condiments excitants sont employés; ils sont, jusqu'à un certain point, nécessaires pour activer la digestion qui est toujours pénible

et accompagnée de torpeur générale, d'un sentiment d'engourdissement de la région épigastrique qui fait rechercher le repos, la position horizontale, et d'une sensation de plénitude du cerveau qui conduit au sommeil.

L'habitant des colonies préfère les végétaux, les fruits, le poisson; ces deux premières substances alimentaires sont plus en rapport avec la combustion dont l'activité est en raison inverse de la température, car ils contiennent moins de carbone; mais les Européens nouvellement arrivés préfèrent les viandes, qui prédominent, chez eux, dans le repas du matin; aussi ont-ils l'habitude de la sieste après ce repas; il semble qu'alors le sommeil permet à l'estomac d'agir avec plus de facilité, en empruntant les forces de la vie de relation, pendant son travail d'élaboration.

La sécrétion du cérumen et de la matière sébacée est augmentée par l'excès de la transpiration qui diminue la sécrétion urinaire; les urines sont rouges, chargées souvent d'acide urique et d'urates de chaux, elles déterminent parfois, dans le canal de l'urètre, lors de leur émission, une sensation de chaleur marquée.

L'humidité qui imprègne constamment l'atmosphère des climats chauds, et dont le degré de saturation varie de 70°, 80°, 90° à 100° de l'hygromètre de Saussure, exerce, en même temps que la chaleur, une influence débilitante énergique sur les fonctions. Par elle aussi, les contractions du cœur sont affaiblies, la circulation capillaire ralentie, la respiration gênée, la tendance aux congestions vers les parenchymes des autres viscères, manifeste : l'appétit s'émousse, les digestions sont laborieuses, les mouvements perdent de leur force et l'intelligence est paresseuse.

Le corps plonge dans un milieu humide, s'y sature jusqu'à un certain point; la constitution se met en équilibre avec l'état hygrométrique du milieu ambiant, la transpiration se ralentit, cesse même complètement, comme dans ces journées pluvieuses des mois d'hivernage où la température

s'abaisse brusquement jusqu'à 27° et 28° centigrades, et les fluides que la peau est chargée d'exhaler sont, en totalité ou en partie, retenus dans les vaisseaux et surchargent le système veineux.

L'électricité, abondamment répandue dans l'atmosphère des Antilles, est encore un des plus puissants modificateurs de l'organisme. Son action, facilement appréciable chez tous les sujets, principalement chez les individus doués d'un tempérament faible et impressionnable, se manifeste par un état de prostration, de malaise ou d'anxiété et d'agitation tels, qu'il leur est impossible de se livrer à aucun travail, par des frémissements musculaires, un sentiment de gêne précordiale qui rend les inspirations plus larges; enfin, un état caractérisé par des pesanteurs de tête, des migraines, un embarras du cerveau avec insomnie ou sommeil incomplet, qui détermine, au réveil, une sensation de compression douloureuse au-dessus des orbites, s'irradiant aux tempes.

Cet état d'anxiété et d'excitation est désigné sous le nom *d'agacement nerveux*, ceux qui en sont atteints sont ordinairement d'humeur peu accessible.

On conçoit que dans cette lutte continuelle entre l'organisme et les agents débilitants au milieu desquels il se trouve, lutte sans trêve où ses forces s'épuisent, chaque jour, et finissent par succomber, le sang doive, à la longue, s'appauvrir, ses parties globulaires diminuer; aussi, de ce défaut de plasticité résulte un défaut d'équilibre dans l'innervation dont la régularité n'est plus soutenue par la richesse de la circulation.

La prédominance du système nerveux l'emporte, elle se manifeste par une grande sensibilité qui constitue un *tempérament acquis* à la plupart des Européens qui ont séjourné longtemps dans les climats intertropicaux, tempérament qui est plus marqué à mesure qu'on s'élève vers des organisations intellectuelles plus riches.

Bientôt le temps le familiarise avec ces impressions, les modifications exercent leur influence, non seulement sur le physique, mais encore sur le moral, on lui voit perdre cette vivacité de mouvement et d'esprit, cette gaieté qui lui était familière; en revanche, ses gestes deviennent plus faciles, j'oserai dire plus élégants, sa facilité de perception et de sensibilité augmente, l'expression du visage est plus froide; une teinte mate et pâle remplace cette coloration vermeille de la santé qu'il présentait aux premiers jours de son arrivée.

Enfin, une espèce d'antagonisme s'établit entre la peau et le tube digestif; cette surface, constamment inondée de sueurs, devient, dès les premiers temps du séjour de l'Européen dans les climats chauds, le siège d'un travail phlegmasique caractérisé par des éruptions vésiculeuses de bourbouilles (1) et par l'apparition de furoncles. Les sueurs facilitent la décharge du système veineux, mais, néanmoins, comme nous l'avons déjà dit, les fonctions du tube digestif se ressentent de ces pertes : il y a généralement constipation ou diarrhée.

Mais lorsque cette élimination par la peau ne peut avoir lieu, soit sous l'influence d'une suppression brusque de transpiration ou d'un abaissement subit de température, ne conçoit-on pas combien, alors, le sang ainsi chargé de carbone doit être accessible à l'action des agents morbifiques répandus dans l'atmosphère, et combien la force vitale affaiblie, doit manquer d'énergie pour réagir contre leurs effets?

Telles sont, à peu près, les modifications que subit l'organisme de l'Européen dans les climats chauds. Cet organisme s'accommode à l'action de ces climats, tantôt graduellement, sans secousse et sans malaise, ou bien il résulte, de son contact avec eux, des affections plus ou

(1) *Prickly-heat*, bourbouilles, boutons chauds.

moins graves auxquelles on a donné le nom de *maladies d'acclimatement.*

DES ZONES CLIMATÉRIQUES DES ANTILLES.

Si l'on jette un coup d'œil sur la topographie du Mexique, on voit que cette contrée est divisée en trois zones distinctes :

La première, qui comprend les terres chaudes, *tierras calientes*, dont la limite s'étend à trois cents mètres au-dessus du niveau de la mer, présente une température moyenne de 25° à 26° centigrades : c'est l'étage inférieur;

La seconde, formée par l'étage moyen, d'une hauteur de 1,200 à 1,300 mètres, est la zone tempérée, *tierras templadas.* Le thermomètre y marque en moyenne 20° à 21°;

Et la troisième, *tierras frias*, terres froides, offre des plateaux dont l'altitude est de 2,000, 2,200 à 2,500 mètres; la température ordinaire y est de 17° et souvent au-dessous.

Les habitants des *terres froides* et des terres *tempérées*, les créoles de race espagnole, les métis et les Indiens, lorsqu'ils descendent de ces régions dans les *terres chaudes*, à Vera-Cruz, par exemple, y contractent facilement la fièvre jaune, qui y règne presque toujours à l'état sporadique, et dont les recrudescences annuelles ont lieu ordinairement de mai à septembre.

L'immunité paraît n'exister que pour les noirs seulement, à quelque région qu'ils appartiennent (1), et pour les habitants des *terres chaudes.*

Dans les grandes Antilles on trouve ces trois zones, puisque l'altitude des montagnes est de 2,800 mètres à Haïti et à Cuba, de 2,276 à la Jamaïque; mais dans les petites Antilles, les *terres froides* manquent, car l'élévation n'y excède pas 1,900 mètres, si ce n'est à Saint-

(1) Nous verrons que cette immunité n'existe pas sous d'autres latitudes.

Eustache seulement, où le point culminant de l'île est de 2,000 mètres. Il n'y aurait donc que deux zones pour les petites Antilles : celle des *terres chaudes* à 300 mètres, celle des *terres tempérées*, au-dessus de cette hauteur, jusqu'à 1,200 et 1,300 mètres, pouvant ainsi atteindre la limite des *terres froides*.

Dans ces régions de la chaîne du système Antillien, quoique moins nettement délimitées que sur les plateaux du continent mexicain, les mêmes aptitudes ont lieu pour contracter la fièvre jaune chez les créoles blancs et métis qui habitent les terres tempérées. La même immunité s'observe aussi pour ceux qui vivent sur le littoral, et cette immunité les suit lors même qu'ils vont sur le continent stationner au milieu des plus fortes épidémies de typhus ictérode (1).

A la Louisiane, où il n'y a pas de climats gradués comme au Mexique, l'aptitude à contracter la maladie s'observe chez ceux qui sont éloignés du littoral du Mississipi de douze et quinze kilomètres au moins. C'est à cette distance que paraît s'étendre, en décroissant, l'immunité du littoral du fleuve.

Il y aurait donc non seulement l'altitude, que M. Boudin fixe à 924 mètres, mais encore l'éloignement du rivage de la mer et des fleuves à opposer comme barrière aux envahissements du fléau, si l'isolement complet des lieux infectés pouvait être pratiqué en même temps.

L'opinion, si souvent discutée, de savoir si les créoles des Antilles sont susceptibles, de même que ceux du continent, de subir les atteintes de la fièvre jaune, peut être définitivement établie par l'analogie que nous venons de signaler : ainsi des cas mortels de la maladie qui nous

(1) La compagnie de sapeurs-mineurs indigènes, à la Vera-Cruz, pendant les épidémies de fièvre jaune, ainsi que celle des turcos, n'ont fourni aucun malade ; la première venait de la Martinique et de la Guadeloupe, la seconde de l'Egypte.

occupe ont été observés en 1852, à la Martinique, chez des habitants du Gros-Morne, et en 1853, à la Guadeloupe, sur des personnes venues des Palmistes ; ces deux plateaux ont une élévation moyenne de 640 à 650 mètres.

Climats partiels.

Toutes les Antilles sont couvertes de grands bois et inhabitées dans plus de la moitié supérieure de leurs montagnes. La moitié inférieure, qui s'étend de la lisière de ces bois à la mer, mesure 6 à 700 mètres de hauteur et 6 à 7 kilomètres de parcours; elle se divise en deux zones superposées, très différentes l'une de l'autre sous le rapport du sol, de la météorologie et de la salubrité.

La zone inférieure, qui mesure une hauteur de 300 mètres environ et une étendue de 3 kilomètres, est formée de terres alluvionnaires, vaseuses ou argileuses, périodiquement noyées par les eaux pluviales et couvertes ou bordées de palétuviers; elle présente tous les caractères les plus prononcés de la constitution palustre du sol.

La zone supérieure, que limitent les forêts, est formée par un sol d'une nature volcanique, accidenté, entrecoupé de ravins profonds dont les cours d'eau rapides n'ont aucun point de stagnation. Quoiqu'en dehors des influences paludéennes, il est cependant à noter que les grands mouvements de terre, dans cette région, ont été l'occasion de fièvres graves, comme si le sol recélait dans son sein des éléments infectieux et que l'humidité qui règne au voisinage de ces hautes régions prédispose, ainsi que nous le verrons, à la dysenterie et aux autres maladies du ventre.

Si, dans la zone supérieure, la fièvre jaune ne peut naître spontanément, elle est susceptible d'y être importée et se propage alors avec une certaine facilité, qui pourtant diminue à mesure qu'on s'élève; ses atteintes à ces altitudes offrent moins de gravité, comparativement, que sur le littoral.

C'est sur ces plateaux, dont la température rappelle le climat du midi de la France, que les convalescents de fièvres paludéennes et de typhus ictérode peuvent trouver un milieu salubre, qui répare, chez eux, les pertes que le sang a subies et les modifications qu'il a éprouvées.

Les limites de la zone inférieure et le littoral lui-même, dans la partie nord où le sol ne présente pas de constitution palustre, conviendraient mieux que les hauteurs, aux convalescents de dysenterie et aux affections du foie.

Les altitudes comme moyens préventifs.

La ventilation presque continuelle qui est produite sur les montagnes des Antilles par les brises alizées, abaisse la température de ces endroits et s'oppose à la stagnation des vapeurs aqueuses; la salubrité y est d'autant plus grande que leur altitude est plus élevée & l'action des brises plus forte et plus constante.

L'insalubrité de ces îles, qui relève des marécages fluvio-maritimes des parties alluvionnaires, qui se sont accumulées sur les points où les soulèvements volcaniques se sont arrêtés au niveau de la mer et qui leur forment une ceinture plus ou moins continue, s'amoindrit à mesure qu'on s'élève, et à la hauteur de 500 ou 600 mètres au-dessus de l'Océan, il existe un certain rapprochement avec le climat du midi de l'Europe. L'influence palustre, si elle a continuellement diminué dans ces régions qui représentent, au Mexique, la zone des terres tempérées, est susceptible d'être réveillée par les défrichements et les grands mouvements de terrains seulement.

On sait que les circonstances locales qui concourent à diminuer la chaleur et l'humidité dans les couches supérieures de l'air y diminuent la puissance de la fièvre jaune, proportionnellement à leur action.

S'il n'est pas exact de dire que ces deux agents sont les causes spéciales productrices de cette maladie et qu'elles

peuvent la faire naître spontanément, il est certain qu'elles en sont les conditions de développement; ce sont leurs différents termes qui en fixent les limites comme elles déterminent celles de la végétation des plantes et renferment leurs espèces dans les zones dont les bornes sont tracées par les latitudes et la hauteur verticale du sol. Cette analogie est si grande, dit Moreau de Jonnès, qu'il en est exactement de la fièvre jaune comme de cette famille de mélastomes dont l'habitation est bien moins élevée sur les montagnes des Antilles que sur celles du continent de l'Amérique, et que, comme eux, cette maladie est circonscrite dans des limites verticales qui sont moins étendues dans ces îles que sur les côtes du Mexique (1).

Le docteur Blanc rapporte que le 90e régiment anglais étant caserné à Sainte-Lucie, sur le morne Fortuné, à 840 pieds au-dessus du niveau de la mer, perdit 271 hommes (de fièvre jaune); le 91e régiment, qui avait baraqué sur le penchant du morne, en perdit 318, et le 89e, qui était stationné dans le bourg du Grand-Cul-de-Sac, au pied de la montagne et presque au niveau de l'Océan équatorial, perdit 486 hommes (2).

L'on voit, par l'observation du docteur Blanc, que l'action meurtrière du fléau fut réduite à la moitié de sa puissance à une hauteur de 277 mètres; d'où l'on peut induire qu'aux Antilles, la limite supérieure de cette formidable maladie n'est pas au delà d'une élévation de 550 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La différence entre cette évaluation et celle de M. de Humbolt, qui établit, sur les côtes de la Vera-Cruz, la limite de la fièvre jaune à 928 mètres au-dessus de l'Océan, loin d'exclure l'exactitude de l'une ou de l'autre, ne fait

---

(1) *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles.* Paris, 1820, page 109.

(2) *Facts and observations, indico-chirurgical transactions.* London, in-8°, t. 3.

que confirmer, au contraire, leurs résultats, puisque cette différence est comme celle du pouvoir des agents physiques qui constituent le climat des îles et celui du continent.

Les altitudes sont des lieux de préservation seulement.

En considérant le séjour dans les lieux bas et humides du littoral de la mer, comme des endroits favorables au développement de la fièvre jaune, on a dû tenter des camps d'acclimatement sur les plateaux élevés, dans l'espoir de préserver les Européens nouvellement arrivés, surtout au moment des épidémies, de l'influence du fléau.

Ces altitudes peuvent être un lieu de préservation, mais non d'acclimatation. En les soustrayant à l'anémie, elles rendent plus aptes encore les nouveaux venus, lorsqu'ils redescendent vers la zone des terres chaudes, à contracter la maladie.

Les créoles eux-mêmes qui habiteraient exclusivement ces localités sont susceptibles d'en être atteints, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Tous les médecins qui ont été appelés à combattre la fièvre jaune ont reconnu l'altitude comme un moyen de préservation du redoutable typhus.

Gilbert, en 1802, déclarait « qu'il ne fallait laisser au « Cap (Saint-Domingue) que les troupes nécessaires pour « le service, et faire stationner les divisions de l'armée dans « les mornes, pourvu qu'elles soient à l'abri des chaleurs « excessives et des pluies trop fortes (1). »

« A leur arrivée dans la colonie, dit M. le docteur Va- « table, médecin du Roi à la Guadeloupe, en parlant des « troupes, il conviendrait de les éloigner de suite des bords « de la mer et de les distribuer dans les camps établis sur les « mornes et bien aérés, avec la précaution de les y retenir « jusqu'à ce qu'elles fussent acclimatées.

---

(1) Gilbert, page 102.

« Outre les camps de Beausoleil et de Voltier, la proxi-
« mité des Saintes, dont l'air est si pur, offre un asile à
« ceux qui arrivent à la Guadeloupe pendant la saison des
« maladies (1). »

L'altitude avait été préconisée comme moyen prophylactique, parce que, à certaines hauteurs, à 924 mètres, d'après M. Boudin, la génération spontanée de la fièvre jaune n'avait plus lieu.

L'altitude, pour être efficace, doit être aidée de l'isolement.

Dans les Antilles, où les zones habitées ne dépassent pas en général 700 mètres, on peut recourir à l'émigration sur les plateaux ou les versants des montagnes, dans ces plaines où la température, toujours fraîche, varie entre 18 à 25°; mais il est incontestable que ce moyen devient superflu, lorsqu'il n'est pas aidé par l'isolement et la séquestration complète des individus dans ces localités.

PATHOLOGIE DU CLIMAT DES ANTILLES.

Pour toutes les Antilles la constitution médicale est la même : les fièvres paludéennes de toutes formes, les dysenteries, l'hépatite, rarement la colique sèche, y représentent l'endémie. L'épidémie y est constituée par la fièvre jaune, qui revient à des époques périodiques et indéterminées; elle domine toutes les autres qui ne sont qu'accidentelles : le choléra, après avoir dévasté les Antilles anglaises, danoises et les deux grandes Antilles espagnoles, Cuba et Porto-Rico, en 1854, a sévi de nouveau de 1865 à 1866 à la Guadeloupe, où son passage a été marqué, comme toujours, par de nombreuses victimes.

---

(1) Valable, *Observations sur la fièvre jaune qui a régné à la Guadeloupe pendant l'année 1816*. — *Annales maritimes*, page 785, année 1817.

La *lèpre éléphantiasique*, qui paraît spéciale à la race noire et à ses croisements, et qu'on rencontre à la fois dans les îles calcaires et dans les îles volcaniques; dans les parties basses et humides, surtout de ces dernières, où la privation d'eaux potables de rivière et de source l'a fait attribuer à l'usage exclusif de l'eau de pluie, est très répandue dans l'archipel.

La *lèpre léonine*, plus particulière à la race blanche et à ses descendants mélangés au sang africain, qu'on attribue aux mêmes causes et qu'on observe dans les mêmes lieux, se voit encore plus souvent sur le littoral de la côte nord de l'Amérique du Sud que dans les Antilles, et s'y montre surtout dans les terrains bas et humides, noyés pendant l'hivernage : Port-d'Espagne, à la Trinidad; Fort-de-France, à la Martinique; la Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe; Bridge-Town, à la Barbade, etc.

Plus on descend vers l'embouchure des grands fleuves de l'Amérique septentrionale, plus on remarque cette hideuse maladie. Tout le littoral nord de cette partie du nouveau continent, les Guyanes, la côte du Vénézuéla, offrent au voyageur ces visages repoussants, au masque bronzé, recouvert de tumeurs noueuses, séparées par des rides qui simulent une vieillesse anticipée, et dont les fronts plissés et sans sourcils, les lèvres épaissies et dépilées chez l'homme adulte, le nez aplati par l'affaissement de la cloison, les joues et les oreilles gonflées, inspirent en même temps le dégoût et la peur. Ces infortunés errent quelquefois par troupes, et, dans certains pays, sont parqués dans un îlot voisin (1) ou dans un lazaret qui leur sert de refuge.

L'éléphantiasis, moins repoussant, mais plus fréquent,

---

(1) L'île de la Tortue, de 1694 à 1713, fut la première léproserie établie dans les Antilles, deux siècles après leur découverte; cette terrible transformation de l'être humain avait assez de fréquence pour que les populations songeassent à expulser les lépreux de leur sein et à les séquestrer dans les lieux éloignés des villes.

est toléré au sein des populations, lorsqu'il ne se complique pas d'ulcères qui en rendent le voisinage insupportable. Les individus atteints de cette affection circulent librement, vendent même des fruits, des pâtisseries : parmi les femmes, beaucoup gardent des enfants qu'on leur confie, sans appréhension de transmission. L'aspect de la jambe malade est celui de la jambe de l'éléphant : *Et specie, et colore, et magnitudine*, avait dit Arrétée. L'éléphantiasis n'est pas seulement endémique dans les Antilles et sur le littoral américain, on le rencontre encore sur le littoral sud-ouest de Ceylan, dans le voisinage de Cochin, sur la côte de Malabar, en Chine, à Java et à Sumatra, en Egypte, en Abyssinie et dans une grande partie de l'Afrique septentrionale. Il est appelé *dal-fil* et *dal-asab* par les Arabes, *korah* par les Persans, *ara mianny-wanny* par les habitants de Ceylan, *bar a azar* par les Hindous, *matoung* par les Chinois.

Selon les saisons, l'aspect de la pathologie change. Pendant l'hivernage, qui s'étend de juillet à octobre, en moyenne, les affections dominantes sont : les fièvres intermittentes et rémittentes de divers types, la rémittente bilieuse, la dysenterie, l'hépatite tendant fort souvent à la suppuration, les embarras gastriques, les diarrhées, la pneumonie, l'hémoptysie, l'asthme nerveux, l'angine dyphtéritique et gangréneuse, les méningites convulsives chez les enfants surtout, les affections vermineuses, les gangrènes des plaies, le tétanos traumatique et idiopathique. A cette époque les abcès de foie sont fréquents, les inflammations du tissu cellulaire ont lieu facilement et constituent de vraies épidémies de furoncles et d'anthrax, et lorsque la fièvre jaune existe, elle se réveille plus terrible et frappe d'une manière plus assurée et plus rapide les victimes qu'elle atteint.

Les principes épidémiques et contagieux de la rougeole, de la scarlatine, de la variole et de la coqueluche se pro-

pagent promptement et se transmettent facilement d'un endroit à un autre.

Pugnet avait remarqué, durant cette saison de chaleurs humides, le développement presque subit d'un embonpoint anormal et l'apparition de taches érythémateuses, qui s'effaçaient avec la fraîcheur de la nuit et les transitions favorables de l'atmosphère.

Sous l'influence de la température de la période des fraîcheurs qui succède à l'hivernage, la pathogénie change complétement; les maladies perdent de leur gravité, mais sur les noirs, sensibles aux moindres impressions du froid, on observe des pneumonies disséminées, suivies promptement d'hépatisation, les pleurésies. La phtisie pulmonaire précipite sa marche vers une terminaison fatale chez ceux qui en sont atteints et le tétanos des nouveau-nés frappe leurs enfants au berceau sur les plateaux élevés.

Des affections se remarquent aussi, mais plus espacées, chez les individus appartenant à la race caucasique; elles se modifient pendant la saison de sécheresse et du renouveau; quant aux épidémies de fièvre jaune, lorsqu'elles existent, elles subissent manifestement une décroissance dans leur léthalité, pour ne reprendre toute leur énergie qu'avec les chaleurs et les pluies de l'hivernage.

RACES AUTOCHTONES DES ANTILLES.

Lorsque Colomb découvrit les îles de l'Amérique et qu'il en prit possession au nom du roi d'Espagne, des populations distinctes, ainsi que nous l'avons déjà dit, par leurs mœurs, leur langage, leurs habitudes et même leur aspect extérieur, habitaient ces terres tropicales.

Herrera raconte qu'aussitôt que l'amiral eut débarqué, le 12 juin 1492, à San-Salvador, les naturels du pays s'assemblèrent en grand nombre autour de lui, et que leur

ayant fait toutes les questions et les signes possibles entre gens qui ne pouvaient guère s'entendre, on crut qu'ils appelaient leur île Guanahani et qu'eux et les habitants des autres îles voisines se nommaient Lucayes, d'où vraisemblablement ce nom donné à leur archipel.

A Cuba où Colomb croyait avoir touché une partie du continent Asiatique, erreur qu'il conserva jusqu'à sa mort (1), il désigna les insulaires sous le nom d'Indiens, dénomination qui s'étendit à ceux de Haïti, de Porto-Rico, de la Jamaïque et à toutes les populations du continent américain. Le cacique Guacanagari lui avait appris qu'il y avait, à l'est, une nation féroce et guerrière, appelée Caraïbes, qu'elle était composée de cannibales faisant souvent des incursions chez lui et ses voisins des grandes îles et portant partout la terreur et la dévastation. Dans son second voyage, Colomb découvrit que ces anthropophages étaient des habitants des îles du Vent.

La Trinité, voisine du continent, où il descendit le 31 juillet 1498, avait les mêmes habitants que les Lucayes et les grandes Antilles.

Des insulaires appelés Indiens qui habitaient les grandes Antilles, la Trinité et l'archipel des Lucayes.

« Les naturels des îles du Vent regardent, dit Edward Bryan, ceux des grandes Antilles comme descendants d'une colonie d'Arrouaks (2), peuple de la Guyane, et il n'y a pas lieu de douter de la conjecture des Caraïbes à ce sujet. Leur opinion est soutenue par Raleigh et d'autres voyageurs qui

---

(1) Colomb eût voulu, si les approvisionnements le lui eussent permis, continuer sa route vers l'ouest et retourner en Espagne par mer en touchant à l'île de Ceylan, ou par terre en passant par Jérusalem et Jaffa. (*Cosmos*, t. 2, page 322.)

(2) Les Arrouaks, Arrouacks ou Arrawaques, de la famille des Caraïbes Tamanaques, comme nous le verrons tout à l'heure.

allèrent à la Guyane et à la Trinidad ou Trinité (1) il y a deux siècles (2). »

Ces Indiens, moins foncés en couleur que leurs voisins des petites Antilles, avaient comme eux l'habitude de s'oindre le corps avec du roucou, ce qui leur rendait la peau rouge : « C'est, nous apprend Dutertre, une certaine pein- « ture qu'ils appellent roucou, qui est dissoute avec de « l'huile qui sèche comme de l'huile de lin ou de noix (3); » moins féroces que les Caraïbes, leurs traits moins réguliers et leur taille plus élevée ont fait supposer qu'ils sortaient de peuplades différentes. Ayant les narines ouvertes, les cheveux longs, les dents sales et les yeux écarquillés, leur aspect parut hideux aux Européens qui, pourtant, ne dédaignèrent pas leurs femmes, lesquelles, au rapport de Vespuce, s'abandonnèrent à eux sans retenue et sans bornes (4).

Les enfants des deux sexes allaient absolument nus : les femmes portaient une espèce de jupe qui ne descendait pas au-dessous des genoux. Les filles avaient le corps entièrement découvert.

« Tous les habitants des Indes sont nuds, dit l'évêque de « Chiapa, à la réserve des parties que la pudeur ne permet « pas de montrer. Ils se servent, quelquefois, d'une espèce

---

(1) Sir Walther Raleigh arriva dans cette île en 1593.

(2) Edward Bryan, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*. Paris, an IX (1801), page 24.

(3) Dutertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Paris, 1667, t. 2, page 591.

(4) Ce fut une Indienne qui procura des vivres à l'équipage de Colomb lorsqu'il débarqua aux Lucayes. Une fille d'Haïti, amoureuse de l'Espagnol Diaz, indiqua le terrain et favorisa l'établissement de la ville de Saint-Domingue, que Barthélemy Colomb n'aurait jamais pu entreprendre sans elle. La fameuse Marina, qui fut la maîtresse et l'interprète de Fernand Cortès, était Américaine. On peut la regarder comme le véritable instrument de la conquête du Mexique. Enfin l'histoire nous apprend que ce fut à des femmes que les Espagnols durent la connaissance de ces mines d'or qu'ils exploitèrent à l'aide des infortunés Indiens.

« de couverture à longs poils, ou d'une toile d'une aulne ou « deux de long.

« Ce peuple est foible et délicat, ajoute-t-il, incapable de « supporter les grandes fatigues, ennemi de la peine et du « travail ; leur vie n'est pas d'une longue durée ; la moindre « maladie suffit pour les faire mourir. Les enfants des « princes et des grands seigneurs sont en toutes choses « semblables aux enfants du moindre de leurs sujets : bien « dissemblables, en cela, des Européens, dont les enfants « des princes sont nourris dans la mollesse et dans l'abon- « dance de toutes choses (1). »

Comme les Caraïbes, les Indiens façonnaient aussi la tête de leurs enfants, mais leur méthode était différente, car ils pressaient le front de manière à donner une épaisseur extraordinaire à la partie postérieure du crâne. Herrera remarque qu'il était impossible de leur ouvrir la tête d'un seul coup de sabre et que souvent cette arme se brisait.

Industrie des Indiens.

Adonnés souvent par nécessité à la chasse et à la pêche, ils employaient dans le premier de ces exercices un petit chien muet (2).

« Leur manière de pêcher, dit Oviédo, est de prendre « une Remora ou Lamproie, qui est dressée à ce genre d'a- « musement. Ce poisson a environ neuf pouces de long ; « il est attaché au canot par une ligne de plusieurs brasses « de longueur, et aussitôt qu'il apperçoit un poisson dans

---

(1) B. de Las Casas, évêque de Chiapa, traduction de Pralard, *Relation des découvertes et voyages que les Espagnols ont faits dans les Indes, avec les cruautés qu'ils ont exercées sur les habitants du Nouveau-Monde.* Amsterdam, 1708, page 3.

(2) L'aleo était dans le nouveau monde ce que le chien est chez nous. Cependant, quoique l'aleo soit à presque tout autre égard semblable à notre chien, il n'avait pas le pouvoir d'aboyer. Un historien espagnol nous apprend qu'il avait un nez comme celui du renard, et ajoute que les Indiens étaient si fort attachés à ce petit animal qu'ils le portaient partout avec eux.

« l'eau, il s'élance avec la rapidité de l'éclair sur sa proie.
« L'Indien lâche la ligne, mais l'empêche de couler à fond
« par le moyen d'une bouée qui la soutient sur la surface
« de l'eau. Quand la Remora paraît parfaitement fatiguée
« de traîner la bouée de côté et d'autre, l'Indien la lève
« et la sépare de sa proie. On a pris de cette manière des
« tortues si considérables qu'un seul homme ne pouvoit
« pas les porter.

« Ils avoient une méthode également ingénieuse d'attra-
« per les oiseaux sauvages : quand ils les apercevoient
« dans une pièce d'eau, un homme se couvroit la tête d'une
« calebasse ou gourde et se laissoit doucement glisser dans
« l'étang, ne tenant que la tête au-dessus de l'eau, et
« et ayant fait des ouvertures à la gourde pour pouvoir
« respirer et voir. Comme la gourde n'étoit pas un objet
« extraordinaire pour ces oiseaux, ils n'étoient pas effrayés
« de la voir flotter; de sorte que l'Indien pouvoit petit à
« petit les approcher, et les attirant ensuite l'un après
« l'autre au fond de l'eau, par un mouvement subit, il en
« attachoit autant qu'il pouvoit à sa ceinture et retournoit
« ainsi chargé de gibier (1). »

N'ayant aucune connaissance du commerce, ne possédant pas celle des valeurs monétaires, ils recherchaient cependant l'or avec soin; ils se bornaient à en recueillir les grains qu'ils aplatissaient pour en faire des pendants d'oreilles.

Ils connaissaient peu l'agriculture et n'avaient aucune espèce d'outils propres à y être appliqués. Ils brûlaient l'herbe des savanes lorsqu'elle était sèche, remuaient un peu la terre pour y planter leur manioc dont ils faisaient de la cassave. Oviédo assure qu'ils possédaient le maïs. « Les champs des environs de Zabra, dit Barthélemy Co-

---

(1) Edward Bryan, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*. Paris, 1801, pages 47, 48 et 49.

« lomb, étaient couverts de cette plante, comme les champs « de blé de l'Europe, pendant l'espace de plus de six lieues.» Ils fabriquaient des poteries dont on retrouve encore les restes enfouis dans les cavernes des environs de Samana.

Leurs maisons.

Leurs maisons étaient construites en roseaux ou en fougères et couvertes de feuilles de palmistes ou de lataniers; les pauvres leur donnaient une forme ronde et leur toiture était conique; celles des riches ressemblaient à des granges; au milieu s'avançait une sorte de portique servant à recevoir les visiteurs. Hospitaliers et humains, leurs demeures étaient garnies de toutes les choses essentielles à la vie, qu'ils prodiguaient sans rétribution à leurs hôtes. « C'est « la coutume des Indiens, nous apprend Las Casas, de four- « nir avec joie aux étrangers toutes les choses néces- « saires (1). »

Manière dont ils faisaient du feu et creusaient leurs canots.

Pour faire du feu ils prenaient deux morceaux de bois, l'un poreux et léger, l'autre plus compact et plus dur, piquaient le dernier dans l'autre et le remuaient avec tant de vitesse que le bois poreux s'enflammait facilement. Le feu les aidait à fouiller leurs canots et à cuire leurs briques et leurs poteries. Ils en allumaient autour d'un arbre qu'ils faisaient mourir, le laissaient sécher sur pied et l'abattaient; ils carbonisaient la partie qu'ils voulaient creuser et détachaient à mesure le charbon avec leur hache de pierre.

Leurs armes à la guerre.

« Les armes dont ils se servoient, nous dit Las Casas, « n'étoient capables ni de les défendre, ni de faire peur à « leurs ennemis; elles ressembloient plutôt à celles dont les

(1) Las Casas, page 97.

« enfants se servent dans leurs jeux qu'aux armes dont les « soldats ont accoutumé de se servir pour faire la « guerre (1). »

Dans les provinces orientales, les Indiens faisaient usage de l'arc et de la flèche, d'épées de bois façonnées avec le palmiste, d'après Herrera; mais ailleurs on ne connaissait que le javelot et des massues appelées macanas, taillées dans un bois très dur.

L'esprit militaire des Indiens, fort inférieur au barbare enthousiasme du guerrier caraïbe, ne se réveilla que devant les cruautés des Espagnols; ce fut le courage du désespoir aussi. « Les Espagnols montés sur de beaux chevaux, « armez de lances et d'épées, n'avoient que du mépris « pour des ennemis si mal équipez; ils en faisoient impu- « nément d'horribles boucheries (2). »

Leur langage n'était pas uniforme.

Le langage de ces naturels différait par les idiomes dans les grandes Antilles; même à Haïti, il n'était pas uniforme parmi tous les habitants, mais ils se comprenaient facilement entre eux.

Leur gouvernement.

Leur gouvernement était monarchique, la douceur naturelle du caractère de la nation y avait introduit un mélange de bonté et d'aménité même dans l'exercice de l'autorité absolue, que le chef suprême traduisait par une tendresse toute paternelle. Leurs caciques étaient héréditaires et il y avait d'autres chefs qui leur étaient subordonnés. Oviédo raconte que ces princes étaient obligés d'obéir, en personne, aux ordres du grand cacique, en paix comme en guerre; qu'à la mort de ce cacique, l'une des ses femmes était re-

(1) Las Casas, page 11.
(2) *Idem, ibidem.*

gardée comme reine et que ses enfants succédaient, selon l'ordre de leur naissance, aux honneurs de leur père; qu'enfin, à défaut d'enfants de la princesse favorite, les sœurs du cacique héritaient de préférence aux enfants des autres femmes.

« Comme le premier cacique surpassait en autorité, nous « dit Edward Bryan, les princes subordonnés, il affichoit « aussi une plus grande pompe et plus de magnificence. « Semblable aux nababs de l'Orient, il étoit porté d'un bout « à l'autre de ses États sur les épaules de ses sujets; sa « volonté faisoit la loi suprême; quels que fussent ses « ordres, quand même il auroit commandé à l'infortunée « victime de s'immoler de ses propres mains, le sujet se « soumettoit sans hésiter, dans la persuasion que la résis- « tance au délégué du ciel étoit une offense impardon- « nable.

« Leur souverain, même après sa mort, étoit l'objet de « leur vénération; s'il mouroit dans son palais, son corps « étoit préservé; mais quand il périssoit en bataille et « qu'il étoit impossible de se procurer son cadavre, sa mé- « moire étoit constamment l'objet de l'admiration de ses « compatriotes. »

Chants funèbres en l'honneur des caciques.

« On composait à leur louange des élégies appelées « *arietoës*. Le récit de ces éloges funèbres étoit une céré- « monie d'assez grande importance, il se faisoit à leurs « danses publiques et étoit accompagné de leur musique « sauvage, mais expressive, du chichikoy (1) et du tam- « bour. Les exploits guerriers du prince décédé et sa bien-

(1) Le chichikoy est une petite gourde traversée dans le sens de sa longueur par un manche qui y pénètre à l'endroit où s'insère le pétiole et perce le fruit de part en part. Dans cette gourde on mettait de petits cailloux et on agitait l'instrument en cadence pour accompagner le chant.

« faisance étoient les sujets de ces élégies. C'est ainsi qu'en « célébrant les morts ils donnoient des leçons aux vi- « vans (1) ».

Leurs lois sur le vol.

Le vol était sévèrement puni parmi les Indiens à Haïti ; le coupable était impitoyablement empalé. Ils se querellaient rarement, et s'il survenait quelques différends entre leurs caciques, au sujet de leurs droits, ils se terminaient toujours sans effusion de sang ; le duel n'était pas en usage chez eux comme chez les Caraïbes. « Tous ces peuples, « remarque l'évêque de Chiapa, sont naturellement « simples, ils ne savent ce que c'est que finesse, ni détours, « ni artifices, ni tromperies ; ils obéissent avec une extrême « fidélité à leurs maîtres légitimes ; ils sont humbles, « patients, soumis à l'égard des Espagnols qui les ont « vaincus et domptés ; ils vivent tranquilles, ennemis des « procès et des contestations, ne sachant ce que c'est que « la haine et ne songeant jamais à se venger (2). »

Il n'y avait point de loi qui modérât l'incontinence, et s'il faut en croire Oviédo, les naturels d'Haïti étaient sujets à des vices affreux, ne connaissant aucune borne à la sensualité.

La polygamie était en usage chez eux.

Chacun pouvait prendre autant de femmes qu'il voulait ; entre toutes il n'y en avait qu'une seule qui jouissait de quelques distinctions, mais elle n'avait aucune supériorité sur ses compagnes ; quelques-unes poussaient leur amour à l'égard de leur mari jusqu'à se laisser ensevelir vivantes

---

(1) Edward Bryan, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*. Paris, 1801, pages 33 et 34.

(2) Las Casas, page 2.

avec lui; pourtant cet exemple de dévouement conjugal était rare, parce qu'il était volontaire.

Hospitalité de ces peuples.

Barthélemy Colomb, qui fut nommé vice-roi en l'absence de son frère, nous rend un compte agréable de l'hospitalité qu'il rencontra en parcourant l'île de Saint-Domingue pour lever des tributs. Les caciques, voyant l'amour des Espagnols pour l'or, apportaient volontairement à leurs hôtes tout ce qu'ils possédaient de ce métal, et ceux qui n'en avaient pas donnaient des provisions et du coton. L'un d'eux, Bachechio, reçut le vice-roi dans son palais; à son arrivée, ses trente femmes vinrent le saluer par des danses et par des chants; elles n'avaient pour tout vêtement qu'un petit tablier de toile de coton et étaient suivies d'un grand nombre de jeunes filles nues, aux cheveux tombant avec grâce sur leur sein ou retenus par une bandelette sur leur front; elles portaient des rameaux qu'elles offrirent à Barthélemy. Le cacique, après un repas splendide, préparé à la mode des Indiens, conduisit le vice-roi et sa suite dans une vaste chambre, où ils passèrent la nuit dans des hamacs de coton. Le lendemain les danses et les chants recommencèrent ainsi que le festin, et lorsque leurs hôtes prirent congé d'eux, les insulaires éprouvèrent presque du chagrin de les voir partir.

Les Indiens aimaient la danse avec passion.

« C'était la coutume parmi eux, dit Herrera, de danser « depuis le soir jusqu'au point du jour, et quoique dans ces « occasions il se trouvât cinquante mille hommes et « femmes, ils paraissaient mus par la même impulsion, « observant la mesure, par les mouvements de leurs pieds « et de leurs mains, avec une exactitude vraiment digne « d'admiration. »

Dans les fêtes publiques, ces exercices de joie étaient

réglés au son d'un tambour fait avec un tronc d'arbre creux, le tympan était formé d'une peau de bête; c'était un des principaux chefs de la bourgade, ou le cacique lui-même, qui frappait sur ce tambour.

Divertissements des insulaires des grandes Antilles.

Les insulaires des grandes Antilles avaient un divertissement qui s'appelait *batos* ou *bato*; les joueurs étaient divisés en deux bandes qui changeaient alternativement de place, tandis qu'une balle élastique poreuse et légère, adroitement jetée en avant et en arrière, était reçue sur la tête, le coude ou le pied et renvoyée avec une force étonnante. Chaque bourgade avait une place destinée à cet exercice. Souvent l'une d'elles portait un défi à sa voisine et la victoire était célébrée par une danse générale, après laquelle on ne manquait jamais de s'enivrer avec du tabac. Cette débauche consistait à fumer par le nez avec un tuyau en forme d'Y, dont on se mettait les deux branches dans les narines; on avait soin de mouiller le tabac et de l'étendre sur un brasier à moitié allumé, afin d'en augmenter la fumée. L'ivresse avait bientôt lieu; chacun restait dans l'endroit où il était tombé, excepté le cacique, que ses femmes prenaient soin de porter dans son lit. Les songes qu'ils avaient dans cet état passaient pour des avis du ciel.

Leurs croyances religieuses et leurs cérémonies dans le culte qu'ils rendaient à leurs idoles.

On ignore quelle était l'opinion des Indiens sur l'immortalité de l'âme. Un des historiens de la conquête (1) raconte qu'à Cuba, un vénérable vieillard s'approcha de Colomb,

---

(1) Herrera, dans son *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano*. Madrid, 1601, volume in-folio. Cet épisode eut lieu le 7 juin 1494, lorsque Colomb retourna pour la première fois à Cuba, qu'il avait découvert le 27 octobre 1492 en quittant l'archipel des Lucayes.

lui présenta un panier, au moment de la célébration de la messe. « Daignez, ô étranger, dit-il, accepter ce présent. « Vous êtes venu dans notre pays, nous n'avons ni le pou- « voir ni le désir de vous résister. Nous ne savons pas si « vous êtes un mortel comme nous, mais si vous devez « mourir, souvenez-vous que dans le monde à venir la si- « tuation des bons et des méchants sera bien différente. Si « vous êtes persuadé de cette vérité, vous ne ferez certai- « nement pas de mal à ceux qui ne vous font aucune in- « jure. »

Comme les Caraïbes, ils avaient une idée confuse d'un Être suprême; mais cette idée était obscurcie par une multitude d'absurdités puériles, et selon leur mythologie leur Dieu changeait de domicile à volonté, il passait du soleil à la lune et avait encore son père et sa mère.

Ils n'attribuaient à ce Créateur suprême aucune providence sur ses ouvrages; il était indifférent au bonheur comme au malheur des hommes. Ils croyaient pourtant que sa première intention, en créant l'univers, avait été bonne, mais que les dieux subalternes, à l'administration desquels il avait confié le monde, étaient devenus ennemis du genre humain et y avaient introduit le mal et le désordre.

Idoles ou zémez des Indiens.

Leurs idoles étaient hideuses, épouvantables; ils les imploraient avec crainte plutôt qu'avec vénération; elles avaient diverses formes, souvent celles d'animaux : la tortue, le crapaud, la couleuvre, le caïman, et étaient fabriquées avec de la craie, de la pierre ou de la terre cuite. Ils les appelaient des *chémis* ou des *zémez*. On les plaçait dans les demeures, à l'instar des dieux lares; les plus dévots en ornaient leurs meubles ou se peignaient leurs images sur le corps.

Toutes ces idoles n'avaient pas le même pouvoir : les unes présidaient aux saisons, les autres à la santé, à la chasse, à la pêche, etc. Certains écrivains assurent que les *zémez*

n'étaient que des divinités subalternes et les ministres d'un Être souverain, unique, invisible, tout-puissant, auquel ils donnaient une mère qui avait cinq noms différents, mais aucun culte ne se rendait à ce Dieu ni à sa mère.

« Les *zémez*, dit l'historien de Colomb, ne sont que les « esprits tutélaires des hommes; chaque insulaire s'en attri- « bue un qu'il met au-dessus de tous les autres. Il le place « dans des lieux secrets où le chrétien n'a pas la liberté « d'entrer. » L'amiral et ses gens découvrirent, dans une occasion, le procédé d'imposture du prêtre qui faisait rendre de oracles à une de ces statues, en la brisant à coups de pieds. « On aperçut alors un long tuyau dont une des « extrémités aboutissait à la tête et l'autre à un petit coin « couvert de feuillage. » C'était par ce moyen que le *zémez* parlait au peuple prosterné devant lui. « Le cacique, conti- « nue l'historien, les pria de ne pas révéler ce qu'ils avaient « vu et leur avoua qu'il employait cet artifice pour contenir « ses sujets dans la soumission. Il ajouta que chaque « cacique avait trois pierres qu'il conservait soigneusement, « parce que chacune était revêtue d'une propriété parti- « culière : la première de faire croître les grains, la seconde « de procurer aux femmes une heureuse délivrance, et la « troisième de donner la pluie ou le beau temps. »

Bobitos ou prêtres des Indiens.

Les *bobitos* ou prêtres s'assemblaient dans chaque village pour conjurer les mauvais esprits en faveur de la population; ils sanctionnaient la parole du cacique, en le déclarant le délégué de la divinité; ils exerçaient, en même temps, la médecine et la chirurgie et préparaient les remèdes dont ils faisaient usage. D'après les témoins de ces premiers temps, ils suçaient après plusieurs cérémonies la partie malade, et feignant d'en tirer une épine ou quelque chose de semblable qu'ils avaient soin de se mettre dans la bouche, ils assuraient aux assistants que c'était la cause du mal.

Fête religieuse des Indiens.

Nous n'avons la description que d'une seule fête de ces insulaires : le cacique indiquait le jour de la célébration et le faisait annoncer par un crieur public ; elle commençait par une procession où les femmes et les hommes mariés portaient ce qu'ils avaient de plus précieux. Les filles y paraissaient dans leur nudité ordinaire. Le cacique ou celui des principaux habitants marchait en tête avec un tambour qu'il frappait sans cesse. La troupe se rendait dans un lieu rempli d'idoles. Les prêtres y étaient occupés à les servir et recevaient les offrandes qui ne consistaient guère qu'en gâteaux présentés par les femmes, dans des corbeilles ornées de fleurs. Au signal du *Babitos* ou *Bulios*, elles chantaient en dansant les louanges du *zémez* et y ajoutaient celles des anciens caciques, qu'elles terminaient par des prières pour la prospérité de la nation. Les gâteaux étaient rompus alors et les morceaux distribués par les officiants aux chefs des familles, qui les conservaient avec soin toute l'année et les regardaient comme préservatifs de toutes sortes d'accidents. Le cacique n'entrait point dans le lieu où étaient les prêtres ; il se tenait à une distance, et faisait défiler devant lui toute la troupe en frappant sur un tambour ; chacun courait, en chantant, se présenter à la principale idole ; puis cessait alors de chanter et se fourrait dans la gorge un morceau de bois pour se faire vomir. « L'esprit « de cette cérémonie, dit l'historien, était de faire connaître « que pour se présenter devant les dieux, il faut avoir un « cœur pur et comme sur les lèvres. »

Obsèques des Indiens.

Les femmes étaient toujours chargées des obsèques de leurs maris. Elles enveloppaient le cadavre dans de larges bandes de coton et le mettaient dans une fosse immense avec

tout ce que le mort avait possédé de plus précieux. On y plaçait le corps sur une espèce de banc, et l'on contenait à l'aide de bois les parois de la fosse, afin qu'elles ne s'écroulassent pas. Pour la fermer, on étendait des branches sur l'ouverture et on y amassait de la terre. Ces funérailles étaient accompagnées de beaucoup de chants et d'autres cérémonies dont on ignore les détails. Avant d'enterrer les corps des caciques, on avait soin de les vider et de les sécher au feu.

Genèse des insulaires, de ceux d'Haïti surtout.

La genèse des insulaires différait selon les endroits. Ceux d'Haïti faisaient venir les premiers hommes de deux cavernes de leur île. Le soleil irrité, disaient-ils, de les voir paraître, avait changé leurs gardiens en arbres et en bêtes, ce qui n'avait pas empêché que l'univers ne fût peuplé. Une autre tradition faisait entendre que le soleil et la lune étaient aussi sortis d'une caverne de ce pays pour éclairer le monde. « On voit de là, dit Herrera, que c'était par leur île que « la terre avait commencé à se peupler. Cette nation « d'Amérique était la seule qui eût une telle prévention « en faveur de son territoire. »

Ils allaient en pèlerinage à cette grotte, dont l'entrée était censée gardée par deux esprits auxquels ils rendaient une espèce de culte. Elle est située dans le quartier dit *le Dondon*. « On y distinguait encore, en 1789, dit Moreau « de Saint-Méry, quelques vestiges de *zémez* et des sculp- « tures grossières dont l'intérieur étoit orné et que des « concrétions pierreuses ont recouvertes. Le vestibule, « d'abord spacieux, se rétrécit à quatre ou cinq toises de « l'entrée et forme un passage qui conduit à une espèce de « sanctuaire éclairé par un trou de la voûte, dont les débris « ont recouvert le sol. Sur les bords du passage sont deux « ouvertures étroites et quelques tombeaux creusés dans « le roc. Les côtés du temple ont aussi, dans leur épais-

« seur, des retraites spacieuses. Le temple avoit 150 pieds « de long sur une hauteur presque égale (1). »

Maladies dont étaient atteints les Indiens.

D'après Gomara (2), qui dit textuellement « que l'une « des maladies que les Espagnols ont contractées dans les « îles était celle des bubons, » (ce qui ferait croire que la syphilis aurait été transmise par l'Amérique à l'ancien continent, opinion soutenue par Herrera (3), qui, comme le premier, confond les symptômes de cette maladie avec ceux de la fièvre jaune) (4), il faudrait admettre que ces deux fléaux étaient connus des indigènes avant l'arrivée des Européens, puisque Herrera, dans un autre passage (5), ajoute, à propos de la syphilis, « qu'on employait pour la « guérir du bois de gayac, dont les aborigènes faisaient « usage ».

« Ce fut en effet, ainsi que le remarque M. Moreau de « Jonnès, au retour de cette mémorable expédition qui « introduisit ces fléaux en Europe, qu'Oviedo vit, en « Espagne, des Castillans dont la fièvre jaune avait épar- « gné la vie, mais qui portaient encore l'effrayante livrée « de cette maladie, et l'on sait que ce furent pareillement « les compagnons de Colomb qui, en se rendant au camp « de Naples, en 1794, importèrent la syphilis en Italie (6). »

---

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de la partie française de Saint-Domingue*, t. 1, page 264.

(2) Gomara, liv. 1, chap. 2, page 14.

(3) Herrera, liv. 1, chap. 2, *Decade* 1.

(4) Car il observe que ce mal se joignit à « celui du commerce des femmes; « et que par ses effets les Castillans et les Indiens devinrent méconnaissables, « de certains boutons leur naissaient sur le corps avec de violentes douleurs. « Cette maladie était contagieuse et sans remède, et ceux qui l'avaient mouraient « enragés ».

(5) Herrera, liv. 1, chap. 2, *Decade* 1.

(6) Moreau de Jonnès, *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles*. Paris, 1820, pages 26 et 27.

Ils étaient atteints de fièvre jaune, dit M. Moreau de Jonnès.

D'après les interprétations des écrits de ces historiens de la découverte du nouveau monde, on a voulu établir que la maladie qui, jointe à la famine, en 1494, détruisit le tiers de la population de Saint-Domingue et s'étendit jusqu'en 1496, fut la fièvre jaune. Pierre Martyr d'Anghéria relate que « les insulaires périssaient journellement comme si « c'étaient des moutons attaqués de pourriture, » et il porte le nombre des morts à cinquante mille (1). C'est en parlant de cette épidémie, qui sévissait aussi sur les Castillans, que Jérôme Benzoni range parmi ses causes les « ca- « davres des Indiens qui étaient épars de tous côtés dans « les champs et dont la corruption infectait l'air (2) ».

Nous ne pensons pas que le fléau qui ravage aujourd'hui les îles et le continent de l'Amérique fût endémique parmi les naturels des grandes Antilles qui habitaient le littoral de la mer, d'où ils tiraient leur nourriture, et qui, par conséquent, devaient jouir de l'immunité que possèdent tous ceux qui naissent et vivent dans la zone de la fièvre jaune.

Les naturels durent employer contre cette maladie, lorsqu'ils la virent pour la première fois chez les Castillans, les remèdes auxquels ils avaient recours dans les fièvres dont ils étaient eux-mêmes atteints. « Lorsque les malades, « dit Herrera, étaient au plus fort de la fièvre, les Indiens « les plongeaient dans l'eau froide, puis ils les mettaient « pendant deux heures devant un grand feu et ils les « contraignaient de dormir (3). »

---

(1) Pierre Martyr d'Anghéria, *Decades Occanicæ, Venetia*, 1565. *Decade* 1, liv. 4.

(2) Jérôme Benzoni, *Histoire nouvelle du nouveau monde*, contenant en somme ce que les Espagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes occidentales, liv. 1, chap. 9.

(3) Herrera, liv. 4, chap. 1.

Remède des Indiens contre la fièvre jaune. — Migrations des Indiens de huit ans en huit ans.

Leur principal moyen contre la fièvre jaune qui les décimait et contre ces nombreuses manifestations du génie paludéen apparaissant dans les climats chauds sous des formes si variées, était le changement de lieux. « Tous les « huit ans, remarque Herrera, les Indiens changeaient de « demeure, parce que l'air de leurs maisons s'infectait par « l'excès de la chaleur et qu'il en résultait de grandes « maladies (1). » Ce terme de huit ans que l'auteur fixe à ces migrations, sans doute d'après les rapports des indigènes eux-mêmes, peut correspondre en effet à ces périodes où l'action des agents climatériques réagit sans doute différemment, mais d'une manière aussi énergique, sur l'homme habitué à son influence et sur celui qui la subit pour la première fois.

Destruction des Indiens par les Espagnols.

Du reste, cette population que les Espagnols trouvèrent, à leur arrivée en 1494, dans l'archipel des Lucayes et dans celui des Antilles et qui en occupait à la fois les grandes îles et l'extrémité inférieure de la chaîne, fut complètement détruite dans l'espace de fort peu d'années, bien plus par leurs violences et leurs cruautés que par les maladies qui durent résulter des conditions misérables dans lesquelles ces malheureux étaient tenus par leurs oppresseurs (2).

« Pendant quarante ans (c'est l'évêque de Chiapa qui

---

(1) Herrera, liv. 4, chap. 1 : *De ocho en ocho anos se mudava de unos lugares à otros, porque con el calor excesivo se inficionavan los ayres y causavan grandes enfermedades.*

(2) Une maladie qu'on observe encore de nos jours et qui n'est que le *typhus hémorragique : le mallazahualt*, ainsi appelée par les Mexicains, sévit le long des côtes maritimes de l'Amérique, contre les aborigènes seulement ; on l'a vue, en 1868, se montrer encore une fois au sud de la Confédération mexicaine, elle

« dresse contre eux ce terrible réquisitoire, qui a traversé « les siècles pour arriver jusqu'à nous), ils ne se sont « appliqués à autre chose qu'à massacrer ces pauvres « insulaires, en leur faisant souffrir toutes sortes de tour- « ments et de supplices inconnus jusqu'alors parmi eux « et dont ils n'avoient jamais entendu parler. Nous décri- « rons dans la suite de cet oúvrage une partie des cruautez « que les Espagnols ont exercées envers les malheureux « Indiens, en telle sorte que cette isle qui contenait environ « trois millions de personnes, avant l'arrivée des Euro- « péens, n'en contient pas maintenant trois cents (1). L'isle « de Cuba, dont la longueur est égale à la distance qui est « depuis Valladolid jusqu'à Rome, est entièrement déserte « et abandonnée, on n'en voit plus maintenant que les « ruines. Les isles Saint-Jean (2) et de la Jamaïque n'ont « pas été mieux traitées; elles étaient très fertiles et très « abondantes, elles sont aujourd'hui absolument désertes « et désolées. Les isles voisines de Cuba et de la Petite- « Espagne (3), du côté qui regarde le septentrion, sont au « nombre de soixante; on les appelle d'ordinaire les isles « des Géants (4). La moins fertile de toutes ces isles est « plus fertile et plus abondante que le jardin royal de « Séville; mais elles sont vuides, quoique l'air y soit le « plus sain qu'on puisse respirer. Il y avoit dans ces isles, « quand les Espagnols y abordèrent, plus de cinq cent « mille âmes, mais ils en ont égorgé une grande partie et

---

épargne les blancs et leurs descendants créoles; elle pourrait expliquer, il est vrai, cette léthalité des habitants des grandes Antilles d'une race identique à celle du continent voisin, car Torquémada relate qu'en 1545, il en mourut huit cent mille dans une première explosion, et, en 1576, deux millions dans une seconde apparition de cette affection.

(1) L'auteur parle d'Haïti.

(2) Porto-Rico.

(3) Hispaniola (Haïti).

(4) L'archipel des Lucayes.

« ils ont enlevé le reste, par force, pour les faire travailler « aux mines de la Petite-Espagne. Plus de trente isles « contiguës à celle de Saint-Jean ont été dépeuplées « entièrement; quoiqu'elles soient d'une très vaste éten- « due, à peine y peut-on trouver un seul habitant (1). »

Plus loin, en parlant de l'île de la Trinité (2) et de l'île des Perles (3), il ajoute que les Espagnols enlevèrent de ces rivages tous les habitants « pour les transporter dans l'isle « de Saint-Jean et de la Petite-Espagne, et que la plupart « y périrent dans les mines , ou des misères qu'ils souf- « frirent (4) ».

« Les habitants de la vieille Espagne, dit Edward Bryan, « furent instruits de toutes ces énormités; mais ils n'eurent « ni la justice ni la compassion de protéger les innocents. « A la fin, quand les plaines délicieuses d'Hispaniola furent « presqu'entièrement dépouillées de leurs cultivateurs ori- « ginaires, la cour d'Espagne accorda des permissions pour « employer dans les mines que l'on commençoit alors à « ouvrir dans l'île, les restes de ces malheureux insulaires « que l'on pouvoit prendre et traîner dans l'esclavage. « Pour donner plus d'efficacité à ce plan inhumain, on « envoya des vaisseaux aux îles Lucayes, dont les capi- « taines informèrent les naturels qu'ils étoient venus pour « les conduire à la terre où vivoient leurs ancêtres, et que, « dans ce paradis de délices, ils vivroient dans une félicité « perpétuelle avec leurs parents décédés. Ce peuple cré- « dule se laissa tromper, et quarante mille individus, sé- « duits par ces fausses promesses, vinrent partager les « maux qui les attendoient dans les affreuses mines d'His- « paniola. Les infortunés Lucayens, revenus de leur erreur,

---

(1) Las Casas, pages 5 à 6.
(2) La Trinidad.
(3) L'île de la Marguerite.
(4) Las Casas, page 105.

« refusoient toute espèce de nourriture, et se retournant « sur le rivage d'Hispaniola opposé à celui de leur pays, « jetoient des regards plaintifs vers leurs îles natales, et « respiroient avec ardeur la brise qui venoit de ce côté. « Quand la nature étoit épuisée de douleur et de faim, ils « étendoient leurs bras comme pour faire leurs derniers « adieux et expiroient le long de la côte (1). »

Origine des Indiens d'après les différents auteurs.

D'où venaient ces insulaires, si différents par leur douceur, leur timidité et l'aménité de leurs mœurs, des habitants des petites Antilles toujours en guerre avec eux ? Les uns ont voulu les faire descendre des Chiliens, les autres des Brésiliens (2). Certains auteurs pensaient qu'ils appartiennent à la famille Floridienne (3) à cause de la proximité de la pointe nord de la presqu'île de la Floride avec l'île de Cuba.

Origine des Indiens d'après les Caraïbes.

D'après les Caraïbes, ainsi que nous l'avons vu, ces insulaires descendaient des Arrouacks ou Arrouagues (4) dont on rencontra encore quelques-uns à Saint-Cristophe, en

---

(1) Edward Bryan, chap. 39, 40 et 41.

(2) La famille Chilienne comprend plusieurs peuples dont quelques-uns sont assez nombreux ; ils habitent les hautes vallées du Chili septentrional et celles du Chili oriental, au delà des Andes, et s'étendent ensuite dans le Chili méridional et dans la Patagonie. Les plus nombreux et les plus remarquables sont les Araucans, la nation indigène indépendante la plus policée du continent, les Vutalluilliche, qui habitent au sud des premiers et s'étendent le long de la côte occidentale de la Patagonie jusqu'au détroit de Magellan. Les Brésiliens, répandus autrefois sous différentes dénominations sur tout le Brésil et réduits aujourd'hui à un petit nombre de tribus, appartiennent à la famille Guarani.

(3) La famille Floridienne ou Mobile-Natchez, qui comprend aujourd'hui six nations : les Natchez, les Muckohges ou Criks, les Tchikkassahs, les Chatktahs ou Têtes-Plates, les Tchérokis et les Cricks supérieurs.

(4) Les Arroüaques, les Arrorouaques, les Arrouacks, sont synonymes.

l'année 1626. Dutertre rapporte « qu'entre les sauvages « qui y périrent (dans les combats soutenus contre eux par « d'Enambuc), il y en avait plusieurs qui s'y estoient ré- « fugiez pour éviter les cruautez des Espagnols (1) ».

Il faut remarquer qu'à cette époque les Indiens avaient été à peu près détruits, et que ceux qu'on retrouvait dans les petites Antilles étaient les descendants de ces infortunés qui, il y avait un siècle, avaient fui le sol natal.

Des Arrouaeks ou Arrawaques de la terre ferme.

Pourtant les Arrouacks qu'on revoit encore aujourd'hui dans le département de Maturin, sur les rives du Berbice et du Surinam, dans les Guyanes anglaise et hollandaise, ont le teint moins cuivré que les autres Caraïbes, à la grande famille desquels ils appartiennent, et ne se frottent pas de roucou; leurs mœurs sont sociables, ils font le commerce avec les Espagnols. A la mort de leurs caciques, au lieu de les embaumer ou de les enterrer, ils pilent leurs os et les mêlent aux boissons qu'ils distribuent, dans leurs réunions, à leurs femmes et à leurs amis. Il est vrai qu'il existe d'aussi grandes différences entre les Caraïbes insulaires et ceux de la terre ferme, puisque les premiers seuls étaient anthropophages.

Origine commune des Indiens et des Arrawaques.

Un des arguments qu'on pourrait invoquer en faveur de l'origine commune des Indiens des grandes Antilles et des Arrawaques, c'est la haine que leur portaient les Caraïbes et qui se manifestait partout où ils se trouvaient avec eux. De même que ceux des petites Antilles les poursuivaient à Cuba, à Haïti, à la Jamaïque, à Porto-Rico, dans tous les

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les Français*. Paris, 1667, t. 2, page 363.

lieux où ils établissaient leurs bourgades, pour les massacrer et les dévorer, de même aussi les Caraïbes du continent, dans leurs expéditions, au lieu de boucaner et de manger ces infortunés, les faisaient esclaves et allaient les vendre aux Européens.

Des esclaves sauvages qu'on rencontrait aux Antilles.

« Nous avons, rapporte Dutertre (1), deux sortes de sau-
« vagès naturels de l'Amérique qui servent, dans les
« Antilles, les Européens qui s'y sont habituez. Les uns
« sont Brasiliens, les autres Aroüagues, peuple de la
« terre ferme, et ennemis mortels des Caraïbes qui leur
« font une guerre sanglante; c'est aussi d'eux qu'on les
« achète, car, quand ls en ont pris plusieurs dans quel-
« qu'expédition, après avoir assouvi leur rage sur quelqu'un
« de ces malheureux et l'avoir boucané et dévoré, dans
« un vin général, ils réservent ordinairement les femmes
« pour s'en servir aussi bien à leurs plaisirs qu'à leur mé-
« nage, et vendent les hommes et les jeunes garçons prison-
« niers aux François, aux Anglois ou aux Hollandois,
« selon l'amitié et le commerce qu'ils entretiennent avec
« ces nations.

« Comme l'on en amène peu dans les isles, dit plus loin
« l'intéressant chroniqueur, il n'y a que MM. le gouver-
« neur et les officiers ainsi que les principaux habitants qui
« en ayent, et ceux-ci ayant d'autres esclaves pour faire
« le travail de la place, ils ne se servent de ces Aroüagues
« que pour la chasse ou pour la pesche, à quoi ils sont
« d'autant plus adroits que ces deux exercices sont l'ordi-
« naire occupation à laquelle ils s'adonnent chez eux.

« Le grand secret pour les gagner à Dieu, c'est de leur
« témoigner de la douceur et de l'amitié, d'où vient que la
« charité que les Religieux missionnaires leur font ordi-

(1) Dutertre, t. 2, page 484 : *Des esclaves sauvages.*

« nairement paraître les rend dociles et leur fait écouter « attentivement le catéchisme qu'on leur fait (1). »

Des Caraïbes des petites Antilles.

Nous avons à parler maintenant de ces insulaires que d'Enambuc et Waernard combattirent les premiers à Saint-Christophe, lorsqu'ils vinrent en 1625 pour y fonder la métropole des petites Antilles.

S'ils furent chassés de ces terres qu'ils habitaient et dont ils se prétendaient les conquérants, c'est qu'ils en gênaient l'exploitation par leurs surprises, par leurs assassinats et qu'ils ne voulurent ni de la civilisation ni de ceux qui leur en apportaient les bienfaits. La France ne consentit jamais à les mettre en servitude. En vain essaya-t-on de les éblouir par le spectacle des fastes de la cour du grand Roi; en vain nos missionnaires, croyant les avoir conquis au catholicisme, les comblèrent-ils de présents après leur avoir administré le baptême; leur instinct sauvage et féroce prévalut toujours et ils redevinrent au contact des leurs ce qu'ils étaient auparavant.

Pourtant la douceur et la patience furent longtemps employées, et l'histoire nous dit que Louis XIV blâma les gouverneurs qui essayèrent de les réduire en esclavage ou qui les maltraitèrent.

Les Caraïbes, appelés aussi Galibis, appartiennent à la famille des Caribes-Tamanaques (2). On les retrouve encore

---

(1) Dutertre, t. 2, page 286 : *Des esclaves* (Aroüagues).

(2) La famille Caribe-Tamanaque comprend : 1° les Caribes, Caraïbes ou Carinas, partagés en ceux du continent et ceux des petites Antilles. Les premiers surtout ont joué un grand rôle par leurs entreprises guerrières et leur activité commerciale qui leur mérita l'epithète de Boukares du nouveau monde; ils faisaient autrefois la traite des esclaves; leurs frères de l'archipel vendaient aussi les prisonniers qu'ils ne mangeaient pas. Le besoin de transmettre les nouvelles, de supputer les articles de leur petit commerce, les avait portés à confectionner le *quippos*, espèce de chapelet qui servait à leur arithmétique palpable; — 2° les Tamanaques, jadis très puissants et réduits aujourd'hui à un petit nombre d'indi-

aujourd'hui dans les départements de Maturin et de l'Orénoque, dans la Colombie et dans les Guyanes anglaise, hollandaise et française. M. de Humbold remarque que ces sauvages sont peut-être, après les Patagons, les plus robustes et les plus grands du globe. Cette nation fut jadis maîtresse des petites Antilles et d'une grande partie du continent. Chez ceux de l'Archipel, l'anthropophagie était particulière et a rendu synonymes les mots *cannibale, caribe* et *anthropophage;* c'est de ces premiers habitants des îles que nous avons ici à nous occuper.

Les annales hiéroglyphiques des anciens Mexicains, de même que les traditions des Caraïbes de l'Orénoque et des Antilles, nous apprennent qu'ils avaient conquis ces régions sur des nations aborigènes. Les Caraïbes se sont toujours regardés comme une race privilégiée à laquelle toutes les autres tribus de leur grande famille devaient être soumises.

L'obscurité qui entoure la genèse de ceux qui vinrent peupler les îles, peut-être désertes, de l'archipel colombien,

---

vidus; ils vivent au sud-est de la mission d'Encaramiedo, dans la Colombie, sur la rive droite de l'Orénoque; — 3° les Guararinis ou Guaraouns, errant dans le delta de l'Orénoque, ils choisissent un groupe de palmiers dont les individus sont très rapprochés, ils en tressent les pétioles à cinq ou six mètres au-dessus de la haute marée et en font un plancher qu'ils recouvrent de larges spathes de ces arbres. Ils construisent ainsi une hutte aérienne, dont le toit est formé par les feuilles supérieures qu'ils enlacent les unes dans les autres. Le canot est suspendu à cette demeure placée entre le ciel et l'eau. Les Guaraouns sont environ dix mille; ils sont forts, de haute taille, bien faits et moins indolents que les autres sauvages; gais, sociables, hospitaliers et passionnés pour la danse, ils ne sont pas taciturnes comme les Caraïbes. Ces Indiens sont chasseurs et pêcheurs, ils ont des chiens de l'espèce des chiens de berger pour prendre le poisson dans les bas-fonds; ils caressent continuellement ces animaux et sont très bienveillants pour eux; — 4° les Chaymas; — 5° les Cumanagottes, établis dans le département de Maturin; — 6° les Arrawaques ou Arrouacks, dans le même département, sur les rives de Berbice et du Surinam, dans les Guyanes anglaise et hollandaise; — 7° enfin les Ouavaous, qui habitent les côtes du Pommeroun depuis Morocco-Crick, près du cap Nassau, jusqu'à l'Orénoque; ils sont peu nombreux, mais remarquables par leur adresse dans la construction de leurs pirogues.

n'a pu être dissipée par les écrits des premiers voyageurs qui furent appelés à l'étudier.

« Ces pauvres sauvages insulaires ne s'accordent pas « entre eux, dit Rochefort (1), dans le récit qu'ils font de leur « extraction et de la cause qui les a portez dans les isles, « et ils ne peuvent dire le temps. Voicy ce que ceux de « Saint-Vincent et quelques autres en ont récité à M. du « Montel et qu'il nous a fait voir dans ses mémoires cu- « rieux : tous les Caraïbes étoient, autrefois, assujettis aux « Aroüagues et obéissoient à leur prince. Mais une partie « d'entre eux, ne pouvant plus supporter ce joug-là, se « rebellèrent, et afin de pouvoir vivre en repos, éloignez « de leurs ennemis, ils se retirèrent aux Antilles qui étoient « inhabitéez et abordèrent, premièrement, en l'isle de « Tabago, qui est une des plus proches du continent. « Depuis, les autres Galibites secouèrent aussi la domina- « tion des Aroüagues ; mais se trouvant assez forts, ou « n'ayant pas la même inclination que les précédents, ils « demeurèrent en leur païs : et ils s'y sont toujours conser- « vez jusqu'à présent qu'ils y vivent encore libres, mais « ennemis des Aroüagues, ayant un capitaine général de « leur propre nation, qui leur commande, ils sont aussi « demeurez jusqu'à cette heure confédérez et singuliers « amys des Caraïbes.

« Mais ceux qui ont conversé longtemps avec les sau- « vages de la Dominique rapportent que ceux de cette isle « estiment que leurs ancestres sont sortis de la terre « ferme, d'entre les Calibit, pour faire la guerre à une « nation d'Aroüagues qui habitoit les isles, laquelle ils « détruisirent entièrement, à la réserve de leurs femmes « qu'ils prirent pour eus, ayant par ce moyen repeuplé les « isles. Ce qui fait qu'encore aujourd'hui, les femmes des

(1) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Antilles de l'Amérique*, liv. 2, chap. 7, pages 328 et 329. Rotterdam, 1558.

« Caraïbes insulaires ont un langage différent de celuy « des hommes, en plusieurs choses, et conforme en quel- « ques choses à celuy des Aroüagues du continent. Celuy « qui étoit le chef de cette entreprise donnoit les isles « conquises à ses confidens. Et celuy qui avait eu en son « partage la Dominique, se disoit Ouboutou-Timani, c'est- « à-dire Roy, et se faisoit porter sur les épaules de ceux « que les insulaires nomment Lahouyou, c'est-à-dire servi- « teurs (1). »

Dans une troisième tradition que rapporte Rochefort (2), qu'il doit « à l'obligeante communication que lui en a « donnée M. Bristok, gentilhomme anglois, l'un des plus « curieus hommes du monde et qui entre ses autres riches « connaissances parle en perfection la langue des Virgi- « niens et des Floridiens, ayant veu dans ses beaux « voyages toutes les isles et une grande partie de l'Amé- « rique septentrionale. C'est par ce moyen qu'il a appris « exactement sur le lieu même et par des personnes intel- « ligentes et qui luy ont parlé avec certitude, continue « l'auteur, l'histoire suivante de l'origine de nos sauvages, « dont il garantira toujours la vérité quand il en sera besoin.

« Les Caraïbes sont originaires de l'Amérique septen- « trionale, de la terre que l'on appelle maintenant la Flo- « ride. Ils sont venus habiter les isles, après estre sortis « du milieu des Apalachites, entre lesquels ils ont de- « meuré longtemps, et ils y ont laissé de leurs gens qui « portent aujourd'hui le nom de Caraïbes. Mais leur pre- « mière origine est des Casachites, qui changèrent seule- « ment de nom et furent appelez Caraïbes, en la terre des « Apalachites, comme nous l'allons voir incontinent.

« Les Apalachites (3) sont une nation puissante et géné-

(1) Rochefort, liv. 2, pages 329 et 330, chap. 7.

(2) Rochefort, liv. 2, chap. 7, page 349.

(3) Les Apalachites appartenaient sans doute à la famille Floridienne ou de Mobile-Natchez, dont nous avons déjà parlé.

« reuse, qui subsiste encore à présent dans la même « contrée de la Floride. Ils habitent un beau et grand païs, « nommé Apalache, dont ils ont reçu le nom, et qui com- « mence sur la hauteur de trente-trois degrez et vingt- « cinq scrupules, du nord de la ligne équinoxiale et s'é- « tend jusqu'au trente-septième (1). » Après une longue description des mœurs et du pays des Apalachites et des Casachites, l'historien nous les montre divisés entre eux et une partie de ces derniers expulsés de la terre natale. « Ces Casachites remontèrent les isles Lucayes dans leurs « vaisseaux qu'ils nomment des canots ou pirogues, et « les habitants de cet archipel leur donnèrent encore une « escorte pour les mener à la première des isles désertes « dont ils leur avoient parlé, laquelle ils nommèrent Ayay, « et qu'à présent on appelle Sainte-Croix. Ils cotoyèrent, « en faisant ce chemin, l'île de Boriquen, dite aujourd'hui « Porto-Rico, qui étoit habitée par une nation puissante. « Ce fut donc en cette terre d'Ayay que nos Caraïbes « jetèrent les premiers fondements de leur colonie; ils se « multiplièrent tellement que, dans peu d'années, ils « furent contraints de s'étendre en toutes les autres isles « Antilles; ils poussèrent jusqu'au continent de l'Amé- « rique méridionale où ils ont encore aujourd'hui plusieurs « grandes et nombreuses colonies (2). »

« Nos sauvages, dit Dutertre, sont remplis de tant de « rêveries touchant leur origine que ce n'est pas une petite « difficulté de tirer une vray-semblance de la diversité de « leurs rapports. Toute fois parmy tant de différentes opi- « nions, ils ont cette croyance qu'ils sont descendus des « Galibis, peuples qui demeuroient dans la terre ferme, « et qui sont leurs proches voisins, mais ils ne peuvent

(1) Rochefort, liv. 2, chap. 7, page 331.

(2) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Antilles de l'Amérique.* Rotterdam, 1558, liv. 2, chap. 7, page 349.

« dire ny le temps, ny le sujet qui les a portéz à quitter « leur terre natale pour s'épandre dans des isles assez re- « culéez; ils assurent seulement que leur premier père « nommé Kalinago, ennuyé de vivre parmy sa nation et « désireux de conquester de nouvelles terres, fit embar- « quer toute sa famille et après avoir vogué assez long- « temps qu'il s'établit à la Dominique (1). »

Plus loin l'auteur cite l'opinion du R. P. Raymond Breton.

« Je ne crois pas, ajoute-t-il, qu'il y ayt personne pré- « sentement dans l'Europe qui en ayt de plus certaine « connaissance que luy, ayant passé une bonne partie de « sa vie avec ces insulaires (2), desquels il a appris tout « ce que l'on peut en savoir; voicy ses propres paroles : « J'ay enfin appris des capitaines (3) de l'isle de la Domi- « nique que les mots de Galibi et de Caraïbe estoient des « noms que les Européens leur avoient donné et que leur « véritable nom estoit Callinago ; qu'ils ne se distinguoient « que par ces mots : Oubaobanum, Baloüebanum, c'est- « à-dire des isles ou de la terre ferme, que les insulaires « estoient des Galibis de terre ferme, qui s'estoient déta- « chés du continent, pour conquérir les isles, que le capi- « taine qui les avoit conduits estoit petit de corps, mais « grand de courage, qu'il mangeoit peu et buvoit moins

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles habitées par les François.* Paris, 1567, t. 2, page 360.

(2) Le père Raymond Breton passa treize années de sa vie (1635 à 1648) parmi les Caraïbes ; il vivait dans une pauvre hutte, à la Dominique, communiant trois fois par semaine avec les saintes hosties qu'il conservait et qu'il allait chercher à la Guadeloupe quand sa réserve était épuisée, car il n'osait célébrer la messe de peur d'être assommé par les sauvages pendant la cérémonie. C'est là qu'il composa son dictionnaire caraïbe et une curieuse relation restée manuscrite sous le titre de : *Relatio gestorum à missionnariis ordinis Predicatorum in insulis Americæ, præsertim apud Indos qui vulgo Caraëbes vocantur.*

Il signait : Père Raymond, serviteur des Caraïbes de la Dominique.

(3) Chaque tribu de Caraïbes avait son capitaine général, qui était nommé par le cacique, en temps de guerre, pour commander.

« encore, qu'il avoit exterminé tous les naturels du païs à « la réserve des femmes qui ont toujours gardé quelque « chose de leur langue, que pour conserver la mémoire « de ses conquestes, il avoit fait porter les testes des « ennemis (que les François ont trouvées) dans les antres « des rochers qui sont sur les bords de la mer, afin que « les pères les fissent voir à leurs enfants, et successive- « ment à tous les autres qui descendoient de leur postérité. « Ils m'ont dit qu'ils avoient eu des rois, que le mot « Aboüyou estoit celui de ceux qui les portoient sur leurs « épaules et que les Caraïbes qui avoient leur carbet au « pied de la soufrière de la Dominique au delà d'Amichon « estoient descendus de ces rois.

« L'on peut adjouster deux ou trois choses qui font voir « clairement que ces peuples sont descendus des Galibis, « dont la première est la tradition commune de tous les « sauvages qui le croyent ainsi, et qui asseurent que les « Galibis, leurs ancestres, vinrent dans les siècles passez « combattre les Ygnéris, qui estoient les naturels du pays.

« La seconde chose qui le confirme, et de laquelle nous « parlerons ailleurs, c'est la diversité du langage des « hommes et des femmes qui dure encore aujourd'hui; car « ils disent que cette diversité a pris son origine dans « les temps de cette conqueste, d'autant que les Galibis « ayant tué tous les masles de ces isles et n'ayant réservé « que les femmes et les filles, auxquelles ils donnèrent de « jeunes hommes de leur nation pour maris, les uns et les « autres conservèrent leur langage originaire. A quoy si « vous adjoutez la conformité de religion, de mœurs et de « langage, il n'y a pas lieu de douter qu'ils ne tirent leur « origine des Galibis de terre ferme (1). »

Les Caraïbes se tenaient toujours sur le rivage de la mer des îles qu'ils habitaient; on aurait dit qu'ils étaient tou-

(1) Dutertre, t. 2, pages 360 à 362.

jours prêts à s'en retourner d'où ils étaient venus. En général, ils avaient la taille haute et bien prise et naissaient presque tous sans difformités. Leur chevelure noire était peignée avec soin, ils s'arrachaient la barbe à mesure qu'elle paraissait (1) et avaient une grande aversion pour les cheveux blonds ou roux. Leur teint olivâtre, d'une couleur moins foncée que celle des Indiens des grandes îles, les distinguait de ces derniers.

Ils marchaient nus.

Les deux sexes marchaient nus : les parties naturelles étaient cachées par une sorte de tablier qu'ils retenaient avec une cordelette de lianes autour des hanches. Ils se peignaient le corps avec du roucou, qu'ils délayaient dans de l'huile de palma-christi. Plusieurs ajoutaient des moustaches noires recoquillées et des cernes de même couleur autour des yeux; quelquefois ils se bariolaient de raies noires de la tête aux pieds.

« Ce vestement, quoique léger, dit Dutertre, ne leur est « pas inutile, car il les garantit, non seulement du hâle, « mais encore du poudrin de la mer, duquel se forme un « sel âcre, qui desseiche et brusle la peau; il les échauffe « aussi dans les froidures de la nuict, et surtout les pré- « serve de piqueures fascheuses et importunes des mous- « tiques et des maringoins (2). »

Leur chevelure, dont ils laissaient pendre une partie sur le front, qu'ils coupaient « en forme de garsette » avec « deux moustaches aux deux costés des tempes , » était ramenée en arrière, peignée et ajustée avec des aiguillettes de coton, à l'extrémité desquelles ils attachaient de petites houppes, des dés à coudre, des verroteries. Ils l'ornaient

---

(1) « Avec la pointe d'un couteau, et s'il en reste, la rasent avec une herbe qui coupe comme un rasoir. » Dutertre, t. 2, page 392.

(2) Dutertre, t. 2, page 392.

aussi de plumes de toute couleur, dont ils se faisaient quelquefois des couronnes.

La lèvre inférieure, la cloison du nez ainsi que les oreilles étaient percées; ils passaient alors des épingles ou des poinçons d'os dans le trou des lèvres, des plumes de perroquet auxquelles ils suspendaient de petites lames de cuivre dans celui de la cloison nasale, et des hameçons en guise de pendants à ceux des oreilles.

Leurs colliers, qu'ils étalaient sur leur poitrine, étaient composés de dents d'acouty, de chat ou de léopard; ils soutenaient des sifflets faits des os de leurs ennemis ou les caracolis.

Des caracolis des Caraïbes.

Ces caracolis, qui distinguaient les capitaines et leurs enfants du reste de la tribu, étaient des « lames d'or de bas « aloy, taillées en forme de croissant, très polis et très « brillantes, et enchassées dans quelque bois précieux; les « plus estimez n'ont pas plus de deux fois la grandeur d'un « escu d'argent (1) ». On croit qu'ils les tenaient des Aroüagues, leurs ennemis de la côte continentale, par leurs échanges; ils étaient très rares parmi eux et provenaient de la terre ferme.

Les Caraïbes aimaient à se parer de bracelets qu'ils portaient près de la racine du bras et aux jambes (2); souvent ils enroulaient les colliers qui les formaient en 8 de chiffre autour des deux épaules, en passant sous les aisselles, et leurs tours se croisaient au-devant de la poitrine et sur le dos.

Leurs traits avaient une certaine régularité; leur front plat et leur nez camus étaient le résultat de l'habitude de

---

(1) Dutertre, t. 2, page 393.

(2) Ces bracelets étaient faits avec les dents de leurs ennemis qu'ils avaient dévorés.

ces peuples d'aplatir le front des enfants au berceau en leur comprimant le diamètre antéro-postérieur du crâne entre des planches (1).

Leur physionomie triste et mélancolique contrastait avec la vivacité et la mobilité du regard de leurs grands yeux noirs relevés au coin et dont la sclérotique toujours finement injectée fondait sa teinte avec celle de leur visage.

Les femmes avaient de la grâce et de la coquetterie; leurs longs cheveux noirs, tombant à flots épais sur leurs brunes épaules, n'étaient point ornés de plumes comme ceux des hommes : ce privilège leur appartenait à eux seuls; elles y mettaient les plus beaux peignes qu'elles pouvaient trouver. Peintes de roucou comme les guerriers, leurs tailles sveltes et élancées étaient ceintes de colliers de rassade, auxquels se suspendaient de petites sonnettes ou des chaînons de verroterie, afin de faire plus de bruit en dansant.

Brodequins des femmes et des filles libres.

Toutes les filles et les femmes, excepté les esclaves, portaient, dès leur plus tendre jeunesse, deux cercles faits de joncs tressés et de fils de coton; l'un était placé au-dessous du genou et comprimait en haut le mollet, qui acquérait ainsi une forme exagérée, que Dutertre compare à « celle d'un fromage de Hollande pressé entre deux assiettes »; l'autre était une espèce de brodequin infundibuliforme, rétréci en bas, au niveau des malléoles, s'évasant à sa partie supérieure pour recevoir le gras de la jambe qu'il soutenait et à la naissance duquel il se terminait. Ce brodequin une fois placé tombait de vétusté, mais celles qui le prenaient ne le quittaient jamais. Cette marque de liberté était très incommode et fort doulou-

(1) Ceux auxquels on ne faisait pas cette opération avaient, au rapport de Dutertre, le nez aquilin comme les Européens.

reuse pour les femmes Caraïbes, car aussitôt que ces cercles étaient imprégnés d'eau, ils se resserraient si fort qu'elles en pleuraient de souffrance.

C'était ordinairement la femme qui était chargée de la toilette de son mari, c'est-à-dire de l'enduire d'une couche de roucou et de le peigner.

Naissance des Caraïbes.

La naissance du Caraïbe était entourée de pratiques singulières: aussitôt après l'accouchement, qui, en général, avait lieu avec une surprenante facilité, l'enfant était lavé dans le ruisseau voisin; on le plaçait dans son hamac de coton, et la mère reprenait ses travaux qu'elle venait de quitter quelques instants auparavant; « et comme si le « mal de la femme avait passé jusqu'au mari, dit Dutertre, « il commençoit à se plaindre et se lamenter en simulant « les douleurs de la parturition et gardait quarante jours « le lit, se soumettant à une diette qui guériroit des gouttes « et de la grosse vérole les plus replets hommes de « France, » continue l'auteur. Pendant tout ce temps, il recevait les visites de ses amis et de ses parents. Les quarante jours expirés, les visiteurs s'assemblaient, scarifiaient d'abord la peau du patient avec des dents d'acouty; le sang qui découlait de ces petites incisions devait arroser le nouveau-né, si c'était un fils.

Cette opération terminée, ils prenaient soixante ou quatre-vingts gros piments, les plus forts qu'ils pouvaient trouver, et après les avoir broyés dans l'eau, ils lotionnaient les plaies de l'infortuné, « lequel, comme je crois, « observe le père Dutertre, n'endure guère moins que « si on le brusloit vif; cependant il ne faut pas dire un « seul mot, s'il ne veut passer pour un lasche et pour un « infame (1) ». Cette cérémonie terminée, les invités con-

(1) Dutertre, t. 2, page 374.

duisaient l'opéré dans son lit, où il restait encore quelques jours, et son carbet était alors envahi par l'assistance qui y faisait à ses dépens une orgie effroyable.

Pendant six mois, le père ne devait manger de poissons ni d'oiseaux ; car il craignait, non seulement l'action de ces aliments sur le ventre de son rejeton, mais encore la participation pour lui de leurs défauts supposés : « par « exemple, si le père mangeoit de la tortue, que l'enfant « seroit sourd et n'auroit point de cervelle, comme cet « animal ; s'il mangeoit du lamentin, qu'il aurait les yeux « petits et ronds comme le lamentin, et ainsi des au- « tres (1) ».

Les femmes jeûnaient aussi pendant ce temps, mais non pas si rigoureusement que leurs époux.

Lorsque les six mois qui suivaient la première orgie étaient écoulés, le père, selon le sexe de l'enfant, lui donnait un parrain ou une marraine ; il réunissait de nouveau ses amis et ses parents. Après le repas on lui coupait les cheveux au niveau des sourcils, on lui perçait les oreilles, la lèvre inférieure et la cloison du nez, on passait dans ces ouvertures des fils de coton pour en tenir les bords écartés, ensuite le nom était donné et se portait toute la vie. Au moment de se séparer, le père et la mère oignaient la tête du parrain ou de la marraine avec de l'huile de palmiste.

Les Caraïbesses étaient bonnes mères ; cependant elles donnaient à leurs enfants le pernicieux exemple de manger de la terre (2).

Initiation d'un jeune Caraïbe au commandement.

Lorsque le fils d'un guerrier avait atteint l'âge d'aller combattre, il nourrissait un oiseau de proie, connu encore

---

(1) Dutertre, t. 2, page 375.

(2) Les Caraïbes-Tamanaques étaient géophages, comme les Ottomaques établis le long de l'Orénoque.

aujourd'hui dans nos Antilles, le mancefénil ou mansfénil (1); son père, dans une assemblée, lui brisait le crâne de l'oiseau sur la tête, et si le jeune adepte proférait le moindre cri ou laissait même paraître la moindre émotion, il était déshonoré et rejeté du commandement. Cette épreuve terminée, il y en avait une autre qui consistait à scarifier la peau du nouveau capitaine avec des dents d'acouty, et de la frotter ensuite d'une eau fortement pimentée. Après avoir mangé le cœur du mansfénil, on le couchait dans son hamac et il passait plusieurs jours sans prendre de nourriture.

Mariage chez les Caraïbes.

La polygamie était en usage parmi les Caraïbes. Lorsqu'ils se mariaient à la fille aînée d'une famille, ils épousaient toutes les autres sœurs successivement, à mesure qu'elles arrivaient à la puberté, et presque toujours leurs nièces ou leurs cousines. Les femmes prenaient aussi deux maris; jamais ou bien rarement le frère s'alliait à la sœur; pourtant on lit dans Dutertre qu'il y a eu des pères qui se mariaient à leur fille et des fils qui se sont unis à leurs mères. Toutes ces femmes étaient réparties dans les diverses îles qu'ils fréquentaient. A chacune, du reste, ils bâtissaient une cabane et leur consacraient tour à tour un mois, qu'ils comptaient par lune (2). « Sur quoy il faut remarquer qu'il « ne paroit aucune sorte de jalousie entre elles, dit un « auteur témoin de ces ménages multiples (3). » Il arrivait nécessairement que quelques-unes étaient négligées pour d'autres qui captivaient l'époux au delà de l'époque légale; alors les pères de la délaissée menaçaient leurs gendres, surtout lorsqu'ils avaient une certaine autorité, « de leur

(1) Le mansfeni.
(2) L'année était pour eux *une poussinière*.
(3) Dutertre, t. 2, page 378.

oster leurs filles et de les donner à d'autres (1) ». Ils étaient aussi libres dans leurs choix que dans l'abandonnement de leurs femmes, et celles-ci ne pouvaient se séparer définitivement de leur mari sans son consentement ; dans ce cas les enfants mâles suivaient le père et les filles restaient avec la mère. Du reste, les jeunes gens étaient rarement contrariés dans leurs amours et ne contractaient d'union légitime qu'après le consentement de leur père.

Enfants nés de concubines esclaves.

Les enfants qui naissaient de femmes esclaves que les Caraïbes prenaient à la guerre jouissaient rarement de la liberté ; cependant, Dutertre en a vu qui avaient pour ces femmes le même attachement que pour celles de leur condition et alors les descendants étaient traités comme rejetons libres. Les captives, même à l'état de concubines, ne portaient ni brodequins, ni longs cheveux. Parfois il arrivait que leur brutal possesseur, après en avoir « pris leurs « plaisirs, leur donnoit un coup de *boutou*, qui est une « espèce de massue et leur arme ordinaire, par la teste, et « les envoyait ainsi en l'autre monde pour toute récom- « pense (2) ».

Des carbets, cases, lits, pirogues et canots des Caraïbes.

La famille caraïbe réunie en un lieu constituait chaque hameau. Le chef avait sa case où il se logeait avec ses femmes et ses enfants et autour de laquelle se groupaient celles de ses autres descendants mariés : chacun vivait à part, ayant son ménage séparé.

Toutes ces cases, construites en roseaux et en bois, couvertes de feuilles de palmiste, offraient une grande résistance à l'ouragan ; elles étaient divisées en deux ou trois

---

(1) Dutertre, t. 2, page 379.
(2) *Idem, ibidem.*

chambres, dont l'une servait à manger, une autre à se coucher et à recevoir les visiteurs; quelques-uns en avaient une petite, particulière, où ils mettaient leurs *coconnes*, c'est-à-dire leurs armes et leurs ustensiles ainsi que leurs ornements.

Au centre du hameau se trouvait *le carbet*, la case commune; elle avait « toujours soixante ou quatre-vingts pieds « de longueur » et se composait « de grandes fourches « hautes de dix-huit à vingt pieds, plantées en terre, » soutenant un arbre, le latanier, d'ordinaire, qui servait de faite, et sur lequel ils posaient des chevrons qui s'appuyaient par leur extrémité sur le sol; le toit était couvert de roseaux et de feuilles de latanier. Le carbet était très obscur et n'avait que deux portes : l'une fort basse servait d'entrée; elle s'ouvrait à une extrémité; l'autre, sur le côté, était interdite: c'était celle par où devait passer l'esprit mauvais, lorsque le *boyé* l'invoquait.

Les ustensiles et les meubles consistaient en vases de terre, *canaris*, qui leur servaient à préparer le *ouycou*, en couïs ou couys, formé de deux moitiés du fruit du calebassier, en petites sellettes à trois pieds faites tout d'une pièce, en tables à quatre pieds qu'ils appelaient *matoutou*.

Leurs hamacs, fort élégants, en coton, leur tenaient lieu de lit, et étaient filés et tissés par les femmes qui les peignaient (1) de vives couleurs; ce travail déshonorait les hommes. L'ouvrage auquel ceux-ci se livraient consistait à confectionner, avec des roseaux, des feuilles de palmiste et de latanier, des paniers servant à leur usage et qu'ils échangeaient avec les Européens contre des couteaux, de la rassade, de petits miroirs, des haches, de la toile et surtout de l'eau-de-vie. Outre leurs paniers, ils faisaient commerce de fruits, de volailles, de poissons, d'arcs, de flèches, de

(1) Les Caraïbes ne connaissaient que quatre couleurs : le blanc, le rouge, le jaune et le noir.

l'écaille qu'ils enlevaient aux tortues si communes dans les mers des Antilles, de hamacs, de coquillages variés, de lézards et de toutes sortes d'objets de curiosité recherchés par les étrangers. Pour le moindre couteau ou le plus pauvre collier, ils entreprenaient, par une mer effroyable, les voyages les plus pénibles; mais aussi, lorsqu'ils ne désiraient pas ce qu'on leur offrait, les plus belles marchandises ne pouvaient les tenter.

Leurs pirogues, dans lesquelles ils communiquaient d'une île à l'autre et auxquelles ils donnaient le nom de *canoüa*, avaient quarante pieds de long et sept à huit de large. Ces pirogues, qui pouvaient porter cinquante personnes, étaient taillées dans des arbres qu'ils abattaient en brûlant leur base, et creusaient à l'aide du feu et des haches en pierre, avec lesquelles ils enlevaient le charbon à mesure que le bois se consumait. Ce travail, pénible avant l'arrivée des Européens, et qui leur coûtait quelquefois des années, leur devint plus facile lorsqu'ils eurent à leur disposition les outils nécessaires dont ceux-ci leur apprirent l'usage. Ils en relevaient les bords avec des planches et calfeutraient les ouvertures avec de l'écorce de mahot; elles étaient conduites à la voile ou à la rame. Ils avaient aussi de petites pirogues, *coulialas*, de vingt pieds de long sur trois de large au milieu, et se servaient de radeaux ou *piperis* à défaut d'embarcations.

Les *bacassas* étaient les plus grandes pirogues, qui portaient trois mâts voilés et quelquefois des huniers; les *canoüas* proprement dits n'en avaient que deux. Dans les unes et dans les autres, les rameurs se tenaient sur des bancs placés de distance en distance, l'intervalle logeait les passagers. Lorsque les mâts étaient amenés, on les suspendait, de chaque côté, aux bordages du canot. Labat raconte dans son livre (1) un embarquement de Caraïbes, par une

(1) Labat, *Nouveaux voyages aux isles d'Amérique*. Paris, 1722.

mer épouvantable, au quartier de la Basse-Pointe, à la Martinique. « Ils mirent, dit cet auteur, tout leur bagage « dans leur bâtiment et chaque pièce fut attachée avec des « cordes qui étoient passées dans les trous du bordage. Ils « poussèrent ensuite le bâtiment sur des pierres qu'ils « avoient rangées en pente jusqu'à l'endroit où la grosse « lame venoit finir. Les femmes et les enfants entrèrent à « bord et s'assirent au milieu du fond, les hommes se « rangèrent le long des bordages en dehors, chacun vis-« à-vis d'un banc où il devoit être assis, et les pagalles « (sortes de rames) furent mises à côté de chaque place. « Dans cet état, ils attendirent que les plus grosses lames « se fussent brisées contre la terre. Lorsque le pilote jugea « qu'il étoit temps de partir, il poussa un cri ; aussitôt tous « ceux qui étoient des deux côtés du bâtiment employèrent « toutes leurs forces pour le faire entrer dans l'eau ; ils « sautèrent dedans et prenoient les pagalles à mesure « qu'ils y entroient ; celui qui devoit gouverner y sauta le « dernier. Tous se mirent à ramer avec tant de force, que « le vaisseau surmonta bientôt les plus grosses lames. « Elles formoient cependant des montagnes d'eau qui sem-« bloient les menacer de les jeter à chaque instant sur la « côte. Leur pilote était debout à l'arrière et paroit, avec « une adresse admirable, le choc des plus grosses vagues, « en les prenant en biais ; il arrivait, de là, que, dans le « moment où la pirogue s'élançoit sur le côté de cette « lame, elle se trouvoit toute penchée jusqu'à ce qu'elle « eût gagné la hauteur où elle reprenoit son assiette, mais « elle disparoissoit et s'enfonçoit à l'instant de l'autre côté. « Elle en sortoit aussitôt, et l'on voyoit un avant tout en « l'air quand elle commençoit à monter sur une autre lame. « On la croyoit toute droite, jusqu'à ce qu'ayant gagné « le dos de la seconde lame, il sembloit qu'elle n'étoit « soutenue que sur le milieu de sa sole et que ses deux ex-« trémités étoient en l'air. L'avant s'enfonçoit ensuite et

« paraissoit plonger, il laissoit à découvert tout l'arrière « et un quart de sa sole. Le vaisseau arriva enfin en pleine « mer après un travail inouï. »

Nourriture des Caraïbes.

Les Caraïbes se nourrissaient de coquillages, de crabes, de soldats (1), de racines, de poissons de mer et de rivière; ils mangeaient quelques oiseaux qu'ils jetaient dans le feu avec leurs plumes et leurs entrailles et retiraient ensuite, pour les boucaner avant d'en faire leur repas; ils n'usaient ni de lait, de beurre ou de fromage, et avaient horreur des œufs. Le sel n'était pas employé comme condiment; ils rejetaient la graisse; leur unique sauce était de l'eau de manioc dans laquelle ils faisaient bouillir des arêtes de poisson, de la moussache (2) et une énorme quantité de piments. Ils mangeaient ordinairement trois fois le jour, mais suivaient plus souvent leur appétit; les hommes prenaient leurs repas ensemble dans le carbet, chaque femme dans sa case, avec ses enfants. « Pour l'ordinaire, observe « Dutertre, les chiens et les chats sont de la partie; mais « les enfants ont grand soin de les frapper, avec un petit « baston, sur le mufle, quand ils vont trop vite au plat (3).

« Il n'y a rien, continue l'historien, où la rudesse des « sauvages paraisse tant que dans leur manger, car ils sont « si malpropres en tout ce qu'ils font pour le boire et le « manger que cela fait bondir le cœur à tous ceux qui les « voyent aprester. Je ne dis rien de leur *ouycou* et boisson « ordinaire qu'ils font avec de la cassave maschée par de « vieilles bavardes de femmes, desquelles la bouche pue « souvent comme un retrait; ils rottent, pissent, je n'ose « dire davantage, sans aucune honte lorsqu'ils mangent.

---

(1) Bernard-l'hermite, très commun dans les bois des Antilles.
(2) Fécule de manioc.
(3) Dutertre, t. 2, page 390.

« Ils ne s'étonnent nullement de voir dans leur manger des « cheveux, des pailles, des feuilles, des chenilles et mille « autres ordures; en un mot, ils n'ont rien de bon ni de « propre, que le pain qui est de la cassave, ils pimentent « si étrangement tout ce qu'ils mangent, qu'il n'y a qu'eux « qui en puissent user (1). »

Hospitalité des Caraïbes.

L'orsqu'un hôte se présentait, il y avait toujours un député pour le recevoir, lui suspendre un hamac et lui préparer un repas. Quand celui-ci avait satisfait sa faim, il en avertissait la société, et chacun venait le saluer en lui disant : *Haleatibou*, c'est-à-dire, soyez le bienvenu ; après leur avoir fait boire et manger ce qui restait de son repas, il s'en retournait, emportant ou laissant la cassave qui lui avait été donnée, selon qu'elle était étendue ou pliée (2). Quand le visiteur était un vieillard ou un personnage important, on l'enduisait de roucou et on lui oignait les cheveux avec de l'huile de palmiste.

L'oisiveté était le goût prononcé de ces peuplades si tranquillement paresseuses sous le beau ciel des tropiques. Naturellement pensifs et mélancoliques, ils passaient une grande partie du jour, assis sur le rivage ou sur la pointe d'un rocher, accroupis, le menton sur leurs genoux, à contempler la mer ou le paysage lointain. Ils étaient tels que la nature les avait produits : libres et indépendants, ne connaissant entre eux aucune supériorité ni aucune servitude, égaux dans leur pauvreté, mangeant ou travaillant pour satisfaire à la faim ou pourvoir au besoin ; indifférents et insouciants, ayant à leur portée les fruits de la terre, les

---

(1) Dutertre, t. 2, page 388.

(2) Si la cassave était pliée, cela indiquait au visiteur qu'il ne devait en manger que ce qui lui était nécessaire ; lorsqu'elle était étendue, il était autorisé à emporter avec lui le reste de son repas.

poissons de la mer et l'eau du torrent, ils ne pensaient pas à l'avenir.

« Sitôt qu'ils sont levez, dit Dutertre, ils courent à la « rivière pour se laver tout le corps; ils allument, peu « après, un grand feu dans leur carbet, autour duquel ils « s'assoient tous en rond, pour se chauffer. Là, chacun dit « ce qu'il sait; les uns s'entretiennent avec leurs amis, les « autres jouent de la flûtte, de sorte qu'ils remuent tous la « langue ou le doigt, cependant que les femmes apprestent « le déjeuner (1). »

Adroits pêcheurs, tantôt ils enivraient les rivières avec certaines plantes et prenaient le poisson à la main; tantôt ils allaient en haute mer lui tendre leur ligne de pitte (2) armées de « gros ameçons de fer ou d'étain; » d'autres fois ils les perçaient d'une flèche et plongeaient après eux pour les saisir, ou bien, se précipitant d'un roc, les mains en avant et soutenant une grosse pierre, ils allaient au fond de l'eau saisir les homards qu'ils apercevaient sur le sable.

Certains d'entre eux dressaient des pélicans et d'autres oiseaux pêcheurs qu'ils habituaient, de bonne heure, à cet exercice; ils s'en servaient comme en Europe on se sert des cormorans.

Dans leurs heures de travail, ils fabriquaient leurs armes, leurs paniers, leur poterie, qu'ils faisaient cuire et qui avait un certain poli, des boutous ou massues, des *catolis*, espèces de hottes d'osier servant aux femmes, des hébichets ou cribles, qu'ils confectionnaient avec l'écorce d'une plante appelée par ceux de la Dominique *oualloman*, pour tamiser leur farine.

Les jeunes gens s'exerçaient tout le jour à tirer de l'arc; aussi étaient-ils fort adroits chasseurs. Ils luttaient quel-

---

(1) Dutertre, t. 2, page 381.

(2) Pita, sorte de chanvre obtenu par le rouissage du maguey, *Agave mexicana* (broméliacées).

quefois, en se prenant le bras au-dessous du coude, et se donnaient de si fortes secousses, qu'au rapport du père Raymond Breton un des adversaires ainsi renversé resta près d'un quart d'heure avant de pouvoir se relever.

Les femmes avaient leurs occupations : outre le tissage et la teinture des hamacs, elles étaient chargées de peindre et de peigner leur mari, de lui préparer ses repas, la cassave de chaque jour, d'exprimer l'huile de palmiste et de cavaheu pour la coiffure, enfin de cultiver le jardin « avec un gros baston pointu, » de planter le manioc et de le préparer (1). Les mères, dans tous ces travaux, avaient toujours leur nourrisson suspendu sous leur bras, à un petit hamac qui se liait en écharpe par-dessus leur épaule.

« On ne remarque, dit Dutertre, aucune police parmy « les Caraïbes; ils vivent tous à leur liberté, boivent et « mangent quand ils ont faim et soif; ils travaillent et se « reposent quand il leur plaît; ils n'ont aucun soucy, je « ne dis pas du lendemain, mais du déjeusner au disner; « ne peschant ou ne chassant que ce qui leur est préci- « sément nécessaire pour le repas présent, sans se mettre « en peine de celuy qui suit, aymant mieux se passer « de peu que d'acheter le plaisir d'une bonne chère par « beaucoup de travail (2). »

Cette indifférence des insulaires pour tout ce qui les concernait ne s'étendait pas pourtant jusqu'à leurs femmes, dont ils étaient très jaloux et qu'ils tuaient sur le moindre soupçon : ils exerçaient de terribles vengeances contre l'amant, lorsqu'ils l'atteignaient.

Labat observe qu'il régnait entre les Caraïbes et les noirs d'Afrique une antipathie incroyable. « Ces deux races

---

(1) Les Caraïbes ne faisaient que remuer la terre pour y enfouir leur manioc et les autres racines qu'ils plantaient La culture était le partage des femmes.

(2) Labat, *Nouveaux voyages aux isles d'Amérique*. Paris, 1722.

« d'hommes, dit-il, se croient au-dessus l'une de l'autre « et se regardent avec mépris. Les nègres qui sont chré- « tiens, ne donnent jamais d'autre nom aux Caraïbes, « qui ne le sont pas, que celui de sauvages, ce que les « Caraïbes n'entendent jamais qu'avec un dépit qui les « porte souvent à de cruelles extrémités (1). »

Les noirs fugitifs, dans les premiers temps de la colonisation, se réfugiaient dans les carbets des insulaires et se joignaient à eux pour faire la guerre à leurs maîtres. Dutertre nous apprend qu'ils allaient les vendre la plupart du temps aux Espagnols et aux Portugais.

« Toutes les tentatives qu'on a faites, continue Labat, « pour les instruire et leur faire embrasser le christia- « nisme ont été inutiles; il y a eu souvent dans leurs îles « de zélés missionnaires qui ont appris leur langue et fait « l'impossible pour les convertir, sans pouvoir réussir; ils « en baptisoient quelques-uns, qui reprenoient aussitôt « leurs anciennes superstitions (2). »

L'amitié du Caraïbe était aussi ardente que sa haine im- « placable. Ils sont, remarque Dutertre, d'un naturel bénin, « doux et affable et compatissent, bien souvent jusqu'aux « larmes, aux maux de nos François, n'estant cruels qu'à « leurs ennemis jurez (3). »

Jaloux de leur indépendance et de leur liberté, jamais ils ne purent être réduits en esclavage et préférèrent la mort lorsqu'ils étaient captifs; on en vit s'éteindre de tristesse et de douleur, plutôt que de consentir à servir un maître, et les écrivains de l'époque nous rapportent l'histoire de ce Caraïbe de Montserrat auquel le gouverneur de l'île fit crever les yeux pour l'empêcher de fuir, et qui, quoique aveugle, se traînait sur le rivage de la mer dans l'espoir

---

(1) Dutertre, t. 2, page 357.
(2) Labat, *Nouveaux voyages aux isles d'Amérique*. Paris, 1722.
(3) Dutertre, t. 2, page 359.

d'y trouver une pirogue ou d'être recueilli par quelque canot de sa nation qui viendrait à passer.

Le duel était en usage parmi les Caraïbes.

Le duel terminait toujours la querelle entre ces insulaires; mais celui qui, dans une rencontre, avait tué son adversaire, était obligé de quitter son pays ou de soutenir autant de combats singuliers que le mort avait de parents; parfois il parvenait à les adoucir à force de présents; mais il arrivait qu'à la première réunion ou *ouycou* un d'eux lui cassait la tête d'un coup de boutou, au moment où il s'y attendait le moins.

Les armes dont ils se servaient étaient l'arc, la flèche (1), qu'ils empoisonnaient lorsqu'elle était employée à la guerre, le boutou, espèce de massue, et un couteau qu'ils portaient à la ceinture. Dès qu'ils connurent les fusils, ils en firent usage; mais à force d'être chargés, les canons leur crevaient entre les mains la plupart du temps.

Dans les fréquentes guerres qu'ils se livraient entre eux, les hommes prisonniers étaient destinés à la mort et les femmes à l'esclavage; quelquefois, ainsi que nous l'avons vu, ils les épousaient, mais elles ne portaient jamais alors ni les longs cheveux ni les brodequins.

---

(1) Les flèches, faites avec la hampe des roseaux, étaient empennées avec des plumes de perroquet; pour pointe, ils mettaient l'épine de la raie, aiguë et hérissée de barbes courtes, formant des dentelures et couchées dans le sens de la base, ou bien la tige d'un bois dur, dans laquelle ils taillaient de petits ardillons, en crochets tournés en bas. Ces pointes étaient empoisonnées avec le lait de manceniller. Les arcs étaient taillés dans le bois de palmiste, de Brésil ou de hêtre, dont ils façonnaient ainsi des demi-piques ou sagayes. Le boutou se fabriquait avec du bois de Brésil ou un autre bois très lourd; n'étant long que de trois pieds environ et de la largeur de la main, il avait une épaisseur d'un pouce; cette arme était ornementée et sculptée; on frottait les lignes avec de la fécule de manioc pour les faire ressortir sur le fond coloré du bois.

Ces hommes, qui pleuraient au récit des malheurs qu'éprouvaient les Européens, qui se laissaient mourir de chagrin en apprenant qu'un de leurs compagnons était devenu leur esclave ou avait été maltraité par eux, ces hommes hospitaliers, dont les maisons étaient ouvertes et sans portes, prétendaient que manger un ennemi était une vengeance permise (1).

Les Caraïbes mangeaient non seulement leurs adversaires vivants, mais encore ceux qui restaient sur le champ de bataille; les premiers étaient réservés, après le combat, pour orner le triomphe de leur vainqueur. « Après les avoir « bien fait jeusner, ils font une assemblée générale, dans « laquelle ils les font comparoistre tous liez; là, ils leur « disent mille injures et font mille bravades, faisant à tout « moment semblant de leur décharger le boutou sur la teste. « Ces malheureuses et infortunées victimes endurent, pour « l'ordinaire, tout cela d'un visage serein et constant, sans « s'estonner en façon quelconque, ils les défient mesme « et se vantent hautement d'avoir mangé la chair de leurs « pères, leur disant qu'ils ne mangeront que ce qu'ils ont « mangé et qu'ils ont des parents et des amis qui sçauront « bien venger leur mort; enfin, le plus ancien commence « et leur donne un coup de boutou, et les autres les « achèvent (2). »

Les femmes étaient les plus ardentes dans ces boucheries, à tourmenter les prisonniers et à prolonger leurs souffrances, dont elles se repaissaient avec une sauvage volupté. Aussi, lorsque le cadavre avait été dépecé, que les membres, le tronc et la tête avaient été disposés sur le boucan, au-dessous duquel ils allumaient d'avance le brasier pour le montrer au

---

(1) Lorsque Colomb arriva à la Guadeloupe et qu'il descendit à terre dans le quartier de Sainte-Marie, les Caraïbes qu'il rencontra étaient occupés à manger des prisonniers.

(2) Dutertre, t. 2, page 405.

captif, c'était avec une sorte de frénésie qu'elles déchiraient à coup de dents les lambeaux de chair des cuisses et des jambes, seules parties qui leur revenaient pour leur part. « Elles maschent, remaschent, la serrent entre leurs dents, « et ont si peur d'en perdre quelque chose, qu'elles leschent « le baston sur lequel il est tombé quelques gouttes de « graisse (1), » nous dit le vieil historien duquel nous empruntons ces détails.

Ces festins de chair humaine étaient un acte de vengeance et non un instinct d'appétit, car la plupart d'entre eux tombaient malades après s'être ainsi repus.

Les restes du prisonnier étaient partagés entre les assistants, qui les emportaient chez eux pour achever de les dévorer (2). Le cœur était dévolu au chef le plus valeureux; on le faisait griller et on le lui présentait.

« Comme ils ont, sans doute, gousté de toutes les nations « qui les fréquentent, observe naïvement Dutertre, je leur « ay ouï dire, plusieurs fois, que de tous les chrétiens, « les François estoient les meilleurs et les plus délicats, « mais que les Espagnols estoient si durs, qu'ils avoient « de la peine à les manger (3). »

Les Caraïbes étaient en guerre, non seulement avec les Arrooüages de la terre ferme ou Arrawaques, comme eux, de la famille des Caribes-Tamanaques, et les insulaires des grandes Antilles, mais encore avec tous les Européens qui venaient leur disputer le sol de la patrie. Aussitôt qu'une expédition était résolue, ils s'assemblaient dans leurs carbets, et là, après le festin et la danse, au milieu des fumées du ouycou, ils s'excitaient par des plaintes en se racontant mutuellement les outrages ou les cruautés dont ils avaient

(1) Dutertre, t. 2, page 405.

(2) Colomb raconte qu'ayant débarqué à la Guadeloupe, il vit dans plusieurs chaumières des têtes et des membres de corps humains récemment coupés et que l'on gardait évidemment pour d'autres repas. (Ed. Bryan, page 13.)

(3) Dutertre, t. 2, page 406.

été l'objet. Le capitaine qui devait les conduire prenait alors la parole, les exhortait à user de représailles envers les ennemis, vantait leur courage, leur rappelait leurs victoires et fixait le jour et l'heure du départ. Chacun de ceux qui devaient commander les pirogues s'assuraient de leurs soldats. Les femmes préparaient, de leur côté, des provisions de cassave et de farine, qu'elles enveloppaient dans des feuilles de balisier.

Lorsqu'il n'y avait point d'assemblée préalable, un député était envoyé par le capitaine à chaque maître de carbet, pour lui faire connaître ses dispositions militaires.

Le jour du départ arrivé, on s'assemblait de nouveau pour consulter l'esprit, par l'intermédiaire du boyé (1), et, après une nouvelle orgie, la troupe s'embarquait ou se mettait en marche, « n'emmenant avec elle de femmes que ce « qui leur en falloit pour les servir, les peigner, les rou- « couër et faire leur cuisine (2) ». C'est alors qu'ils campaient et construisaient leurs ajoupas, espèces d'auvents couverts de feuilles de latanier et de balisier, sous lesquels ils pendaient leurs hamacs.

Leur guerre consistait en embuscades; arrivés aux limites du territoire ennemi, ils se cachaient, envoyaient leurs espions pour observer, et aussitôt les premières lueurs du jour, ils tombaient à l'improviste sur un carbet. Lorsqu'ils y rencontraient de la résistance, ils attachaient à leurs flèches des houppes de coton enflammé et les lançaient sur le toit de feuillages secs pour l'incendier. Souvent ils allaient surprendre quelque pêcheur ennemi dans son canot, le saisissaient et le garrottaient : cette proie leur suffisait et ils s'en retournaient chez eux tout fiers de leur capture.

La nuit, les Caraïbes ne combattaient jamais; leur courage semblait se ralentir à mesure que le jour baissait, et

(1) C'était à la fois le prêtre, le devin et le médecin de la tribu.
(2) Dutertre, t. 2, page 403.

l'époque qu'ils choisissaient pour leurs expéditions de guerre était toujours la pleine lune.

Lorsqu'il leur fallait combattre en bataille rangée, ce qu'ils évitaient toujours, ils se partageaient en trois bandes et se jetaient sur leurs ennemis en poussant des cris et des hurlements; ils tenaient peu, du reste, quand ils étaient forcés d'en venir aux mains dans la plaine. Les Européens en eurent toujours bon marché, lorsqu'ils purent s'aligner avec eux, malgré la supériorité de leur nombre.

Thomas Gage, dans son voyage, raconte l'épisode d'une surprise des Caraïbes à la Guadeloupe (1) : « Nous nous « aperçûmes tout d'un coup, dit-il, d'un grand tumulte sur « le rivage, et nos gens qui s'enfuyoient çà et là pour « sauver leur vie, abandonnant leur linge et courant à « grande hâte vers les bateaux, qu'ils remplirent si promp- « tement et si fort qu'il y en eut quelques-uns qui coulèrent « à fond avec tous ceux qui étoient dedans.

« Mais ce qui étoit plus digne de pitié, étoit d'entendre « les cris lamentables des pauvres femmes, dont il y en eut « plusieurs qui se jetèrent en la mer, aimant mieux s'ex- « poser au hasard d'être sauvées par quelque bateau, ou, « au pis aller, d'être noyées que d'être prises, et, après, « cruellement massacrées par ces Indiens.

« Au milieu de l'étonnement où nous mit ce soudain « changement, dont nous ignorions la cause, nous vîmes « une multitude de flèches sortir du bois, derrière les arbres, « et, par là, nous reconnûmes assurément que les sauvages « s'étoient mutinez.

« Ce tumulte ne dura pas une demi-heure, car notre « amiral fit tirer incontinent deux ou trois volées de canon « et envoya à terre une compagnie de soldats pour garder

(1) Son navire était mouillé en rade de la Basse-Terre, et une partie de l'équipage était à terre avec les habitants et lavaient leur linge. (Thomas Gage, *Voyages*, 1721, t. 1, pages 39 et 40.)

« le rivage avec nos gens, ce qui fut promptement exécuté « et tous les Indiens furent bientôt écartez et mis en fuite. »

« Les Caraïbes, dit Edward Bryan, étoient braves, « mais leur courage étoit celui des barbares, terni par la « vengeance et dégradé par la cruauté. Accoutumés dès « leur plus tendre jeunesse au métier des armes, en- « seignés à regarder la réputation militaire comme la « première des vertus, incapables par leurs habitudes ac- « tives de goûter chez eux les douceurs de la tranquillité « ou de cultiver les arts bienfaisants de la paix, ils consi- « déroient la guerre comme le principal objet de leur « existence, et la paix comme une simple trêve aux hos- « tilités, pour se préparer à de nouvelles vengeances (1). »

Lorsqu'ils perdaient des hommes dans le combat, ils ne les laissaient jamais au pouvoir de l'ennemi et sauvaient leurs blessés, même au péril de leur vie. Les guerres se terminaient toujours par le pillage et l'extermination, car elles n'étaient entreprises que pour venger leurs injures, et jamais dans un but de conquête ni d'asservissement de territoire. Nous avons vu la manière dont ils traitaient leurs prisonniers.

Le gouvernement de ces insulaires était militaire et essentiellement démocratique. Ils avaient trois sortes de capitaines : les premiers possédaient des pirogues qui leur appartenaient en propre ; les seconds avaient des habitations qu'ils cultivaient ; les troisièmes étaient élus par le suffrage de leurs compatriotes ou bien choisis pour leur valeur et leurs succès dans les combats.

« Ils ne font jamais élection de jeunes gens, quoy qu'ils « soient fils de leur capitaine, de crainte que le peu d'ex- « périence qu'ils ont et la témérité qui les transporte ne « leur soient préjudiciables ; mais ils font choix de per-

---

(1) Bryan Edward, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*. Paris, 1801, page 12.

« sonnes âgées, afin qu'elles ne soient pas moins estimées « par la maturité de leurs conseils que par la longue con- « naissance qu'elles ont des armes (1). »

Lorsqu'un capitaine était devenu incapable par l'âge de remplir les devoirs que lui imposait sa charge, il en avertissait la population et demandait à être remplacé. Comme les insulaires des grandes Antilles, les Caraïbes n'avaient pas de caciques : « Les sauvages ni la plupart des Fran- « çois, dit Dutertre, n'ont jamais entendu parler de ce « nom (2).

« Il n'y avait aucun honneur rendu au chef; il se con- « tentait de la gloire de son titre, du droit qu'il avait de « s'approprier les captives et des présents qu'on lui faisait « des plus belles filles de ses compatriotes (3). »

Le soleil et la lune n'étaient point pour les insulaires l'objet d'un culte, mais ils avaient pour eux un très grand respect. Lorsqu'il y avait une éclipse de lune, ils s'imaginaient que le mauvais esprit Maboya l'avait mangée; alors toute la peuplade passait la nuit à danser, sautant à pieds joints, une main sur la tête et l'autre sur la fesse et poussant de temps en temps des cris lugubres qui entrecoupaient le chant monotone d'une femme s'accompagnant de son chichikoy (4).

L'idée d'un Être suprême, créateur du ciel, dans lequel il jouissait paisiblement de son bonheur, mais indifférent au destin des hommes et ne pensant pas seulement à se venger de leurs offenses, était répandue parmi eux. Ils admettaient deux sortes d'esprits : les uns bienfaisants qu'ils appelaient *Icheiry*, qui guidaient les humains et étaient préposés à la garde de chacun d'eux en particulier ;

---

(1) Dutertre, t. 2, page 400.
(2) *Idem, ibidem.*
(3) Bryan Edward, page 16.
(4) Le chichikoy a été décrit à propos des Indiens des grandes îles.

les autres *Maboya* ou *Mapoya*, malfaisants, n'ayant aucune demeure fixe, ne cherchant qu'à nuire, et qui parcouraient l'air pendant la nuit. Ils n'avaient ni temples, ni autels, n'invoquaient les *Maboyas* que pour la guérison des malades, le succès de leurs entreprises ou l'accomplissement de leurs vengeances, et offraient aux bons esprits de la fumée de tabac et de la cassave.

Leurs boyés ou devins, consacrés dès leur plus tendre jeunesse à ce ministère par des jeûnes, des scarifications de dents d'acouty, servaient d'intermédiaires entre les Caraïbes et les esprits : les évocations n'avaient lieu que dans les ténèbres, après des préliminaires qui consistaient dans l'offrande sur un *matoutou* (1) de cassaves fraîches ou de ouycou dans des calebasses neuves, et pendant laquelle le boyé chantait un air lugubre ; il aspirait un peu de fumée de tabac qu'il soufflait en l'air, aussitôt le dieu appelé tombait « comme un sac de blé au milieu de la case, » dit Dutertre, faisant cliqueter les doigts comme les barbiers qui secouent l'eau de leurs mains après avoir lavé une barbe (2). C'était ce compère qui rendait les oracles que la foule écoutait muette et recueillie, accroupie dans les ténèbres du carbet, ou qui répondait aux interrogations du devin lorsqu'il l'appelait près d'un malade, qui, selon son pronostic, était soigné ou abandonné comme perdu. Dans le cas où il prédisait la guérison, il s'approchait du patient suivi du boyé, « tastant, pressant et maniant plusieurs fois « la partie affligée, soufflant toujours dessus et en tirant « quelquefois, ou faisant semblant d'en tirer des épines de « palmiste longues comme le doigt, des petits os, des dents « de serpents et des éclats de bois, persuadant au malade

---

(1) Le *matoutou* était une petite table carrée d'un pied et demi de côté, tressée en joncs ou en latanier ; elle se plaçait au milieu de la case et servait à poser l'offrande que l'on faisait à l'esprit.

(2) Dutertre, t. 2, page 367.

« que c'est ce qui luy causoit de la douleur. Souvent ils « suçoient la partie malade et sortoient incontinent pour « vomir, à ce qu'ils disent, le venin (1). Toute cette céré- « monie terminée, le dieu improvisé faisant semblant de « manger les mets qu'on lui avait préparés sur le matou- « tou, donnait du pied contre la terre assez rudement et « s'en allait en secouant ses mains et faisant cliqueter ses « doigts (2).

« Quand le malade est guéry, continue Dutertre, il fait « un festin à l'*Icheiry*, où le dieu prétendu et le boyé ne « manquent pas de se trouver. A la fin du festin, tous les « deux noircissent le malade avec des pommes de génipa « et le font aussi beau que le médecin, c'est-à-dire noir « comme le diable (3). »

Ils employaient encore divers sortilèges : par exemple, ils recueillaient des os des morts, qu'ils mettaient dans du coton ; interrogés, ils rendaient des oracles dictés par l'âme de celui auquel ils avaient appartenu. Lorsqu'ils voulaient se venger d'un ennemi, ils recueillaient ce qui lui restait de son repas ou même quelque objet lui appartenant et l'enveloppaient avec ces os. Alors ils étaient persuadés qu'une maladie lente et inconnue allait miner sourdement celui qu'ils avaient condamné.

Les boyés avaient, du reste, chacun une divinité particulière dont ils vantaient le pouvoir et promettaient l'assistance contre les Maboyas.

Les idoles des Caraïbes étaient faites de bois qu'ils portaient suspendues à leur cou : c'était l'image du Maboya qui leur avait apparu en les maltraitant ; ils en fabriquaient aussi en coton, qui leur servaient d'augures ; dans leurs expéditions sur mer, ils les jetaient à l'eau ; selon que

---

(1) Dutertre, t. 2, page 368.
(2) *Idem, ibidem.*
(3) *Idem, ibidem.*

l'idole flottait ou allait au fond, les succès ou les revers étaient assurés.

Duparquet, au rapport de Dutertre, trouva de ces *marmousets* de coton dans des cavernes; ils avaient « la forme « d'hommes ayant des grains de savonnette au lieu d'yeux « et une espèce de casque de coton sur la teste (1). » Les insulaires assurèrent que c'étaient les dieux des *Ygneris* que leurs ascendants avaient massacrés, et pas un n'osait pénétrer dans l'endroit où ils étaient réunis. Le gouverneur fit enlever ces idoles par des hommes assez courageux pour braver la crainte que leur inspiraient les récits des Caraïbes (2), les mit dans une caisse qu'il donna à un capitaine de Saint-Malo, le chargeant de les porter au duc d'Orléans avec des lettres pour ce prince. Le capitaine fut pris par une frégate de Saint-Sébastien et mené en Espagne; les idoles furent saisies et le malheureux capitaine, livré à l'inquisition, eût été brûlé comme sorcier, si les lettres de Duparquet à Son Altesse Royale n'eussent découvert son innocence.

Les Caraïbes jeûnaient à la mort de leurs parents et de leurs proches, à l'époque de la puberté des enfants, lorsqu'ils avaient tué un ennemi à la guerre; l'abstinence la plus longue était celle qui accompagnait la naissance. Ils ne mangeaient pas de sel ni de chair de porc, de tortue, de lamentin et d'une foule d'autres animaux « qui auraient passé « pour immonde dans la loy de Moïse (3). » Ils croyaient à l'immortalité de l'âme, mais en admettaient trois: l'une à la tête, la seconde au cœur et la troisième au bras; la présence de ces âmes produisait, selon eux, les pulsations des artères et du centre circulatoire; après la mort, celle du cœur allait droit au ciel; les deux autres devenaient *Maboyas*, c'est-à-dire esprits malins et errants dans l'air.

(1) Dutertre, t. 2, page 369.

(2) Les deux premiers qui mirent le pied dans cette caverne s'évanouirent, d'où on les rapporta à demi-morts. (Dutertre, t. 2, page 370.)

(3) Dutertre, t. 2, page 371.

Funérailles chez les Caraïbes.

Aussitôt qu'un d'entre eux était décédé, les femmes prenaient soin de laver le corps, de le nettoyer, de le peindre avec du roucou, de le peigner et de lui oindre les cheveux d'huile de palmiste. Après avoir fait sa toilette « aussi « proprement que s'il devoit paroistre dans une assem- « blée (1), » on l'enveloppait dans un hamac neuf et on l'enterrait dans sa case, ou, à défaut, dans une autre qu'on bâtissait exprès à cet effet. La fosse, creusée au milieu de la salle, était ronde, de trois ou quatre pieds de profondeur ; le mort y était descendu accroupi, les coudes sur ses genoux et la tête dans ses mains. Toutes les femmes se réunissaient autour de la fosse en chantant une plainte lugubre, entrecoupée de soupirs, de grands cris, en levant les yeux vers le ciel et en versant des larmes; leurs maris formaient un cercle concentrique au leur et se tenaient chacun assis derrière une d'entre elles, pleurant aussi, les embrassant d'une main comme pour les consoler et leur passant l'autre sur le bras en les caressant. Après cette cérémonie, qui durait au moins une heure, un des assistants fermait l'ouverture de la fosse, en y mettant une planche qu'on recouvrait de terre. Les effets du mort étaient brûlés sur sa tombe, ses armes brisées et placées à côté de lui, lorsque c'était un guerrier.

Du deuil chez les Caraïbes.

A la mort du chef de la famille, les femmes et les enfants se coupaient les cheveux comme les esclaves pendant un an, et jeûnaient durant l'espace d'une lune, ne mangeant que de la cassave et ne buvant que de l'eau. Ils pensaient qu'en omettant de rendre cet honneur à la mémoire du défunt ils perdraient la vue, deviendraient tremblants et

(1) Dutertre, t. 2, page 411.

tomberaient entre les mains de leurs ennemis. Quand le mort avait des esclaves, ses parents les tuaient, et s'ils prenaient la précaution de fuir, on ne les poursuivait pas. Les membres de la famille qui ne s'étaient point trouvés aux funérailles devaient, à leur retour, venir visiter le tombeau et y pleurer. Du reste, tous les naturels de l'Amérique professaient un grand respect pour les morts. Ceux du continent avaient dans leur rite barbare un jour consacré à ce qu'ils appelaient *la fête générale des morts*. Cette fête se reproduisait tous les *dix ans*; alors on les exhumait et leurs dépouilles étaient admises aux réjouissances des vivants.

Assemblées, réjouissances chez les Caraïbes.

Les réunions chez les Caraïbes, appelées *ouycous*, du nom de la liqueur dont ils y faisaient usage (1), étaient provoquées par différentes causes. « Hommes, femmes et « enfants s'y enyvrent comme des porcs, dit Dutertre: « c'est dans ces débauches qu'ils se souviennent des injures « passées, qu'ils entrent en colère, que leur colère passe « en fureur, et que la fureur éclate par des vengeances « horriblement funestes (2). »

Toutes ces assemblées avaient pour motifs, soit la guerre, l'initiation des fils de guerriers au métier des armes, les relevailles du mari, comme nous l'avons vu, après les couches de sa femme, ou la coupe de la chevelure et le percement du nez, des oreilles et de la lèvre inférieure chez les jeunes enfants, soit le lancement d'un canot nouvellement fait ou le défrichement d'un jardin dans la forêt.

---

(1) Le ouycou ou vicou était fait avec de la cassave réduite en pâte épaisse avec de l'eau tiède, dans laquelle on ajoutait des patates écrasées; on mettait cette pâte dans un canari en terre, et après vingt-quatre heures on prenait un peu de ce mélange qu'on délayait dans l'eau. La fermentation alcoolique s'établissait alors dans le liquide, qu'on passait à travers un linge ou qu'on laissait tel, à volonté.

(2) Dutertre, t. 2, page 386.

« Tous ces *vins*, *ouycous* ou débauches, continue Du-
« tertre, sont accompagnés de gaillardises. Les uns jouent
« de la flûte, les autres chantent et ils forment une espèce
« de musique, qui a de la douceur à leur goust; les vieilles,
« qui ne chantent jamais qu'elles ne soient saoûles, tien-
« nent la basse avec une voix enrouée, et les jeunes gens
« le dessus avec une voix éclatante; il y a une fille qui tient
« une calebasse pleine de petites pierres, avec laquelle
« elle fait un peu de bruit s'accommodant au ton des
« autres (1). »

La danse était conduite par un petit violon qu'ils fabriquaient eux-mêmes; elle consistait en pas que chacun exécutait une main étendue sur l'épaule de son voisin et le bras passé autour de son col, en faisant le tour du carbet. Ils avaient une danse bouffonne, dans laquelle certains acteurs se frottaient d'une eau de gomme de la tête aux pieds, et, après s'être roulés dans des plumes, venaient amuser l'assemblée par des poses ou des gambades capables d'exciter sa gaieté; on leur donnait à profusion du *ouycou*, et lorsqu'ils n'en pouvaient plus, un des plus forts de la compagnie « les embrassait par derrière, leur ser-
« rant si fort le ventre, qu'il leur faisait vuider ce qu'ils
« avaient de trop par haut et par bas (2). » Ils étaient obligés, après cette évacuation, de recommencer à boire et à danser. A la fin, il y avait une ronde générale et chacun se retirait. Les femmes dansaient à part en cercle, tenant une main sur la fesse, l'autre sur la tête et remuant les pieds sans avancer. Pendant toute cette orgie, le maître du carbet, le boutou sur l'épaule, s'abstenait de boire ni manger et, debout devant la porte de son logis, veillait à ce qu'il n'y eût aucune rixe ni aucun désordre.

C'était chez ce peuple, qui considérait l'ivresse comme

---

(1) Dutertre, t. 2, page 386.
(2) *Idem*, t. 2, page 387.

un divertissement, un crime abominable que d'abuser d'une femme prise de *ouycou*. Celui qu'on surprenait était tué sans pitié.

Les assemblées qui suivaient la prise d'une tortue ou quelque pêche extraordinaire n'avaient pas le cachet libidineux de celles dont nous venons de parler. C'était pour le Caraïbe une fête que de partager ce que le sort ou son industrie lui procurait. Au dire des écrivains qui ont vécu au milieu de ces insulaires, il leur arrivait, en distribuant soit leur pêche ou leur chasse, de ne rien garder pour eux. « Ils se sont souvent faschez contre notre R. P. Raymond « qui refusoit leurs mets de crainte d'estre trop à charge, « dit Dutertre (1). » Chose singulière, à côté de cette prodigalité généreuse qui les portait à s'oublier eux-mêmes et à se priver de leur nécessaire, de cette confiance qui les empêchait de mettre leurs carbets en sûreté quand ils le quittaient pour quelques jours, on voit le chagrin qu'ils éprouvaient lorsqu'ils s'apercevaient qu'on leur avait dérobé quelque chose; ils en portaient le deuil pendant une semaine et tournaient ensuite toute leur attention à rechercher l'auteur du larcin et à se venger de lui.

Dans les Antilles, les Caraïbes étaient atteints, avant l'arrivée des Européens, de fièvres paludéennes simples à différents types ou pernicieuses; ils employaient des topiques faits avec des feuilles de cachiman (2) broyées ou d'autres plantes qu'ils mettaient au front et sur les poignets, ou bien un filet frotté de piment dont ils passaient les mailles sur leurs yeux. Ils étaient atteints aussi d'ophtalmie, qu'ils traitaient par des applications de suc de fromager (3) sur l'œil.

---

(1) Dutertre, t. 2, page 388.

(2) Cachiman, *anona reticulata*, *anona muricata*, famille des anonacées, comprend plusieurs variétés.

(3) Fromager, *bombax pentandrum*, *bombax malabaricum*, *bombax Cuba*, etc., familles des bombacées.

Le pian (1), cette affection « particulière, dit Bajon (2), « à ces noirs qui naissent sous les climats brûlants de « l'Afrique, et qui, par leurs émigrations, l'ont portée dans « toutes les parties de l'Amérique méridionale, où elle est « actuellement peut-être plus commune qu'en Afrique « même », leur fut communiquée plus tard par leur contact : on se souvient que les Caraïbes donnaient asile aux esclaves fugitifs, qu'ils allaient vendre quelquefois. Cette maladie contagieuse se propagea non seulement aux insulaires, mais encore aux Européens. « *Inter Afros non* « *solum atque Indos, sed Lusitanos et Belgas quoque* « *sævit,* » dit Pison, en décrivant les maladies du Brésil.

Ceux qui ont observé le pian chez les Caraïbes veulent, à l'aide de cette dermatose ulcéreuse, prouver que la syphilis, dont ils pensaient que c'était une manifestation, était originaire du nouveau monde. Les insulaires traitaient ce mal par des tisanes faites avec des écorces dépuratives qu'ils connaissaient et par des frictions de jus de génipa et de feuilles de roseaux brûlées.

La petite vérole exerçait de grands ravages parmi les Caraïbes; elle leur était importée d'Europe et d'Afrique: c'était le fléau qu'ils redoutaient le plus, ses atteintes étant presque toujours mortelles; ils ne connaissaient aucun moyen de les combattre. Aussi remarquait-on que peu d'entre eux en portaient les traces: c'est qu'ils succombaient à peu près tous.

Le père Raymond Breton prétend que les Caraïbes pouvaient contracter la fièvre jaune: « Il fallait, dit-il, que ces « sauvages connussent bien ce mal, car ils lui donnoient

---

(1) Le pian : pian, épian, bubas, bobas, yauws, frambœsia. Cette maladie paraît originaire de la côte d'Afrique. Guillaume Pison la décrit sous le titre de *luc venerea* en 1648. Ce médecin hollandais avait longtemps habité le Brésil, où il l'avait étudiée.

(2) Bajon, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne.* Paris, 1777, t. 1, page 260.

« le nom de *ibomanhatina*, qui estoit l'équivalent du « *cattiva aria* des Italiens, et que celuy qui en estoit atteint « disoit *le poulicaatina*, ce qui, dans le langage des pre- « miers colons, signifioit : j'ai le coup de barre (1). »

Aucun de ceux qui ont vécu aux Antilles pendant que les naturels y existaient encore n'ont observé parmi eux de maladie pouvant être confondue avec la fièvre jaune ; comme tous ceux qui habitent le littoral d'un pays habituellement visité par le terrible fléau, les insulaires des petites et des grandes Antilles, pas plus que les Caraïbes qui vivent le long des fleuves des deux Amériques, ne sont susceptibles d'éprouver ses atteintes. En parlant de l'altitude, nous avons développé notre opinion à ce sujet.

Aussitôt qu'un d'entre eux tombait malade, il était abandonné par ses parents et ses amis, malgré le chagrin qu'ils en éprouvaient la plupart du temps, prétendant que leur contact était susceptible d'aggraver l'état du patient et même de le faire mourir. C'est sans doute à cause de cette croyance que « ces insulaires, ainsi que le remarque Pel- « laprat, n'étaient point fixés dans un même enclos, sem- « blable à nos villes ; leurs cases n'étaient point ramassées « ensemble comme dans nos villages, mais au contraire, « écartées les unes des autres (2). »

Rochefort dit qu'ils « changeoient de logement dans « l'espoir d'être placés plus sainement ailleurs, et si quel- « qu'un venoit à mourir chez eux, ils délaissoient leurs « maisons, dans la crainte d'y mourir eux-mêmes. Il « paroit même que quelquefois ils ne se bornoient point à « la quitter, et qu'ils y mettoient le feu, ainsi qu'il est ar- « rivé souvent chez les nations civilisées, à l'égard des « navires infectés d'une contagion redoutable (3). »

---

(1) Raymond Breton, *Dictionnaire caraïbe*. Auxerre, 1655, 1 vol. in-4°, page 276.

(2) P. Pellaprat, *Relations des missions des jésuites aux Antilles*. 1655, in-8°.

(3) Rochefort, t. 2, pages 475 et 476.

Les médecins de ces peuplades étaient les boyés, qu'ils appelaient dans leur maladie pour conjurer les maboyas. Ces devins leur prescrivaient des préparations avec des simples et faisaient en outre le simulacre d'enlever de la partie affectée des os, des dents de serpents, etc., ainsi que nous l'avons déjà dit, ou leur pratiquaient de nombreuses scarifications avec des dents d'acouty.

Les femmes, du reste, souvent plus versées dans la connaissance des vertus des plantes que les boyés, prodiguaient toujours des soins plus efficaces.

Tels étaient les peuples qui habitaient autrefois la chaîne des Antilles; ceux de l'archipel des Lucayes, des grandes îles, de la Trinidad, de Tabago et de la Marguerite, répandus aux deux extrémités de cette chaîne, au voisinage de la pointe des Florides et de celle de Cumana, furent exterminés sans défense par les Espagnols, bien avant l'arrivée des autres Européens; ceux des petites Antilles, les belliqueux Caraïbes, en ont été chassés après bien des combats où leur valeur balança la supériorité de nos armes.

C'est en 1660, le 31 mars, qu'à la suite de conférences qui eurent lieu à la Guadeloupe, chez le gouverneur Houël, et auxquelles, ainsi que nous l'avons déjà vu, assistèrent les députés des îles et des sauvages, que les Européens reconnurent comme possession appartenant en propre à ces aborigènes les îles de Saint-Vincent et de la Dominique, où ils se réunirent au nombre de six mille environ. Ce traité, que signèrent de Poincy, gouverneur de la partie française de Saint-Christophe, et Waërnard, gouverneur de la partie anglaise, au nom de leur nation, ne fut pas observé dans la suite par l'Angleterre.

Si ceux des possessions françaises avaient consenti à se ranger sous les drapeaux des nouveaux conquérants, s'ils avaient accepté la civilisation qu'ils leur apportaient, quels services n'eussent-ils pas rendus à la mère qui les adoptait et qui les assimilait à ses propres enfants! « Sa

Majesté, » dit le cardinal de Richelieu, dans l'acte d'amplification des pouvoirs de la compagnie de Saint-Christophe, « accordera que les descendants des Français, habi-
« tués ès-dites isles, et *les sauvages* qui seront convertis à
« la foi et en feront profession, *seront censés et réputés*
« *Français naturels*, capables de *toutes charges, hon-*
« *neurs, successions, donations,* ainsi que les originaires
« et regnicoles, sans être tenus de prendre lettre de décla-
« ration au naturalité (1). »

Nous ne rechercherons pas l'origine des Caraïbes, c'est celle de toutes les tribus des deux Amériques, du milieu desquelles elles sortent, ainsi que les Indiens, et qui, d'après un grand nombre d'anthropologistes, seraient venues elles-mêmes des extrémités orientales de l'Asie, pour la portion nord du nouvel hémisphère; car on a démontré que depuis le nord-est de la Tartarie le passage en Amérique n'est ni long ni difficile (2).

Du reste, il est évident que bien avant l'arrivée de Colomb, des communications avaient été établies entre l'ancien et le nouveau monde. Les Chinois, ainsi que nous le prouve M. de Guigues dans son *Histoire des Huns*, ont commercé avec l'Amérique au cinquième siècle, et l'on a retrouvé des débris de vaisseaux chinois et japonais sur les côtes de la Californie et de la mer du Sud.

Au dixième siècle, les Norwégiens découvrirent l'Amérique septentrionale et y envoyèrent une colonie, qui fut oubliée dans les siècles suivants. Colomb raconte qu'en

---

(1) Conseil privé, 8 mars 1635. — Section judiciaire. — Archives du royaume.

(2) « Le continent de l'Amérique s'étend du sud-ouest au nord-est, presque « partout à une égale distance des côtes du Kamtschatka, et les deux côtes « semblent parallèles, surtout depuis la pointe des Kowriles jusqu'au cap de « Tchoukotsa. Il n'y a que deux degrés et demi entre ce dernier cap et le rivage « de l'Amérique correspondante; on voit par l'aspect des côtes qu'elles ont été « séparées avec violence, et les îles qui sont entre elles forment une espèce de « chaîne comme les Maldives. » Dracheninnikow, *Histoire du Kamtschatka*, t. 1, page 398.

arrivant à la Guadeloupe, il y trouva la poupe d'un navire naufragé sur la plage, et Pierre Martyr nous apprend qu'à Querêque, dans le golfe de Darien, les Espagnols furent surpris de rencontrer une colonie de noirs venant d'Afrique. Non seulement toutes ces relations prouvent que la navigation de la mer de l'ouest n'était pas inconnue aux anciens peuples, mais encore de nos jours, en examinant la nature des courants et des vents de la côte d'Afrique, on reconnaît qu'il n'est pas impossible, ainsi que cela a eu lieu encore récemment (1), que des vaisseaux désemparés soient poussés par les flots sur le littoral du Brésil et sur celui des Antilles.

Aujourd'hui, de toute cette race primitive des petites Antilles, il ne reste que les Caraïbes noirs de Saint-Vincent (2) et ceux de la Dominique, qui, au nombre de trois cents environ, en sont les véritables descendants.

Mgr Poirier, évêque de Roseau, nous donne des renseignements intéressants sur ces derniers aborigènes, qu'on ne rencontre plus maintenant que dans son diocèse.

Le lieu où ils se sont établis « est la jolie vallée de Soli-
« bia, s'ouvrant sur une baie à l'est et traversée par une
« rivière. Au milieu de la vallée, ces naturels ont élevé une
« chapelle provisoire, sous le vocable de *Sainte-Marie des*

---

(1) Glass, dans son *Histoire des îles Canaries*, nous apprend qu'une petite barque, allant de Lancerot à Ténériffe, fut battue du mauvais temps et obligée de se laisser entraîner vers l'ouest au gré des flots, jusqu'à ce qu'elle eût rencontré un croiseur anglais, à deux jours de voile de Curaçao, qui, après lui avoir donné du secours, la dirigea vers le port de Guairane, sur cette côte. (Ed. Bryan, page 54.)

En 1731 une autre barque, allant de Ténériffe à une des Canaries, fut poussée par les vents et les courants sur les côtes de la Trinidad ; les malheureux matelots étaient excédés de faim et de fatigue. (Même auteur.)

(2) Les Caraïbes noirs viennent du croisement des Caraïbes primitivement retirés à Saint-Vincent avec des nègres d'Afrique provenant d'un navire naufragé sur les côtes de cette île, et qu'ils reçurent parmi eux. De leur croisement résulta cette nouvelle race, qui devint bientôt très nombreuse, et finit par les chasser dans la suite.

« *Caraïbes;* elle est construite avec des troncs de palmiers « fichés en terre, et ce sont de très belles colonnes, sup- « portant une toiture en paille. La chapelle est ouverte « d'un côté et fermée de l'autre par des planches brutes. « Nous y avons dormi comme nous avons pu, au vent de la « nuit, un des missionnaires au pied de l'autel, les autres « par terre, dans un coin : j'avais, seul, l'avantage d'une « paillasse.

« Les Caraïbes parlent encore leur langue, mais entre « eux et comme mystérieusement; tous parlent le patois « créole français qui est le langage des nègres.

« Je trouve, ajoute-t-il plus loin, *que la langue caraïbe « est la même au fond que celle des Indiens sauvages « des bords de l'Orénoque, avec lesquels j'ai eu l'occasion « de me trouver* (1). »

Lorsque parmi les populations des Antilles on remarque de ces métis au teint olivâtre, à la taille svelte et élancée, dont le profil droit et les traits réguliers rappellent les habitants de Madras ou de Pondichéry, avec lesquels on les confond souvent, on cherche pensif, en contemplant leurs longs yeux pleins d'une douce et étrange mélancolie, chez les femmes surtout, leur chevelure noire et abondante, aux reflets soyeux, tombant avec profusion sur les tempes et sur le col, à quelle race peut appartenir cette variété, dans laquelle domine un caractère qui semble indélébile et paraît plus marqué à mesure qu'on s'éloigne de l'élément africain : c'est le sang caraïbe, qui s'est mêlé au sang européen et à celui du noir et qui, malgré tous les croisements ultérieurs, quoiqu'il n'ait pas été renouvelé depuis plus de deux cents ans, conserve encore, comme aux premiers temps du mélange, ce cachet particulier qui le décèle chez tous ceux dans les veines desquels il coule.

---

(1) *Annales de la Propagation de la foi*, n° 223, page 459.

ÉTIOLOGIE DE LA FIÈVRE JAUNE.

En présence d'une maladie dont les manifestations sont si terribles et qui ne sévit, plus spécialement, que sur une race d'hommes transportée dans le cercle d'action de son principe, le médecin a dû rechercher les causes auxquelles elle devait son origine et en faire le sujet de ses méditations.

Parmi ces causes, les unes ont été attribuées aux éléments qui constituaient le climat et dont l'influence pernicieuse semblait être liée intimement à la production du fléau et à sa propagation : telles que la chaleur, l'électricité et la pression atmosphérique ; les autres, à la situation des lieux, à des vices inhérents à la localité, comme la proximité des marais, des forêts noyées, des palétuviers, le voisinage du littoral de la mer et de l'embouchure des fleuves.

Les grands phénomènes de la nature, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les violentes détonations électriques ont été invoqués comme devant avoir une influence manifeste sur l'apparition de la fièvre jaune.

Les événements temporaires qui portent la perturbation dans les populations, les disettes avec leurs privations et les affections morales qui les accompagnent, les grands mouvements d'hommes remués par la guerre et entassés dans les camps ou les navires insalubres, les inondations et les amas de détritus organiques qu'elles déposent, les défrichements étendus de terrain, toutes ces causes, rapprochées des époques d'épidémie de typhus ictérodes et reliées entre elles, ont été signalées par les étiologistes.

Pourtant, la maladie existe et se propage indépendamment de chacune de ces causes en particulier et de toutes en général.

Climatologie.

Lorsqu'on recherche l'origine du fléau dans le climat du nouveau monde, on voit qu'elle n'est pas l'effet immédiat des agents qui appartiennent à ce climat ; car si on conjec-

ture que cette origine a sa source dans la chaleur, l'humidité et la pression atmosphérique, on reconnaît que lorsque ces agents atteignent leur maximum de puissance, ce qui a lieu chaque année pendant la saison de l'hivernage, qui s'étend du 15 juillet au 15 octobre et souvent au delà, ils ne peuvent rien pour produire la fièvre jaune, puisque cette maladie ne se montre pas chaque année, mais qu'ils concourent puissamment à faciliter son développement lorsqu'elle existe déjà.

Influence de la saison de l'hivernage.

Quelle saison, en effet, plus favorable à sa génération que l'hivernage ? Des pluies torrentielles qui alternent avec la sécheresse et durent quelquefois des semaines entières, activent la végétation déjà si luxuriante des climats chauds, gonflent les rivières, détrempent les marigots et les couches d'un sol constitué par de l'humus, de l'argile ou des terrains volcaniques. Les premières chaleurs favorisent la fermentation putride des débris organiques qui s'y trouvent, et les émanations qui s'en exhalent rencontrent dans la vapeur d'eau répandue dans l'air un véhicule à l'aide duquel elles sont transportées de toutes parts.

A ces pluies succèdent des journées de calme où la nature, morne et silencieuse, semble immobile et recueillie, où nulle brise n'agite les feuilles, où la température devient de plus en plus élevée, à mesure que le soleil gagne le zénith ; les émanations délétères épanouies par la chaleur et déplacées par les courants d'air sont moins denses et par conséquent moins actives ; mais lorsque les pluies reprennent de nouveau ou bien que des nuages chargés d'électricité se forment, quelques détonations de la foudre se font entendre, accompagnées d'une légère ondée dont la prompte évaporation ne fait que rendre la chaleur plus pesante et plus difficile à supporter, l'humidité de l'air augmente, le dégagement des effluves délétères s'active

alors, et si les couches d'air sont comprimées par l'abaissement des nuages, ces émanations deviennent aussi plus denses et plus dangereuses.

A l'influence de ces causes sur l'organisme se joint encore l'action de cette atmosphère brûlante, chargée de vapeurs d'eau et saturée d'électricité qui, tantôt raréfiée, tantôt condensée, est toujours insuffisante pour l'hématose, de la chaleur qui sidère les forces de l'économie par les pertes sudorales qu'elle lui impose et par l'affaiblissement consécutif et l'excitation nerveuse dans laquelle elle le maintient constamment; enfin de l'humidité, qui débilite les organes, détend leurs ressorts et leur enlève les forces nécessaires pour résister aux maladies.

Influence de l'état thermique de l'air.

Ce n'est donc pas la chaleur, cette qualité de l'air appréciable au thermomètre dont la colonne mercurielle, pendant l'hivernage surtout, s'élève jusqu'à 30°, 32° et même jusqu'à 33°5 centigrades, ainsi qu'on peut s'en assurer en consultant les tableaux météorologiques, qui produit la fièvre jaune, puisqu'en 1831 et 1832, ainsi qu'en 1833, au mois d'octobre, il n'existait à Saint-Pierre (Martinique), où ce chiffre de température était alors observé, aucun cas de cette maladie, et qu'elle ne s'y montre pas tous les ans pendant les premiers mois de cette seconde partie de l'année où la moyenne de la température, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, est de 30°5 et de 32° centigrades à l'ombre.

Influence de l'état hygrométrique de l'air.

Elle n'est pas non plus due à l'humidité qui est souvent extrême, ni à l'électricité qui exerce une action si directe et si marquée sur sa marche; j'ajouterai encore que l'hivernage n'est pas plus la saison favorite de ses ravages que l'époque des fraîcheurs, qui comprend les mois de novembre, de décembre, de janvier et de février; ce dont on pourra se convaincre, en jetant un coup d'œil sur le relevé des épi-

démies de fièvre jaune, observées à l'hôpital de Saint-Pierre, ainsi que dans celui de Fort-de-France, de 1826 à 1869, et dont la mortalité a été établie par saisons.

Relevé de la mortalité pendant les épidémies de fièvre jaune observées dans les hôpitaux de la Martinique.

ANNÉES D'ÉPIDÉMIE	SAISONS															
	FRAÎCHEURS.					SÉCHERESSE			RENOUVEAU.			HIVERNAGE.				
	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Total.	Mars.	Avril.	Total.	Mai.	Juin.	Total.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Total.
Hôpital de Saint-Pierre.																
1826...	13	16	12	5	46	2	//	2	8	11	19	5	//	//	4	9
1827...	1	//	8	6	15	3	1	4	22	31	53	25	7	//	1	33
1828...	28	15	//	//	43	//	//	//	//	7	7	3	2	//	3	8
1829...	1	//	//	//	1	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
1830...	1	//	//	//	1	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
1838...	27	13	//	//	40	//	//	//	//	//	//	//	//	//	27	27
1839...	4	4	3	//	11	2	23	25	12	22	34	12	2	7	1	22
1840...	//	4	1	//	5	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
1841...	6	8	3	4	21	4	2	6	8	9	17	9	4	8	8	29
1842...	2	29	2	1	34	//	1	1	1	//	1	//	//	//	//	//
1843...	20	32	15	6	73	1	//	1	1	//	1	4	3	4	3	14
1844...	//	//	7	3	10	2	2	4	2	//	2	//	8	4	1	13
1850...	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	2	2
1851...	2	//	//	//	2	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
1852...	8	13	//	3	24	//	//	//	//	//	//	5	39	60	26	130
1853...	//	//	4	//	4	//	3	3	//	//	//	1	//	//	1	2
1854...	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
1855...	5	27	//	//	32	//	//	//	//	//	//	//	//	//	1	1
1856...	28	23	9	6	66	//	3	3	6	29	35	52	23	29	33	137
1857...	//	//	9	5	14	21	52	73	29	54	83	27	4	2	//	33
1869...	15	7	//	9	31	5	3	8	//	1	1	4	6	7	12	29
Totaux..	161	191	73	48	473	40	90	130	89	164	253	147	98	121	123	489
Totaux par saison	473					130			253			489				

ANNÉES d'épidémie.	SAISONS															
	FRAÎCHEURS.					SÉCHERESSE.			RENOUVEAU.			HIVERNAGE.				
	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Total.	Mars.	Avril.	Total.	Mai.	Juin.	Total.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Total.
Hôpital de Fort-de-France.																
1826.	37	55	"	"	92	"	"	"		2	2	"	9	52	47	108
1827.	11	10	32	12	65	1	"	1	1	20	21	7	9	16	29	61
1828.	7	4	5	"	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	8
1829.	"	"	4	2	6	3	"	3	"	"	"	"	"	"	"	"
1838.	7	2	"	"	9	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	6
1839.	26	7	1	10	44	39	48	87	19	21	40	23	45	20	35	123
1840.	40	5	5	6	56	13	7	20	4	7	11	16	25	48	16	105
1841.	30	29	2	"	61	"	"	"	1	4	5	5	21	46	19	91
1842.	8	4	7	4	23	4	"	4	"	1	1	1	"	"	5	6
1843.	42	30	13	14	99	3	"	3	"	"	"	"	3	18	21	42
1844.	5	"	26	22	53	8	"	8	"	6	6	7	5	10	5	27
1850.	"	2	"	"	2	"	"	"	1	"	1	"	"	"	"	"
1851.	11	6	"	"	17	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	4
1852.	4	6	4	2	16	6	7	13	22	32	54	54	27	14	31	126
1853.	"	"	2	1	3	3	4	7	24	16	40	8	1	"	"	9
1854.	"	1	1	2	4	2	1	3	"	"	"	"	"	"	"	"
1855.	25	13	"	"	38	"	"	"	"	"	"	"	"	1	8	9
1856.	12	6	3	3	24	7	6	13	4	1	5	12	7	5	1	25
1857.	1	1	4	4	10	1	9	10	17	24	41	16	2	"	"	18
1858.	"	"	1	"	1	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"
1869.	1	3	1	1	6	11	18	29	19	11	30	7	2	8	"	17
Totaux.	267	184	111	83	645	101	100	201	112	145	257	156	156	240	233	785
Totaux par saison	645					201			257			785				

Le froid n'arrête pas ses ravages.

Du reste, tant que la fièvre jaune avait établi son domaine dans les régions équatoriales de l'Amérique seulement, on avait pu croire que l'excès de la chaleur était sa principale cause; mais lorsqu'après deux siècles, s'élan-

çant dans la zone tempérée boréale, on la vit s'abattre sur l'Europe, on reconnut que l'élévation de température n'était pas une condition indispensable pour sa génération.

En novembre 1703, le thermomètre marquait 0° à Philadelphie, le matin, et il mourut 118 personnes de fièvre jaune en neuf jours. Pendant les mois de novembre et de décembre 1762, elle exerça ses ravages dans cette ville. A Baltimore, en 1794, le temps froid n'arrêta pas les désastres qu'occasionnait cette épidémie, il n'y eut que les *fortes gelées* qui en modifièrent la marche.

En novembre 1804, à Livourne, elle fit périr jusqu'à 26 malades en 24 heures.

Enfin, à Gibraltar, en 1813, elle se montra dans la saison la plus froide et la plus salubre, le thermomètre était au-dessous de 26° 1/2 centésimaux (22° R.).

La saison des fraîcheurs est favorable à son développement.

La saison des fraîcheurs semblerait devoir être moins favorable au développement de la fièvre jaune que la phase estivale qui la suit, et qui est reliée à *l'hivernage* par la saison du *renouveau :* il n'en est rien, cependant. Les mois de mars et d'avril sont ceux qui présentent la léthalité la plus rare; le premier surtout, puisque pendant vingt années d'épidémie, comprises entre 1826 et 1856, il ne donne que 14 morts pour Saint-Pierre.

Le mois de mars de l'année 1857 fait seul exception. A Fort-de-France, pendant le même espace de temps, on remarque aussi la même indécision dans les coups du fléau; car sauf les années 1839 et 1840, dont la première donne 39 morts et la deuxième 13, on n'a que 49 décès, c'est-à-dire autant pendant 19 ans qu'en 1839 et 1840 réunis; du reste, l'année suivante, la mortalité tombe du tiers et décroît dans les autres années.

Cette espèce d'immunité dont jouit le mois de mars doit tenir à la grande diminution de l'humidité de l'air que

les miasmes n'y trouvent plus en abondance si considérable pour leur servir de véhicule. Dans la saison fraîche, il est vrai, le thermomètre descend quelquefois à six heures du matin jusqu'à 23° centigrades, et atteint à peine 29° à midi, mais l'hygromètre de Saussure marque 90° 95' à 100°. Les nuits sont froides, les matinées rappellent celles du printemps, des pluies fines et glacées viennent de temps à autre augmenter l'humidité de l'atmosphère.

Pendant la sécheresse, au contraire, les couches d'air, embrasées et raréfiées, entraînent aussi la raréfaction des émanations miasmatiques qui les imprègnent; un ciel toujours découvert et limpide comme l'onde des mers qu'il reflète est à peine obscurci par quelques légers nuages; la température, sèche et chaude, est encore plus insupportable que celle de l'hivernage, nulle pluie ne vient tempérer l'atmosphère brûlante dans laquelle la lumière fulgurante d'un soleil tropical est répandue à grands flots; la terre aride, dévastée, s'ouvre en profondes fissures, les plantes sont flétries, desséchées, les gazons torréfiés; les sources, les ruisseaux presque taris, les rivières réduites à de minces cours d'eau, les marais mis à sec, et enfin, des brises violentes soulevant des nuages de poussière viennent encore augmenter le hâle de la nature. L'humidité est donc l'agent le plus favorable au développement de la fièvre jaune, lorsque cette maladie parcourt ses périodes d'épidémie.

Partout où l'humidité se montre dans la sphère d'activité de cette affection, on la voit se propager et augmenter de gravité.

La température est indifférente à sa génération, pourvu que l'air soit saturé de vapeurs d'eau; dans ce cas, le froid à 0° peut encore faciliter l'évolution de son germe, tandis qu'une forte chaleur, accompagnée d'une grande sécheresse, serait impuissante à favoriser ses ravages. Aussi la léthalité augmente-t-elle lorsqu'aux chaleurs

arides de mars et d'avril succèdent les premières averses poussées par les vents et les premiers orages précurseurs de la saison des pluies; sous leur influence, l'air devient plus humide; à cette époque, la sève reprenant toute sa vigueur, la végétation se renouvelle entièrement.

Influence du voisinage de la mer, des forêts noyées et des marais.

Si l'on recherche les causes de la fièvre jaune dans le voisinage de la mer, des forêts noyées, des palétuviers, des marais, la maladie devrait être endémique dans tous les lieux où ces conditions se trouvent réunies, et pourtant il n'en est rien.

Le voisinage des *palétuviers* ou *marais mixtes*, résultant de l'infiltration des eaux de la mer auxquelles viennent s'ajouter les eaux des pluies, des sources et des petites rivières, en sorte qu'ils sont un mélange d'eau salée et d'eau douce, exerce, il est vrai, une action dangereuse sur l'homme, mais les effets toxiques de leurs émanations sont partout et toujours les mêmes : c'est toujours cet état chlorotique, fébrile, le plus souvent apyrétique, cette boursouflure et cette teinte jaune de la face avec ballonnement du ventre et œdème des membres inférieurs; c'est, enfin, cette dépression des forces physiques et intellectuelles avec le cortège d'appétits dépravés, qui l'accompagne généralement, qui caractérise l'influence des effluves paludéens sur l'organisme.

Les émanations de ces marais, très souvent infects et dont la couleur brune révèle la présence d'un gaz méphitique, peuvent encore, sous l'influence d'une chaleur très forte qui favorise la décomposition des particules organiques qu'elles renferment, et d'une grande humidité qui leur sert de véhicule, être déposées à la surface de la peau et des muqueuses, et faciliter, en s'opposant à l'exhalation cutanée qui pourrait les entraîner, leur introduction

dans l'économie. La puissance d'absorption augmentant alors, ces émanations, dis-je, peuvent engendrer ces fièvres qui prennent un caractère pernicieux et se montrent dans les endroits marécageux, tous les ans, à des époques à peu près déterminées, mais jamais elles ne produisent la fièvre jaune ; car, pendant les épidémies de cette maladie, on observe des fièvres pernicieuses, et ces manifestations du génie paludéen sont parfaitement tranchées et se détachent nettement d'une affection avec laquelle on ne peut pas les confondre.

Influence des tremblements de terre.

Les grandes convulsions de la nature, si fréquentes aux colonies, et dont la durée est souvent de 40 à 50 secondes, qui éclatent tout à coup sans être annoncées par aucun signe précurseur, ne paraissent exercer aucune influence sur la production de la fièvre jaune. Celle de 1839, qui a renversé la ville de Fort-de-France (Martinique), celle de 1843, qui a anéanti la ville de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), n'ont produit aucune action marquée sur la marche de l'épidémie qui sévissait alors à la Martinique, où elle fut violemment ressentie.

Dans un espace de dix-huit années, compris entre les périodes d'immunité de 1829 à 1838 et de 1844 à 1850, on compte de nombreux tremblements de terre plus ou moins violents, et aucun cas de fièvre jaune ne s'est manifesté après eux.

Douze ou treize jours après la catastrophe de la Pointe-à-Pitre, la fièvre jaune, qui était assoupie depuis deux mois, se réveilla avec intensité; la cause de la réapparition du fléau, qui parcourait en ce moment sa période d'épidémie, commencée en juillet 1838, fut attribuée au tremblement de terre. Ecoutons, à ce sujet, les appréciations de M. le docteur Arnoux, reproduites dans le rapport de MM. les docteurs Gonnet et Dutrouleau :

« Née en rade, le 21 février 1843, à bord du brick de « guerre *l'Oreste*, arrivant de la Martinique, le 24 et jours « suivants, la fièvre jaune se déclara sur plusieurs bâti- « ments de commerce, et ce n'est que dans les premiers « jours d'avril qu'elle attaque la garnison, où depuis elle « a fait et fait encore bien des victimes. Aujourd'hui les « personnes de la ville qui ne l'ont pas encore eue en sont « peu à peu frappées. Est-ce le tremblement de terre qui « nous a donné cette constitution médicale fâcheuse? Je « ne le crois pas. L'année dernière, à pareille époque, « la rade de la Pointe-à-Pitre n'était-elle pas aussi in- « fectée qu'aujourd'hui? Je me rappelle encore le chiffre « de 114, fourni par les bâtiments du commerce pendant ce « même mois (avril) seulement. Si la proportion relative « des malades est plus forte aujourd'hui, c'est que les bâti- « ments, obligés d'attendre leur sucre, séjournent davan- « tage et restent ainsi soumis plus longtemps aux causes « locales de la maladie. »

« Nous pensons, disent les auteurs du rapport, exacte- « ment comme M. Arnoux, et nous n'admettons pas que le « tremblement de terre de la Pointe ait été la cause efficiente « de la nouvelle épidémie, tout en reconnaissant néanmoins « que les travaux de déblaiement et l'exhalaison infecte « des cadavres ont une grande influence sur l'intensité du « mal, et ce qui le prouve, c'est que ce sont surtout les « travailleurs qui en sont atteints (1). »

Eruptions volcaniques.

Les éruptions volcaniques, celles de 1798 à la Guadeloupe, de 1812 à Saint-Vincent, ne furent non plus suivies d'aucune épidémie de fièvre jaune. Il en est de même de celles de la Martinique, où le volcan de la montagne Pelée

(1) *Annales maritimes*, année 1843.

jeta des salces et de la cendre au mois d'août 1851. Du reste, dans toute la chaîne des Antilles, on rencontre ces mamelons volcaniques auxquels on a donné le nom de Pitons; de leurs cratères mal éteints s'échappent constamment des exhalaisons sulfureuses. Les apparitions de fièvre jaune ne sont pas subordonnées à ces phénomènes géologiques qui pourtant ont toujours lieu.

INFLUENCE DES AGENTS MÉTÉOROLOGIQUES

SUR LA MARCHE DE LA FIÈVRE JAUNE.

Les agents météorologiques exercent une grande influence sur la marche de la fièvre jaune pendant ses périodes d'épidémie.

Impuissants, il est vrai, à la produire, ils peuvent, lorsqu'elle existe, en modifiant l'état de l'atmosphère, augmenter ses progrès dans les populations, ou limiter le nombre de ses atteintes.

Sur la maladie elle-même, prise isolément, leur influence est aussi marquée; ils peuvent la perturber et précipiter fatalement son terme ou la conduire vers une terminaison heureuse.

Influence des vents sur la fièvre jaune et les autres maladies.

Si nous étudions l'influence des vents dans la pathogénie de la fièvre jaune en général et des autres maladies en particulier, nous reconnaissons que ces vents qui diffèrent suivant les saisons ont partout la même action.

Ainsi les vents d'Est, en passant par le Nord, sont favorables. Lorsqu'ils soufflent au Nord-Est, le temps est, en général, chaud et sec le jour, froid la nuit; mais s'ils montent au Nord, les brises sont glacées, accompagnées quelquefois d'une petite pluie fine et pénétrante.

Ceux du Nord-Est et du Nord-Ouest.

C'est pendant les mois de décembre, janvier, février et mars que dominent les vents de l'Est à l'Ouest en passant par le Nord. Les vents du Nord-Ouest déterminent, lorsqu'ils persistent à Saint-Pierre (Martinique), des raz de marée de fond, en soulevant la mer. Ceux du Nord-Est sont, surtout pendant l'hivernage, accompagnés de pluies torrentielles. Les vents d'Ouest apportent avec eux une chaleur élevée, pesante; ils condensent les couches d'air et chassent vers la terre les miasmes et les exhalaisons de la mer. L'influence des vents du Nord à l'Est est manifeste dans la fièvre jaune. Lorsqu'ils règnent, un calme parfait se montre chez les malades atteints de cette redoutable affection; les douleurs cessent, l'agitation, le vomissement, l'anxiété précordiale ainsi que le délire disparaissent, on les voit tranquilles, éprouvant un sentiment de mieux-être. Le médecin, étonné, croit à une décroissance de l'épidémie ou à une amélioration dans l'intensité du mal; il espère, en voyant le fléau diminuer la gravité de ses symptômes et suspendre ses coups; mais que le ciel se couvre, que les vents descendent au Sud, aussitôt l'aspect de la salle, tout à l'heure si satisfaisant, change; aux cris arrachés par le délire et l'angoisse de la douleur succèdent le hoquet, l'épigastralgie, les phénomènes ataxiques et le vomissement noir. Les malades s'élancent de leur lit, parcourent la salle, se roulent dans des convulsions, leur respiration s'embarrasse et l'asphyxie a lieu.

Ceux du Sud-Est et du Sud-Ouest.

Les vents du Sud, en passant par l'Est et l'Ouest, sont non seulement des auxiliaires terribles des épidémies de fièvre jaune, car lorsqu'ils se fixent dans ce point du compas, on peut, sans crainte de se tromper, pronostiquer, comme nous avons été à même si souvent de le faire, une

recrudescence dans le nombre des atteintes et une léthalité plus fréquente, mais leur action sur les autres maladies est aussi pernicieuse et notamment sur celle du tube digestif. Ces affections s'exaspèrent à tel point, qu'il est impossible de prévenir, dans quelques cas, leur terminaison fatale; elles se compliquent de péritonite, de phénomènes cérébraux et d'hépatite qui se terminent fréquemment par suppuration. Les fièvres inflammatoires deviennent très graves, les affections catarrhales, telles que bronchites, angines, laryngites, sévissent épidémiquement sur les acclimatés et les non-acclimatés, attaquent particulièrement les femmes et les enfants; les fièvres intermittentes prennent quelquefois un caractère pernicieux et règnent dans les localités voisines des foyers paludéens, telles que les communes du Sud à la Martinique; elles viennent moissonner jusqu'au sein des villes, non seulement celles bâties sur des terrains d'alluvion, comme Fort-de-France, mais aussi sur une base pyrogénique, telle que Saint-Pierre, et l'on observe dans ces centres, des épidémies de scarlatine, de rougeole et de croup.

« Après une pluie, dit M. le docteur Garnot dans son « rapport du 3e trimestre 1831, pour peu que la brise soit « faible, si les vents passent au Sud-Ouest, le ciel se couvre, « l'orage gronde, la chaleur est extrême, et c'est alors que « nous recevons le plus grand nombre de malades dans « nos hôpitaux. (Hôpital de Saint-Pierre.) »

Ces vents règnent dans l'hivernage; ils sont ordinairement entremêlés de calmes; ces calmes, pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre et la première quinzaine de novembre, durent quelquefois des journées entières. La chaleur est d'autant plus forte alors que les rayons du soleil se rapprochent davantage de la perpendiculaire et qu'ils tombent d'aplomb sur le sol, après avoir traversé une masse d'air que rien n'agite et ne déplace, et qui, par conséquent, devient insupportable; dans ces circonstances,

le calorique, abondamment répandu dans l'atmosphère, stimule et irrite les organes.

M. Lartigue, dans son *Exposition du système des vents*, fait les mêmes remarques.

« La fièvre jaune, dit-il, n'avait pas paru à la Martinique et à la Guadeloupe depuis 1827, elle ne se manifesta « dans cette première île qu'à la fin d'octobre 1838, et à la « Guadeloupe, elle régnait déjà dès le commencement de « l'hivernage de cette année. Les vents variables de la « zone torride avaient soufflé aux Antilles depuis juillet « jusqu'en octobre; ils y ont dominé, en 1839, pendant « une partie de la belle saison; aussi les fièvres pernicieuses ou la fièvre jaune ne cessèrent pas de sévir sur « les Européens et même sur les créoles, en diminuant « pourtant d'intensité toutes les fois que les vents alizés « avaient quelque durée.

« Cette maladie existait en même temps dans les îles « anglaises, et là, comme dans nos colonies, elle avait « changé plusieurs fois de caractère et reçu diverses dénominations. »

Les vents alizés.

« L'expérience démontre que la fièvre jaune ne cesse « pas entièrement à la Martinique et à la Guadeloupe, « aussitôt que les *vents alizés ou primitifs* acquièrent « quelqu'intensité: cependant elle y devient alors beaucoup moins grave.

« Aux îles de Cuba, de la Jamaïque et de Saint-Domingue, il existe toujours des maladies d'un très mauvais caractère pendant l'hivernage, époque à laquelle « les vents variables de la zone torride parviennent fréquemment à ces îles.

« Les vents tropicaux soufflent quelquefois dans la « belle saison à l'île de Cuba, et quoiqu'ils ne soient pas « aussi malsains que les vents variables de la zone torride,

« ils n'en occasionnent pas moins des maladies qui de-
« viennent extrêmement graves et dégénèrent presque
« toujours en fièvre jaune. Ces maladies diminuent consi-
« dérablement, ou même cessent, aussitôt que les vents
« primitifs remplacent les vents secondaires.

« Le 6 mai 1839, nous entrâmes dans le port de la
« Havane, ayant quelques hommes attaqués de fièvre
« pernicieuse et de fièvre jaune, que nous avions pris
« à la Martinique. Trois malades avaient déjà succombé;
« du 16 au 19, trente cas de fièvre jaune se déclaraient.
« Le temps était très variable, les vents alizés de l'Est-
« Nord-Est à l'Est-Sud-Est alternaient avec les vents
« variables secondaires du Sud au Sud-Ouest. Aucun de
« ces nouveaux cas ne s'est manifesté pendant la durée
« des vents alizés, lors même qu'ils soufflaient pendant
« quarante-huit heures, les malades se rétablissaient;
« mais aussitôt qu'ils étaient remplacés par les vents du
« Sud au Sud-Ouest, nous perdions quelques hommes,
« les convalescents avaient des rechutes et nous avions
« jusqu'à sept nouveaux cas par jour (1). »

M. Maher a fait cette même observation à la Havane, c'est que les vents de l'Est à l'Ouest sont salutaires en passant par le Nord, malsains en passant par le Sud.

« Le phénomène de l'aggravation de la fièvre jaune
« pendant la domination des vents du Sud aux Antilles,
« dit M. Moreau de Jonnès (2), et du Levanter en Anda-
« lousie, n'est autre chose que l'effet pernicieux de l'élé-
« vation de la température. »

« Pendant plus de deux ans, dit M. le docteur Lefort (3),
« c'est-à-dire depuis le commencement de février 1823

---

(1) *Annales maritimes*, 1840.

(2) Moreau de Jonnès, *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles.* — Paris, 1820, page 222.

(3) Pages 63 et suivantes: *De la saignée et du kinkina dans le traitement de la fièvre jaune.* — Martinique, 1826.

« jusqu'au commencement de mai 1825, les vents ont, à « peu de variations près, soufflé à l'Est et au Nord-Est; « nous n'avons point eu de vents du Sud d'une certaine « durée et nous avons été exempts de fièvre jaune, bien « qu'il soit venu, pendant ces deux ans, un fort grand « nombre d'Européens. Mais dès les premiers jours de « mai, les vents sont devenus variables, ils sont descendus « au Sud-Sud-Ouest et ont été accompagnés de pluies et de « fortes chaleurs, comme au temps de l'hivernage; et « bientôt, sous l'influence de cet hivernage anticipé, la « fièvre jaune s'est développée d'abord à Saint-Pierre et, « ensuite, sur tous les points de la colonie où il y avait des « étrangers non acclimatés. »

Et plus loin, il insiste encore sur cette cause:

« D'après les divers rapports qui nous viennent de la « Havane et de la Jamaïque, etc., ces grandes Antilles « ont encore eu plus à souffrir que nous. A la Jamaïque, « par exemple, sur 2,500 hommes de troupe, 975 ont succombé dans l'année 1825, selon ce que nous mande lui-« même M. le général Keane, et là aussi, le vent du Sud « a généralement soufflé toute l'année. De tels effets pro-« duits sur mille points différents, en même temps et à de « grandes distances les unes des autres, supposent une « cause générale et qui est la même partout (1). »

Lorsque les vents aux Antilles changent ou dévient de leur direction naturelle, ils deviennent variables à l'infini, non seulement d'une île à une autre, mais d'un port à un autre dans la même île. Quelque rapprochées que soient entre elles les villes de Saint-Pierre et de Fort-de-France, les vents n'y soufflent pas toujours de la même direction. Dans l'hivernage de 1826, M. le docteur Lefort, médecin du Roi, à la Martinique, signale ce fait que les vents du Sud ont commencé plutôt et régné plus généralement à Saint-

(1) *De la saignée et du kinkina*, page 66.

Pierre qu'à Fort-de-France, et il attribue à leur persistance la principale cause de l'apparition de la fièvre jaune et de sa préférence pour cette première ville. M. le docteur Catel, dans son rapport du 1er trimestre 1841, fait une remarque importante (1).

Antagonisme des vents de terre et de mer.

« J'ai observé, dit-il, pendant mon séjour à Saint-Pierre, « que les vents de terre et de mer règnent simultanément « quelquefois, c'est-à-dire qu'on a des vents du Nord-« Nord-Est à terre, en même temps que les navires sur « rade se trouvent sous l'influence des brises de Sud-« Ouest. Dans ces deux cas, ces deux atmosphères mari-« times et terrestres se rencontrent sans que l'une puisse « l'emporter sur l'autre, de manière à rompre l'équilibre « qui les maintient dans leurs limites naturelles. Ce phéno-« mène s'observe très bien sur certaines parties de la côte « d'Afrique, où l'on voit une sorte de combat s'établir sur « le rivage entre les deux atmosphères, et souvent il arrive « que, après quelques instants de lutte, les vents se trou-« vant d'une égale force, continuent à souffler de la terre « et de la mer en sens opposé: ainsi s'explique, d'une ma-« nière satisfaisante, la cause qui a produit la fièvre jaune « à bord des navires du commerce à Saint-Pierre, tandis « que les troupes casernées à terre ont été préservées de « cette maladie. »

Causes qui rendent les vents du Sud plus nuisibles que les autres vents.

Ce n'est point, comme l'ont avancé quelques étiologistes, parce que les vents du Sud *se chargent en chemin de l'agent morbifique* qu'ils sont dangereux, mais c'est parce

(1) Rapport sur l'épidémie de fièvre jaune qui a éclaté à la Martinique. — 1er trimestre 1841. — Archives du conseil de santé.

que la pluie et les orages les accompagnent, et qu'alors *la chaleur et l'humidité atteignent leur maximum d'intensité, que ces vents sont mous et faibles, qu'ils remuent à peine l'atmosphère dont les couches d'air sont pressées, condensées par l'abaissement des nuages, imprégnées de vapeurs d'eau et traversées par des courants électriques;* aussi longtemps qu'ils règnent à la Martinique, où nous avons observé leurs effets, la ville de Saint-Pierre et la rade qui lui est contiguë sont ensevelies dans une atmosphère immobile, suffocante et saturée des émanations délétères qui s'élèvent de la mer et du sol.

On sait avec quelle rapidité, sous l'influence de la chaleur humide et de l'électricité, s'opère la fermentation putride des détritus organiques. Les effluves exhalés des foyers d'infection formés pendant les épidémies de fièvre jaune par l'agglomération des malades trouvent, dans l'air saturé de vapeur d'eau, un véhicule que les vents ne balaient plus dans toutes les directions, lorsque ceux-ci tombent au Sud ou que des calmes se manifestent. L'atmosphère se charge chaque jour de nouveaux miasmes et devient un milieu défavorable pour les non-acclimatés qui sont obligés d'y vivre.

Si l'économie peut avoir chez quelques-uns assez de force pour éliminer le principe morbide par la peau ou les muqueuses à l'aide de ces manifestations pathologiques, telles que diarrhées, bronchites, coryzas, furoncles, borbouilles, etc.; chez d'autres, la force de résistance est vaincue au moindre écart de régime, à la plus légère transition atmosphérique éprouvée brusquement et sans gradation; la maladie alors se déclare.

La chaleur humide et l'électricité n'agissent pas moins sur les malades à la seconde période de la fièvre jaune, au moment où la dissociation du sang a lieu. Elles peuvent, en sidérant de leur côté les forces du malade, perturber la marche de la maladie en s'opposant au travail de reconsti-

tution qui pourrait avoir lieu, et déterminer, tout à coup, l'afflux de ce liquide vers l'estomac.

Influence de l'humidité et de l'électricité.

Tous les épidémologistes ont reconnu l'influence dangereuse de l'humidité et de l'électricité sur la marche du typhus ictérode et l'ont placée au premier rang.

Tous ont vu ces agents précipiter sa marche, étendre ses ravages et assurer ses coups. Leur action s'explique par les modifications profondes qu'ils font subir à l'organisme.

L'humidité diminue la transpiration et augmente l'aptitude absorbante de la peau; il résulte un défaut d'équilibre entre ces deux fonctions, dont l'une ne facilite plus le rejet au dehors des principes morbifiques, qui pénètrent dans l'organisme par la surface cutanée et la muqueuse pulmonaire, tandis que l'activité de l'autre s'accroît. Ces principes s'accumulent dans le sang qu'ils saturent, et si la peau ne reprend pas ses fonctions et qu'une élimination incessante ne s'oppose pas à leur séjour dans l'économie, l'intoxication a lieu.

L'humidité peut être encore une cause favorable au développement des épidémies de fièvre jaune, soit parce que la vapeur d'eau sert de véhicule aux principes morbides du fléau qui sont portés d'un côté et d'autre, soit qu'isolée ou unie à l'électricité, elle favorise, par son action sur l'organisme, l'invasion de la maladie, par les modifications qu'elle lui fait subir.

Si les miasmes, producteurs de la fièvre jaune, ont des foyers primitifs qui échappent aux investigations de la science et qui ne se révèlent que par leurs effets désastreux, l'organisme humain, en proie actuellement à la maladie, peut constituer, lorsque les émanations délétères qu'il exhale sont concentrées dans un espace circonscrit, des foyers secondaires, capables de transmettre la fièvre

jaune, foyers qui deviennent plus intenses à mesure que le nombre d'individus infectés s'y accroît.

Certes, lorsque les malades sont répartis dans de vastes enceintes, recevant l'air par de nombreuses ouvertures qui permettent à l'atmosphère du dedans de communiquer largement avec celui du dehors, la dissémination dans cette masse immense, remuée par les vents, rend presque impossible la transmission de la maladie.

La dissolubilité des miasmes dans l'air de l'atmosphère, dit Nacquart (1), non seulement les répand dans tout l'espace ouvert à l'air qui les contient, mais, par cette dissolution, les fait adhérer aux surfaces avec lesquelles l'air les met en contact, ou, en d'autres termes, leur permet de se déposer sur les meubles et vêtements qui garnissent l'appartement des malades.

On conçoit facilement que cette adhérence et cette pénétration dans les tissus sont d'autant plus intenses qu'à quantité égale de miasmes, ils ont rencontré plus d'humidité.

Dès lors, les vêtements, tissus, meubles, qui en sont imprégnés, doivent offrir les mêmes phénomènes que l'atmosphère qui les a déposés, phénomènes plus intenses peut-être, même à cause de leur concentration. D'où il faut conclure que, bien qu'en principe l'air soit le véhicule nécessaire des miasmes, qu'il soit même leur moyen de transmission, cependant ces miasmes peuvent être déposés par lui sur les surfaces où ils conservent leurs propriétés.

Et encore, les miasmes, ainsi adhérents, peuvent, en s'attachant à de nouveaux corps, produire le même effet que si, flottants dans l'air, ils étaient reçus par son intermédiaire.

---

(1) *Dictionnaire des sciences médicales.*

Mais on ne peut pas dire que l'humidité engendre la fièvre jaune, lorsque sa période d'action ne s'est pas encore manifestée. En considérant son influence sur la marche des épidémies, nous remarquons que lorsque les vents du Sud persistent pendant un certain temps, le nombre des invasions et des léthalités est plus considérable, parce que ces vents, chargés à la fois de vapeur d'eau et d'électricité, dépriment les forces vitales chez les individus sains, perturbent et précipitent la marche de la maladie vers une terminaison fatale chez ceux qui en sont atteints.

Influence des orages et des détonations de la foudre.

Il est une cause qui, plus que la chaleur et l'électricité atmosphérique, plus encore que l'humidité, exerce une influence immédiate, spontanée et toujours funeste sur la fièvre jaune : je veux parler de l'orage et des détonations de la foudre.

Chaque médecin qui a suivi les épidémies meurtrières de nos climats, a vu ce phénomène se manifester sous ses yeux ; il a vu, non seulement des hommes, à la seconde période, gravement atteints, mais des malades touchant déjà presque à la convalescence et parvenus au septième jour de la maladie ; il a vu, dis-je, ces malheureux, en voie de guérison, passer subitement, pendant un orage qui éclatait, de cet état satisfaisant à l'état le plus grave. A peine les détonations électriques commençaient-elles à se faire entendre, que le délire, le vomissement noir apparaissaient instantanément ; les symptômes ataxiques suivaient, et la mort avait lieu avec une rapidité effrayante.

M. le docteur Catel cite le fait de deux hommes, à peu près convalescents de fièvre jaune, qui moururent ainsi dans l'espace de deux heures.

« Ce fluide, dit-il, en parlant de l'électricité et surtout « les détonations de la foudre, exerce un effet pernicieux « sur les malades ; nous avons remarqué que chaque fois

« qu'il y a eu de l'orage et que le tonnerre a grondé avec « force, des hommes qui touchaient à la convalescence ont « été enlevés dans quelques heures. Nous citerons, entre « autres, les nommés Heule, cuisinier du navire la *Jeune-« France*, et Dumont, soldat au 2e régiment; l'un et l'autre « étaient parvenus au septième jour de l'invasion, la mala-« die avait parcouru son cours habituel; ces hommes « étaient sans fièvre et ne présentaient plus aucun symp-« tôme susceptible d'inspirer des craintes fondées, « lorsque, le 9 juin, un violent orage éclate, les coups de « tonnerre se succèdent rapidement; le double effet du « bruit et de l'électricité renouvellent les symptômes « d'irritation, et nos deux malades succombent au bout « de deux heures au milieu d'un effrayant délire et de « tous les phénomènes qui accompagnent les derniers « moments de la vie. Nous ne chercherons pas à expliquer « le mode d'action du fluide électrique; dans ce cas, il « nous suffit d'avoir constaté le fait (1). »

M. le docteur Bélot fait observer que l'économie, aux prises avec une maladie grave, éprouve peut-être quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans les substances animales qui se corrompent en si peu de temps pendant les orages. *Il applique des fomentations glacées sur la tête et le bas-ventre, où résident les deux grands centres nerveux encéphalique et ganglionnaire, fomentations glacées qui servent, en quelque sorte, d'isoloir contre les commotions électriques venant de l'atmosphère.*

L'influence des agents météorologiques est nulle dans la production des épidémies : ils ne les annoncent pas.

Si les agents météorologiques ont une si grande action

---

(1) Rapport sur l'épidémie de fièvre jaune qui a éclaté à la Martinique dans les premiers jours du mois d'octobre 1838, page 11. Paris. MDCCCXXXVIII.

sur la marche des épidémies de fièvre jaune en général et de cette maladie en particulier, ils ne peuvent, d'après nos appréciations, sinon les produire, du moins annoncer leurs irruptions.

Pourtant, M. le docteur Catel, en comparant la météorologie des diverses saisons de 1833 à 1838, explique l'apparition de la fièvre jaune en octobre de cette dernière année, après une période complète d'immunité de neuf ans, par la différence que présente l'hivernage de 1838 avec les précédents.

Il diffère, selon lui : 1° par une plus grande intensité de la chaleur et l'humidité ;

2° Par des vents du Sud-Sud-Ouest d'une plus longue durée, vents faibles, chauds et humides, qui viennent du continent de l'Amérique méridionale ;

3° Par des orages plus fréquents, remarquables par la violence des détonations électriques ;

4° Parce qu'il n'y a eu ni rafales, ni bourrasques, ni coups de vents pendant cet hivernage ; que, dès lors, l'atmosphère, n'ayant pas été agitée dans certaines localités, a dû exercer une action plus forte sur l'organisme et imprimer aux maladies régnantes une plus grande intensité.

Nous ne sommes pas éloigné de croire, continue notre vénéré chef, que les vents du Sud-Sud-Ouest et Ouest sont la principale cause des épidémies de fièvre jaune qui ont éclaté à diverses époques à la Martinique. L'influence de ces vents sur la marche de la maladie, sur l'extension de l'épidémie, avait été observée par lui ; il n'est pas surprenant qu'il leur attribue la cause de l'apparition de la fièvre jaune en 1838.

« Ce n'est pas seulement dans cette colonie que l'on a « remarqué que ces vents sont nuisibles ; partout, entre « les tropiques, ils aggravent les maladies. Il serait « sans doute difficile de dire pourquoi ces vents sont

« si défavorables à la santé; mais peu importe, puisque « les effets en sont connus (1). »

Il n'en est pas de même de l'épidémie de fièvre jaune qui a sévi à la Martinique en 1851 et 1852 surtout. Le dernier cas de cette maladie datait de 1844.

« En vain chercherait-on quelque phénomène qu'on « peut accuser d'avoir préparé cet événement patholo- « gique, observe M. Dutrouleau, alors 2e médecin en « chef. La température, remarquablement douce depuis « longtemps, offre à peine quelques différences avec ce qui « a été observé les années précédentes. Les orages, les « pluies ne s'étaient pas fait sentir; *les vents dominants « étaient depuis longtemps et plus peut-être que d'habi- « tude les vents du Nord-Est et d'Est;* tout ce trimestre, « du reste, qui est celui de l'hivernage, a été remarquable « *par le peu de pluie et le peu d'orage,* bien que la tempé- « rature ait été assez élevée. Cette sécheresse a fait la déso- « lation des agriculteurs.

« Etablissons donc d'abord que dans les observations « météorologiques on n'a pu rien constater qui eût pu être « considéré comme cause prédisposante ou adjuvante de « l'épidémie. Si les prophéties étiologiques étaient vraies, « on aurait pu annoncer un hivernage sain (2). »

Pouppé Desportes, pendant son séjour à Saint-Domingue, a remarqué que les *constitutions saisonnières très sèches,* qui reparaissent après une période de douze à quinze ans, précèdent les épidémies meurtrières de fièvre jaune qui se montrent à ces époques.

« Il importe, dit Gilbert, à l'histoire de cette maladie, de « faire connaître les diverses époques où elle s'est mani-

---

(1) Rapport sur l'épidémie de fièvre jaune, page 10. Paris, imprimerie royale. MDCCCXXXVIII.

(2) Rapport sur l'epidémie de fièvre jaune, 1852. Archives de l'hôpital de Saint-Pierre.

« festée à Saint-Domingue et les constitutions annuelles.

« En 1733 et 1734, la saison pluvieuse fut suivie, au Cap, « d'une *sécheresse extrême* pendant l'été. Le vent du Sud « commença à y souffler dès le mois d'avril. La fièvre jaune, « que l'on connaissait alors sous le nom de mal de Siam, « fit périr plus de la moitié des matelots et des nouveaux « débarqués. Il y avait au Cap beaucoup de malades, « très peu dans la plaine, surtout vers les mornes. Cette « maladie régna seule pendant quatre mois, *toutes les* « *autres maladies annuelles* disparurent devant elle.

« En 1735, 1736, 1737, 1738, température modérée. Le « *mal de Siam* fut sporadique; beaucoup d'étrangers en « furent frappés et le plus grand nombre en guérit.

« En 1739, 1740, 1741, temps serein très sec, très chaud « dans les mois d'avril, mai, juin, juillet; *grande mortalité* « *sur les animaux*, quantité de chenilles extraordinaires. « Maladie de Siam très répandue, très maligne; les sai- « gnées se rouvraient, la gangrène survenait prompte- « ment, aucune méthode curative ne réussissait.

« En 1742, température modérée, maladie de Siam assez « douce, peu de morts.

« En 1743, *sécheresse longue*, chaleur très vive dans les « mois d'été, brises très faibles, *mal de Siam* à un haut « degré de malignité. Le petit nombre de ceux qui ont « échappé à la mort n'a été sauvé que par des dépôts « aux extrémités, qu'il a fallu entretenir longtemps en « suppuration ; cette maladie a présenté quelques charbons « et des ulcères gangreneux en grand nombre.

« La meilleure constitution est celle où les orages sont « fréquents; les torrents formés par les pluies entraînent « alors avec les terres les émanations délétères qui s'élèvent « de la surface des *lagons* (1). »

---

(1) *Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue en l'an X, ou Mémoire sur la fièvre jaune*, par C.-N.-P. Gilbert, médecin en chef de cette armée. — Paris, an XI, page 97.

DU DEGRÉ D'APTITUDE DES DIVERSES RACES A CONTRACTER LA FIÈVRE JAUNE.

La fièvre jaune, lorsque son action s'étend sur une zone, exerce son influence sur tous les êtres qui habitent cette zone ou qui y sont transportés, à des degrés différents et selon les conditions de réfractibilité qui peuvent lui être opposées.

Aptitude des étrangers au climat.

Cette maladie atteint par ordre d'aptitude :

1° Les Européens nouvellement arrivés ;

2° Ceux qui comptent un séjour plus ou moins long dans le pays ;

3° Les Américains du Nord.

Tempéraments qui prédisposent à la fièvre jaune.

L'action du fléau ne s'exercerait pas également sur tous les Européens. D'après Pouppé Desportes, le tempérament sanguin dominant dans les régions froides est, comme on l'a remarqué de tous les temps, celui qui prédispose le plus à la fièvre jaune (1). « Par conséquent, « remarque judicieusement Valentin (2), les peuples qui « en sont le plus particulièrement doués ont, comme les « individus, le plus à craindre de cette maladie. Il paraît « bien prouvé qu'il périt, dans les Antilles, plus de Fran- « çais que d'Espagnols et plus d'Anglais que de Fran- « çais. »

La race asiatique est soumise à ses attaques.

Dans ces dernières années, on a pu observer la maladie

---

(1) *Histoire des maladies de Saint-Domingue*, t. 1, page 112.

(2) *Traité de la fièvre jaune*, page 129.

sur *les Indiens asiatiques* qui appartiennent à la *race caucasique*, soit à la Martinique, en 1869, où mon affectionné et regretté ami le docteur de Luppé, chargé alors de l'hospice civil de Saint-Pierre, a pu constater des cas de fièvre jaune parfaitement confirmée (ictère, hémorragies, vomissements noirs), quelques-uns suivis de mort, chez des Indiens de Madras. Médecin de cet hospice depuis 1877, j'ai observé les mêmes cas que mon prédécesseur, pendant les épidémies de 1880 et 1881.

En 1866, pendant l'épidémie de Demerari (Guyane anglaise), il en était mort un grand nombre, ils furent atteints jusque sur les habitations.

Chinois.

Les Chinois, d'après M. Bouffier (1), n'en sont pas exempts non plus.

Les aborigènes de Madère, de même que les Indiens et les Chinois, sont tributaires du fléau.

Madériens d'Afrique.

« Une cinquantaine de Madériens, dit le rapport du « conseil de santé (2), ont été jetés à Cayenne il y a moins « d'un an, et sont aujourd'hui répartis sur diverses habi- « tations plus ou moins éloignées de la ville. Ces malheu- « reux, que la mort avait déjà décimés avant l'épidémie, « étaient dans un état déplorable. Tous anémiques quand « cela n'allait pas jusqu'à la cachexie scorbutique, ils ont « été poursuivis avec une violence extrême par la fièvre « jaune; chez tous elle était fort grave et fatalement mor- « telle, puisque le nombre des décès est égal à celui des « entrées à l'hôpital. »

---

(1) Archives de médecine navale. — Année 1865, page 524.

(2) Rapport médical sur l'épidémie de fièvre jaune de la Guyane française, en 1850 et 1851. — *Revue coloniale*, septembre 1852, page 191.

Chez les noirs qui viennent des latitudes tempérées, la fièvre jaune a été observée : M. Rufz en a soigné deux, provenant de navires américains venant du Nord. Dans la terrible irruption de 1802, les nègres africains qui servaient d'infirmiers à l'hôpital de Fort-de-France furent attaqués et périrent tous, à l'exception seulement de quelques vieillards (1).

Aptitudes des indigènes.

Dans les Antilles, ainsi que nous l'avons déjà dit, deux races dont les souches primitives, la race blanche venue d'Europe, et la race noire d'Afrique, en se rencontrant sur le sol, ont formé par leurs croisements séculaires, en même temps qu'ils produisaient des descendants naturels, de nombreuses variétés de métis, qui, jointes à ces deux premières catégories, forment la population de ces contrées.

De ce mélange de sang, dont les deux termes sont le blanc et le noir, la résultante, le métis, l'esprit se fatiguerait à suivre les croisements de toutes nuances qui en sont sortis et qu'on n'a pas songé jusqu'ici à énumérer, mais dans lesquels prédominent nécessairement les caractères de l'une ou de l'autre race.

Chez ces indigènes, l'action de la fièvre jaune se manifeste aussi, mais à des époques différentes de leur vie, selon qu'ils habitent *le littoral de la mer* ou *les altitudes des mornes.*

Cette action a lieu d'après des aptitudes analogues :

1° Sur les créoles blancs de race européenne ;

2° Sur les métis, en première ligne, *ceux qui, par la prédominance* des caractères de la race blanche, s'en rapprochent le plus. « *Le danger de la fièvre jaune* pour

(1) Moreau de Jonnès, *Monographie historique et médicale de la fièvre jaune des Antilles.* Paris, 1820; page 109.

« le mulâtre, dit le docteur Nott, médecin à Mobile, « croît avec le sang blanc; »

3° Sur les noirs, chez lesquels les atteintes n'ont lieu qu'à l'époque des grandes irruptions de la maladie.

Les indigènes qui habitent le littoral où règne ordinairement la fièvre jaune, arrivés à l'âge adulte, sont seuls indemnes de cette affection, ils subissent un acclimatement relatif qui les rend alors inhabiles à la contracter. Cet acclimatement est dû, soit à des attaques successives graduées, soit à une atteinte définitive qui ont lieu, ordinairement, dans la première enfance en général, à partir de l'âge de deux ans. L'assuétude contre elle s'acquiert alors : « Car, *cette première atteinte*, ainsi que « le fait observer M. Leroy de Méricourt, *joue le rôle de « vaccination par rapport à la variole, ou plus exactement, celui d'une première atteinte de fièvre typhoïde « dans la zone tempérée* (1). »

C'est parmi les enfants blancs, *surtout ceux dont la richesse d'organisation rappelle l'Européen*, ainsi que chez les enfants métis qui s'en rapprochent le plus, que le fléau choisit de préférence ses victimes.

Les enfants, que pendant la période épidémique on a soustraits aux ravages de la fièvre jaune en les transportant dans des régions supérieures à sa sphère d'action, pendant une phase de recrudescence, ainsi que ceux qui sont nés au début d'une période d'immunité et qui grandissent pendant sa durée, jusqu'au moment où la maladie reparaît de nouveau, expliquent *comment l'aptitude à la contracter peut se prolonger, chez l'adulte du littoral jusqu'à l'âge de 12 ou 15 ans*, et quelquefois même au delà.

« Ne pourrait-on pas considérer, dit M. Rufz, *les enfants « nés depuis la dernière épidémie comme étant dans les*

---

(1) Leroy de Méricourt, *Revue critique*. — Bertillon et Rochard, *De l'acclimatement*. — *Archives de médecine navale*, octobre 1864, page 353.

« *conditions des non-acclimatés, et la fièvre jaune* « *comme une de ces maladies que l'on n'a qu'une fois et* « *dont une première atteinte serait le meilleur préser-* « *vatif* (1)? »

Le bénéfice de cette première attaque et du séjour exclusif sur le littoral cesse du moment où le créole le quitte et qu'il se soustrait aux modifications constantes que subit l'organisme depuis sa naissance dans l'aire d'action de la maladie;

Soit *par l'absence prolongée du pays natal pour le séjour, pendant ce temps, dans les climats tempérés;* surtout lorsque l'individu y a passé de l'enfance à la jeunesse et de celle-ci à l'âge adulte;

Soit par l'habitation à peu près exclusive sur les versants et les plateaux d'une altitude de 450 mètres au moins.

Habitat de la fièvre jaune.

La fièvre jaune règne sur le littoral de la mer des Antilles et du golfe du Mexique, sur les côtes septentrionales et orientales de l'Amérique du Sud.

Jusqu'à ces dernières années, l'on croyait que cette maladie n'avait pas dépassé l'équateur; mais, en 1684, elle avait déjà apparu à Fernambouc, au Brésil, et ce n'est qu'à dater de 1849 qu'elle envahit le rivage de l'Atlantique et s'étendit de ce pays jusqu'à Montevideo.

Si les rives baignées par l'Océan sont ravagées par le fléau, sur le versant du Pacifique, dans une même contrée et sous une même latitude, il est à peu près inconnu. Cependant on l'a observé à Guayaquil en 1740, où il fut importé de Panama par des galions, au rapport de don Antonio de Ulloa et de don Sorje Juan, et en 1853; il avait

---

(1) Rufz de Lavison, *Chronologie des maladies de Saint-Pierre (Martinique)*, page 63, Paris 1869.

mis entre ces deux apparitions un espace de 113 ans; à Acapulco en 1853, au Perou et au Chili en 1854; ses premières épidémies se sont renouvelées depuis.

Dans l'ancien monde, la fièvre jaune se montre sur la côte occidentale d'Afrique, où elle sévit sous forme épidémique et à des époques presque déterminées, ainsi que nous le dirons plus loin.

Elle y décime non seulement les Européens qui s'y rencontrent, mais elle étend son action jusque sur la population indigène, qu'elle atteint cruellement.

Ses importations.

En Europe, elle a été importée et transmise aussitôt que les communications avec l'Amérique furent établies.

La première invasion de fièvre jaune bien authentique dans cette partie de l'ancien hémisphère, eut lieu à Lisbonne en 1723.

La description donnée par Simon-Félix de Cunha, médecin de Jean V, roi de Portugal, est suffisamment explicite pour établir l'identité de cette épidémie avec celles qui se sont renouvelées depuis.

Mais, d'après Chirac, elle régna en France, à Rochefort, en 1694; à Londres, suivant Currie, en 1713; à Cadix, en Espagne, au rapport de Labat, en 1705.

A mesure que les relations deviennent plus nombreuses, cette redoutable maladie est propagée par les navires qui vont puiser son germe dans les foyers d'infection et le transmettent à des distances considérables de la zone morbigène: à Libourne en 1804, 1821 et 1828; à Gibraltar en 1804; à Brest en 1815 et en 1839; à Oporto en 1841; dans un canal sur la côte d'Angleterre, par le vapeur l'*Éclair*, en 1845; enfin, à Saint-Nazaire en 1861.

Dans certains pays, tels que l'Espagne et le Portugal, ses irruptions répétées lui donnent presque droit de cité, comme dans les contrées du nouveau monde.

Ses limites géographiques.

« La fièvre jaune, dit M. Boudin, a des limites géogra-
« phiques qu'elle n'a jamais franchies jusqu'ici ; ainsi, elle
« n'a pas encore dépassé le 48° de latitude boréale ni le 27°
« de latitude australe. Pourtant, Québec, qui gît par le 46°
« 27' de latitude boréale, c'est-à-dire sous un parallèle
« plus septentrional que celui des embouchures de la Gi-
« ronde et de la Charente et dont le maximum de la tempé-
« rature marque 23° centigrades et le minimum 10° 0' en
« moyenne, celle de Saint-Pétersbourg à peu près, quoique
« éloigné du littoral de l'Océan de 103 lieues, sur le bord
« de Saint-Laurent, a subi, en 1803, au rapport du docteur
« Walhs, quelques atteintes de fièvre jaune parmi les sol-
« dats de sa garnison : sur 56 cas, il en mourut 6. »

Son altitude.

Sous le rapport de l'altitude, elle semble, d'après M. Humbolt, ne s'être jamais élevée, même dans la région tropicale, à plus de 938 mètres au-dessus du niveau de la mer; cette limite supérieure, aux Antilles, d'après M. Moreau de Jonnès, serait de 550 mètres.

Sa propagation dans l'intérieur.

Dans l'intérieur des continents, le redoutable fléau ne peut se développer et se propager en dehors des limites de l'atmosphère pélagique; mais, malgré l'éloignement de l'Océan, les marées en remontant les cours des fleuves peuvent se faire sentir très loin et étendre ainsi l'influence de cette atmosphère à de grandes distances et avec elle les conditions favorables au développement de la fièvre jaune. Ainsi, c'est en suivant les cours des fleuves qu'elle a pénétré, en 1798, dans l'intérieur de la Virginie jusqu'à Alexandrie et Pétersbourg; qu'en 1815 elle a paru dans le royaume de Murcie jusqu'à Ziescar; en 1819 dans l'Andalousie jus-

qu'à Séville; parce que le Potomac, la rivière James, le fleuve Saint-Laurent, la Segura et le Guadalquivir prolongent vers l'intérieur de ces contrées la zone ordinaire de l'atmosphère maritime et qu'ils servent, en quelque sorte, de conducteurs à l'humidité qui règne le long des côtes de la mer et dont l'action constitue l'une des conditions si nécessaires à son développement: la diminution de cette humidité, qui a lieu en raison de l'éloignement du littoral, peut être invoquée comme la cause qui ralentit l'activité du germe morbigène de la maladie, en atténue la force à mesure qu'il est transporté dans l'intérieur des terres. Les mêmes circonstances qui tendent à diminuer la chaleur et l'humidité dans les couches supérieures de l'air, en diminuent aussi la puissance proportionnellement à leur action.

Sur le continent américain et dans une des quatre grandes Antilles seulement, l'île de Cuba qui, par son étendue, offre l'aspect d'une terre ferme et n'est séparée de la presqu'île de la Floride que par un canal de soixante-quinze lieues, la fièvre jaune règne à l'état endémo-épidémique.

Ses apparitions.

Dans les trois autres grandes Antilles et dans toute la chaîne des petites, elle ne se montre qu'à des époques à peu près déterminées et y revêt la forme d'épidémie, dont la durée est de six ou sept années environ. Ces époques sont suivies d'espaces plus longs, qu'on peut évaluer à dix ou douze ans en moyenne, durant lesquels elle semble avoir complètement disparu; nous avons appelé les premières, *périodes d'épidémie*, et les secondes, *périodes d'immunité*.

La marche de chaque période d'épidémie subit, assez régulièrement, l'influence des saisons quand aucune cause ne vient la troubler. C'est pendant les six derniers mois de l'année surtout qu'on observe les phases d'exacerbation

de la fièvre jaune, car c'est pendant ce semestre que dominent les vents du Sud et qu'ont lieu les perturbations atmosphériques les plus fréquentes. Les six premiers mois, au contraire, où soufflent les vents alizés, sont ceux pendant lesquels le fléau semble plus lent dans sa marche et plus modéré dans son action.

Toutes les épidémies de fièvre jaune n'ont pas le même aspect, ne revêtent pas la même forme et ne présentent pas le même degré de léthalité. Dans chacune d'elles prédomine tel ou tel phénomène, tel ou tel symptôme qui les rend dissemblables et qui ne permet pas de les confondre ensemble; la forme varie, lorsqu'au fond la cause est toujours la même.

Sa transmissibilité.

La transmissibilité de la fièvre jaune est de nos jours un fait acquis. De fréquents exemples viennent constamment, dans chaque épidémie, témoigner en faveur de cette opinion. La maladie peut être transportée à des distances considérables et à des altitudes très élevées en deçà et au-dessus de sa zone génératrice. Lorsque le milieu nouveau dans lequel est transplanté le germe morbigène importé est favorable à son développement, ce principe s'étend et se multiplie; dans le cas contraire, il se borne à quelques manifestations isolées et ne tarde pas à s'éteindre.

La fièvre jaune est essentiellement une des maladies des contrées à basse altitude et avant tout des côtes de la mer. Lorsqu'elle débute sous forme épidémique, c'est toujours sur un point du littoral, lorsqu'elle se propage dans l'intérieur d'un continent, c'est ordinairement en suivant le cours des fleuves qu'elle remonte.

Sa spontanéité.

Dans la zone qui lui est habituelle, la fièvre jaune se développe à un moment donné sans causes apparentes.

Elle naît spontanément sur un point de cette zone ou sur plusieurs à la fois, sans que ni la température, ni l'hygromètre, la pression barométrique ou l'électricité, ni enfin les effluves émanés du sol puissent expliquer cette invasion subite.

Si elle a paru quelquefois importée, c'est que la constitution épidémique, en favorisant sa propagation, n'a fait qu'anticiper sur le moment de son éclosion.

Une fois née, son caractère principal est la contagiosité; elle se transmet par tous les moyens et se propage rapidement par toutes les voies.

La fièvre jaune est la même partout, son identité, sous toutes les latitudes, a été reconnue et constatée par chacun des médecins qui ont été appelés à la combattre.

PÉRIODES D'ÉPIDÉMIE ET D'IMMUNITÉ

DE FIÈVRE JAUNE.

Les épidémies de fièvre jaune se montrent à certaines époques et laissent entre elles des périodes plus ou moins longues, pendant lesquelles la maladie disparaît complètement: ce sont les *périodes d'immunité.*

Ces périodes d'immunité, dont il est difficile de prévoir l'étendue, ont été constatées par tous les médecins qui ont observé la fièvre jaune, mais dans ces intermittences du fléau, la plupart ont cru voir sa cessation complète, et nul d'entre eux, jusqu'ici, n'a songé à en établir la marche et l'époque probable du retour.

Pendant les périodes d'immunité, la fièvre jaune disparait complètement; elle est remplacée toujours par des affections du tube digestif, non moins meurtrières, qui règnent tantôt sous la forme endémique, tantôt sous la forme épidémique: telles que la dysenterie ulcéreuse, compliquée d'hépatite ou de fièvre pernicieuse.

Les périodes d'épidémies de fièvre jaune sont entrecoupées de phases d'*exacerbations* et de *rémittences* : les premières, lorsqu'elles ont lieu, ont constamment fait prendre pour une nouvelle irruption de la maladie ce qui n'était que la continuation de sa marche périodique.

Ces phases, comme nous l'avons déjà vu, sont soumises à l'influence de la chaleur, de l'électricité et de la persistance de certains vents, ceux du Sud surtout.

C'est pendant une de ces périodes d'immunité, qu'à Saint-Domingue, une ordonnance du Roi, du 14 juin 1736, annule celle de 1708, qui prescrivait des mesures sanitaires trop sévères, sans doute, car le motif de cette annulation, dit notre compatriote Moreau de Saint-Méry, dans ses *Lois et Constitutions*, fut que « depuis plus de dix ans, le mal de Siam avait cessé dans toutes les îles de l'Amérique (1). »

Pouppé Desportes avait constaté que, dans cette colonie, les constitutions saisonnières très sèches, et par conséquent, les épidémies de fièvre jaune maligne qui, selon ses observations, les accompagnaient, reparaissaient, à peu près, après une période de douze à quinze ans (2).

Le docteur Bajon, en 1764, remarque qu'à la Guyane française, la fièvre jaune diminuant peu à peu, s'était éteinte ; on demeura des années sans y voir un seul exemple, aussi alla-t-il jusqu'à soutenir devant l'Académie des sciences que « le mal de Siam, si commun à Saint-Domingue, n'avait jamais été observé à Cayenne (3). » Opinion déjà avancée, en 1755, par Barrère (4).

Les documents nous manquent pour dresser un tableau complet des périodes d'immunité et des périodes d'épidémie de la fièvre jaune dans les Antilles ; pourtant, on peut dire

---

(1) *Lois et Constitutions de Saint-Domingue*, t. 3, page 452.
(2) *Histoire des maladies de Saint-Domingue*. Paris, 1770, page 150.
(3) *Mémoire pour servir à l'histoire de la Guyane française*. Paris, 1777, page 58.
(4) *Nouvelle relation de la France équinoxiale*, t. 2, page 6.

que leur marche diffère selon les lieux et qu'il arrive qu'une période a cessé pour une île, tandis que l'autre dure encore dans l'île voisine.

L'agglomération des Européens ne produit pas la fièvre jaune.

Il est une croyance universellement répandue et qui est non seulement partagée par le vulgaire, mais encore par un grand nombre de médecins éclairés qui en ont fait presque un dogme pathogénique : c'est que toutes les fois qu'il y avait agglomération d'Européens dans une localité habituellement visitée par la fièvre jaune ou susceptible de l'être, cette maladie prenait naissance dans ce milieu et s'y développait spontanément.

Une semblable opinion ne peut résister à l'évidence des faits nombreux qu'on pourrait invoquer pour la renverser : la fièvre jaune, ainsi que nous venons de le voir, a ses périodes d'immunité et d'épidémie, et nulle cause ne peut les faire changer; car toutes celles qu'on voudrait assigner aux révolutions de ce fléau sont au-dessus des conceptions de notre intelligence.

Les grandes masses d'Européens, transportés par les mouvements politiques ou par les besoins de la guerre dans les climats chauds, engendreront des maladies résultant du contact de leur organisation avec les agents délétères de ces climats, maladies qui pourront revêtir un aspect spécial et constituer par son unité une affection épidémique; car on peut provoquer l'épidémie en soumettant en même temps un grand nombre d'individus aux mêmes causes morbifiques, mais la fièvre jaune ne les frappera que si sa période de retour avait lieu.

Le docteur Jean Ulloa remarque qu'en 1726 l'armée anglaise qui attaqua Porto-Bello fut forcée, par la violence de la fièvre jaune, d'abandonner cette entreprise. Le fléau suivit l'escadre à la Jamaïque, et la mortalité pendant son séjour dans cette colonie fut si grande, que le nombre des

hommes jetés à la mer égalait celui des vivants. Néanmoins, ajoute le savant auteur, l'escadre qui, en 1730, séjourna dans le même port n'y éprouva aucune perte, quoique le climat n'eût pas changé et que le travail des matelots fût aussi pénible et leur intempérance aussi grande (1).

En 1762, au rapport de Moreau de Jonnès, l'armée anglaise qui attaqua la Martinique fut décimée par la fièvre jaune; en 1809, celle qui envahit la même colonie ne reçut aucune atteinte de cette maladie.

En 1741, Carthagène de la Nouvelle-Grenade vit ce redoutable auxiliaire se montrer et détruire presque entièrement sous ses murs une nouvelle armée anglaise, et, cependant, lorsqu'en 1815 la même place fut assiégée pendant 112 jours par le général Morillo, la fièvre jaune ne se manifesta ni parmi les assiégeants ni parmi les assiégés; quoique ceux-ci fussent en proie à toutes les horreurs de la famine, que les autres fussent campés au milieu des marécages qu'on accuse de produire cette maladie, et que toutes les circonstances de temps et de lieu fussent exactement les mêmes que lors du désastre de l'amiral Vernon (2).

Il est évident que si la fièvre jaune était le résultat de l'entassement et de l'agglomération des Européens sur un des points de sa zone ordinaire, des armées réunies en cet endroit, soumises à toutes les conditions malfaisantes auxquelles on attribue les causes de cette maladie, placées dans des circonstances absolument semblables, n'auraient pas éprouvé une destinée différente; des causes essentiellement inhérentes à leur individualité n'auraient pas pu agir sur les unes en 1726, 1741 et 1762, et être nulles pour les autres en 1730, 1809 et 1815.

L'expédition du Mexique nous fournit la preuve que les agglomérations d'Européens peuvent avoir lieu sans dan-

---

(1) Docteur Jean Ulloa : *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, 1752.

(2) Moreau de Jonnès : *Esquisses historiques du siège de Carthagène*, 1815.

ger à la Martinique, et, je le crois aussi, dans toute la chaîne des Antilles, pendant les périodes d'immunité de la fièvre jaune.

Ainsi, du 9 décembre 1861 au 5 juin 1862, il est passé à la Martinique 19 bâtiments de l'Etat, dont 8 transports et 1 vaisseau; ces bâtiments, montés par 3,298 hommes d'équipage, déposèrent, à Fort-de-France, 3,761 passagers. Ils étaient en outre chargés de chevaux et de mulets au nombre de 840. Chacun des bâtiments, les transports surtout, séjournèrent huit à dix jours à Fort-de-France, débarquèrent les troupes qui furent réparties dans les forts, ou dressèrent leurs tentes sur la Savane. Ces hommes, dans ce dernier cas, placés dans les plus mauvaises conditions hygiéniques, campant quelquefois à la pluie, sur un terrain humide, au soleil, courant les cabarets, s'enivrant, ne présentèrent que des blessures provenant de rixes, quelques affections résultant de l'encombrement pendant la traversée, et pas un seul cas de fièvre jaune.

Pendant l'hivernage de 1862, c'est-à-dire pendant la saison réputée aux Antilles la plus insalubre, qui s'étend de la mi-juillet à la mi-octobre, il a mouillé, dans le Carénage de Fort-de-France, 40 bâtiments de guerre portant 23,447 passagers et montés par 11,799 marins. Parmi ces bâtiments se trouvaient 14 vaisseaux et 11 transports; ils débarquèrent sur la Savane et dans les forts tous ces militaires et les 3,257 chevaux qu'ils menaient avec eux. Leur séjour fut, comme pour les premiers, de huit à dix jours au moins, si ce n'est plus; les mêmes écarts d'hygiène furent observés, les conditions d'insalubrité à l'endroit du campement sur un sol détrempé la nuit par les pluies et torréfié dans la journée par les ardeurs de soleil de ces climats, furent les mêmes : pas un cas de fièvre jaune ne se montra. Pourtant, l'encombrement à bord avait eu des résultats plus fâcheux et avait produit des affections typhoïdes parmi les soldats de cette expédition.

Il en fut de même de l'hivernage de 1863 et des saisons qui le précédèrent. Pendant leur durée, de nombreux bâtiments chargés de soldats et de chevaux séjournèrent à la Martinique; plus tard, d'autres y passèrent encore et la fièvre jaune ne parut que lorsque l'heure qui devait commencer sa dernière période d'épidémie vint à sonner.

Lors de la guerre de la sécession, à la même époque, une remarque analogue a été faite par un profond observateur, à la sagacité duquel elle ne pouvait échapper.

« A ces faits rapportés par M. Cornilliac, dit M. Rufz (1), « nous ajouterons le fait suivant, signé par un grand « nom, M. le comte de Paris, et que l'on peut lire dans « l'un des plus récents numéros de la *Revue des deux* « *Mondes* (15 avril 1875), à propos du siège de la ville « de la Nouvelle-Orléans, lors de la dernière guerre « d'Amérique.

« Au grand étonnement, dit M. le comte de Paris, des « habitants qui s'attendaient à voir leur vieil ennemi, la « fièvre jaune, venir, avec l'été, les visiter et ravager « la garnison fédérale, ce terrible fléau ne parut pas, et, « par une sorte de compensation pour d'autres maux, « épargna la Nouvelle-Orléans pendant toute la durée de « la guerre. »

C'est que c'était une période d'immunité, observe M. Rufz, et il ajoute :

« Ce fait de l'immunité de la fièvre jaune, à certaines « époques, même dans les lieux où elle est réputée endé- « mique, est très important à constater pour les relations « avec ces pays. Ce sont des époques dont on devrait « préalablement et soigneusement s'enquérir avant de s'y « rendre et d'y former quelque établissement. »

L'étude des *périodes d'épidémie et d'immunité* de la fièvre jaune serait donc d'une très haute importance au

(1) *Archives de médecine navale*, t. XXII, juin 1875, pages 464 et 465.

point de vue commercial et stratégique surtout. Car ces données précises sur les époques probables de retour et de disparition de la maladie, seraient certainement d'une grande utilité dans les fondations des établissements commerciaux et dans les guerres maritimes, pour fixer le moment du départ des convois ou des escadres, transportant de grandes masses d'Européens dans les climats ordinairement visités par le fléau.

Il est évident que si l'expédition de Saint-Domingue avait été entreprise au milieu d'une période d'immunité, non seulement nous n'aurions pas perdu cette splendide colonie, choisie par Colomb, entre toutes, comme la plus riche et la plus fertile, mais notre valeureuse armée, après avoir été cruellement décimée par la fièvre jaune, n'aurait pas eu à subir encore l'humiliante intervention de l'Angleterre.

DU RÔLE PRÉSUMÉ DU GULF-STREAM
DANS LA MARCHE DE LA FIÈVRE JAUNE (1).

Quand on jette un regard sur les courants de l'océan Atlantique, de la mer des Antilles et du golfe du Mexique, qu'on examine leurs rapports et leur corrélation intime

(1) En 1874, M. Rufz de Lavizon, membre de l'Académie de médecine, m'écrivait à propos du Gulf-Stream dont je signalais l'influence sur les épidémies de fièvre jaune :

« Sur une de vos opinions dont vous me donnez les prémisses, j'avais besoin « de quelque éclaircissement de plus, pour être de votre avis, je vous parle de « l'influence que vous attribuez au trajet du *Gulf-Stream* sur la production de la « fièvre jaune. Ces deux faits sont-ils en corrélation géographique assez bien éta- « blie pour expliquer l'un par l'autre? N'est-ce pas *ab obscuro in obscurius?* « Du reste, ce rapprochement étant signalé par vous, de plus compétents que « moi pourront le soumettre à vérification. »

Cette idée, jetée dans un livre publié en 1874 (*Études sur la fièvre jaune à la Martinique*, de 1669 à nos jours), a sans doute été recueillie, car dans un savant article sur la maladie qui nous occupe, écrit en 1883, l'auteur attribue aussi au fleuve océanique une influence manifeste sur la production des épidémies du typhus ictérode.

avec les perturbations atmosphériques qui ont lieu dans les régions qu'ils traversent, on se demande si ceux du Gulf-Stream n'ont pas une influence manifeste sur la diffusion du principe épidémique de la fièvre jaune dans les deux hémisphères. Les eaux du Gulf-Stream, en élevant la température le long des rivages qu'elles baignent, les maintiennent dans un état hygrométrique toujours très élevé.

S'il n'est pas exact d'avancer que sur toutes les côtes que baignent ces courants, le germe de la maladie est transporté, l'on peut du moins établir que tous les points où règne le fléau et où l'on rencontre un milieu favorable à son développement, sont touchés par les eaux du Gulf-Stream.

Le Gulf-Stream, selon le capitaine Maury, après être sorti par la passe de la Floride, se divise en cinq zones d'eau chaude dont le maximum de température est de 30 degrés. Chacune de ces zones est séparée par une zone d'eau froide. Il se dirige ensuite majestueusement au Nord-Ouest; arrivé au banc de Terre-Neuve, il se sépare en deux branches dont l'une, tournant au Sud-Est, va atteindre Madère, et l'autre vers l'Est, pour venir baigner les Iles-Britanniques qui la divisent en deux rameaux, dont l'un se dirige vers le bassin polaire du Spitzberg, tandis que l'autre pénètre dans le golfe de Gascogne, longe le Portugal, et par l'influence bienfaisante de sa température, réagit favorablement sur les climats des divers pays qu'il rencontre dans son cours.

A la hauteur des Açores, le Gulf-Stream se bifurque et envoie vers le Sud-Est une autre branche qui contourne la mer des Sargasses et se confond ensuite, au delà des îles du Cap-Vert, avec le courant équatorial (1).

---

(1) Ce grand courant qui traverse l'Atlantique est un courant de surface dont la vitesse, approximativement déterminée, est de dix milles environ par 24 heures.

Le circuit est ainsi complet comme l'avait indiqué le trajet des bouteilles jetées sur la côte d'Afrique et retrouvées sur différents points de l'Atlantique; ce mouvement giratoire est d'ailleurs prouvé par l'existence de prodigieux amas de plantes marines qui en sont le centre, et dans lesquels se retrouvent les algues et les varechs transportés par le Gulf-Stream. Colomb a découvert le premier cette mer des Sargasses, ces prairies flottantes si compactes que ses compagnons effrayés crurent y voir d'abord les limites de la navigation.

Par le travers de Gibraltar, le courant du Gulf-Stream se partage encore en deux branches, dont l'une pénètre dans la Méditerranée, tandis que l'autre va rejoindre celle du Sud-Est dans le golfe de Guinée, au cap des Palmes; il a plus de 300 milles de largeur. Sous le méridien du 22e degré ouest, une branche s'en détache et court au Nord-Ouest. Le courant principal continue jusqu'à une certaine distance de la côte d'Amérique, où il se sépare en deux; une partie se dirige parallèlement à la côte Nord, sous le nom de courant de la Guyane, reçoit les eaux de l'Amazone et de l'Orénoque, pénètre dans la mer des Antilles, entre la Trinidad et la Martinique, et vient alimenter le Gulf-Stream, parcourant ainsi un immense circuit pour revenir en trois ans et demi à son véritable point de départ.

Dans l'océan Pacifique Nord, comme dans l'océan Atlantique, il y a aux environs de l'équateur, suivant le capitaine Maury, un mouvement des eaux dirigé de l'Est à l'Ouest, et c'est dans les parties occidentales de la zone tropicale que la température est la plus élevée. De ces

---

M. Moreau de Jonnès explique par son intermédiaire la présence, dans les îles de l'archipel des Antilles, des plantes indigènes communes avec celles d'Afrique et dont il apporterait les graines sur leurs rivages féconds. L'analogie qu'il établit d'après lui entre la constitution atmosphérique de l'Afrique tropicale et celle des Antilles serait la cause de cette similitude de climat.

régions part un courant d'eau chaude qui remonte vers le Nord, tout à fait analogue au Gulf-Stream. Il passe entre les Philippines et la côte d'Asie, se dirigeant vers les îles Aléoutiennes, se refroidissant peu à peu dans sa course, jusqu'à ce qu'il vienne se perdre au milieu des eaux qui baignent la côte Nord-Ouest d'Amérique (1).

La fièvre jaune peut se développer encore sur d'autres points.

Ce n'est pas seulement sur la côte d'Afrique, ainsi que nous l'avons dit, que la fièvre jaune peut naître spontanément et régner, à certaines époques, à l'état épidémique.

Cette maladie se développe dans d'autres localités baignées par les eaux du courant du Gulf-Stream, et où souvent on a pu faire coïncider son apparition avec l'arrivée de navires provenant de pays infectés, mais où fréquemment aussi, pour expliquer ses ravages, on a vainement cherché les preuves de son importation.

Dans la Méditerranée.

Ainsi, d'après le docteur Heunen, « dans l'automne de « 1799, une fièvre, ressemblant à la rémittente bilieuse « ou à la fièvre jaune des Indes occidentales, régna à « Gibraltar.

« En 1800, d'après le même auteur, la mortalité s'éleva « à un seizième de la totalité de la garnison de cette ville. « Dans cette même année et à la même époque, la fièvre « jaune ravageait Cadix, Séville et Cordoue ; les provinces « de Malaga et de Grenade ne furent pas exemptes de « ce fléau.

« En 1804, 1810, 1813, 1814, elle s'y montre encore; en « 1825, un habitant de la ville de Gibraltar meurt de fièvre « jaune. En 1828, 1829, 1830, le docteur Smith en cite de

(1) Ce courant pourra aussi servir peut-être, dans l'étude de l'épidémologie du *choléra indien*, à expliquer ses migrations dans le nouveau monde.

« nouveaux cas dans la population. Nous voyons le fléau « ravager les îles Baléares en 1744, 1747, 1748, 1819. »

Dans l'océan Atlantique.

Nous avons vu la maladie signalée en 1778 aux îles du Cap-Vert; nous l'y rencontrons encore plus tard et dans ces dernières années, en 1845 et 1846.

Aux Canaries, en 1810, elle sévit à Orotava (Ténériffe); en 1811, on l'y signale encore; c'était la première fois, dit-on, qu'elle se montrait dans cet archipel. En 1862, elle y apparaît de nouveau; son passage est marqué par un grand nombre de mortalités.

Les nombreuses épidémies de fièvre jaune sur la côte d'Espagne où l'on a constaté leurs ravages :

A Cadix, en 1705, 1731, 1733, 1734, 1744, 1764, 1800, 1803, 1804, 1810, 1813, 1819;

A Médina-Sidonia, en 1801, 1802, 1812;

A Xérès, en 1800, 1819;

A Malaga, en 1741, 1803, 1804;

A Alicante, en 1804 et en 1810;

A Carthagène, en 1804, 1810, 1811 (1);

Et sur celles du Portugal où elles se montrèrent :

A Lisbonne, en 1723, 1731, 1856;

A Porto, en 1850, 1851 et 1856,

Ne peuvent certainement pas, à chacune de ces époques néfastes, être attribuées non plus à l'importation.

Epidémie des Bermudes.

Si de l'ancien hémisphère nous passons dans le nouveau, nous voyons encore, dans l'océan Atlantique, à cent onze

---

(1) La fièvre jaune, de ces divers points, se propagea dans l'intérieur. Ainsi on la rencontre :

A Séville, en 1801 et 1819; à Murcie, en 1811; à Cordoue, en 1804; à Grenade, en 1804.

myriamètres de la côte de la Caroline du Sud, un archipel isolé, composé environ de quatre cents petites îles, rochers et écueils, souvent visité par la fièvre jaune.

La première épidémie date de 1699, alors que les habitants étaient peu nombreux. Celle de 1779-1780 où la maladie débuta parmi les prisonniers de la geôle, fut appelée fièvre des prisons. En 1796, la fièvre jaune débuta dans la partie occidentale de l'archipel et ravagea Saint-Georges. En 1712, après une nouvelle immunité de seize années, le terrible fléau frappe à la fois la population et la garnison. En 1818, cette fièvre se montra d'abord sur l'île d'Ireland près de Somerset, s'étendit graduellement vers Main-Island, éprouvant cruellement les créoles. Saint-Georges, qui avait échappé à cette épidémie, fut durement frappé en 1819; les documents montrent qu'une compagnie du génie royal, composée de quarante-cinq officiers et soldats, perdit vingt-trois hommes. En 1820, 1821 et 1822, quelques cas douteux de fièvre jaune se présentèrent, mais il n'y eut d'épidémie réelle qu'en 1837; elle existait, ainsi que nous l'avons dit, à la même époque en Afrique, à Sierra-Leone, elle sévit alors sur le dock-yard, vers la fin de l'année, et resta entièrement confinée sur l'île d'Ireland, où se trouve situé l'arsenal. On a supposé qu'elle avait été importée par le navire de S. M. le *Seringapatam*, venant de la Havane, les habitants de l'arsenal étant restés en bonne santé jusqu'à ce que quelques condamnés eussent été débarqués du navire dans l'établissement. Quarante cas, dit-on, se terminèrent par la mort : le nombre des individus employés dans l'arsenal était de mille environ. En 1812, c'est surtout sur cette population de l'arsenal qu'elle frappa. En 1843, l'épidémie débute par Saint-Georges, vers la fin de juillet, et fait des victimes jusqu'à la fin d'août; sur l'île d'Ireland, environ un mois après, et sur Main-Island, à une période plus avancée de la saison. Des cas

de fièvre jaune se montrèrent pendant toute l'année et ne disparurent qu'en décembre. Dix ans après, en 1853, une autre épidémie éclata à Saint-Georges. On observa cette fois, dit le docteur A. Graham dans son travail (1), que le plus grand nombre de cas et les plus graves se montrèrent pendant les vents d'Est et de Sud-Est, durant un état calme et humide de l'atmosphère, sous une température d'environ 20°. Au contraire, en 1856, les cas les plus graves eurent lieu pendant les jours les plus froids, après de grandes pluies et par des vents de Nord et Nord-Est, les vents du Nord et les ondées paraissaient donner plus de gravité à l'épidémie. Cette fièvre était dans toute son intensité vers le milieu d'octobre; elle sévissait particulièrement sur Ireland et sur Boaz parmi les convicts.

En 1864, la fièvre jaune semble être importée aux Bermudes, elle y frappe d'une manière épidémique.

En juillet 1869, le *Barracouta* partit de la Jamaïque pour les Bermudes et toucha à Port-Royal; le lendemain la fièvre jaune éclata à bord. Après l'arrivée du navire à Port-Island, de nouveaux cas apparurent et l'autorité sanitaire du lieu lui enjoignit de s'éloigner. Le *Barracouta* emmena avec lui les malades qu'il avait déposés au lazaret; plus tard, la maladie fut communiquée à ceux de l'équipage du *Terror* qui séjournèrent dans la quarantaine où avaient été internés les malades du *Barracouta*, douze jours auparavant.

Dans ces diverses apparitions, une grande divergence d'opinions existe sur la question de savoir si la maladie est importée aux Bermudes ou si elle y naît spontanément. « Le désir fort naturel des habitants, dit le docteur Gra-

---

(1) *Annales de médecine navale*. Décembre 1866, pages 429 à 431, traduit d'un travail du docteur A. Graham.

« ham (1), de regarder leurs îles comme inaptes à produire « le miasme de cette maladie, fait qu'ils sont très opposés à l'admission d'une origine spontanée; ils s'efforcent « universellement de prouver que l'introduction du fléau « a eu lieu par des navires ou par tout autre agent de « transmission. Cette origine, bien qu'hypothétique dans « la majorité des cas, est cependant admise et proclamée « comme expliquant très péremptoirement l'apparition de « la maladie. »

Si la fièvre jaune était importée, on ne constaterait pas que « durant ses épidémies il y a immunité relative en faveur de la population indigène, » ainsi que cela s'observe partout où elle se montre habituellement, elle frapperait tout le monde. Elle ne paraît dans ces localités que pendant les époques où on l'observe sur les côtes d'Amérique.

Il est fâcheux qu'une chronologie complète et exacte de la fièvre jaune ne permette pas de suivre son trajet à travers les contrées qu'elle dévaste habituellement ou celles qu'elle ne visite qu'à des époques périodiques.

En rapprochant les dates précises de ses recrudescences violentes et de ses apparitions sur ces divers points, on pourrait, en remontant ou en descendant le planisphère terrestre, tracer des lignes indiquant le trajet de la marche et de la direction de chaque invasion qui coïncideraient avec celle des diverses branches des courants du Gulf-Stream, qui doivent, certainement, tout en établissant, sur les bords qu'elles côtoyent, une constitution météorologique sympathique au fléau, exercer, en outre, une grande influence sur la transportation de son principe morbigène et même du germe des autres épidémies d'un point à un autre; car s'il est vrai de dire que, dans certains endroits de l'ancien monde, les apparitions de la fièvre jaune ont été souvent précédées de l'arrivée des navires provenant d'un

(1) *Annales de médecine navale*. Décembre 1866, page 430.

point infecté actuellement, il serait aussi rationnel de rechercher les liaisons climatériques établies entre ces deux points, souvent reliés entre eux par les courants de l'Atlantique.

HISTORIQUE MÉDICAL.

DES AUTEURS

QUI ONT ÉCRIT APRÈS LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

La découverte de l'Amérique devança la renaissance des sciences en Europe; pendant les premiers temps, le nouvel hémisphère ne fut exploré que par des moines fanatiques, la plupart dépourvus d'instruction, des bandes de soldats féroces et d'aventuriers.

Les premiers historiens de la conquête, soit qu'ils aient visité eux-mêmes les lieux, ou qu'ils aient recueilli de ceux qui en revenaient les récits qu'ils consignaient dans leurs ouvrages, ne donnent que des relations des faits et gestes des personnages au milieu desquels ils vivaient : Gonçalo Oviédo écrivit en 1547, c'est-à-dire cinquante-cinq ans après l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, *la Historia general de las Indias;* Lopez de Gomara, en 1555, fit paraître son in-folio de *la Historia de las Indias*, Medina-del-Campo, et Pierre Martyr d'Anghiéra (1), lié d'amitié avec le grand navigateur, rassembla les souvenirs de ses conversations avec Colomb, Amerigo Vespucci, Sébastien Cabot et Cortez dans les *Decades Oceanicæ, in Ramisio, Venetia,* 1665, que le

(1) Ce grand homme d'Etat, qui vivait à la cour de Ferdinand et de Charles-Quint, écrivait : « Je ne quitterai plus volontiers l'Espagne aujourd'hui, parce « que je suis ici à la source des nouvelles qui nous arrivent des pays récemment « découverts, et que je puis espérer, en me faisant l'historien de ces grands événements, de recommander mon nom à la postérité. Chaque jour nous apporte « des merveilles nouvelles d'un nouveau monde de ces antipodes de l'ouest qu'a « découvertes un certain Genois (*Christophorus quidam vir Ligur*) envoyé dans « ces parages par nos souverains Ferdinand et Isabelle. » *Opus Epistolarum Petri Martyris Anglerii, Mediolanensis,* 1670.

pape Léon X lisait à sa sœur et à ses cardinaux, prolongeant sa lecture bien avant dans la nuit; enfin en 1601, plus d'un siècle après l'établissement des Espagnols à Haïti, Antonio Herrera publia à Madrid, en quatre volumes in-folio, son *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del mar Oceano.*

A partir de cette époque les écrits sur les îles et le continent du nouveau monde deviennent plus nombreux. Des hommes avides de connaître, de conquérir pour la science, entraînés par cet instinct qui guide l'esprit humain et le pousse à la recherche de l'inconnu, s'embarquent, vont explorer ces terres merveilleuses et ouvrent d'autres voies aux recherches de l'intelligence.

Parmi ces hardis pionniers, nous citerons: le père Joseph d'Acosta, dont l'ouvrage parut en 1519 : *Historia natural y moral de las Indias;* le père Bouton, en 1640; le père Mathias du Puis, en 1652; le père Maurile de Saint-Michel, dans la même année; le père Pellaprat, en 1655; le père Raymond Breton, en 1665; le père Dutertre, en 1667; le père Labat plus récemment, en 1722; et si l'on ajoute aux noms de ces religieux, presque tous Français, qui donnèrent à l'étude les moments de liberté que leur laissait l'exercice d'un ministère, au milieu des maladies, des travaux et des dangers de toutes sortes, les noms des Benzoni, en 1679, de Rochefort (1), en 1658, de Ferreyra de Prosa, en 1694, de Ligon-Richard, en 1697, on complétera à peu près la phalange de ces cou-

(1) Le sire de Rochefort, ministre protestant, secrétaire de Le Vasseur, gouverneur de la Tortue en 1639. Son ouvrage est intitulé *Histoire naturelle et morale des isles Antilles de l'Amérique.* Lyon, 1667, 2 volumes in-12. Il y a une édition plus ancienne et fort rare, imprimée à Rotterdam, en 1665. « Ce livre, « dit Dutertre, dans la préface de son histoire générale des Antilles, fut incon- « tinent présenté à messieurs de l'assemblée des phisiciens, mathématiciens et « astronomes qui, après en avoir loué le discours, remarquèrent qu'excepté les « digressions qu'il a faites, très peu convenables à l'histoire des Ant-Isles, le « vocabulaire de ce bon Père (le père Raymond Breton) et les belles antithèses

rageux chercheurs, qui, les premiers, malgré les témoignages de ceux qui revenaient en Europe épouvantés des désastres auxquels ils avaient failli succomber, ne furent pas arrêtés par l'imminence du danger et l'effroi qu'inspiraient ces îles « qu'on tenait pour perdues et inutiles, « dit Oviédo; ceux qui y étaient n'y restaient qu'avec « grand'peine; » et plus loin il ajoute, en parlant des laboureurs et de leurs familles qu'on envoya à Monte-Christo (1) et auxquels, à cause de leur séjour dans ce pays, « le roi d'Espagne accordait des exemptions et « des faveurs, afin qu'ils pussent habiter ce lieu avec la « protection de Dieu, dont ils avaient besoin pour se « conserver; car cette terre ne pardonne à personne de « ceux qui y viennent et tous doivent être malades au « commencement qu'ils l'habitent (2). »

« L'air de toutes ces îles, écrivait Rochefort, est fort « tempéré et assez sain, quand on y est accoutumé. La « peste y estoit autrefois inconnue, de même qu'en la « Chine et en quelques autres lieux de l'Orient; mais il « y a quelques années que la plupart de ces isles furent « affligées de fièvres malignes, que les médecins tenoient « *pour contagieuses*. Ce mauvais air y avoit été apporté « par des navires qui venoient de la coste d'Afrique; mais « aujourd'hui on n'entend plus parler de semblables ma- « ladies (3). »

Dans tous ces écrits, la fièvre jaune est désignée sous les noms de peste, de contagion, de maladie pestilen-

---

« de ses amis, presque tout le reste estoit si fidèlement retiré de mon livre qu'il « n'a pas même obmis les fautes que j'y avois faites. »

Il ajoute que M. de Poincy, gouverneur de Saint-Christophe, avait obtenu du père Raymond Breton qu'il lui donnât son vocabulaire caraïbe, que le sire de Rochefort, auquel il l'envoya à Rotterdam, plaça à la fin de son ouvrage.

(1) A Haïti.

(2) Oviédo, *Historia general de las Indias*, 1547, in-f°, liv. 5, chap. 4.

(3) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des isles Antilles de l'Amérique*, Rotterdam, 1558, liv. 1, chap. 1, page 3.

tielle. L'ictère y est signalé comme le phénomène le plus apparent, l'état comateux prend le nom de léthargie, et à mesure qu'on interroge les travaux des voyageurs et qu'on s'avance vers le 16e et le 17e siècle, on ne conserve plus de doute sur la nature du fléau; car malgré l'obscurité de la science à cette époque, ils décrivent les hémorragies, le vomissement noir et constatent, surtout, cette préférence redoutable qu'il montre pour les Européens nouvellement arrivés.

Oviédo et Herrera, qui donnent ces détails, remarquent que « les nègres n'étaient point soumis à cette maladie (1), » et ce dernier observe que tandis que les Castillans et les aborigènes étaient en butte à des épidémies meurtrières, la vie des Africains était tellement assurée qu'il eût fallu les tuer « pour qu'ils mourussent (2), » immunité qu'on peut encore démontrer de nos jours.

Du reste, il est incontestable que cette contagion tour à tour désignée aux Antilles sous le nom de peste, de coup de barre, de maladie matelotte, du pays, de la saison, de mal de Siam, de fièvre bilieuse, maligne et pestilentielle, soit la fièvre jaune. Née à Haïti, en 1494, nous la verrons, en 1508, ravager Puerto-Rico, le Darien en 1514, la Barbade en 1647, Saint-Christophe et Sainte-Croix en 1652, la Guadeloupe en 1655, enfin la Martinique en 1669, c'est-à-dire surgissant au milieu des Européens dès les premiers établissements qu'ils fondèrent dans sa zone d'action et pendant ses périodes d'épidémie.

---

(1) Herrera, liv. 3, chap. 15.

(2) M. Calvé, chirurgien de 1re classe, dans son rapport sur l'épidémie qui a ravagé les établissements de Gorée et de Saint-Louis du Sénégal, en 1830, dit positivement que les noirs et les hommes de couleur furent atteints de fièvre jaune en même temps que les Européens. Les noirs eurent beaucoup à souffrir de cette maladie. Pourtant, au Mexique, ceux des terres tempérées, lorsqu'ils viennent à la Vera-Cruz, en sont exempts.

ÉTABLISSEMENT DES EUROPÉENS DANS LES GRANDES ANTILLES.

3 août 1492.

Premier voyage de Christophe Colomb pour aller à la recherche d'un continent nouveau.

Parmi les grandes Antilles, Saint-Domingue ou Haïti, d'abord colonisée, est celle qui toléra le moins la présence des Européens sur son sol. A peine y avaient-ils fondé un premier établissement, que tout à coup une maladie jusqu'alors inconnue éclata parmi eux. Ce fléau vengeur des Indiens, pour lesquels les Espagnols semblaient avoir inventé le raffinement dans les tortures, c'était la fièvre jaune; il opposa à leurs hécatombes humaines des hécatombes plus épouvantables encore, et lorsque les insulaires aux abois pouvaient trouver au fond des cavernes obscures et des falaises escarpées un abri contre les bourreaux et leurs chiens, les Espagnols toujours pressés par le fléau qui les suivait partout, comme l'ange de la colère de Dieu, étaient décimés sous ses coups incessants sans pouvoir opposer aucune défense à ses atteintes.

Nous ne suivrons pas le hardi navigateur génois lorsqu'il partit de Palos, le 3 août 1492, avec trois petits navires montés par quatre-vingt-dix hommes, mal pourvus de vivres et faisant eau après quelques jours de traversée.

Obligé de s'arrêter aux Canaries (îles Fortunées) pour radouber sa flotte et renouveler ses provisions, il quitta Gomère, l'une d'elles, et se dirigea vers l'ouest, muni de l'astrolabe nouvellement perfectionné, au milieu d'un océan vierge, pour aller à la recherche d'une route et de terres

inconnues, sans autres données que celles que lui inspirait son génie.

« En partant du méridien des Açores, Colomb avait « certainement à son bord, dit M. de Humbolt (1), la « carte marine que lui avait laissée en 1477 le Florentin « Paolo Toscanelli, à la fois médecin et astronome.

« Si cependant il avait uniquement suivi la carte de « son conseiller Toscanelli, ajoute le même auteur (2), « il se serait dirigé plus au nord et se serait tenu sous la « parallèle de Lisbonne, tandis que, dans l'espérance « d'atteindre plus vite Zipangou (le Japon), il parcourut « la moitié de sa route à la hauteur de Goméra, et incli- « nant ensuite vers le sud, il se trouva, le 7 octobre 1492, « par 23° 1/2 de latitude. Inquiet alors de ne pas découvrir « les côtes de Zipangou, que, d'après ses calculs, il eût « dû trouver plus rapprochées vers l'est de 216 lieues ma- « rines, il céda, après une longue résistance, aux repré- « sentations du commandant de la caravelle *Pinta*, Mar- « tin Alonzo, l'un des trois frères Pinzon, hommes riches, « d'une haute considération et qui ne l'aimaient guère, et « navigua vers le sud-ouest. Ce changement de direction « amena, le 12 octobre, la découverte de Guanahani (3). »

L'histoire de ce voyage mémorable est du reste populaire; chacun en sait les émouvantes péripéties et a vu Colomb, confiant dans le succès, impassible et fort dans le danger,

---

(1) A. de Humbolt, *Cosmos*, t. 2, page 317.

(2) *Cosmos*, t. 2, page 318.

(3) Aussi prétendait-il, dans le procès célèbre contre lequel eurent « à se dé- « fendre les héritiers de Colomb (1513 à 1515), que la découverte de l'Amérique « lui appartenait à lui seul. Cette révélation, cette voix du cœur, Pinzon en était « redevable à une nuée de perroquets qu'il avait vu voler, le soir, vers le S. O., « pour aller, à ce qu'il supposait, passer la nuit dans les buissons sur la côte. « Jamais vol d'oiseaux n'avait eu de plus graves conséquences. On peut dire que « celui-ci a décidé des premières colonies qui s'établirent dans le nouveau continent « et de la distribution des races romaines et germaniques. » *Cosmos*, t. 2, page 319.

ne recueillir que l'ingratitude de ses contemporains, et je dirai presque l'indifférence de la postérité.

San-Salvador, Saint-Sauveur... c'est ainsi qu'il appela cette île de l'archipel de Bahama, la plus orientale du groupe. Ce nom résume en effet toutes les souffrances de l'homme qui eut assez de foi dans son entreprise pour offrir sa vie comme gage de la réussite : « Si la terre ne « paraît pas dans trois jours, avait-il dit à ses équipages « intimidés par la majesté des solitudes de l'Océan et « menaçant de retourner en arrière, je me livre à votre « vengeance. »

Les insulaires, effrayés à la vue des Espagnols et de ces maisons flottantes, les prirent pour des êtres surnaturels, venant du ciel ; ils s'enfuirent, n'osant pas les attaquer. Quelques-uns d'entre eux furent arrêtés ; on les renvoya comblés de caresses et de présents. Alors toute la nation vint sans armes sur le rivage.

Entraînés par une grande curiosité, par une confiance aveugle, les naturels entrèrent dans le vaisseau et restèrent ébahis à la vue de tout ce qu'il contenait ; ils fêtèrent Colomb et les siens, leur apportant des fruits, du gibier et dressant pour leur repos des lits suspendus qu'ils remplissaient du coton le plus fin.

Après avoir visité Exuma, Isla-Longa, le petit archipel d'écueils dit Los Jumenros, l'amiral remit à la voile le 26, et le 28 octobre il atteignit Cuba. L'étendue de son territoire lui fit croire qu'il avait enfin rencontré le continent nouveau qu'il cherchait, et la persuasion qui le dominait d'être parvenu à l'extrémité orientale de l'Inde explique la dénomination d'*Indiens* qu'il appliqua à la population qui l'habitait. Pierre Martyr d'Anghiéra nous apprend qu'après la découverte de Cuba ce grand homme se figura avoir trouvé l'île d'Ophir, où les vaisseaux de Salomon allaient chercher de l'or ; après avoir exploré tous les contours de cette terre jusqu'au 5 décembre, Colomb

continua sa route, et guidé par les indications de quelques naturels qu'il avait embarqués avec lui, il aperçut les montagnes d'une île nouvelle presqu'aussi vaste que celle qu'il venait de quitter; les Indiens la désignaient sous le nom de Bohio (maison); c'était d'elle, avaient-ils dit aux Castillans, qu'ils tiraient l'or dont étaient formés leurs bijoux. Le 6 décembre 1492, les navires jetèrent l'ancre dans un port de la côte, auquel Colomb donna le nom de Saint-Nicolas, et le même jour, débarquant dans l'île, il en prit possession au nom du roi et de la reine d'Espagne.

Cette île, qu'il appela Española (1), a une longueur de cent soixante-quinze lieues du levant au couchant, sur une largeur moyenne de trente du nord au sud. Elle mesure trois cent cinquante lieues de tour, non compris les anses, et cinq mille deux cents lieues carrées. C'est incomparablement la plus riche et la plus importante de toutes les Antilles; on y trouve des mines d'or (2), d'argent, de cuivre, de fer, d'étain et d'aimant, du cristal de roche, du soufre, du charbon de terre, etc. Sa situation est entre le 17° 55' et le 20° de latitude septentrionale, et entre le 71° et le 77° de longitude occidentale du méridien de Paris.

---

(1) L'île s'appelait Haïti ou Quisquéia, qui voulait dire, dans la langue des naturels, terre montagneuse ou grande terre. Colomb la nomma Espanola, île espagnole, qu'on latinisa Hispaniola. Plus tard la ville de Santo-Domingo étendit son nom à toute l'île, et les Français l'appelèrent Saint-Domingue. Fernand Colomb, dans la vie de son père, dit que l'amiral y aborda le 24 décembre 1492. Ce fut en 1797 que Saint-Domingue reprit son nom primitif de Haïti.

(2) Herrera parle d'un morceau d'or trouvé en 1550 par un des esclaves de Diaz et de Garay, compagnons de Christophe Colomb. Cet homme, dit-il, qui travaillait aux mines, étant un jour à déjeuner sur les bords de la rivière de Hayna, s'avisa de frapper la terre d'un bâton; il sentit quelque chose de fort dur, il le découvrit entièrement et reconnut que c'était de l'or. Un grand cri jeté par l'esclave fit accourir ses maîtres, qui furent aussi étonnés que lui de la grosseur de ce grain d'or. Herrera ajoute que Garay, transporté de joie, fit tuer un porc et le servit à ses amis sur ce grain, qui se trouva assez gros pour le tenir tout entier, et il put se vanter d'être plus magnifique en vaisselle que les rois eux-mêmes.

Saint-Domingue était alors partagée en cinq États indépendants l'un de l'autre, et gouvernés par des caciques; sa population comptait un million d'habitants.

Le premier des cinq royaumes se nommait Magua, ou royaume de la Plaine. Il comprenait ce que l'on a depuis nommé la Vega-Real. C'est une plaine de quatre-vingt-dix lieues de longueur et qui en a dix dans sa plus grande largeur.

Le cacique de Magua se nommait Guarionex, et avait sa capitale dans le lieu où les Espagnols ont bâti la ville de la Concepcion-de-la-Vega.

Le second royaume se nommait Marien. Il comprenait toute cette partie de la côte du nord qui s'étend depuis l'extrémité occidentale de l'ile, où est le cap Saint-Nicolas, jusqu'à la rivière Jaqué ou Yaqui, que Colomb nomma Monte-Christo, et comprenait toute la partie septentrionale de la Vega-Real, qu'on nomme aujourd'hui la plaine du Cap français. C'était au Cap même que Guacanagaric, cacique ou roi de Marien, faisait sa résidence, et c'est de ce nom que ce port a tiré celui d'El-Guaric.

Le troisième royaume, nommé Maguana, renfermait la province de Cibao et presque tout le cours de la rivière Hattibonita ou l'Artibonite, qui est la plus grande de l'île. Le roi se nommait Coanabo. Ce sauvage était lui-même venu en aventurier à Haïti; il était Caraïbe, et son courage l'avait fait choisir par ces insulaires pour leur donner des lois. Sa demeure ordinaire était le bourg de Magua, d'où le royaume avait tiré son nom. Hostile aux Espagnols, il périt victime de la haine qu'il portait aux Européens. Ceux-ci bâtirent, par la suite, la ville de San-Juan-de-Laguana dans le lieu où il faisait sa résidence; mais en 1663 cette ville ne subsistait plus. Les Français ont appelé le quartier dans lequel elle était située la Savane de San-Ovan.

Le royaume de Xaragua était le quatrième. C'était le plus peuplé et le plus étendu de toute l'île. Il comprenait

toute la côte occidentale et une bonne partie de la côte méridionale. Sa capitale, qui se nommait aussi Xaragua, se trouvait à la place de l'ancien bourg du Cul-de-Sac.

Les habitants de ce royaume l'emportaient sur tous les autres par la taille, par la figure, la douceur et l'élégance du langage; on y trouvait plus de noblesse; le roi se nommait Beechio.

Le cinquième s'appelait Higuey; il occupait toute la partie orientale de l'île avec le fleuve Jaqui, lequel lui servait de borne au nord, et le fleuve Ozamo qui lui en servait au sud. Ses habitants étaient plus aguerris que tous les autres habitants de l'île, parce qu'ils étaient souvent obligés de se défendre contre les Caraïbes, qui faisaient de continuelles excursions sur leurs côtes. Leur souverain se nommait Cayacoa. Il mourut peu de temps après l'arrivée des Espagnols. Sa veuve embrassa le christianisme et reçut le nom d'Agnès Cayacoa. Elle ne survécut pas longtemps à son mari et leurs États passèrent à Cotubanama, puissant cacique qui fit son séjour ordinaire aux environs de la presqu'île de Samana, jusqu'à la destruction de son royaume par les Espagnols.

Les habitants d'Haïti prirent la fuite à la vue des Espagnols, et les indigènes de Cuba qui accompagnaient Colomb se refugièrent parmi ces Indiens.

Une jeune femme ayant été arrêtée par les matelots fut comblée de présents, puis étant retournée parmi les siens, elle les engagea à venir au-devant des Espagnols, qu'ils prirent alors pour des êtres divins, comme ceux des Lucayes. Ils allèrent les trouver, les abordèrent avec respect, leur présentant des vivres et les priant de passer la nuit dans leur village. Le lendemain le cacique du canton près duquel étaient mouillés les vaisseaux vint sur le rivage avec une suite nombreuse pour faire des échanges.

Pendant que celui-ci traitait avec les Espagnols, un canot monté d'une quarantaine d'hommes, venant de la Tortue, fit mine de vouloir les attaquer. Le cacique les prit sous sa

protection et parla aux Indiens qui s'en retournèrent dans leur île.

Le 18 décembre, il revint visiter les Espagnols établis sur la plage. Il était porté dans un palanquin et escorté de deux cents de ses sujets nus comme lui. Il monta à bord de l'amiral et entra dans sa chambre pendant qu'il dînait. On le reçut avec égard et on lui présenta du vin. Aussitôt qu'il en eut goûté, il en envoya aux gens de sa suite qui étaient demeurés sur le pont. Il présenta à l'amiral une ceinture assez bien travaillée et deux pièces d'or très minces. En échange il reçut des verroteries dont il fut si satisfait qu'il fit entendre à l'amiral que toute l'île lui était soumise.

Le 24, Colomb fit voile pour Sanita-Puncta et jeta l'ancre à une lieue de distance de la côte. Vers le milieu de la nuit le courant poussa un de ses vaisseaux sur la pointe d'un rocher.

Feignant de céder aux instances du cacique et de lui fournir, au besoin, une force pour se défendre contre ses voisins, l'amiral, avec les débris de ce vaisseau, bâtit un fort, qu'il appela de la Natividad, près du lieu où fut élevée la ville du Cap : il y mit des canons, les plaça sous la protection du cacique et de son peuple, laissa pour le défendre, sous le commandement de Diégo d'Arada, auquel il remit des vivres et des munitions de guerre, trente-huit de ses compagnons qu'il ne devait plus retrouver, et mettant à la voile le 4 janvier 1493, il partit pour l'Espagne, afin d'informer au plus tôt Leurs Majestés Catholiques des découvertes importantes qu'il venait de faire.

Après plusieurs tempêtes, pendant l'une desquelles, persuadé qu'il allait périr, il écrivit, sur deux feuilles séparées, la relation de son voyage, les renferma dans deux barils qu'il livra aux flots, il relâcha en Portugal, passa à Lisbonne le 3 mars, reprit la mer le 15 et arriva à Salles, vis-à-vis de la ville de Huelva, près de Moguer et de Palos, sept mois et onze jours après son départ de ce dernier port.

Lors de ce premier voyage dont l'itinéraire peut être dressé d'après Herrera, Oviédo, Christophe Colomb lui-même et Fernand, son fils, les Espagnols ne séjournèrent que trois mois dans la mer des Antilles. Dans cette navigation, l'amiral avait reconnu l'archipel des Lucayes, parcouru toute la côte septentrionale de Cuba et d'Haïti; il n'eut à déplorer aucune perte parmi les hommes de son équipage. La brièveté des relâches et du séjour à terre, l'exposition de ces endroits, au vent des îles, balayés par des brises fraîches et salubres, durent contribuer à ce résultat.

Deuxième voyage de Christophe Colomb dans le nouveau monde.

1493. — 27 septembre.

Le 27 septembre 1493, Colomb part de Cadix, conduisant cette fois une expédition composée de dix-sept voiles, et plus importante que la première. Il touche en passant aux Canaries, continue vers l'ouest. Au lieu de suivre la parallèle de ces îles comme il avait fait à son premier voyage, il va chercher celles des îles du Cap-Vert et s'y maintient jusqu'au 3 novembre.

Du 3 au 19 novembre 1493.

DÉCOUVERTE DE LA DOMINIQUE, MARIE-GALANTE, LA GUADELOUPE, LES SAINTES, LA DÉSIRADE, MONT-SERRAT, REDONDO, ANTIGUE, SAINT-CHRISTOPHE, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINTE-CROIX, PUERTO-RICO.

Cette direction le porte sur les Antilles, et la première terre qui frappe sa vue est la Dominique, *dies dominica*, car c'était un dimanche. Le 4, il jette l'ancre à Marie-Galante, à laquelle il donne le nom de son vaisseau, puis à l'île de Karahéra, Karukéra ou Quaruquéïra, qu'il nomme

Guadalupe, aujourd'hui Guadeloupe, en souvenir de la promesse faite aux moines de Notre-Dame de Guadalupe, dans l'Estramadure, de donner le nom de leur couvent à une de ses découvertes (1). Ensuite il explore successivement les Saintes, los Santos, ainsi appelées à cause de l'octave de la Toussaint, la Désirade, Mont-Serrat, dont l'aspect lui rappelle Mont-Serrat en Catalogne, Sancta-Maria-la-Redunda, Sancta-Maria-la-Antigua (Antigoa), San-Christophoro, à laquelle il laisse son nom, San-Bartholome (2), San-Martin, Sancta-Cruz (Sainte-Croix), que les insulaires appelaient Ayay. Du 16 au 19 la flotte explora le littoral d'une île, Boriquen, plus tard Puerto-Rico; elle était peuplée de plus de six cent mille Indiens; c'est la plus occidentale de toutes les Antilles. Enfin le 21 novembre Colomb mouilla à Haïti et trouva les établissements qu'il y avait laissés complètement détruits. Les maladies et les Indiens révoltés des cruautés des Espagnols avaient moissonné ses trente-huit compagnons.

Dégoûté de ce lieu, il continua sa route, et conduisant sa flotte, composée de trois grands vaisseaux et de quatorze caravelles, dans un port de la côte septentrionale, près de Monte-Christo, il débarqua, au mois de décembre de la même année, les quinze cents ou même, selon Pierre Martyr, les douze cents Espagnols (3) qui jetèrent les fondements de la première ville bâtie dans le nouveau monde. Ils l'appelèrent Isabella, du nom de la reine d'Espagne. Le lieu qu'ils choisirent est une vaste plaine près d'une rivière qui se jette dans une baie. Cet endroit, sans élévation au-dessus du niveau de la mer, à proximité d'un fleuve, au milieu d'un terrain d'alluvions récents, devait être en-

---

(1) D'autres disent que la ressemblance des montagnes de cette île avec la Sierra-Guadalupe, en Estramadure, engagea Colomb à lui donner ce nom.

(2) En mémoire de son frère Barthélemy.

(3) Pierre Martyr d'Anghiera, *Décades*, 1, liv. 4.

core abandonné après des essais infructueux. En effet, « en 1494, il naquit, dit Oviédo (1), parmi les Espagnols, « une peste et une grande corruption. Elle fut causée par « l'extrême humidité du pays, les hommes qui survécurent « demeurèrent affligés d'infirmités incurables, et parmi « ceux qui retournèrent en Espagne, il y en avait dont le « visage était devenu d'une couleur jaune de safran. Ils ne « tardèrent pas à mourir des maladies qu'ils avaient rap- « portées et qui leur donnaient la couleur de l'or qu'ils « avaient été demander à ces pays éloignés. »

Herrera, dans le 10e et le 12e chapitre du premier livre de son histoire des Indes occidentales, donne des renseignements qui confirment ceux d'Oviédo. « La plupart des « Espagnols, dit-il, devinrent malades tout d'un coup et « il en mourut une quantité par l'effet du changement d'air « et à cause qu'ils manquaient de remèdes nécessaires à « leur maladie et qu'ils travaillaient tous également. « L'amiral ne fut pas plus exempt que les autres (2). » La maladie qu'éprouva Colomb ne fut pas bien grave, puisque au retour d'Alonzo d'Ojéda, qu'il avait envoyé à la recherche des mines d'or, il partit le 12 mars 1494 pour visiter les montagnes de Cibao et prendre possession de ses mines au nom du roi et de la reine d'Espagne. En quittant les mines, où il fit construire un fort dans lequel il mit une garnison de cinquante hommes et leur donna des armes pour se défendre, Colomb retourna à Isabella le 29 du même mois et « trouva ses gens très fatigués; plusieurs avaient « péri, et les autres étaient saisis d'appréhension d'ac- « croître à chaque instant le nombre des morts (3). » De là, il se mit en route le 24 avril pour faire de nouvelles découvertes.

---

(1) Oviédo, liv. 2, chap. 13.
(2) Herrera, chap. 10 et 12, liv. 1.
(3) Herrera, chap. 10 et 12, liv. 1.

Le 5 mai, il vit la Jamaïque, s'y arrêta pour radouber son vaisseau et continua sa route. Pendant cinq jours il explora les parages environnants, donna à une foule d'îles qu'il rencontra sur sa route le nom de Jardin de la Reine, en l'honneur de sa souveraine et de sa protectrice, et retourna dans sa ville d'Isabella où il rencontra son frère Barthélemy, qu'il n'avait pas vu depuis treize ans.

Barthélemy, qu'il avait chargé d'aller solliciter de Henry VII, roi d'Angleterre, l'argent nécessaire à son premier voyage, avait quitté Londres fatigué d'attendre et n'obtenant que des promesses; il s'était rendu à la cour de Charles VIII, où ce roi, en lui apprenant les succès de Christophe, lui avait fait don de cent écus pour aller le rejoindre. Il revenait alors d'Espagne, lui conduisant trois vaisseaux chargés de provisions pour sa nouvelle colonie.

Troisième voyage de Christophe Colomb dans le nouveau monde.

Mars 1496 à mai 1496.

PARTI EN MARS D'HAÏTI, IL ARRIVE EN ESPAGNE EN MAI, REPART DEUX ANS APRÈS, EN MAI 1498, ET MOUILLE A SAINT-DOMINGUE LE 22 AOUT DE LA MÊME ANNÉE.

Le 11 mars 1496, l'amiral résolut de partir afin d'aller demander des secours pour ce premier établissement encore au début; il arriva en Espagne au déclin de mai, et malgré les retards que lui fit éprouver don Juan Rodrigue de Fonséca, depuis archevêque de Burgos, auquel dans sa demande d'approvisionnements ce grand homme, peu fait aux usages serviles, avait négligé de s'adresser tout d'abord, il put, aidé de ceux qui voulaient le bien de la nation, triompher de la haine du ministre et quitta le port de San-Lucas de Barraméda, en Andalousie, à l'embouchure du Guadalquivir, le 30 mai 1498, avec six bâtiments chargés de tout

ce qu'il croyait nécessaire à la prospérité et au bien-être de sa population d'outre-mer.

La terreur qu'inspirait le nouvel hémisphère commença à se répandre et tempéra un moment l'enthousiasme que produisait la facilité de se procurer de l'or. « Aucun vais-« seau, dit Oviédo (1), ne partit d'Espagne pendant le « troisième voyage de Colomb, parce que les hommes qu'il « avait ramenés de Saint-Domingue étaient d'une si mau-« vaise couleur qu'ils ressemblaient à des morts. La terre « des Indes en fut tant décriée qu'on ne trouvait plus « personne qui voulût y aller. Les Espagnols qui en « venaient et que je vis à leur retour en Castille étaient « en effet d'un tel aspect que si le roi m'eût donné toutes « les Indes à condition d'y aller, je n'eusse jamais pu me « résoudre à les acquérir à ce prix. »

31 juillet 1498.

IL DÉCOUVRE LA TRINITÉ, LE CONTINENT AMÉRICAIN QU'IL NE RECONNAÎT PAS, LE 1er AOUT, LE 14 TABAGO ET LA GRENADE, ET, APRÈS AVOIR LONGÉ LA POINTE DE CUMANA, SE DIRIGE SUR HAÏTI.

Colomb se dirigea plus au sud que dans les voyages précédents; son fils raconte que contrarié dans sa marche par des calmes fréquents et par une chaleur excessive, qui avait endommagé la carène de ses navires et gâté ses vivres, manquant d'eau, n'ayant plus qu'une seule futaille pour chaque équipage, il fit vœu de consacrer à la Sainte-Trinité la première terre qu'il découvrirait. Vers midi, le 31 juillet, une vigie de la hune, le matelot Pérès, cria : Terre!... On aperçut alors trois montagnes à l'horizon; frappé du rapport mystérieux qui existait entre le nombre de ces monts et la pensée qu'il avait eue, l'amiral les nomma la Trinidad.

(1) Oviédo, liv. 2, chap. 4.

Le 1er août il en commença l'exploration : en contournant cette île, il remarqua au sud une côte ; c'était celle, basse et presque toujours submergée, qui est entrecoupée par les bouches nombreuses de l'Orénoque. Ne soupçonnant pas qu'il venait de découvrir le continent américain, il prit cette côte pour une autre île, de là son nom d'Isla-Santa. Le 13, il entra dans la mer des Antilles par le détroit qu'il appela Boca-del-Dragon, longea de très près par bâbord une des pointes du continent et la nomma Isla-de-Gracia. Le 14, en sortant du détroit, il aperçut dans le nord et le nord-est deux îles auxquelles il donna les noms de l'Assomption et de la Conception, aujourd'hui Tabago et la Grenade. Le 17, suivant toujours et à peu de distance les plages du continent, si basses qu'il ne les apercevait pas, il découvrit les îles Margarita et Cubaga, célèbres depuis pour la pêche des perles. Déjà, à dater du 16, Colomb, atteint d'ophtalmie, ne pouvait plus observer, et ne voulant pas s'en rapporter à ses pilotes, dans lesquels il avait peu de confiance, il quitta à regret ces parages, où les terres basses qu'on continuait à signaler dans l'ouest réveillaient en lui la pensée du continent qu'il cherchait ; il mit le cap sur Haïti, et, le 23 août 1498, il jeta l'ancre à la pointe Beata.

Découragé par les pertes continuelles qu'éprouvaient les Espagnols à la Nueva-Isabella, l'abandon de cette ville avait été à peu près résolu par le chef lui-même. Son frère Barthélemy, auquel il avait confié ses projets, les mit à exécution, et, s'éloignant de cinquante lieues environ de ce premier établissement, il se dirigea vers un point diamétralement opposé et fonda, en 1494, la ville de Santo-Domingo (1), à laquelle il donna ce nom en mémoire de

(1) Santo-Domingo, bâtie en 1494, fut détruite en 1502 par un ouragan et rebâtie sur la rive occidentale de l'Ozama. Elle était primitivement placée sur la rive est.

leur père Dominique (1). C'est dans ce port que mouilla la petite flotte de Colomb, ainsi que nous l'avons dit, lors de son troisième voyage d'Espagne en Amérique.

La maladie qui avait éclaté parmi les Castillans, deux mois à peine après leur débarquement, et qui les avait contraints d'abandonner Isabella cinq ans plus tard, lorsque cette ville était devenue un foyer d'infection, continuant toujours ses ravages dans leurs rangs, les suivit à Santo-Domingo. Cette peste, cette grande corruption, qui, d'après Oviédo, donnait à leurs visages « une couleur jaune « de safran (2), ou, comme dit Gomara, était un change- « ment de couleur en jaune tel qu'ils paraissaient couverts « de safran, *azafranados* (3), » c'était la fièvre jaune. Sa teinte caractéristique, signalée au début de son apparition par les auteurs que nous venons de citer, de 1494 à 1514, et que nous retrouvons plus tard dans les observations des missionnaires Raymond Breton et Dutertre, à la Guadeloupe, en 1635 (4), de Labat, en 1690, à la Martinique (5), ne laisse plus aucun doute sur sa nature, lorsqu'on reconnaît, en parcourant leurs ouvrages, le vomissement noir et les hémorragies qu'ils rattachent à ce signe spécial.

Dans tous ces écrits, ainsi que dans ceux des voyageurs et des médecins qui parlent de cette maladie, depuis sa première invasion jusqu'à nos jours, la fièvre jaune a différents noms, selon son origine présumée, sa provenance supposée, la forme qu'elle revêt, les victimes pour lesquelles elle montre plus de préférence.

---

(1) Christophe Colomb était fils de Dominique Colomb, fabricant en lainage, qui vivait encore en 1495, et de Suzanne Fontanarossa ; il avait une sœur mariée à un charcutier, Jacques Beverello.

(2) Oviédo, liv. 2, chap. 13.

(3) Gomara, liv. 1, chap. 2, page 14.

(4) Raymond Breton. *Dictionnaire caraïbe*, page 276.— Dutertre, *Histoire générale des Antilles françaises*, t. 2, pages 479 et 480.

(5) Labat, *Nouveau voyage aux îles d'Amérique*, t. 1, pages 408, 435 ; t. 2, pages 2, 113, 208 ; t. 4, page 2.

A Saint-Domingue, ainsi que nous l'avons dit, Oviédo, Herrera, Gomara, Fernand Colomb, la désignent sous le nom de peste, au quinzième siècle; Ligon, Philipp, Warron, à la Barbade, Dutertre et Rochefort à la Martinique, au dix-septième, lui conservent le même nom que celui en usage dans leur pays pour caractériser une mortalité publique.

Rochefort, plus tard, à Saint-Domingue, Hughues en 1691, à la Barbade, Bajon, à Cayenne en 1764, Fermin dans l'année 1763, à Surinam, l'appellent fièvre pestilentielle, putride, bilieuse, maligne et contagieuse.

Le mot de *chapetonade*, dérivé de brigand (*chapeton*), que les Péruviens donnaient aux compagnons de Pizarre, dénomination qui non seulement s'appliqua aux Espagnols, mais encore à tous les Européens arrivant à Saint-Domingue ou sur le continent, fut employé, ainsi que nous l'apprennent Ulloa et Moreau de Saint-Méry (1), pour caractériser la fièvre jaune.

Dans l'Amérique espagnole, on la nommait encore *vomito prieto* ou *negro*, *fiebre amarilla*, *calentura*, soit pour désigner son principal symptôme, le vomissement noir, soit pour dépeindre son aspect au début, cette couleur rouge de la face, des conjonctives et de la peau même, qui précède l'effusion de l'ictère, soit enfin parce que la chaleur paraissait en être la cause; en 1685, lors de l'épidémie qui ravagea l'escadre de l'amiral Francis Drake, à la suite de son expédition à Saint-Domingue, les Anglais lui donnèrent ce nom.

Dans les Antilles, ceux de maladie matelotte, maladie du pays, de la saison, furent la conséquence de la croyance populaire qu'elle n'attaquait que les matelots ou les nou-

---

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*; docteur Juan Ulloa et docteur Ant. Ulloa, *Voyage historique de l'Amerique méridionale*.

veaux arrivants, qu'elle était endémique et ne paraissait que dans l'hivernage.

Peu après l'arrivée de l'*Oriflamme* à la Martinique, en 1685, Labat, Tibault de Chanvalon dans cette colonie, Moreau de Saint-Méry à Saint-Domingue, n'en parlent que sous la dénomination de mal de Siam, qu'elle garde jusqu'à ce que Griffith Hugues, Chisholm, Clarck, Jackson et d'autres lui donnent le nom de *yellow fever*, fièvre jaune, qu'elle porte encore aujourd'hui, et qui est synonyme de *tavardillo* (1), qui, dans la langue castillane, exprime une maladie fébrile suivie de jaunisse (2).

Les causes les plus singulières furent invoquées pour expliquer l'apparition de ces épidémies : d'abord la disette occasionnée par la destruction des cultures aux environs d'Isabella, de la Vega-Royale (3) et de Santo-Domingo, que les Indiens ne voulaient pas laisser à la disposition de leurs ennemis. Cette cause, que signale Pierre Martyr d'Anghiera, laquelle, ajoute-t-il, fut pour les insulaires, qui en devinrent les premières victimes, le résultat de la des-

---

(1) Parmi les médecins anglais et américains, Robert Jakson l'appelle *the concentrated endemic fever ;* Velsh, *the malignant fever ;* Rush, *the malignant bilious fever ;* Vaughan, *the autumnal fever ;* Chisholm, *the malignant pestilential fever ;* Davidge, *the autumnal endemical epidemic fever ;* Chisholm, *the Bullam fever.*

Tomassini, Palloni et autres médecins italiens : *febbre di Livorno, febbre gialla, febbre gialla pestilenziale d'America.*

Enfin Cullen, Sauvage, Bally, Valentin Dufrénil et les médecins français : typhus grave, typhus ictéroïde, *typhus tropicus,* synoque ictéroïde, tritéophie d'Amérique, fièvre jaune, rémittente, contagieuse ou non contagieuse, typhus d'Amérique, fièvre miasmatique nerveuse, gastro-entérite ataxique, adynamique, gastro-entero-céphalite, etc.

(2) Moreau de Saint-Méry rapporte que ce mot était employé à Saint-Domingue et dans l'Amérique espagnole.

(3) Concepcion-de-la-Vega, dont les ruines existent dans les forêts du territoire de la Vega actuelle ; elle fut très florissante jusqu'en 1564, où elle fut renversée par un tremblement de terre ; ses habitants l'abandonnèrent. Avec l'or des mines, on y frappa dans une année, dans son hôtel des monnaies, 240,000 couronnes (crowns).

truction du plus grand nombre par la famine (1), est affirmée par Herrera (2) : « Le défaut de vivres, qui obligea, dit-il, les Castillans à manger quantité de choses visqueuses et qui s'étendit aux Indiens parce qu'ils refusaient de cultiver la terre, leur causa, à tous, des maladies nouvelles. » Le même auteur a soin d'expliquer ce défaut de vivres lorsqu'il dit qu'en revenant de Cibao, le 29 mars 1494, Colomb fut obligé de diminuer la ration des Espagnols, parce que par le manque de soins des capitaines des navires, il y avait eu beaucoup de vivres perdus et que même ceux conservés pendant la traversée ne pouvaient pas se garder longtemps dans le pays, à cause de l'excès de la chaleur et de l'humidité. Il est pourtant plus admissible que ces ravages de cultures par les Indiens n'eurent aucune influence sur la famine des Espagnols et ne leur causèrent à eux-mêmes aucun dommage, car le père Raymond Breton remarque que « les sauvages ne peuvent être affamés, parce que « sitôt qu'ils en aperçoivent le danger ou qu'ils s'en méfient, « ils se retirent dans les montagnes, où ils ont des jardins « pour cette nécessité, outre que s'ils sont au bord de la « mer, ils trouvent, sur les roches au-dessous, des co- « quillages de beaucoup d'espèces, et qu'ils pêchent dans « les rivières des têtards, des écrevisses, de petits escar- « gots qui les font subsister, et connoissent, dans les bois, « des arbres fruitiers et des racines (ignames) qui sont « grosses comme la cuisse et qu'ils mangent (3). » Dans la lettre que Christophe Colomb écrivit en 1498 au roi d'Espagne, il attribue à la subtilité de l'air et des eaux les maladies que ses soldats avaient éprouvées dans les commencements (4); il ne fait point mention dans cet écrit ni

(1) Pierre Martyr d'Anghiera, *Décades*, 1, liv. 4.
(2) Herrera, liv. 1, chap. 2, *Décades*, 1.
(3) Raymond Breton, page 226.
(4) Herrera, liv. 3, chap. 15.

de disette, ni de fatigues occasionnées par les travaux pénibles.

Gomara, en parlant des maladies des Espagnols, dans ces îles, nous apprend « qu'il en est deux qui se sont per-« pétuées, l'une qu'ils ne connaissaient aucunement, c'était « celle des bubons (1), l'autre était un changement de cou-« leur en jaune tel qu'ils paraissaient couverts de safran, « *azafranados*. On pensait que cette couleur leur venait « parce qu'ils mangeaient des couleuvres, des lézards et « d'autres choses malfaisantes auxquelles ils n'étaient pas « accoutumés. » Plus loin, abandonnant cette idée, il attribue, comme Oviédo, la couleur dont se teignait leur corps à la soif de l'or (2).

Herrera, dont nous avons déjà cité l'opinion relativement aux Castillans, « qui devinrent au commencement « tellement jaunes qu'ils paraissaient ensafranés, *aza-« franados*, ce qui dura très longtemps, » signale aussi, comme Gomara, le commerce des nouveaux arrivés avec les femmes insulaires, d'où « les uns et les autres deve-« naient méconnaissables ; de certains boutons leur nais-« saient sur le corps avec de violentes douleurs : cette « maladie était contagieuse (3) et sans remède, et ceux « qui l'avaient mouraient enragés (4). » En outre, il énumère d'autres causes : les travaux qu'exigeait la construction des édifices d'Isabella, la grande différence entre l'air de l'Espagne et celui de Saint-Domingue, les regrets que font naître l'éloignement de la patrie, les délusions de l'avarice et de l'ambition, le défaut de médicaments propices, l'usage inaccoutumé de manioc et enfin la famine.

---

(1) Cet auteur parle de la syphilis, qu'on attribue au nouveau monde.

(2) Gomara, page 14, liv. 1, chap. 2.

(3) Ces auteurs attribuent la syphilis aux Indiens, qui la communiquèrent aux Espagnols.

(4) Herrera, liv. 1er, chap. 2, *Décades*, 1.

Aujourd'hui si on a pu écarter toutes ces causes qui ne peuvent être qu'adjuvantes, l'esprit humain n'est pas plus avancé qu'à cette époque sur la nature du principe qui produit la fièvre jaune. C'est là *le quid divum* ou le *quid ignotum* que l'homme cherche sans cesse dans son orgueil, qu'il essaie en vain de deviner et qu'il nie toujours lorsqu'il ne peut le comprendre.

En même temps que le fléau décimait les Européens, les Indiens succombaient aux atteintes d'un mal non moins meurtrier. « Les insulaires, dit Pierre Martyr d'Anghiera, « périssaient journellement comme si c'étaient des mou- « tons attaqués de pourriture, » et il ajoute « qu'il en mourut cinquante mille (1). » Colomb lui-même « fut étonné de cette mortalité survenue sur les Indiens (2) ; » Jérôme Benzoni, qui constate ce fait, attribue le désastre des Castillans « aux cadavres des Indiens qui étaient épars de « tous côtés dans les champs, et dont la corruption infecta « tellement l'air qu'il en mourut une infinité (3). »

Une maladie qu'on observa plus tard, qui sévissait le long des côtes maritimes de l'Amérique contre les aborigènes seulement et qui épargnait les blancs et leurs descendants créoles, le *matlasahualt*, pourrait expliquer cette léthalité des premiers habitants des grandes Antilles, d'une race identique à celles du continent voisin ; car Torquémada relate qu'en 1545 il en mourut huit cent mille dans une première explosion, et, en 1576, deux millions dans une seconde apparition de cette affection.

Si les causes de la fièvre jaune, que recherchèrent tous ceux qui l'observèrent, sont différemment établies par cha-

---

(1) Pierre Martyr d'Anghiera, *Décades*, 1, liv. 4.

(2) Jérôme Benzoni. *Histoire naturelle du nouveau monde, contenant en somme ce que les Espagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes occidentales*. Extrait de l'italien par Urbain Chauvelon et dédié à Henri III. 1579, liv. 1, chap. 10.

(3) Jérôme Benzoni, liv. 1, chap. 9.

cun des historiens, dans les premiers temps de ses épidémies, toute dissidence s'efface lorsqu'il s'agit de constater son identité dans les diverses localités où elle se montre. Colomb la reconnaît lorsqu'en 1496 il va au pied des montagnes de Cibao visiter les troupes qu'il avait laissées à la Vega-Royale. Il trouva ses soldats découragés et décimés par la même maladie qu'à Isabella : « Cinq cents d'entre eux étaient morts (1). » C'est alors qu'il dispersa ce qui restait dans les villages des Indiens et put ainsi opposer une barrière à la destruction.

En 1495, dans sa relâche à l'île de la Mona, l'amiral tomba malade ; son fils parle de cette léthargie violente dont il fut saisi, de cet état comateux qui lui fit perdre entièrement l'usage de ses sens ; il dit positivement que cette maladie était une fièvre pestilentielle, et qu'il fut pendant cinq mois sans pouvoir se rétablir. Les compagnons du grand navigateur, ajoute-t-il, crurent qu'il allait expirer, et saisis d'effroi ils levèrent l'ancre et s'éloignèrent rapidement de ce funeste rivage (2). La fièvre pestilentielle, c'était le nom employé alors pour désigner la fièvre jaune.

Bientôt ce redoutable fléau se répandit dans tous les endroits habités de Saint-Domingue.

Le XVIe siècle venait de commencer ; Colomb, sept ans après qu'il avait doté l'Espagne d'un empire et le monde d'un nouvel hémisphère, était conduit en Europe sur un vaisseau commandé par Alonzo de Valejoan, au mois d'octobre 1500 ; il y allait cette fois chargé de chaînes par François de Bobadilla. L'histoire dit que le roi et la reine avaient envoyé à l'homme dont la gloire devait illustrer leur règne et empêcher leur nom de s'éteindre dans l'oubli, une lettre lui enjoignant de céder tout crédit et toute autorité à celui-ci, que ses deux frères furent arrêtés et en-

(1) Herrera, liv. 3. chap. 6.
(2) Fernand Colomb, *Vie de Christophe Colomb*, chap. 25 et 58.

chaînés aussi, que « ceux mêmes, dit Charlevoix, qui « devoient leur fortune aux Colomb et ne subsistoient que « par leur faveur, furent les premiers à les insulter, et le « propre cuisinier de l'amiral s'offrit à lui mettre les fers « aux pieds, ce qu'aucun de ses ennemis n'avoit osé « faire (1). »

Lorsque cette grande victime du despotisme royal et de l'intrigue arriva le 25 novembre à Cadix, un pilote du nom d'André Martin, indigné de la position de ce vieillard, quitta secrètement le vaisseau et alla porter ses lettres à la cour. Les souverains daignèrent lui témoigner, ainsi qu'à ses frères, leur mécontentement contre François Bobadilla; mais Rodrigue de Fonséca, son ennemi, lança sur toutes les mers qu'il avait parcourues Américc Vespucé, Ojeda, Alfonso Nino, Yanes Pinçon, Diego de Lopez, Avares de Cabral, Gaspard de Corté-Real, qui tous rapportèrent de ces pays éloignés des notions qui servirent à coloniser l'Amérique.

Quatrième et dernier voyage de Colomb.

1502. Le 9 mai.

IL DÉCOUVRE LA MARTINIQUE ET, APRÈS QUELQUES EXPLORATIONS, RETOURNE EN EUROPE OÙ IL MEURT, AGÉ DE SOIXANTE-NEUF ANS.

En 1502, Christophe Colomb, cédant aux sollicitations de Leurs Majestés Catholiques, qui avaient pensé lui rendre justice et lui donner pleine satisfaction contre ses ennemis en remplaçant Bobadilla par un nouveau gouverneur, Nicolas Ovando, lequel, en outre, devait forcer l'autre à restituer tout ce qu'il avait saisi à l'amiral et enfin annuler son procès et faire celui des rebelles de l'île, partit de Cadix le 9 mai, avec quatre petits vaisseaux. Après trente-sept

---

(1) Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue*, vol. 1, page 198.

jours de traversée, le 15 juin, il découvrit la Martinique et s'y arrêta jusqu'au 17 (1). Suivant certains auteurs, il la plaça sous la protection de Saint-Martin; selon d'autres, ce nom lui vient de Matinina, Madiana, Madanina, Madinina, Mantinino, que lui donnaient les insulaires qui l'habitaient.

Le 29 juin, la petite flotte arriva devant Santo-Domingo. Le gouverneur Ovando, qui y commandait depuis le 15 avril, fit signifier à l'amiral de s'éloigner parce que d'autres navires portant ses ennemis en Espagne étaient encore en rade, et qu'il craignait que sa présence, dans le moment, ne fût une cause de désordres. Colomb, malgré les apparences d'une tempête prochaine, se retira et se mit à l'abri, en faisant prévenir Ovando, qui méprisa ses avis. Les navires furent engloutis avec leurs trésors et ceux qui les montaient. Aussitôt le calme revenu, il mit à la voile dans le dessein d'aborder au continent et de chercher un détroit par lequel on pourrait pénétrer dans les mers du sud et gagner les Indes orientales. Il cingla vers le sud-ouest, parcourut toute la côte de Honduras dans la Nouvelle-Espagne, en prit possession au nom de Leurs Majestés Catholiques, découvrit des mines d'or très riches à Veragua et à Urira, construisit un fort afin d'y établir une colonie, mais manquant de monde pour résister aux Indiens, il abandonna cet établissement, toucha à la Jamaïque pour réparer ses vaisseaux et fit demander des secours au gouverneur de Saint-Domingue, qui les lui refusa comme il avait déjà fait de l'entrée du port; enfin on finit par lui en accorder à la suite d'une révolte de la garnison indignée. Arrivé dans cette colonie qu'il avait fondée, Colomb trouva ses ennemis amnistiés par Ovando. Infirme et malade,

(1) Il est difficile d'admettre pourtant que Colomb, lorsqu'il toucha à la Dominique le 3 novembre 1493, n'ait pas aperçu la Martinique. Sans doute, il aborda sur la côte septentrionale et remonta de là vers la Guadeloupe.

abreuvé de dégoûts, il quitta pour toujours sa ville de Santo-Domingo et partit pour l'Espagne le 12 septembre 1504. Lorsqu'il y arriva, sa protectrice Isabelle était morte ; Ferdinand lui fit des promesses qu'il ne tint pas. Accablé de chagrins, le grand homme succomba le 20 mai 1506, âgé de soixante-neuf ans, à Valladolid, d'où son corps fut déposé dans le Panthéon des ducs d'Alcala, à Séville. Les restes de Colomb, inhumés plus tard dans l'église cathédrale de Santo-Domingo d'après sa volonté, furent transférés après le traité de Bâle, le 22 juillet 1795, par l'Espagne, dans celle de la Havane, à droite du chœur. Moreau de Saint-Méry remarque que : « Il n'est personne qui ne « s'attende à trouver, dans l'église métropolitaine de Santo-« Domingo, le mausolée de Christophe Colomb ; mais loin « de là, l'existence de ses dépouilles mortelles dans ce lieu « n'est en quelque sorte appuyée que sur la tradition (1). »

En 1504 il y avait déjà à Haïti quinze villes ou bourgades toutes peuplées de Castillans, outre deux forteresses dans la province de Hyguei, à la place desquelles on bâtit encore deux autres villes au commencement de l'année suivante. Toutes avaient leurs armoiries dont l'historien Herrera nous a précieusement conservé la description.

D'un million d'Indiens qui existait en 1492, lors de la découverte, il ne restait plus en 1535 que quatre mille : les cruautés d'Ovando et le travail des mines auquel on forçait les indigènes avaient dépeuplé ce pays.

Les Espagnols détruisirent enfin en peu d'années la population des Lucayes, où ils faisaient de fréquentes descentes, emmenant avec eux les insulaires qu'ils prenaient à ces chasses et qu'ils attachaient à leurs exploitations.

Le cacique Henry, ce premier Spartacus de Saint-Domingue, élevé par les religieux Franciscains, rassembla

---

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, vol. 1, page 124.

autour de lui en 1635 ce qui restait des aborigènes, appela les noirs fugitifs et résolut de mourir ou de délivrer les Indiens du joug de leurs cruels oppresseurs. S'il eut la gloire de faire trembler les Espagnols par son courage, de les étonner par sa prudence, il eut aussi la faiblesse de conclure un traité de paix avec eux et de prêter serment de fidélité au roi Charles-Quint, lequel en échange lui conféra le titre de Don.

1508.

ÉTABLISSEMENT DES ESPAGNOLS A PUERTO-RICO SOUS PONCE DE LÉON.

Les conquérants d'Haïti tentèrent d'abord de coloniser les Antilles voisines.

A l'est de cette terre et séparée d'elle par un canal de seize lieues, est une île placée à la même élévation du pôle et s'étendant entre les 47° 30' et 49° 30' de longitude occidentale. Sa longueur de l'est à l'ouest est de quarante lieues, sa plus grande largeur du nord au midi de quinze, et sa circonférence de cent lieues. C'est aujourd'hui Puerto-Rico.

Découverte en 1493 par Christophe Colomb, qui s'y arrêta quelques jours pour en explorer les contours, elle était peuplée de six cent mille Indiens, au rapport des écrivains du temps; il changea son nom de Boriquen pour celui de Saint-Jean-Baptiste.

En 1508, Ponce de Léon, qui commandait dans une des villes de Saint-Domingue, alors Española, ayant appris de quelques insulaires de Saint-Jean-Baptiste qu'il y avait beaucoup d'or dans leur pays, demanda au gouverneur général la permission d'aller visiter cette île, qu'on semblait avoir oubliée depuis quinze ans. Il fit équiper une caravelle, s'y embarqua avec des soldats armés et descendit sur la côte, où le cacique, émerveillé de l'arrivée de cet

officier, ne crut mieux lui prouver son attachement et son admiration qu'en faisant précéder son nom d'Aguaynaba de celui de Jean-Ponce ; il conduisit les Espagnols dans toutes les parties de l'île et sur le bord de deux rivières dont le sable était mêlé de beaucoup d'or. Certain de la valeur de ce métal, Ponce laissant une partie de ses gens avec les aborigènes, retourna à Haïti annoncer ces richesses au chef de la colonie, et sollicita en récompense le gouvernement de Boriquen. Il fit un armement considérable aussitôt qu'il l'eut obtenu, et partit pour cet endroit ; mais en y débarquant il n'y retrouva plus le débonnaire Aguaynaba qui était mort et auquel avait succédé son frère. Le nouveau cacique, devinant des tyrans et peut-être des bourreaux dans ces hommes qui paraissaient vouloir les dominer, leur fit mauvais accueil, et lorsque ses sujets eurent acquis la certitude de leur asservissement, ils se révoltèrent contre le joug injuste qu'on venait leur imposer. Ces sauvages ignorants, malgré leur désir de purger le sol de la patrie et de repousser l'esclavage, n'osèrent résister à des étrangers que dans leur croyance naïve ils prenaient aussi pour des êtres extraordinaires. Ce ne fut qu'après avoir noyé un d'eux qu'ils purent se convaincre que les Castillans étaient des mortels. Ils essayèrent alors de se défendre, mais ils succombèrent tous comme leurs frères de Quisquéia. Ponce les poursuivit dans leur retraite, au fond des forêts les plus obscures, et aujourd'hui lorsqu'on redit les atrocités qui furent commises contre ces malheureuses populations qui ne demandaient qu'à aimer et à servir, qui auraient pu donner de bons chrétiens à Dieu et de fidèles sujets au roi d'Espagne, l'esprit se refuse à les croire, et pourtant des apologistes de ces débauches de cruauté nous ont transmis les relations de tueries, d'auto-da-fé et de chasse aux Indiens, où des chiens à qui on allouait la solde d'arbalétrier, la plus forte attribuée aux simples soldats, tels que le fameux Becerillo appartenant à Sancho de Arango, ainsi que

ceux de Pizarre et de Cortez, étaient repus, après l'hallali, de la chair des infortunés qu'ils avaient étranglés.

Les insulaires disparurent tous au travail des mines. Les premiers établissements ne furent fondés qu'à grand'peine; la fièvre jaune, qui sévissait en 1508 à Santo-Domingo, avait suivi les Espagnols dans leur immigration; ils furent obligés de renoncer à l'achèvement de la ville de Capara. L'historien Herrera nous apprend que cette ville ainsi qu'une autre (1) qu'on tenta de construire furent délaissées à cause de l'insalubrité de l'air dans ces endroits (2). Les mêmes circonstances rapportées par Oviédo s'opposèrent à la prospérité de ces deux cités. « Tous les hommes, dit-il, « devinrent pâles et malades; on ne pouvait élever les « enfants qui refusaient le sein maternel et dont la mort « s'annonçait par la mauvaise couleur qu'ils prenaient. « On fut d'abord obligé d'abandonner ce lieu et de tâcher « d'en découvrir un autre moins insalubre (3). »

Gomara cite « parmi les maladies que les Espagnols ont « éprouvées dans les îles, » celle qui produisait chez eux un changement de couleur jaune tel qu'ils paraissaient ensafranés, *azafranados,* expression employée par Herrara (4); il fait cette remarque à propos d'Isabella et d'Antiquaria, situées sur l'isthme du Darien, où il signale en outre le coma, et dit que « dans cette dernière ville les Espagnols « devenaient tout jaunes (5); c'est là qu'en un seul mois « sept cents hommes moururent de léthargie et par la « disette (6), lorsque Davila y conduisit en 1514 une expé- « dition très considérable, au rapport d'Herrera. »

---

(1) Puerto-Rico changea plusieurs fois de situation et fut érigée en évêché en 1512 par le pape Léon X, sous la métropole de Saint-Domingue.

(2) Herrera, livre 3, chap. 4.

(3) Oviédo, liv. 16, chap. 3.

(4) Herrera, liv. 1, chap. 2, *Décades,* 1.

(5) Gomara, liv. 1, chap. 2, pages 14, 38; liv. 3, chap. 17.

(6) Herrera, liv. 10, chap. 14.

Enfin Benzoni, qui donne aussi des détails sur les désastres du Darien, ajoute « qu'il est très remarquable « qu'il en fut ainsi des deux premiers établissements de « Puerto-Rico et de ceux de la Jamaïque et de Saint-Do- « mingue; dans cette dernière île la ville d'Isabella fut « abandonnée en 1498 pour celle de Santo-Domingo (1). »

Tous ces auteurs étaient déjà familiarisés avec le fléau du nouveau monde, ils reconnaissaient et redoutaient ses atteintes, qu'ils savaient invincibles.

En 1512, Puerto-Rico, fondée par Ponce de Léon sur le bord de la mer, dans un endroit fort commode pour les vaisseaux, était assez peuplée; ce nom servit bientôt à désigner l'île entière, comme Santo-Domingo pour Española; elle perdit alors celui de Saint-Jean-Baptiste.

Les Espagnols, absorbés par la conquête du continent, négligèrent pendant longtemps cette Antille, qui put se suffire à elle-même par la fertilité de son territoire, coupé de montagnes et arrosé par un grand nombre de ruisseaux. Ne se trouvant pas sur le passage des galions qui rapportaient en Europe l'or du Pérou et du Mexique, elle resta longtemps dans un état équivalent à une ruine complète.

1511.

ÉTABLISSEMENT DES ESPAGNOLS A CUBA SOUS LES ORDRES DE DIEGO VELASQUEZ.

Cuba fut la troisième des grandes Antilles où s'établirent les Espagnols après Puerto-Rico. Elle est à trente lieues du golfe du Mexique et se trouve séparée de la terre ferme par un détroit d'environ soixante-cinq lieues, un autre ca-

---

(1) Benzoni, *Histoire naturelle du nouveau monde, contenant en somme tout ce que les Espagnols ont fait jusqu'à présent aux Indes occidentales.* Extrait de l'italien par Urbin Chauvelon et dédié à Henri III, 1579, chap. 19 et 29, pages 73 et 368.

nal à peu près de la même largeur s'étend entre elle et la presqu'île de la Floride, au nord, et un autre, d'environ quinze lieues à l'est de Saint-Domingue. Elle a au sud la Jamaïque, dont elle est séparée par un canal de quarante lieues.

Découverte le 27 octobre 1492, Colomb y aborda le lendemain dans le port de Baracoa, et lui donna le nom de Juana; plus tard elle reçut celui de Fernandine, en 1514, en honneur de Ferdinand, roi d'Espagne, mais le nom primitif de Cuba prévalut.

Les premiers habitants, au rapport d'Herrera, cultivaient la terre et se nourrissaient de maïs. L'amiral y retourna le 7 juin 1494, près de deux ans après. On dit que le cacique, touché de la grandeur de notre religion, dont il venait de contempler la majesté des cérémonies, fit comprendre à Colomb qu'il croyait à l'immortalité de l'âme, et sur l'assertion que celui-ci lui donna qu'il venait pour le protéger contre les Caraïbes, leurs ennemis, il versa des larmes de joie et répondit en pleurant que si son affection pour sa femme et ses enfants ne le retenaient, il irait en Castille vivre parmi des hommes qui paraissaient si amis de l'humanité; il leur fit des présents et fléchit le genou devant eux, en leur demandant s'ils venaient du ciel. Colomb quitta ces parages, les Espagnols y firent quelques voyages sans s'y arrêter. En 1508, le roi d'Espagne se plaignit de la négligence qu'on avait mise à s'assurer si Cuba était une île ou une partie du continent. D'Ocampo, un de ceux qui avaient accompagné Colomb, après huit mois de navigation, certifia que Cuba était bien une île et revint après s'être arrêté à Puerto-de-Carenas, depuis la Havane.

Ce ne fut qu'en 1511 que don Diego Colomb, gouverneur d'Amérique pour le roi d'Espagne, craignant que la cour ne fît peupler cette île et ne la séparât de son gouvernement, confia à Diego Velasquez, un des plus riches habitants de Saint-Domingue, le soin de la coloniser.

Franchissant les quinze lieues qui séparent cette terre de Cuba, il fit son débarquement vers la pointe de Mézi. Un caciqué du nom de Hathuey s'était établi sur cette terre. Il était né à Haïti; connaissant les Espagnols, il redoutait leur approche et les fuyait aussi; après avoir engagé ses sujets à jeter à la mer tout l'or qu'ils pourraient trouver, et autour duquel ils dansèrent toute une nuit pour se rendre favorable ce métal qu'ils croyaient le Dieu des Castillans, ils voulurent s'opposer à leur débarquement; mais dispersés à coups d'arquebuse, les Indiens se réfugièrent dans les bois. Le cacique saisi fut brûlé vif. « Tandis qu'il étoit au « milieu des flammes, dit Las-Casas, attaché à un pieu, « un religieux de l'ordre de Saint-François, très saint et « très vertueux, se mit en devoir de lui parler de Dieu et « de notre religion, et de lui expliquer quelques articles de « la foi catholique dont il n'avoit jamais entendu parler, lui « promettant la vie éternelle s'il vouloit croire, et le mena- « çant des supplices éternels s'il s'opiniâtroit à demeurer « dans son infidélité. Hathuey, après y avoir fait quelque « réflexion, autant que le lieu et la situation où il se trou- « voit le lui pouvoit permettre, demanda au religieux qui « l'exhortoit si la porte du paradis étoit ouverte aux Espa- « gnols; et comme il lui eut répondu que les gens de bien « pouvoient espérer d'y entrer, le cacique, sans délibérer « davantage, répondit qu'il ne voulait point aller au ciel, « de peur de s'y trouver dans la compagnie des gens aussi « méchans et aussi cruels qu'étoient les Espagnols, et « qu'il aimoit beaucoup mieux aller en enfer, où il seroit « délivré d'une vue si importune (1). »

Cuba était la seule route pour les vaisseaux qui se rendaient du Mexique en Europe: la Havane fut bâtie pour

---

(1) *Relations des découvertes et voyages que les Espagnols ont fait dans les Indes, avec les cruautéz qu'ils ont exercées sur les habitants du nouveau monde.* Amsterdam, 1708, page 28.

les recevoir. Les bâtiments expédiés de Porto-Bello et de Carthagène y relâchaient pour se réunir en convois, se défendre contre les corsaires et les flibustiers. Les campagnes leur fournissaient des vivres et recevaient de l'or en échange.

1509.

ÉTABLISSEMENT DES ESPAGNOLS A LA JAMAÏQUE SOUS DIÉGO, FILS DE COLOMB.

Lors de son retour à Haïti, le 14 novembre 1493, Colomb, ainsi que nous l'avons vu, y jeta les fondements de la première ville que les Européens aient élevée dans le nouveau monde, et partit de là, au mois de mars de l'année suivante, pour aller à la recherche de nouvelles terres.

Le 5 mai 1494, se trouvant par le 17° et le 18° de latitude septentrionale, il vit devant lui, à l'entrée du golfe du Mexique, une île aussi étendue que Cuba, Puerto-Rico et Saint-Domingue et qui devait, avec elles, compléter le groupe des quatre grandes Antilles. Elle était à vingt lieues au midi de la première et à trente lieues à l'ouest de la partie la plus occidentale de cette dernière. Cette île était la Jamaïque.

Une population nombreuse de naturels d'un caractère doux et paisible l'habitait; elle subit facilement l'influence de ces étrangers qui l'attirèrent à eux par des caresses et des présents distribués à leurs chefs. Colomb y avait jeté l'ancre pour radouber son vaisseau; il obtint pour lui et pour ses compagnons la permission d'habiter cette île, et ses réparations terminées, il se remit en route.

En 1502, Colomb y retourna et lui donna le nom de San-Iago, Saint-Jacques en français, James en anglais, d'où est venu celui de Jamaïque.

Ce ne fut qu'en 1509 que les Espagnols vinrent s'y établir; ils firent alors des aborigènes ce qu'ils en avaient fait dans

les autres îles, ils les exterminèrent, et ceux qui purent échapper à la mort ne trouvèrent de refuge que dans les montagnes Bleues, inaccessibles à leurs ennemis, ou dans les profondeurs de leurs épaisses forêts.

Dans un espace de temps assez court, ils y bâtirent trois villes, et de même qu'à Saint-Domingue et à Puerto-Rico, elles furent successivement abandonnées. La fièvre jaune, au rapport de Benzoni, les chassa de Séville; sur la côte nord, ils allèrent plus loin sur le même littoral poser les bases de Mélilla, que Laët prétend avoir été bâtie par Colomb (1). Le fléau les poursuivant toujours, les décima. Attribuant les ravages de la maladie au mauvais air et à l'influence des lieux, ils s'enfuirent en toute hâte de cette ville à peine commencée et crurent être mieux placés sur la côte sud, où ils jetèrent les fondements d'Oristan, qui eut le sort de ces deux premières cités. L'épidémie parut enfin cesser graduellement. Diégo, fils de Colomb, venait de commencer les travaux de San-Iago de la Vega (Saint-Jacques de la Plaine), dont la position était préférable, et il put terminer cette ville où se réunirent les habitants de Séville et d'Oristan.

« Diégo fut le premier gouverneur de la Jamaïque, et « en même temps, seigneur et propriétaire de la plus « grande partie de l'isle.

« Les Espagnols aimoient le séjour de San-Iago et s'at- « tachèrent particulièrement à rendre les environs aussi « utiles qu'agréables; mais ils ne pensèrent à l'établis- « sement d'aucune manufacture ni d'aucun commerce. Ils « vivoient nonchalemment dans les villes de ce que les « esclaves leur apportoient de leurs stanchas ou de leurs « plantations; ils vendoient aux maîtres des navires qui

(1) Il y a beaucoup d'apparence que ce furent son fils et ses frères qui commencèrent, après sa mort, l'établissement des Espagnols à la Jamaïque et qui jetèrent les fondements des trois villes mentionnées ci-dessus.

« venoient dans l'isle une petite quantité de sucre, de « tabac, de chocolat, de poivre, etc. Cependant, pour « acquerrir la possession d'un lieu qu'ils ne se donnoient « pas la peine de cultiver, ils massacrèrent soixante mille « Indiens naturels de l'isle.

« Dom Pedro de Squibello, que Diégo avoit nommé son « lieutement, eut beaucoup de part à la destruction des « anciens habitants. L'évêque de Chiapa rapporte des traits « de sa cruauté qui ne peuvent être lus sans horreur.

« Les Espagnols restèrent paisibles possesseurs de la « Jamaïque jusqu'en 1596, que le chevalier Anthoni Shirli, « qui avoit croisé longtemps sur les côtes du continent de « l'Amérique, vint faire une descente dans l'isle, la pilla « et se retira.

« En 1635, les Anglois firent une autre descente, prirent « la ville de San-Iago, la pillèrent et ne se retirèrent « qu'après s'être fait payer une grosse somme pour le ra- « chat de la ville.

« Après ces deux visites les Anglois laissèrent les Es- « pagnols tranquilles jusqu'en 1655, qu'ils revinrent, au « mois de mai, attaquer la Jamaïque avec des forces con- « sidérables. Les Espagnols, se trouvant hors d'état de « leur résister, abandonnèrent la ville de San-Iago et se « retirèrent dans les montagnes avec toutes leurs richesses « d'où ils harcelèrent les Anglois; mais ne pouvant se sou- « tenir dans cet état, ils prirent le parti de se retirer dans « l'isle de Cube, laissant après eux leurs mulâtres et leurs « nègres pour fatiguer l'ennemi par leurs attaques et con- « server la possession de l'isle jusqu'à leur retour.

« Le vice-roi du Mexique ayant appris leur fuite, leur « envoya l'ordre de retourner à la Jamaïque, leur pro- « mettant des hommes et des munitions pour les soutenir.

« En conséquence ils revinrent dans l'isle s'établir dans « la partie nord, et se fortifièrent dans une place nommée « San-Choreras.

« Pendant ce temps les Anglois s'étendirent dans toutes « les parties du sud et du sud-est, et firent un établis- « sement et des plantations dans le quartier de Port-Mo- « rant.

« Peu de temps après, Cromwell leur envoya des forces « considérables pour assurer la possession de cette isle, « et en chassa les Espagnols qui, après avoir reçu quelques « secours, s'étoient assez bien fortifiés à Rio-Nuevo, dans « le canton de Sainte-Marie; mais les Anglois ne tar- « dèrent pas à les y attaquer (1) et les forcèrent. Les autres « postes espagnols furent attaqués de même et détruits, « et le reste des Espagnols qui purent échapper prirent le « parti de s'embarquer et d'abandonner l'isle.

« Enfin les Espagnols ont cédé la Jamaïque aux Anglois (2). »

Lind (3), en parlant de cette colonie, nous dit que : « Quoiqu'elle soit actuellement plus saine qu'elle ne l'étoit « ci-devant, néanmoins les fièvres et le flux la dévastent « encore pendant certains mois, et il est des années où ces « maladies forment des épidémies très meurtrières. »

Les chroniques anglaises relatent que, dès 1691, une maladie introduite à la Jamaïque avait considérablement réduit le nombre de ses habitants; qu'en 1692 le tremblement de terre de Port-Royal fut suivi d'une contagion apportée des petites Antilles et de Saint-Domingue.

« Une personne très judicieuse (c'est Lind que je cite),

---

(1) Le colonel Doyley fut celui qui attaqua les Espagnols sur les bords de Rio-Nuevo, et secondé par les esclaves de ces malheureux il les massacra sans distinction d'âge ni de sexe. Edward Bryan dit : « Que le caractère mou et efféminé « des Espagnols de la Jamaïque ne laissent pas l'ombre d'une excuse aux Anglais « qui les ont conquis pour l'inhumanité avec laquelle ils les ont traités. » Il est vrai qu'ils avaient été aussi cruels à l'égard des Indiens.

(2) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglais*, Paris, 1758, pages 3, 4, 5, et 6.

(3) Lind, *Essais sur les maladies des Européens dans les pays chauds et les moyens d'en prévenir les suites*, traduction, Paris, 1785, t. 1, page 287.

« qui pendant longtemps a habité la Jamaïque, a eu la com-
« plaisance de me communiquer l'observation suivante :
« Souvent j'ai vu les pauvres matelots attachés au ser-
« vice de la marine marchande se guérir de la fièvre jaune
« uniquement au moyen de l'air frais de la mer qu'ils res-
« piroient continuellement et librement dans un vaisseau
« ancré à une certaine distance du rivage. Ils y manquoient
« de tout ce dont on peut avoir besoin quand on est malade,
« même des choses de première nécessité. L'eau froide étoit
« la seule boisson dont ils pussent faire usage, et la plu-
« part du temps on en voyoit qui n'avoient point de lits. Ils
« se rétablissoient malgré cela, tandis que les gens aisés,
« nouvellement arrivés d'Angleterre, qu'on enfermoit à
« Kingston ou à Port-Royal, dans des chambres étroites et
« étouffantes, succomboient à la maladie ; leur sang étoit
« totalement dissous et s'échappant par tous les pores. La
« chaleur excessive des appartements avoit produit chez
« ces derniers une putréfaction universelle même avant
« la mort (1). »

ÉMIGRATION DES ESPAGNOLS DES GRANDES ANTILLES VERS LE CONTINENT AMÉRICAIN.

Le courant de l'immigration porta les Espagnols, après la colonisation des grandes Antilles, vers le continent, près de l'isthme de Panama. Herrera nous apprend que « Davila, en 1514, ayant conduit au Darien une expédition « très considérable, la plupart des nouveaux venus tom- « bèrent malades. Il en mourut si grand nombre, chaque « jour, qu'on en enterrait une quantité dans la même fosse, « et s'il arrivait qu'elle ne fût pas pleine, on ne la fermait « pas, parce qu'on était assuré qu'en peu d'heures, il en « périrait assez pour la remplir. En un seul mois sept cents « hommes moururent de léthargie et par la disette. Davila,

(1) Lind, t. 1, pages 290 et 291.

« voyant les ravages de la maladie, sortit de la ville d'après « l'avis des médecins et fit camper les Espagnols sur les « bords du fleuve Coroban, où l'on prétendait que l'air « était meilleur; mais le mal continua ses progrès malgré « ce changement de lieu, et Davila lui même en fut « atteint (1). »

Benzoni (2) rapporte que « quatre ans après la fondation « du Darien la ville fut abandonnée, parce que l'on croyait « que les causes de cette calamité étaient locales. La popu- « lation se dirigea vers Panama, s'y établit et vit la mala- « die la décimer encore . » Herrera porte à plus de 40,000 le chiffre des Européens qui périrent à Panama avant qu'on eût achevé la conquête du Pérou et dans la ville de Nombre-de-Dios (3).

La prospérité de Saint-Domingue commença à décroître. « La ruine de l'île fut aussi rapide que ses progrès (4). « Après la persécution de Colomb par Bobadilla et dont « on vit résulter, contre le vœu d'Isabella et de Ferdi- « nand, la servitude des Indiens et leur répartition entre « les habitants pour le travail des mines, où la plupart « trouvèrent la mort, Ovando, successeur de Bobadilla, « n'ayant fait que surpasser ses crimes, la colonie se « trouva livrée aux factions et en proie aux guerres ci- « viles, que les quatre religieux envoyés par le cardinal « Ximénès n'eurent pas le talent de faire cesser.

« Les Indiens, victimes de la plus horrible avarice, « fuyaient en gagnant le continent et d'autres îles propices; « d'autres périssaient de la petite vérole, maladie qu'ils « ignoraient avant la découverte, qui en fit périr près de « trois cent mille en peu de temps. Avec la disparition des « Indiens arriva celle du produit des mines, qui avaient

(1) Herrera, liv. 10, chap. 14.
(2) Benzoni, liv. 1, chap. 9 et 29, pages 73 et 368.
(3) Herrera, liv. 3, chap. 4.
(4) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, page 137.

« fourni au trésor public jusqu'à six millions de droit de « quint par an.

« Les nouvelles conquêtes et les nouveaux établisse- « ments vinrent encore dépeupler Saint-Domingue. Mar- « cello de Villalobos, l'un des auditeurs, en tira les colons « qui allèrent s'établir à la Marguerite. Dans la même « année, Rodrigue de Bastidas en partit avec une escadre « pour aller peupler la côte de Sainte-Marthe, dont il « avait été nommé gouverneur; le Mexique et le Pérou « épuisèrent l'île. François de Montejo en tira de quoi for- « mer les établissements de l'Yucatan; Lucas Balquez de « Ayllon et Pamphile de Narvaez, ce qui leur fallait « pour ceux des deux Florides, et Héridia, pour ceux de « Carthagène. Les habitants les plus riches étaient ceux « qui quittaient les premiers, à cause des dissensions in- « testines. En vain une ordonnance du conseil des Indes « du 16 décembre 1526 prohiba les émigrations; comme elle « exceptait les cas de conquête et de nouvel établissement, « à la charge de remplacer les colons qu'on prendrait, « les levées continuèrent et le remplacement n'eut jamais « lieu (1). »

Les anciens conquérants désertaient le sol que dévastaient les épidémies de petite vérole, du sarampion, espèce de rougeole très dangereuse, de dysenterie jointe à la fièvre jaune, et des tremblements de terre qui le jonchaient des débris des cités, pour aller à la suite de Cortez et de Pizarre. Hernandez de Cordoue, partant de Cuba le 8 février 1517, avait exploré le Yucatan. Après sa mort, à la Havane, Grijalva, suivant la route tracée par Hernandez, était arrivé presque dans l'empire de Montézuma et avait ouvert le chemin du Mexique à ces deux capitaines; aussi les villes de Salvatierra, de la Savonna, de Jaquino, de

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, pages 137, 138 et 139.

San-Juan, de la Magnana, de Bonas, de Buenaventura, de Larez, de Guhaba, de Puerto-Real, virent-elles considérablement diminuer leurs populations.

Ce fut après cent vingt ans de dominationà Saint-Domingue, cette métropole du nouveau monde, que « vers « 1630, une poignée d'Anglais, de Français et d'autres « Européens vinrent les forcer à combattre. Malgré le « nombre et les efforts des premiers conquérants de l'A- « mérique, pendant plus de cinquante années, malgré des « succès qui semblaient même quelquefois avoir anéanti « leurs ennemis pour jamais, il leur a été impossible de se « soustraire à la nécessité de partager l'île de Saint-Do- « mingue avec les Français (1). »

En 1551, Saint-Domingue fut attaqué par les Anglais sous les ordres de Guillaume Ganson; ils avaient une forte escadre et deux mille hommes de débarquement.

En 1586, ils pillèrent sa capitale et cinq ans après leurs corsaires dévastèrent la ville de Yuguana.

Depuis la découverte du nouveau monde, il s'était écoulé plus d'un siècle, et aucun peuple de l'Europe n'avait tenté de s'établir aux Antilles. Les Castillans s'étaient jetés dans le Pérou et le Mexique, où les attiraient les riches mines d'or et d'argent; ils dédaignaient les îles, que par dérision ils nommaient les Cayes, lorsqu'en 1625 les Français et les Anglais arrivèrent à Saint-Christophe.

Déjà s'était formée la redoutable association des frères de la Côte, composée de flibustiers et de boucaniers; ces rudes écumeurs de mer, commandés par des chefs dont les noms sont restés à jamais célèbres dans l'histoire, poursuivirent les Espagnols sur terre et sur mer, finirent par s'établir sur la côte septentrionale de Saint-Domingue, en 1625, et peu à peu parvinrent à en chasser la plus grande partie des îles qu'ils habitaient.

---

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, pages 1 et 2.

Ici s'arrête ce que nous avions à dire de l'origine de la fièvre jaune dans les grandes Antilles. Son identité est constatée par tous les auteurs qui en ont parlé dans les premiers temps de l'arrivée des Européens en Amérique : quoiqu'ils ne lui donnent aucun nom spécial, ils s'accordent entre eux dans les descriptions qu'ils en font. Si elle est désignée à cette époque par Herrera, Fernand Colomb, Oviédo, Gomara et tant d'autres, sous le nom de peste, de maladie pestilentielle, de léthargie, nous verrons, en ouvrant l'histoire des petites Antilles, que Raymond Breton, Mathias du Puis, Maurile, Dutertre, etc., l'appellent fièvre pestilentielle, contagion, coup de barre, jusqu'à ce que, deux siècles après, Labat lui donne le nom de mal de Siam, qui est dû à une erreur, et que de nos jours, on n'ait trouvé d'autre synonymie que celle de fièvre jaune.

Du reste, nous la verrons reparaître à Saint-Domingue, à Porto-Rico, à la Jamaïque, après des périodes où elle semble avoir disparu, exercer ses ravages dans toutes les autres îles des Antilles, et, à dater du commencement du XVIIe siècle, y décimer les colonies venant d'Europe. Plus tard enfin, nous la suivrons au milieu des escadres et des armées destinées à conquérir les unes et à défendre les autres.

Pendant ce temps les races se succèdent et se mêlent; son action est alors nulle sur celles descendantes des Européens ou nées de leurs relations avec les femmes d'Afrique, et surtout sur les noirs eux-mêmes. Tous ils deviennent réfractaires à ses atteintes. Son cercle, dans l'archipel, n'embrasse que les nouveaux arrivés du continent, Européens, ou ceux qu'elle a épargnés jusque-là et que le peu d'habitude du climat expose à son action.

Ce n'est que vers la fin du XVIIe siècle que la fièvre jaune passe des Antilles dans l'Amérique du Nord, pour envahir les contrées qui forment aujourd'hui les États-Unis.

ÉTABLISSEMENT DES EUROPÉENS DANS LES PETITES ANTILLES.

1625 à 1639.

Saint-Christophe.

LES FRANÇAIS ET LES ANGLAIS S'Y ÉTABLISSENT SOUS LA CONDUITE DE D'ÉNAMBUC ET DE WAERNARD.

Les premiers établissements des Français et des Anglais dans les Cayes, comme les appelaient les Espagnols, se firent d'abord à Saint-Christophe en 1625. Pourtant, ces derniers avaient déjà fondé une ville à la Barbade trois ou quatre ans auparavant.

Saint-Christophe est situé par 17° 25' de latitude septentrionale et par 64° 55' de longitude occidentale du méridien de Paris. Il est distant d'Antigue de trente lieues, de Saint-Barthélemy de vingt-cinq et de Montserrat de vingt-quatre. Sa longueur est de neuf lieues, sa largeur de trois, sa circonférence de vingt lieues.

« L'intérieur de l'isle est rempli de hautes montagnes « qui, s'élevant les unes sur les autres, forment une pers- « pective des plus agréables, d'autant qu'elles sont toutes « couvertes de verdures et de bois de toute espèce. Du « pied de ces montagnes, il sort une quantité de sources « et de ruisseaux qui viennent arroser la plaine qui est entre « elles et la mer, et contribuent beaucoup à la fertilité du « terrain et à la salubrité de l'air ; mais toutes ces rivières

« n'ont pas de l'eau toute l'année, la plus grande partie ne « sont que des torrents ou des ravines qui assèchent en- « tièrement dans les temps de sécheresse (1). »

Découverte le 8 novembre 1493, Christophe Colomb lui donna son nom, San Christophoro; elle était habitée par des Caraïbes, qui la nommaient dans leur langue Liamaïga. Les Espagnols n'y firent aucun établissement.

D'Énambuc, cadet de la maison de Vaudrocques Diel, en Normandie, capitaine entretenu de la marine du Ponant, partit en 1625 de Dieppe, sur un brigantin armé, à ses frais, de quatre pièces de canon, de quelques pierriers et monté de cinquante hommes, pour aller en quête d'aventures. Il fut poursuivi par un galion d'Espagne qui « l'attaqua si prestement à coups de canon qu'à peine lui « donna-t-il le temps de se reconnoistre (2). » Il se vit désemparé après ce rude combat qu'il avait provoqué, et son navire fracassé ne pouvant plus tenir la mer, il se trouva dans la nécessité de prendre un parti : c'est alors qu'il s'échoua sur la côte de Saint-Christophe.

Dutertre nous apprend que ce gentilhomme, à la tête des Français, et sir Waernard ou Warner, suivi des Anglais, eurent à soutenir contre les insulaires des combats dont ils sortirent vainqueurs et à la suite desquels ils habitèrent le territoire dont ils s'étaient emparés séparément, après y être, par un singulier hasard, débarqués le même jour.

« Cette isle, dit Rochefort, estoit fort visitée des Espa- « gnols, qui y prenoient souvent leurs rafraîchissements « en allant et en retournant de leurs longs voyages; ils y « laissoient aussi quelquefois leurs malades, qui estoient

---

(1) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, Paris, 1738, page 105, par le sieur Bellin, ingénieur de la marine et du despost des plans, censeur royal de l'Académie de marine et de la Société royale de Londres.

(2) Dutertre, t. 1, page 3.

« traitez par les Indiens caraïbes, avec lesquels ils avoient « fait la paix à cette condition (1). »

Dutertre dit que d'Énambuc, lors de son arrivée à Saint-Christophe, y avait rencontré « plusieurs François réfugiez « en divers temps et par différentes occasions, qui vi- « voient en bonne intelligence avec les sauvages, se « nourrissant de vivres qu'ils leur fournissoient fort libé- « ralement (2). »

Pendant deux ans il y eut des rixes entre les nouveaux conquérants et les anciens propriétaires de l'île. D'Enambuc et son ami du Rossey, compagnon de ses aventures, radoubèrent leur navire, le chargèrent de bois précieux et de tabac, qu'ils vendirent fort cher à Dieppe. Le premier « vint à Paris, dit Dutertre, en si bel équi- « page qu'il inspira à tous ceux qu'il entretint de l'ex- « cellence des isles, de la beauté de leur climat et de la « facilité de s'y enrichir en peu de temps, une puissante « inclination d'aller avec lui dans l'Amérique pour par- « tager sa gloire et sa fortune (3). »

Il fut présenté à Richelieu, qui, émerveillé de ses récits, autorisa une compagnie, dont l'acte de fondation fut passé le 31 octobre 1626, pour « l'exploitation de « toutes les îles de Saint-Christophe, la Barbade et « autres, situées à l'entrée du Pérou. »

L'année suivante, d'Énambuc et du Rossey, munis tous deux d'une commission du roi, s'embarquèrent, le premier, au Havre, sur un vaisseau monté de trois cent vingt-deux hommes, le second, dans un des ports de Bretagne, avec deux vaisseaux, *la Cardinale* et *la Victoire*, ayant deux cent dix hommes qu'il avait levés; un aumônier suivit l'expédition, c'était le père Mabire.

---

(1) Chap. 1, liv. 2.
(2) T. 1, page 4.
(3) Dutertre, t. 1, page 7.

Partis de France le 24 février 1627, ils se rejoignirent en route et mouillèrent, après une pénible traversée qui les obligea de se mettre à une ration forcée, le 8 mai, à la pointe Sable de Saint-Christophe, où s'étaient établis les premiers émigrants. Cinq jours après, le 13 mai, le partage eut définitivement lieu entre MM. d'Enambuc et du Rossey, agissant au nom du roi de France, d'une part, et sir Waernard, représentant la couronne d'Angleterre, d'autre part.

Je ne parlerai pas, après les souffrances du voyage, de toutes les privations engendrées par la famine, qui, aidée de la maladie, réduisit à deux cents, quelques mois après, le nombre des Français dans l'île. Je ne dirai pas les empiétements des Anglais profitant de la faiblesse de leurs voisins, quoiqu'ils eussent fixé les limites de leur territoire et planté « des bornes dont les marques subsistent encore « aujourd'hui, avec ces réserves particulières que la liberté « de la chasse et de la pêche serait égale entre les deux « nations, que les salines, le bois de construction, les mines « et les ports ne seraient pas moins libres et qu'on se prê- « terait mutuellement du secours contre les ennemis « communs.

« Les Espagnols, jaloux de cet établissement, vinrent « en 1628 détruire la colonie et en chasser les habitants, « qui furent obligés de l'abandonner (1). » Dutertre nous a transmis l'histoire de ce combat, de la panique insurmontable à laquelle cédèrent les Anglais et qui gagna les Français lorsqu'ils se virent seuls devant les troupes de don Frédéric de Tolède. Duparquet, neveu de d'Énambuc, abandonné à lui-même, après avoir tué le capitaine italien qui commandait les Espagnols et s'être couvert de gloire, tomba percé de dix-huit coups sur le champ de bataille

(1) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, page 102.

« dont le dernier fut un coup de pertuisane dans le « costé (1). »

Ce fut en 1629, au mois de novembre, que les Français, chassés de Saint-Christophe, s'embarquèrent sur deux navires pour aller tenter une colonisation à Antigue et à Montserrat. Après avoir erré quelque temps, ils revinrent dans leur ancienne île et y reprirent leurs quartiers, conduits encore par d'Enambuc et malgré les menaces des Anglais, qui les voyaient revenir avec dépit.

En 1666, la guerre ayant été déclarée entre la France et l'Angleterre, les Anglais tentèrent de surprendre leurs voisins et de les chasser; ceux-ci, après cinq combats sanglants, où les gouverneurs des deux colonies perdirent la vie, obligèrent leurs ennemis de capituler et de se soumettre à la domination française.

Le traité de Breda, qui mit fin à cette guerre, rétablit les Anglais à Saint-Christophe.

Mais en 1688, les Français les attaquèrent les premiers et les chassèrent entièrement de l'île.

En 1690, les Anglais revinrent avec des forces considérables et en furent maîtres à leur tour. Presque tous les habitants abandonnèrent et furent transportés, partie à Saint-Domingue, partie à la Dominique.

A la paix de Riswick, l'Angleterre restitua à la France ce qu'elle lui avait enlevé.

En 1702, les Anglais s'étant emparés de nouveau de l'île de Saint-Christophe, la France la leur céda en 1713, et depuis ils en sont restés tranquilles possesseurs (2).

Déjà en 1639, cette métropole des petites Antilles, dont nous venons d'esquisser rapidement les diverses péripéties, avait pris un développement considérable. Pendant dix ans qui suivent, il semble n'y exister aucune fièvre, ni maladie

(1) Dutertre, t. 1, page 30.
(2) Le 11 avril 1703, par le traité d'Utrecht.

contagieuse. Cependant en 1635, le père Raymond Breton décrit l'épidémie qui sévit sur les premiers colons de la Guadeloupe, laquelle continue encore en 1640 et ravage Montserrat et Sainte-Croix où elle s'étend. La première épidémie de fièvre qui paraît à Saint-Christophe, en 1648, est signalée par Pelleprat; le même auteur en parle encore en 1652, ainsi que Dutertre qui ajoute : « Elle « se prolongea un an et demi et fit périr le tiers de la popu- « lation (1). » Le père Maurile de Saint-Michel habita Saint-Christophe de 1643 à 1646. Pendant cette période de quatre années, s'il ne fait pas mention de la fièvre jaune, il laisse même entrevoir qu'elle n'existait pas; mais postérieurement à cette dernière époque, c'est-à-dire de 1648 à 1652, il signale l'irruption du fléau, car il dit textuellement que « la maladie qui moissonna une quantité de « François et d'Anglois dans les établissements de ces « deux nations étoit contagieuse (2). »

Le père Pelleprat, missionnaire à Saint-Christophe, dans sa relation de 1639 à 1655, s'exprime ainsi : « En 1652 « et 1653, on voyoit, dit-il, de pauvres serviteurs, aban- « donnés par leurs maîtres, se traîner de quartier en « quartier et de case en case, et mourir en chemin ou à la « porte des maisons. Deux missionnaires s'étant trouvés, « l'un à Saint-Christophe et l'autre à Sainte-Croix pendant « cette maladie contagieuse et populaire, la puanteur des « cadavres et la malignité de ce mal, dont tant de personnes « mouroient tous les jours, fit aussi périr ces religieux, que « leur zèle avoit tenus sans cesse attachés au chevet des « malades (3). » Il ajoute que la perte qu'on fit en peu

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles françoises*, t. 1, page 159, Paris, 1667, 4 volumes in-4°.

(2) Le père Maurile de Saint-Michel, *Voyage des isles en Amérique*, au Mans, 1652, in-8°, page 45.

(3) Le père Pelleprat, *Relations des missions des pères de la compagnie de Jésus dans les isles et la terre ferme de l'Amérique méridionale*, Paris, 1655, pages 14, 17, 34 et 35.

d'années d'un grand nombre de missionnaires fut rejetée sur l'intempérie du climat.

Cette période d'épidémie avait dû commencer par la partie la plus méridionale de la chaîne des Antilles, car Richard Ligon la rencontre à la Barbade déjà en 1647.

1635 à 1637.

La Guadeloupe.

PREMIER ÉTABLISSEMENT, SOUS L'OLIVE ET DUPLESSIS, PAR LES FRANÇAIS.

L'Olive, lieutenant général de d'Énambuc à Saint-Christophe, étant à Dieppe, vers l'an 1634, y fit la rencontre de Duplessis, qu'il avait vu à l'œuvre en 1629, lorsque M. de Cussac reçut l'ordre de Son Eminence le cardinal ministre d'aller, dans cette île, châtier les Anglais, qui avaient, au mépris des conventions, enlevé aux Français des terres qui ne leur revenaient pas.

Ces deux gentilshommes, d'une grande bravoure, et que le roi avait nommés « commandants de toutes les îles habitées, » en 1635, résolurent d'aller coloniser une d'entre elles, voisine de Saint-Christophe, soit la Dominique, soit la Martinique, soit la Guadeloupe. Leur choix fut dirigé par le sieur Guillaume Dorange, lequel « fort expérimenté en « ces sortes d'affaires, ayant considéré ces trois isles avec « toute l'exactitude possible, luy raporta que la Guadeloupe « luy sembloit la plus facile et la plus commode pour habi- « ter (1). » Après avoir passé avec la compagnie des îles de l'Amérique un contrat pour leur occupation à la date du 14 février 1635, après avoir enfin signé avec les marchands de Dieppe l'acte pour la fourniture à leurs frais de 2,500

(1) Dutertre, t. 1, page 65.

familles catholiques, pendant six ans environ, non compris les femmes et les enfants, s'engageant en retour à leur accorder, à l'exclusion de tous autres, le droit d'y traiter durant trois années, ils quittèrent ce port le 25 mai suivant, montant un navire où se trouvait une troupe de 150 hommes, tant engagés par eux que par les marchands; quelques familles les suivirent à leur charge; ils leur avaient promis, comme dédommagement, de leur distribuer des terres aussitôt l'arrivée, avec privilège pendant six années, à dater du jour de l'occupation: cette expédition comptait 550 personnes. Le père Carré, supérieur du couvent des Dominicains au faubourg Saint-Germain, avait désigné quatre religieux pour accompagner la nouvelle colonie: les pères Raymond Breton, Nicolas Bruchy, Pierre Pélican et Pierre Griphon.

Après trente-deux jours de navigation, le 25 juin, ils arrivèrent en vue des côtes de la Martinique « qui n'estoit, « pour lors, habitée que par les sauvages, la plupart estoit « allez à la guerre en terre ferme, avec quelques pirogues « équipées aux isles de la Guadeloupe, de la Dominique et « de Saint-Vincent (1). » Ils y débarquèrent avec la résolution de l'habiter, y plantèrent la croix au-dessous de laquelle « après avoir chanté l'hymne *Vexilla regis prodeunt* (2) » ils attachèrent les armes de France peintes « sur un « grand écusson, après quoy on chanta le *Te Deum* à la « décharge des canons des vaisseaux (3); » ils firent quelques excursions sans être inquiétés par les Caraïbes, dont quelques-uns seulement, ayant assisté lors du débarquement à « cette action de piété et de réjouissance, firent, « à la façon des singes, toutes les cérémonies qu'ils virent « pratiquer aux Français, s'agenouillant et baisant la

(1) Dutertre, t. 1, page 76.
(2) *Idem*, t. 1, page 36.
(3) *Idem*, t. 1, page 76.

« terre comme eux ; mais les deux capitaines ayant plus « curieusement visité l'isle (1) » et trouvant le terrain trop haché et trop montueux et effrayés aussi, ajoute l'auteur des *Annales du conseil souverain*, « par la prodigieuse « quantité de serpents qui en recouvraient le sol, » ils revinrent à leur premier choix et mirent à la voile pour la Guadeloupe, où ils mouillèrent le 28 juin. Il y avait cent quarante-deux ans que Colomb lui avait donné son nom de Guadalupe, dans son premier voyage à Saint-Domingue.

Cette île est la plus considérable de celles du vent; elle est située entre le 15° 59' 30" et le 16° 40' de latitude nord, entre le 63° 20' 64" de longitude occidentale, méridien de Paris, et a quatre-vingts lieues de tour. On la divise en deux parties distinctes, séparées par un bras de mer guéable en quelques endroits : c'est la Rivière-Salée. La partie de l'est est appelée la Grande-Terre ; celle de l'ouest, Guadeloupe proprement dite ; elle se divise en parties du vent et sous le vent, autrement nommées Capesterre et Basse-Terre. Elle est à 61 kilomètres au nord de la Dominique et à 139 au nord-ouest de la Martinique.

Le lendemain de l'arrivée des Français, la messe fut célébrée dans une petite chapelle de roseaux, soutenus de quelques fourches, qu'ils avaient fabriquée à la hâte. Le lieu où ils abordèrent est dans la partie N. O. du quartier appelé aujourd'hui Sainte-Rose, à la pointe et dans l'anse dite du Vieux-Fort.

L'Olive se fixa avec la moitié de la troupe près de la rivière qui coule à quelques pas de cet endroit ; il y construisit une espèce de fortin qu'il nomma Saint-Pierre, parce qu'il en prit possession la veille de la fête de ce saint.

Duplessis s'établit avec l'autre moitié un peu plus loin, au delà de la pointe Allègre aujourd'hui, sur la petite rivière qui prend sa source aux pieds des mêmes montagnes

(1) Dutertre, t. 1, page 76.

que la première et coule sur une pente parallèle, pour se jeter, aussi comme elle, dans une petite baie, celle de la Grand'Anse, à la pointe du petit fort dont la rivière tire son nom.

Deux mois après ce premier établissement, la Guadeloupe, affligée d'une horrible famine, fut ravagée par des maladies. « On peut dire que les misères de cette colonie « commencèrent dès le navire. Les viandes et les molües « estoient toutes pourries, et l'on avoit embarqué si peu « de cidre qu'au milieu du voyage l'on fut contraint d'y « mettre la moitié d'eau de mer : ce qui causa une altération « incroyable à tous les passagers, et une chaleur d'en- « trailles si violente que plusieurs en moururent si tôst « qu'ils furent à terre (1). » Duplessis succomba trois mois plus tard, le 4 décembre 1635, miné par les chagrins que lui causèrent les malheurs de ses compagnons. Le père Raymond Breton, témoin oculaire de ces événements, celui-là même que l'Olive, alors seul chef du pays, voulut faire déporter dans quelqu'île déserte, afin de se débarrasser d'un importun dont la parole le gênait et contrariait ses projets de destruction et d'envahissement contre les sauvages, qui, jusque-là, considéraient les nouveaux venus comme leurs alliés, sinon comme leurs amis, mais qui n'osa le faire de crainte de voir tous les habitants se soulever contre lui ; le père Raymond Breton, dis-je, dans son *Dictionnaire caraïbe* (2), nous donne la description de cette maladie : « Au commencement de la colonie « en l'isle de la Guadeloupe, partie par disette, partie parce « qu'à mesure qu'on abattoit les bois la terre jetoit son « venin, nous étions surpris d'un battement de teste, dedans « les tempes, d'une courte haleine et d'une si grande lassi-

(1) Dutertre, t. 1, page 78.

(2) Le père Raymond Breton, *Dictionnaire caraïbe*. Auxerre 1665, un volume in-8°, page 276.

« tude de cuisses que nous étions comme si on nous eut « donné un coup de barre. » A ce premier symptôme, il ajoute, en parlant des malades, qu'ils étaient « plus jaunes « que des coings, et qu'en marchant et en parlant ils tom- « boient en agonie. On les enterroit quatre à quatre dans « une fosse que nous avions bien de la peine à faire, ne « trouvant personne pour cela, ni pour porter les morts (1). »

Le père Mathias du Puis, dans sa relation de l'établissement de la Guadeloupe, désigne sous le nom de fièvre l'affection dont furent atteints les premiers colons; il dit qu'elle était contagieuse et l'attribue à la famine; mais il remarque pourtant que « ceux qui en estoient attaqués et « qu'on envoya à Saint-Christophe moururent aussi, mal- « gré l'abondance au milieu de laquelle ils se trouvèrent « dans cette isle (2). »

Le père Dutertre arriva à la Guadeloupe en 1640, en compagnie du R. P. de la Mare, docteur en Sorbonne, du R. P. Jean de Saint-Paul et de trois frères convers. « Nous « trouvâmes, dit-il, le père Raymond Breton qui suppor- « toit depuis deux ans et demi tout le faix de cette mission. » Plus loin, en parlant des deux cent soixante hommes que de Poincy y envoya à la prière des habitants pour s'emparer de l'île, il ajoute : « Plus des trois quarts de ce se- « cours nouvellement arrivé de Saint-Christophe avec « MM. de Sabouilly et de la Vernade moururent. Quel- « ques-uns en attribuoient la cause aux chefs qui les re- « tenoient par force dans leurs habitations, quoy qu'ils n'y « fussent nullement obligez ; les autres au mauvais air de « l'isle qui, pour lors, n'estoit pas encore découverte des « bois. Cependant c'étoit la chose la plus pitoyable à voir ; « il y avoit presque cent malades au logis de M. de la

(1) Raymond Breton, page 227.

(2) Le père Mathias du Puis, *Relation de l'établissement de la Guadeloupe*. Caen, 1552, in-8°.

« Vernade, tous couchez sur la terre ou au plus sur des » roseaux, dont plusieurs estoient réduits, vautrez dans « leurs ordures et sans aucun secours de personne. Je « n'avois pas plutôt fait à l'un qu'il falloit courir à l'autre. « Quelquefois pendant que j'ensevelissois un dans des « feuilles de bananier (il ne falloit pas parler de toile en ce « temps-là) je n'entendois par toute la case que des voix « mourantes qui disoient: mon père, attendez un moment, « ne bouchez pas la fosse, vous n'aurez pas plus de peine « pour deux ou pour trois que pour un seul; et le plus « souvent il en arrivoit ainsi, car j'en enterrois assez « communément deux ou trois dans une même fosse (1). » Quoique ce religieux n'ait pas été, comme le père Raymond Breton, spectateur des infortunes des premiers Français qui vinrent coloniser la Guadeloupe, il nous donne des détails rétrospectifs sur les misères et les souffrances auxquelles ils furent en butte; il nous les dépeint en proie aux maladies qu'entraînent les privations et le manque de vivres, éprouvant un moment de joie le 16 septembre 1635, lorsqu'ils étaient réduits, faute de provisions, à la ration la plus minime, en apercevant un navire qui venait à eux. « Ils crurent, dit cet auteur, qu'ils étoient à la fin de « leurs maux et qu'infailliblement ce navire estoit chargé « de vivres; mais ils se trouvèrent bien loin de leurs espé- « rances lorsqu'ils virent que ce capitaine, ayant mis à « terre près de sept vingts hommes, il ne leur avoit pas « donné de quoy subsister un mois, protestant qu'il n'en « avoit pas assez à son bord pour retourner en France (2). »

En nous décrivant la fièvre qui se joignit à la famine pour moissonner cette population, il donne des détails sur son origine et sa nature. Il est à remarquer que l'expédi-

---

(1) Dutertre, t. 1, pages 131 à 133.
(2) *Idem*, pages 80 et 81, t. 1.

tion conduite par l'Olive et par Duplessis débarqua à la Guadeloupe pendant l'hivernage, c'est-à-dire à l'époque réputée la plus défavorable aux Européens dans les Antilles. « Aussitôt, dit cet historien, ils furent atteints « d'une certaine maladie qu'on nomme communément « dans les isles le coup de barre ; elle cause ordinairement « à ceux qui en sont surpris, un mal de teste fort violent, « accompagné d'un battement d'artères aux tempes et « d'une grande difficulté de respirer, avec une lassitude « et douleur de cuisses, comme si on avoit esté frappé de « coups de barre, ce qui a donné sujet au nom qu'on lui « a imposé (1).

« Tout cela, ajoute-t-il plus loin, est accompagné d'une « soif enragée, d'une bile jaune qui se répand par tout le « corps et d'une mélancolie qui s'empare de l'esprit des « malades et les met au tombeau (2). » Cette maladie « attaque ordinairement ceux qui défrichent les terres « des isles, à cause de vapeurs vénéneuses qu'elles ex- « halent (3). » Au commencement que les « isles furent ha- « bitées, on attribuoit à cette cause les fièvres pernicieuses « et mortelles dont les Européens estoient saisis à leur « arrivée (4). »

Malgré la brièveté de cette relation, on ne peut s'empêcher de reconnaître le fléau d'Isabella. C'est ainsi qu'en parlent les contemporains de la découverte du nouveau monde dans leurs ouvrages. Ils dépeignent les symptômes qui les étonnent, les douleurs, la teinte ictérique, ils remarquent sa préférence pour la race caucasique, la rapidité de sa marche, l'infaillibilité de ses coups; quant aux causes, de même qu'aujourd'hui, ils les recherchent, d'a-

(1) Dutertre, t. 1, page 81.
(2) *Idem*, t. 1, page 478.
(3) *Idem*, t. 1, page 81.
(4) *Idem*, t. 2, page 478.

bord, parmi celles qui tendent à sidérer les forces de l'organisme, ensuite ils accusent l'influence climatérique : « Quoique les terres aient été découvertes et que l'air soit « incomparablement plus pur, tous les nouveaux venus « n'ont cessé de payer le même tribut qu'auparavant : ce « qui contraint les habitants à dire que c'est le changement « de climat et de vivres fort différents de ceux d'Europe « qui produit ce dérèglement d'humeurs (1). »

Il est à remarquer que le père Dutertre, çà et là, dans son livre, parle de fièvres intermittentes, qu'il sait parfaitement distinguer du coup de barre et qu'il désigne par leurs types de tierce et de double tierce (2).

L'épidémie de 1635 dura jusqu'en 1652, présentant ces intermittences et ces recrudescences qu'on remarque dans la marche de la fièvre jaune aux Antilles. En 1640, le fléau augmenta d'intensité, se propagea et fit périr, dit Dutertre, « trois hommes sur quatre de ceux nouvellement arrivés. »

Rochefort dit, en parlant des colons de la Guadeloupe : « Les maladies suivirent les mauvaises nourritures que la « faim les contraignoit de prendre à faute de choses « meilleures, à quoy on peut aussi ajouster que la terre « n'étant pas encore défrichée l'air y étoit facilement cor- « rompu (3). »

Quoique le 2 décembre 1637 il eût été expédié à l'Olive une commission de gouverneur général pour la compagnie contre le gré des seigneurs, auxquels le père Carré, qui protégeait celui-ci, avait fait comprendre, après en avoir parlé au cardinal, que, « tel étoit le bon plaisir de Son Eminence, la disette duroit toujours. » Cet homme, d'un caractère violent et emporté, qui, loin de s'enrichir dans

---

(1) Dutertre, t. 2, page 478,

(2) On pourrait dire, remarque Thibault de Chanvalon, en parlant de la fièvre jaune, qu'il n'y a point, dans les isles, d'autres maladies particulières aux blancs.

(3) Rochefort, liv. 2, chap. 1, page 281.

son gouvernement, employait tous ses revenus de Saint-Christophe au bien-être des Français de la Guadeloupe, réduits, nous apprend Dutertre, à manger « jusques à l'onguent des chirurgiens et au cuir des baudriers, qu'ils faisoient bouillir pour les réduire en colle, » eut assez peu d'empire sur lui-même pour résister à ses entraînements et attaqua les Caraïbes, qui auraient pu lui être utiles, aggravant ainsi, par cet acte d'hostilité, la position de ses infortunés compagnons, « dont on voyoit, continue Du-« tertre, quelques-uns brouter l'herbe, d'autres manger « les excrémens de leurs camarades après s'estre rem-« plis des leurs (1). » Ainsi donc, à la famine se joignait la guerre incessante; sur un motif des plus insignifiants, malgré le refus de Duplessis, alors qu'il vivait encore, d'obtempérer à cette injustice, nonobstant, en outre, la menace de d'Énambuc d'en écrire au roi, dont les instructions étaient de rallier ces indigènes à l'Église et au drapeau de la France, il se jeta sur leurs plantations, s'empara de leurs vivres et se porta même à des actes de cruauté contre trois des leurs. Le père Raymond Breton, indigné de cette manière de faire, l'admonesta sévèrement et faillit être déporté, ainsi que nous l'avons dit; mais les Caraïbes, qui considéraient le chef de la colonie comme un allié et le traitaient, sur la foi de leurs conventions, comme un ami, abandonnèrent le sol natal, non sans y avoir laissé des éclaireurs, et se retirèrent à la Dominique. Ceux de Saint-Vincent et de cette île se joignirent à eux, et toutes les fois qu'ils étaient avertis que les Français paraissaient plus confiants dans leur sécurité et cessaient de veiller, ils arrivaient et les attaquaient à l'improviste. En février et en octobre 1636, deux expéditions de ce genre furent dirigées sur la Guadeloupe; les Caraïbes furent mis en déroute et laissèrent, il est vrai, en s'embarquant à la hâte, quel-

(1) Dutertre, t. 1, page 80.

ques pirogues chargées de vivres et d'ustensiles au pouvoir du vainqueur; mais dans des rencontres partielles, agissant toujours par surprise, ils tuèrent au moins quatre-vingts Français. Aussi lorsque Dutertre recherche la source de l'épidémie, il ne l'attribue pas tant aux fatigues et aux privations qu'au découragement de cette existence de misères et d'inquiétudes : « Je crois, dit-il, en parlant « des deux premières, qu'il y en avait de l'une et de « l'autre, mais je crois surtout que la tristesse en a plus fait « mourir que toute autre chose (1). »

La fièvre jaune paraît s'éteindre pendant plusieurs années, car ce n'est qu'en 1648 que son apparition est de nouveau signalée. Cette fois ce ne sont plus les causes précédentes qui seront invoquées. Dutertre, qui nous apprend cet événement, nous dit que ce fut un navire de la Rochelle, appelé *le Bœuf*, qui rapporta la maladie à la Guadeloupe. « Durant cette mesme année 1648 la peste, jusqu'alors in- « connue dans les isles depuis qu'elles étoient habitées par « les François, y fut apportée par quelques navires. Elle « commença par Saint-Christophe, et en dix-huit mois « qu'elle y dura elle emporta prez du tiers des habitants; « cette peste appelée épydymie causoit à ceux qui en es- « toient attaquez un mal de teste fort violent, une débilité « générale de tous les membres et un vomissement conti- « nuel, de sorte qu'en trois jours elle mettoit un homme au « tombeau; cette maladie contagieuse fut aussi apportée à « la Guadeloupe par un navire de la Rochelle appelé *le* « *Bœuf*, dans lequel notre supérieur, le R. P. Armand de « la Paix, ayant appris que plusieurs des passagers et des « matelots mouroient sans confession, il exposa courageu- « sement sa vie pour les servir (2). »

---

(1) Dutertre, t. 1, page 159.
(2) *Idem*, t. 1, pages 422, 423 et 424.

La forme que revêtait la fièvre jaune semblait nouvelle; outre les symptômes de l'invasion, déjà connus de ceux qui l'avaient observée, elle présentait un vomissement continuel qui, dans l'espace de trois jours, amenait la crise funeste; elle ravagea la Guadeloupe pendant vingt mois; on crut que c'était une peste, une maladie inconnue; elle était contagieuse. Peut-être importée à Saint-Christophe ou née spontanément dans cette île, elle y dura un an et demi et fit périr près du tiers de la population.

A cette époque le fléau régnait aussi à la Barbade, où il était signalé pour la première fois.

1624 à 1646.

La Barbade.

ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS A LA BARBADE SOUS LE CHEVALIER COURTAEN, MARCHAND DE LONDRES.

La Barbade, située par 13° 20' de latitude nord et par 62° 15' de longitude du méridien de Londres, est la plus orientale des petites Antilles; elle est à 13° de l'équateur. On suppose qu'elle échappa aux recherches de Colomb et qu'elle ne fut découverte par les Portugais que vers l'an 1600; voulant sans doute en faire un lieu de relâche pour leurs vaisseaux qui se dirigeaient vers le continent d'Amérique, et trop occupés de leurs possessions du Brésil pour la coloniser, ils n'y débarquèrent que quelques porcs. D'après Jean de Laët, Ligon et Bloom, qui parlent de cette île (1), les premiers Anglais n'y passèrent qu'en 1615; Edward Bryan nous apprend que ces hommes composaient l'équipage de la *Fleur-d'Olive* (*Olive-Blossom*), vaisseau

(1) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, page 52.

que le chevalier Olive Leigh avait armé à Londres. Après s'être munis de provisions qu'ils trouvèrent dans le pays, ils continuèrent leur voyage. Plus tard la tempête y poussa un vaisseau, en 1625 (1), monté par le chevalier Courtaen, marchand de Londres, et les rapports que les hommes de ce bâtiment firent en Angleterre engagèrent le comte de Marlborough à demander au roi une patente pour en prendre possession.

A la tête d'une trentaine d'aventuriers qui s'engagèrent pour y fonder un établissement, le chevalier Courtaen partit d'Angleterre sous les auspices de ce seigneur, débarqua à la Barbade vers la fin de 1625 et fonda James-Town (ville de Jacques), en l'honneur du souverain alors sur le trône.

En 1629, des habitants de la partie anglaise de Saint-Christophe vinrent augmenter la colonie; deux ans auparavant Charles 1er avait fait au comte de Carlisle, le 2 juin 1627, la concession de toutes les îles Caraïbes, ce qui excita une dispute entre lui et le comte de Marlborough, qui finit par abandonner la Barbade, moyennant une rente de 7,200 livres tournois par an, que le comte s'engagea à lui compter.

Courtaen, abandonné par son protecteur, eut recours au crédit du comte de Pembroke, qui lui fit, par lettres patentes, obtenir une concession de son gouvernement. L'inconstant monarque qui régnait alors ne put résister aux sollicitations de Carlisle, lorsque celui-ci revint et qu'il apprit les événements qui avaient eu lieu pendant son absence; il révoqua la dernière patente et rétablit la première accordée à son favori; c'est alors que ce gentilhomme vendit l'île par parties et y envoya Charles Woolferston comme intendant, et le chevalier Tufton, auquel

(1) Au mois de février.

il donna le titre de gouverneur; il obligea Courtaen et ses adhérents à se soumettre à son autorité.

Plus tard, il rappela Tufton et le remplaça par Hawley, qui, à son arrivée, condamna l'infortuné Courtaen à passer par les armes. Cette exécution souleva les colons; ils se plaignirent en cour, on leur répondit en confirmant les pouvoirs du meurtrier; celui-ci, quelques mois après, à la suite d'un soulèvement, fut expulsé de la Barbade.

Les guerres civiles y firent émigrer un grand nombre d'Anglais. En 1646, la prospérité des habitants commença à attirer l'attention de l'Angleterre.

En 1676, selon quelques auteurs, on comptait dans cette île 50,000 habitants et 80,000 noirs. La ville principale, appelée le Pont, contenait 1,500 maisons et un nombre immense de boutiques. Dutertre nous apprend qu'on y fabriquait assez de sucre pour en charger 200 navires. Le pays pouvait mettre sur pied 20,000 fantassins et 3,000 cavaliers.

Les renseignements relatifs aux épidémies qui durent sévir parmi les colonisateurs nous manquent. Ce n'est que vingt ans après la fondation de la première ville, en 1647, que Richard Ligon arriva à la Barbade au mois de septembre; cette ville était alors visitée par un fléau qui y causait de grands ravages, car il rapporte « que les vivants suffisaient à peine pour enterrer les morts; » les habitants de l'île étaient attaqués ainsi que les équipages de navires, « d'une contagion » qui parut à ce voyageur être la peste, ou du moins une maladie aussi dangereuse et aussi mortelle. La cause en était inconnue; on ne pouvait dire si les navires du commerce n'avaient pas importé ce fléau ou s'il ne provenait pas de mauvais aliments, d'eaux marécageuses, de l'intempérance des colons et surtout de la grande quantité d'eau-de-vie qu'ils buvaient. Ligon incline à l'attribuer à cette dernière cause, parce que, dit-il, « c'étaient les plus débauchés qui pé-

« rissaient les premiers et qu'il ne mourait qu'une seule « femme pour dix hommes (1). »

Huit ans après, un autre écrivain, Lediard, relate qu'en 1655 une armée destinée à détruire les possessions espagnoles, ayant relâché à Bridgetown, elle fut aussitôt attaquée d'une maladie « que les effroyables hémorragies qui la caractérisaient firent nommer flux de sang; » elle fut attribuée « aux oranges que mangèrent les soldats. » Cette maladie continua à bord des vaisseaux, suivit les troupes devant Saint-Domingue, et contribua à en faire lever le siège; elle frappa également, ajoute le narrateur, des généraux de terre et de mer, et après la prise de la Jamaïque par l'armée anglaise elle continua ses ravages avec un caractère contagieux (2).

Lorsque l'amiral Francis Wheler reçut ordre d'opérer son débarquement à la Martinique, en 1695, il était à la Barbade en station depuis un mois. Trois jours après que ses troupes eurent été mises à terre, elles furent éprouvées par l'épidémie. Hutchinson, dans son *History of New-England,* qui relate ce fait, dit que la maladie dont elles furent atteintes était une fièvre maligne qui en fit périr les trois quarts; par suite de ce désastre, la flotte fit voile pour la Nouvelle-Angleterre et vint relâcher à Boston, où elle introduisit cette affection, qui occasionna une terrible mortalité (3).

En 1694, l'épidémie sévit toujours à la Barbade; le capitaine Philippe y constate une maladie pestilentielle, qui, d'après les renseignements que donne ce navigateur dans son journal, régnait dans l'île depuis plusieurs années et avait fait périr beaucoup de monde, surtout parmi les nouveaux colons. Un vaisseau de guerre, mouillé depuis

---

(1) Richard Ligon, *the History of Barbados. London*, 1657, in-4°, page 36.
(2) Lediard, *Naval History of England*, t. 2.
(3) *Hutchinson's History of New-England*, t. 2, page 72.

deux ans dans la baie de Carlisle, sur un équipage à peu près de cent vingt hommes, en calculant les remplacements qu'il s'était successivement procurés par la presse des bâtiments de commerce, en avait perdu six cents en cet espace de temps. Enfin le capitaine Philippe ajoute que, pendant le peu de jours qu'il passa à Bridgetown, il vit mourir vingt capitaines de bâtiments alors sur rade et perdit lui-même dix-huit hommes de son équipage, quoique l'abaissement de la température au mois de novembre eût déjà ralenti les progrès de la contagion (1).

L'escadre de l'amiral Graydon relâcha en 1705 à la Barbade avant d'aller attaquer la Guadeloupe. Froger rapporte qu'elle fut en butte aux effets meurtriers d'une maladie contagieuse qu'elle apporta à la Jamaïque et dont moururent un grand nombre de colons et de marins (2).

Malgré tous ces événements qui ont laissé des traces dans l'histoire des expéditions des armées de terre et de mer, chez les Français, les Anglais et les Espagnols, cette contagion, cette maladie pestilentielle qui désarme leurs escadres et décime leurs régiments, n'a pas encore reçu de nom : chacun l'appelle peste, parce que ce mot signifie un fléau qui, en Europe et en Asie, parcourt les cités, dépeuplant après lui ; contagion, parce que la maladie est transportée d'un pays dans un autre par les équipages et par les troupes de débarquement, qui la propagent dans les rades et dans les villes, ou bien éclate tout à coup dans un port après l'arrivée d'un navire venant de parages infectés. Il faut arriver en 1715 pour l'entendre appeler fièvre jaune, *yellow fever*, dénomination que cette maladie conserve jusqu'à nos jours ; seulement on ignore son origine, on ne sait d'où elle vient. Le natura-

---

(1) Philipps, *Journal of his voyage from England to Barbados, in Churchill's collection of voyages. London*, 1732, t. 6, page 173.

(2) Froger, *Discourse on the plague. London*, 1721, t. 3, page 207.

liste Griffith Hugues, habitant la Barbade à cette époque, nous donne une description de cette fièvre, qu'il nomme et qu'il caractérise, mais il paraît ne pas soupçonner les causes qui la produisent.

« La Barbade est sujette, dit-il, à une fièvre très ma-
« ligne qui est actuellement nommée fièvre jaune, et qui
« est, je crois, commune à toutes les autres contrées tro-
« picales. Le docteur Warner a avancé que c'était une
« espèce de peste, et que la contagion en avait été ap-
« portée à la Martinique en 1721, dans les balles de mar-
« chandises venant de Marseille. D'autres personnes qui
« ont longtemps résidé dans l'île sont d'une opinion dif-
« férente, particulièrement le docteur Gamble, qui se
« souvient qu'en 1691 cette maladie fut très funeste à la
« colonie, qu'elle y reçut le nom de maladie nouvelle et
« qu'elle fut ensuite appelée fièvre du Kendal, fièvre bi-
« lieuse et fièvre pestilentielle. Elle commence communé-
« ment au mois de mai, et règne jusqu'à celui d'août;
« elle attaque principalement les étrangers, quoiqu'en
« 1696, et depuis à différentes époques, elle ait fait périr
« un grand nombre d'habitants.

« Les mêmes symptômes, ajoute-t-il, ne paraissent pas
« dans tous les malades, ni dans toutes les irruptions;
« elle débute par un accès avec frisson, accompagné de
« mal de tête, douleurs dans le dos et dans les membres,
« perte de force et de courage et soif insatiable. Il y a
« aussi vomissement, les yeux deviennent rouges et cette
« couleur passe bientôt au jaune; la peau du corps se
« tient dans la même nuance, le sang sort par la bouche,
« le pouls cesse, le malade est froid, quelquefois il reste
« douze heures dans cet état avant que d'expirer. Tels
« étaient les symptômes et les progrès de cette fièvre
« en 1715.

« Il arrive souvent que le sang jaillit par l'anus ou par
« le nez. Dans le premier cas le malade meurt, dans le

« second il échappe quelquefois; si l'hémorragie n'a lieu « que goutte à goutte, c'est un mauvais pronostic. De « grandes douleurs se font sentir à l'estomac et au foie, « l'abdomen se couvre de larges pétéchies. Il y a des ma- « lades qui deviennent presque stupides, et qui, lorsqu'ils « sont près de mourir et qu'on les interroge sur leur santé, « répondent qu'ils se portent bien; d'autres éprouvent « une longue agonie avec des convulsions.

« Après la mort les corps deviennent d'une couleur « livide et on y voit des taches pestilentielles, des char- « bons et des bubons (1). »

Cette description, rapprochée de celle des auteurs précédents, ne nous conduit-elle pas à admettre que ces maladies, que les témoins oculaires des désastres qui présidèrent aux premières tentatives de colonisation dans les îles pendant le XVe, le XVIe et le XVIIe siècle désignaient sous le nom de peste, étaient bien la fièvre jaune, et que les caractères qu'ils en donnent, rapprochés et comparés, sont identiques?

Les communications établies entre les différentes colonies qui s'élevaient de tous les points de la mer des Antilles facilita sa propagation, et Labat nous dit, en parlant du mal de Siam (2), que les prisonniers de guerre que faisaient les flibustiers français portèrent cette maladie dans les îles anglaises et qu'elle se communiqua de la même façon chez les Espagnols et chez les Hollandais.

Nous savons ce que c'étaient que ces flibustiers, dont l'odyssée étonne tellement aujourd'hui, que les noms de ces Titans du nouveau monde, ainsi que leurs prouesses, semblent être relégués au même rang que les noms et les

---

(1) Griffith Hugues, *the natural History of Barbados. London*, 1750, in-f°, pages 37 et 38.

(2) Labat, *Nouveaux voyages aux îles d'Amérique*. Paris, 1722, 6 vol. in-8°, t. 1, page 74.

valeureux coups d'épée des preux, du temps des premiers rois, lorsqu'on en lit les merveilleux et effrayants récits racontés si naïvement, surtout par Charlevoix et par Du-tertre.

1630 à 1633.

Saint-Domingue.

CÔTE SEPTENTRIONALE COLONISÉE PAR LES FRANÇAIS VENUS DE LA TORTUE.

Les Français chassés de Saint-Christophe se partagèrent en deux bandes : l'une alla débarquer à Antigue, l'autre se refugia à la Tortue, déjà habitée par une foule d'aventuriers de toutes nations. Comme ils s'y trouvaient trop à l'étroit, ils tentèrent des établissements sur la grande terre (1); ils abordèrent, en 1630, à la côte nord de Saint-Domingue et y élevèrent de faibles cases, qu'ils nommèrent ajoupas, et des boucans (2) pour y griller des viandes. Ce littoral était à peu près abandonné des Espagnols.

« Le nom des boucaniers, dit Moreau de Saint-Méry, « est encore assez fameux pour qu'on se rappelle que leur « unique soin étoit la chasse des bœufs, leur unique subsis- « tance la chair qu'elle leur procurait, et leur unique com- « merce le trafic des peaux de ces animaux.

« Ces premiers François se placèrent le long de la côte, « d'où ils partoient pour la chasse et d'où ils pouvoient fuir

---

(1) Les flibustiers appelaient ainsi Saint-Domingue par comparaison, dit Moreau de Saint-Méry (*Descrip.*, page 1, t. 1), avec l'étendue bornée de la Tortue.

(2) Le boucan était le lieu où l'on fumait la chair des bœufs tués à la chasse, afin de la conserver. Ce mot, que l'on croit d'origine indienne, signifie cuire ou sécher à la fumée.

« par mer les persécutions des Espagnols, lorsqu'ils « n'étoient pas en état d'y résister : d'ailleurs cette situa- « tion étoit la seule qui pût rendre leur commerce possible. « Un terrain d'environ cent ou cent cinquante toises « d'étendue, sur deux ou trois cents toises de profondeur, « suffisoit à chacun, parce qu'alors un voisin étoit un com- « pagnon de chasse et de guerre (1). »

Les Hollandais établis au Brésil, et qui avaient encouragé cette industrie des premiers colons refugiés de Saint-Christophe, leur promettant de leur fournir tout ce qui leur était nécessaire, recevaient en payement les cuirs, qu'ils emportaient chez eux. En 1640, les boucaniers étaient répandus depuis la péninsule de Samana jusqu'au Port-de-Paix. Mais déjà avait apparu aux Espagnols une autre bande d'aventuriers, compagnons d'infortune de ces fugitifs et qui semblaient n'avoir qu'un but, la destruction des Espagnols : c'étaient les friboustiers, par corruption flibustiers; aussi, de part et d'autre, ce fut la guerre d'extermination. Ils équipèrent des barques pour courir sus aux galions chargés d'or, descendirent dans les villes qu'ils incendiaient et pillaient, et causèrent de grands dommages à la marine et au commerce de cette nation. Boucaniers et friboustiers, réunis sous la dénomination de frères de la côte, formèrent, pendant longtemps, un gouvernement essentiellement démocratique, dont quelques auteurs nous ont conservé la constitution, les lois et les usages, que ces hommes de fer observaient tous religieusement. Du reste, le lieu d'où partaient ces pirates, la Tortue est située sous le 20° 10' en deçà de la ligne, au nord de Saint-Domingue, dont elle est séparée par un canal de trois quarts de lieue. Elle mesure une circonférence de plus de trois lieues et est placée, comme un avant-poste, à l'une des pointes qu'avait

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description géographique et politique de la partie espagnole de Saint-Domingue*. Amsterdam, 1796, t. 2, page 100.

à doubler tout navire allant à Cuba et à la Jamaïque, ou s'en retournant en Europe de ces deux îles. Munie de havres spacieux et commodes qui servaient de mouillage et d'abri aux barques qui ravageaient les possessions de la partie espagnole de Saint-Domingue, son sol fertile produisait un petun meilleur que dans les autres Antilles.

A la chasse des bœufs qui commençaient à diminuer, ils joignirent des cultures et conquéraient le terrain pied à pied, armés jusqu'aux dents. Expulsés d'un côté, ils reparaissaient de l'autre et défrichaient en se battant, se recrutant sans cesse de nouveaux compagnons qui arrivaient de toutes les provinces de France (1).

En 1641, Le Vasseur, compagnon de fortune de d'Énambuc, revenant de France à Saint-Christophe, où il était officier de la garnison, fut envoyé par de Poincy, gouverneur de cette île, et il partit avec cinquante hommes, tous huguenots comme lui, pour prendre le commandement de la Tortue, où Willis, anglais, avait été nommé chef par ceux de sa nation et avait usurpé un pouvoir despotique. Les Anglais qui s'y trouvaient depuis longtemps, effrayés des menaces du chef de l'expédition, qui leur donna vingt-quatre heures pour quitter l'île, s'embarquèrent en désordre et l'abandonnèrent sans combat.

En 1663, M. Deschamps de la Place, commandant pour le roi à la Tortue et à la côte de Saint-Domingue, commença l'établissement de Port-de-Paix.

En 1670, ils bâtirent la ville du Cap. En 1676, la péninsule de Samana et l'île de la Tortue leur appartenaient. Enfin, en 1680, don Francisque de Ségura Sandoval et Castille, président de la partie espagnole, écrivit à M. de Ponançay, gouverneur de la partie française, pour lui notifier

(1) En 1632, les boucaniers et les flibustiers chassent les Espagnols de la Tortue. En 1638, ceux-ci massacrent les aventuriers. En 1639, ils s'emparent de nouveau de l'île et y restent définitivement après y avoir exterminé les Espagnols.

la paix et lui envoya don Jean-Baptiste Escoso, en lui proposant de fixer les limites des deux peuples.

La Tortue, jadis si puissante, et qui avait aidé à la fondation d'une colonie si riche, fut abandonnée progressivement et servit, de 1694 à 1713, de retraite aux lépreux. A cette époque, le ministre blâma cette destination, qui avait été définitivement adoptée par un arrêt du conseil du Cap, en date du 25 avril 1712. Ces malheureux furent expulsés de l'île, qui resta déserte et ne fut plus visitée que par des chasseurs, qui dégradaient les bois en y poursuivant les pourceaux sauvages. Son accès fut totalement interdit à partir de l'année 1714, et l'État se réserva, seul, le droit d'y faire abattre des arbres pour ses besoins.

C'est en 1714 que la France et l'Espagne nommèrent des commissaires pour établir les bornes de chaque territoire. A cette époque, la colonie française avait acquis une importance commerciale assez grande pour mériter une administration distincte des îles sous le Vent; Charles de Courbon, comte de Blénac, en eut le gouvernement. Après bien des contestations, bien des événements qu'il serait trop long de rapporter ici, un traité, à la date du 3 juin 1777, « arrêté entre les ministres plénipotentiaires de Leurs « Majestés Très-Chrétienne et Catholique, concernant les « limites des possessions françoises et espagnoles à Saint-« Domingue, » devint définitivement le titre commun de la propriété de chacune des deux nations.

Les épidémies de fièvre jaune, suivant leurs révolutions, ravagèrent toujours cette Antille et trouvèrent un aliment de plus dans les populations qui vinrent s'y fixer à partir de 1630, transportées, comme nous l'a dit Labat, d'une île à l'autre, dans les courses sur mer des terribles forbans de la Tortue, ou marchant à la suite de leurs expéditions de guerre.

En juillet 1705, pendant le séjour de l'escadre française au Cap (Saint-Domingue), trois cents personnes périrent

dans cette ville; la plupart, dit Moreau de Saint-Méry, offraient le symptôme effrayant de l'effusion de sang par les pores (1).

En 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, nous voyons cette maladie y continuer ses ravages, et nous la rencontrons encore sur d'autres points de l'île où elle dure jusqu'en 1755 (2). Pendant cette dernière année, l'influence malfaisante de la constitution atmosphérique s'étendit jusqu'aux animaux. Les chiens furent atteints de fièvre gangreneuse, et même avant leur mort ils étaient dévorés par les vers. On craignit que leurs cadavres, qu'on jetait dans la rade, ne communiquassent aux poissons qui s'en nourrissaient quelque qualité dangereuse, et la pêche fut défendue par une ordonnance de police (3).

En 1766, Port-au-Prince est ravagée par une épidémie que les uns attribuèrent aux noirs importés d'Afrique, les autres aux eaux marécageuses dont on faisait usage ou à des vivres avariés. Du reste, cette maladie a un nom à cette époque, c'est le mal de Siam. On la reconnaît sous ce titre par lequel on la désigne à la Martinique depuis l'arrivée de l'*Oriflamme*. C'est à peu près vers 1773 que commence une période de calme et d'immunité presque complète, non seulement pour Saint-Domingue, mais encore pour tout l'archipel; elle dure jusqu'en 1793, et cessant brusquement, elle fait place à l'épidémie générale qui parcourt toute la chaîne des Antilles et se prolonge jusqu'au commencement de notre siècle.

---

(1) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, page 534.

(2) *Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue en l'an X*, par le citoyen N. P. Gilbert, médecin en chef de cette armée, pages 96, 97, 98.

(3) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, page 535.

1635 à 1638.

Martinique.

COLONISÉE SOUS D'ÉNAMBUC, VENU DE SAINT-CHRISTOPHE.

La Martinique est située dans l'océan Atlantique, entre le 14° 23' 43" et 14° 52' 47" de latitude septentrionale, et entre le 63° 6' 19" et 63° 31' 34" de longitude occidentale du méridien de Paris. Elle est à 53 kilomètres sud-est de la Dominique, à 35 kilomètres nord de Sainte-Lucie, à 110 kilomètres sud-est de la Guadeloupe ; 7,000 kilomètres la séparent de Brest.

Découverte par Chistophe Colomb dans son quatrième et dernier voyage à Saint-Domingue, le 17 juin 1502, il s'y arrêta pour y jeter « des cabris et des cochons, comme « il avait fait dans toutes les îles, en prévoyance, disent « les historiens, de la conservation de son œuvre (1). » La plus grande longueur de cette île est de 70 kilomètres ; sa largeur moyenne, de 31 kilomètres ; son périmètre, non compris ses caps, dont quelques-uns s'avancent à 2 et 3 lieues dans la mer, est de 350 kilomètres ; sa superficie, de 98,782 hectares.

Soit que son nom vienne de Madiana ou Mantinino, ou qu'il fût la francisation de Martinina, parce que l'amiral avait placé le pays sous l'invocation de Saint-Martin, le nom de Martinique est celui qu'il porte depuis sa découverte.

En consultant la relation d'un voyage fait en 1695, 1696 et 1697 « par une escadre des vaisseaux du Roy, « commandée par M. de Gennes » et écrite « par le sieur

---

(1) Docteur Rufz, *Études historiques et statistiques sur la population de la Martinique*, Saint-Pierre (Martinique), 1850, t. 1, page 18.

« Froger, ingénieur volontaire sur le vaisseau *le Faucon-*
« *Anglois* (1), » nous lisons :

« La Martinique a d'abord été habitée par quelques
« François et Anglois, qui s'y étoient réfugiez comme par
« toutes les isles, chacun pour différentes raisons ; ils y
« vécurent fort longtemps en paix avec les Indiens, qui
« leur faisoient part de la cassave et des fruits qu'ils
« cultivoient ; mais après la descente de M. d'Enambuc à
« Saint-Christophe, en 1625, ces Indiens ayant été persua-
« dez par leurs devins que ces nouveaux habitans venoient
« les détruire et s'emparer de leur païs, résolurent de les
« massacrer. Les François découvrirent leur dessein, et
« en défirent un grand nombre (2). »

Nous avons vu que l'Olive et Duplessis avaient débarqué à la Martinique le 25 juin 1635, et que ne la trouvant pas convenable à leur projet d'établissement, ils avaient remis à la voile pour la Guadeloupe. D'Enambuc, le gouverneur de Saint-Christophe, celui qu'on peut regarder comme le créateur de presque toutes les colonies dans les petites Antilles, un mois après leur départ, choisit « cent hommes
« des vieux habitans de l'isle de Saint-Christophe, dit
« Dutertre, tous gens de main, accoutumez à l'air, au tra-
« vail et à la fatigue du pays et qui estoient très habiles
« à défricher la terre, à la cultiver, à la planter de vivres,
« fort adroits pour y dresser des habitations.

---

(1) Froger, *Relation d'un voyage fait, en* 1695 *et* 1697, *aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et les Antilles, par une escadre des vaisseaux du Roy, commandée par M. de Gennes, faite par le sieur Froger, ingénieur volontaire sur le vaisseau* le Faucon-Anglois. Paris, pages 183 et 184, vol. in-8°.

(2) Déjà en 1615 la Barbade était habitée par quelques Anglais ; en 1625 d'autres se transportèrent dans cette île, dont la colonie ne fut autorisée qu'en 1629, au rapport de Laët, Ligon, Bloom, etc. Il en est de même pour Saint-Christophe et d'autres, où les Européens, rêvant les délices d'une vie libre et indépendante sur une terre dont on rapportait tant de merveilles, allaient se réfugier ou se fixer.

« Chacun de ces habitans fit provision de bonnes armes, « de poudre, de balles, de toutes sortes d'outils, comme « serpes, houes, bêches, platines et autres ustensiles. Ils « se fournirent des plans de manyoc et de patates pour y « planter, de pois, de febvres et d'autres graines pour y « semer (1). »

Le lieu où aborda la troupe de d'Enambuc est à quatre kilomètres de l'endroit qu'occupe aujourd'hui Saint-Pierre (2); il bâtit un fortin qu'il appela de ce nom, à l'embouchure d'une rivière, celle du Fort; de chaque côté s'allongèrent deux rangées de maisons et la ville fut fondée.

« Ce furent d'abord des cases bâties de planches, palis- « sadées de roseaux, couvertes de feuilles de canne ou de « palmiers, où les marchands vendoient ce qu'ils appor- « toient et où les artisans fesoient leurs retraites pour la « commodité du public. Ajoutez quelques gargotiers qui « y tenoient des tavernes, tout cela, même en 1666, ne « faisoit pas tant de cases et de maisons qu'il y en avoit « à la foire Saint-Germain de Paris. » Ainsi parle le père Dutertre (3) dans sa naïve genèse des Antilles.

D'Énambuc, après avoir séjourné quelques mois à la Martinique, retourna à Saint-Christophe. Avant de partir il fit reconnaître pour le gouverneur de la nouvelle colonie le sieur Dupont, gentilhomme d'un courage à toute épreuve et d'une prudence consommée. Dans un voyage que celui-ci dut faire auprès de d'Énambuc pour aller conférer avec lui de plusieurs choses importantes à la colonie, il fut jeté par un coup de vent sur la côte de Saint-Domingue, et là, capturé par les Espagnols, il passa trois ans dans une étroite

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles françaises*. Paris, 1667, page 101, t. 1.

(2) Ville de la Martinique, siège principal des transactions commerciales, la plus belle de toutes les Antilles.

(3) Dutertre, *Histoire générale des Antilles françaises*. Paris, 1667.

prison. Le croyant mort, le gouverneur de Saint-Christophe nomma à sa place son neveu, M. Duparquet, lequel, avec quinze nouveaux habitants et quelques serviteurs, se rendit à son poste en 1637.

« Toutes les îles dépendaient alors d'une compagnie à « qui le Roi les avait cédées. Cette compagnie confirma « la nomination de M. Duparquet. La commission qui lui « en fut donnée fut lue à la tête de toutes les compagnies « rangées en bataille devant le fort Saint-Pierre, le 2 dé- « cembre 1638.

« Cette commission fait aussi connaître que la Martinique « commençait à devenir assez florissante pour mériter « l'attention de la compagnie, qui fixa pour gages à son « nouveau lieutenant général (1) trente livres de petun (2) « à prendre sur chaque habitant (3).

« Trois mois après son arrivée, » ici, nous ouvrons encore le livre du père Dutertre, qui parle de ce premier gouverneur, « un navire françois de deux cent cinquante ton- « neaux vint mouiller à la rade. Une partie des plus hardis « passagers, méprisant le péril dont ceux du vaisseau les « menaçoient, descendirent à terre. M. Duparquet les reçut « avec tant de civilités, leur fit si honne chère et leur gagna « si bien le cœur, qu'étant retournés au vaisseau et ayant « parlé aux autres, soixante et deux hommes résolurent « de ne pousser pas plus avant. Ils furent le lendemain « tous ensemble le saluer et le prier d'agréer qu'ils habi- « tassent avec lui. Il accepta leurs offres, les embrassa, « leur promit qu'il les regarderoit toute sa vie comme les « compagnons de sa fortune, et qu'il les considéreroit tou-

---

(1) Ce lieutenant général était sous les ordres d'un capitaine général résidant à Saint-Christophe. De Poincy succéda à d'Enambuc dans ce poste, en février 1638.

(2) On désignait ainsi le tabac. De là le mot petuner employé par Dutertre.

(3) *Annales du conseil souverain de la Martinique*, par Pierre-Régis Dessales, t. 1, page 33.

« jours comme ses bons amis. J'ay ouy dire à M. Duparquet « que lors que les vingt premiers descendirent à terre, il « n'avoit qu'un quart d'eau-de-vie, qu'il leur offrit géné- « reusement. Cet excès de civilité contribua sans doute à « la résolution qu'ils prirent de demeurer dans l'île, ce « qui servit beaucoup à l'établissement de la colonie, per- « sonne depuis ce temps-là n'ayant pas fait difficulté de « s'y habituer (1). »

En 1651, moyennant la somme de 41,500 livres, la compagnie vendit à Duparquet les îles Martinique, Grenade et Grenadins et Sainte-Alouzie ou Sainte-Lucie.

Le 1er janvier 1658, mourut ce fondateur de la Martinique. Dutertre nous a laissé la relation de ses funérailles et de la douleur publique qui font voir à quel point il était aimé, estimé et considéré dans le pays. Sa veuve lui succéda comme gouvernante. Il y eut alors des troubles terribles. « Madame la Générale fut enfermée dans la tour « bâtie par son mari et retenue prisonnière par son peuple. » A sa mort, qui eut lieu quelques années après, son fils aîné, le jeune d'Enambuc, pour lequel elle avait envoyé le père Feuillet solliciter du Roi le gouvernement des îles qu'avait eu son père, fut nommé par lettres patentes en date du 15 septembre 1658, sous la tutelle, pendant sa minorité, de son oncle Adrien Diel de Vaudrosques.

Six ans après, en 1664, le gouvernement acheta des enfants mineurs de Duparquet la Martinique, moyennant 120,000 livres et en fit la concession à la compagnie des Indes occidentales, avec privilège, pendant quarante ans, de la navigation et du commerce. Cette compagnie fut supprimée en 1674, et l'année suivante la Martinique fut réunie au domaine de l'État.

Le nombre des premiers colons de d'Énambuc, ainsi que

---

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles françoises*. Paris, 1667, pages 105 et 106.

nous l'avons vu, s'accrut rapidement; des passagers, des émigrants venus d'Europe aux frais du gouvernement ou de la compagnie des îles, en 1658, portent, au dire du sieur de Rochefort (1), la population « des habitans qui la possèdent et la cultivent » au chiffre « de neuf à dix mille per-« sonnes, sans y comprendre les Indiens et les esclaves « nègres, qui sont presque en aussi grand nombre. »

Les immigrants ou engagés qui prenaient en France l'engagement de service dans les colonies étaient des esclaves temporaires. C'était une traite des Européens faite sur le sol même de la mère patrie. En 1640, M. le général de Poincy (2), écrivant aux seigneurs de la compagnie, leur mande que : « Un nommé Jonas et Lantéry, son frère, ont « attrapé, par leurs artifices, deux cents jeunes hommes « françois, entre lesquels il y en a de bonne maison, qu'ils « ont retenus l'espace de trois mois à Saint-Servan, proche « Saint-Malo, et les ont engagés pour cinq, six et sept « ans, à raison de neuf cents livres de coton pièce, et ce en « l'isle de la Barboude. »

Cet état de choses dura près d'un siècle, et ce ne fut qu'en 1738 que l'esclavage des blancs, qui ne différait de celui des noirs que parce qu'il ne durait que trois ans, fut aboli, et que ces derniers remplacèrent seuls les Européens dans les travaux de la culture.

Aussitôt l'arrivée des Français à la Martinique, les Caraïbes leur avaient cédé le terrain et s'étaient établis au vent de l'île, dans l'espace compris entre la Grand'Rivière et le Simon, au François. En 1658, on résolut d'occuper cette partie de l'île, qu'on appelait la Cabesterre; on y envoya des troupes et un fort fut élevé à l'endroit où se trouve aujourd'hui la Trinité; le père Boulogne y planta la croix.

---

(1) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des Antilles de l'Amérique*. Rotterdam, 1658, 2 vol. in-12.

(2) Gouverneur général des îles à Saint-Christophe.

C'est à cette occasion que Mme Duparquet, en reconnaissance de ses services, lui fit présent d'une place où il bâtit une chapelle près de là, sous l'invocation de « Saint-Jacques, « patron de feu M. Duparquet, » origine de l'habitation domaniale de ce nom qui existe aujourd'hui.

C'est en 1660 que M. de Poincy et le gouverneur des Anglais, à Saint-Christophe, conclurent un traité de paix pour les deux nations, avec tous les sauvages des îles Caraïbes; on se promit de se réunir contre eux en cas de trahison. A la suite de cette conférence, qui eut lieu chez Houël (1), à la Guadeloupe, et à laquelle assistèrent les députés des îles et des envoyés des Caraïbes, la Dominique et Saint-Vincent leur furent reconnues comme propriété propre ; ils devaient s'y retirer ; leur population n'excédait pas alors six mille individus.

Le père Bouton, de la compagnie des Jésuites, vint à la Martinique en 1640. Cette colonie, où il débarqua le vendredi saint, accompagné du père Empteau et d'un frère coadjuteur, n'avait encore éprouvé aucun de ces désastres qui signalèrent la fondation des autres. Il remarque que les Européens nouvellement arrivés étaient soumis, par le climat, à payer un tribut à son insalubrité ; mais il semble que les fièvres dont ils étaient attaqués n'étaient pas mortelles, et dès lors on ne peut les confondre avec la fièvre jaune (2).

L'épidémie de 1648, qui existait déjà à la Barbade en 1647, s'étendant à presque toutes les Antilles françaises, dut comprendre aussi la Martinique. Dutertre, qui nous fait le récit de ses ravages à la Guadeloupe, à Saint-Christophe et à Sainte-Croix, où elle se prolongea pendant cinq ou six ans, jusqu'en 1652 ou 1653, nous a laissé la description

---

(1) Gouverneur de la Guadeloupe.

(2) Le père Bouton, *Histoire de l'établissement de la colonie de la Martinique*, 1640, in-12.

de ses principaux caractères, qu'il est difficile de méconnaître (1).

En 1669, les actes publics signalent une grande mortalité, qui fut attribuée à une contagion apportée d'Afrique par les esclaves noirs (2).

En 1682, trois ans après, Barbot, qui visita Fort-Royal et Saint-Pierre pendant l'hivernage, rapporte « qu'il y avait « alors peu de navires dont les équipages ne ressentissent « les effets de l'insalubrité de l'air, et que quelquefois des « hommes mouraient en l'espace de quelques heures, sans « avoir de maladie apparente (3). »

Huit ans après nous retrouvons le mal dont parle Barbot sévissant à la Martinique. Cette fois on lui donne un nom qui servira à le distinguer pendant longtemps, quoiqu'il soit le résultat de l'erreur.

Écoutons le père Labat :

« Au mois de décembre 1690, le vaisseau l'*Oriflamme* « et deux autres navires de la compagnie des Indes, qui re- « venoient de Siam avec les débris des établissements de « Merguy et de Bancock, relâchèrent successivement au « Brésil et à Fort-Royal de la Martinique. Pendant leur sé- « jour dans cette dernière colonie, ils demeurèrent mouillés « dans le Carénage, bassin sûr et commode formé par la « nature entre de hautes collines volcaniques, mais dont « l'insalubrité est d'autant plus grande qu'il est abrité « contre touts vents, excepté celui du sud. On assure que « les salaisons qui étoient à bord de ces bâtiments étant « avariées par la longueur du voyage furent jetées dans ce « port, et qu'il en résulta une infection d'où naquit une

---

(1) Dutertre, t. 1, page 422.

(2) Moreau de Saint-Méry. *Lois et constitution de Saint-Domingue*, t. 1, page 407.

(3) Barbot, *A description of the coast of Guinea*, in *Churchill's collection*, in-f°. *London*, 173, t. 6.

« maladie pestilentielle. Néanmoins, une opinion plus ré-
« pandue attribua cette maladie à une contagion que les
« équipages avoient apportée du Brésil, où depuis sept à
« huit ans elle faisoit de grands ravages; ce qui n'empêcha
« pas que, malgré cette origine américaine, elle ne fût dé-
« signée sous le nom de mal de Siam (1). »

Moreau de Saint-Méry, dans sa *Description de Saint-Domingue,* nous apprend que « cette maladie étendit ses
« effets sur tous les navires qui étoient dans le même port,
« et quand au mois de juin 1691 le *Mignon* et deux autres
« vaisseaux, venant de Pondichéry, partirent pour la
« France, ils avoient perdu la moitié de leur équipage.
« L'escadre de Ducasse, qui arriva à Fort-Royal le 8 mai
« et en partit le 29 juillet, éprouva particulièrement les
« ravages de cette irruption; ce fut elle qui, d'après les
« mémoires du temps, introduisit la fièvre jaune dans l'isle
« de Sainte-Croix et au Port-de-la-Paix, qu'elle visita suc-
« cessivement (2). »

Le marquis d'Eragny, qui remplissait l'intérim du gouvernement pendant un congé accordé à M. de Blénac pour France, mourut du mal de Siam en revenant d'une expédition contre les Anglais à la Guadeloupe, en 1692.

Ce fut à la suite de ces désastres que, cette même année, une chapelle fut bâtie au Fort-Royal, sous l'invocation de saint Roch comme préservateur de la peste, et qu'une bulle du pape Innocent XII institua en même temps à la Martinique, pour obtenir la protection de ce saint contre la contagion, « une confrérie qui fut établie dans l'église de
« Fort-Royal, sous le nom sinistre de la Mort (3). »

En 1696, Froger, ingénieur « sur le *Faucon-Anglois,* »

---

(1) *Nouveaux voyages aux isles d'Amérique*. Paris, t. 1, page 77.

(2) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue,* t. 1, page 701.

(3) *Annales de la Martinique*. Original de la bulle du pape, dans les documents des RR. PP. capucins du Fort-Royal.

monté par M. de Gennes, arriva à Fort-Royal au mois de décembre; il fait la même remarque que le voyageur Barbot à l'endroit de l'incommodité du mauvais air. « La hau-« teur des terres, dit ce narrateur, y rend l'air malsain et « même il y passe peu de navires dont les équipages ne « s'en sentent. Nous y perdîmes du nôtre environ douze à « quinze hommes, qui crevèrent quasi du jour au lende-« main, sans avoir, en mourant, la mine d'être malades (1). » La cause de cette mortalité n'existe, pour lui, que dans l'air; car en parlant des lieux il dit que « son mouillage, le cul-« de-sac royal, est un grand acu situé vers le midy de l'isle, « et au fond duquel il y a un joly bourg, de près de trois « cents habitants, où le général et la justice font leur rési-« dence; les rues y sont droites et les maisons propres, « presque toutes en bois (2). » Il ajoute « qu'un homme « qui a du bien peut y vivre aussi commodement qu'en « France (3). »

Le père Labat débarqua à la Martinique au mois de janvier 1694. Il nous raconte qu'il alla habiter au vent de cette île, dans le quartier du Macouba, et qu'en allant à Saint-Pierre visiter un capitaine de navire atteint de mal de Siam, « ce pourquoi il fut réprimandé fortement par son supé-« rieur, » il fut atteint de la maladie quelques jours après son retour à la Cabesterre. Il eut d'abondantes hémorragies par la bouche, et son corps se couvrit de pétéchies. Il rapporte le fait extraordinaire de l'invasion de cette maladie une seconde fois chez lui-même. Trois ans après, en mai 1697, il fut pris de fièvre jaune à Saint-Pierre, avec vomissements de sang, pétéchies et coma. Une sueur abondante et un départ précipité modifièrent le cours de la maladie et il guérit.

---

(1) Froger, ouvrage déjà cité, page 191.
(2) *Idem*, pages 191 et 192.
(3) *Idem*, page 191.

Si nous voulons avoir une description de cette maladie de Siam, que pourtant on ne voyait pas pour la première fois dans les Antilles et sur le continent américain, cet auteur va nous la donner :

« C'était un violent mal de tête, des douleurs de reins, « une forte fièvre ou une fièvre intense qui ne se manifes- « toit point au dehors. » Plus loin il observe « qu'il sur- « vient souvent un débordement de sang par tous les con- « duits du corps, même par les pores de la peau, et il pa- « raissoit à quelques-uns des bubons sous les aisselles et « aux aines.

« Quelques personnes, qui ne se sentoient qu'un peu de « mal de tête, tomboient mortes dans les rues, et un quart « d'heure après qu'elles étoient expirées elles avoient la « chair aussi noire et aussi pourrie que si elles étoient « mortes depuis quatre à cinq jours (1). »

En 1700 et en 1701, le marquis d'Amblimont et le comte d'Esnotz, qui lui succéda, moururent de fièvre jaune comme leur prédécesseur le marquis d'Éragny.

En 1703, le père Feuillée, qui s'est fait connaître par ses observations d'astronomie et de botanique faites dans l'Amérique méridionale, fut saisi de la fièvre pour avoir visité un individu qui en était atteint. Il quitta brusquement Saint-Pierre et se fit conduire dans l'intérieur de l'île.

Aussi déclare-t-il que le mal de Siam est une espèce de contagion presque semblable à celle qui ravagea la Provence en 1720. Il répète encore plus loin « que ce mal se « propage par contagion et se communique aisément (2). » Il avait raison d'insister sur ce caractère du fléau, car lors de son départ pour France, en 1706, sur le vaisseau de guerre *l'Apollon*, la fièvre jaune se déclara à bord pen-

(1) Labat, t. 1, pages 72, 408, 435 ; t. 2, pages 113, 208 ; t. 4, page 2.

(2) Le père Feuillée, *Journal d'observations dans la Nouvelle-Espagne et aux isles d'Amérique*, 1 vol. in-4°, 1725, pages 186 et 187.

dant la traversée et l'équipage fut décimé; il mourut jusqu'à cinq hommes par jour; le changement de température arrêta l'épidémie.

En 1705, la fièvre jaune régnait à la Martinique; elle sévissait en même temps à Saint-Domingue, où cette année elle fit périr au Cap français plus de trois cents personnes. On attribua cette épidémie à l'arrivée des vaisseaux *l'Ambitieux, le Faucon* et *le Marin,* qui venaient de cette première colonie.

En 1708 elle continue ses ravages. De la Martinière, « médecin du Roy à Fort-Royal, » et les chirurgiens attachés à cet hôpital, commencent leurs recherches sur le mal de Siam, qui sévissait depuis 1693. Le premier travail français publié sur cette matière est de ce médecin. C'est de juillet 1708 que date la première ordonnance qui règle les précautions à prendre de la part des capitaines de navires, des officiers de l'amirauté des divers ports de France et des gouverneurs des îles, pour éviter la contagion.

Le marquis de Varennes arriva de France en 1717, comme gouverneur général des îles du Vent. Les instructions dont il était porteur signalent à la Martinique une période d'immunité datant au moins de huit ans; car il y est dit: « Sa Majesté lui expliquera que la maladie, appe-
« lée de Siam, parce qu'elle a commencé à se faire sentir
« peu de temps après le départ, à la Martinique, du vais-
« seau *l'Oriflamme* qui en revenait, étant cessée depuis
« sept à huit ans, il est à présumer que l'intempérie de
« l'air qui la causait aura été corrigée : si cependant elle
« revenait encore, le sieur de la Varenne aura une appli-
« cation particulière à y faire apporter tous les remèdes
« que le pays pourra produire, et à demander en France
« ceux dont on aura besoin et à prendre toutes les précau-
« tions qu'il estimera propres à arrêter le cours de cette
« maladie, d'autant plus dangereuse qu'elle attaque tou-
« jours ceux qui viennent d'Europe et qui ne sont point

« encore accoutumés au climat des isles, et à empêcher la « communication en faisant passer les vaisseaux de S. M. « ou bâtiments marchands dans le port de la Trinité, de la « Cabestère, où cette maladie n'a point paru (1). »

La Condamine, attaqué de fièvre jaune, qu'à Saint-Pierre il contracta en visitant le sommet de la montagne Pelée, au mois de juin 1741, se rembarqua sans délai et quitta cette ville, où il venait d'arriver.

Thibault de Chanvallon, qui habita la Martinique en 1751 (2), indique comme symptômes de la maladie qui nous occupe « un mal de tête violent, une fièvre ardente, l'in- « flammation du visage et de la peau, un grand assoupisse- « ment, une espèce de vertige, le délire, » ainsi que « les « vomissements. » Le caractère de cette « espèce de fièvre « maligne, ajoute-t-il, est principalement marqué par des « hémorragies par le nez, les yeux ou d'autres parties du « corps. » Il parle, du reste, de cette effusion du sang comme d'une chose rare et ne paraît pas même en avoir été témoin. Plus loin il dit « qu'elle n'a pas toujours les « mêmes symptômes (3). »

En 1770 le général Romanet (4), en décrivant l'épidémie, dont il donne les causes selon son appréciation, s'exprime ainsi : « Telles étaient les nuances d'une ma- « ladie qui fut contagieuse et funeste en 1770 au régiment « du Périgord, ainsi qu'elle le fut en 1771 au second ba- « taillon du Limousin, et qu'elle l'avait été précédemment « avec des nuances différentes, au second bataillon de « Médoc et au régiment de Bouillon, ainsi qu'à toutes les

---

(1) *Volumes des ordres du Roy de* 1716, page 432. Archives de la marine.

(2) Créole de cette île.

(3) Thibault de Chanvallon, *Voyage à la Martinique*. Paris, 1763, 1 vol. in-4°, pages 76 et suivantes.

(4) J. R...., général de brigade, *Voyage à la Martinique*. An XII (1804), pages 167, 168, 169.

« troupes qui ont abordé le Fort-Royal. Son caractère fut « ignoré dans le commencement; la profusion des malades « empêchait les observations, et les secours précipités des « gens de l'art détournaient ceux-ci de toute réflexion. La « putréfaction qui se développait à l'agonie par des taches « noires à la plante des mains et des pieds et aux gencives « fut prise pour du scorbut. Une jaunisse qui venait d'un « épanchement de bile dans le sang et qui le dissolvait « étonna toute la faculté; elle prit cette couleur pour le « caractère essentiel et fondamental d'une maladie nou- « velle qu'elle baptisa fièvre jaune. Les malades moururent « et après leur mort on décida que cette maladie était la « même que celle de Siam ou Matelote, ainsi dénommée « parce que les premiers qui en furent attaqués étaient « des matelots venant de Siam. Les régiments qui abor- « dèrent le Fort-Royal après la paix en furent attaqués. « Voici quel était son caractère alors : on était couvert « d'une sueur de sang, par la rupture des vaisseaux san- « guins les plus près de la peau, qui laissaient échapper « cette liqueur par les pores. »

En 1773 commença l'intermittence qui devait durer jusqu'en 1793 pour la Martinique; car la période de l'épidémie, dans la chaîne des Antilles, s'ouvre en 1791.

1648.

Saint-Eustache.

FONDÉE PAR LES HOLLANDAIS.

Les Hollandais, déjà en guerre avec les Portugais, qu'ils attaquèrent partout où ils pouvaient les atteindre, après avoir lutté contre eux dans l'Inde, les poursuivirent en Amérique, leur prirent le Brésil en 1624, en furent chassés

en 1626, s'en emparèrent de nouveau en 1637, pour le perdre encore.

Pendant leurs courses dans les mers du nouveau monde, ils avaient reconnu la nécessité d'un point de ravitaillement dans les îles des Antilles. Ils vinrent au commencement de l'année 1648 s'établir à Saint-Eustache, sous la conduite d'Adriensen Abraham, qui en prit possession, comme gouverneur, au nom du prince d'Orange, comte de Nassau. De Cussac y avait bâti un fort en 1629, lorsqu'il vint à Saint-Christophe pour soutenir les droits des Français.

Les flibustiers, sous la conduite de Morgan, les chassèrent; les Anglais s'y établirent.

Au mois de novembre 1666, un flibustier hollandais, muni d'une commission du gouverneur de Curaçao, vint à Saint-Christophe; il ramassa, dans cette île, tous ses compatriotes émigrés de Saint-Martin et de Saint-Eustache. De Saint-Laurent, qui y commandait alors, lui adjoignit cinquante soldats français. Il se rendit avec sa troupe à Saint-Eustache, attaqua les Anglais et les battit. D'Orvilliers, qui survint avec un renfort de cent cinquante hommes, activa la capitulation et força l'ennemi à évacuer la place, n'emportant que ses hardes et équipages : un navire mis à la disposition des Anglais les rapporta à la Jamaïque.

1648.

Saint-Martin.

COLONISÉE PAR LES FRANÇAIS ET LES HOLLANDAIS APRÈS L'ABANDON DES ESPAGNOLS.

Pendant qu'Adriensen Abraham gouvernait Saint-Eustache, il apprit, par des Français et des Hollandais, que les Espagnols, qui avaient assez à faire de conserver leurs

grandes possessions des Antilles, avaient détruit les bastions et les forteresses élevés par eux dans une île, et que l'ayant complétement évacuée, elle se trouvait abandonnée. Aussitôt, il se hâta d'y envoyer Martin-Thomas, auquel il délivra une commission, afin d'en prendre le commandement et lui ordonna de l'occuper pour les seigneurs des États de Hollande : cette île c'était Saint-Martin.

Située par le 18° 4' 6" de latitude nord et par le 65° 21' 34" de longitude occidentale, elle a six lieues de longueur, cinq de largueur et dix-huit de circonférence. Elle renferme de vastes étangs et ses côtes sont coupées par des baies profondes. Sa position à 45 lieues dans le N. O. de la Guadeloupe, entre les îles de Saint-Barthélémy et de l'Anguille, au nord de la première, au sud-ouest de la seconde, donnait à cette acquisition une grande importance.

De Poincy, gouverneur général à Saint-Christophe, averti de ce fait par un Français du nom de Pichot, qui avait déserté les troupes espagnoles au moment de leur départ, envoya sans délai, de la Tour, à Saint-Martin, à la tête de trente hommes, mais les Hollandais ne leur permirent pas de débarquer. Alors il fit partir son neveu de Longvilliers, accompagné cette fois de trois cents des siens, bien déterminés; ils arrivèrent en rade de cette île le 17 mars 1648. Le chef de l'expédition dépêcha un de ses officiers auprès de Martin-Thomas, lui déclarant ses intentions et lui proposant, d'abord, par voie de conciliation, de lui accorder la moitié du pays, vu que depuis 1638, les Français s'y étaient établis et y avaient aussi des droits. Le 23 avril un traité fut conclu entre Robert de Longvilliers et Martin-Thomas, par lequel l'île fut partagée entre les Français et les Hollandais. De la Tour fut nommé par de Poincy gouverneur de la partie française, qui se fixa au nord.

Le succès de la négociation de son neveu avait encouragé de Poincy.

1648.

Saint-Barthélemy.

COLONISÉE PAR LES FRANÇAIS SOUS DE POINCY.

A quarante lieues dans le nord-ouest de la Guadeloupe, à quatre lieues dans le sud-est de Saint-Martin et à six lieues de Saint-Christophe, se trouve une petite île, ayant huit lieues de tour, mais dont le port est exposé aux vents du nord et de l'ouest. Elle est située par le 17° 55' 53" de latitude nord et par le 65° 10' 30" de longitude occidentale, et porte le nom de Saint-Barthélemy.

Sous le commandement de Jacques Gentes, le gouverneur de Saint-Christophe y envoya cinquante hommes, pour aller y fonder un établissement. Ces Français en prirent possession, y formèrent des habitations sur lesquelles ils placèrent les noirs et des engagés. La colonie s'accrut, grâce aux soins de la métropole. Plus tard, ravagée par les Caraïbes qui allaient en expédition contre la Grenade et égorgèrent les premiers colons qui y étaient établis, elle passa en d'autres mains, revint à la France et resta enfin la propriété de la Suède en 1784.

1648 à 1652.

Les Saintes.

PRISES PAR LES FRANÇAIS SOUS HOUEL, GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE.

Houël, gouverneur de la Guadeloupe, voyant de Poincy coloniser Saint-Martin et Saint-Barthélemy, envoya, le 18 octobre 1648, Du Mé, arborer le pavillon sur les Saintes

(*los Santos*), situées à douze kilomètres au sud de son île et ainsi appelées parce que Christophe Colomb les découvrit quelques jours après la Toussaint. Le père Mathias Dupuys y planta la croix en même temps.

Elles se composent de deux îles nommées Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, de trois îlots et de quelques rochers, et sont situées par le 15° 54' 30" de latitude nord et par le 64° 1' 40" de longitude ouest de Paris.

Du Mé partit ayant cinquante hommes sous ses ordres; mais il ne put occuper longtemps leur sol aride : une sécheresse imprévue ayant tari la seule source qui fournissait de l'eau à la nouvelle colonie, il revint à la Guadeloupe. Quatre ans après, en 1652, Hozier Dubuisson fut désigné pour aller tenter encore une colonisation ; cette fois il était accompagné d'un certain nombre de compagnons qui s'y établirent, et leurs descendants continuèrent à s'y maintenir.

1648.

Marie-Galante.

COLONISÉE PAR LES FRANÇAIS SOUS HOUEL.

Quelque temps après le départ de la Guadeloupe de Du Mé pour les Saintes, le Fort la quittait aussi à la tête de cinquante Français, le 8 novembre 1648, pour aller, d'après l'ordre de Houël, s'établir à Marie-Galante.

Nous avons vu que cette île tire son nom du vaisseau que montait le navigateur génois lorsque, ne pouvant aborder à la Dominique, le 3 novembre 1493, il vint y jeter l'ancre, au sud-ouest, dans une baie appelée aujourd'hui baie du Grand-Bourg ou Marigot; car ses côtes élevées et bordées partout ailleurs de hautes falaises taillées à pic en rendent l'accès difficile. Elle paraissait

inhabitée, les arbres étaient en fleurs, d'autres portaient des fruits inconnus, l'air était chargé de parfums et rafraîchi par les brises alizées. Colomb, après s'y être reposé, se dirigea sur la Guadeloupe.

Soit que Marie-Galante fût habitée, comme le pensaient ceux qui, les premiers, y mirent le pied, soit que les Caraïbes des autres îles, traqués par les Européens, s'y fussent retirés, il est certain qu'en 1648, lorsque le Fort y arriva, le 8 novembre, il la trouva entièrement occupée par ces insulaires. Déjà le 31 mars 1645, d'Aubigné, nommé gouverneur par la compagnie française des îles de l'Amérique, n'avait pu s'y rendre; il en avait été de même de deux capitaines de Saint-Christophe, Antoine Camo et de la Fontaine. Des exilés de la Martinique et de la Guadeloupe et de cette dernière colonie, réfugiés, à la suite de dissensions civiles, soit en France, soit en Hollande, avaient obtenu, conduits par ces deux officiers, l'autorisation des seigneurs de la compagnie d'aller habiter Marie-Galante, le 8 février 1647; mais faute d'avances, ce projet ne put être mis à exécution.

Les Caraïbes supportèrent patiemment la présence de ces étrangers, qui construisirent un fort, plantèrent des vivres et du petun. Leurs établissements commençaient à prospérer lorsque le Fort déserta son gouvernement avec quelques-uns de ses compagnons, et retourna à la Martinique auprès de Duparquet. Houël ne voulut plus alors y envoyer du renfort et se contenta d'y maintenir trente hommes.

C'est alors qu'en 1653, les Caraïbes de la Dominique, qui avaient des outrages à venger sur la Martinique, ayant appris ces événements, n'osant pas s'attaquer à cette île, vinrent en force à Marie-Galante, brûlèrent le fort, incendièrent les cases qu'ils pillèrent et massacrèrent les habitants sans défense. Houël, indigné de cet attentat, nomma son frère le Chevalier gouverneur de Marie-Galante;

et le chargea de châtier les sauvages. A la tête de cent hommes, il descendit dans l'île dans le courant d'octobre 1653, brûla leurs carbets, construisit un fort et des palissades en moins de trois mois, et, une fois ces moyens de défense établis, confia son commandement à de Blagny et débarqua à la Dominique, où il eut raison de ses implacables ennemis. Du reste, aussitôt remis, ils firent une autre tentative contre Marie-Galante; cette fois ils perdirent pour longtemps l'envie d'y revenir; seulement Dutertre nous apprend que quelque temps après, sans traité aucun, ils reprirent tout naturellement leurs trafics habituels avec les habitants de la Guadeloupe et revinrent sur les marchés comme par le passé.

1650 à 1664.

La Grenade.

COLONISÉE PAR LES FRANÇAIS SOUS DUPARQUET.

Duparquet, pendant qu'il gouvernait la Martinique, avait su s'attirer la sympathie des Caraïbes des Antilles voisines. Ceux d'une île que, dans son troisième voyage à Haïti, Christophe Colomb avait découverte, le 14 août 1598, et avait appelée la Conception, aujourd'hui la Grenade, lui envoyèrent une députation pour l'inviter à venir former un établissement dans leur pays.

La Grenade est située par 12° 2' 54" de latitude septentrionale et par 64° 8' 15" de longitude occidentale; elle a dix lieues de longueur sur six de largeur et vingt-cinq de circuit. De cette île dépend un groupe d'îlots appelés Grenadins. Ces terres sont plus méridionales que celles qui composent les Antilles et possèdent un très beau port; elles sont toutes à trente lieues de la terre ferme.

Déjà, en 1638, elles avaient attiré l'attention de de Poincy, à qui on en avait fait des rapports avantageux. En juillet 1645, la compagnie avait pourvu Noailly d'une commission de gouverneur, mais l'éloignement de Saint-Christophe avait empêché le premier de songer à y fonder une colonie, et l'impossibilité où se trouvait le second d'accepter sa charge l'empêcha d'en prendre possession. Pourtant la compagnie ne se découragea pas et la confia, le 11 juillet 1646, à de Beaumanoir, qui, faute de fonds nécessaires, ne put accomplir sa mission. Duparquet partit donc de la Martinique le 11 juin 1650, avec deux navires montés par deux cents vieux colons expérimentés, faits aux cultures du pays et, de plus, gens de métier. Après quatre jours de traversée, il arriva à la Grenade où l'attendait Kérouane, le capitaine général des Caraïbes de l'île, qui le reçut avec bienveillance, lui conseilla de s'attacher les naturels par des cadeaux, ce qui les engagerait à le laisser jouir paisiblement de la possession du territoire.

Enchanté des avis du vieil Indien, et trouvant dans leur exécution un moyen de légitimer sa prise de possession, Duparquet, qui avait déjà planté la croix, qu'il avait adorée en présence de tous ses gens et arboré le drapeau de la France et les armes du Roi, leur fit distribuer, après la solennité, des serpes, des couteaux, des cristaux, des rassades et deux barils d'eau-de-vie. Ensuite il s'occupa de faire élever une maison qu'il entoura de fortes palissades, l'arma de deux pièces de canon et de quatre pierriers, distribua des terres à ses compagnons, fit opérer quelques défrichements indispensables et retourna à la Martinique, en laissant, pour gouverner la nouvelle colonie sous ses ordres, le sieur le Comte, un de ses cousins.

Malgré la douceur du caractère du nouveau chef, les Caraïbes se ruèrent un jour sur les plantations des habitants. Duparquet envoya trois cents hommes pour les poursuivre et les chasser, mais les sauvages se joignirent à ceux de la

Dominique et de Saint-Vincent et menacèrent un moment les établissements français.

Ils furent défaits, poursuivis et débusqués d'une montagne sur laquelle ils s'étaient réfugiés. Ces malheureux, pour échapper aux coups de leurs ennemis, préférèrent hâter leur mort. Dutertre raconte qu'ils se précipitaient de ce mont dans la mer; ce qui lui fit donner le nom de montagne des Sauteurs.

Après cet échec, les Caraïbes tentèrent encore une nouvelle attaque contre la Grenade, et furent repoussés; du reste, ils ne se lassèrent pas et vinrent de nouveau une troisième fois, sous le gouverneur Valmenier, qui avait succédé à le Comte, lequel s'était noyé en revenant de la Basse-Terre de l'île, après la première campagne contre les Caraïbes.

En 1657, la Grenade fut cédée par Duparquet à de Cérillac, pour une somme de 90,000 livres, payables moitié comptant, moitié dans un an. Ce marché avait été conclu par l'intermédiaire du R. P. Dutertre et de Maubray. Ne pouvant se rendre de suite dans son gouvernement, de Cérillac envoya un de ses lieutenants pour le remplacer. La tyrannie de celui-ci, après avoir fait fuir plusieurs colons à la Martinique, révolta ceux qui restaient; il fut arrêté, son procès fait et on le condamna à être pendu; mais vu sa qualité de gentilhomme, on changea la forme de son supplice, et, ne pouvant trouver d'exécuteur assez adroit pour le décapiter, on le fit passer par les armes.

De Cérillac, de retour à la Grenade, ne trouva plus un seul des auteurs du procès, qui avaient pris la fuite. A cette époque, l'île comptait cinq cents habitants.

En 1664, de Tracy, nommé lieutenant général pour le Roi, remplaça le fils de Cérillac par son capitaine Vincent dans le gouvernement de la Grenade. Sous lui les Caraïbes vinrent demander la paix et s'établirent dans leurs anciens carbets.

1639 à 1643.

Sainte-Lucie ou Sainte-Alouzie.

FONDÉE PAR LES ANGLAIS ET LES FRANÇAIS.

L'île de Sainte-Lucie ou de Sainte-Alouzie est la dernière de toutes les colonies qui ont été habitées. Les Anglais l'occupèrent sans opposition dès 1639. Ils y vivaient paisiblement depuis quelques mois lorsqu'un navire de leur nation, qui se trouvait en calme devant la Dominique, enleva quelques sauvages de cette île qui étaient venus à bord. Les Caraïbes de Saint-Vincent, de la Martinique et de cette dernière île se réunirent et, tombant sur la nouvelle colonie, ils massacrèrent tout ce qui se présenta à leur vengeance; ceux qui échappèrent s'enfuirent dans les Antilles voisines.

Duparquet voyant Sainte-Lucie abandonnée par les Anglais, envoya, en 1643, un gouverneur nommé Rousselean avec quarante hommes; c'est le premier qui y bâtit une maison et fit un petit défrichement à l'endroit appelé le petit Cul-de-Sac, ou le Carénage (1). C'était un homme actif, prudent et brave, que le chef de la nouvelle colonie; les Caraïbes le chérissaient parce qu'il avait épousé une femme de leur tribu. A sa mort, qui eut lieu quatre ans après, les indigènes, après avoir tué trois de ses compagnons, laissèrent les autres en paix (2).

---

(1) *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*, par un ancien intendant de cette isle. A Neufchâtel, 1779, page 2.

(2) Au sieur Rousseleau succéda le sieur de la Rivière, neveu de M. Duparquet; il fut massacré par les Caraïbes au milieu desquels il avait eu l'imprudence d'aller s'établir. Après de la Rivière, vint le sieur Hacquet, parent de Duparquet, qui eut le même sort que son prédécesseur. Le sieur le Breton et de Contis gouvernèrent ensuite très peu de temps. M. d'Aigremont repoussa les Anglais et, plus

En 1663, sur l'avis donné par M. de Loubières que les Anglais de la Barbade se proposaient d'aller de nouveau coloniser Sainte-Lucie, comme si elle n'était pas la propriété de Duparquet, on envoya au gouverneur anglais une députation de la Martinique pour l'informer des droits de cette famille et arrêter ce projet; en même temps l'ordre fut donné de faire construire un nouveau fort dans l'île et d'y faire passer la garnison du fort Saint-Aubin qui fut rasé. Malgré ces manifestations, les Anglais s'en emparèrent en 1664 et ne l'évacuèrent qu'en 1666 (1).

Les Français y revinrent de nouveau; mais à peine établis, ils eurent à soutenir l'attaque des Caraïbes, et lorsque cette invasion eut cessé, ils reprirent leurs travaux et leurs cultures. La guerre européenne qui survint quelque temps après leur fit craindre de devenir la proie du premier corsaire qui voudrait les piller; ils quittèrent Sainte-Lucie et se retirèrent dans les autres îles habitées par leurs nationaux (2).

Après la paix d'Utrecht, le roi de France en fit don au maréchal d'Estrées, qui y envoya un commandant, des troupes et des canons, ainsi que des cultivateurs, en 1719. La cour de Londres blessée de cet acte se plaignit, et le roi d'Angleterre, à son tour, la donna en cadeau, en 1721, au duc de Montaigu, qui, comme d'Estrées, en envoya

---

tard, fut assassiné par les sauvages. Le sieur Lalande mourut de maladie au bout de six mois, et le sieur Bounard s'étant rendu à la première sommation des Anglais, il passa à la Martinique, où on lui fit son procès. (*Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*, page 2.)

(1) La compagnie d'Occident de 1664 nomma les gouverneurs de Sainte-Lucie jusqu'en 1674, où le roi, ayant remboursé la compagnie, s'en mit en possession comme des autres îles; mais les guerres de 1673 et 1688, les incursions des Anglais et le peu de secours que les habitants recevaient les forcèrent de l'abandonner et de se retirer à la Guadeloupe et à la Martinique. (*Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*, page 3.)

(2) Elle fut abandonnée ainsi plusieurs années et il n'y avait que quelques colons français qui osaient y rester.

prendre possession. C'est alors que le marquis de Champigny, gouverneur particulier de la Martinique (1), se rendit avec quinze cents hommes à Sainte-Lucie pour s'opposer à cette descente des Anglais. Un combat eut lieu entre lui et Jean Brathnaire, qui commandait les troupes ennemies.

« Si l'on en croit les habitans, il ne tint qu'à M. de Cham-
« pigny d'imposer aux Anglois telles conditions qu'il auroit
« voulu; mais par le traité qu'il fit, il se contenta d'établir
« la neutralité de l'isle, et elle a subsisté ainsi jusqu'en
« 1744. Les habitans se choisissoient seulement un d'eux
« pour être à leur tête, mais sans qu'il y eût aucune mission
« écrite du gouverneur de la Martinique ni de la cour (2). »

Après avoir occupé l'île de nouveau de 1744 à 1754, dans la personne de M. de Longueville, qui y fut envoyé pour commander, cet officier reçut ordre à cette époque d'évacuer le pays, de même que tous les fonctionnaires à la solde du roi de France. Celui-ci, après avoir démoli les forteresses et la maison du gouvernement, pour obéir à la cour, n'y resta pas moins comme simple particulier, continuant toujours d'être considéré par les habitants comme leur gouverneur. Cet état dura jusqu'en 1755, où M. de Bompar reprit de nouveau possession de Sainte-Lucie et reconnut officiellement celui que la confiance de ses compatriotes avait placé à leur tête. Enfin en 1763, le 10 février, un traité en assura la propriété légale à la France.

« En général, dit l'auteur auquel nous empruntons ces
« renseignements, l'air de Sainte-Lucie a toujours passé
« pour très malsain. Les Hollandois et les Anglois qui y ont
« tenté divers établissements ont toujours perdu beaucoup
« de monde. M. de Champigny, qui y vint en 1713, M. le
« maréchal d'Estrées, qui y vint ensuite en 1719, eurent

(1) D'après les ordres de M. de Feuquières, gouverneur général des îles du Vent. (*Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*, page 4.)

(2) *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*, page 4.

« la douleur de voir périr presque tous ceux qui les avoient « accompagnés. Les Anglois, en dernier lieu, ont éprouvé « le même fléau, qui ne s'est fait que trop ressentir depuis « notre arrivée dans cette île, quoique ces premiers n'aient « jamais établi de garnison et que, dans les temps mêmes « que leurs vaisseaux étoient dans le port, ils aient eu « l'attention de ne laisser venir que très peu de monde de « leurs équipages, à terre (1). »

Les épidémies de fièvre jaune ont été étudiées à Sainte-Lucie par Leblond, en 1767 (2), Allan, en 1796, Pugnet, en 1802 (3); les mêmes observations, dans cette dernière invasion, relatives à l'altitude, furent faites comparativement à la Martinique et dans cette île. Ainsi les soldats casernés au fort Bourbon, dans la première colonie, dont l'élévation est de 110 mètres au-dessus du niveau de la mer, furent atteints, comme ceux casernés au morne Fortuné, dans la seconde, dont l'altitude est de 273 mètres. Il n'y eut que l'îlet à Ramiers, à la Martinique, et le Gros-Ilet, à Sainte-Lucie, qui furent préservés, sans doute à cause de la séquestration et de l'isolement des foyers d'infection.

1660.

La Dominique et Saint-Vincent.

REFUGES DES CARAÏBES DE TOUTES LES ANTILLES.

La Dominique et Saint-Vincent restèrent pendant longtemps assignées comme demeure aux Caraïbes.

---

(1) *Essais sur la colonie de Sainte-Lucie*, pages 16 et 17.

(2) Leblond, *Observations sur la fièvre jaune et sur les maladies des tropiques*. Paris, 1805.

(3) Pugnet, *Mémoire sur les fièvres de mauvais caractère du Levant et des Antilles*. Lyon, 1804.

Lorsqu'en 1660, de Poincy et le général anglais de Saint-Christophe conclurent, pour les deux nations, un traité de paix avec tous les naturels qui peuplaient les petites Antilles, il fut convenu, après plusieurs conférences auxquelles assistèrent, outre les députés de chaque colonie, des envoyés des insulaires eux-mêmes, qu'ils se rassembleraient dans ces deux îles pour y vivre en paix sans y être inquiétés ; mais qu'en cas d'attaque imprévue ou de rupture de paix de leur côté, la France et l'Angleterre se réuniraient pour les châtier.

La Dominique est placée entre la Martinique et la Guadeloupe, par le 15° 18' 25" de latitude septentrionale et par le 63° 52' 35" de longitude occidentale; elle a dix lieues du nord au sud, cinq de l'est à l'ouest et vingt-quatre de circuit.

Saint-Vincent, de forme ronde, est située à six lieues sud de Sainte-Lucie. Elle a huit lieues de long, autant de large et vingt-cinq de circonférence; elle est par le 13° 15' de latitude sud et le 63° 35' de longitude ouest.

Après bien des combats, bien des défaites, ces deux îles, hachées de précipices et de falaises, hérissées de hautes montagnes, devinrent le seul asile de ces aborigènes, qui, plus guerriers que leurs frères des grandes Antilles, forcèrent les Européens à compter avec eux (1).

Les Anglais, malgré le traité passé, n'avaient pas renoncé à la Dominique. Par l'intermédiaire d'un Caraïbe, fils naturel de Waërnard, ce rival de d'Énambuc autrefois, et qui portait le nom de son père, ils conclurent un marché

---

(1) Il y avait alors deux races distinctes, les Caraïbes noirs et les Caraïbes rouges. Les premiers s'établirent à Saint-Vincent et les seconds à la Dominique, où, plusieurs fois, leurs voisins tentèrent de les réduire en esclavage. Les Caraïbes noirs étaient nés à Saint-Vincent de l'alliance des Caraïbes rouges avec des Africains, dont 500 s'étaient évadés d'un vaisseau qui y avait été jeté par la tempête. Dans la suite, cette nouvelle race chassa les Caraïbes rouges et les força à se retirer à la Dominique, auprès de ceux de leur nation qui s'y trouvaient déjà.

avec les sauvages de cette île en 1664, et donnèrent une commission de gouverneur au métis, qui se retira auprès de ses administrés. Dutertre nous raconte qu'il exerça sur eux des actes de cruauté qui les exaspérèrent à un tel point, « qu'ils attaquèrent Waërnard à l'improviste et le pous- « sèrent si vigoureusement que, sans un corsaire anglois « qui le reçut à son bord, il auroit été infailliblement rosti, « boucané et mangé à son tour par ces barbares. »

En 1700, les noirs d'Afrique, évadés des colonies, se réfugiaient à Saint-Vincent, où ils étaient admis au milieu des Caraïbes qui habitaient cette île. Leur nombre se recrutant chaque jour de nouveaux venus, ils finirent par exiger de leurs hôtes la moitié du pays. Ceux-ci, incapables de résister à cause de leur faiblesse numérique, consentirent à la demande qui leur était imposée, et le territoire fut partagé. Craignant, en outre, qu'il ne prît envie à ces étrangers de les réduire en esclavage, ils avertirent les gouverneurs des diverses Antilles.

Rêvant toujours la colonisation de Saint-Vincent, les Anglais comblaient ces insulaires de caresses et les excitaient contre la Grenade. Mais de Machault, gouverneur général, se trouvant à la Martinique, envoya, en 1708, dans cette première île, son major Coulet et quelques officiers. Ceux-ci, à leur arrivée, furent accueillis par les sauvages qui leur jurèrent alliance, et, pour donner un gage de leur bonne foi, ils brûlèrent le bois que les Anglais avaient amassé sur la plage et massacrèrent plusieurs de ces Européens à la première rencontre.

Les évasions de noirs des Antilles devenant de jour en jour plus fréquentes et étant en outre favorisées par l'accueil qu'ils recevaient à Saint-Vincent, le gouverneur général de Feuquières, sur les plaintes des habitants de la Grenade et de la Martinique, en 1709, envoya contre les insulaires de cette colonie une expédition à laquelle prirent part les Caraïbes de la Dominique, qui étaient en guerre

avec eux. Réfugiés dans leurs montagnes, ils repoussèrent même pendant un moment les agresseurs ; mais l'expédition échoua par la mauvaise entente de ceux qui la commandaient. Alors ils envoyèrent une députation à de Feuquières pour lui offrir la propriété de Saint-Vincent, à condition d'y vivre en paix avec les Français. En 1720, quelques colons de la Martinique allèrent y fonder des établissements.

En 1753, à la suite du traité de Paris, cette île échut aux Anglais, qui en prirent possession ; elle contenait alors sept à huit cents blancs, deux cents hommes de couleur environ et près de trois mille esclaves.

En 1761, des navires anglais débarquèrent des troupes à la Dominique et occupèrent l'île.

En 1763, cette terre, neutre jusque-là, et dernier abri des aborigènes des petites Antilles, vit comme à Saint-Vincent les Anglais, en maîtres, aborder ses plages. Déjà plusieurs Français y vivaient depuis quelque temps, avec l'autorisation des Caraïbes, qui leur avaient abandonné des terres sur le littoral de la mer (1) ; ils étaient alors au nombre de six cents, les noirs qu'ils employaient à leurs cultures ne dépassaient pas deux mille. La plus grande partie de ces habitants évacuèrent le pays dans la suite.

La première irruption de fièvre jaune à Saint-Vincent date de 1793 (2). Cette île fut un des principaux foyers où la maladie, qui devait envahir l'archipel, se montra après la longue immunité qui durait depuis 1770. Il est à remarquer que le développement de cette colonie, ainsi que celui de la Dominique, eurent lieu à l'abri de cette dernière période de calme.

A la Dominique, Clarke, qui nous a laissé la relation des sinistres dont il fut le témoin, rapporte que la fièvre jaune

---

(1) En 1732, il n'y avait que 938 Caraïbes à la Dominique.

(2) Chisholm, *Essay on the malignant pestilential fever introduced into West-Indies islands from Boulam, in the coast of Guinea*, 1799.

fut attribuée aux émigrations des habitants de la Martinique, qui y étaient venus chercher un asile contre les horreurs de la guerre civile. Les ébranlements du vieux monde, que secouait la tourmente révolutionnaire, retentissaient jusque dans le nouveau.

Il dit que « le fléau n'observa aucune des limites qui « bornent ordinairement ses ravages.

« Dans l'espace d'un mois, il périt dans la ville de Ro- « seau (1) deux cents soldats ou matelots anglais et huit « cents réfugiés de la Martinique, soit créoles, gens de « couleur ou nègres esclaves qui avaient accompagné « leurs maîtres. Il n'y eut pas jusqu'aux nègres qui arri- « vaient d'Afrique, pendant l'irruption, que la fièvre jaune « n'atteignît et dont un tiers succomba à ses effets; ce qui « est extrêmement remarquable, attendu qu'il n'arrive « presque jamais, aux Indes occidentales, que les races « africaines soient soumises à cette funeste influence.

« Le premier individu qui fut atteint de fièvre jaune, dit « Clarke, fut un matelot anglais nouvellement arrivé. La « maladie se propagea aux équipages des navires mouillés « en rade (2); elle n'attaqua point les bâtiments de l'île. »

Quoique concentrée à la Dominique dans une population fort peu nombreuse, l'épidémie se propagea avec une telle violence que l'abaissement de température ne put arrêter ses effets pendant les mois de décembre et de janvier, et qu'elle les étendit jusqu'à l'automne de 1795. Ce ne fut que vers la fin de cette année qu'elle cessa entièrement à Roseau.

En 1796, d'après les attestations du docteur Clarke, la colonie n'en offrit pas un seul exemple (3).

---

(1) Principale ville de la Dominique.

(2) Clarke conteste qu'il y ait eu contagion dans le développement de l'épidémie.

(3) Clarke, *A treatise on the yellow fever in the island of Dominica. London*, 1797, in-8.

1640.

Sainte-Croix.

COLONISÉE PAR LES ANGLAIS ET LES HOLLANDAIS.

Placée au commencement de l'archipel des îles Vierges, sous le 18° de latitude, au sud-ouest de Saint-Thomas, Sainte-Croix n'est éloignée de Saint-Christophe que d'une trentaine de lieues; elle est basse et malsaine.

Les Anglais et les Hollandais se la partagèrent en 1640, et, ayant établi leurs limites, eurent chacun de son côté un gouverneur particulier. En 1645, à la suite d'une querelle entre les deux nations, le gouverneur hollandais tua de sa propre main, et dans sa maison, le gouverneur anglais de Brasebet. On courut aux armes de part et d'autre et, après un combat acharné, le meurtrier succomba aux blessures qu'il avait reçues. Un nouveau gouverneur fut élu par les Hollandais qui s'assemblèrent ; mais attiré dans le camp des Anglais, sous prétexte d'arrangement, ils s'en emparèrent et le firent fusiller. Les Hollandais, après cette trahison, durent quitter l'île, en même temps qu'une cinquantaine de Français qui s'y étaient établis. Ces derniers, craignant la persécution des Anglais, émigrèrent à la Guadeloupe en 1646.

Maîtres absolus de Sainte-Croix, les Anglais imprimèrent une certaine impulsion à sa culture, et bientôt elle prit assez d'accroissement pour exciter la jalousie des Espagnols, qui levèrent douze cents hommes, armèrent cinq vaisseaux, descendirent la nuit sur la plage, surprirent les nouveaux possesseurs de l'île et, après avoir tué cent vingt d'entre eux, forcèrent le reste à fuir. Prévenus qu'il n'y avait pas de quartier à attendre, les vaincus envoyèrent à Saint-Christophe auprès du gouverneur de leur nation,

qui les fit prendre par des barques et transporter hors du pays envahi.

Les Hollandais, prévenus du départ des Anglais et croyant avoir des droits sur leur ancienne colonie, formèrent une expédition dans le but de l'occuper de nouveau. Ils allèrent débarquer sous le fort, où se trouvaient une soixantaine d'Espagnols, qui les accueillirent à coups de fusil, leur firent bon nombre de morts et de prisonniers qu'ils enchaînèrent, et forcèrent les autres à se réfugier dans les bois.

C'est alors que de Poincy, apprenant ces faits, envoya Vaugalan à la tête de cent soixante des plus braves soldats de sa garnison de Saint-Christophe, lui ordonnant de se rendre à Sainte-Croix et de prendre possession de la forteresse qu'occupaient les Espagnols au nom du roi de France.

Malgré les contrariétés éprouvées par Vaugalan, qui perdit trente hommes surpris sur une barque écartée par le vent du navire principal et massacrés par les ennemis, avec les cent vingt restants il chassa les Espagnols, qui retournèrent à Porto-Rico, et renvoya à Saint-Eustache les Hollandais qu'il trouva enchaînés dans le fort.

De Poincy, après avoir mis trois cents hommes de garnison à Sainte-Croix pour la défendre et la coloniser, donna la charge de gouverneur à Oger, au détriment de Vaugalan qui en mourut de chagrin. Les trois premiers officiers auxquels fut confié ce poste y succombèrent en 1651.

Après bien des événements, cette île était florissante en 1658. Déjà depuis 1635 le roi l'avait cédée, ainsi que Saint-Christophe, aux chevaliers de Malte, d'après les sollicitations de M. de Poincy, qui appartenait à cet ordre.

Le 10 août 1665, Saint-Barthélemy, Saint-Christophe et Sainte-Croix furent vendus à la compagnie, pour la somme de 500,000 livres tournois, par le maître de l'ordre.

A la même époque, cette association acheta de leurs pro-

priétaires respectifs la Martinique pour 120,000 livres, la Grenade pour 100,000 et la Guadeloupe pour 120,000.

1628 à 1649.

Nièves.

COLONISÉE PAR LES ANGLAIS SOUS WAERNARD.

Aussitôt que les Anglais arrivèrent à Saint-Christophe; « la colonie angloise s'augmentoit notablement, et comme « une ruche trop pleine jette des essaims dehors, ainsi les « Anglois envoyèrent une petite colonie dans l'isle de « Nièves, voisine de cette isle (1), » et située à une lieue au nord. Ils allèrent s'y établir en 1628, car lorsque don Frédéric de Tolède vint attaquer Saint-Christophe, il enleva, en passant, quatre navires qui s'y trouvaient.

Colomb découvrit cette terre en novembre 1493; elle paraissait au-dessus de la ligne de l'horizon comme un petit nuage blanc, de là son nom de Nièves (nuée).

Elle est située par le 17° 5' 12" de latitude nord et par le 64° 53' 36" de longitude sud du méridien de Paris. Sa forme est presque ovale; elle a deux lieues de long sur une de large. « Le terrain est bon et fertile et le même qu'à Saint- « Christophe. Le milieu de l'isle est occupé par une mon- « tagne fort haute et couverte d'arbres (2).

« Vingt ans après l'établissement des Anglois à Nièves, « elle se fortifia au point de contenir près de quatre mille « âmes, que le commerce de sucre faisoit subsister. Cet état « florissant leur fit bâtir la ville de Charles-Town, dans la « partie du sud-ouest de l'isle. On ne sait pas au juste

---

(1) Dutertre, t. 1, page 22.

(2) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, par le sieur Bellin, ingénieur de la marine et du dépôt des plans, censeur royal de l'Académie de marine et de la Société royale de Londres. 1758, page 117.

« l'époque de sa fondation. Cette ville est fort jolie, bâtie « sur le bord de la mer, le long d'une anse de sable, devant « laquelle les vaisseaux peuvent mouiller et aborder facile- « ment (1).

« Un auteur anglois dit qu'en 1689 Nièves était la plus « florissante de toutes les isles caraïbes ; qu'il y avoit alors « dix mille blancs et vingt mille noirs. Ce que l'on a peine « à croire, n'étant pas vraisemblable qu'une isle, qui a à « peine deux lieues de longueur sur une lieue de large, « puisse contenir un si grand nombre d'habitants ; mais « cette même année, ajoute-t-il, il y eut une si grande mor- « talité qui se répandit par toute l'isle, qu'elle emporta plus « de la moitié des habitants dans l'espace de quelques mois. « Quoi qu'il en soit, on n'y compte aujourd'hui qu'environ « trois mille blancs et douze mille noirs, et la milice de « l'isle n'est que de trois cents hommes (2). »

En avril 1706, une escadre française de onze vaisseaux de guerre, commandée par M. d'Iberville, fit un débarquement à l'île de Nièves, qui, par son accès difficile, ses fortifications, servait pour ainsi dire de boulevard aux autres colonies du Vent. Les trois mille hommes de troupe de cette expédition restèrent à terre vingt-deux jours. Lorsque les bâtiments remirent à la voile, la fièvre jaune se déclara parmi eux ; ils se rendirent d'abord à Saint-Domingue et ensuite sur les côtes espagnoles de l'Amérique, où d'Iberville succomba lui-même à l'épidémie qui décimait ses équipages.

Les symptômes de la maladie, que le chirurgien en chef de l'escadre qualifia de pestilentielle, furent céphalalgie, douleurs de reins, hoquet, nausées, hémorragies du nez et

---

(1) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, par le sieur Bellin, ingénieur de la marine et du dépôt des plans, censeur royal de l'Académie de marine et de la Société royale de Londres. 1758, page 118.

(2) *Idem*, pages 119 et 120.

du fondement, pétéchies, sueur sanguinolente, coma (1). Le mémoire qui contient le récit de ces faits a été inséré en 1744, par le docteur Chicoyneau, dans son *Traité de la peste*, comme appartenant aux documents de l'histoire de cette contagion. Parmi les remèdes employés dans cette occasion, on y trouve au premier rang les testicules de bouc, consacré par la haute antiquité de son usage et recommandé parmi les médecins arabes, qui s'en servaient contre la peste.

Antigue.

SA COLONISATION PAR LES ANGLAIS SOUS WAERNARD.

L'île d'Anteguo ou Antigua, selon les Anglais, Antégua, selon d'autres, que les Français appellent Antigue et Antigoa, se voit à six lieues du nord quart nord-ouest de la partie la plus septentrionale de la Guadeloupe, à six lieues environ à l'est de l'île de Montserrat et à dix-huit lieues de celle de Saint-Christophe (2).

Elle est située par le 17° 4' 30" de latitude septentrionale et le 64° 15' de longitude occidentale.

En 1629, les Français, chassés de Saint-Christophe par don Frédéric de Tolède, tentèrent une colonisation à Antigue et à Montserrat; mais ils préférèrent revenir dans leur île après avoir erré quelque temps sur la mer.

En 1630, Thomas Waernard y fit passer plusieurs familles anglaises sous sa protection.

Ce ne fut qu'en 1663 que Willoughbi en obtint la propriété par des lettres patentes de Charles II, et trois ans après il entreprit d'y établir une colonie, en 1666, et s'y retira au mois d'août, lorsque l'ouragan eut détruit sa flotte devant la Guadeloupe.

---

(1) Chicoyneau, *Traité sur la peste*. Paris, 1744.

(2) Elle a six lieues de long du nord au sud, deux lieues de largeur dans son extrémité nord et six dans sa partie méridionale.

Quelques Français qui s'étaient joints aux Anglais vivaient ensemble à Antigue depuis près de trente ans. A la suite des hostilités survenues entre leurs deux nations à Saint-Christophe, il fut convenu qu'ils garderaient une stricte neutralité et éviteraient toute contestation; mais à l'arrivée de Willoughbi, ils furent obligés de fuir et d'abandonner cette île à cause des vexations et des persécutions dont ils furent l'objet.

Aussi, le 4 novembre 1666, une flotte française vint mouiller devant cette colonie, y fit une descente et stipula un traité qui ne fut pas observé. Elle revint de nouveau, mais cette fois désarma les forts, rançonna les habitants et leut fit prêter serment au roi de France.

En 1758, on comptait à Antigue 8,000 blancs et 18,000 noirs; sa milice était de 1,700 hommes.

« Cette isle, dit Lind, tout près du havre anglois, est « singulièrement malsaine, comme nos vaisseaux de « guerre en font souvent la triste épreuve; lorsqu'ils « viennent s'y réparer, la fièvre jaune et le flux dévastent « leurs équipages; mais on se met à l'abri et hors de la « portée de ces maladies lorsqu'on se réfugie sur ses « montagnes, spécialement sur celle qui porte le nom de « Monk's-Hill. Le fait qui suit en est une preuve bien « convaincante.

« Au commencement de la dernière guerre, vers 1756, « quand on renvoya les François neutres de la Nouvelle-« Ecosse, un vaisseau destiné pour la Virginie, dans « lequel ils étoient, fut poussé par la tempête sur An-« tigoa. Hommes, femmes, enfants, tout fut conduit à « Monk's-Hill, afin qu'ils se remissent des fatigues du « voyage. Immédiatement après, une épidémie se dé-« clara dans l'isle. Nos matelots vivant dans le havre « anglois périrent en grand nombre; ils étoient mois-« sonnés par la fièvre jaune et le flux.

« Dans le même temps, nos soldats composant la gar-

« nison de Monk's-Hill et nos François neutres, quoi-
« qu'arrivés, depuis peu, de leur pays froid, jouissoient de
« la santé la plus brillante et se voyoient totalement
« exempts des maladies si redoutables ailleurs (1). »

L'épidémie de fièvre jaune fut observée encore dans cette colonie, en 1765, par le même auteur.

1632 à 1688.

Montserrat.

COLONISÉE PAR LES ANGLAIS SOUS WAERNARD.

Montserrat est située par 16° 47' 35" de latitude nord et 64° 35' 4" de longitude occidentale; cette île a trois lieues de longueur sur autant de largeur; elle doit son nom à la ressemblance que lui trouvèrent les Espagnols avec la fameuse montagne située près de Barcelone et célèbre par une chapelle dédiée à la Vierge.

Elle n'est éloignée d'Antigue que de cinq lieues et de sept lieues au nord-nord-ouest de la pointe septentrionale de la Guadeloupe (Basse-Terre).

« On ne sait pas au juste quand elle a commencé d'être
« habitée. Les Anglois disent qu'en 1632 sir Thomas
« Waernard, premier gouverneur de Saint-Christophe,
« dont elle n'est éloignée que de vingt lieues, vers le sud-est,
« y envoya une petite colonie presque toute composée
« d'Irlandais, à ce qu'on prétend. Elle fut longtemps foible,
« et en 1688 on n'y comptait que 700 personnes (2). »

En 1667, au mois de janvier, il y eut une expédition dirigée par les Français contre cette île. Les Caraïbes de la Dominique vinrent offrir leurs services au chef qui la conduisait.

---

(1) Lind, t. 1, pages 272 et 273.

(2) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, page 125.

« De la Barre, dit Dutertre, commanda à d'Orvilliers « de prendre cent hommes solides avec lui et s'en aller « avec les sauvages dans les quartiers les plus éloignés « pour soumettre les Anglois, et ces sortes de gens, qui « sont redoutés d'eux comme les démons et qui broussent « dans les bois comme des loups, le servirent si bien qu'il « prit la femme du gouverneur prisonnière, avec plus de « quatre-vingts Anglois, obligea le gouverneur et la « meilleure partie de se venir rendre avec deux cents « Anglois, que l'on fit prisonniers de guerre, et toutes ces « choses se firent en six jours (1). »

De la Barre fit transporter à Saint-Christophe tous les canons et le butin qu'on put prendre. Il laissa une garnison de quatre-vingts hommes, maintint dans la possession de leurs terres cinq cents Irlandais qui prêtèrent serment au roi de France, et renvoya les Caraïbes, dont la présence aurait pu être nuisible aux habitants de la nouvelle prise.

En 1758, la population de Montserrat était de 5,000 blancs, tant Anglais qu'Écossais ou Irlandais, et 7,000 noirs.

Cette île faisait partie, à cette époque, du gouvernement de Saint-Christophe.

1650 à 1758.

L'Anguille.

COLONISÉE PAR LES ANGLAIS.

L'Anguille est située par le 18° 12' de latitude nord et le 65° 35' 17" de longitude occidentale. Elle « tire son « nom de sa figure longue, étroite et formant plusieurs « sinuosités qui la font de loin ressembler à une anguille.

---

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles.*

« Elle a 7 à 8 lieues de longueur de l'est à l'ouest, sa lar-
« geur est fort inégale, la plus grande n'a pas deux lieues,
« et vers ses extrémités à peine en a-t-elle une. Le ter-
« rain est bas, très boisé et fertile ; il n'y a pas une seule-
« montagne.

« Vers le milieu, qui est l'endroit le plus large, il y a
« un étang ; c'est sur ses bords que quelques familles an-
« gloises vinrent s'établir en 1650. Elles s'adonnèrent
« à la culture de la terre et à élever des bestiaux ; elles y
« plantèrent aussi du tabac.

« Les habitants y sont pauvres et n'ont pas toutes les
« commodités de la vie comme dans les autres Antilles.
« Cependant on y compte aujourd'hui (1) 150 familles qui
« forment 8 à 900 personnes qui vivent à leur gré et sans
« dépendre de qui que ce soit, car on assure qu'elles
« n'ont ni gouverneur, ni magistrats, ni ministres.

« Cette isle est fort proche de celle de Saint-Martin ;
« elle n'en est séparée que par un canal de deux à trois
« lieues au plus (2). »

L'exiguïté de ce petit coin de terre ne le mit pas à l'abri des fureurs de la guerre.

En 1666, à l'époque des hostilités qui eurent lieu à Saint-Christophe, des Roses, commandant de Saint-Martin, fit embarquer trois cents hommes sur des barques expédiées aux gouverneurs français des Antilles, pour leur porter des ordres de de Chambre (3), et qui avaient été obligées de relâcher, à cause des croiseurs anglais. A la tête de sa troupe, il se rua sur la petite île de l'Anguille : « Mais les Anglois, dit Dutertre, à la vue des
« François, au lieu de leur résister, comme ils le pou-
« voient faire, abandonnèrent leurs cases et leurs habi-

(1) En 1758.

(2) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, pages 131 et 132.

(3) De Chambre était intendant général de la compagnie.

« tations, mirent le feu partout, et se retirèrent dans « les bois et les montagnes; et il est certain qu'ils se « firent eux-mêmes plus de mal que nos François n'a- « voient envie de leur faire (1).

« Et comme leurs ordres, dit ironiquement encore le « naïf chroniqueur, ne portoient point de faire aux An- « glois plus de tort qu'ils s'en étoient faits eux-mêmes, « ils s'en revinrent avec deux prisonniers et trois pièces « de canon (2). »

1629 à 1658.

La Barboude.

COLONISÉE PAR LES ANGLAIS SOUS WAERNARD.

L'île que les Français appellent Barboude est nommée par les Portugais Barbouthos et par les Anglais Barbuda.

Son milieu est situé par la latitude de 17° 45' et par les 64° 20' de longitude occidentale du méridien de Paris; elle est à 19 ou 20 lieues au nord d'Antigue et environ 40 lieues à l'est-nord-est de la pointe nord de l'île de Saint-Christophe. Sa longueur du nord au sud est de six lieues, et sa largeur de quatre lieues environ. Le terrain est plus bas et plus uni que celui des autres îles, couvert de bois et arrosé de plusieurs sources, par conséquent assez fertile.

Les Anglais s'établirent à la Barboude en même temps qu'à Nièves et à Montserrat, c'est-à-dire vers 1629; « ils « y trouvèrent des Caraïbes qui s'opposèrent à leur débar- « quement, et la petite colonie que le chevalier Thomas « Waernard y envoya n'eut pas d'abord grand succès. « Elle fut si fort troublée et tourmentée par les naturels,

---

(1) Dutertre, *Histoire générale des Antilles.*
(2) Dutertre, *idem.*

« que les Anglois furent obligés d'abandonner l'isle ; mais « ils y revinrent et subjuguèrent enfin les sauvages, dont « le nombre étoit fort diminué (1). »

Rochefort, qui y passa en 1658, dit que « les Anglois y « ont une colonie de trois à quatre cents hommes et y « trouvent de quoy subsister commodément. Elle a cecy « de facheus et de commun avec les isles d'Antigoa et « de Montserrat que les Caraïbes de la Dominique et « d'ailleurs y font souvent de grands ravages. L'inimitié « que ces barbares ont conçue contre la nation angloise « est si grande, qu'il ne s'écoule presqu'aucune année « qu'ils ne fassent une ou deux descentes à la faveur de « la nuit, en quelcune des isles qu'elle possède, et pour « lors, s'ils ne sont promptément découvers et vivément « repoussez, ils massacrent tous les hommes qu'ils ren- « contrent, ils pilent les maisons et les brûlent, et s'ils « peuvent se saisir de quelques femmes et de leurs en- « fants, ils les font prisonniers de guerre et les enlèvent « en leurs terres avec tout le butin qui leur agrée (2). »

« On y compte aujourd'hui (3) plus de douze cents ha- « bitans qui s'occupent de la culture des terres et surtout « à élever des bestiaux, dont ils font leur principal com- « merce, et qui se vendent très bien dans les isles voi- « sines, ainsi que les grains et les autres provisions de « bouche. »

A cette époque dont parle l'auteur de la *Description des Antilles*, c'est-à-dire cent ans après le voyage de Rochefort, l'île appartenait à un gentilhomme nommé Christophe Codrington, qui en nommait lui-même le gouverneur.

---

(1) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*, page 128.

(2) Rochefort, *Histoire naturelle et morale des isles Antilles de l'Amérique*. A Rotterdam, 1658, page 29, chap. 3, liv. 1.

(3) *Description géographique des isles Antilles possédées par les Anglois*. Paris, 1758, pages 128 et 129.

1632 à 1654.

Tabago.

COLONISÉE PAR LES HOLLANDAIS.

Tabago, petite île située vers le 11° de latitude septentrionale, au nord-est de la Trinité, fut découverte par Colomb le 14 août 1498; il la nomma d'abord l'Assomption; plus tard, elle reçut de lui le nom de Tabaco, que les insulaires donnaient à la pipe dont ils se servaient pour fumer dans leurs assemblées (1) la plante qu'on a depuis appelée tabac, et qu'ils désignaient par le mot kohiba. Cette plante et la pipe portaient le même nom à l'autre extrémité de l'archipel caraïbe, à Haïti ou Saint-Domingue.

« Tabago a environ huit lieues de longueur et quatre « de largeur, dit Rochefort. Il y a plusieurs belles et « agréables montagnes d'où prennent leur source dix-huit « fontaines ou petites rivières qui, après avoir arrosé les « plaines, se vont décharger en la mer. On tient que l'air « y seroit bon, si les arbres étoient abattus et que la « terre fût bien découverte (2). »

Cette île était habitée par des indigènes qui étaient presque toujours en guerre avec les Arouaks, qui venaient les y tourmenter. Ne pouvant résister à ces peuplades, ils se retirèrent auprès de leurs voisins de Saint-Vincent, avec lesquels ils étaient en paix. Le pays resta désert, par le fait de cette évacuation, jusqu'en 1632.

Des navigateurs hollandais, qui revenaient du Brésil,

---

(1) Cette pipe était un tuyau en forme d'Y; ils plaçaient les deux branches dans les narines et aspiraient par la branche inférieure la fumée qui s'échappait du tabac qu'on mettait dans un brasier, en ayant soin de le mouiller. L'ivresse arrivait bientôt chez le fumeur.

(2) Rochefort, chap. 2, page 8.

le visitèrent, et charmés de la beauté de son climat, de la richesse de son sol et de son voisinage du continent, ils engagèrent une compagnie de commerçants de Flessingues à y faire un établissement.

Deux cents personnes, quelques mois après, y débarquèrent pour y jeter les fondements d'une colonie à laquelle ils donnèrent le nom de Nouvelle-Walcheren (Nouvelle-Oualere, dit Rochefort), en l'honneur de l'île de la province de Zélande dans laquelle la ville de Flessingues se trouve située.

« Les Indiens de la Trinidad, ligués avec les colons « espagnols de cette île, fondirent sur cet établissement « en 1634, avant que les habitants eussent eu le temps « d'achever la construction du fort qu'ils avaient com- « mencé. Tout ce qui tomba sous la main du vainqueur « fut massacré, dans le premier moment de l'invasion ; « après quoi ils démolirent la forteresse, enlevèrent les « canons, détruisirent les plantations et emmenèrent pri- « sonniers à la Trinidad tous les colons dont ils purent « se saisir.

« Ceux qui échappèrent au carnage et à la captivité se « retirèrent en Hollande. L'île de Tabago demeura dé- « serte pendant près de vingt ans (1). »

« De sorte que cette terre a estée longtemps destituée « d'habitans qui y fussent fermement arrêtez, et n'estoit « fréquentée que des Caraïbes, qui y descendoient en « allant et en retournant de leurs guerres, pour y prendre « des rafraîchissements qui leur estoient nécessaires, et « de quelques François des îles de la Martinique et de « la Guadeloupe, qui y alloient faire pêche de lamentin « et tourner la tortue en quelque saison de l'année (2). »

En 1654, « M. Lampsen, ancien bourgmestre de la ville

(1) *Voyages aux îles de Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et en Vénézuéla*, par J.-J. Dauxion Lavaysse. Paris, 1813, t. 2, page 3.

(2) Rochefort, chap. 2, liv. 1er, page 8.

« de Flessingues et député de sa province en l'assemblée « de MM. les états généraux, » obtint pour lui et pour ses frères, des Etats des Provinces-Unies, une charte par laquelle il leur était permis de se mettre en possession de l'île de Tabago et de la faire cultiver pour leur compte. Cette charte leur conférait le droit de nommer des magistrats et le gouverneur de la colonie, avec la seule restriction que la nomination de ce dernier serait soumise à l'approbation des états généraux.

Bientôt la Nouvelle-Walcheren devint un entrepôt où les habitants des Antilles voisines, même ceux de la Trinidad, allaient s'approvisionner de marchandises de toutes sortes. Déjà les frères Lampsen avaient fondé la colonie hollandaise de Saint-Martin et étaient propriétaires et seigneurs de la moitié de cette île.

Le premier gouverneur de Tabago fut Humbert de Beveren, qui passa dans le pays au mois de septembre 1654. Il gouverna en administrateur sage et éclairé et fonda Rootklip, aujourd'hui Scarbourg.

L'année suivante, Jacques Ier, roi d'Angleterre et d'Écosse, concéda, on ne sait de quel droit, cette île à son filleul Jacques, duc de Courlande. Un vaisseau portant des colons courlandais y arriva quelques mois après et débarqua ses passagers dans la baie appelée encore aujourd'hui Courlande.

Les Hollandais n'osèrent pas d'abord s'opposer à l'établissement de leurs rivaux, qui étaient au nombre de cent familles, et surent attendre. A la suite d'une escarmouche entre les deux populations, on passa un traité qui limita aux nouveaux venus une partie du territoire.

En 1659, ayant appris que le roi de Suède avait saisi les États du duc de Courlande et l'avait emprisonné, les Hollandais profitèrent de leur nombre qui avait considérablement augmenté, et forcèrent les Courlandais à leur remettre le fort James qu'ils avaient bâti.

Louis XIV, auquel les Lampsen avaient rendu de grands services, érigea leur île en baronnie par lettres patentes du mois d'août 1660.

Lorsque le duc de Courlande eut recouvré la liberté et ses Etats, il redemanda Tabago ; les états généraux le lui refusèrent ; il s'adressa alors à Charles II, roi d'Angleterre, qui fit un manifeste en sa faveur. Bientôt la guerre éclata entre cette nation et la Hollande ; l'île devint alors le théâtre des déprédations des corsaires de la marine britannique, jusqu'à ce que la France s'étant déclarée pour la Hollande, les flottes de ces deux puissances s'y donnèrent rendez-vous.

C'est à la suite des surprises de sir Tobias Bridges, chef de pirates barbadiens, que Vincent, gouverneur de la Grenade, voulant rendre aux Anglais ce qu'ils avaient fait aux Hollandais, y envoya une barque montée par vingt-cinq hommes, commandés par un officier, et un tambour, pour s'emparer de la citadelle. Dutertre, dans son style naïf et original, nous a laissé l'histoire de ce tambour qui, à lui seul, fit prisonniers le commandant anglais et la garnison entière de Tabago, et qui, ajoute-t-il, « étoit un galant homme et méritoit un autre emploi « que de battre la caisse. »

Lorsque les Hollandais déclarèrent la guerre à la France et qu'ils commirent des hostilités contre Cayenne, le duc d'Estrées alla attaquer leur île en 1677, la ravagea après avoir battu l'amiral Binkes. Quatre mois après, il revint de nouveau à Tabago, y débarqua à la tête de l'infanterie pour débusquer l'amiral hollandais, qui s'était réfugié dans le fort Lampsen. Une bombe qui tomba sur la poudrière et fit sauter ce dernier moyen de défense coûta la vie à Binkes et à une partie de ses soldats. Les Hollandais évacuèrent, le 24 décembre 1677, un établissement qu'ils avaient commencé à former sous les plus heureux auspices, en 1654.

A la paix de Nimègues, en 1678, le duc de Courlande revendiqua encore la possession de Tabago ; il fit même offrir des terres par un agent à tous les Anglais qui voudraient aller s'y fixer. A l'extinction de cette maison, la couronne britannique s'arrogea cet héritage.

En 1728, des colons français soutenus par Champigny, qui était chargé de Tabago comme faisant partie de son gouvernement, malgré les plaintes des Anglais, allèrent s'y établir.

En 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, cette île ainsi que la Grenade, Saint-Vincent et la Dominique furent déclarées neutres, c'est-à-dire que les sujets de toutes les nations eurent le droit d'aller s'y choisir un coin de terre ou s'y adonner au commerce.

Enfin, en 1763, Louis XV renonça à ses droits sur les quatre Antilles que nous venons de nommer en faveur de l'Angleterre. De cette époque date l'importance coloniale de Tabago. La population, qui était alors de 1,500 habitants, s'éleva à 12,000 en 1777.

1524 à 1678.

La Marguerite.

COLONISÉE PAR FRANCISCO FAXARDO, QUI SOUMET LES INDIENS AU GOUVERNEMENT ESPAGNOL.

L'île de la Marguerite, découverte le 14 août 1498 par Christophe Colomb, qui lui donna le nom de la Conception, fut concédée par l'empereur Charles-Quint à Marceau de Villabos, en 1524.

Le fameux Lopès de Aguirre, qui répandit la terreur dans l'Amérique méridionale pendant les guerres civiles du Pérou, entre les partis de Pizarre et d'Almagre, y exerça ses brigandages et ses cruautés en 1561.

Envoyés par le vice-roi Gonzalès Pizarre pour reconnaître

la navigation et le pays des Amazones, sous les ordres de Pedro d'Orsua, les brigands qui composaient cette expédition massacrèrent Orsua, qui voulait s'opposer à leurs violences et à leurs déprédations. Ils proclamèrent Lopès de Aguirre leur chef et lui donnèrent le titre de roi. Après avoir dévasté les royaumes de la Nouvelle-Grenade, les îles de la Trinidad et de la Marguerite, le pays de Vénézuéla et Sainte-Marthe, devenu le bourreau de ses complices dont il se défiait et qu'il faisait exécuter sous l'influence du moindre soupçon, tous, un seul excepté, l'abandonnèrent au combat de Borburata, où Garcia de Parades, qui commandait les troupes royales, leur accorda le pardon au nom de son souverain. Réduit au désespoir, il déchargea son fusil dans la poitrine de sa fille unique qui l'accompagnait partout; il fut arrêté, fusillé et écartelé.

Cette île donna le jour à Francisco Faxardo, né d'un Espagnol de la famille noble de Faxardo et de dona Isabel, fille de Chayrima, cacique de la tribu des Guaïqueris, qui habitaient les vallées de Mayna, dans la province de Caracas.

Faxardo et sa mère civilisèrent les Indiens et les soumirent au gouvernement de l'Espagne; il bâtit la ville de Collado en l'honneur du gouverneur de ce nom et découvrit la mine d'or de Saint-François; ayant excité la défiance du chef de la colonie, il fut exilé. Cette ville perdit son nom pour prendre celui de Caravellada. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit bourg de pêcheurs.

Quoique le sol de la Marguerite soit aride, cette île se peupla assez rapidement; la pêche des perles y attirait un grand nombre de navigateurs. Les Hollandais, jaloux de sa prospérité, incendièrent et détruisirent Pompatar, sa ville principale, en 1662.

En 1678, Grammont et le marquis d'Angennes de Maintenon firent à la tête des flibustiers diverses expéditions qui réussirent à ravager les îles de la Trinité et de la Marguerite.

La colonie de la Marguerite n'a été pendant longtemps qu'un district de la province de Cumana et gouvernée par un chef qui avait le titre de lieutenant-gouverneur sous les ordres du gouverneur de cette province. Ce n'est que vers 1776 que l'Espagne en fit un gouvernement séparé, à cause de l'importance de sa position au point de vue commercial et militaire.

Cette île a 16 lieues marines dans sa plus grande longueur et six dans sa plus grande largeur; sa surface est d'environ 34 lieues carrées.

En 1807, sa population était de 16,200 personnes: 8,000 blancs, le reste sang mêlé, noirs et Indiens.

1510 à 1797.

La Trinidad.

COLONISÉE PAR LES ESPAGNOLS ET CONQUISE PAR LES ANGLAIS.

La Trinidad, découverte par Colomb, le 31 juillet 1498, lors de son troisième voyage dans le nouveau monde, reçut ce nom, d'après Herrera, en l'honneur de la Sainte-Trinité, selon d'autres historiens, à cause des trois cimes de montagnes que l'amiral y remarqua lorsqu'il était encore éloigné de treize lieues au sud-est, et qu'on voit de cette situation en mer. Les naturels l'appelaient Caïri (1).

Placée à l'embouchure de l'Orénoque, comme une digue pour arrêter l'impétuosité de ses flots et de ses courants, elle a la forme d'un carré long: les géographes espagnols la comparent à un cuir de bœuf. Elle est séparée du continent par le golfe de Paria, qui reçut d'abord les noms de golfe de la Baleine, golfe Triste et mer d'Eau-Douce, dont

(1) D'après l'amiral sir Walter Raleigh, qui visita cette île en 1593. Ce nom signifie la Terre-des-Colibris.

la longueur est de trente lieues marines et la plus grande largeur, du nord au sud, d'environ quinze.

Las Casas, en parlant de la colonisation de cette île, plus grande et plus fertile que la Sicile, nous apprend « qu'un capitaine espagnol, accompagné de soixante bri- « gands qui lui ressembloient, entra dans ce païs l'an 1510. « Ils firent d'abord commandement aux Indiens de les « venir trouver pour vivre avec eux dans cette isle et pour « y habiter. Les Indiens les reçurent avec les mêmes té- « moignages de bonté que s'ils eussent été leurs propres « enfants, tous les servoient avec beaucoup de joie et « d'empressement, les grands du païs aussi bien que le « peuple; ils leur apportoient chaque jour de quoi nourrir « un plus grand nombre d'hommes qu'ils n'étaient (1). »

Je ne relaterai pas ici les horreurs et les cruautés dont l'auteur nous transmet les détails; « ils y ont exercé leurs « brigandages accoutumés; ils y ont enlevé le plus qu'ils « ont pu d'Indiens pour les vendre et pour en faire des es- « claves. » Nous connaissons déjà l'histoire des quatre grandes Antilles; il en fut de même pour la Trinidad.

Si l'on en croit un monument historique conservé dans l'église de Saint-Joseph de Oruna, cette île ne fixa l'attention des Espagnols qu'au commencement de 1538.

L'amiral sir Walter Raleigh, qui la visita en 1593, le 17 février, rapporte dans son itinéraire « qu'elle a la forme « d'une houlette et est fort étroite. La partie septentrionale, « ajoute-t-il, est montagneuse; le sol en est excellent et « donne du sucre, du gingembre et les autres marchan- « dises que produisent les Indes occidentales. On y trouve « en quantité des cerfs, des sangliers, des fruits, du pois- « son et de la volaille. Elle offre aussi pour faire du pain

(1) *Relation des découvertes et voyages que les Espagnols ont faits dans les Indes, avec les cruautés qu'ils ont exercées sur les habitants du nouveau monde.* Amsterdam, 1708, page 97.

« le maïs, la cassave et les autres fruits et racines qui « sont communs partout aux Indes occidentales. Elle a de « plus divers animaux qu'on ne trouve point aux Indes (1). »

En 1727, cette colonie, presque abandonnée, n'était habitée que par quelques Européens qui se livraient à la cultur u cacao.

En 1783, M. Roume de Saint-Laurent, qui habitait la Grenade, fut conduit à la Trinidad par son goût pour l'histoire naturelle et peut-être aussi par son humeur inquiète et entreprenante. Si la fertilité du sol, l'abondance et la variété des végétaux de l'île le surprirent, il fut autrement frappé, sous le rapport politique, de sa situation, qui, au moyen de quelques troupes, peut assurer à la puissance qui la possède le commerce exclusif du vaste et riche territoire de l'Orénoque (2).

L'impulsion donnée par la cour de Madrid et le conseil des Indes, qui s'occupa sérieusement des plans proposés par M. de Saint-Laurent, releva en peu de temps ce pays. Il est vrai qu'une cédule émanée de ce conseil permettait à tous les étrangers, professant la religion catholique romaine, de s'y établir et invitait les commerçants et les navigateurs des nations en paix avec l'Espagne à fréquenter cette île. Don Joseph Chacon, capitaine de vaisseau, en fut nommé gouverneur; par l'accueil gracieux qu'il faisait aux arrivants, par les avances que leur fournissait, d'après ses ordres, le trésor, pour l'achat des bestiaux et des instruments aratoires, outre les terres fertiles qui leur étaient concédées, il fut le véritable fondateur de la Trinidad.

Les encouragements accordés au commerce et à l'agri-

---

(1) Dauxion Lavaysse, *Voyages aux îles de la Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et au Vénézuela*. Paris, 1813, t. 1.

(2) Même auteur.

culture changèrent bientôt la face de l'île, et où naguère on ne voyait que quelques misérables huttes de pêcheurs couvertes en feuilles de palmiers, on vit s'élever, dans le court espace de 1787 à 1791, une ville régulièrement bâtie, qui, par la commodité et la grandeur de son port et l'industrie de ses habitants, devint une des plus commerçantes du nouveau monde et mérita que la métropole lui donnât le nom de Puerto-de-España, le Port-d'Espagne.

A la suite des troubles révolutionnaires de la Guadeloupe, de la Martinique et de Sainte-Lucie, bon nombre de propriétaires et d'habitants de ces îles se retirèrent à Port-d'Espagne. Des Français de Tabago et de la Grenade, que les Écossais persécutaient pour s'emparer de leurs propriétés, s'y rendirent aussi. En 1796 et 1797, don Joseph Chacon sut tirer habilement parti de toutes ces émigrations au profit de la colonie qu'il peupla.

En 1796, au mois d'août, une escadre anglaise, commandée par l'amiral Harvey, vint mettre le siège devant la Trinidad. Le contre-amiral Apodaca, qui était mouillé, avec la division espagnole composée de trois vaisseaux de ligne et une frégate de quarante canons, à Chagaramus, aussitôt qu'il eut aperçu les bâtiments anglais, mit le feu aux siens et se retira.

Le général Ralph Abercrombie débarqua avec 4,000 hommes et s'empara de la ville.

1527 à 1634.

Curaçao.

COLONISÉE PAR LES ESPAGNOLS ET CONQUISE PAR LES HOLLANDAIS.

L'île de Curaçao, qui est à trois lieues de la côte d'Amérique, fut colonisée par les Espagnols en 1527; les Hollandais la leur enlevèrent en 1634.

La première observation de fièvre jaune faite à Curaçao date de 1750; elle est du docteur Wind, médecin du vaisseau hollandais *le Mildebourg*. Lind (1) la reproduit dans son ouvrage.

« Le *Mildebourg*, vaisseau de guerre hollandois, fit « voile du Texel le 25 décembre 1750 et entra dans le « havre de Curaçao le 12 mars de l'année suivante. A « cette époque, tout son équipage jouissoit de la meilleure « santé, un seul homme étoit mort pendant la traversée. « On respira un air épais et très humide à Curaçao et « les chaleurs y furent insupportables ; en sorte qu'au « commencement d'avril deux terribles maladies se dé- « clarèrent: une dyssenterie putride, accompagnée de « grandes douleurs, d'évacuations infectes et de hoquet; « une fièvre très violente, ayant le vomissement noir pour « symptôme.

« Le 17 avril, ce vaisseau appareilla pour aller en « cours ; il eut en mer un temps humide et pluvieux; les « maladies continuèrent à régner, mais avec moins de « force que dans le havre ; ceux qui avoient la dyssenterie « n'étoient point tourmentés de hoquet et n'éprouvoient « aucun des autres fâcheux symptômes; le vomissement « noir ne se déclaroit pas non plus chez ceux qui avoient « la fièvre, comme quand ils étoient à Curaçao.

« Aucun de ceux qui contractèrent cette maladie en mer « n'en fut la victime; mais quand on fut rentré, ce qui eut « lieu vers la fin d'avril, les premiers accidents se renouve- « lèrent: le hoquet survint dans la dyssenterie, le vomisse- « ment noir dans la fièvre; le nombre des morts fut très « augmenté; on en perdit plusieurs. »

La fièvre jaune n'était pas assez connue des médecins

---

(1) *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds.* Lind, t. 1, pages 168 et 169.

qui la voyaient pour la première fois pour que les descriptions qu'ils en donnent ne laissent pas à désirer.

« Les médecins des autres pays, tels que les François « et les Hollandois, dit Lind, appellent différemment les « fièvres des Indes occidentales; ils ne s'accordent pas « même sur les noms à l'égard de celles qui n'ont aucune « espèce de dissemblance.

« Deux médecins françois qui ont pratiqué à Saint-Do- « mingue ont publié depuis peu l'histoire des maladies qui « y dominent. (*Lettres sur les maladies de Saint-Do- « mingue*, par Chevalier; *Traité des fièvres de l'île Saint- « Domingue*, par Poissonnier Desperrières, docteur-mé- « decin.) Le premier nous apprend que les Européens qui « viennent à Saint-Domingue, tant de l'Europe que de « l'Amérique septentrionale, sont attaqués immédiate- « ment après leur arrivée d'une fièvre maligne, autrefois « appelée maladie de Siam, qui ne diffère de la fièvre au- « tomnale commune en France qu'en ce qu'elle est plus « violente et plus dangereuse. Le dernier, M. Poissonnier, « qui a exercé trois ans la médecine dans cette isle, dit « que les fièvres les plus communes et les plus fatales « parmi les Européens nouvellement arrivés à Saint-Do- « mingue sont le vrai causus ou fièvre ardente portée au « plus haut degré, ou une autre maladie, qui est toujours « le causus ou fièvre ardente, mais un diminutif de la « première. Au reste, il ne paroît pas qu'ils aient eu « des circonstances bien favorables pour observer les « plus fâcheux symptômes des maladies si particulière- « ment funestes aux Européens à leur arrivée dans les « Indes occidentales.

« Le docteur Rouppe, praticien hollandois, est, selon « moi, celui qui a donné la meilleure description de ces « maladies ; il les a peintes telles qu'elles se montrèrent « quand on les vit régner dans toute leur force à bord « d'un vaisseau de guerre hollandois, à Curaçao. En les

« appelant fièvre colliquatives, putrides, pourprées, cho-
« lériques, dyssenterie, ou, comme nous pouvons le
« rendre d'une autre manière, fièvres malignes, maladies
« bilieuses, violentes, vomissement noir, flux de sang,
« il leur a donné les épithètes qui leur convenoient le
« mieux (1). »

« Le 1er août de l'an 1760, dit Rouppe, nous touchâmes
« à l'île de Saint-Eustache; le 11 du même, nous fîmes
« voile pour Curaçao et nous entrâmes dans le port de
« cette île le 19; nous eûmes alors vingt malades, parmi
« lesquels plusieurs affectés de douleurs de tête, sans
« fièvre, plusieurs aussi de diarrhée bilieuse, et de légers
« soins les ramenèrent à la santé (2).

« Dans le commencement de notre séjour (dans l'île
« de Curaçao), continue le même médecin, ainsi que nous
« l'avons dit plus haut, les maladies les plus fréquentes
« furent des maux de tête, des diarrhées bilieuses, qui
« se guérissaient facilement; ces dernières, à la vérité,
« se changeaient souvent en affections cholériformes, de
« beaucoup plus graves et plus dangereuses que celles
« qui leur avaient donné naissance; les malades en étaient
« horriblement tourmentés. Elles commençaient par de
« grandes ardeurs vers la région précordiale, des tiraille-
« ments d'entrailles; une anxiété et une inquiétude éton-
« nantes suivaient des déjections bilieuses par le haut et
« par le bas, et une grande prostration de forces. Plusieurs
« étaient couverts de sueurs froides. Si ces symptômes
« continuaient, si surtout la fièvre s'allumait en même
« temps, comme il est arrivé à plusieurs, chez la
« plupart desquels elle dura à peu près dix heures avec
« un pouls très plein, alors les lèvres se prenaient à

---

(1) Lind, *Essai sur les maladies des Européens dans les pays chauds.* Paris, 1785, t. 1, pages 174 à 179.

(2) Rouppe, *De morbis navigant.*, pages 68 et 69.

« enfler et le visage vultueux à s'épanouir. La fièvre « tombée, ils vomissaient une assez grande quantité de « sang noir: ceux-ci succombèrent presque tous, et quel- « ques-uns peu d'heures après l'apparition des symptômes.

Hémorragies anales.

« Plusieurs rendaient par l'anus la même matière (sang), « mais plus noire encore et répandant une odeur fétide; « ceux-là purent être guéris; il en fut de même de ceux qui « avaient de la fièvre sans déjection. Chez d'autres, la « fièvre bilieuse prit une allure continue, et autant que j'ai « pu le voir, ce fut toujours chez des jeunes gens ou des « hommes de moyen âge, robustes et actifs avant leur ma- « ladie; c'étaient toujours les ardeurs de la région précor- « diale, les vomissements bilieux ou seulement les envies de « vomir et une soif presque inextinguible. Quelques-uns « d'entre ces malades étaient, au début, très sensibles aux « moindres alternatives de froid et de chaud; suivait une « chaleur brûlante, répandue sur tout le corps, un pouls « puissant, plein et fréquent; la langue était jaunâtre ou « blanche, souvent entourée d'une zone verdâtre, toujours « humide.

« La maladie suivait son cours; au second jour chez les « uns, au troisième chez les autres, la chaleur diminuait « spontanément et le pouls redevenait subitement normal, « puis tombait peu à peu et devenait enfin petit et trem- « blotant. Chez plusieurs apparurent des pétéchies sur « la poitrine, les bras et la face interne des cuisses; « chez d'autres, je vis de grandes taches livides. Ces « éruptions étaient concomitantes avec une si grande « prostration de forces que les malades tombaient en « syncope au moindre mouvement. Une sueur très abon- « dante se répandait ensuite sur tout le corps; à l'anxiété, « à l'inquiétude, au léger délire du début, succédait de « la stupeur; les malades ne désiraient rien, ne deman-

« daient rien ; pourtant ils répondaient bien aux ques-
« tions qu'on leur adressait. Chez plusieurs, à la tombée
« du pouls, s'allumait une grande ardeur dans la région pré-
« cordiale, les lèvres se tuméfiaient légèrement, le facies
« devenait vultueux, bientôt après arrivaient les vomis-
« sements noirs et enfin la mort. D'autres étaient tour-
« mentés par des ardeurs et des déchirements d'entrailles
« et rendaient par l'anus un sang noir et fétide. Au
« deuxième jour chez quelques-uns, au troisième ou qua-
« trième chez d'autres, *la peau et les sclérotiques com-*
« *mençaient à jaunir, et cette teinte fut toujours d'un*
« *mauvais pronostic.* La langue, plus blanche de jour
« en jour, devenait tremblante, les malades étaient tou-
« jours couchés sur le dos. Quand le mal suivait cette
« marche, la mort arrivait tranquillement, quelquefois
« du deuxième au troisième, mais le plus souvent vers
« le quatrième jour.

État du sang tiré de la veine pendant la fièvre.

« Le sang tiré de la veine pendant la fièvre était d'un
« beau rouge, se coagulant bientôt, et le sérum qui s'en
« séparait était jaunâtre comme en Europe. Ceux qui ré-
« sistèrent à la force du mal et atteignirent le cinquième
« ou le sixième jour furent, pour la plupart, couverts de
« furoncles ou de petites pustules rouges, douloureuses et
« suppurant difficilement et aussi serrées que celles des
« varioles confluentes. Enfin la plus grande partie des
« malades, surtout ceux qui avaient dépassé la trentième
« année et qui avaient une mauvaise santé, se plaignirent,
« au début du mal, de douleurs et d'ardeurs vers la région
« précordiale, avec envie de vomir, mais peu vomirent.
« Chez plusieurs, le pouls s'accrut pendant quelques
« heures, mais revint bientôt à son état normal, pour de-
« venir petit. La chaleur de la peau fut naturelle, la langue
« blanche et humide, le corps fut couvert d'une sueur abon-

« dante le premier jour de la maladie et aucune tache n'ap-
« parut. Ceux chez lesquels la fièvre fut moindre ou nulle
« étaient tourmentés par des déjections alvines noires et fé-
« tides, accompagnées de déchirements d'entrailles; ils
« étaient pris de lipothymies très fréquentes. Si les éva-
« cuations cessaient quelque peu ou diminuaient notable-
« ment et que la sueur ne devînt pas plus abondante, une
« grande anxiété s'emparait des malades; si la sueur sur-
« venait, un mieux sensible se faisait remarquer; enfin chez
« tous, l'insomnie persista sans trève, depuis le premier
« jusqu'au dernier jour. Un jeune homme d'environ dix-
« huit ans, qui s'était levé bien portant, se plaignit à dix
« heures du matin de mal de tête et d'autres symptômes
« de fièvre; son pouls était fort plein et fréquent; le len-
« demain au soir il eut un copieux vomissement de sang
« noir. Il mourut le troisième jour. Un autre, âgé de seize
« ans, qui se portait bien le soir, se trouva à son réveil
« dans un grand abattement d'esprit; j'examinai le corps
« que je trouvai en moiteur et couvert de taches; le pouls
« manquait presque complètement; un flot de sang noir,
« doux au goût, coulait par l'oreille gauche et par le nez et
« ne s'arrêta que quelques heures après la mort; mais
« le cadavre devint bientôt livide et perdit sa couleur
« noire (1). »

Les Lucayes.

COLONISÉES PAR LES ESPAGNOLS.

Les îles nombreuses de différentes grandeurs situées au nord de l'île de Cube, entre le 23° et le 28° de latitude septentrionale, de sorte qu'elles s'étendent de près de cent lieues du nord au sud et qu'il les faut distinguer de celles situées au nord de Saint-Domingue, telles que les îles

(1) Rouppe, *De morbis navigant.*, pages 304 et suivantes.

Turques, les Cayques, Mogane, Inague et autres, ont reçu seules le nom de Lucayes. A l'égard de leur longitude, leur partie orientale est à 77° à l'occident du méridien de Paris, et leur partie occidentale est à 80°, occupant un espace de plus de 80 lieues de l'est à l'ouest; elles forment, avec la côte orientale de la presqu'île de la Floride, le fameux canal de Bahama, large d'environ 40 lieues.

Christophe Colomb, qui aborda à l'une d'elles dans son premier voyage, le 12 juin 1492, et la nomma San-Salvador, leur donna, d'après Herrera, le nom de Lucayes, parce que les naturels du pays lui firent connaître par gestes et par signes que leur île s'appelait Guanahani, et qu'eux et les habitants des autres îles voisines se nommaient Lucayes. D'après la relation de l'amiral, c'est la plus orientale du groupe. Les Anglais l'appellent aujourd'hui Cat-Island.

Tous les géographes ont divisé les îles de l'archipel de Bahama, qui sont au nombre de plus de deux cents, en grandes, moyennes et petites.

Les grandes sont : Guanahani, l'île Ethéra, la Grande-Lucaye, Bahama, la Providence, les îles Andros, Exuma et l'île Longue.

Les moyennes sont: les îles Bimini (1), les Mimbres, la

---

(1) Les îles Bimini sont au nombre de cinq, couvertes d'arbres et pourvues de sources. Elles ont été fréquentées par les Espagnols sur la tradition fabuleuse, répandue parmi les naturels des Lucayes et de Cube, qu'il s'y trouvait une fontaine dont les eaux avaient la vertu de rajeunir les vieillards qui s'y baignaient. Ceux qui périssaient dans ces recherches étaient considérés comme ayant trouvé la source et ne voulant plus la quitter pour revenir auprès des leurs. C'est en longeant les Lucayes que Ponce de Léon qui, lui aussi, était venu à la recherche de la fontaine merveilleuse, s'informant exactement du lieu où elle se trouvait et buvant de toutes les eaux aux fontaines des îles où il débarquait, aperçut le continent « où ayant abordé dans la semaine de pasques fleuries, » il vit une campagne toute semée de fleurs et la nomma la Floride. Ponce de Léon traversa dans ce trajet tout l'intérieur des Lucayes, de l'est à l'ouest.

Tortue-Verte (Green-Turtle), l'île Mangrou, l'île du Havre, l'île Moor, etc.

Les petites sont au nombre de deux cents au moins; la plupart ne sont que des rochers et des îlets de sable bas et stériles qui servent de retraite à différents oiseaux, outre beaucoup de roches sous l'eau dont quelques-unes découvrent dans les marées.

Les Espagnols ne firent aucun établissement aux Lucayes. Herrera dit pourtant qu'ils demeuraient dans quelques-unes. Ceux de Saint-Domingue vinrent souvent y enlever les insulaires, pour remplacer les Indiens dont le nombre diminuait considérablement chaque année et qui leur étaient nécessaires pour le travail des mines et de la culture de leurs terres. En 1507, ils convinrent qu'il fallait transporter les habitants des Lucayes à Saint-Domingue, sous le prétexte que c'était le moyen d'instruire dans la religion ces peuples abandonnés, auxquels il n'était pas possible de fournir des missionnaires en tant de lieux différents.

« Il y avoit dans ces isles, quand les Espagnols y abor-
« dèrent, dit Las Casas (1), plus de cinq cent mille âmes;
« mais ils en ont égorgé une grande partie et ils ont enlevé
« le reste par force, pour les faire travailler dans les mines
« de la petite Espagne. Quelques gens de bien s'étant
« embarquez pour aller visiter ces isles après les ravages
« que les Espagnols y avoient faits, n'y rencontrèrent que
« onze personnes. »

Les auteurs espagnols convinrent que leurs compatriotes firent passer à Haïti plus de quarante mille Indiens de cet archipel.

D'après Bruzen, en 1565, les Français tentèrent de s'é-

---

(1) Las Casas, *Relation des découvertes et voyages que les Espagnols ont faits dans les Indes, avec les cruautez qu'ils ont exercées sur les habitants du nouveau monde*. Amsterdam, 1708.

tablir à l'île de Lucayonèque, qu'ils nommèrent la Grande-Lucaye.

En 1667, un navire anglais, commandé par William Sagle, allant à la Caroline, fut assailli par une tempête qui le porta parmi les Lucayes. Il fut assez heureux pour aborder à l'une d'elles, qu'il nomma d'abord de son nom, mais qu'il changea dans son second voyage en celui de la Providence, qu'elle porte aujourd'hui.

Sagle, de retour à la Caroline, engagea quelques habitants à demander au roi d'Angleterre la concession de ces îles; elle leur fut accordée en y comprenant tous les pays et îles qui pouvaient se trouver ans ces parages, entre le 22° et le 27° de latitude septentrionale.

Les nouveaux propriétaires choisirent l'île de la Providence; ils commencèrent à la coloniser en 1662; sept ou huit ans après, les Espagnols firent une descente dans l'île, détruisirent les habitations et emportèrent tout ce qu'ils purent (1).

En 1690 les Anglais y revinrent, s'y fortifièrent en bâtissant la citadelle de Nassau, sur sa côte septentrionale. En moins de trois ans on y comptait déjà cent soixante maisons. Les habitations ne tardèrent pas à s'y multiplier et quelques colons passèrent dans les îles les plus voisines; mais en 1703 les Espagnols et les Français vinrent saccager la colonie, pillèrent la ville de Nassau, la brûlèrent et firent le gouverneur prisonnier. Le reste des habitants découragé se retira à la Caroline, en Virginie et à la Nouvelle-Angleterre.

Les Lucayes demeurèrent abandonnées par les Européens jusqu'à ce que les pirates choisirent cet archipel pour lieu de leur retraite.

Dans ce labyrinthe d'îles et d'écueils les passages sont

---

(1) Cette île est située par le 25° de latitude et par le 79° 30' à l'occident du méridien de Paris. Elle a 10 lieues de long sur 4 à 5 de large.

dangereux, et comme ils servent de débouquement à tous les navires qui reviennent de Saint-Domingue, de Cuba et de la Jamaïque, en Europe, beaucoup s'y perdent par défaut de surveillance ou par suite de tempêtes fréquentes dans ces parages; si un navire touche sur un de ces bancs, il y reste, mais rarement ses hommes périssent.

Les flibustiers n'existaient plus à Saint-Domingue ; ils s'étaient adonnés à la culture de leurs terres, dégoûtés des dernières expéditions faites pendant la guerre de succession.

Des forbans anglais, pourchassés par le gouvernement de leur nation, sur les plaintes de l'Espagne, à cause du pillage d'un navire qui apportait à Madrid de l'or de ses mines dans le nouveau monde, en 1716, s'étaient réfugiés aux Lucayes et avaient appelé à eux les aventuriers de toutes les îles du golfe du Mexique. Horningold, Black-Beard, Martel et tant d'autres rappelaient, moins la générosité dans leurs actes, la férocité des anciens flibustiers. Gardés de près par la marine française et espagnole, ils se ruèrent sur celle de l'Angleterre.

C'était à la Providence que s'étaient rassemblés ces privilégiés, qui se donnaient seuls le droit de sauvetage ou de pillage, et qui, semblables à des vautours, se jetaient sur la proie que leur amenait l'ouragan. Quelquefois ils suppléaient au fléau, en s'offrant pour pilotes et en jetant le bâtiment sur les roches. A cette époque ce n'était plus des flibustiers: ils avaient pris le nom singulier de Providenciers, à cause de l'île d'où ils sortaient.

Le dommage qu'ils causaient à la nation anglaise et l'intérêt qu'elle prenait à la possession de ces îles, engagèrent le Parlement à demander la destruction de ces forbans et le recouvrement de l'île qu'ils habitaient.

Georges Ier déféra à leurs remontrances; il envoya le capitaine Voders Rogers avec deux vaisseaux de guerre; mais afin de ramener au devoir ceux des pirates qui vou-

draient rentrer dans la bonne voie, une proclamation du 24 septembre 1717 fut publiée à la Providence et précéda l'arrivée des forces. « Elle leur donne terme jusqu'au 12 « septembre de l'année suivante pour se rendre devant un « secrétaire d'État ou d'autres officiers ; que s'ils ne le font « pas avant ce temps, les gouverneurs et commandants « ont ordre de les arrêter, et on promet cent livres sterling « de récompense pour ceux qui prendront un de leurs capi- « taines, quarante pour les lieutenants, trente pour les « officiers subalternes, vingt pour chaque simple soldat « ou matelot et deux cents livres aux particuliers des équi- « pages de ces corsaires qui aideront à les faire prendre. » (*Gazette* du 24 septembre 1717.)

Le plus grand nombre des pirates accepta le pardon qui leur était offert et demanda comme une grâce de rester dans l'île et de se joindre aux colons que le capitaine Rogers amenait d'Europe.

Cette colonie ne tarda pas à se fortifier. Peu d'années après son établissement, on comptait près de 300 maisons dans la ville de Nassau et plus de 1,500 Anglais répandus dans les îles Lucayes, dont la plus grande partie résidait à la Providence, et l'autre éparse dans les îles de Bahama, Éthéra ou Éleuthère et autres îles.

Archipel des îles Vierges.

Les îles que l'on comprend sous le nom de Vierges, sont au nombre de plus de soixante, tant grandes que petites, et forment un archipel qui s'étend dans un espace d'environ vingt lieues de l'est à l'ouest, par la latitude de 18° 15' à 20' et entre le 67° et le 68° de longitude occidentale du méridien de Paris.

Ces îles, rapprochées les unes des autres, sont en général très hautes et se voient de loin en mer.

Cet archipel a été longtemps sans être ni connu, ni fréquenté, si ce n'est des Espagnols de Porto-Rico, qui y

allaient faire la pêche avec de petits bâtiments ; mais les navigateurs n'osaient s'engager dans les canaux qui les séparent.

Les plus grandes îles du groupe des Vierges sont : Saint-Thomas, Saint-Jean, Tortole, Spanishtown ou Vierge-Gourde ; les petites sont : Round-Rock (Roche-Ronde), Ginger Island, Anégada ou île Noyée, Cammanocs, Scrubl, Dogg, Cooper, Saint-Pierre et une grande quantité d'ilots.

Le Danemark, trop faible pour pouvoir se consolider dans les grandes îles, s'était abattu sur quelques-unes d'entre elles, Saint-Thomas, Saint-Jean et Sainte-Croix, que les Français leur avaient concédées. Les Anglais, établis à Spanishtown et à Tortole, ainsi que les Hollandais, apportaient un nombre considérable d'esclaves dans ces colonies danoises, qui souvent se virent en butte à des insurrections d'Africains.

En 1732, de Champigny envoya Longueville, major du Fort-Royal, avec deux cents hommes de milice contre les noirs insurgés à Saint-Jean, qui faisaient trembler toute la population danoise des îles Vierges, et les soumit facilement.

De Poincy, lorsqu'il refusa de reconnaître de Choisy comme lieutenant général des Antilles, nommé par le Roi, voulant se débarrasser de quelques partisans de celui-ci qui auraient pu fomenter des séditions à Saint-Christophe, feignit de vouloir établir une colonie à l'île des Vierges (1). Il choisit soixante de ceux qui, à ses yeux, étaient les plus suspects, presque tous officiers de milice.

« Ils partirent de Saint-Christophe au mois de septembre « de l'année 1647, dit Dutertre dans le paragraphe 15 de « son XIe chapitre, intitulé *Étranges aventures de quelques « François reléguez à l'isle des Vierges*, dans la barque

(1) Vierge-Gourde, appelée plus tard Spanishtown.

« de Jean Pinart, qui, ayant fait plusieurs voyages aux « Vierges, avoit remarqué dans la plus grande terre une « spacieuse habitation découverte par les Anglois, sur « laquelle il y avoit quantité de patates et de manyoc « plantez (1). »

Ces soixante argonautes débarquèrent heureusement à l'île des Vierges, « mais le nombre infiny de maringoins et « de moustiques qu'ils y trouvèrent ne leur donnèrent pas « un moment de repos (2). »

Ils résolurent alors de visiter l'île, et s'étant transportés sur les terres habitées, ils y rencontrèrent une quantité de cadavres nouvellement massacrés, « tant hommes que « femmes vestus de leurs habits (3), » ce qui leur fit supposer que les Espagnols avaient chassé et exterminé les Anglais qui l'habitaient avant eux et que le même sort leur serait réservé dès que les Espagnols de Porto-Rico viendraient à savoir leur venue.

En effet, le gouverneur de Saint-Jean de Porto-Rico ayant appris que nombre d'exilés des îles françaises cherchaient à faire des établissements à l'île des Vierges, arma cinq vaisseaux et envoya son neveu à la tête d'une infanterie formidable, qui descendit dans l'île. Les Français « les « ayant aperçus coururent à leurs armes et sachant qu'il « n'y avoit aucun quartier pour eux résolurent de se battre « jusqu'à l'extrémité (4); » ils blessèrent le chef de l'expédition et forcèrent les agresseurs à se retirer.

Privés de leurs barques, qu'en partant ces derniers avaient capturées, découragés et manquant de tout, ces malheureux déportés périrent de misère.

Onze des plus hardis « firent un *pypéri* pour aller en mer

---

(1) Dutertre, t. 1, page 402.
(2) *Idem, ibidem.*
(3) *Idem*, page 403.
(4) *Idem, ibidem.*

« chercher quelque isle habitée par des chrétiens, de quel-
« que nation qu'ils fussent, et l'un d'eux ayant trouvé heu-
« reusement une cognée sur la souche d'un acomas (1),
« ils cherchèrent le bois de mahot (2) et de trompette (3),
« qui sont les plus légers, et travaillèrent avec tant de
« diligence qu'en trois jours de temps ils assemblèrent ces
« morceaux de bois les uns avec les autres, et sans mor-
« toise, sans clouds, se servant seulement de grosses et
« fortes lianes, ils accomodèrent leur pypéri (4). »

Après avoir couru les plus grands dangers, dont Dutertre donne la narration, ils furent recueillis sur leur radeau battu par les flots, auxquels ils s'étaient de nouveau confiés après avoir gagné Saint-Thomas et y avoir séjourné cinq jours, par un capitaine espagnol, qui, touché de leur dénûment, les conduisit à « Saint-Jean de Portéric, et pour
« conserver la mémoire d'une si estrange aventure il fit
« attacher le pypéri qui leur avoit servi à la proue de sa
« barque, pour le faire voir à dom Francisco Maldonado,
« qui estoit pour lors gouverneur pour sa Majesté Catho-
« lique de l'isle et de la ville capitale de Saint-Jean de Por-
« téric (5), » lequel leur fit donner aide et assistance et facilita leur retour en Europe.

En 1702, l'épidémie de fièvre jaune régnait à Saint-Thomas, car les habitants de New-York, selon le docteur John Bard (6), attribuèrent l'épidémie qui ravagea leur ville à une balle de coton venant de cette colonie.

« Dans un voyage que le *Phénix*, vaisseau de guerre de
« 40 canons, dit Lind (7), fit à la côte de Guinée, en 1766,

(1) Acomat, *Homalium racemosum*.
(2) Mahо, genre bombax.
(3) Bois-trompette, bois-canon, *Cecropia peltata*.
(4) Dutertre, t. 1, page 405.
(5) *Idem*, page 407.
(6) *American Museum*, 1788, page 453.
(7) Lind, t. 1, pages 297 à 299.

« les officiers et plusieurs autres personnes furent en par-
« faite santé jusqu'au moment où, retournant en Angle-
« terre, ils abordèrent à l'île Saint-Thomas. Malheureuse-
« ment le capitaine y débarqua, afin de passer quelques
« jours dans une maison du gouverneur portugais. C'étoit
« le temps de la saison pluvieuse, c'est-à-dire celle des
« maladies. Le frère et les domestiques du capitaine, le
« chirurgien du vaisseau et quelques contre-maîtres lo-
« gèrent sous le même toit; il y avoit fort peu de temps
« qu'ils étoient à terre, quand le capitaine, son frère, le
« chirurgien et toutes les personnes, au nombre de sept,
« qui avoient couché dans cette maison, tombèrent ma-
« lades; une seule réchappa, elle est revenue en Angle-
« terre dans l'état le plus critique.

« La maladie épidémique s'étoit déclarée dans l'île Saint-
« Thomas vers le temps de l'arrivée du *Phénix*, et le gou-
« verneur avoit déjà pris des précautions qu'il avoit cou-
« tume de se servir toutes les années à pareille époque. Il
« s'étoit retiré dans les appartements les plus élevés de sa
« maison, où il restoit bien enfermé et vivoit seul. »

En 1794, d'après le docteur Gordon, un brick danois ayant été envoyé de Sainte-Croix à Saint-Thomas, pour relever les bâtiments jetés à la côte, il rapporta la fièvre jaune dans la première de ces îles et la communiqua aux navires mouillés dans le port et à la garnison. Il en fut de même en 1800, mais cette fois ce fut de Saint-Domingue que la contagion fut importée. Une autre irruption eut lieu en 1802, malgré les règles de la quarantaine, dont l'exécution fut éludée par le capitaine d'un navire infecté de la fièvre jaune (1).

---

(1) *Letter of the Dr Gordon, in Dr Chisholm's letter to John Haygarth, London*, in-8°, 1809, *in the American medical Register*, t. 1, page 81.

TABLEAU

DES PÉRIODES D'EPIDÉMIE ET D'IMMUNITÉ DE LA FIÈVRE JAUNE

DANS LA CHAÎNE DES ANTILLES

ET DE SON IMPORTATION EN EUROPE.

S'il existe des époques pendant lesquelles la fièvre jaune s'étend et se propage dans le nouvel hémisphère, suivant le littoral des mers ou le cours des fleuves, franchissant sur l'aile humide des vents du pôle austral les chaînes de montagnes les plus élevées, portant partout, sans être arrêtée par nul obstacle, la désolation et la mort et laissant après elle, pour marquer sa route, des traînées de cadavres, il est aussi des périodes pendant lesquelles le fléau semble avoir disparu; et lorsque, par la guerre ou d'autres grands événements, il se fait dans la zone qu'il embrasse ordinairement des rassemblements d'hommes soit sur terre, soit sur mer, cette absence paraît inexplicable à ceux qui, témoins naguère de ses désastres, en croient le renouvellement inévitable pour ces armées et ces escadres.

L'histoire des guerres maritimes et l'expédition du Mexique elle-même, de nos jours, nous offrent de fréquents exemples de ces expéditions tentées et exécutées dans les saisons les plus mauvaises et dans les conditions d'hygiène les plus défavorables, sans qu'un seul cas de fièvre jaune ait jamais eu lieu, tandis que dans d'autres circonstances, où tout avait été prévu pour assurer le bien-être et la santé de chacun, l'épidémie surgissait tout à coup, tantôt dévastant les deux camps, tantôt servant d'auxiliaire à l'un, détruisait et dispersait l'autre.

Le docteur Juan Ulloa, ainsi que nous l'avons déjà dit autre part, rapporte qu'en mars 1726 l'armée anglaise

qui attaqua Porto-Bello fut forcée par la fièvre jaune de lever le siège et de se réfugier à la Jamaïque. Pendant le trajet, le nombre des hommes qui succombèrent et qu'on jeta à la mer égala celui des vivants. « Néanmoins, ajoute-« t-il plus loin, l'escadre qui, en 1750, séjourna dans le « même port, n'y éprouva aucune perte, quoique le climat « n'eût pas changé et que le travail des matelots fût tout « aussi pénible et leur intempérance tout aussi grande (1).»

Beatson (2) qui relate aussi dans son ouvrage les désastres de l'amiral d'Hosier, commandant en chef de l'escadre d'Amérique devant Porto-Bello, où les Espagnols avaient entassé les trésors qu'ils devaient faire passer en Espagne dans le courant de l'année suivante (3), nous apprend que la même année le terrible fléau fit encore lever le siège de Carthagène de la Nouvelle-Grenade, et que, lorsque l'armée anglaise dut s'embarquer dans la baie de Tolu, où étaient mouillés les bâtiments, sur 12,000 hommes qui composaient ses escadres, il en périt 8,431, et que le reste comprenait non seulement les malades, mais encore 1,140 soldats américains qui avaient été entièrement exempts de fièvre jaune. L'amiral Vernon, qui mourut en disgrâce à cause de ses revers, fut aussi forcé de reculer devant l'épidémie de fièvre jaune qui détruisit presque son armée, en 1741, lorsqu'il vint à son tour bloquer le port et la ville de Carthagène.

Et cependant, en 1815, lorsque cette même ville fut assiégée par le général Morillo, pendant cent douze jours, quoique les assiégés fussent en proie à la famine, que les assiégeants fussent campés au milieu des marécages et que toutes les circonstances de temps et de lieux fussent

---

(1) Docteur Jean Ulloa, *Voyages de l'Amérique méridionale*, 1752, 2 vol. in-4°, t. 1, p. 55.

(2) *Naval and military Mem. of Great Britain.*

(3) L'amiral d'Hosier commandait sept vaisseaux, il mourut à la Jamaïque en arrivant avec son escadre.

exactement les mêmes, la fièvre jaune ne se montra nulle part (1).

Cependant, sous ces climats impitoyables, chacun avait la conviction que ce fléau était la conséquence obligée de toute réunion d'Européens et qu'il fallait se résoudre à voir tomber sous ses coups ceux qu'épargnait dans les combats le fer de l'ennemi; *the never falling attendant on military expeditions in the West Indies* (2), ainsi la désignaient les Anglais, épouvantés du nombre de ses victimes dans leurs rangs devant la Havane et devant la Martinique en 1762.

Dans les contrées où cette maladie apparaissait pour la première fois et parcourait la phase plus ou mois étendue de ses épidémies, on l'attribuait à l'importation, au climat, à l'influence des lieux, aux événements qui portaient la perturbation dans les populations; mais lorsqu'elle cessait graduellement ses ravages; qu'elle s'éteignait complètement, soit comme à la Grenade, où elle resta trente ans sans se montrer (3), soit comme à la Vera-Cruz, où on n'en vit pas un seul exemple pendant les huit ans qui précédèrent son irruption de 1774, « quoique, dit M. de « Humbolt, le concours des Européens et des Mexicains « de l'intérieur fût extrêmement grand, que les matelots « non acclimatés se livrassent aux mêmes excès qu'on leur « reproche aujourd'hui, et que la ville fût beaucoup moins « propre qu'elle ne l'est depuis 1800 (4), » soit enfin comme dans la même ville, où d'après l'auteur que nous venons de citer, lors de la nouvelle phase d'immunité qui, après deux années d'épidémie, s'ouvrit en 1776 pour ne se clore qu'en 1794, on rechercha les causes de cette disparition de la fièvre jaune, de même qu'on avait essayé d'expliquer

(1) Moreau de Jonnès, *Esquisses historiques du siège de Carthagène en 1815.* (*Revue encyclopédique*, août 1819, p. 343.)

(2) L'inévitable compagne des expéditions anglaises dans les Indes.

(3) De 1763 à 1793.

(4) Alex. de Humbolt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, p. 783.

celles de ses irruptions soudaines ; on crut les trouver dans l'assainissement des cités, dans le changement des saisons ; et pourtant, à son heure, l'épidémie, quelquefois plus formidable, arrivait spontanément après de longues années d'oubli et au milieu des conditions les plus capables d'inspirer l'espérance et même la certitude de son extinction.

Il y a donc des périodes d'épidémie et des périodes d'immunité. Les unes et les autres sont variables dans leur étendue, incertaines dans leur marche et leur distribution. Les premières sont presque toujours entrecoupées d'intermittences plus ou moins fréquentes, espèces de trêves à la destruction, dont la durée paraît être subordonnée, ainsi que nous le verrons plus tard, à l'influence des agents atmosphériques. Les secondes ne présentent qu'exceptionnellement des cas même sporadiques de fièvre jaune, et, lorsqu'ils se montrent, leur nature peut être discutée ou leur provenance souvent établie.

XVIIe SIÈCLE.

Ce n'est qu'à partir du milieu du XVIIe siècle que les Européens, établis déjà depuis les dernières années du XVe dans les grandes Antilles, achèvent de coloniser les petites ; aussi ne peut-on commencer à suivre les périodes d'épidémie et d'immunité de la fièvre jaune qu'à la fin de ce siècle, en 1690.

De 1494, où les auteurs (1) signalent l'apparition du fléau à Isabella, jusqu'en 1650, où toutes les îles sont occupées par les Espagnols, les Portugais, les Français, les Anglais, les Hollandais, les Danois et les Suédois, nous n'avons de renseignements que sur les irruptions de 1495, dans cette première ville d'Española (2), de 1496 à la Véga-

(1) Herrera, Gomara, Oviedo, Fernand Colomb.
(2) *Idem.*

Royale (1), de 1503 à Santo-Domingo (2), de 1508 à Porto-Rico et à la Jamaïque (3), de 1533 à Santo-Domingo (4), de 1585 dans la même cité (5), de 1635 à la Guadeloupe et de 1640 à Sainte-Croix (6), de 1647 à la Barbade (7), de 1648, 1652, 1653 à la Guadeloupe et à Saint-Christophe (8).

Dutertre, dont l'ouvrage relie 1635 à 1668, ne fait mention, dans cet intervalle, que de deux épidémies « du coup de barre, » en cette année, au début de la colonisation de la Guadeloupe (9), et de « la peste », en 1648, apportée dans la même île par un navire de la Rochelle, *le Bœuf* (10).

De 1668 à 1690, les faits historiques, épars dans les mémoires du temps et dans les récits des voyageurs, ne permettent pas de rassembler les années où la maladie est signalée pour en former des groupes.

En 1669, c'est une « grande contagion » apportée à la Martinique par des esclaves d'Afrique (11.)

En 1682, Barbot (12) qui visite Fort-Royal (13), remarque la mortalité qui a lieu sur les matelots des bâtiments qui s'y trouvent et l'attribue à l'insalubrité de l'air.

DU XVIIe AU XVIIIe SIÈCLE, PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE.

1690, 1691, 1692, 1693, 1694, *1695*, 1696, 1697, *1698*,

---

(1) Herrera.
(2) *Idem.*
(3) Oviedo, Herrera, Gomara Benzoni.
(4) Oviedo.
(5) Purchas.
(6) Dutertre.
(7) Ligon.
(8) Dutertre.
(9) Dutertre, *Histoire générale des Antilles françaises*, t. 1, p. 81.
(10) Dutertre, t. 1, p. 422-424.
(11) Moreau de Saint-Méry, *Lois et Constitutions de Saint-Domingue*, t. 1, p. 407.
(12) Barbot, *A description of the Coast of Guinea in Churchill's collection.* London, 1752, in-f°, t. 6.
(13) Fort-Royal, ville de la Martinique.

1699, 1700, 1701, *1702*, 1703, 1704, 1705, 1706, *1707*, 1708 (1).

XVIIIe SIÈCLE, PÉRIODE D'IMMUNITÉ.

1709, 1710, 1711, 1712, 1713, 1714, 1715, 1716, 1717, 1718, 1719, 1720, 1721, 1722, 1723, 1724, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731.

Au mois de décembre 1690, l'arrivée à la Martinique du vaisseau *l'Oriflamme* et de deux navires de la compagnie des Indes, qui venaient de Siam emportant avec eux les débris des établissements de Merguy et de Bancok, et qui relâchèrent successivement à Fernambouc, au Brésil, et à Fort-Royal, a toujours été, pour les médecins contagionistes qui désignèrent alors la fièvre jaune sous le nom de *mal de Siam*, l'origine de l'importation du fléau dans cette île.

Les salaisons de ce bâtiment mouillé au Carénage, avariées, dit-on, par la longueur du voyage, furent jetées dans le bassin; de là il résulta une infection qui produisit la maladie pestilentielle qui sévit alors.

Cette maladie, selon certains auteurs, aurait dû plutôt être attribuée au contact de l'équipage de ces navires déjà contaminés par cette peste qui n'était autre que la fièvre jaune, et qui, *depuis huit ans, ravageait le Brésil* (2).

Lediard, dans la même année, rapporte les détails de l'épidémie qui dévasta les troupes de l'amiral Wright et

---

(1) Les années soulignées représentent les intermittences dans les périodes d'épidémie *et vice versâ*.

(2) L'apparition de la fièvre jaune au Brésil semble remonter en 1686; il est rationel de croire que c'est de cette maladie que veut parler le chirurgien portugais João Ferreira da Rosa, quand il décrit l'épidémie qui, à cette époque, décima la province de Fernambouc, et qu'il attribue à des barils de chair pourrie apportés par un navire venant de Saint-Domingue; ainsi la maladie sévissait encore lors du passage de *l'Oriflamme*.

du général Codrington, lorsque le premier relâcha à la Barbade avant d'aller attaquer la Guadeloupe (1).

En 1691, l'escadre de Ducasse, qui séjourna à Fort-Royal de la Martinique du 8 mai au 27 juillet, est frappée par la fièvre jaune, qui s'attache aux bâtiments qu'elle suit à Sainte-Croix et à Saint-Domingue, où elle se propage et s'étend parmi les habitants (2). Le marquis d'Eragny, gouverneur général, en revenant d'une expédition contre les Anglais à la Guadeloupe, en 1692, succombe au mal de Siam à la Martinique.

Hutchinson (3) relate que l'amiral Francis Wheler, lorsqu'il vint opérer son débarquement à la Martinique, en 1693, vit ses soldats et marins décimés par *une fièvre maligne* qu'il avait prise à la Barbade, où il avait stationné pendant un mois, « qui en fit périr les trois quarts, » et qu'à la suite de ce désastre sa flotte fit voile pour la Nouvelle-Angleterre et relâcha à Boston, où cette fièvre fut introduite et y causa une terrible mortalité ; elle y apparaissait pour la première fois.

En 1693, d'après le journal du capitaine Philips (4), la fièvre jaune ravageait la Barbade. Elle y régnait déjà depuis plusieurs années et y avait fait périr beaucoup de nouveaux arrivés.

Lediard (5), en 1696, nous apprend que l'expédition anglaise, dirigée par le capitaine Vilmot et le colonel Lillington sur le Cap français et le Port-de-Paix à Saint-Domingue, fut paralysée par les ravages d'une maladie qui désolait alors Léogane et le Petit-Goave. Elle frappa l'es-

---

(1) Lediard, *Naval History of England*, 1756, 5 vol. in-4°. London, t. 3, p. 55.

(2) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, p. 701.

(3) Hutchinson, *History of New-England*, t. 2, p. 72.

(4) Philips, *Journal of his voyage from England to Barbados in Churchill's collection of voyages*. London, 1752, t. 6, p. 175.

(5) Lediard, *Naval History of England*, t. 3, p. 185.

cadre avec une telle violence que l'armée avait perdu tout espoir de retour en Angleterre.

En 1696, Froger (1), ingénieur sur le vaisseau de M. de Gennes, chef d'escadre, rapporte que la flotte ayant mouillé à la Martinique, il y eut une épidémie qui sévit sur les équipages, il ajoute qu'à bord de son navire « on « perdit quinze hommes qui crevèrent quasi du jour « au lendemain, sans avoir, en mourant, la mine d'être « malades. » Il attribue leur mort au mauvais air.

En 1697, après un voyage où l'escadre de l'amiral Nevil séjourna successivement à Antigue, Saint-Thomas, Saint-Domingue, à Porto-Rico et à Carthagène, sur le littoral nord de l'Amérique du Sud, une maladie éclata parmi les marins des vaisseaux, en fit périr une partie, frappa l'amiral lui-même, et de tous les capitaines n'en épargna qu'un seul qui ramena les bâtiments en Angleterre. Ce fut en Virginie que succomba l'amiral Nevil, et l'épidémie y fut apportée par l'escadre; on la désigna sous le nom de *fièvre pestilentielle* (2).

En 1700 et en 1701, deux gouverneurs de la Martinique, le marquis d'Amblimont et le comte d'Esnotz, succombent, comme leur prédécesseur le marquis d'Éragny, au mal de Siam.

L'escadre de l'amiral Graydon, en 1703, allant attaquer la Guadeloupe, relâcha à la Barbade; elle fut envahie, dit Lediard (3), par une *maladie contagieuse* qui y causa de grands ravages: cette maladie la suivit à la Jamaïque, où elle séjourna; elle continua à y frapper alors, non seulement les équipages, mais elle se répandit dans l'île et occasionna la mort d'un grand nombre d'habitants. Elle durait encore dans cette colonie en 1704.

---

(1) Froger, *Relation d'un voyage de la mer du Sud.* Amsterdam, 1715, in-18.
(2) Froger, *Discourse on the plagus.* London, 1721, p. 335.
(3) Lediard, *History of Jamaica*, p. 335, t. 3.

En 1705 et 1706, la fièvre jaune existe à Saint-Domingue, où, au mois de juillet de cette première année, une recrudescence du fléau coïncide avec l'arrivée des vaisseaux *l'Ambitieux, le Faucon* et *le Marin*, qui venaient de la Martinique, où ils avaient été éprouvés (1); on la rencontre aussi à la Barbade, à Nièves, où Chycoineau (2) donne les symptômes de la maladie qui désola l'escadre de M. d'Ilberville, montée de 3,000 hommes, qui opéra un débarquement dans cette île et y laissa vingt-deux jours à terre les troupes de l'expédition.

En 1708 paraît l'ordonnance du roi, du 15 juillet, prescrivant « des mesures sanitaires pour éviter les fréquents « renouvellements de la maladie de Siam dans les colonies « et empêcher qu'elle se communiquât des bâtiments qui en « étaient attaqués à d'autres bâtiments (3). » Cette année clôt la période d'épidémie, qui dure 19 ans.

C'est de cette période que date le premier écrit français sur la fièvre jaune; il est de M. de La Martinière, médecin du Roi à l'hôpital de Fort-Royal (Martinique), et fut publié en 1703 (4).

Si de 1690 à 1708 le terrible fléau parcourt toute la chaîne des Antilles, disparaissant d'une île pour se montrer dans une autre, laissant croire à son extinction sur un point pendant des étendues plus ou moins considérables de temps, pour s'y abattre tout à coup avec impétuosité; si dans l'ar-

---

(1) Moreau de Saint-Mery, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, p. 534.

(2) Chycoineau, *Traité sur la peste*, Paris, 1744, 1 vol. in-4°.

(3) Moreau de Saint-Méry, *Lois et Constitutions de Saint-Domingue*, t. 2, p. 313, 569, 202, où sont relatés tous les ordonnances et règlements relatifs au *Mal de Siam*.

(4) L'hôpital de Fort-Royal (Martinique) a été fondé en 1694. Le Ministre écrivait à M. de Blénac « que Sa Majesté ne voulant pas tolérer plus longtemps « le mal que les matelots et les soldats ont à souffrir lorsqu'ils tombent malades, « dans le transport du bourg du Fort-Royal au bourg Saint-Pierre, a fait ordon- « ner aux frères de la Charité de travailler, sans retardement, à achever la cons- « truction de l'hôpital qu'ils ont commencé audit bourg du Fort-Royal ».

chipel, par ses phases de décroissance, il a bien des fois leurré les populations d'un espoir qui s'évanouissait devant ses brusques recrudescences, nous voyons que sur le continent ses atteintes sont aussi meurtrières.

En 1695 et 1698, nulle part dans le nouvel hémisphère on ne signale la fièvre jaune. Vers les dernières années du XVIIe siècle, elle s'étend dans l'Amérique du Nord; en 1693 elle ravage Boston, où, d'après Hutchinson, elle est importée par l'escadre de l'amiral Weler; en 1699 on l'attribue, à Philadelphie, aux navires venant de la Barbade; en 1700 à Charleston, en 1701, à New-York, elle est, au rapport du docteur John Bart, produite par une balle de coton venant de Saint-Thomas.

On sait que ce fut aussi à cette époque « qu'au commen-
« cement de l'été de 1694 il y eut à Rochefort, dit l'historien
« du célèbre médecin Chirac (1), une maladie épidémique
« qu'on appela de Siam et qu'on prit d'abord pour la peste.
« Elle était beaucoup plus cruelle que la dyssenterie épi-
« démique dont l'armée française avait été attaquée l'année
« précédente au siège de Rose, et dont le désastre avait
« donné au docteur Chirac l'occasion de se distinguer.
« L'intendant de Rochefort, ayant appris cette dernière
« circonstance, demanda au roi le secours du même mé-
« decin contre *cette maladie nouvelle dans nos climats*
« *et effrayant par son seul spectacle.* Chirac crut qu'on
« ne parviendrait à trouver de ressources contre ce mal
« inconnu que par le seul moyen de l'ouverture des ca-
« davres, et il fit l'autopsie de plus de cinq cents; il prédit
« qu'il ne pouvait manquer d'être atteint lui-même par
« l'épidémie et, dans cette idée, il fit un mémoire sur la
« manière dont il voulait être traité, selon les différents ac-
« cidents dont la maladie est susceptible. Il chargea de

(1) Chirac, *Dissertations et consultations médicales*. Paris 1744, t. 1, p. 55, 58. (Voir la vie de ce médecin en tête de son ouvrage.)

« l'exécution un chirurgien en qui il avait confiance, et « pria instamment l'intendant Bégon de ne point per- « mettre qu'aucun autre s'en mêlât. Il fut, en effet, attaqué « de la contagion comme il l'avait prédit; on le traita selon « ses dispositions et ses ordres, et il guérit. Il lui resta « seulement la suite ordinaire de ce mal, c'est-à-dire une « jaunisse : toutefois sa convalescence fut très longue (1). »

Chirac, lui-même, dans un autre ouvrage (2), donne la description des symptômes de l'épidémie qu'il eut à combattre. « Ce fut à la fin de juin que la *fièvre maligne* qui « éclata à Rochefort commença à régner dans cette ville. Il « n'y avait alors aucune autre épidémie. Elle fit de grands « ravages dès son début; cependant, étant devenue *pesti-* « *lentielle*, elle fut encore beaucoup plus meurtrière pen- « dant les mois de juillet et d'août. Les symptômes furent : « une douleur ou pesanteur de tête, une lassitude et un « abattement de force extraordinaires, pouls petit, enfoncé, « à peine sensible, nausées, vomissements presque cons- « tants, cours de ventre sérieux ou bigarré de jaune, vert, « *café noir*, visage hâve, plombé, cadavéreux, *hémorra-* « *gies du nez et par l'anus, suppression d'urines, pété-* « *chies*, le quatrième jour et postérieurement, *parotides* « et bubons axillaires très fréquents, bubons inguinaux « rares, *coma, mort le septième jour;* crises heureuses « terminant la maladie du 14e au 18e ou au 21e jour. Il périt, « dit Chirac (page 57), les deux tiers de ceux qui en furent « attaqués. »

Il est à remarquer qu'en 1693 la fièvre jaune ravageait

---

(1) On a contesté que ce fût la fièvre jaune qui désola Rochefort. N'a-t-elle pas été importée en Espagne, à Cadix, en 1705, dans d'autres villes plus tard, à Livourne, en Italie, en 1804, à Saint-Nazaire de nos jours? Qu'y a-t-il donc d'étonnant que cette maladie ait été transmise à l'époque d'une terrible période de ses épidémies ?

(2) Chirac, *Traités des fièvres malignes et pestilentielles*. Paris, 1742, in-8°, p. 31, 49 à 57.

toutes les Antilles. Au mois de décembre de cette année, trente-sept navires, sous l'escorte d'un bâtiment de quarante-quatre canons et de deux cents hommes d'équipage, partirent de la Rochelle pour aller charger à la Martinique (1). Les bâtiments de guerre de ce convoi appartenaient au port de Rochefort, où déjà une ordonnance du 27 août 1692 prescrivait à tous ceux venant de cette Antille de faire quarantaine à l'île d'Aix avant d'entrer dans la Charente (2).

Du reste, en 1694, l'amirauté de Nantes crut devoir défendre, sous *peine de mort*, aux équipages et aux personnes venant de l'archipel américain de débarquer dans ce port avant la visite sanitaire (3).

« En arrivant à Cadix, en 1705, dit Labat (4), le navire « où j'étais passager fut soumis à une visite sanitaire et « j'appris du chirurgien et de deux officiers qui l'accompa- « gnaient qu'on usait de cette précaution depuis quelque « temps, à cause d'un vaisseau qui était venu des îles d'A- « mérique et qui en avait *apporté une maladie conta- « gieuse*. On n'avait pas tort, continue l'auteur que nous « citons, car c'était en effet la maladie de Siam, qui avait « fait assez de ravages chez nous pour ne pas souhaiter « qu'elle allât se répandre ailleurs. »

La période d'immunité, commencée en 1709, pourrait se prolonger jusqu'en 1731, si Griffith Hugues ne décrivait la fièvre jaune à la Barbade en 1725, apportée, d'après Warren, de la Martinique en 1723 (5). Il est certain qu'une

---

(1) Labat, t. 1, p. 66.

(2) Moreau de Saint-Méry, *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, t. 1, p. 702.

(3) *Idem, ibidem.*

(4) Labat, t. 6, p. 514.

(5) Griffith Hugues, *The natural history of Barbados*. London, 1750, in-f°, p. 57 et 58.

longue intermittence fut observée, car non seulement les écrits des voyageurs en font foi, mais les ordonnances qui modifient des mesures sanitaires trop sévères la constatent : ainsi l'ordonnance de 1708, qui date du 25 juillet et est à peu près analogue à celle qui régissait les lazarets du Levant, est annulée par une autre du roi, du 5 juin 1736, parce que « depuis *plus de dix ans le mal de Siam avait cessé dans les îles* d'Amérique (1). »

De 1709 à 1731 nous ne trouvons aucun document relatif aux Antilles, où la fièvre jaune semble s'être considérablement modifiée dans sa marche et dans ses résultats; Warren l'observe à la Barbade en 1723; mais sur le continent elle se montre à Vera-Cruz en 1725, où Clavigero la décrit; en 1728 à Charleston, d'après Hewat; en 1729 à Sainte-Marthe de la Nouvelle-Grenade, suivant le docteur Ulloa, et enfin en 1731 à Cadix, en 1732 à Charleston, ainsi que l'établissent M. de Humbolt pour la première ville, et Linnig pour la seconde.

XVIIIe SIÈCLE, PERIODE D'ÉPIDÉMIE.

1732, 1733, 1734, 1735, 1736, 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742, 1743, *1744*, 1745, *1746*, *1747*, 1748, 1749, 1750, 1751, *1752*, *1753*, *1754*, *1755*, *1756*, *1757*, *1758*, *1759*, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768, 1769, 1770, 1771, 1772.

XVIIIe SIÈCLE, PÉRIODE D'IMMUNITÉ.

1773, 1774, 1775, 1776, 1777, 1778, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789.

En 1733 et 1734, au rapport de Poupée Desportes, méde-

(1) Moreau de Saint-Méry, *Lois et constitutions de Saint-Domingue*, t. 3, p. 452. Il est bon de remarquer que la période d'épidémie avait recommencé depuis 1732 et qu'elle durait déjà depuis six ans, mais elle n'avait pas encore atteint un très grand développement.

cin à Saint-Domingue, la fièvre jaune, sous l'influence d'une sécheresse extrême pendant l'été et des brises du sud qui commencèrent à souffler dès le mois d'avril, fit périr plus de la moitié des matelots et des nouveaux débarqués. Cette maladie, dit Gilbert (1), auquel nous empruntons ces détails, régna seule pendant quatre mois; les autres maladies annuelles disparurent devant elle. En 1735 le docteur Warren signale le fléau à la Barbade; il y cause de grands ravages; son importation est attribuée par lui à l'arrivée de la Martinique, où il frappait alors, de navires du commerce qui la communiquèrent d'abord à la rade, d'où elle s'étendit à la ville (2).

Pendant les années 1735, 1736, 1737 et 1738, le mal de Siam à Saint-Domingue, nous dit Poupée Desportes, diminue de gravité sous l'action d'une température modérée; les cas sont presque tous sporadiques, et si beaucoup d'étrangers arrivant d'Europe sont frappés, le plus grand nombre en guérit. Mais en 1739, 1740 et 1741, les mois d'avril, de mai, de juin et de juillet, dans la même colonie, fournissent, par un temps serein, très sec et très chaud, une grande mortalité; la maladie se répand avec rapidité, car elle embrasse toute l'étendue de sa zone d'action dans la mer des Antilles; une quantité extraordinaire de chenilles envahissent les champs à Haïti, les saignées se rouvrent, la gangrène survient presque toujours promptement, et, ajoute le même médecin, aucune médication curative ne réussit. L'épidémie s'étend jusqu'aux animaux: les chiens, au rapport de Moreau de Saint-Méry (3), sont atteints de fièvre gangréneuse et même avant leur mort

---

(1) Gilbert, *Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue en l'an X ou Mémoire sur la fièvre jaune, an XI (1803)*. Paris, chez Gabon et Cie, place de l'Ecole de Médecine.

(2) Warren, *Treatise concerning the malignant fever of Barbados*. London, 1742, in-8°.

(3) Moreau de Saint-Méry, *Description de Saint-Domingue*, t. 1, p. 535.

sont dévorés par les vers; on craignit que leurs cadavres jetés dans la rade ne communiquassent aux poissons quelque qualité dangereuse, et la pêche fut défendue par une ordonnance de police. En 1742, l'épidémie semble décroître, aidée par l'action d'une température douce et modérée : cette influence est générale pour la chaîne des Antilles. En 1743, les chaleurs très vives de la période estivale, accompagnées d'une longue sécheresse et de brises faibles, augmentent la malignité de la fièvre jaune, qui se complique souvent alors de charbons et d'ulcères, et ceux qui en réchappent ne doivent la vie qu'à des poussées vers la peau d'éruptions de furoncles et d'anthrax multiples.

En 1750, Rouppe signale la fièvre jaune à Curaçao (1); on trouve la description de la maladie en lisant les détails de l'épidémie meurtrière qu'il observe sur les navires de l'escadre hollandaise.

En 1751, Thibault de Chanvalon (2) remarque, à la Martinique, que cette « espèce de fièvre maligne est carac-« térisée par des hémorragies par le nez, les yeux ou « d'autres parties du corps ».

En 1755, 1760, 1762, la fièvre jaune fait de nouvelles irruptions au Cap français, à Curaçao, à la Havane, où dans cette dernière année, elle décime l'armée anglaise qui l'assiégeait : sur 15,000 hommes composant l'expédition, soldats et marins, la moitié environ est atteinte.

En 1766, Port-au-Prince fut victime d'une recrudescence nouvelle qu'on attribua à la mauvaise qualité des farines apportées d'Europe, à l'eau marécageuse que buvaient les habitants et surtout aux communications des noirs nouvellement arrivés de la côte d'Afrique.

---

(1) Rouppe (Ludovic), *De morbis navigantium*. Lugduni Batavorum, 1764, in-8°.
(2) *Voyage à la Martinique*. Paris, 1753, p. 165 et suivantes.

En 1770, 1771 et 1772, les régiments du Périgord et du Limousin, en garnison à la Martinique, sont rudement éprouvés par le mal de Siam. Le général Romanet donne la relation de cette épidémie sur laquelle il a laissé des renseignements intéressants (1).

Durant cette période dont nous venons d'esquisser rapidement l'histoire, le fléau ravage les Etats-Unis : Charleston en 1739, 1745, 1748, 1755; Philadelphie en 1741, 1742, 1744, 1747 et 1762; New-York en 1747 et 1748; New-Haven en 1743; Norfolk en 1741 et 1747; on le rencontre à Minorque (Iles Baléares) en 1744, 1747 et 1748; à Cadix, en Espagne, où il avait déjà paru une première fois en 1705, une seconde en 1731 et où, prenant décidément droit de cité, il se montre en 1733, 1734, 1744, 1763, enfin pendant le cours du XIXe siècle jusqu'à nos jours, où nous constaterons fréquemment ses irruptions.

Bajon, en 1764, observe la fièvre jaune à Cayenne, où jamais, d'après lui, cette maladie n'avait encore paru (2); elle détruisit la plus grande partie de l'expédition que la France y avait envoyée dans le but d'accroître la population et de former un établissement plus important.

Pendant vingt années qui s'écoulent de 1773 à 1793, on remarque une de ces intermittences extraordinaires où la maladie semble avoir disparu de l'archipel des Antilles. Des cas isolés, sans gravité, se montrent à de rares intervalles; les émigrations européennes, pendant ces vingt années, se font sans danger. Le seul point sur lequel la fièvre jaune est signalée durant cette période d'immunité, c'est sur l'ancien continent, au Sénégal, en Afrique, en 1778. Schotte, dans son *Histoire d'une fièvre putride con-*

---

(1) *Voyage à la Martinique*, par J. R., général de brigade. Paris, an XII (1804), p. 165 et suivantes.

(2) Bajon, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Guyane française*. Paris, 1777, t. 1, p. 58 et suivantes.

tagieuse et atrabilaire du Sénégal (traduction anglaise Stendal, 1786), donne les détails de cette épidémie.

Du reste, ces intermittences qu'on remarque dans la marche du fléau sont plus marquées encore pour certaines localités. Ainsi lorsqu'en 1749 la fièvre jaune éclata à Charleston, il y avait 42 ans qu'elle n'avait paru dans cette ville; à la Grenade on en était délivré depuis 30 ans lorsqu'elle reparut en 1793 ; à Philadelphie on comptait 31 ans depuis sa dernière irruption ; à la Vera-Cruz, d'après M. de Humbolt (1), il n'y en eut pas un seul exemple pendant les huit années qui précédèrent son irruption de 1774. D'après le témoignage du même savant, une autre intermittence commença à la Vera-Cruz en 1776 et ne cessa qu'en 1794; à Cadix en 1800, il y avait 36 ans qu'on n'avait vu la fièvre jaune; à Gibraltar, depuis un siècle on n'avait constaté son apparition; enfin de nos jours à Cayenne, lorsque apparut la terrible épidémie de 1850 à 1857, il y avait 48 ans, depuis 1802, que le fléau avait disparu de ces contrées.

XVIIIe AU XIXe SIÈCLE, PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE.

1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, 1797, 1798, 1799, 1800, 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, 1807, 1808, 1809, 1810, 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830.

XIXe SIÈCLE, PÉRIODE D'IMMUNITÉ.

1831, 1832, 1833, 1834, 1835, 1836, 1837, 1838, 1839.

A partir de 1766, date de la dernière irruption de fièvre jaune à Cayenne, dans la période d'épidémie qui précède la grande phase d'immunité dont nous venons de parler, cette maladie, ainsi que nous l'avons vu, de 1772 à 1790, n'est signalée nulle part dans les annales de la science, ni sur le continent américain, ni dans la chaîne des Antilles;

(1) De Humbolt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, p. 783.

elle n'existe que sur un point de la côte d'Afrique, en 1778.

En 1790 on la rencontre à la Dominique, d'après Clarke, en 1791 à la Jamaïque et à New-York, enfin en 1793 elle grandit, s'élance de la Grenade, envahit Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, la Martinique, la Guadeloupe, Antigue, la Barbade, Porto-Rico, Cuba, Saint-Domingue : cette fois tout le nouvel hémisphère est embrassé dans ses étreintes mortelles. La simultanéité de son apparition à la Jamaïque et à Saint-Domingue fit croire qu'elle avait été, dans cette dernière colonie surtout, importée par des navires de Philadelphie, où elle éclata au commencement du mois d'août de cette année et fit périr 4,000 personnes.

C'était l'époque des grands mouvements d'hommes : aussi, aux Etats-Unis, on crut qu'elle avait été communiquée par les réfugiés de Saint-Domingue. A la Dominique, où elle naquit en rade à la même époque, décima les équipages et se propagea dans la ville, on l'attribua aux colons de la Martinique qui y avaient émigré. Le docteur Clarke (1) dit que la maladie s'étendit aux créoles et que dans le Roseau, petite ville de cette île, il périt deux cents soldats ou matelots anglais et huit cents réfugiés de la Martinique, soit blancs, soit de couleur, soit noirs esclaves, ayant suivi leurs maîtres. Les noirs arrivant d'Afrique pendant ce temps ne furent pas épargnés. L'épidémie de fièvre jaune ne cessa au Roseau que vers la fin de 1795, et en 1796 il n'y avait pas un seul cas à la Dominique, ajoute le docteur Clarke; elle tendit alors à disparaître des autres Antilles.

XIXe SIÈCLE.

En 1800, la fièvre jaune est importée à Cadix par des navires arrivant des grandes Antilles et du Mexique où régnait cette maladie.

---

(1) Clarke, *Treatise on the yellow fever in the island of Dominica*. London, 1797, in-8°.

Par suite de la guerre avec l'Angleterre, les côtes d'Espagne étaient étroitement bloquées; une flotte de plus de cent voiles vint croiser devant Cadix, sous le commandement de l'amiral Keith. Ce fut alors que le roi Charles IV déclara que tout bâtiment qui parviendrait à traverser les lignes anglaises, serait immédiatement admis à la libre pratique: plusieurs navires, venant de la Vera-Cruz et de la Havane où régnait l'épidémie et qui avaient perdu des hommes de la maladie, pendant leur traversée, parvinrent à tromper la surveillance des croiseurs anglais et à entrer dans le port; d'autres bâtiments sous pavillon neutre, venant des différents ports des États-Unis et notamment de Boston qu'infectait comme eux la fièvre jaune, arrivèrent aussi à Cadix. On incrimina plus particulièrement parmi eux la frégate *l'Aigle* et la corvette *le Dauphin* arrivant de la Havane, et la polacre *le Jupiter* de la Vera-Cruz.

La maladie, d'abord méconnue, se répandit lentement d'avril à juin, puis sous l'influence des chaleurs de l'été, elle se manifesta bientôt avec ses véritables caractères. De Cadix elle gagna Séville, avec des passagers débarqués, dit-on, du *Dauphin*, puis Xérès et plusieurs petites villes voisines. En même temps, elle était importée dans toutes les localités du voisinage (Ubrique, Moron, etc.) qui sont en communication avec Cadix et s'étendit enfin jusqu'à Barcelone et à Palma (Baléares).

D'après Aréjula, il y eut à Cadix 48,520 cas sur 55,700 personnes et 7,387 succombèrent; à Séville, d'après Fellowes, sur une population de 70,488 habitants, 61,718 furent atteints. Enfin dans cette seule épidémie on compta, d'après Ozanam, 279,560 cas et 79,500 décès.

En 1802, par suite de la paix d'Amiens, de grandes expéditions quittèrent les ports de France pour aller reprendre possession de nos colonies d'Amérique : la fièvre jaune y régnait toujours.

Une armée, sous les ordres du général Leclerc, beau-

frère du premier consul, arriva à Saint-Domingue le 10 pluviôse de cette année; elle était partie de Brest le 23 frimaire. A peine débarquée, elle est décimée par le fléau, dont les atteintes meurtrières sont encore favorisées par les mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles se trouvent forcément les troupes, dans un pays où l'ennemi, qu'on ne pouvait atteindre qu'en le poursuivant dans les mornes inaccessibles, fuyait d'abord, en ne laissant après lui que la ruine et la dévastation.

En peu de mois ce beau corps d'armée de 12,000 hommes, dont des renforts successifs avaient doublé le nombre, fut presque entièrement anéanti.

1,500 officiers, 20,000 soldats, 9,000 matelots et un grand nombre d'Européens venus à la suite de l'expédition jonchèrent de leurs cadavres cette terre, qui, bientôt, cessa de s'ouvrir pour les recevoir. 14 généraux, de ces généraux de 25 ans que le premier consul avait improvisés à son image, le beau Debelle, Hardy, qui avait commandé une des colonnes de l'expédition, Watrin, Tholozé, Saint-Martin, Dampierre, le polonais Jablonoski et tant d'autres, et plus tard, enfin, le général Leclerc lui-même, payèrent l'inflexible tribut que levait le fléau.

Sur 58,545 hommes, dans l'espace de quatre mois, 50,270 succombèrent à l'hôpital de la *Providence* (1), et sur 8,275 restant, 5,000 étaient malades ou blessés dans les hôpitaux. Il revint en France, en 1809, 500 hommes de cette belle armée.

En 1802, le typhus amaril arriva jusqu'en rade de Brest avec l'escadre de l'amiral Villaret-Joyeuse revenant de Saint-Domingue. Après avoir expliqué l'apparition successive des cas de fièvre jaune sur les navires de guerre

---

(1) « Je compte sur la Providence, » disait souvent Toussaint-Louverture, en faisant allusion à cet hôpital du Cap, par un cruel jeu de mots que le premier consul ne lui pardonna pas.

qui, avec de nombreux équipages, sortent d'un foyer et s'élèvent dans la zone tempérée, le docteur Kéraudren, qui a tracé le premier, dans un projet de règlement, les mesures nécessaires pour prévenir l'introduction de cette maladie par les communications maritimes, nous apprend comment la ville de Brest fut préservée contre l'infection :

« Des vaisseaux de ligne arrivant des Antilles sur la rade « de Brest, dans l'automne de 1802, avaient encore à leur « bord des hommes atteints de fièvre jaune. Ils étaient en « nombre assez considérable et provenaient des navires « *le Tourville, l'Union, l'Aigle, le Foudroyant* et *le* « *Conquérant* qui avaient porté à Saint-Domingue l'armée « du général Leclerc, beau-frère du premier consul. On « transféra ces fébricitants au lazaret de Trébéron, situé « dans le S. O. de la rade, et M. le docteur Droguet, « médecin en chef de la marine, fut chargé de leur donner « des soins..... 42 hommes étaient encore atteints de « fièvre jaune et il en mourut 23.....

« Un employé des douanes, qui avait été mis sur un bâ- « timent où l'on avait perdu beaucoup de monde, étant « resté presque constamment dans la cambuse, couché « sur des effets venant du Cap, contracta une maladie « dont il mourut en quarante-huit heures, et qui fut recon- « nue pour la fièvre jaune. Deux autres individus étran- « gers à l'armée navale, mais qui avaient communiqué « avec elle, furent attaqués aussi de cette maladie, et « l'un en mourut le cinquième jour. Ces exemples alar- « mants éveillèrent toute la sollicitude du conseil de sa- « lubrité navale, et les sages mesures qui furent adoptées « étouffèrent le mal en sa naissance. Ces faits, ajoute « Kéraudren, prouvent irrésistiblement que le typhus ama- « ril des Antilles peut au moins continuer de régner sur « les vaisseaux jusqu'à leur arrivée en France, par une « latitude de 48° 25' 14", et combien il importe de prendre « des précautions pour que les équipages de ces navires

« n'allument pas un foyer de contagion au milieu de nos « populations maritimes. »

Ce fut aussi à l'époque la plus dangereuse de l'année, à l'équinoxe de septembre 1802, que l'escadre chargée de la reprise de possession de la Martinique vint jeter l'ancre dans la baie de Fort-de-France. M. Moreau de Jonnès, dans sa monographie de la fièvre jaune (1), trace un sinistre, mais saisissant tableau de cette terrible irruption, qui moissonna tant de braves et généreux enfants de la France; il dépeint l'insouciance des uns, la consternation et l'effroi des autres en présence de cet ennemi invincible, de ce génie destructeur frappant partout et toujours, sans pitié et sans choix de ses victimes.

« Dans les hôpitaux, ajoute l'auteur que nous citons, « les médecins et les chirurgiens succombèrent presque « tous; on en perdit successivement quarante; et de toutes « les personnes employées auprès des malades, quelques « noirs âgés furent les seuls qui survécurent (2). »

A la Guadeloupe, l'épidémie, qui avait paru depuis 1793 et qui augmenta encore dans cette colonie les horreurs de la guerre civile, se prolongea jusqu'en 1802, où elle moissonna le général Richepanse, à l'âge de trente-deux ans, le 3 septembre, après dix-sept jours de maladie. Dès les premières atteintes du mal, il s'était fait transporter au Matouba, élevé de 610 mètres au-dessus du niveau de la mer. Son médecin Grémillet, qui lui avait conseillé ce moyen, succomba lui-même quelques jours après à la fièvre jaune. La mortalité de la garnison fut de deux sur trois pendant cette année néfaste.

En 1803 la fièvre jaune est importée à Malaga : d'après Moreau de Jonnès, l'invasion du fléau est due à une violation des règlements sanitaires.

---

(1) Page 89.
(2) Page 100.

Un colporteur étant allé à bord du navire batave le *Jeune-Nicolas*, y contracta la fièvre jaune et mourut le sixième jour. La maison qu'il habitait fut fermée et les colocataires furent dispersés dans les campagnes environnantes; mais, un mois plus tard, un étranger était logé furtivement dans cette maison, il y contracte la fièvre jaune et succombe. Le loueur tombe malade à son tour et la maladie gagne de proche en proche les personnes en relations avec la famille infectée. Bientôt la fièvre jaune s'est étendue par toute la ville, et sur 48,000 habitants, 16,000 sont atteints et 6,884 perdent la vie.

De Malaga elle rayonne comme d'un centre, et Aréjula suit les traces de son importation à Anteguerra, Rembla, Mantilla, Espejo, etc.... En juillet, des contrebandiers la transportent à Gibraltar, puis à Algésiras; des gardes-côtes à Alicante. En septembre, elle est introduite de ce port à Palma (Baléares). En 1804, elle reparaît encore dans Malaga, importée encore, selon Aréjula, par des habitants d'un quartier suburbain, et elle y règne jusqu'en septembre.

En 1804, la fièvre jaune est importée de la Havane à Livourne; la relation de l'épidémie qui ravagea cette ville a été tracée par Gravel et Palloni.

Le 18 août 1804, au rapport de Lambruschini, entrait en rade de Livourne (Italie) le bâtiment espagnol *Anna-Maria*, venant de la Havane. Ce navire ayant perdu pendant la traversée la majeure partie de son équipage, vient atterrir à Cadix, où on lui refuse la libre pratique. Il complète son équipage, prend une nouvelle patente de santé, va toucher à Alicante et part pour Livourne où, sous la présentation d'une patente nette et d'un équipage en bonne santé, il est admis à la libre pratique. Le déchargement est à peine commencé que deux matelots du navire et un employé de commerce tombent malades et succombent le troisième jour. Les gardes sanitaires, les habitants en relations avec

l'équipage sont les premiers atteints et la maladie gagne de proche en proche pour ne s'éteindre que vers la mi-décembre. Il y eut, malgré la fuite et la dispersion immédiate de la population, 5,500 malades et 1,560 décès.

Cette épidémie éteinte, ainsi que le fait observer M. le docteur Dupont, dans l'excellent travail duquel nous puisons ces détails, il n'est plus question de la fièvre jaune en Europe jusqu'en 1810, époque où elle apparaît à Cadix. De Santa-Cruz où elle a été importée et où elle sévit pendant deux années dans l'île de Ténériffe, elle parvient à l'île de Léon, puis à Cadix et localités voisines. De là elle gagne Gibraltar qui contamine Carthagène, et enfin Alicante où elle ne s'éteint qu'au commencement de l'hiver de 1811.

De Cadix, point de départ, elle s'étend encore, comme en 1803, à Médina-Sidonia (1810-1811), et de Carthagène elle gagne Murcie, ville qui n'avait point été atteinte par les épidémies précédentes.

En 1803, 1804, 1805 et 1806, le fléau poursuivant son œuvre de destruction, après avoir dévasté la Jamaïque, la Guadeloupe, Antigue, la Martinique, où, en 1805, l'arrivée de deux escadres et des mouvements de troupes pendant l'hivernage augmentent son intensité, paraît vouloir disparaître en 1807 et 1808; il frappe toujours, mais sporadiquement, et ses coups ne sont pas toujours mortels.

En 1811, on le voit se réveiller à la Barbade; en 1816, à Antigue et à la Guadeloupe; en 1818, à la Martinique, où il semble s'éteindre en mai 1823, reste à l'état latent jusqu'en 1825, reprend de nouvelles forces dans les premiers jours de mai de cette année et continue ses ravages dans la colonie où il sévit jusqu'en 1829, ainsi qu'à Cuba et à la Jamaïque. Saint-Domingue n'avait plus d'Européens depuis l'évacuation des troupes françaises en 1810, après que le brave général Barquier, à la tête d'une poignée de soldats héroïques vaincus par la faim et par la fièvre jaune, eut

enfin remis Santo-Domingo au major-général anglais Carmichael (1).

En 1813 et 1814, soit par suite d'importations qu'on ne peut reconnaître, soit sous l'influence d'une constitution médicale favorable à son développement, la fièvre jaune reparaît à Cadix, à Médina-Sidonia (1813), à Gibraltar (1813-1814).

Ces épidémies, moins violentes et moins meurtrières que les précédentes, sont mentionnées seulement par les écrivains.

En 1819, c'est encore de la Havane que le navire *l'Asia* transporte la fièvre jaune à Cadix. Comme toujours, les villes et les bourgs en communication avec ce port sont infectés par le fléau, qui se montre à Séville, Xérès et Minorque.

Pourtant, en 1821, la terrible épidémie que des navires venant de la Havane allument à Barcelone, au voisinage de nos frontières, se développe sur un point tout à fait opposé. Elle est transportée de là à Tortose, à Méquinenza, à Asco et à Palma par les relations qui existent entre ces villes et la capitale de la Catalogne. Bally, François et Pariset furent envoyés de Paris pour étudier cette épidémie; le premier, qui en fut l'historien, nous a tracé, dans son remarquable rapport, la marche du fléau favorisée par les communications d'une localité à une autre, et sa préservation pour certaines autres par les mesures énergiques, disons le mot, qu'elles surent lui opposer.

Un convoi de 54 voiles partit le 28 mai 1821 du port de la Havane où le typhus amaril frappait impitoyablement, non seulement les nouveaux arrivés d'Europe, mais encore

(1) Enfermés dans Santo-Domingo où ils étaient assiégés par les noirs et bloqués par les Anglais, ces soldats n'avaient, pour se nourrir, que du *Gualliga*, racine délétère, dont on n'enlevait les propriétés malfaisantes qu'à l'aide de procédés chimiques et qu'ils ne pouvaient se procurer qu'en faisant, chaque jour, des sorties et en livrant des combats autour de la ville.

ceux qui comptaient déjà un séjour de plusieurs années à Cuba ; parmi ces bâtiments, 22 viennent atterrir à Barcelone vers les derniers jours de juin et au commencement de juillet. Les équipages de plusieurs d'entre eux, parmi lesquels on cite plus particulièrement *le Grand-Turc* et *le Talla-Sedra,* sont décimés par la fièvre jaune pendant la traversée : les effets des morts avaient été conservés. A l'arrivée de ces deux navires qui précèdent les autres, les capitaines, pour échapper à une quarantaine inévitable, dissimulent leurs pertes et, par de fausses déclarations, ils parviennent à être admis à la libre pratique. Dès la première semaine qui suit leur entrée dans le port, toute la famille du capitaine du *Grand-Turc,* qui avait séjourné quelques heures à bord de ce navire, est frappée par la fièvre jaune et succombe rapidement.

Le 15 juillet a lieu une fête nationale : la foule se répand sur les quais, une partie monte sur les ponts des vaisseaux afin de jouir plus facilement du spectacle des joutes d'embarcations, et des 40 personnes qui stationnent sur le tillac du *Grand-Turc*, 35 succombent quelques jours après sous les coups du redoutable fléau. On comprend combien dut être rapide la diffusion du contage, car ainsi que l'écrit Bally, « on voit successivement le mal se transmettre de sujet à sujet, de famille à famille, de maison à maison, de rue à rue, etc. »

La maladie est introduite à Tortosa par des fuyards qui remontent l'Ebre sur la polacre *Notre-Dame de la Cintra,* de là elle gagne Asco. A Méquinenza, elle est importée par une barque venant de Tortosa. Ainsi dans les derniers jours du mois d'août, l'épidémie avait envahi toutes les localités voisines de Barcelone : Malgrat et Canet-de-Mar, au nord ; Sitjès, Salon et Villaseca, au sud ; Tortosa sur l'Ebre, à huit lieues de la mer ; enfin Asco, Nonaspé, etc., plus avant dans les terres.

Malgré l'émigration rapide, dans presque toutes les di-

rections, de plus de la moitié de la population fuyant les atteintes du fléau, une masse d'environ 70,000 personnes, dit Bally, servit d'aliment à la maladie, et quelque difficile qu'il soit d'arriver à la vérité dans des calamités de cette nature, où les quantités sont falsifiées, diminuées, exagérées de mille façons différentes, on croit d'après des calculs probables que, dans ce nombre, 18 à 20,000 personnes ont été moissonnées par l'épidémie.

Le 6 août, part de Barcelone un navire muni d'une patente nette; il arrive à Palma (Majorque) le 8. Le même jour un de ses passagers tombe malade, sa famille en lui donnant des soins contracte la fièvre jaune et succombe presque tout entière. La maladie ne s'éteignit que vers le 17 décembre, et dans ce court espace de temps que sévit l'épidémie, sur une population de 12,000 habitants restés dans la ville, il y eut 7,400 malades et 5,341 décès.

A cette même époque, le typhus amaril dévastait Malaga où chaque jour de nombreux bâtiments, venant de Barcelone et de la Havane, ne pouvaient point être accusés d'avoir importé la maladie. Pourtant, il n'y eut de suspect parmi les douze bâtiments venus de ce dernier port, que *le Saint-Antoine, le Libéral* et *la Liberté* qu'on soupçonna d'avoir introduit la contagion. Le brick *Nicolino* transporta la fièvre jaune, de Malaga, au lazaret de Pomègue. Ce bâtiment prend la mer le 26 août, ayant à son bord un matelot atteint de cette maladie qui succombe le 29. On jette à la mer la literie et les effets ayant servi à cet homme. Le 1er septembre, un second cas a lieu chez un autre matelot qui guérit. Le 7, le navire arrive à Pomègue et est mis en quarantaine. Le lendemain les panneaux sont ouverts et trois jours après le typhus ictérode se montre parmi les équipages des navires placés sous le vent du *Nicolino*. On constata 27 cas, du 11 septembre au 10 octobre, parmi lesquels on compta 7 décès.

En 1823, la fièvre jaune est importée de la Havane dans

le petit port du Passage situé au fond du golfe de Gascogne, à quelques lieues de notre frontière. Cette épidémie, dont Jourdin, Bally et Audouard furent les historiens, a une très grande analogie, dit Mélier, avec celle de Saint-Nazaire, en 1861.

Le *Donostiera* quitte la Havane dans le courant de juin 1823. Ce navire avait un équipage de 21 hommes. Après dix jours de mer, un matelot tombe malade et meurt de fièvre jaune. Vingt-cinq jours après, pendant lesquels il n'y a pas de nouveau cas, ce bâtiment arrive à l'entrée du port de la Corogne. Après les déclarations faites par le capitaine à l'autorité sanitaire, une quarantaine de dix jours est imposée au *Donostiera*. La quarantaine purgée, il fait voile pour Santander où il reste six jours, reprend la mer et se rend au Passage où il mouille le 2 août. L'équipage paraît en parfaite santé; quatre jours après son arrivée, les panneaux sont ouverts et le déchargement commence.

Le 15, un douanier est atteint de fièvre jaune et meurt le 17; 12 charpentiers qui travaillaient aux réparations du bâtiment sont successivement frappés, du 20 au 26 août; le premier succombe le 22, les autres du 29 au 31, et l'on peut suivre graduellement la marche du fléau dans cette petite population.

En 1825, l'ouragan qui détruisit la Basse-Terre et ensevelit 382 cadavres sous les décombres de 335 maisons, en renversant les bâtiments militaires, força de loger les soldats dans les casemates du fort Richepanse, restées seules debout, et de les caserner sur le champ d'Arbaud. On conçoit, sans peine, quelle dut être sur ces Européens l'action de la constitution médicale qui régnait alors, et qui fut surtout puissamment aidée par l'encombrement et les privations de tout genre. L'effectif, composé de 1,676 sous-officiers et soldats que présentait, en mars, le 48e de ligne, se trouva réduit en octobre à 1,256. Sur 56 officiers, 20 avaient succombé. L'épidémie ne cessa ses

ravages que lorsque les troupes, divisées par détachements, furent réparties dans la campagne et envoyées sur les plateaux les plus élevés.

En 1826, parmi les victimes que continue toujours à faire la fièvre jaune à la Guadeloupe, on remarque la femme du Gouverneur, Mme Angot des Rotours; arrivée dans l'île le 30 mai, elle succombe le 8 juin, à l'âge de 31 ans. D'autres la suivent encore jusqu'en 1829, époque où la maladie s'éteint pour ne reparaître qu'en 1838, dans les Antilles surtout.

Il est un fait important à noter, c'est que si, dans les grandes îles de l'Archipel, la maladie qui nous occupe naît spontanément à certaines époques de l'année, comme ces cryptogames qui surgissent tout à coup durant l'espace d'une nuit, dans les petites îles sa génération est bien plus difficile. Elle n'y est pas endémique comme à Cuba; on ne l'y observe pas chaque année aux époques de l'hivernage, alors que les agents climatériques assiègent l'organisme de tous leurs moyens de destruction; elle n'y est qu'épidémique, et on peut, sans crainte de se tromper, avancer qu'elle est alors le plus souvent importée des grandes Antilles ou du littoral de l'Amérique par les communications maritimes des endroits infectés. Ajoutons que dans ces moments le germe infectieux doit trouver, pour revêtir le caractère épidémique, une constitution médicale propre, qui active son développement et favorise sa propagation.

En 1828, il y avait, depuis l'épidémie du Passage, 5 ans que la fièvre jaune n'avait paru en Europe, lorsque cette maladie est importée à Gibraltar par un navire suédois, *le Dygden*, venant de la Havane. Grâce à son isolement et aux précautions sévères qui étaient prises pour la préserver de toute atteinte pendant les épidémies qui ravageaient l'Espagne, cette ville jouissait d'une immunité qui durait depuis 1814. Les anticontagionistes, à la tête des-

quels se trouvait Chervin, tendaient chaque jour à ébranler la croyance à la transmission de la fièvre jaune. Les règlements sanitaires, si violemment attaqués par ceux-ci, n'étaient plus appliqués avec la même sévérité en présence de théories entraînantes destinées à faire voir leur inutilité, ou tout au moins l'exagération des mesures qu'ils prescrivaient. En lisant les rapports faits par les docteurs Louis, Trousseau et Barry médecin de l'armée anglaise, dans lesquels, après une enquête minutieuse de tous les faits relatifs à l'épidémie, ils les livrent sans commentaires à la publicité, nous voyons que le 12 mai 1828 part de la Havane le navire *Dygden*, monté de 16 hommes d'équipage. Le 27 mai, un matelot atteint de fièvre jaune succombe; le 1er juin, un second meurt de la même maladie. Le 28, le bâtiment mouille en rade de Gibraltar où il est soumis à une quarantaine de quarante jours; le 27 juillet, il reçoit deux gardes sanitaires, et le 6 août, il est admis à la libre pratique. Le 21 août, on constate un cas de fièvre jaune sur la sœur d'un des gardes sanitaires chez lequel elle habite; toutes les familles en relation avec cette femme comptent des malades à partir du 5 septembre.

Un juif, faisant commerce interlope, eut vraisemblablement des rapports avec l'équipage du navire infecté, ainsi que l'affirment de nombreux témoignages. On observa dans sa famille des malades dès le 10 août, et dans la dernière quinzaine du mois, nous voyons les personnes de son voisinage, qui sont en communication avec sa maison, être atteintes de proche en proche et former de nouveaux foyers.

Un autre navire anglais, *le Meta*, venant encore de la Havane, paraît avoir aussi sa part dans l'importation. Ce bâtiment quitte la Havane à la même époque que le *Dygden*, et arrive à Gibraltar à la fin de juin. Sur la déclaration du capitaine qu'il a perdu deux hommes pendant la traversée, le navire est soumis à une quarantaine de 21 jours.

L'enquête démontre encore, d'après le docteur Barry, que ce sont les personnes qui ont séjourné à bord du bâtiment, celles surtout, telles que les blanchisseuses, qui ont reçu des objets en provenant, qui furent les premières victimes. Du mois d'août jusqu'au 25 décembre, il y eut, d'après le même médecin, 5,543 cas de fièvre jaune, dont 1,631 se terminèrent par la mort. La garnison, qui comptait 3,781 hommes, eut 436 victimes.

XIXe SIÈCLE, PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE.

1838, 1839, 1840, 1841, 1842, 1843, 1844, 1845.

PÉRIODE D'IMMUNITÉ.

1846, 1847, 1848, 1849, 1850.

Nous observons que de 1830 à 1838, la fièvre jaune est toujours à l'état sporadique dans les grandes îles pendant cette période d'immunité pour les petites. Nous voyons apparaître le fléau à Sierra-Leone en juin 1837; né dans le Sud, il continue sa marche vers le Nord, ravage la ville de Sainte-Marie-Bathurst, en Gambie, vers la fin de juillet; il met 60 jours environ pour franchir cette distance de 90 lieues, un peu plus de 4° de latitude. Un mois après, en août, il se montre à Gorée; il franchit, dans l'espace d'un mois, 30 lieues, 1° 1/2 de latitude. Il ne s'éloigne que du 23 au 30 novembre, ayant détruit, dans l'espace de 90 jours, le quart des Européens composant la population blanche.

En 1838, pendant le blocus, la fièvre jaune se développe à bord des croiseurs, à une lieue de la côte de Vera-Cruz, à la suite des combats du 27 novembre et du 5 décembre contre cette ville et Saint-Jean-d'Ulloa.

A Saint-Domingue, cette année, pendant les mois de février, mars, juin et juillet, le *Griffon*, navire de guerre,

mouillé dans la rade de Port-au-Prince, est décimé par l'épidémie; il perd un homme sur dix-huit, tandis que les navires de commerce voisins voient mourir un sur sept de leur équipage que visite aussi le fléau. En mai, le *Cygne* avait déjà payé son tribut à la maladie; c'est pendant ce mois que la fièvre jaune est signalée à la Dominique, où elle moissonne les Européens et les soldats d'artillerie surtout; de là elle descend la chaîne des Antilles, envahit la Trinidad et la Guyane anglaise; en juillet elle remonte à la Guadeloupe, en septembre éclate à Sainte-Lucie, et en octobre à la Martinique.

En 1839, la Nouvelle-Orléans la voit apparaître. En 1840, les grandes îles de l'Archipel, ainsi que toutes les petites, sont complètement sous l'influence de l'action de ce redoutable visiteur qui, du reste, suit en même temps le littoral de la mer des Antilles.

En 1839, la fièvre jaune est importée à Brest par le transport *la Caravane*. Bertulus, chirurgien-major de ce navire, nous donne la relation de cette épidémie: La *Caravane* arrive le 2 avril 1839 à la Martinique où sévit une cruelle épidémie. Le 14, jour du départ, des soldats sont embarqués pour le Mexique. A peine en mer, un de ces passagers tombe malade et meurt. « Dès cet instant, écrit Bertulus, le « mal devient épidémique, il passe des soldats aux per- « sonnes de l'équipage qui ont le plus de relations avec les « malades, frappe en trois mois 116 matelots sur 142 et « s'éteint faute d'aliment au lazaret de Brest où un forçat « est encore atteint. » Sur ces 116 cas, il y eut 33 décès.

En 1841, au nombre de nos valeureux confrères qui succombent à la fièvre jaune à la Martinique, je citerai le 2e médecin en chef, le docteur Fortuné Eydoux. Son souvenir aimé et respecté, que je rappelle en passant, est un hommage à la mémoire de celui qui fut notre premier maître, et qui, pour première leçon, au début de la carrière, nous enseigna l'exemple du sacrifice et du dévouement au devoir.

Le tremblement de terre du 8 février 1843, à la Guadeloupe, qui bouleversa le sol et renversa la ville de la Pointe-à-Pitre, rend plus terribles encore les ravages du fléau, à cause des mauvaises conditions hygiéniques que la catastrophe entraîne après elle.

Après des phases de décroissance et de recrudescence successives, des périodes d'intermittence qui font espérer un moment la cessation de l'épidémie, la fièvre jaune dure encore jusqu'en 1845, où on la rencontre à Saint-Domingue.

A partir de cette année elle s'éteint dans les petites Antilles, pour ne s'y montrer de nouveau qu'en 1851.

Malgré les divergences d'opinions des épidémologistes à l'endroit de la contagion et de la non-transmissibilité de la fièvre jaune, les règlements sanitaires, après ces diverses irruptions qui laissent toujours un doute sur leur origine, sont constamment appliqués et la surveillance la plus sévère est exercée sur tous les points du littoral en relation avec les ports du nouveau Monde.

En 1852, la fièvre jaune est importée de Saint-Thomas à Southampton par le steamer *la Plata*.

D'après les rapports des docteurs J. Hiblin et A. Harvey, médecins anglais, traduits par Collas, médecin principal de la marine, ce navire part de Southampton le 18 octobre 1852 et mouille à Saint-Thomas le 31 octobre. Il repart le 4 novembre pour Southampton où il arrive le 18. La fièvre jaune régnait alors tant dans l'île danoise que sur la plupart des navires en rade. Ce paquebot reçut un nombre considérable de matelots convalescents de fièvre jaune. Ces passagers provenaient: les uns du navire de guerre *le Higflier*, les autres de navires de commerce, et parmi ces derniers l'un d'eux, débarquant du steamer *Thomas*, avait au moment de l'embarquement une fièvre violente, il vomit noir le 5 et meurt le surlendemain. Douze heures après le départ, le deuxième mécanicien tombe malade; le 8, quatre autres personnes, parmi lesquelles le

capitaine. Enfin, pendant la traversée et jusqu'au port, il y eut 14 cas et 7 décès. Huit jours après la levée d'une quarantaine bien insuffisante, un mécanicien du même steamer tombait malade et mourait chez lui en ville, le 5 décembre.

A des époques rapprochées arrivaient successivement, de Saint-Thomas à Southampton, les grands paquebots *Medway, Orinoco, Magdalena, Parana,* ayant tous souffert de la fièvre jaune et ayant donné dans leur ensemble 154 cas, dont 50 suivis de mort.

Ne peut-on affirmer que si la ville de Southampton où l'émoi était grand, fut absolument épargnée, on le doit vraisemblablement à l'époque de l'année où eurent lieu ces arrivages ?

Obligés de se rendre à l'évidence, nos voisins d'outre-Manche sont devenus quelque peu contagionistes, et récemment l'un d'eux, à propos de la contagion et de l'importation, écrivait : « La fièvre jaune peut être communiquée par les « marchandises. Un navire infecté, chargé ou sur lest, « renferme dans ses matériaux tous les éléments de la ma- « ladie, susceptibles de la reproduire partout où ce bâtiment « jettera l'ancre, en supposant la population prédisposée « par ces conditions générales et particulières à l'aide des- « quelles la maladie se développe. D'où la nécessité de « se garantir par l'adoption de mesures sanitaires rigou- « reuses. »

C'est en se basant sur les faits de contagion que les navires de guerre anglais fuient le fléau. « Nous savons « par expérience, dit le même écrivain, qu'un navire ne « verra jamais la fièvre jaune éclater à la mer sous la « latitude d'un port infecté, s'il n'a communiqué avec ce « port. D'où la nécessité absolue, pendant une épidémie, « d'un isolement complet. Le moyen le plus efficace est « de prendre la mer, c'est aussi ce qu'ont ordre d'exécuter « tous les commandants, à la première apparition de la « fièvre jaune dans le lieu où ils se trouvent. »

XIXe SIÈCLE, PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE.

1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858.

PÉRIODE D'IMMUNITÉ.

1859, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866.

Dans sa période d'épidémie de 1851 à 1857, qu'on observa surtout dans les petites Antilles, la fièvre jaune qui sévissait déjà en 1849 à Bahia (1), à Fernambouc (2), à Rio (3), visitait simultanément, en 1850, Montévidéo (4), la Nouvelle-Orléans et était signalée à Saint-Domingue. Le fléau paraissait suivre une marche ascensionnelle du Sud au Nord. C'est pendant cette année qu'il se montre à Cayenne, où il n'avait pas paru depuis 1802. L'épidémie éclate d'abord sur le *Tartare*, aviso à vapeur arrivant du Para, où régnait la fièvre jaune; quelques jours plus tard, des cas de cette maladie se montrent dans la ville. Des hommes envoyés en corvée, du *Gardien*, bâtiment hôpital, sur une goëlette arrivant encore du Para, pour y prendre des bœufs, rapportent à bord de leur navire le germe empoisonné qui doit bientôt les décimer. Le *Flambeau*, venant aussi du littoral infecté, d'où provenaient ces premiers bâtiments, est la proie de la fièvre jaune qui se prolonge à Cayenne jusqu'en 1856, ainsi que nous le verrons, et ne

(1) M. Kinley fait remonter au 4 novembre 1849 le premier cas de fièvre jaune qui s'est montré à Bahia. En avril, la maladie atteignit son maximum d'intensité et diminua en juillet.

(2) A Fernambouc, née le 17 décembre 1849, elle n'atteignit son apogée qu'en mars 1850.

(3) A Rio, elle commença le 14 décembre 1849, prit son accroissement en mars 1850 et disparut en août. Au sud de Rio, la fièvre jaune ne s'étendit pas à plus de 27° de latitude. Cette épidémie coûta la vie à 15,000 personnes, sur une population de 300,000 habitants.

(4) A Montévidéo, plusieurs navires ayant la fièvre jaune arrivent dans la rade et propagent cette maladie.

s'éteint qu'après la terrible irruption qui précède cette année et finit avec elle.

En 1851, des navires infectés, arrivant de Cayenne et de Saint-Domingue à la Martinique, sont admis à la libre pratique, la fièvre jaune se manifeste d'abord à Saint-Pierre, la ville de commerce, vers le mois de septembre, progresse et s'étend bientôt, activée par de nouveaux germes importés des foyers épidémiques, en 1852, surtout par des bâtiments de guerre et de commerce.

A la Guadeloupe, le *Gaston*, navire marchand, et le *Génie*, brick de l'État, viennent en juillet de cette année de Fort-de-France y propager l'épidémie. L'*Armide*, arrivant de Cayenne, y jette aussi son contingent d'infection par les malades qu'elle laisse dans les hôpitaux de la colonie.

En 1853 et 1854, chose singulière ! le mal paraît s'assoupir, non seulement dans les Antilles, mais aussi à Cayenne, où l'on croit à sa disparition complète. S'il survient quelques cas ils sont isolés, rares et se terminent presque toujours par la guérison. A la Martinique, la fièvre jaune avait paru s'éteindre en juillet 1853, à la Guadeloupe, en juillet 1855. A la fin de cette année elle reparaît à la Martinique, en octobre ; l'*Iphigénie*, frégate-hôpital, en transporte le germe, de cette colonie aux Saintes, ainsi que la *Chimère* qui l'accompagnait. Le principe morbifique s'étend et se propage facilement à la Guadeloupe, et l'épidémie l'enveloppe de nouveau.

La *Recherche*, venant de Cayenne, où avait reparu la fièvre jaune, en 1855, ainsi que la *Pauline*, bâtiment de commerce, apportent l'élément contagieux de cette localité et le déposent, le premier, à Fort-de-France, où il mouilla le 18 septembre, le second, à Saint-Pierre, vers la fin du même mois. L'épidémie, qui éclata à bord de l'*Antoinette*, et dont deux matelots embarqués pour compléter son équipage, déjà éprouvé à Cayenne, furent les premières victimes, s'étendit à la rade, où elle se borna presque exclu-

sivement pendant l'année 1857, et moisonna 500 marins de commerce.

En 1856, la fièvre jaune fut importée à Brest par la corvette *la Fortune*, dans des conditions presque identiques à celles qui avaient été présentées par la flûte *la Caravane* en 1839, et antérieurement par l'escadre de l'amiral Villaret Joyeuse.

Le 8 mai 1856, la *Fortune* part de Brest, touche à Gorée et arrive au mouillage des Iles du Salut (Guyane française) le 7 juillet. Son état sanitaire ne laisse rien à désirer. Le 10, elle reçoit de Cayenne, où le typhus amaril sévit à l'état épidémique, 63 passagers, parmi lesquels un matelot qui tombe malade le 13, et est évacué immédiatement sur l'hôpital des Iles. La *Fortune* part le 15 pour la Martinique. Pendant cette traversée, un deuxième passager d'origine hindoue tombe malade le 22, et est débarqué à Fort-de-France le 26. On prend en ce point six passagers et la corvette arrive le 29 à la Basse-Terre (Guadeloupe) où existe aussi la fièvre jaune. On prend encore 13 passagers et la corvette fait voile pour Brest le 30 juillet. Le 1er août, la fièvre jaune éclate à bord et ne cesse que le 7 septembre, trois jours après l'arrivée en rade de Brest. Sur un effectif de 212 hommes, il y eut 118 cas et 56 décès. Des 14 personnes que leur service appela à bord pendant la quarantaine, 3 furent atteintes et 2 succombèrent.

En 1856, la fièvre jaune est introduite à Porto par des navires arrivant du Brésil. Cette maladie avait été importée depuis le mois de novembre 1849, dans le grand empire sud américain, par le vapeur *Brazil*, arrivant de la Havane et de la Nouvelle-Orléans où régnait la maladie. La contagion gagna les divers points du littoral, s'irradiant de Bahia vers Rio-Janeiro et la Plata, d'un côté, vers le Para et les Guyanes, de l'autre.

En 1850, la maladie existait sur tous les points de la côte du Brésil. A partir de cette époque on voit chaque année le

littoral du Portugal, en relation avec les ports brésiliens, menacé par les atteintes du fléau ; dans certaines localités, quelques germes qui tendent à se développer sont rapidement détruits; ainsi, dans l'automne de cette année, le *Duarte IV*, arrivant du Brésil, entre dans le Douro et mouille devant Porto. Des employés de la douane sont envoyés à bord; 5 tombent malades et 3 succombent. En août 1851, le trois-mâts *Tentadora*, sorti de Rio, arrive aussi à Porto; il y a quarantaine peu sévère de quelques jours, ce navire est admis à la libre pratique. Ce sont encore les douaniers que leur service appelle à bord qui sont atteints les premiers; mais bientôt la contamination a gagné la ville elle-même, et le 8 septembre 17 décès déjà sont constatés, parmi lesquels celui de la femme du capitaine.

Le 10 septembre, le même *Duarte IV* revient de Rio-Janeiro; des 5 douaniers qui, pendant ou après la quarantaine, surveillent le déchargement, 2 succombent à la fièvre jaune. Les individus qui sont en relation avec l'équipage ou avec le chargement, sont atteints et répandent la maladie autour d'eux. Enfin les navires mouillés dans le voisinage sont contaminés à leur tour, et l'épidémie ne cesse que le 19 octobre, après avoir fait une cinquantaine de victimes.

En juillet 1856, les premières manifestations de fièvre jaune suivent encore l'admission à la libre pratique de deux navires revenant du Brésil. Ici nous voyons de nouveau les douaniers contracter les premiers la maladie et l'importer cette fois dans la garnison.

La saison est moins avancée, l'été commence à peine, aussi l'épidémie progresse, quoique lentement; 120 personnes sont atteintes et 63 succombent.

C'est en 1857 que sévit à Lisbonne la terrible épidémie de fièvre jaune à la suite de celle du choléra, qui dura de 1855 à 1856 dans cette ville.

Le fléau s'y développa le 22 juillet; son germe latent con-

tenu dans des hardes souillées déposées à la douane, et ayant appartenu à des marins décédés au Brésil, trouva dans la constitution médicale du moment toutes les facilités nécessaires à son évolution complète, et son action, s'exerçant d'abord sur les douaniers en contact avec lui, donna lieu aux premiers cas qui se manifestèrent et dont le nombre se multiplia bientôt. Malgré l'enquête la plus minutieuse, ce ne fut que postérieurement qu'on reconnut que la maladie avait pour foyer d'origine plusieurs navires et notamment *le Tamar*, *le Gerrova* et *le Cidade de Belem* arrivant du Brésil.

C'est en effet après l'arrivée de ces paquebots venant du Brésil où la fièvre jaune sévissait à l'état épidémique que l'on vit le fléau apparaître d'abord à la douane, sur les employés des magasins où sont déposés les effets à usage, les hardes des passagers arrivés par ces paquebots, puis dans le voisinage immédiat de la douane, et gagner peu à peu la ville tout entière. Il fallut les froids de l'hiver pour étouffer complètement les germes de cette maladie qui ne disparut qu'en janvier 1858. On constata, pendant cette épidémie, 13,757 cas et 5,652 décès; et sur les 5,834 malades admis dans les hôpitaux spéciaux, il y eut, d'après le docteur P. Garnier, 2,063 décès, c'est-à-dire 1 sur 2,82 ou 35,36 pour 100.

En 1861, la fièvre jaune éclata à Saint-Nazaire, importée de la Havane où elle régnait épidémiquement par le navire *l'Anne-Marie*, porteur d'une patente brute.

Ce bâtiment, arrivé à la Havane le 12 mai, au moment où régnait l'épidémie meurtrière qui sévissait alors dans toute sa force, y séjourna un mois, n'ayant eu parmi les marins de son équipage, composé de 16 hommes tout compris, que quelques légères indispositions.

Parti le 13 juin, chargé de sucres en caisse, il éprouva des calmes en traversant le canal de la Floride, où il fut retenu près de douze jours. Sous l'influence d'un soleil

ardent, d'une chaleur suffocante accompagnée de pluies et d'orages fréquents, la fièvre jaune éclate à son bord, dans ces parages, le 1er juillet. Les deux premiers matelots atteints succombent, l'un en 110 heures, l'autre en 105.

Les 3, 4, 5 et 6 juillet, sept cas ont lieu, parmi lesquels le capitaine lui-même paye son tribut à cette épidémie. Les brises en poussant le navire vers le Nord simplifient la maladie; le 12 juillet, sauf le capitaine, tous les autres typhiques étaient convalescents.

Arrivé le 25 juillet à Saint-Nazaire, 20 jours s'étant écoulés depuis le dernier décès et 13 depuis le dernier cas, aux termes du règlement ce navire, se trouvant dans les conditions prescrites, fut admis à la libre pratique; on procéda à son déchargement. A peine les panneaux sont-ils ouverts que la fièvre jaune se communique aux hommes de peine qui travaillent dans la cale, se propage aux bâtiments mouillés sous le vent de ce foyer d'infection. Un tailleur de pierre, placé dans cette direction sur le port, à 300 mètres de l'*Anne-Marie*, est frappé comme ceux qui avaient pénétré dans ses flancs. Sur 48 personnes atteintes, 24 victimes sont la proie du fléau, parmi elles le médecin du Montoire, appelé à donner des soins à l'une d'elles.

En 1861, M. le docteur Saint-Pair signale un phénomène singulier: c'est l'éclosion, à la Guadeloupe, de quatre cas de fièvre jaune spontanés; il n'y avait aucun point environnant infecté, les sujets atteints n'avaient communiqué avec aucun foyer et étaient séparés par de grandes distances.

Le mal s'arrêta à ces seules victimes et fut presque étouffé dans son germe.

Du reste, on voit quelquefois ces cas isolés se produire tout à coup en pleine période d'immunité et s'éteindre d'eux-mêmes, sans se propager et sans se renouveler.

La période d'épidémie qui s'étend de 1867 à 1870 est de courte durée et ne se manifeste particulièrement qu'à Porto-Rico, à Cuba, à la Guadeloupe et à la Martinique. Cette

période est, comme toutes les autres, précédée, ainsi qu'on peut le remarquer, par l'apparition de la fièvre jaune à la côte d'Afrique.

« En 1866, dit M. J. Cédon, chirurgien de 1re classe, la « fièvre jaune a suivi son itinéraire habituel du Sud vers le « Nord, pour s'abattre sur Gorée. Dans le courant de « l'année 1865-1866, une fièvre grave (on sut plus tard que « c'était la fièvre jaune) exerçait de grands ravages dans « la ville de Sierra-Leone. Les Européens en étaient prin- « cipalement victimes; on compta, en peu de temps, 35 à « 40 décès pour 100 malades. Le foyer primitif de cette « maladie paraissait être les bâtiments-pontons mouillés « en face de la ville. Ils furent éloignés et immergés : soit « que la mesure prise eût porté ses fruits, soit que la mala- « die fût épuisée, de nouveaux cas ne se présentèrent « plus. »

Malgré ces précautions, le fléau fut importé à Gorée comme en 1859 ; on soumit les bâtiments provenant du Sud et de la Gambie, en particulier, à un examen rigoureux. L'un de ces derniers obtint la libre pratique, après avoir affirmé que sa patente était nette ; mais il fut bientôt reconnu qu'elle était chargée et qu'elle signalait l'existence de la fièvre jaune à Sainte-Marie de Bathurst.

XIXe SIÈCLE, PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE.

1867, 1868, 1869.

PÉRIODE D'IMMUNITÉ.

1870, 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1878, 1879.

En 1867, le 23 février, la Martinique sembla tout à coup menacée par le typhus amaril. Un navire du commerce, arrivant d'Europe, *le Rienzi*, fut infesté dans le port même du Carénage, et présenta sept cas incontestables de

la maladie. En rade et dans le port, en ce moment étaient mouillés de nombreux transports destinés au rapatriement de l'armée du Mexique, une escadre cuirassée, des navires marchands et des paquebots transatlantiques. Le médecin en chef, M. Saint-Pair, jugeant d'un coup d'œil de l'imminence du danger, fit procéder sans délai à l'éloignement du navire infecté et des malades. Grâce à cette mesure, la fièvre jaune se borna à ces premières manifestations.

Nous avons vu ces exemples isolés se produire quelquefois en pleine période d'immunité et disparaître d'eux-mêmes, sans se propager et sans se renouveler.

En 1868, la fièvre jaune éclate à la Guadeloupe le 22 octobre. Dans cette épidémie qui dure jusqu'au 1er octobre 1869, nous voyons que le fléau se montre d'abord à la Pointe-à-Pître où déjà le 6 septembre on avait constaté le décès à l'hôpital d'un matelot péruvien. Cet homme faisait partie de l'équipage d'un navire du Havre arrivé à la Pointe 40 jours auparavant, et qui n'avait eu de malades ni pendant la traversée, ni depuis son mouillage. Ce cas de fièvre jaune était resté d'ailleurs complètement isolé. Les précautions les plus minutieuses avaient été prises pour empêcher sa propagation.

A la Basse-Terre, la constitution médicale laissait également à désirer depuis quelques jours, lorsque l'affection éclata. L'hôpital venait de perdre deux malades, l'un d'une fièvre algide, l'autre d'une fièvre bilieuse. En ville, des fièvres graves frappaient la population créole et surtout les enfants. Un jeune homme, né dans le pays, mais ayant longtemps vécu aux Etats-Unis, avait succombé, le 31 octobre, à une fièvre rémittente ataxique, comme on en observe souvent dans les régions intertropicales, mais que la voix publique ne manqua pas de rattacher, quelques jours après, à la fièvre jaune, lorsque celle-ci se fut décidément déclarée.

Quoi qu'il en soit de tous ces symptômes, les premiers

cas de typhus ictérode ne causèrent pas moins une surprise réelle, et imposèrent aux médecins de la Basse-Terre l'obligation de chercher par quelle voie il avait pu être introduit dans cette ville, dont la constitution médicale, si mauvaise qu'elle fût, ne suffisait en somme à expliquer une éclosion spontanée. Ces recherches, dit notre affectionné confrère le docteur Griffon du Bellay au remarquable travail duquel nous empruntons ces renseignements, furent vaines.

Dans cette épidémie qui désola la Guadeloupe et ses dépendances les Saintes et Marie-Galante, nous voyons, en parcourant le document que nous venons de citer, que la mortalité varia suivant les lieux et suivant les époques.

A la Basse-Terre, du 22 octobre 1868 au 13 janvier 1869, il y eut 53 cas et 13 morts, 1 sur 4,00.

Au camp Jacob, du 13 novembre 1868 au 15 janvier 1869, 12 cas et 4 morts, 1 sur 3.

Idem, du 25 mars au 18 juin 1869, 74 cas et 12 morts, 1 sur 6,16.

Capesterre, du 25 janvier au 18 juin 1869, 8 cas et 2 morts, 1 sur 4.

Moule, du 10 janvier au 15 juillet 1869, 19 cas et 9 morts, 1 sur 2,01.

Pointe-à-Pitre, du 15 septembre 1868 au 25 septembre 1869, 297 cas et 69 morts, 1 sur 4,30.

Communes plus ou moins voisines de cette ville, du 15 février au 15 juillet 1869, 15 cas et 10 morts, 1 sur 1,5.

Saintes, du 15 mars au 17 septembre 1869, 17 cas et 10 morts, 1 sur 1,7.

Marie-Galante, du 22 mars au 2 août 1869, 17 cas et 9 morts, 1 sur 1,8.

En 1869, l'épidémie qui, l'année précédente, s'était annoncée par une constitution médicale où régnait la fièvre inflammatoire, éclate simultanément dans les deux

villes de Saint-Pierre et Fort-de-France. Vers les premiers jours de janvier, elle s'étend progressivement sur toute l'île, en juillet elle règne à la Trinité et au Marin, pendant la saison de l'hivernage, et se propage dans les campagnes. En décembre de la même année elle cesse brusquement, la phase d'intermittence commence à cette époque et dure jusqu'au mois d'août 1880.

La fièvre jaune n'avait pas paru épidémiquement à la Martinique depuis les premiers jours de l'année 1858. La période d'immunité qui ne s'éteint qu'en 1869, ainsi que nous venons de le voir, ne présente pendant ces onze années, malgré l'agglomération des bâtiments de l'Etat qui transportent l'armée du Mexique et la ramènent après la guerre, malgré l'entassement des troupes à Fort-de-France, aucun cas de fièvre jaune. Cette incontestable preuve des périodes d'immunité dont jouissent les petites et les grandes Antilles, à l'exception de Cuba où la maladie est endémo-épidémique, est encore corroborée par l'arrivée pendant cette absence du fléau de nombreux bâtiments de guerre transportant la maladie dans leurs flancs et déposant leurs fébricitants à la convalescence de la pointe du Bout, transformée dans ces cas en lazaret et située à deux milles de Fort-de-France. Non seulement la maladie n'en franchit pas les limites, mais nous la voyons quatre fois importée à l'hôpital de Fort-de-France et ne point se communiquer malgré sa terminaison fatale du lit du fébricitant à celui de son voisin de salle ; du reste, ces faits que nous esquissons rapidement ont pu servir, ainsi que d'autres analogues, d'arguments péremptoires en faveur de la non-contagion.

Pourtant la fièvre jaune sévissait en 1858 à Rio-Janeiro et à Cayenne, en 1859 à la Havane, en 1862 à Vera-Cruz, en 1863 à Demerari et à Grand-Bassan où elle régnait déjà depuis 1857, en 1864 à Sierra-Leone d'où elle se propage à Falmouth sur les côtes anglaises, en 1865 à Sainte-Marie de Bathurst d'où elle est transportée à Swansea dans

le canal de Bristol, en 1866 à Gorée et à Saint-Thomas, en 1867 à Sainte-Marthe, à Demerari, à Panama, à Cayenne et sur la côte mexicaine du Pacifique, en 1868 à Porto-Rico et à la Guadeloupe.

En 1870, se montre à Barcelone une épidémie de fièvre jaune qui semble rappeler, par sa violence et par les faits d'importation qu'elle présente, la terrible irruption de 1821. Depuis cette époque la maladie n'avait pas paru dans cette ville protégée, comme le reste de la péninsule hispanique, par les règlements de 1823. Mais en 1868, après une immunité de 48 ans, les précautions sanitaires prises jusqu'alors paraissant inutiles, furent complètement négligées. Deux ans après, en 1870, dans les premiers jours du mois d'août, le navire *la Maria* arrive de la Havane où régnait la fièvre jaune; pendant sa traversée, la maladie éclate à son bord et il perd deux hommes.

Aussitôt son entrée, le bâtiment est admis à la libre pratique. Le typhus amaril que *la Maria* portait dans ses flancs ne tarde pas à manifester son action d'abord sur les douaniers, les portefaix, les hommes de peine employés au déchargement du navire. Cette maladie s'étend alors non seulement sur leurs familles, mais encore sur les personnes en rapport avec elles. Quoique la mortalité ne fût pas aussi considérable que dans l'épidémie de 1821, on constata 2,658 décès du 1er août au 21 novembre, et si le nombre n'en fut pas bien plus grand, on doit l'attribuer à la grande émigration qui eut lieu aussitôt les premières atteintes du fléau. Tous ceux qui s'enfuirent de Barcelone la transportèrent, par terre, jusqu'à Madrid où la maladie se développa sur eux. Par mer, elle fut encore importée à Alicante, à Valence, à Palma et dans tous les ports voisins.

Enfin, dernière analogie avec la précédente épidémie et comme nouvel avertissement de se tenir toujours sur ses gardes, le navire *l'Argos*, allant d'Espagne à Marseille,

eut sept hommes de son équipage atteints pendant une traversée de quelques jours, et la maladie vint encore s'éteindre au lazaret de Pomègue comme en 1821.

La fièvre jaune, après l'épidémie de 1869 à la Martinique, semblait avoir émigré pour quelque temps des petites Antilles. Nous la rencontrons à diverses époques sur le continent américain.

En 1870 elle sévissait à Nicaragua, à Salvador et à Arica par 19 degrés de latitude; en 1871 à Buenos-Ayres et à Corrientes; en 1872 à Montevideo, à Cayenne et à Paramaribo; en 1873 au Texas, à la Louisianne et dans la vallée de Mississipi; en 1874 à Maroni (Cayenne), à 60 lieues sous le vent; en 1875 à Cayenne, et en 1878 à Montevideo et à la Nouvelle-Orléans.

Depuis la dernière épidémie de Saint-Louis, en 1867, le typhus amaril, quoique se montrant sur un grand nombre de points, à Sainte-Marie, à Freetown, à Coast-Castle, à El-Mina, n'avait pu atteindre nos possessions sénégalaises, grâce à des mesures sévères rigoureusement appliquées; mais le 10 juillet 1878 la fièvre jaune éclata à Gorée, ainsi que le rapporte M. Dupont, médecin principal de la marine, auquel nous empruntons ces renseignements : « Le pre-
« mier cas de fièvre jaune fut constaté à Gorée le 10 juillet,
« il était suivi de mort le 13. Un deuxième cas se montra
« le 16, un troisième le 22, ces derniers également mortels.
« Le médecin de 1re classe de la marine, alors en service
« à Gorée, le docteur Bellon, qui avait soigné les malades,
« fut la quatrième victime; il succombait le 30 juillet.

« A partir de cette date, les cas furent nombreux et ne
« se comptèrent bientôt plus. Quant à l'importation, il
« ressort des renseignements recueillis, que la fièvre jaune
« sévissait déjà à Sierra-Leone, le 5 juillet, au moment
« du départ du courrier anglais qui, ayant une patente
« nette, communiqua avec Gorée. Elle régnait également
« à Sainte-Marie et dans les environs. Sur un petit comp-

« toir voisin où se trouvaient 16 Européens, 7 mouraient « en 8 jours d'une maladie mal définie, caractérisée par « de la fièvre, du délire et des vomissements, les 9 survi- « vants s'enfuirent à Gorée où 2 succombèrent. C'est à « côté du Bambara Sud, où logeaient l'équipage et les « passagers venus du comptoir, que se montrèrent les « premiers cas.

« Le principe infectieux existait donc en septembre, dis- « séminé sur plusieurs points, et la fièvre jaune était bien- « tôt constatée à l'état épidémique sur chacun d'eux. Il « demeure actuellement établi qu'elle fut importée de la « côte à Gorée, de ce point à Bakel et, de là, descendit à « Saint-Louis, atteignant en même temps les avisos en « service dans le fleuve et la colonne expéditionnaire en « communication forcée et presque constante avec les na- « vires. Saint-Louis ne pouvait donc être préservé contre « tant d'attaques et fut ravagé jusqu'en décembre.

« A Gorée, sur une population blanche de 1,300 personnes « environ, la mortalité fut de 685, soit une proportion de « 50 pour 100 des décès à l'effectif. Il y eut peu de cas « parmi les noirs, cependant on constata, chez un bon « nombre d'enfants, des accès de fièvre auxquels plusieurs « succombèrent avec hémorragies diverses. »

Si nous insistons dans ce tableau sur les périodes d'épidémie de fièvre jaune qui se montrent sur la côte d'Afrique, c'est que plus fréquentes et plus meurtrières que celles qui ravagent la mer des Antilles, elles semblent toujours être les avant-coureurs de l'apparition de celles-ci dans les îles de l'archipel colombien.

XIXe SIÈCLE, PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE.

1880, 1881, 1882, 1883, 1884.

En septembre et octobre 1878, la fièvre jaune régnait à Cuba; plusieurs milliers de soldats revenant de cette île

furent débarqués à Santander et presque tous ramenés à Madrid par les voies ferrées. La fièvre jaune éclata dans la ville, dans un pâté de maisons situé près de la Puerta del Sol et notamment chez des blanchisseuses qui avaient reçu du linge de ces militaires. De là elle gagna les rues voisines, celles de Tétuan et une partie du faubourg.

En moins d'un mois on constata une centaine de cas qui fournirent 80 décès. Il est probable que malgré l'altitude de cette capitale, élevée de 680 mètres au-dessus du niveau de la mer, malgré la salubrité de son climat, l'épidémie aurait fait de plus grands ravages si elle avait éclaté soit au début, soit même à la fin de la période estivale qui, par sa température, rappelle les chaleurs du Tropique.

La fièvre jaune apparaît aux environs de Lisbonne au mois de juillet 1879, importée par le trois-mâts anglais *l'Imogène*. Cette invasion paraît avoir eu peu de gravité.

Depuis le mois d'octobre 1869, la Guadeloupe jouissait d'une immunité complète, malgré l'apparition du fléau, dès l'année 1877, dans plusieurs autres îles voisines.

L'épidémie de 1879 débute à la Basse-Terre en novembre, dans la saison des fraîcheurs. Pendant les mois précédents, on avait observé des fièvres inflammatoires, frappant particulièrement les artilleurs qui font le service de cette ville au camp Jacob.

Plusieurs cas avaient revêtu une intensité telle, que s'ils avaient été suivis de mort, on n'aurait pu s'empêcher de les attribuer au typhus amaril. Le 19 novembre, la caserne de la gendarmerie fournissait trois cas incontestables de fièvre jaune, qui eurent une terminaison funeste. La maladie frappa sur ceux-ci et menaça les troupes d'infanterie de marine. Aussitôt l'apparition du danger, grâce à l'intelligente et énergique initiative du docteur Thaly, alors chef du service de santé à la Guadeloupe, l'immigration des troupes sur les hauteurs environnantes fut immédiatement décidée. Les mesures d'isolement, sévèremeut exécutées,

arrêtèrent l'épidémie dont l'action aurait pu être désastreuse. Elle frappa non seulement parmi les Européens, mais aussi parmi les indigènes de toutes races et les Indiens. Le typhus ictérode se propagea, de là, à la Pointe-à-Pitre où elle fit de nombreuses victimes, sans préférence aucune, comme à la Basse-Terre, puis se répandit dans les autres communes de l'île. La fièvre jaune régna un an à la Guadeloupe et à la Pointe-à-Pitre, tantôt paraissant s'éteindre, tantôt présentant de nouvelles recrudescences. Il est assez difficile de trouver l'origine de la maladie : si l'importation pouvait être accusée dans cette circonstance, il y aurait à signaler une singulière coïncidence entre l'apparition des trois premiers cas à la Basse-Terre, dans la caserne de la gendarmerie, et la situation de ce bâtiment attenant au bureau de la poste, où plusieurs fois par semaine étaient déposés les sacs aux lettres, provenant d'Antigue où régnait la fièvre jaune. A cette époque, le câble électrique était rompu entre cette colonie et la Guadeloupe, et les relations du bateau faisant le service, quoique limitées par les mesures quarantenaires, étaient très fréquentes. Du reste, il y a entre les Antilles un moyen de communication qui échappe à toute surveillance et qui est très dangereux en temps d'épidémie : c'est celui de la contrebande constamment débarquée sur leurs côtes et qui forme une véritable industrie exercée sur une très large échelle.

En janvier 1870, la fièvre jaune avait disparu de la Martinique. C'est à cette époque que commence une période d'immunité, qui ne finit qu'en 1880 et pendant laquelle on remarque, durant les quatre premières années, soit aux approches de l'hivernage, soit pendant cette saison, des bouffées de fièvres inflammatoires atteignant les marins de la rade et les soldats de la garnison.

Au mois d'août 1871, l'un de ces cas est assez intense pour qu'on lui donne le nom de fièvre jaune, mais il eut une terminaison heureuse. En 1875, ces manifestations

fébriles s'effacent complètement pour faire place aux maladies du tube digestif. Aussi, en septembre 1876, deux matelots du commerce, du brick *le Ludovic*, arrivant de Cayenne où régnait le typhus amaril et qui avaient contracté la maladie pendant la traversée, purent être admis impunément à l'hôpital, où ils passèrent un jour, et retourner avec leur bâtiment, qui fut envoyé en quarantaine au lazaret de la pointe du Bout, sans que l'affection se propageât aux autres malades de l'hôpital. En 1878, des fièvres graves, caractérisées par l'ictère, les hémorragies et les vomissements noirs, ayant une terminaison fatale, régnèrent dans plusieurs communes de l'île et particulièrement celles du Sud, elles frappèrent les indigènes et les enfants surtout. Les fièvres inflammatoires sévissaient en même temps à Fort-de-France et à Saint-Pierre sur les Européens.

L'un de nos regrettés camarades, un pharmacien de 2e classe, succomba à une fièvre bilieuse. En 1879, l'état sanitaire parut se modifier. Les atteintes de fièvre, quoique moins graves, présentèrent pourtant quelques terminaisons funestes.

Au mois de juillet 1880, les premiers cas de fièvre jaune sont constatés à Saint-Pierre. L'épidémie régnait depuis l'année précédente à la Guadeloupe. Les mesures quarantenaires, destinées à empêcher la transmission du fléau par les voies maritimes, avaient excité de vives réclamations de la part de ceux qui croyaient ne pas avoir à le redouter, et l'on tendait à les atténuer, lorsque le paquebot *l'Olynde-Rodrigue* arriva de cette île, porteur d'une patente de santé nette. Pendant sa traversée, le gouverneur de la Guadeloupe, ayant eu connaissance de quelques nouveaux cas qui s'étaient produits dans la matinée, en avait donné avis par le télégraphe au gouverneur de la Martinique, de façon à prévenir les communications du paquebot à son arrivée. Ce steamer avait des passagers de la Guadeloupe

et des marchandises qui avaient séjourné près de trois mois dans les magasins de la Pointe-à-Pitre.

Aussitôt son entrée en rade, ces passagers sont débarqués, les personnes de la ville montent à bord, mais un ordre tardif du chef-lieu télégraphie la mise en quarantaine du bâtiment qui dut continuer pour Fort-de-France. Dix-huit jours après, les premiers cas de typhus ictérode, presque tous bientôt suivis de mort, se manifestent dans la ville, à l'hôpital militaire et à l'hospice civil. Le fléau frappe la population indigène, les Européens et les Indiens immigrants, et ses caractères incontestables ne peuvent être méconnus. De là, l'épidémie est transportée avec les troupes sur les divers points de l'île où l'on choisit comme campement le littoral pélagique sans même la vulgaire précaution de l'isolement. Dans ces stations la maladie est communiquée aux habitants. A l'heure où nous écrivons (1), elle paraît avoir cessé momentanément à Saint-Pierre et frappe cruellement à Fort-de-France.

CONCLUSIONS.

En parcourant ce tableau, nous voyons la fièvre jaune se propageant par les voies maritimes, infecter les villes situées sur le littoral des océans, dans les deux hémisphères et sur le bord des fleuves, s'irradiant jusque dans l'intérieur par les voies de communication à travers les villes, sans être arrêtée par les altitudes qui, jusque-là, lui semblaient infranchissables. Nous ne rappellerons pas ici que le germe infectieux du typhus amaril peut être conservé pendant très longtemps et transporté à des distances considérables, dans l'air confiné renfermé dans la cale des navires, dans les soutes, qu'il imprègne tous les objets poreux contenus dans ces espaces : les bois de la coque, les

(1) Juin 1881.

malles contenant des hardes ayant quelquefois servi aux fébricitants, les marchandises, toutes choses enfin pouvant offrir une capacité de réceptivité suffisante à l'élément de contage. Souvent un navire a pu mouiller dans une rade, y séjourner durant un court espace de temps pendant lequel le fléau qu'il recélait dans ses flancs, n'ayant aucune issue pour se répandre en dehors, n'a pu frapper les navires environnants ou la population, par ceux d'entre elle qui venaient séjourner momentanément à son bord. On a même vu des passagers prendre la mer avec ces bâtiments et arriver avec eux dans d'autres rades; mais lorsque, là, les panneaux étaient ouverts, les marchandises étalées sur le pont, on voyait alors la maladie frapper les premiers qui pénétraient dans ces milieux infectés, ou les imprégner du contage qu'ils pouvaient impunément transporter au dehors. C'étaient des douaniers, des blanchisseuses apportant chez elles les hardes qui devaient propager la maladie, enfin tous ceux en relation avec le navire devenu un foyer d'infection.

Il est évident que l'introduction de la fièvre jaune, dans des localités jusqu'ici indemnes, a dû, ainsi que nous le voyons, établir une prédisposition toute particulière, favorisant de nouvelles atteintes postérieures, surtout lorsque les conditions climatériques et hydrotelluriques avaient quelques rapprochements avec les pays que ravageait ordinairement le typhus amaril.

En outre, l'exemple de l'Espagne et des villes du littoral du continent américain est là pour nous prouver que ces épidémies, importées, peuvent, à la longue, modifier la constitution médicale de chaque endroit et ajouter, lorsque les conditions pathologiques les favorisent, une endémicité qui finit par s'établir complètement, ainsi qu'on le voit à la Nouvelle-Orléans, à des époques favorables à ses apparitions, et dans tant d'autres points du littoral américain où elle était inconnue naguère.

M. Bertulus, chirurgien de 2e classe de la marine, en 1841, écrivait à l'Académie royale de médecine dans sa réponse au rapport de M. Chervin sur un mémoire qu'il avait publié : « Quoi qu'en dise M. Chervin, si le projet « des *bateaux à vapeur transatlantiques* se réalise, les « traversées des Antilles seront trop courtes, trop rapides, « pour que l'importation de la fièvre jaune dans nos climats « ne trouve pas les plus grandes facilités. *Les matelots « pourront puiser le germe en Amérique et ne le voir « éclore qu'en Europe*, car la durée de la période d'incuba- « tion n'est pas plus connue que celle de la peste ; parce « que, lorsqu'un navire aura séjourné dans une rade in- « fectée, lorsqu'il aura eu, pendant son séjour dans cette « rade, des malades atteints de fièvre jaune, qu'il prendra « son chargement, fermera ses panneaux et se mettra en « route pour l'Europe, l'atmosphère morbifique, formée « par l'infection de l'air dans ces endroits clos où ont habité « des fébricitants, où se trouvent des corps plus ou moins « poreux pouvant retenir les molécules empestées, sera « fatale, sous toutes les latitudes et à toutes les tempéra- « tures, à celui qui se soumettra à son action : et le germe « qu'il aura communiqué pourra être transmis de nouveau, « surtout si c'est dans l'hiver, où l'air des appartements « est toujours confiné. »

Trente-trois ans après, le 16 mars 1874, dans un remarquable rapport lu devant le comité consultatif d'hygiène publique, par M. le docteur Fauvel, inspecteur général du service sanitaire de France, l'éminent épidémologiste s'exprimait ainsi :

« Depuis le commencement de ce siècle, surtout depuis « que la navigation à vapeur a rendu les communications « maritimes plus actives et plus rapides, on voit le domaine « de la fièvre jaune prendre une extension considérable, et « non seulement déterminer des épidémies passagères très « graves sur des points fort éloignés de son foyer primitif,

« mais encore prendre racine, s'acclimater là où, il y a « peu d'années, elle était regardée comme une maladie « exotique.

« Ce n'est pas tout. Jusqu'ici, la fièvre jaune semblait « attachée au littoral du pays qu'elle envahissait. Au delà « d'une certaine zone elle ne pénétrait pas dans l'intérieur « des terres. On ne l'avait jamais vue présenter une « marche envahissante comme le choléra; elle semblait « avoir une préférence exclusive pour la zone maritime, « pour l'embouchure des fleuves, pour les localités assises « sur un sol d'alluvion, humide, chargé de détritus. On « pouvait croire que l'atmosphère maritime était une « condition indispensable au développement d'une épi- « démie de fièvre jaune. »

Et plus loin il conclut ainsi : « Non seulement la fièvre « jaune est en progrès et a de la tendance à se propager et « à s'acclimater sur les côtes de la région chaude de l'A- « mérique, où autrefois elle ne faisait que de rares et « courtes apparitions, mais elle ne limite plus, comme « auparavant, ses ravages à la zone maritime, et peut « pénétrer très loin à l'intérieur des terres... L'extension « considérable du domaine de la fièvre jaune, coïncidant « avec l'extension et la rapidité de relations commerciales, « est une menace incessante pour l'Europe et implique la « nécessité de précautions efficaces.

« Dans l'hémisphère nord, particulièrement au delà de « la zone torride, les mêmes influences saisonnières qui « favorisent le développement épidémique peuvent favo- « riser chez nous et rendre aussi l'importation plus à « craindre. C'est pourquoi les provenances du golfe du « Mexique, de Cuba et de la côte Atlantique des Etats- « Unis, sont, en cas de fièvre jaune, de beaucoup les « plus redoutables pour l'Europe.

« La conclusion à en tirer pour l'avenir, c'est que si « la fièvre jaune venait à se généraliser et à s'acclimater

« dans une grande partie des Etats de l'Amérique du « Nord, il serait difficile pour l'Europe d'échapper à une « invasion, et peut-être à un acclimatement de la maladie. »

Ainsi la fièvre jaune étend chaque jour sa zone d'endémo-épidémie, et l'on peut suivre, la carte du monde à la main, les progrès incontestables que le terrible fléau a faits depuis les dernières années du XVIIIe siècle, soit dans l'ancien, soit dans le nouvel hémisphère. La reine des Antilles, qui par son étendue rappelle le continent et que Christophe Colomb lui-même n'avait pas délimitée, l'île de Cuba, paraît être le foyer constant d'activité, où la fièvre jaune, toujours à l'état d'endémie ou d'épidémie, est importée de la Havane par les voies maritimes dans le port de Cadix où ont lieu les arrivages les plus fréquents et les plus nombreux de cette riche colonie, et d'où le contage morbifique, essentiellement transmissible, est propagé parfois vers les villes de l'intérieur.

Nous avons vu, de nos jours, le typhus amaril visiter les côtes de France, celles d'Angleterre, frapper dans le bassin de la Méditerranée les villes du littoral espagnol, faire irruption jusqu'à Livourne, dans le golfe de Gênes.

Dans cette épidémie qu'il nous est encore donné d'observer et où nous avons acquis la certitude que les immigrants indiens qui arrivent chaque année dans les colonies des Antilles ont la même aptitude, que tous les inacclimatés de ces régions, à contracter la fièvre jaune, l'esprit s'épouvante des désastres qui auraient lieu si la maladie franchissant le canal de Suez se répandait sur les rivages asiatiques, à l'estuaire des grands fleuves du golfe de Bengale où se concentrent ces populations de l'Inde, si nombreuses et si misérables.

Lorsque aura eu lieu dans quelques années qui ne sont pas bien éloignées de nous le percement de l'isthme de Panama, l'immunité relative dont jouit la côte orientale de l'Amérique subira de profondes modifications ; et l'on

peut prévoir d'avance les changements qui seront apportés dans la constitution médicale de ces régions, renommées jusqu'ici pour leur salubrité. Cette immunité, qu'on attribue à la chaîne des Cordillères qui court très près de la côte, sur toute la longueur du continent, descend rapidement vers le Pacifique, et dont les pentes rendent plus difficile la formation de foyers d'infection, aurait, selon Mélier, une autre cause qu'il rappelle après Trousseau et Michel Lévy :

Les communications entre la rive de l'Atlantique où se trouve le berceau de la fièvre jaune et la rive du Pacifique sont rares, restreintes et difficiles; avant d'avoir doublé le cap Horn ou passé le détroit de Magellan, avant d'avoir accompli ce voyage de 3,000 lieues, les germes de la maladie recueillis dans le golfe du Mexique ont eu le temps de s'épuiser ou de se détruire. Quand on constate que depuis qu'un chemin de fer traverse l'isthme, les atteintes du typhus amaril sont devenues plus communes dans le grand Océan, en particulier à Guayaquil et dans plusieurs ports du Chili, on comprend avec quelle rapidité la transmission de la fièvre jaune aura lieu par la voie maritime à travers le canal qui doit réunir la mer des Antilles à l'océan Pacifique.

LA FIÈVRE JAUNE

SUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

On a assigné pour berceau à la peste, le delta du Nil, au choléra celui du Gange, et continuant toujours l'analogie, on a affirmé que la fièvre jaune prenait naissance dans celui du Mississipi. Ces trois grandes entités morbides se sont rencontrées en Europe, les deux dernières surtout, assez fréquemment unies ensemble, ont porté leurs ravages en Amérique.

La fièvre jaune se développe encore dans d'autres régions tropicales et en particulier sur quelques points de la côte d'Afrique, principalement à Sierra-Leone où elle règne à l'état d'endémo-épidémie.

« Quelques auteurs, entre autres Pym, ont considéré, « dit Griésenger (1), ces contrées comme la terre origi- « naire de cette maladie : lorsqu'elle se propage, c'est « qu'ordinairement elle a ces contrées pour point de dé- « part. »

Il serait intéressant de remonter jusqu'à l'origine des premières épidémies de fièvre jaune sur la côte occidentale d'Afrique.

Pendant longtemps, la présence du fléau y a été niée, mais, aujourd'hui, l'on a acquis la triste certitude que cette terre, aussi bien que l'Amérique, peut être ravagée par ses atteintes.

Les premières expéditions des Européens dans cette partie de l'ancien continent datent du XIVe siècle. Elles furent entreprises par les Normands de Dieppe, ces hardis

(1) *Traité des maladies infectieuses.* Paris, 1868, page 115.

navigateurs qui, associés à des négociants de Rouen, formèrent, en 1635, depuis l'embouchure du Sénégal jusqu'à l'extrémité du golfe de Guinée, des entrepôts de marchandises et les premiers comptoirs. De là prirent naissance les plus anciens établissements français du Sénégal, de la rivière de Gambie, de Sierra-Leone et ceux de la côte de Malaguette, qui portaient les noms de Petit-Dieppe et de Petit-Paris. En même temps des forts furent élevés sur la côte de Guinée, à la mine d'or, à Acra et à Cormentin. Dans ces comptoirs on échangeait des toiles, des couteaux, de l'eau-de-vie et des verroteries contre des cuirs, de l'ivoire, des plumes d'autruche, de l'ambre gris ou de la poudre d'or. Dieppe en retira d'immenses bénéfices, et l'industrie qui lui donne encore aujourd'hui sa renommée pour le fini de ses ivoires, date de cette époque.

Lorsque, au XVe siècle, la guerre et les dissensions civiles qui désolèrent la France, eurent détourné notre industrie maritime de ces tendances, les Anglais, les Hollandais, et, après eux, les Espagnols ainsi que les Portugais, profitant de notre impuissance, vinrent recueillir les fruits de ces premiers travaux; aussi les armateurs de Dieppe, découragés, vendirent, pour 150,000 livres tournois, à la compagnie des Indes occidentales, tous leurs établissements de la côte d'Afrique, et lui cédèrent leur commerce sur ce vaste continent. Plus d'un siècle après, en 1783, ces établissements furent remis au roi Louis XVI, qui en prit possession pour la couronne.

Les côtes occidentales d'Afrique comprises entre le Sénégal et l'équateur se divisent comme il suit:

1° La côte de Sénégambie, depuis Saint-Louis du Sénégal jusqu'au cap Roxa ou la Cazamance;

2° La côte de Bissagos, depuis la Cazamance jusqu'aux îles du Los;

3° La côte de Sierra-Leone, depuis les îles du Los jusqu'au cap de Monte ;

4° La côte de Graines, depuis le cap de Monte jusqu'au cap des Palmes ;

5° La côte d'Ivoire, depuis le cap des Palmes jusqu'au cap des Trois-Pointes ;

6° La côte d'Or, depuis le cap des Trois-Pointes jusqu'au cap Saint-Paul ;

7° La côte de Bénin, depuis le cap Saint-Paul jusqu'au cap Formose ;

8° La côte de Calebar, depuis le cap Formose jusqu'au cap Cameroons ;

9° La côte de Gabon, depuis Cameroons jusqu'à l'équateur.

L'étendue complète de ces côtes, non compris les Archipels, est de 785 lieues.

La fièvre jaune, d'après beaucoup d'observateurs, est endémique en Gambie et à Sierra-Leone, d'où partent ordinairement ses épidémies.

Sierra-Leone, ainsi appelée, de la chaîne de montagnes au pied desquelles elle est située, est bâtie sur la rive gauche du fleuve du même nom. Elle est tournée au nord-est ; la rivière baigne ses pieds. Un vaste amphithéâtre de montagnes, couvertes de bois de haute futaie, l'abrite complètement du sud et du sud-est ; sa latitude est 8° 23' nord ; sa longitude est 15° 37' ouest.

La description du climat de Sierra-Leone est applicable à toute la côte, depuis la Gambie jusqu'à Fernando-Po. Les fièvres auxquelles sont sujets les Européens sont désignées sous des noms différents, tels que : fièvres locales, d'acclimatement, climatériques, bilieuses, rémittentes ; sous la forme épidémique on les appelle fièvre jaune, fièvre de Balam, fièvres pernicieuses aiguës. « Les fièvres « règnent dans ces établissements durant la saison des « pluies, et les personnes de vingt à quarante ans et d'une

« constitution replète, sont plus sujettes à en être atta-
« quées ; elles se montrent périodiquement à des inter-
« valles de six à sept ans. Dans ces cruelles et quelquefois
« soudaines invasions, les individus même les plus habitués
« aux climats insalubres, dit le docteur Maddon, auquel
« nous empruntons ces détails, ne sont pas à l'abri du
« danger ; cette maladie emporte aussi bien ceux qui ont
« longtemps vécu sur la côte d'Afrique et qui ont résisté
« à plus d'une attaque de la fièvre ordinaire, que ceux que
« leur service appelle, pour la première fois, sur cette
« côte, et on l'a vue attaquer des personnes qui avaient
« passé leur vie sous le climat variable des Indes orien-
« tales, aussi bien que ceux qui avaient survécu à la fatale
« épidémie particulière aux Indes occidentales. »

D'après Thévenot (1), la fièvre jaune est observée au Sénégal, elle vient le plus souvent du Sud.

« La fièvre jaune épidémique, dit M. le docteur Dutrou-
« leau (2), n'est pas étrangère au Sénégal ; elle paraît
« toujours prendre son point de départ de la Gambie ou
« de Sierra-Leone, où elle serait endémique, au dire de
« beaucoup d'observateurs. »

Nous ne pouvons établir les époques précises des diverses irruptions du typhus américain sur la côte occidentale d'Afrique. Les faits relatifs à ces grandes épidémies n'ont pas été recueillis la plupart du temps, ou bien n'ont été signalés que lorsque leurs ravages portaient sur des agglomérations d'Européens réunis dans les divers établissements de cette côte. Ce qu'il était important de constater, c'est que la fièvre jaune y sévit à des époques périodiques, aussi bien que sur le littoral de la mer des Antilles et du golfe du Mexique ; qu'elle n'épargne pas

---

(1) *Maladies des Européens dans les pays chauds.* Paris, 1810.

(2) *Traité des maladies des Européens dans les pays chauds, régions tropicales.* Paris, 1863, page 11.

plus, sous les premières latitudes, l'Européen et le nègre, de même que le mulâtre, issu du croisement de ces deux races primitives, qu'elle n'épargne, sous les secondes, l'Européen et l'Indien à peau rouge, ainsi que nous l'avons déjà dit; que ses épidémies qui, de nos jours, se mnotrent sur le littoral africain, coïncident, dans leurs irruptions et dans leur marche, avec celles qu'on observe dans la chaîne des Antilles et sur le continent américain, et qu'on peut démontrer une corrélation manifeste entre leurs apparitions dans l'un et l'autre hémisphère.

Tantôt le fléau s'élance de quelque point de cette partie du vieux monde et se répand dans le nouveau, alors il se montre en même temps dans les deux hémisphères; tantôt, lorsqu'il semble avoir épuisé son énergie sur le littoral américain et qu'il en a disparu pour quelque temps, il surgit tout à coup avec force au bas de la côte d'Afrique pour s'éteindre, en remontant vers le Nord, et en dévastant tout sur son passage.

Souvent les navires l'importèrent aux Antilles.

La fièvre jaune est importée d'Afrique.

En 1669, les actes publics signalent à la Martinique une grande mortalité « qui fut attribuée, dit Moreau de « Saint-Méry (1), à une contagion apportée d'Afrique par « des esclaves ».

En 1682, Barbot (2), qui visita Fort-Royal (Martinique), remarque la mortalité qui a lieu sur les matelots des bâtiments qui s'y trouvent et l'attribue à l'insalubrité de l'air.

Cette mortalité porta, en 1686, l'administration locale à rendre une ordonnance « ayant pour objet de prévenir « les circonstances qui, dans l'opinion du vulgaire, avaient

(1) *Lois et constitutions de Saint-Domingue*, t. 1, page 107.

(2) *A description of the coast of Guinea, in Churchill's collection. London*, 1752, in-folio, t. 6.

« favorisé l'introduction de la maladie contagieuse, qu'on « disait avoir été importée d'Afrique par les esclaves. »

En 1766, Port-au-Prince fut ravagé par une épidémie que l'on attribue généralement aux noirs importés d'Afrique (1). La maladie est désignée, à cette époque, sous le nom de mal de Siam. Il n'y a pas, du reste, à s'y tromper, c'est bien la fièvre jaune, aux descriptions qui en sont données par ceux qui l'observèrent.

Ces récidives d'importation du fléau dans les localités en relation avec la côte occidentale d'Afrique sont tellement manifestes dans diverses circonstances, qu'en 1838 nous voyons M. le docteur Audouard, ancien médecin principal des armées, se basant sur l'épidémie du typhus amaril de Barcelone, en 1821, et du port du Passage, en 1823, attribuée, dans ces deux pays, aux bâtiments qui avaient transporté des nègres, déclarer, devant l'académie royale des sciences de l'Institut, que la traite des noirs devait être considérée comme la cause de la fièvre jaune.

Des diverses irruptions signalées en Afrique.

Si nous recherchons, dans les annales de ce terrible fléau, les époques de ses irruptions en Afrique, nous voyons que pendant la grande période d'immunité qui a eu lieu dans le nouveau monde et durant laquelle, surtout, la fièvre jaune semble avoir disparu de l'archipel des Antilles, c'est-à-dire de 1773 à 1793, le seul point sur lequel elle soit signalée, c'est au Sénégal, dans l'ancien continent, en 1778.

Schotte, dans son *Histoire d'une fièvre putride, contagieuse et atrabilaire du Sénégal* (traduction anglaise, Stendal, 1786), donne des détails sur cette épidémie qui, disparue un instant, avait repris une intensité nouvelle pendant l'hivernage de 1779.

---

(1) *Lois et constitutions de Saint-Domingue*, t. 5, page 4.

La maladie, du reste, se propagea; le docteur Rochard, ancien médecin du roi à Pondichéry, rapporte que, dans une relâche faite en 1778, par la frégate *la Consolante*, à Santiago du Cap-Vert, durant une semaine, il apprit que les habitants de l'endroit venaient d'avoir la fièvre jaune. Quelques jours après le départ de la frégate de ce port, au passage de la ligne, une épidémie de cette maladie éclata à bord et il mourut 150 matelots et soldats dans l'espace de cinq semaines (1).

Il nous faut arriver jusqu'en 1823 pour rencontrer, dans les *Annales maritimes*, des documents relatant les effets de la fièvre jaune à Sierra-Leone. A cette époque, elle exerce ses ravages dans les Antilles, à la Martinique surtout, et elle est importée d'Afrique, au port du Passage, par des bâtiments ayant fait la traite des noirs.

Au mois de mai 1823, dans une relâche qu'il fit à Sierra-Leone, le sloop de guerre *Bann*, monté de 107 Européens et de 27 nègres, envoie à bord de la *Carolina*, dont l'équipage avait été moissonné par la fièvre jaune, quelques hommes pour l'aider à entrer dans le port. Le *Bann* appareille peu de temps après pour l'Ascension. Aussitôt son départ, une épidémie de la maladie éclate à bord, 13 hommes sont enlevés par le fléau dans les vingt jours que dura la traversée, 20 autres succombent après l'arrivée du navire dans l'île.

L'Ascension est un rocher perdu dans l'océan Atlantique, au delà de l'équateur, sur la route du Cap de Bonne-Espérance, à quatre ou cinq cents lieues du littoral de l'ancien et du nouveau monde. Ce rocher, balayé par les vents alizés, n'a ni bois ni marais; sa population consiste en quelques soldats anglais qui y tiennent garnison.

Cependant la fièvre jaune ne tarde pas à se répandre

(1) Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicales des maladies endémiques*, etc. Paris, 1857.

dans cette localité, fait périr 13 hommes sur une garnison de 28 et n'épargne qu'un faible poste isolé dans l'intérieur.

Le *Driver*, qui vint relâcher à l'Ascension dans ce temps, fut aussi décimé par le terrible fléau.

Ce fut en 1830 qu'après une irruption qui datait, au dire des plus anciens habitants de Gorée, de 1778, laquelle dans l'hivernage de l'année suivante avait acquis une plus grande violence, que le 15 juin l'épidémie éclate tout à coup dans cette île et ne s'éteint que vers les premiers jours du mois d'août, ayant fait périr cinquante Européens sur un personnel de cent cinquante-trois, troupes comprises.

A peine la fièvre jaune avait-elle cessé à Gorée, qu'elle s'établissait à Saint-Louis, du 4 août au 15 novembre, et moissonnait trois cent vingt-huit victimes sur une population européenne de tout âge et de tout sexe, comptant, avec la garnison, six cent cinquante personnes.

« Il résultait du rapport de plusieurs voyageurs venant « du bas de la côte, dit M. le docteur Calvé, chirurgien de « 1re classe (1), que, depuis longtemps, les établissements « anglais et portugais étaient dévastés par une maladie en « tout semblable à celle qui existait à Gorée, et que pré- « cédemment ces miasmes, répandus dans l'atmosphère, « auraient fait périr, à la Grande-Terre, plusieurs per- « sonnes et quantité d'animaux. »

Ces derniers faits étaient de nature à susciter de sérieuses réflexions ; si, comme on le rapportait, cette mortalité de la Grande-Terre avait précédé celle de Gorée, il était à craindre que le fléau, transporté par les vents régnants de cette époque, et qui soufflent avec violence du sud et du sud-ouest, n'atteignît le Sénégal.

---

(1) Rapport sur l'épidémie de fièvre jaune qui a ravagé les établissements de Gorée et de Saint-Louis du Sénégal pendant l'année 1830. *Annales maritimes*, t. 2, année 1832.

Au premier abord on pourrait penser qu'une importation a eu lieu de ces endroits infectés dans l'île de Gorée; il n'en est rien: la fièvre jaune s'y est développée spontanément; l'air paraît avoir été l'agent de transmission, et ce qui s'est observé à Saint-Louis est une preuve irréfragable que toute la cause n'a existé que dans l'atmosphère.

Sept ans plus tard, au commencement du mois de janvier 1837, la fièvre jaune, après une période d'immunité complète, se montre à Sierra-Leone. Née dans le sud, elle continue sa marche vers le nord, comme en 1830, s'arrêtant seulement là où la réunion d'un plus ou moins grand nombre d'Européens pouvait lui fournir un aliment assuré.

Elle ravage la ville de Sainte-Marie de Bathurst, cité anglaise bâtie sur une presqu'île basse, marécageuse, entourée de palétuviers asséchant au reflux, sur la rive gauche de la Gambie, à six milles de l'embouchure; on était alors à la fin de juillet. Elle met deux mois pour franchir une distance de quatre-vingt-dix lieues, un peu plus de 4° de latitude. Un mois après, en août, elle se montre à Gorée et traverse, dans cet espace de temps, trente lieues, 1° 1/2 de latitude; elle ne s'éloigne que du 23 au 30 octobre, ayant détruit, pendant la durée de ces trois mois, le quart des Européens composant la population blanche.

La fièvre jaune fut attribuée, à Gorée, d'après les rapports de MM. Menu-Dessables et Dupuis, chirurgiens de la marine, à la canonnière *la Malouine,* ainsi qu'à un bâtiment anglais.

En 1845 et en 1846, cette maladie existe aux îles du Cap-Vert, où elle est importée par un navire à vapeur de S. M. R. *l'Eclair*.

« Quant à *l'Eclair*, dit le docteur Madelon, il paraît que « la fièvre jaune y a fait sa première apparition lorsque « cette corvette à vapeur était à Sierra-Leone; et lors-

« qu'elle eut quitté ce pays, dès le 23 juillet, la maladie fit « de rapides progrès. » L'*Eclair* alla de Sierra-Leone à Gorée et de là à Boavista. « Dans son trajet aux îles du « Cap-Vert, ajoute le médecin anglais, l'élévation de la « température avait plutôt augmenté qu'affaibli la ma- « ladie. »

L'*Eclair* arriva en Angleterre en septembre 1845, ayant encore la fièvre jaune à son bord; malgré les efforts du docteur John Richardson, la maladie se propagea.

En 1859, le fléau reparaît à Gorée. « Depuis 1837, dit « M. Bel, chirurgien de 1re classe (1), la fièvre jaune « avait cessé de figurer sur les cadres nosologiques de la « colonie.

« Dans les deux épidémies de 1830 et 1837, la maladie, « avant de venir exercer ses ravages sur Gorée, avait « commencé à apparaître dans le sud et avait suivi, vers le « nord, une marche rapide, bien qu'irrégulière. Dans la « dernière épidémie nous avons pu suivre la même pro- « gression.

« Dans le commencement de l'année, on savait à Go- « rée qu'une maladie épidémique grave, dont le nom était « ignoré ou caché, sévissait dans le sud de Sierra-Leone. » En février, on apprenait que cette maladie avait fait un « pas vers le nord et que les possessions anglaises, dont « Sierra-Leone est le centre, étaient décimées par une « maladie épidémique que l'on ne savait comment caracté- « riser. Dans le courant du mois de juin, cette maladie se « déclarait à Sainte-Marie de Bathurst; mais les rensei- « gnements que les navires nous apportaient de ce point « ne nous éclairaient pas sur sa nature; jusqu'à cette « époque, et même longtemps après, on ne connaissait

---

(1) Extrait du rapport médical de M. Bel, chirurgien de 1re classe, chargé du service de santé à Gorée, en 1859.

« encore ni le nom, ni les caractères symptomatiques, ni « la nature de l'épidémie qui s'avançait vers le nord et « menaçait Gorée. On savait seulement qu'elle faisait de « nombreuses victimes.

« Dès lors, l'autorité supérieure de Gorée, vivement « préoccupée de ce qui se passait dans le sud, ordonna les « mesures les plus sages, pour mettre la population à l'abri « du fléau qui s'approchait de plus en plus.... mais elles « ont été malheureusement négligées.

« Vers le commencement du mois d'août, le navire de « l'Etat *le Rubis* arrivait à Gorée, venant de Sainte-Marie « de Bathurst, d'où il était parti la veille. Le *Rubis* avait « embarqué, au moment de son départ de Gambie, où l'épi- « démie sévissait encore, plusieurs malades, parmi les- « quels un missionnaire de Dakar, le regrettable abbé « Barbier, et un commis négociant, M. Messirel. Sur l'af- « firmation donnée au délégué de la commission sanitaire « qu'il n'y avait pas de malades à bord, le *Rubis* fut mis « immédiatement en libre pratique, et, sans plus tarder, « on transporta du bord à l'hôpital MM. Barbier et Messi- « rel. La fièvre jaune faisait son apparition à Gorée, et dès « ce moment nous pouvons la suivre pas à pas, quelque « insidieuse qu'ait été parfois sa marche, jusqu'à sa dispa- « rition de l'île.

« Il est donc évident, pour nous, que la maladie qui « avait commencé à sévir dans le sud, au commencement « de l'année, et qui, plus tard, avait ravagé Sierra-Leone, « et, en dernier lieu, décimait la Gambie et surtout « Sainte-Marie de Bathurst, était impatronisée à Gorée « dès le 10 du mois d'août. C'était une nouvelle apparition « de la fièvre jaune, et cette fois, comme en 1830 et en « 1837, elle marchait du sud vers le nord et menaçait même, « dans ces deux dernières épidémies, tout le Sénégal.

« A Saint-Louis, l'*Etoile*, venant de Gambie, et le *Rubis*, « lui-même, importèrent, avec leurs malades, le germe de

« cette fièvre qui y fut aussi propagée par des personnes « arrivées par terre, de Gorée. En octobre 1859, dix mili- « taires ou marins périrent à l'hôpital Saint-Louis et trois « personnes moururent en ville.

« Ainsi, remarque M. Bel, l'importation de la fièvre « jaune a eu lieu de Gorée à Saint-Louis, en 1859, par « deux voies : la voie de terre et la voie de mer. »

« En 1866, également, dit M. J. Cédon, chirurgien « de première classe (1), la fièvre jaune a suivi son itiné- « raire habituel du sud vers le nord, pour s'abattre sur « Gorée. Dans le courant de l'année 1865-66, une fièvre « grave (on sut plus tard que c'était la fièvre jaune) exerçait « de grands ravages dans la ville de Sierra-Leone. Les Eu- « ropéens en étaient principalement victimes ; on compta, « en peu de temps, 35 à 40 décès pour 100 malades. Le « foyer primitif de cette maladie paraissait être les bâti- « ments pontons mouillés en face de la ville. Ils furent « éloignés et immergés : soit que la mesure prise eût porté « ses fruits, soit que la maladie fût épuisée, de nouveaux « cas ne se présentèrent plus. »

Malgré les précautions, le fléau fut importé à Gorée comme en 1859 ; on soumit les bâtiments provenant du sud et de la Gambie, en particulier, à un examen rigoureux. L'un de ces derniers obtint la libre pratique après avoir affirmé que sa patente était nette; mais il fut bientôt reconnu qu'elle était chargée et qu'elle signalait l'existence de la fièvre jaune à Sainte-Marie de Bathurst.

La fièvre jaune est endémo-épidémique sur la côte occidentale d'Afrique.

D'après ce qui précède, la présence de la fièvre jaune, à l'état d'épidémie, apparaissant à certaines époques sur la côte occidentale d'Afrique, est un fait assez incontestable

(1) *Archives de médecine navale*. Mai 1868.

pour que la fréquence de ses irruptions ait conduit quelques médecins à affirmer qu'elle règne à l'état endémo-épidémique dans cette partie du littoral du vieux monde.

Tantôt cette maladie est signalée en Afrique au moment où s'ouvre, pour les petites Antilles, une période d'immunité, comme en 1830, en 1845 et en 1859; tantôt, au contraire, elle semble, dans l'ancien monde, être le point d'où elle descend pour envahir l'archipel, comme en 1837 et en 1867 au Sénégal, et de là en 1838 et 1869 aux Antilles ; tantôt, enfin, elle règne simultanément dans les deux hémisphères.

APTITUDE

DES NOIRS ET DES MÉTIS DE LA CÔTE D'AFRIQUE A CONTRACTER LA FIÈVRE JAUNE.

En traitant de l'aptitude des diverses races à contracter la fièvre jaune, nous avons démontré celle de l'indigène, habitant les régions qu'elle ravage ordinairement.

Les épidémies de la côte occidentale d'Afrique nous apprennent que les métis de même que les noirs, pendant leurs périodes d'activité, payent un large tribut à la maladie.

« Aux Etats-Unis, disent MM. Parizet et Mazet (1), « personne, à ce qu'il paraît, n'est épargné : Indiens, « anciens et nouveaux habitants, fixes ou passagers, tous, « jusqu'aux noirs d'Afrique et aux hommes de couleur, y « sont également exposés, quels que soient le sexe, l'âge « et le tempérament. »

« A Guayaquil, dit Ernest Berchon (2), la fièvre jaune « atteint toutes les classes de la population, même les « noirs, qui, cependant, ne fournissent aucun décès, sévit « avec plus de rigueur sur les enfants blancs indigènes ou « métis et sur les créoles, dont plusieurs payèrent tribut au « fléau. »

« Au commencement de l'épidémie et jusqu'à la fin de « 1837, rapporte le docteur Blaer, les Européens qui « avaient plusieurs années de résidence à la Guyane an- « glaise, quelques noirs et gens de couleur, ainsi que les

---

(1) *Observations sur la fièvre jaune, faites à Cadix*, par MM. Parizet et Mazet, page 117.

(2) *Relation d'une campagne médicale aux mers du Sud*, par Ernest Berchon.

« Indiens (1), contractèrent la maladie. Néanmoins, elle « n'était que rarement fatale pour les Européens depuis « longtemps dans le pays et pour les créoles blancs des « Indes occidentales (2). »

Dans une note que le docteur Padron, médecin à l'île de la Trinidad, a bien voulu me faire parvenir sur l'épidémie de fièvre jaune qui désola cette colonie, de mai à octobre 1860 : « La maladie, observe ce praticien, a sévi principale- « ment sur les Européens, surtout les corporations reli- « gieuses ; elle n'a pas épargné les indigènes, les blancs, « les mulâtres, les noirs et les Indiens (3); elle a frappé « plus d'enfants que d'hommes, proportionnellement. »

« Au point de vue de la race, remarque M. le docteur « Fuzier (4), je n'ai observé jusqu'ici aucune immunité ; les « noirs sont, il est vrai, à l'abri du fléau, mais au même « titre que les blancs ; c'est-à-dire, parce qu'ils sont nés « dans un pays où la fièvre jaune est endémique, comme la « Vera-Cruz, et dans un autre pays où elle paraît épidé- « mique, comme les Antilles.

« Je considère les noirs venus d'Egypte comme des « victimes aussi sûres du fléau que les Européens non « acclimatés et que les Indiens de l'intérieur du Mexique. « Ces derniers, vous le savez, ne jouissent d'aucune immu- « nité. Ces noirs égyptiens, presque tous originaires du « Darfour et des contrées voisines, ont débarqué ici le « 24 février, au nombre de 447. Six jours avant, le typhus « s'était déclaré à bord, cinq étaient morts pendant ces six « jours. Depuis, même à terre, la maladie a marché, et du « 24 février jusqu'à ce jour 30 mars, nous comptons 22 dé- « cès, parmi lesquels un cas de fièvre jaune tout à fait isolé.

---

(1) Les Indiens caraïbes.

(2) *Histoire de l'épidémie de fièvre jaune, de 1837 à 1840.*

(3) Les Guaraoûns de la famille des Caraïbes Tamanaques.

(4) Correspondance du Mexique : *Recueil de mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires, 1862.*

« Cette dernière maladie a été en décroissant ici pendant « le mois de décembre; le dernier décès avait eu lieu le « 9 janvier, c'est-à-dire six semaines avant le cas de fièvre « jaune observé sur un des noirs égyptiens. Les vents du « nord, qui sont cette année plus fréquents et qui se sont « montrés plus tardivement que d'habitude, retarderont, je « l'espère, l'apparition de ce fléau périodique. »

Au Sénégal, en 1830, M. Calvé, chirurgien de 1re classe de la marine, en rassemblant des faits pour prouver que la fièvre jaune a été contagieuse, s'exprime ainsi :

« La première personne qui en est frappée est la veuve « Grotte, qui contracte la fièvre après être restée au mar- « ché, foyer d'infection, pendant une heure et demie, la « tête nue, à un soleil ardent; elle meurt le cinquième « jour, le 7 août, à sept heures du soir, après avoir pré- « senté : teinte ictérique, suppression des urines et vomis- « sements noirs. Douze heures après, une mulâtresse, « âgée de 22 ans, la prend dans son lit, la dépose sur le « parquet, la lave, l'ensevelit; quelques jours après, cette « fille est emportée en quarante-huit heures dans les « vomissements noirs.

« Je ferai remarquer, continue M. Calvé, que bien que « la fièvre jaune ait atteint une très grande quantité d'indi- « gènes mulâtres, on ne compte que quelques-uns qui y « auraient succombé; il n'en a pas été de même des nègres « qui ont eu beaucoup à souffrir de la fièvre jaune, non « seulement ceux de l'île Saint-Louis, mais aussi les « habitants du village de Guétendar, situé dans la Bar- « barie, en face de l'île; dans l'un et l'autre endroit, la « mortalité a atteint de préférence les jeunes enfants et « dans une moindre proportion les pubères; ils ont très « fréquemment présenté le vomissement noir.

« J'ai souvent interrogé les nègres venant de Gandiolles « et du Cayor, pour obtenir des renseignements sur la « maladie qui régnait dans leurs villages, et, d'après

« leurs rapports, j'ai acquis la certitude que, chez eux, « l'encéphalite (1) avait été plus violente et avait eu un « effet plus prompt dans l'état aigu. Ils comptaient peu « de guérisons et une très grande mortalité pesait aussi « sur les enfants, les pubères et les adultes.

« J'ignore si, dans de semblables épidémies aux An- « tilles, on a observé que la classe mulâtre ait moins « souffert que les nègres : quant à Saint-Louis, le fait est « positif. »

On voit, par ce qui précède, que la race africaine ainsi que ses provenances, partout où, dans la sphère de la fièvre jaune, elles se trouvent soumises à des conditions capables de favoriser chez elles ses atteintes, fournissent, aussi bien que les autres races, leur contingent de malades et de morts et que l'immunité dont elles jouissent à l'égard de cette maladie peut être relative, mais jamais absolue.

---

(1) C'est ainsi qu'il désigne la fièvre jaune.

LISTE DES AUTEURS

QUI ONT OBSERVÉ LA FIÈVRE JAUNE AUX ANTILLES

JUSQU'EN 1820.

Saint-Domingue.

XVe SIÈCLE.

1493, Oviédo, Gomara et Herrera, dans les épidémies de 1494 à 1496, signalent la couleur jaune de la peau chez les malades d'Isabella.

1495, Fernand Colomb, dans la relâche de son père à la Mona, parle du coma que présentait sa fièvre.

1496, Pierre Martyr d'Angléria signale la contagion de cette maladie à la Vega-Royale.

XVIe SIÈCLE.

1503, J. Benzoni relate que la contagion suit les Espagnols d'Isabella à Santo-Domingo, qu'ils fondent en 1498.

1533, Oviédo.

1585, Purchas.

XVIIe SIÈCLE.

1690, 1691, Moreau de Saint-Méry attribue à l'escadre de Ducasse, venant de la Martinique, la maladie qui ravage l'île.

XVIIIe SIÈCLE.

1708, Moreau de Saint-Méry : ordonnance du roi qui défend de pêcher en rade, à cause des cadavres d'animaux qui mouraient de fièvre gangréneuse, auxquels on attribue l'épidémie.

1733, 1734, 1743, 1755, 1766, Moreau de Saint-Méry : cet auteur, qui décrit toutes ces épidémies, parle des ravages qu'elles occasionnèrent à Saint-Domingue. Ses observations sont consignées dans ses *Lois et Constitutions de Saint-Domingue* ou dans sa *Description*.

1793, *Annual Register*.

1795, Documents publics : elle est importée de cette île à New-York par le brick *le Zéphyr*, parti de Port-au-Prince.

1796, Webster dit qu'elle est importée à Boston.

1798, le docteur Currie : l'épidémie est communiquée à New-York.

XIXe SIÈCLE.

1801, Documents publics.

1802, Bally signale la contagion.

1805, Rapport du bureau de santé de Philadelphie, qui signale comme origine de l'épidémie de cette ville le schooner *la Nancy*, venant de Saint-Domingue.

Porto-Rico.

XVIe SIÈCLE.

1508, Oviédo signale la couleur jaune des malades.

Benzoni rapporte qu'à cause de la grande contagion les Espagnols furent obligés d'abandonner Caparra, la première ville qu'ils y fondent.

Guadeloupe.

XVIIe SIÈCLE.

1635, Dutertre signale la couleur jaune et la contagion.

1640, Dutertre : il meurt trois sur quatre des nouveaux arrivés.

1648, Raymond Breton parle de la couleur jaune, du vomissement noir et de la contagion.

1653, Rochefort dit la maladie contagieuse; le père Mathias du Puis émet la même opinion.

XVIIIe SIÈCLE.

1793, documents publics.

XIXe SIÈCLE.

1802, Moreau de Jonnès.

1805, 1807, docteur Amic.

1814, 1816, le même et le docteur Vatable.

Sainte-Croix.

XVIIe SIÈCLE.

1640, Dutertre.

XVIIIe SIÈCLE.

1790, Moreau de Saint-Méry : l'épidémie est importée de la Martinique par l'escadre de Ducasse.

1794, Gordon la croit contagieuse.

1795, Gordon : un brick danois l'importe de Saint-Thomas.

1796, 1797, 1798, 1799, Gordon : des bâtiments américains communiquent la maladie.

XIXe SIÈCLE.

1800, 1802, Gordon : des bâtiments américains communiquent la maladie.

Barbade.

XVIIe SIÈCLE.

1647, Richard Ligon établit sa contagion.

1691, Huyghes.

1693, Hutchinson et Lediar : l'escadre de l'amiral

Wheler transporte la maladie à Boston de la Barbade où elle séjourne.

1694, Philips signale la contagion, dont il est témoin.

1696, Huyghes.

1699, Webster : l'épidémie est transportée à Philadelphie par des relations commerciales avec la Barbade.

XVIIIe SIÈCLE.

1715, Huyghes signale la couleur jaune, le vomissement noir, les hémorragies partielles, les pétéchies.

1721, Warren.

1723, Warren, Gamble : le premier parle des bubons et de la contagion, le second remarque que l'épidémie a été importée de la Martinique à la Barbade.

1733, même auteur.

1750, Bruce remarque les hémorragies de la peau, les hémorragies partielles et le coma.

1760, Bruce : les pétéchies sont observées par lui.

1765, Hillary.

1792, Lind : d'après lui la fièvre jaune est transportée à Philadelphie de la Barbade.

1793, Documents publics.

1794, Blane remarque la contagion de la fièvre jaune.

XIXe SIÈCLE.

1811, Jackson.

1812, même auteur.

Saint-Christophe.

XVIIe SIÈCLE.

1648, le père Pellaprat, le père Maurile signalent la contagion. Dutertre relate qu'il meurt 1 sur 3.

1652, le père Pellaprat, Dutertre et Maurile signalent le vomissement noir et la contagion.

1653, Dutertre : la contagion est remarquée de nouveau par lui.

XIXe SIÈCLE.

1812, Jackson.

La Martinique.

XVIIe SIÈCLE.

1669, Documents publics.

1682, Barbot, dans son voyage à Fort-Royal de la Martinique.

1690, Labat signale l'hémorragie par la peau, les pétéchies et la contagion.

1693, Hutchinson et Lediar: l'escadre de l'amiral Wheler transporte la fièvre jaune de cette colonie à Boston.

1694, Labat parle des hémorragies partielles, du coma, des bubons et de la contagion.

1697, Labat, Froger, relatent les hémorragies partielles, le coma et les pétéchies.

XVIIIe SIÈCLE.

1703, père Feuillée : contagion incontestable pour lui.

1706, même auteur.

1735, la Condamine quitte la Martinique encore malade de fièvre jaune.

1750, Thibault de Chanvalon signale le coma.

1751, Thibault de Chanvalon signale le vomissement noir en 1750 et les hémorragies partielles.

1762, Moreau de Saint-Méry : la contagion.

1770, 1771, 1772, Romanet : les pétéchies, la contagion.

1773, Romanet : l'épidémie.

1774, 1775, Romanet : elle enlève 1 sur 3 de ses soldats.

1793, *Annual Register*.

1794, Webster-Gilpin : d'après ce premier auteur, elle est importée à New-Haven de la Martinique.

1796, Davidson : bubons que présentent les malades.

1798, docteur Brachette : la fièvre jaune est importée de la Martinique à Portsmouth.

XIXe SIÈCLE.

1802, Moreau de Jonnès, Savaresi, signalent les pétéchies et les bubons.

1803, 1804, 1805, même auteur, cite des faits de contagion.

1807, 1808, même auteur.

1818, 1819, Documents publics.

Grenade.

XVIIe SIÈCLE.

1694, Labat.

XVIIIe SIÈCLE.

1793, Wright.

1795, Stewart.

1796, Campbell, Mac-Grégor.

Antilles anglaises.

XVIIIe SIÈCLE.

1701, Labat : les flibustiers transmettent la maladie à l'aide de leurs prisonniers.

Curaçao.

XVIIIe SIÈCLE.

1750, Lind.

1760, Rouppe signale la couleur jaune, le vomissement noir, les hémorragies partielles et les pétéchies.

Tabago.

XVIIIe SIÈCLE.

1793, Chisholm.

XIXe SIÈCLE.

1802, Moreau de Jonnès.

Saint-Vincent.

XVIIIe SIÈCLE.

1793, Chisholm.

Sainte-Lucie.

XVIIIe SIÈCLE.

1767, Leblond.
1796, Allan.

XIXe SIÈCLE.

1802, Pugnet : contagion importée de la Martinique.

Dominique.

XVIIIe SIÈCLE.

1790, Clarke relate l'épidémie, à la suite des guerres civiles, apportée, dit-on, par les colons de la Martinique.

1793, Chisholm, Wright, signalent la contagion ; la maladie est importée de la Grenade, d'après Clarke.

1794, 1795, 1796, Clarke.

Nièves.

XVIIIe SIÈCLE.

1706, Chicoyneau observe les hémorragies partielles, les pétéchies et la contagion.

Antigue.

XVIIIe SIÈCLE.

1764, Lind : elle fait périr le 6e de la population blanche, d'après cet auteur.

1766, même auteur.

1793, Documents publics.

XIXe SIÈCLE.

1804, *Medical Journal.*

1805, O'Leary.

1816, Musgrade.

Tortole.

XVIIIe SIÈCLE.

1796, Mac-Grégor.

Cuba.

XVIIIe SIÈCLE.

1762, Documents publics; d'après Redman, la fièvre jaune est transportée à Philadelphie.

1793, Documents publics.

1794, Holiday.

XIXe SIÈCLE.

1800, la fièvre jaune importée à Cadix par le navire *le Dauphin*, d'après Blanc et Luzuriaga.

1801, 1804, 1811, importée à Perthambou, aux États-Unis, d'après le docteur Hosack, par le brick *la Favorite.*

1819, Documents publics; importée en 1801, 1804, 1819, à Cadix, d'après le docteur Durand et les médecins espagnols.

Montserrat.

XVIIIe SIÈCLE.

1798, Scoot.

Saint-Thomas.

XVIIIe SIÈCLE.

1702. John Bard dit que la fièvre jaune est importée à New-York.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES

IRRUPTIONS DE FIÈVRE JAUNE

DANS LA CHAINE DES ANTILLES.

XVe SIÈCLE.

1494, Saint-Domingue.
1495, *idem.*
1496, Saint-Domingue.

XVIe SIÈCLE.

1503, Saint-Domingue.
1508, Porto-Rico.
1533, Saint-Domingue.
1585, *idem.*

XVIIe SIÈCLE.

1635, Guadeloupe.
1640, Sainte-Croix.
1647, Barbade.
1648, Guadeloupe.
—— Saint-Christophe.
1652, *idem.*
1653, *idem.*
—— Guadeloupe.
1669, Martinique.
1682, *idem.*
1690, Martinique.
1691, Jamaïque.
1691, Saint-Domingue.
—— Barbade.
1692, Martinique.
1694, Grenade.
—— Barbade.
1696, *idem.*
1697, Martinique.

XVIIIe SIÈCLE.

1700, Martinique.
1701, Antilles anglaises.
—— Martinique.
1703, *idem.*
1704, Jamaïque.
1705, Saint-Domingue.
1706, Nièves.
—— Martinique.

XVIIIe SIÈCLE.

1706, Barbade.
1722, *idem.*
1733, Saint-Domingue.
—— Barbade.
1734, Saint-Domingue.
1735, Martinique.
1743, Saint-Domingue.
1750, Jamaïque.
—— Curaçao.
1751, Martinique.
1755, Saint-Domingue.
1760, Curaçao.
1762, Cuba.
—— Martinique.
1765, Antigue.
1766, Barbade.
—— Antigue.
1767, Barbade.
—— Sainte-Lucie.
1770, Martinique.
1771, *idem.*
1772, *idem.*
1790, Dominique.
1791, Jamaïque.
1793, Grenade.
—— Saint-Vincent.
1793, Dominique.
—— Tabago.
—— Guadeloupe.
—— Antigue.
—— Barbade.
—— Jamaïque.
—— Cuba.
—— Saint-Domingue.
—— Martinique.
1794, Cuba.
—— Sainte-Croix.
—— Dominique.
—— Martinique.
1795, Dominique.
—— Sainte-Croix.
—— Grenade.
1796, Sainte-Croix.
—— Tortole.
—— Grenade.
—— Martinique.
—— Sainte-Lucie.
—— Dominique.
1797, Sainte-Croix.
1798, *idem.*
1799, Montserrat.
—— Sainte-Croix.

XIXe SIÈCLE.

1800, Sainte-Croix.
1801, Jamaïque.
—— Saint-Domingue.
1802, Tabago.
—— Martinique.
1802, Guadeloupe.
—— *idem.*
—— Sainte-Croix.
—— Saint-Domingue.
—— Sainte-Lucie.

XIXe SIÈCLE.

1803, Martinique.
—— Jamaïque.
1804, Antigue.
—— Martinique.
1805, Guadeloupe.
—— Martinique.
—— Antigue.
1807, Guadeloupe.
—— Martinique.
1808, Jamaïque.
—— Martinique.
1811, Barbade.
1812, Saint-Christophe.
1814, Barbade.
1816, Guadeloupe.
—— Antigue.
1818, Martinique.
1819, Cuba.
—— Jamaïque.
—— Martinique.
1820, *idem.*
1821, *idem.*
1822, *idem.*
1823, *idem.*
1824, Guadeloupe.
1825, Martinique.
1826, *idem.*
—— Guadeloupe.
1827, Martinique.
1828, *idem.*
1829, *idem.*
1833, Havane.
1838, Sainte-Lucie.
1838, Dominique.
—— Trinidad.
—— Guadeloupe.
—— Havane.
—— Saint-Domingue.
—— Martinique.
1839, *idem.*
1840, *idem.*
—— Cuba.
—— Saint-Domingue.
1841, Martinique.
—— Saint-Domingue.
1842, Guadeloupe.
1843, *idem.*
—— Martinique.
—— Porto-Rico.
—— Saint-Domingue.
1844, Martinique.
—— Havane.
—— Saint-Domingue.
1845, *idem.*
1851, Martinique.
1852, Guadeloupe.
—— Martinique.
1853, Saint-Thomas.
—— Saint-Domingue.
—— Guadeloupe.
1854, Saint-Domingue.
—— Guadeloupe.
1855, Martinique.
—— Guadeloupe.
1856, Martinique.
—— Guadeloupe.

XIXe SIÈCLE.

1857, Martinique.
1861, Havane (1).
1868, Guadeloupe.
1869, Martinique.
1877, Jamaïque.
—— Grandes Antilles.
1878, Havane.
—— Antigue.
—— Saint-Thomas.
1879, Saint-Domingue.
—— Porto-Rico.
—— Guadeloupe.
—— Sainte-Lucie.
1880, Martinique.
1881, Porto-Rico.
—— Saint-Thomas.
1884, Porto-Rico.

---

(1) Chaque année, de mai à octobre, il y a de la fièvre jaune à la Havane; cette maladie ne s'y éteint jamais complètement, ses épidémies sont plus ou moins terribles, celle de 1861 compte parmi les plus meurtrières. La Havane seule jouit de ce funeste privilège, de conserver constamment le fléau dans son sein.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Topographie. — Considérations générales sur les Antilles. 11
Opinion de M. de Humbolt sur la mer des Antilles 12
Archipel des Antilles, archipel colombien 14
Archipel des Antilles, divisé en Lucayes et Antilles proprement dites 14
Archipel des Antilles proprement dit, divisé en grandes et petites, ou îles Caraïbes 15
Orographie. — Montagnes de la chaîne des Antilles 16
Des Antilles volcaniques 20
Des Antilles calcaires 21
Les Antilles calcaires ont une origine volcanique évidente.. 21
Des volcans des Antilles 22
Éruption volcanique dans la région du lac Bouillonnant (Dominique) 27
Idée générale de la configuration des côtes des Antilles.... 30
Hydrographie. — Des rivières des Antilles..... 35
Formation des marigots à l'embouchure des rivières..... 38
Formation des forêts noyées qui longent les rivières..... 38
Rivières saumâtres des Antilles..... 39
Causes de la multiplicité des rivières dans les Antilles..... 40
Les lacs 42
Les étangs..... 43
Climatologie..... 44
Humidité 45

Pages.

Vents 46
Vent du Nord 48
Vent du Sud 49
Vent d'Est 49
Vent d'Ouest 50
Vents alizés 50
Saisons 51
Période des fraîcheurs 51
Epoque de la sécheresse aux Antilles 52
Epoque du renouveau dans les Antilles 54
Saison de l'hivernage aux Antilles 55
Température dans les Antilles 58
Durée des jours. — Phénomènes électriques. — Aurores boréales 59
Des pluies et de la grêle 60
Relevé par millimètres de la quantité de pluie tombée à Saint-Pierre 61
Relevé par millimètres de la quantité de pluie tombée à Fort-de-France 61
Des ouragans dans les Antilles 62
Tableau des principaux ouragans qui ont eu lieu dans les Antilles 67
Tremblements de terre aux Antilles 68
Temblores et *terremotos* 68
Durée des secousses 70
Propagation des commotions souterraines 70
Agitation de la mer. — Flux et reflux des eaux 72
Rapports entre les tremblements de terre et les éruptions volcaniques 74
Influences cosmiques. — Des saisons 77
Influence du jour et de la nuit 78
Relevés des tremblements de terre observés à la Martinique de 1745 à 1758 79
Influence de la lune 80
Influence des taches du soleil 83

Pages.

Rapports entre les tremblements de terre et les variations atmosphériques..... 83
Hypothèses et théories. — Dilatation des gaz et des vapeurs..... 84
Pulsation de la matière en fusion..... 85
Eruption des volcans sous-marins..... 85
Tourbillons des vents..... 86
Electricité..... 86
Ecroulement des rochers souterrains..... 87
Chute des rochers, affaiblissement des cavernes souterraines..... 88
Diminution de la pression atmosphérique..... 89
Influence des phases de la lune..... 89
Conclusions..... 90
Des marées dans les Antilles..... 92
Phosphorescence de la mer aux Antilles..... 92
Anthropologie des Antilles. — Races autochtones..... 95
Des races qui habitent aujourd'hui les Antilles..... 96
Races métisses..... 97
Système de Franklin développé par Moreau de Saint-Méry. 98
Action du climat des Antilles sur les diverses races..... 102
Sur les âges..... 103
Sur le sang..... 103
L'anémie en est le résultat..... 103
Longévité..... 105
Prolixité des races..... 105
Acclimatation..... 106
Acclimatation de la race européenne..... 107
Acclimatation des noirs d'Afrique..... 110
Acclimatation des noirs créoles..... 112
Acclimatation des créoles blancs et des métis..... 112
Acclimatation des races exotiques actuelles..... 113
Résumé..... 115
Influence du climat des Antilles sur l'Européen..... 116
Des zones climatériques des Antilles..... 124

Pages.

Climats partiels 126
Les altitudes comme moyens préventifs 127
Les altitudes sont des lieux de préservation seulement 129
L'altitude, pour être efficace, doit être aidée de l'isolement. 130
Pathologie du climat des Antilles 130
Races autochtones des Antilles 133
Des insulaires appelés Indiens qui habitaient les grandes Antilles, la Trinité et l'archipel des Lucayes 134
Industrie des Indiens 136
Leurs maisons 138
Manière dont ils faisaient du feu et creusaient leurs canots. 138
Leurs armes à la guerre 138
Leur langage n'était pas uniforme 139
Leur gouvernement 139
Chants funèbres en l'honneur des caciques 140
Leurs lois sur le vol 141
La polygamie était en usage chez eux 141
Hospitalité de ces peuples 142
Les Indiens aimaient la danse avec passion 142
Divertissements des insulaires des grandes Antilles 143
Leurs croyances religieuses et leurs cérémonies dans le culte qu'ils rendaient à leurs idoles 143
Idoles ou zémès des Indiens 144
Bobitos ou prêtres des Indiens 145
Fêtes religieuses des Indiens 146
Obsèques des Indiens 146
Genèse des insulaires, de ceux d'Haïti surtout 147
Maladies dont étaient atteints les Indiens 148
Ils étaient atteints de fièvre jaune, dit M. Moreau de Jonnès. 149
Remède des Indiens contre la fièvre jaune. — Migration des Indiens de huit ans en huit ans 150
Destruction des Indiens par les Espagnols 150
Origine des Indiens d'après les différents auteurs 153
Origine des Indiens d'après les Caraïbes 153
Des Arrouacks ou Arrawaques de la terre ferme 154

Pages.

Origine commune des Indiens et des Arrawaques..... 154
Des esclaves sauvages qu'on rencontrait aux Antilles..... 155
Des Caraïbes des petites Antilles..... 156
Ils marchaient nus..... 163
Des caracolis des Caraïbes..... 164
Brodequins des femmes et des filles libres..... 165
Naissance des Caraïbes..... 166
Initiation d'un jeune Caraïbe au commandement..... 167
Mariage chez les Caraïbes..... 168
Enfants nés des concubines esclaves..... 169
Des carbets, cases, lits, pirogues et canots des Caraïbes... 169
Nourriture des Caraïbes..... 173
Hospitalité des Caraïbes..... 174
Le duel était en usage parmi les Caraïbes..... 178
Funérailles chez les Caraïbes..... 188
Du deuil chez les Caraïbes..... 188
Assemblées, réjouissances chez les Caraïbes..... 189
Etiologie de la fièvre jaune..... 198
Climatologie..... 198
Influence de la saison de l'hivernage..... 199
Influence de l'état thermique de l'air..... 200
Influence de l'état hygrométrique de l'air..... 200
Relevé de la mortalité de la fièvre jaune dans les hôpitaux de la Martinique..... 201
Le froid n'arrête pas ses ravages..... 202
La saison des fraîcheurs est favorable à son développement. 203
Influence du voisinage de la mer, des forêts noyées et des marais..... 205
Influence des tremblements de terre..... 206
Eruptions volcaniques..... 207
Influence des agents météorologiques sur la marche de la fièvre jaune..... 208
Influence des vents sur la fièvre jaune et les autres maladies. 208
Vents du Nord-Est et du Nord-Ouest..... 209
Vents du Sud et du Sud-Ouest..... 209

Pages.

Les vents alizés 211
Antagonisme des vents de terre et de mer 214
Causes qui rendent les vents du Sud plus sensibles que les autres vents 214
Influence de l'humidité et de l'électricité 216
Influence des orages et des détonations de la foudre 218
L'influence des agents météorologiques est nulle dans la production des épidémies : ils ne les annoncent pas 219
Du degré d'aptitude des diverses races a contracter la fièvre jaune 223
Aptitude des étrangers au climat 223
Tempéraments qui prédisposent à la fièvre jaune 223
La race caucasique est soumise à ses attaques 223
Chinois 224
Madériens d'Afrique 224
Aptitudes des indigènes 225
Habitat de la fièvre jaune 227
Ses importations 228
Ses limites géographiques 229
Son altitude 229
Sa propagation à l'intérieur 229
Ses apparitions 230
Sa transmissibilité 231
Périodes d'épidémie et d'immunité de fièvre jaune 232
L'agglomération des Européens ne produit pas la fièvre jaune 234
Du rôle présumé du Gulf-Stream dans la marche de la fièvre jaune 238
La fièvre jaune peut se développer encore sur d'autres points 241
Dans la Méditerranée 241
Dans l'océan Atlantique 242
Epidémie des Bermudes 243
Historique médical. — Des auteurs qui ont écrit sur la découverte de l'Amérique 247

Pages.

Etablissement des Européens dans les grandes Antilles. — Premier voyage de Christophe Colomb pour aller à la recherche d'un continent nouveau..... 251
Deuxième voyage de Christophe Colomb dans le nouveau monde..... 258
Troisième voyage de Christophe Colomb dans le nouveau monde..... 261
Quatrième et dernier voyage de Colomb..... 271
Etablissement des Espagnols à Puerto-Rico sous Ponce de Léon..... 274
Etablissement des Espagnols à Cuba sous les ordres de Velasquez..... 277
Etablissement des Espagnols à la Jamaïque sous Diego, fils de Colomb..... 280
Emigration des Espagnols des grandes Antilles vers le continent américain..... 284
Etablissement des Européens dans les petites Antilles. — Saint-Christophe..... 289
La Guadeloupe..... 295
La Barbade..... 305
Côte septentrionale de Saint-Domingue colonisée par les Français..... 312
La Martinique..... 317
Saint-Eustache..... 330
Saint-Martin..... 331
Saint-Barthélemy..... 333
Les Saintes..... 333
Marie-Galante..... 334
La Grenade..... 336
Sainte-Lucie ou Sainte-Alouzie..... 339
La Dominique et Saint-Vincent..... 342
Sainte-Croix..... 347
Nièves..... 349
Antigue..... 351
Montserrat..... 353
L'Anguille..... 354

Pages.

La Barboude 356
Tabago 358
La Marguerite 362
La Trinidad 364
Curaçao 367
Épidémies décrites par Rouppe et Lind 368
Les Lucayes 373
Archipel des îles Vierges 378
Tableau des périodes d'épidémie et d'immunité de la fièvre jaune dans la chaîne des Antilles et de ses importations en Europe 383
Fièvre jaune sur la côte occidentale d'Afrique 439
La fièvre jaune est importée d'Afrique 443
Des diverses irruptions signalées en Afrique 444
La fièvre jaune est endémo-épidémique sur la côte occidentale d'Afrique 450
Aptitude des noirs et des métis de la côte d'Afrique a contracter la fièvre jaune 452
Liste des auteurs qui ont observé la fièvre jaune aux Antilles jusqu'en 1820 456
Tableau chronologique des irruptions de fièvre jaune dans la chaîne des Antilles 465

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.